This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

Fr 18.19

From the Fund given by
Francis Cabot Lowell
A.B. 1876, Fellow of Harvard College 1895-1911
and Cornelia Prime Lowell, his wife,
to supplement his
Collection of Books
relating to
JOAN OF ARC

HARVARD COLLEGE LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

D'AQUITAINE.

Digitized by Google

Auch, Impr. et Lith. de Foix frères.

Digitized by Google

REVUE

D'AQUITAINE

JOURNAL HISTORIQUE

DE GUIENNE, GASCOGNE, BÉARN, NAVARRE, Etc.

Histoire, Archéologie,
Linguistique, Philologie, Généalogie, Biographie, Diplomatique, Statistique,
Littérature, Beaux-Arts, Sciences, Agriculture, Industrie.

DIRECTEUR : J. NOULENS.

Troisième Année. — Tome III.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, A CONDOM (Gers), QUARTIER DE GÈLE.

1859.

Digitized by Google

Fil 18.19

HARVARD COLLEGE
MAY 28 1920
LIBRARY

F. C. Lowell fund.

Digitized by Google

LE

CHATEAU DE MAUVEZIN

EN BIGORRE.

Solide comme les montagnes ses voisines, hissé comme une aire d'aigle, tour à cour contempteur du feu des hommes, du feu du ciel, des dolabres du temps et du vandalisme, le vieux castel de Mauvezin dresse encore, sur un rocher de Bigorre, sa momie titanique. A l'instar des cyclopes qui n'avaient qu'un œil, sa courtine n'a qu'une lucarne. Quand on le contemple de loin, l'imagination étonnée le prend pour un gigantesque monolithe; mais, lorsque l'archéologue l'approche, la massiveté de cette construction, qui semble bâtie par les bras d'Encelade, lui révèle le caractère et la pensée d'un âge où l'esprit fut le serf de la matière, où la nature, redevenue toute puissante, produisit des monstres d'architecture, comme aux jours indéterminés de la semaine génésique elle avait enfanté les colosses de la zoologie primitive. Aussi, le monumentaliste n'hésite-t-il pas à faire remonter la fondation de l'imposant manoir à ce terrible XIe siècle, dans *toutes les artères duquel battait la violence*, selon une énergique expression de Mary-Lafon. Seul, en effet, le génie belliqueux de cette époque put être l'ouvrier et l'habitant de cette demeure, car il la fit à sa ressemblance brutale, car il l'appropria à son usage barbare. La suzeraineté de la force sur l'intelligence était devenue une chose si normale que l'Eglise elle-même l'appliqua; et l'on vit plus d'un prélat du temps échanger la crosse et la mule contre la lance et le destrier; on ne sacrait guère évêques que les clercs qui s'étaient montrés bons soldats. Preste et prête à manier la

Digitized by Google

hache d'armes, l'amazone catholique ne tarda pas à entraîner l'Europe sur la route épique des croisades. Son rôle alors fut civilisateur, peut-être parce qu'il fut militant. Il eût été plus beau si, dans la tuerie des Albigeois, elle ne se fût enivrée à l'odeur du sang comme une prêtresse druidique.

L'instinct avait donc aplati le moral : et le fer, intérimaire de la justice, arbitrait dans tous les différends ; le moindre nœud gordien étant tranché par l'épée, les luttes seigneuriales devinrent continues. Chacun dut alors songer à se sauvegarder en se fortifiant. Toutes les passes de fleuves, tous les postes culminants furent occupés par des tours. Beaucoup de petits tyrans féodaux, entretenant un pied de guerre, s'en servaient pour l'attaque quand ils n'en avaient pas besoin pour la défense. Les querelles et les combats rompaient d'ailleurs la monotonie de la vie sédentaire, et c'était souvent dans le but d'utiliser leurs loisirs que les seigneurs de Mauvezin descendaient de la montagne avec leurs varlets pour aller butiner sur les grandes routes, et imposer aux passants péage ou bataille. C'est parce qu'ils maraudaient sans cesse dans les entours, et parce qu'ils inspectaient les bagages des voyageurs, que le repaire de ces condottieri reçut et garda le nom de *Mauvezin, mauvais voisin*. Avant de faire l'histoire de ce castel, nous allons essayer sa description :

Sa forme dessine un vaste quadrilatère, dont les quatre faces mesurent 36 mètres chacune, et présentent à leurs angles de puissants contreforts. Un pont-levis bastionné, dont quelques chicots de fondements sont encore visibles, enjambait jadis le large fossé qui ceinturait la place. Sur le flanc méridional de la tour, une porte unique laissait pénétrer à l'intérieur. La clé de voûte de cette entrée attire l'œil de l'archéologue par son écusson figurant les armes

Digitized by Google

de Foix. Quelques monumentalistes, M. Cénac-Moncaut entr'autres, ont prétendu que cette pierre était non-seulement héraldique, mais encore épigraphique, puisqu'elle offrait cette inscription : *Febus me fe*. J'ai pieusement soulevé les bandelettes de lierre qui enlacent le front de cette vieille porte sans avoir pu découvrir la légende comtale. Le côté gauche de cette issue est sauvegardé par une barbacane. Une citerne maçonnée tenait et tient encore le milieu de la cour. Les galeries supérieures aboutissaient au donjon, lequel n'était accessible que par une ouverture pratiquée à une certaine hauteur de la courtine, ce qui fait supposer que l'ascension et, partant, l'introduction ne s'effectuaient qu'à l'aide d'une échelle élevée. La tour, aujourd'hui décapitée, montre encore, sur certains points, la place de ses mâchicoulis. La partie septentrionale est percée de quatre fenêtres, *privées de leurs encadrements*, dit M. Cénac-Moncaut, *comme pour nous dérober un moyen précieux de dissiper le vague qui règne sur l'origine de la forteresse*.

Mauvezin, distant de Bagnères d'environ deux lieues, forme, avec l'Escale-Dieu, nécropole des comtes de Bigorre, un contraste frappant. La physionomie du couvent, assis dans un pittoresque vallon, est douce et pacifique; celle du castel, s'élevant sur un abrupte sommet, est militaire et menaçante. La proximité des aventuriers était dangereuse pour les moines. Elle ne le fut pourtant pas dès le début. Claquemurés dans leur manoir, ouvert et profond comme un puits, accoudés avec leurs brassards sur les tables de pierre, les premiers seigneurs de Mauvezin, loin d'être, comme leurs successeurs, champions de Satan, rêvèrent la gloire de la terre et des cieux. Ils allèrent en Judée batailler pour la cause divine contre les infidèles. Ils ne furent donc pas tous *raubeurs* des pauvres gens; ils ne furent pas tous profanateurs des établissements religieux. Un

Digitized by Google

chartier du temps des croisades constate qu'en présence de plusieurs cavers, Bernard de Mauvezin, *ayant fait son preparement d'aller outre-mar*, céda au monastère de l'Escale-Dieu une rente de cinquante sols morlaas, qu'il prélevait sur la ville de Capvern.

Les fils de ces protecteurs de l'Escale-Dieu n'imitèrent point leurs ancêtres; ils se précipitaient comme l'orage du haut des monts et râflaient toute la contrée. L'abbaye se trouvant sur leurs passages, ils la pillaient par occasion. C'était dans cet antre pyrénéen que les puinés, dont les fiefs étaient les grands chemins, venaient chercher asile et faire expier à la Société la loi criminelle qui les excluait de l'héritage seigneurial.

La forteresse qui nous occupe n'était point l'apanage d'un simple vassal; elle fut toujours revêtue du titre comtal, et, toujours la rivale de celle de Lourdes et de Montaner, elle avait encore l'avantage d'être une des clés de l'Espagne.

D'après une charte de 1300, Mauvezin était aussi le centre d'une des sept vigueries comprises dans le Bigorre et un lieu de refuge pour les habitants des *vics* environnants.

La garnison préposée par les comtes de Bigorre à la surveillance des frontières aurait eu, elle aussi, comme nous venons de le voir, grand besoin d'être surveillée. Lorsque ces comtes concluaient un traité qui nécessitait une garantie, ils donnaient en gage le château de Mauvezin.

Esquivat de Chabannes, comte de Bigorre, assailli par son compétiteur, Gaston de Béarn, implora le secours de son oncle Simon de Monfort et lui promit de se désister de ses domaines en sa faveur. Roger, comte de Foix, fut délégué pour aplanir le différend. Les deux parties s'engagèrent à lui servir une indemnité de mille marcs d'argent et à lui donner provisoirement des otages, au nombre desquels

Digitized by Google

figurait le château de Mauvezin. Lorsque l'entente fut rétablie entre les deux rivaux, Simon de Montfort exigea de son neveu l'exécution de sa parole et s'appropria non-seulement le château de Mauvezin mais tout le comté.

Plus tard, quand Constance, comtesse de Béarn, et Mathe, comtesse d'Armagnac, se disputèrent la possession de l'état de Bigorre, l'ogre monarchique, Philippe le Bel, toujours affamé et altéré de confiscations, ajouta ce territoire à la couronne pour aplanir le litige. Le terrible alchimiste qui fit de l'or avec le sang des juifs, des lombards et des templiers, ne put longtemps conserver sa proie, il fut obligé, pour solder une rente de 500 livres, de s'en dessaisir au profit de son créancier le vicomte de Castelbon. M. Bascle de Lagrèze a commis une erreur chronologique en assignant l'année 1340 comme date de ce nantissement. A cette époque Philippe le Bel n'avait pu se libérer, il était mort en novembre (1314).

Quand le Prince Noir chevauchait par la Gascogne, réjouissant ses hommes liges par le vol et par l'incendie, il s'abbatit sur le Comminges et laissa des gens d'armes à Mauvezin. Ces gens d'armes avaient si bien terrifié le pays que les Bigourdans, pour la moindre excursion, prenaient une lance comme on prend aujourd'hui un parasol.

Après que Charles V, le Salomon du XIVe siècle, eut, à l'aide de la politique et du bras de Duguesclin, restitué à la France sa nationalité et l'estime de l'Europe, Albion, acculée dans deux ou trois villes et autant de citadelles, n'avait plus, pour sauvegarder les lambeaux de sa colonie transatlantique, que le cœur et la cotte d'armes de quelques guerriers gascons, tels que le captal de Buch, Pierre-Arnaud de Béarn, gouverneur de Lourdes, et Raimonnet de l'Espée, gouverneur de Mauvezin. Le duc d'Anjou, bien qu'il sût cette dernière place imprenable, vint la bloquer, en

Digitized by Google

personne, avec une armée de huit mille hommes. Nous allons, pour rendre compte de ce siége, emprunter la prose narrative de Froissard. L'aimable chapelain cheminait, en ce temps, par les Pyrénées, menant en laisse quatre levriers au comte de Foix, et *querant de tous côtés nouvelles*. A lui donc l'honneur du récit :

Le capitaine du fort était pour lors un écuyer, gascon qui s'appelait Raimonnet de l'Espée, appert homme d'armes durement. Tous les matins, y avait auœ barrières du chastel escarmouches et faits d'armes, et appertises grandes, et beauœ lancis de lances, et poussis, et faites courses et envahies des compagnons qui désiraient avancer. Environ siœ semaines dura le siége de Mauvoisin. Et vous dis que ceuœ de Mauvoisin se fussent assez tenus, car le chastel n'est pas prenable, si ce n'est par long siége. Mais il leur avint que on leur tollit d'une part l'eau d'un puits qui sied au dehors du chastel, et les citernes qu'ils avaient là dedans séchèrent; car oncques goutte d'eau du Ciel durant siœ semaines n'y chéy, tant fit chaud et sec. Et ceuœ de l'ost avaient bien leur aise de la belle rivière de Lèse, qui leur coulait claire et roide et dont ils étaient servis euœ et leurs chevauœ.

Quand les compagnons de la garnison se trouvèrent en ce parti, si se commencèrent à esbahir; car ils ne pouvaient longuement durer; des vins avaient-ils assez, mais la douce eau leur manquait. Si eurent conseil ensemble entre-euœ, que ils traiteraient devers le duc, ainsi qu'il firent, et impétra Raimonnet de l'Espée, leur capitaine, un sauf-conduit pour venir en l'ost parler au duc. Il l'ot assez légèrement et vint parler au duc et dit : Monseigneur, si vous nous voulez faire bonne compagnie à mes compagnons et a moi, je vous rendrai le chastel de Mauvoisin. — Quelle compagnie, répondit le duc, voulez-vous que je vous fasse ? partez vous en et allez votre chemin chacun en son pays, sans vous

Digitized by Google

bouter en fort qui nous soit contraire. Car si vous vous y boutez et je vous tienne, je vous délivrerai à Jousselin (le bourreau) *qui vous fera vos barbes sans rasouer!— Monseigneur, s'il en est ainsi que nous partions et retraions en nos lieux, il nous en faut emporter ce qui est nôtre, car nous l'avos gagné par arme et peine et en grande aventure.*

Le duc accéda, et les assiégés purent emporter *malles* et *sommiers* emplis de richesses d'une légitimité très douteuse. Ils les avaient acquises en *harriant* ceux de Bagnères-de-Bigorre.

Après cette reddition, la défense du castel fut remise par le prince à un chevalier bigourdan, du nom de Chiquart de la Perrière.

Nous avous raconté ailleurs (1), le dénouement tragique d'un banquet servi dans la tour de Moncade, et la fin malheureuse de messire Pierre-Arnaud de Béarn, frère naturel, commensal et victime de l'irascible Gaston Phœbus. Ce brave capitaine ayant juré fidélité au Prince-Noir, qui l'avait investi de la garde du château de Lourdes, ne voulut point se parjurer en livrant la place au comte de Foix, allié de la France. Outré d'un refus loyal ainsi motivé : *Je le tiens du roi d'Angleterre que m'y a mis et établi et à personne que soit je ne le rendroi fors à lui* ! Le prince répliqua par cinq coups de dague. Pour rémunérer ce fratricide patriotique, le souverain français offrit le pays de Bigorre au noble meurtrier. Gaston, toujours grand quand il n'était pas en courroux, n'accepta de la libéralité royale que le château de Mauvoisin *pour tant que c'est franche terre, et que le chastel ni la chastellenie ne sont tenus de nullui fors de Dieu et anciennement ce avait été son héritage.*

Un document émané du château de Foix et consigné

(1) Orthez, *Revue d'Aquitaine*, 1re année, page 232.

Digitized by Google

aujourd'hui dans le chartier du séminaire d'Auch, interprète autrement la cession de cette forteresse. Il établit que Charles V, jaloux de réprimer la félonie et de récompenser le dévoûment, enleva la seigneurie de Mauvoisin au vicomte de Castelbon, partisan de la domination étrangère, pour la donner au comte d'Armagnac, qui en était l'adversaire.

Au XVIe siècle, lorsque la réformation eut rompu l'unité catholique, Jeanne d'Albret, pour se venger de l'injustice pontificale qui avait déchiré un pan de son royaume, jura de soutenir la doctrine nouvelle par la discussion et par les armes. C'est dans ce but qu'elle prit pour auxiliaires Gérard-Roussel et Jules-César Scaliger, les plus savants et les plus fervents apôtres de Calvin; c'est dans ce but qu'elle fit Montgommery son généralissime, et qu'elle confia au capitaine Sus la garde du fort de Mauvezin avec le commandement du corps de religionnaires qui l'occupait. Digne descendant des anciens routiers, possesseurs du castel, ce chef porta le deuil et la dévastation dans le Comminges (1586). Après une infructueuse tentative, ayant jugé ses forces insuffisantes pour s'emparer de St-Bertrand, il les complèta par la ruse. Simulant un assaut, avec une poignée de soldats, il fut comme il le voulait repoussé et poursuivi par les assiégés catholiques. Ceux-ci, s'étant témérairement avancés dans la plaine, furent cernés et déroutés par les troupes huguenotes embusquées dans les forêts environnantes. La vieille cité surprise et saccagée assouvit d'or et de sang la rage des vainqueurs. Iconoclastes autant que pillards, ils meurtrirent les sculptures de la superbe basilique romane et ravirent sa corne de licorne qui était d'un prix inestimable. Ne pouvant se maintenir dans cette position, ils rentrèrent dans leur antre de la montagne, leurs casaques rougies par le meurtre, leurs chevaux pliant sous les rapines.

Digitized by Google

D'Aubigné, que sa communauté de croyance avec les envahisseurs du Comminge dut rendre partial, atténue leurs excès en assurant qu'ils avaient été provoqués et qu'ils ne faisaient que tirer représailles.

Le fanatisme de St-Gelais, alors évêque de St-Bertrand, alimentait et envenimait ces terribles luttes. Ses ennemis le sachant implacable l'étaient aussi. Trois ans après les tragiques scènes que nous venons de raconter, les calvinistes de Mauvezin refondirent sur le même territoire. Le prélat, absent de son diocèse, prévoyant que les loups des Pyrénées pourraient reparaître dans la bergerie de Comminges, ordonna que les richesses fussent déposées dans une cachette. Le secret fut, par une femme, livré aux protestants qui firent main-basse sur tout. Maîtres de la ville, ils la défendirent héroïquement contre un siége du vicomte d'Harcourt. Mais après une révolte des habitants, ils opérèrent leur retraite vers la formidable citadelle. Une fête commémorative de leur expulsion fut alors instituée. Cette solennité tutélaire ne le fut pas assez pour empêcher la réapparition des huguenots et la reprise de St-Bertrand en 1614.

Ici s'arrête l'histoire du castel et des châtelains. Elle se compose, comme celle de l'humanité, de réalités dramatiques et de fictions légendaires.

La sinistre illustration de ces ruines a toujours influé sur les croyances populaires. Les spectres des brigands les peuplent sous la forme de loups-garous. C'est là que la tradition a installé le sabbat des *hantaoumos*. Aussi, lorsque le montagnard pyrénéen côtoie à midi les murs ébréchés de ce séjour historique, il leur jette des poignées de malédictions; mais, au crépuscule, au clair de lune, et surtout durant les nuits orageuses, il passe silencieux, redoublant sa peur en redoublant sa marche, car le bruit de

Digitized by Google

ses propres pas est pour son oreille et son imagination effarées une poursuite de fantômes (1).

J. NOULENS.

CHANSON

à l'adresse des Aquitains, composée par Richard Cœur de Lion,

SUR SA CAPTIVITÉ, DE 1192 A 1194.

Richard Cœur de Lion, l'Achille des croisades, après avoir accompli de merveilleux et d'inutiles faits d'armes pour subjuguer quelques déserts en Syrie, fut obligé de remettre à la voile pour l'Europe sans avoir pu reconquérir la Palestine. A son départ, il avait une escorte de cent mille hommes; à son retour, il était seul, cachant sa royauté sous la cape du pèlerin. Ayant traversé les terres de Léopold, duc d'Autriche, dont il avait piétiné la bannière au siége de St-Jean-d'Acre, il fut reconnu par son ennemi et jeté dans une tour. Les chaînes assouplirent l'orgueil et le caractère altier du héros britannique. Aussi, bien qu'il eût été l'oppresseur des Aquitains, il leur envoya des supplications pour son rachat. Les seigneurs de Gascogne, les comtes d'Angoulême et de Toulouse, qui avaient encore sous leurs yeux les cendres de leurs manoirs et de leurs villages incendiés par le tyran captif, furent sourds à ses prières. Alors, du fond de la geôle, le

(1) *Sources bibliographiques :* OYHENART, Manuscrits de la Bibliothèque impériale; — MARCA, Histoire du Béarn; — D'AUBIGNÉ. — Gallia Christiana; — FAGET DE BAURE, Essai historique sur le Béarn; — ARMAND MARRAST, Notice sur St-Bertrand de Comminges; — CÉNAC-MONCAUT, Voyage archéologique et historique dans l'ancien comté de Bigorre; — MONLEZUN, Histoire de Gascogne; — D'AVEZAC, Essai historique sur la Bigorre; — BASCLE DE LAGRÈZE, Monographie de l'Escale Dieu; — A. A., Itinéraire topographique et historique des Hautes-Pyrénées, etc.

Digitized by Google

royal prisonnier leur adressa une mélancolique chanson. Dans les manuscrits de la bibliothèque royale, on trouve cette complainte écrite en provençal et en français. La croyance de M. Leroux de Lincy est que Richard, parlant les deux idiomes, et intéressé à activer le zèle du Nord et du Midi, doit être l'auteur des deux versions. Nous dirons ailleurs comment sa mère, Aliénor, jetant sur sa grandeur passée et sur ses trois couronnes le manteau de l'humilité, vint s'agenouiller devant le pape pour obtenir la délivrance de son fils.

Le sirvente qui nous occupe, et que nous allons donner plus bas, a été publié, en 1772, par Sinner. Il a été aussi retenu par Raynouard, tome IV, p. 183, *Du Choix des poésies originales des troubadours*. Ce dernier a donné le texte roman.

Deux strophes de ce chant ont été omises par M. Mary-Lafon, dans sa traduction rimée. La nôtre sera complète et littérale. Elle a été décalquée sur un manuscrit de la première moitié du XIIIe siècle, qui se trouve à la bibliothèque impériale. Voici la complainte du monarque oublié dans un donjon d'Autriche par tous ses sujets excepté par son fidèle Blondel :

I.

Nul captif ne dira sa situation sans se montrer malheureux. Mais, pour se consoler, il peut faire une chanson. Beaucoup d'amis j'ai, mais pauvres sont leurs dons. Ils se déshonoreront si, pour une rançon, je suis deux hivers prisonnier (1).

(1)

TEXTE FRANÇAIS.	TEXTE ROMAN.
Jà nus hons pris ne dirat sa raison	Jà nul hom pres nou dira sa razon
Adroitement s'ansi com dolans hons,	Adrechamen, si com hom dolens non:
Mais par confort peut-il faire chanson.	Mas per conort deu ham faire canson.
Moult ai d'amins, mais povre sont li don.	Po n'ai d'amics, mas paure son li don.
Honte en auront si por ma rençon	Ancta lur es et per ma rezenzon
Suix ces II yvers pris,	Soi, sa dos yvers pres.
etc.	etc.

Digitized by Google

II.

Ils savent bien, mes hommes, mes barons, anglais, normands, poitevins et gascons, que je n'eus si pauvre compagnon que j'aie laissé pour finance en prison. Je ne le dis sous forme de blâme; mais encore suis-je prisonnier.

III.

Il est aisé de voir, certes, qu'un mort ou qu'un captif n'ont ni amis, ni parents, car on les oublie pour une question d'or et d'argent. C'est honteux pour moi, mais bien plus pour ma gent, qui après ma mort aura mérité des reproches amers si je suis longtemps prisonnier.

IV.

Ce n'est pas étrange si j'ai le cœur dolent, car mes vassaux tiennent ma terre en souffrance. S'ils se remémoraient les serments échangés, je ne devrais pas être longtemps prisonnier.

V.

Mes compagnons que j'aimais et que j'aime, ceux de Cahors et ceux du Perche, d'après une nouvelle, ne sont point dévoués. Jamais envers eux je ne fus félon ni hautain; s'ils me guerroient, c'est une lâcheté tant que je serai prisonnier.

VI.

Ils savent bien les Angevins, les Tourangeaux et les bacheliers, qui sont forts et libres, que je suis retenu loin d'eux par des mains ennemies. Ils pourraient m'aider, mais ils n'y voient aucun intérêt. De belles armes pourraient venger mes plaintes; pourtant, je suis prisonnier.

VII.

Comtesse, ma sœur, votre souverain dans les fers prie Dieu qui l'a fait captif de veiller sur vous et d'entendre ses vœux, qui ne sont pas pour celle de Chartres, la mère de Louis.

J. NOULENS.

Digitized by Google

EMILIUS MAGNUS ARBORIUS

ET LES RHÉTEURS AQUITAINS AU IVe SIÈCLE.

I. De la littérature au IVe siècle ; importance des Rhéteurs. — II. Origine d'Arborius ; son aïeul Argicius ; son père Céc. Arborius ; sa mère Emilia Corinthia ; ses sœurs.

I.

En poursuivant dans tous les textes historiques les témoignages qui touchent de près ou de loin au développement de la culture intellectuelle en Novempopulanie, on se voit menacé, au milieu d'une période des plus intéressantes et des plus étudiées, d'un vide absolu, d'une obscurité complète. Avec le secours des historiens seuls, le chapitre d'histoire littéraire que j'entreprends eût été parfaitement impossible; le nom même inscrit en tête de cette étude, quoiqu'il ait son importance historique, n'est connu que par les vers d'un bel esprit de Bordeaux. On peut faire peu de cas de la poésie d'Ausone; mais, le hasard, qui a conservé ses œuvres, s'il n'a pas servi considérablement les intérêts de l'art littéraire, est assurément très heureux pour l'histoire.

Cette étude embrasse au moins la moitié de notre bilan littéraire dans cette période si remarquable par les trois spectacles qu'elle présente à peu près simultanément : la Société chrétienne, vieille de trois siècles de secret et de proscription, s'organise enfin au grand jour de la liberté; le génie latin, affaibli par sa dispersion, par le poids de la puissance et de la richesse, par la satiété du sang et des plaisirs, n'enfante plus ni de fortes intelligences, ni de grands caractères; les barbares, qui s'agitaient depuis Auguste au-delà des limites de l'Empire, sentent tomber d'elles-mêmes les barrières qui leur en défendaient l'entrée. Dans un tel mouvement, il y eut sans doute de grands hommes et de grandes œuvres: mais ce ne fut pas le génie de la vieille Rome qui les produisit. Tout ce qui se fit de grand au IVe siècle naquit de l'inspiration chrétienne. L'Eglise, après avoir usé les armes matérielles des bourreaux, eut à soutenir une lutte plus dangereuse contre les attaques de la raison indocile. L'esprit dialectique de l'antique philosophie détruisait par une analyse acharnée le mystère essentiel du christianisme, dans

Digitized by Google

l'hérésie d'Arius; en attendant que l'esprit étroitement pratique et humain des enfants du Nord attaquât, par l'hérésie de Pélage, le principe surnaturel de la vie chrétienne; en même temps, le génie romain, respirant encore dans Symmaque et dans quelques autres héritiers des vieilles races patriciennes, attribuait à l'oubli des dieux du capitole les calamités de l'Empire agonisant. Tous ces égarements de l'esprit humain rappellent les travaux merveilleux de ces champions de la foi chrétienne : Hilaire de Poitiers, Ambroise, Augustin, car nous ne parlons que de l'Occident. Ces controverses ont, sans doute, à quelque degré, occupé les intelligences dans notre pays; mais il est impossible de retrouver la trace de ces travaux oubliés, sauf quelques souvenirs de l'arianisme. Un évêque d'Agen, S. Phébade, s'est fait un nom glorieux dans la défaite de ce redoutable ennemi. Une autre négation religieuse est née dans notre pays : c'est l'hérésie de Vigilantius, qu'un critique protestant appelait l'année dernière le réformateur des Pyrénées; hérésie née de cet esprit sceptique et positif qui n'est pas tout à fait étranger au caractère gascon.

Les autres luttes religieuses de ce siècle n'ont pas laissé de trace dans notre histoire littéraire; il est même probable qu'elles n'ont guère occupé chez nous la plupart des esprits cultivés. Que faisaient donc, dans ce beau pays, d'où elles n'ont jamais été absentes, les intelligences ouvertes au souffle des idées et susceptibles de toutes les formes d'éducation ? La vie active en absorbait un bon nombre; la vie religieuse s'y manifestait par des vocations saintes, où se combinaient presque toujours le recueillement et l'action. Mais il restait une large place pour les exercices de l'esprit. Chez beaucoup d'hommes, le sens littéraire se développait par des études consciencieuses, tantôt comme une satisfaction personnelle sans but ultérieur, tantôt comme une faculté subsidiaire utile à la poursuite des charges et des richesses. Dans tous les cas, langage de convention, vers sans poésie, discours sans éloquence : telle est à peu près la littérature des rhéteurs. Elle ne pouvait pas même être autre chose.

Il n'y avait plus de poésie. La foi chrétienne, dépositaire des trésors de la poésie à venir, n'était pas une source littéraire pour la classe instruite, qui tendait aux honneurs, dans un gouvernement dont les formes extérieures portaient encore partout l'empreinte du paganisme. Quant aux âmes religieuses, la foi leur apparaissait, en ces temps de dangers, par son côté militant. La poésie s'inspirera-t-elle du paganisme? Le paganisme n'est pas mort, bien loin de là; il vit par des formalités ex-

Digitized by Google

térieures, enracinées dans la vie de famille et dans la vie sociale, et par ce culte des sens, qui lui assure, dans les honteuses profondeurs de l'âme humaine, un sanctuaire indestructible. Mais ces deux choses, évidemment, ne sont pas la vraie poésie. Le domaine naturel de l'âme ouvre-t-il au IVe siècle d'autres sources de poésie? Les intelligences ne se tournent plus aux grandes choses; les passions même s'énervent dans les recherches d'un luxe insensé; les caractères s'applatissent sous un joug porté avec l'indifférence d'une longue habitude; tous les ressorts des âmes sont usés; l'idée même de patrie a péri chez des peuples trop vieux, dont les différences s'effacent de jour en jour dans l'uniformité maussade d'une administration compliquée, dont le centre n'attire plus cette primitive affection des étrangers revêtus du titre de : *Citoyens romains* (1). Le génie, le talent même, quelquefois, peuvent triompher de ces difficultés, et produire, malgré la saison, sinon une œuvre à la fois brillante et solide, pareille à un arbre vigoureux couvert de verdure, de fleurs et de fruits, du moins quelque création d'un ordre inférieur, dont les grâces frêles se colorent d'un rayon affaibli de la muse. Encore cet heureux phénomène était-il à peu près impossible. Ce n'était pas seulement l'inspiration et l'écho qui manquait, c'était même l'instrument. La langue latine, en se transformant, non pas encore par l'oubli des formes et des procédés grammaticaux, mais par tout un système de raffinement analytique, d'abstraction outrée, d'importations inutiles qu'il n'est pas de mon sujet de montrer ici, était devenue tout ce qu'on peut imaginer de plus anti-poétique. Une langue incomplète et indécise, maniée par un homme de génie, devient une grande langue; tel l'italien de Dante. Une langue surchargée, par un long et irrémédiable usage, d'éléments pédantesques, est un instrument qu'il faut briser tout à fait pour retrouver dans ses débris les principes d'une langue nouvelle propice à l'inspiration. Et le temps seul devait briser la langue des Sénèque.

Donc, la vraie poésie était impossible. La véritable éloquence ne l'était guère moins, précisément pour les mêmes causes. Et puis, l'éloquence profane n'avait plus ni sujet à traiter, ni auditoire à émouvoir. Il n'y avait pas de vie publique; la machine gouvernementale jouait par des ressorts matériels étrangers à la pensée et aux nobles instincts; la tribune aux harangues s'était tue après avoir offert pour dernier

(1) Sur la valeur de ce titre, dans l'Empire en décadence, voyez surtout ALBERT DE BROGLIE, *l'Eglise et l'Empire romain* au IVe siècle, tome I, p. 25 et suiv.

Digitized by Google

spectacle à Rome épouvantée la tête coupée de Cicéron; le peuple romain sevré des solennelles discussions du forum, et façonné au joug, ne demandait plus que du pain et le sang des gladiateurs, double pâture que la générosité des Césars ne lui refusait guère; la parole humaine n'avait gardé que la liberté de l'adulation : les panégyristes sont les seuls orateurs de l'Empire.

Il n'y avait donc à l'époque qui nous occupe, soit chez nous, soit ailleurs, ni orateurs ni poètes dignes de ce nom. Pourtant, les instincts qui font vivre dans des temps plus heureux ces muses divines existaient encore et trouvaient un emploi. Ce besoin de culture intellectuelle, cette soif de travail poétique, cet irrésistible flux de faconde ibérienne et garonnaise produisirent nos rhéteurs et leurs œuvres : œuvres de décadence où le travail est tout, la matière presque rien; où la patience, l'usage, le métier élèvent souvent la médiocrité au niveau d'un sérieux talent mal servi par son outil.

Si la littérature des rhéteurs n'est rien au point de vue de l'art pur; si elle doit être négligée tout naturellement par un appréciateur délicat qui ne s'arrête qu'aux œuvres où toutes les conditions du beau se sont trouvées réalisées par l'heureuse rencontre d'un grand talent et d'un grand siècle, cette littérature a un vif intérêt pour le penseur et l'historien qui aiment à suivre l'intelligence, non-seulement dans les élans de sa force juvénile et dans les fructueux efforts de sa maturité, mais encore dans les bégaiements de son berceau et dans les exercices sans but de sa décrépitude, dans ses périodes de formation et de défaillance. Je ne m'arrête même pas au point de vue de l'histoire ordinaire, de l'*histoire bataille,* comme parle ce bon Monteil. Encore, dans les complications politiques du IVe siècle, un rhéteur pouvait-il, moyennant chance heureuse, faire par le monde une assez brillante figure. Du temps de Juvénal, les caprices de la fortune transformèrent quelquefois un rhéteur en consul :

Si fortuna volet, fies de rhetore consul;

A l'époque où nous sommes, merveilleux progrès de la décadence ! un rhéteur pouvait devenir empereur et Dieu. On en vit des exemples. Parmi ceux qui n'arrivèrent ni au trône, ni à l'apothéose, beaucoup jouirent de la faveur des maîtres du monde, comme notre Arborius.

Je ne veux parler que de l'importance littéraire des rhéteurs. Il fallait (je le disais tout à l'heure), pour l'intérêt des lettres, que le temps usâ la langue latine et en dispersât les débris, qui, revivant dans des orga-

Digitized by Google

nismes nouveaux, suivissent encore avec docilité les impulsions du génie. L'action lente du temps ne fut pas seule à opérer cette désirable décomposition. Les Barbares étaient faits, ce semble, pour broyer brutalement, avec l'organisation entière de l'empire romain, la langue savamment synthétique de Cicéron et de Virgile, cette merveilleuse manifestation du génie laborieux et dominateur de la race latine. Mais il est difficile que la civilisation cède tout entière à la barbarie. Les farouches vainqueurs se résignèrent souvent à adopter la langue comme la législation de leurs vaincus. Bienfaisante disposition de la Providence, qui sauva de la sorte, non pas précisément la langue latine, mais les admirables travaux qu'elle avait produits dans les lettres et dans le droit! Qui garda, pendant la décadence, les traditions de l'art? Ce furent les rhéteurs. Ils transmirent les œuvres de la civilisation aux enfants de la nature, conviés pour la première fois à ses bienfaits. Ils expliquèrent aux dures intelligences du Nord les sept arts libéraux, avec toutes les subtilités produites par la radoteuse rhétorique d'un peuple vieilli. Mais, plus l'enseignement des rhéteurs a été minutieux et didactique, mieux il a rempli sa mission, quoique leurs œuvres n'y aient gagné aucun mérite intrinsèque.

Du reste, au point où nous sommes, leur histoire et leurs ouvrages sont encore assez attachants. Ils jouent un rôle dans l'Empire; ils imitent avec quelque dextérité les grands modèles; ils parlent la langue du siècle d'Auguste, autrement accentuée, bien ridée même, mais parfaitement reconnaissable.

Dans le clos novempopulanien, où il faut bien savoir nous restreindre, après ces considérations, un peu trop vastes peut-être, les noms n'abonderont pas. Il faut le dire, au IVe siècle comme aujourd'hui, les villes novempopulaniennes sont tributaires de deux cités voisines de nos frontières, Toulouse et Bordeaux. Mais si elles reçoivent de ces deux villes, elles leur donnent aussi. Parmi les rhéteurs aquitains dont l'histoire a conservé le nom et l'origine, trois appartiennent par la naissance à notre pays: Arborius, de Dax; Axius-Paulus, de Bigorre, et Staphylius, d'Auch. Le premier étant le seul dont l'histoire soit quelque peu connue et touchant d'ailleurs par plusieurs points à l'enseignement de Bordeaux et de Toulouse, qui doit remplir une partie de mon cadre, servira de centre à cette étude.

II.

Le rhéteur Arborius est aquitain par sa mère et par sa patrie, mais son père n'appartenait pas à nos contrées. Pour trouver l'origine de sa

Digitized by Google

famille, il faut reculer jusqu'à l'an 267, et nous transporter chez les Edouens, en pleine celtique.

Les *Ædui*, peuple nombreux et puissant, dont la capitale Bibracte avait pris sous la domination impériale le nom d'Augustodunum (Autun), conservaient, malgré la conquête, des instincts indépendants et le sentiment de leur force. Au milieu des troubles qu'amena souvent, dans le troisième siècle, l'incertitude de l'ordre de succession à l'Empire, ils se distinguèrent entre tous les Gaulois par leur ardeur guerrière et leur esprit de parti. Il est vrai, des hommes parurent alors autour d'eux qui méritaient d'exciter leur enthousiasme; un historien a pu dire que jamais notre patrie n'a produit tant de héros que sous le règne de Gallien (260-267), avant la guerre contre les Anglais sous Charles VII (1). Quoi qu'il en soit, ces hommes remarquables s'étaient faits les rivaux des empereurs eux-mêmes. Posthumus, lieutenant de Valérien, et vainqueur des Germains, sous le règne suivant, ne craignit pas de se faire proclamer Auguste; il justifia son usurpation aux yeux de ses peuples par des traits éclatants de courage et de sagesse. Après avoir vaincu et réduit à l'inaction l'empereur Gallien, cet heureux parvenu périt dans une victoire qu'il remporta contre son rival Lollianus (2). C'était en 267; il régnait depuis sept ans. La Gaule ne revint pas sitôt à Gallien; elle se vit tirée à quatre chevaux par ces soldats ambitieux qne les historiens ont nommés tyrans: Lollianus, Marius, Tetricus, Victorinus. Ce dernier resta, au bout de quelques mois, seul maître de la souveraine puissance.

Il serait long de rechercher quel parti prirent, soit les Eduens en général, soit les principaux d'entre eux, dans ces luttes croisées dont l'histoire n'a même jamais été traitée avec exactitude. Le fait est que le lendemain de la victoire de Victorinus fut un jour de proscription et d'exil pour plusieurs des plus riches et des plus puissants habitants de la contrée. Parmi ces victimes de la guerre civile se trouvait un vieillard nommé Argicius qui se dirigea vers la Novempopulanie avec son fils Cecilius Argicius Arborius (3). Ils vinrent se fixer sur le territoire

(1) Crevier, *Hist. des Empereurs*, livre xxvi.

(2) D'autres écrivent *Lælianus*. D'autres distinguent *Lollianus* de *Lælianus*. Tillemont va plus loin : il décompose *Lælianus* en deux personnages distincts, dont le nom aurait été corrompu par les copistes : *L. OElianus*, et *A. OElianus*. Je ne note cette singulière synonymie que pour faire comprendre l'embrouillement désespérant de cet épisode historique.

(3) D. M. Ausonii *parentalia*. iv.—C'est aux *parentales* et aux *professeurs* d'Ausone que je dois tous les détails biographiques que je ne promets pas d'appuyer toujours par des renvois spéciaux.

Digitized by Google

des Tarbelles qui occupaient un des premiers rangs parmi les neuf peuples aquitains. Leur capitale, d'après une conjecture d'Oyhenart, appuyée par Marca et par Walkenaer, aurait même donné son nom à l'Aquitaine; elle se nommait *Aquæ Augustæ* ou *Aquæ Tarbellicæ*. Cette dénomination, due à des eaux thermales dont l'antique réputation a peut-être baissé avec le temps, subsiste encore dans le nom actuel de Dax, corruption toute récente de la véritable orthographe d'Acqs. Rien ne prouve qu'Argicius et Arborius se soient établis dans ce chef-lieu : le territoire des Tarbelles était fort étendu; il comprenait, outre l'ancien évêché de Dax, tout le pays de Soule, jusqu'au pied des Pyrénées (1).

Nous ne savons plus rien du vieil Argicius. Quelques savants ont voulu en faire un rhéteur; mais c'est une assertion absolument dénuée de preuves. On a eu tort de lui attribuer un opuscule grammatical dû à un certain Agrétius : *De l'Orthographe, de la Propriété et de la Différence des mots*, travail dont les Bénédictins parlent avec quelque estime, et qu'un littérateur moderne s'est donné la peine de traduire(2).

Cécilius Arborius n'avait sauvé du naufrage de sa fortune que des ressources bien précaires; seul, sans parents, sans amis, il se vit obligé pour vivre d'user d'industrie. Il montra les mathématiques à la jeunesse de la contrée; mais la science seule ne l'aurait pas fait subsister. Il se mêla, quoiqu'en cachette, d'astrologie, sans doute aussi de médecine, et donna des consultations. Il venait de loin; on crut volontiers à ses lumières. Quels qu'aient été ses succès, il n'attendit pas la richesse pour entrer en ménage. Il ne tarda pas à jeter les yeux sur une jeune tarbellienne née dans la pauvreté, et dont le nom même semble assez indiquer une origine servile : Emilia Corinthia. Les esclaves portaient assez habituellement, la littérature et l'épigraphie en donnent des preuves innombrables, le nom des contrées ou des villes grecques ou orientales d'où on les avait tirés. Le teint basané de la pauvre fille lui avait valu le surnom de *Maura* qu'elle porta toujours. Du reste, favorisant les goûts laborieux et économes de son mari, elle l'aida à acquérir peu à peu une honnête aisance. Le poète Ausone, son petit-fils, lui a consacré une de ses parentales que je citerai. Les distiques d'Ausone ne sont

(1) Sur tous ces détails géographiques, voyez Walkenaer. *Géographie ancienne des Gaules*, tome I, p. 295.

(2) *De Orthagraphia, et Proprietate, et Differentia sermonis.* Dans le recueil de Putsch. vers la page 2200, trad. par E.-F. Corpet, *OEuvres d'Ausone*, ed. Panckoucke, tome I, p. 392. Voyez les Bénédictins, *Hist. littér. de la France*, tome I, partie IIe, p. 202.

Digitized by Google

pas merveilleux; le lecteur voudra bien être indulgent pour des quatrains qui valent moins encore :

Æmilia Corinthia Maura, mon aïeule.

Lyre pieuse, vibre encore
Pour ma bonne aïeule Maura!
Son teint halé lui procura
Ce plaisant sobriquet de Maure...

Malgré cette sombre couleur,
Jouet de ses jeunes compagnes,
Son âme égalait en blancheur
La neige des hautes montagnes.

Modérant ses moindres désirs,
Toujours loin des siens et loin d'elle
Elle bannit des faux plaisirs
La coupe enivrante et cruelle.

Quand je quittai, gai nourrisson,
Mon berceau, l'aile maternelle,
Tout enfant, je trouvai chez elle
Tendre amour et grave raison.

A sa mémoire j'ai dû rendre
Cet hommage mélodieux :
A votre tour, Manes pieux,
Donnez le repos à sa cendre ! (1)

Cécilius Arborius et Emilia eurent quatre enfants : un fils, Emilius Magnus Arborius, objet principal de cette étude, et trois filles : Hilaria, Dryadia et Eonia.

Emilia Hilaria fut peut-être l'aînée de la famille. Son éducation et son caractère semblent le reflet des habitudes austères d'une maison encore assiégée par la gêne. La nature l'avait préparée à ce rôle grave et actif. Sa grâce enfantine offrait quelque chose de mâle et de dur; dès le berceau, son visage ne reflétait jamais la moindre tristesse; sa constante hilarité lui attira dès lors le surnom masculin d'Hilarius. Elle ne se plut jamais dans la compagnie des jeunes filles, et ne rechercha d'autres joies que les occupations du ménage. Son père favorisa ses goûts virils et lui procura des connaissances pratiques assez étendues en médecine. Hilaria se voua à la virginité. Dans beaucoup de familles chrétiennes, des jeunes filles se consacraient à Dieu par cet

(1) F.-D.-M. Ausonii parental V.

Digitized by Google

engagement. Elles restaient ensuite chez leurs parents en gardant toujours, soit l'habit brun qu'elles avaient revêtu elles-mêmes, soit le voile reçu des mains de l'évêque en présence du peuple dans quelque fête solennelle. La mortification et le travail étaient les gardiens de leur virginité qui s'associait souvent à une honnête industrie et à la possession de quelques biens (1). Fille d'un astrologue, d'un homme resté peut-être attaché aux pratiques et aux croyances païennes, ou du moins chrétien fort tiède, la pieuse Hilaria exerça la médecine. Elle mena d'ailleurs toujours, au témoignage d'Ausone, son neveu, la vie édifiante qui convient à une *vierge vouée*, et garda sa chasteté jusqu'à sa mort, à l'âge de soixante-trois ans :

Quique œvi fini, ipse pudicitiæ (2).

Emilia Dryadia, sa sœur, ne lui ressembla en aucune manière. Elle était sur le point de se marier, lorsqu'elle mourut subitement à la fleur de l'âge. Ausone a consacré à sa mémoire une parentale qui n'est pas sans grâce dans le texte :

Emilia Dryadia, ma tante maternelle.

Dryadia, que je t'adresse
Larmes et chants !
Tu me montras tant de tendresse
Si peu de temps !

Le joyeux hymen te prépare
Flammes et fleurs;
Mais, sans pitié, la mort barbare
Les change en pleurs!

O malheur! ton lit d'hyménée,
Rêve si beau!
Dans une funèbre journée
Devient tombeau !

Tu te formais un cœur de mère
En m'embrassant.
Moi, je te pleure, âme si chère,
Comme un enfant! (3)

La troisième fille de Cécilius Arborius fut Emilia Eonia, que nous retrouverons plus tard.

Léonce COUTURE.

(*La suite prochainement*).

(1) Voyez Fleury. *Mœurs des Chrétiens*, xxvi, xxvii; — Bergier, art. *Vierge*, dans l'Encyclopédie-Diderot ou dans son *Dict. théol.*
(2) Auson. Parent, vi.
(3) Auson. Parent, xxv.

Digitized by Google

LA PUISSANCE CONSULAIRE A CONDOM.

1er ARTICLE.

Les résultats amenés par la Révolution ont été si grandioses qu'on a en quelque sorte oublié ce qu'avaient fait les siècles passés pour n'admirer que celui qui avait achevé l'œuvre; comme si les hommes qui ont commencé l'édifice n'avaient pas autant de droit à la reconnaissance que ceux qui y ont apporté la dernière pierre. C'est à peine si l'on a reconnu l'influence du XVIe siècle et de la Réforme; quant au moyen-âge, il a été complètement mis de côté. La nullité des époques antérieures à la Renaissance a été, en effet, admise comme une vérité; l'histoire générale ne s'est pas rappelé que si la Révolution de 89 avait seule réussi, bien d'autres, cependant, avant elle, avaient défendu, avaient tenté de reconquérir l'affranchissement du peuple et la légitimité de ses droits, et qu'elle devait hommage à ces précurseurs. Les annales des provinces et celles des villes pourront seules subvenir à ces lacunes, et il ne faut pas les négliger, car c'est l'histoire du peuple, et chaque cité se doit à elle-même de dire ce qu'elle fut autrefois, de raconter aux fils ce que firent leurs pères.

Il est des villes en apparence bien modestes et dont le passé est plein de noblesse et de gloire. Condom est de ce nombre; bien calme aujourd'hui, il a été une époque où elle a été agitée par de violentes passions, éprouvée par d'étranges vicissitudes. Fondée par les Gascons, longtemps elle conserva leur caractère âpre et fier, leurs institutions et leurs mœurs; quant à son indépendance, elle n'y renonça jamais, et lorsque l'abbaye, devenue puissante, voulut s'emparer de la domination et commander en maîtresse absolue, l'esprit national se révolta, et dès lors une

Digitized by Google

lutte acharnée s'engagea entre le seigneur et le peuple représenté par les consuls.

Les Gascons, par un capitulaire de Louis le Débonnaire (816), avaient obtenu d'immenses priviléges dont jouissaient par conséquent les Condomois, quand l'abbé parvint à usurper la justice et à empiéter sur les droits des habitants. Louis le Gros, vers l'an 900, ayant rendu les fiefs héréditaires, Hugues Sance ou Sanche, fils de Gerubaut, évêque de Bazas et d'Agen, devint abbé du monastère fondé à Condom par son aïeule, Honorette, femme de Garcias le Courbé, duc d'Aquitaine. Il était donc à la fois évêque et seigneur, et c'est ce titre de leur premier abbé que les moines ont voulu conserver, au détriment de la ville, et qui a été l'origine de toutes les contestations, de toutes les discordes qui surgirent par la suite.

Les habitants ne se soumirent jamais que lorsqu'ils y furent contraints. En 1210, une sentence, prononcée par un abbé de Cîteaux, condamna les Condomois qui se refusaient à l'obéissance. Elle demeura sans effet; une deuxième sentence ne fut pas plus écoutée que la première; il fallut que deux seigneurs laïques, l'Archevêque de Bordeaux, l'Evêque d'Agen et Simon de Montfort intervinssent pour faire reconnaître la suprématie de l'abbé. Ils signèrent, en 1212, à Pamiers, une sentence qui existe encore, mais qui est égarée (1). Elle ne put toutefois empêcher l'opposition qui sans cesse s'élevait contre les projets de l'abbé; le parti populaire avait même probablement triomphé, lorsque Amanieu d'Albret, abbé du monastère de St-Pierre de Condom, eut recours à une puissance qui alors faisait trembler les plus forts, les plus redoutés.

(1) La seule clause de cette sentence qui me soit connue est celle qui dit que, lorsque quelqu'un meurt à Condom, le plus bel habit du défunt appartient à l'abbé.

Digitized by Google

Le Condomois appartenait au comte de Toulouse, époux de Jeanne, à qui son frère Richard d'Angleterre avait donné l'Agenais. C'était l'époque où Raymond, cité au Concile de Bourges, y était déclaré hérétique, excommunié, et comme tel dépouillé de ses biens. L'intervention de l'Eglise dans les affaires des Condomois était donc toute naturelle; Amanieu prit pour arbitre Pierre de Colmieu (Petrus de Colomedio), qui plus tard devint évêque de Rouen; Pierre, vice-gérant du cardinal Saint-Ange, légat du pape, écouta les plaintes d'Amanieu et rendit à Confolens, en 1227, une sentence arbitrale toute favorable à l'abbaye.

Les habitants qui avaient fondé la ville avant que l'abbaye ne le fût, qui avaient à leurs frais construit leurs murailles et leurs remparts, qui nommaient eux-mêmes leurs magistrats et qui se jugeaient entr'eux comme pairs et concitoyens, se virent dépouillés de tous leurs droits par un arbitre qu'ils n'avaient pas appelé, qu'ils n'avaient pas même accepté. L'abbé put dès ce moment, grâce à cette sentence :

1° Avoir les clés;

2° Etablir des viguiers ou vicaires (vicarii) et des consuls ou donner au moins son consentement à leur élection;

3° Rendre et faire publier des ordonnances;

4° Punir, lever des taxes, contraindre ceux qui les devaient;

5° Faire plaider devant lui ou devant son représentant;

6° Empêcher qu'il ne s'établît aucune coûtume sans son consentement;

7° Obliger les consuls à se servir de son sceau;

8° Approuver la nomination du maire;

9° Prendre les lods des ventes faites même à des parents;

Digitized by Google

10° Lever des péages aux portes;
11° Avoir des soldats et des hommes dans la ville.
Innocent IV confirme cette sentence en 1246.

E. ANDRÉOLI.

Toulouse, le 12 mai 1858.

A M. J. Noulens, Directeur de la REVUE D'AQUITAINE.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Permettez-moi de vous adresser, pour paraître dans la *Revue* que vous dirigez, de courtes notes bibliographiques, que me semblent réclamer deux articles parus dans votre excellente publication.

La première note sera relative à un recueil de Noëls de J.-G. d'Astros, ouvrage que j'ai cité dans les pages que j'ai consacrées à ce poète dans la *Revue de l'Académie de Toulouse* (1), et dont j'ai tiré le charmant *Noël à boire* si favorablement accueilli par les amis de nos vieux patois et de notre vieille, trop vieille gaîté gauloise. A la vérité, j'en ai abrégé le titre, afin de ne pas avoir à interrompre le fil de mon caquetage sur les poètes du midi de la France, me proposant de produire *in extenso*, dans un chapitre final, les titres de tous les ouvrages qui ont été écrits dans nos patois, et de former ainsi un vaste répertoire de bibliographie qui, je l'espère, laissera peu à désirer.

En attendant, voici le titre du recueil de Noëls de d'Astros : *Lou trimfe des noüèls gascous, per J.-G.* DASTROS, *caperan de St-Cla de Loumagno. Imprimadis pél prumè cop en l'annado milo siès cens quaranto trés, è reimprimadis de fresc chèz Guillemette, à la gran Carrèro, dabant la Glèyso de S. Roumo.*

Sans nous arrêter à faire remarquer ce qu'offre d'hybride ce patois mélangé de gascon et de toulousain, toujours est-il que le livret fort rare n'en existe pas moins, que d'Astros en est l'auteur, qu'une première édition avait déjà paru en 1643, date de la plus ancienne édition connue de *Lou trimfe de la lengouo gascouo*, ouvrage publié, par conséquent, bien antérieurement à 1680, ainsi que le croit M. L. Couture.

(1) Tome IV, p. 38 et suiv. Janvier 1857.

Digitized by Google

J'ai lieu d'espérer que ni le spirituel auteur de *Un vieux Noël* (1), ni M. L. Couture, qui vient de reprendre son étude sur d'Astros, n'auront plus désormais de doutes à émettre au sujet des noëls gascons que nous avions signalés.

Ma deuxième note a trait à un ouvrage rarissime, que j'ai aussi cité le premier sans en donner toutefois le titre patois, n'ayant pas d'emprunt à lui faire, à cause de son peu de valeur littéraire. Je veux parler de *La scolo deou chrestian idiot, ou petit cathechisme gascoun, heyt en rithme, per J. G. d'Astros, caperan de St-Cla de Loumagno, en diocese de Leitoure, à Toulouse par I. Boude*, 1645, in-12. M. L. Couture ne connaissait pas, comme il le dit lui-même, ce livre, lorsqu'il a publié sa première étude sur d'Astros dans la *Revue d'Aquitaine*, livr. du 15 juin 1856. C'est notre article sur le même poète, publié dans la *Revue de l'Académie de Toulouse* (2), qui, nous le pensons, le lui aura révélé. Depuis, il l'a connu, et s'en est servi, en rapportant le titre, et en citant quelques passages. Mais il n'en est pas moins vrai que nous l'avions signalé avant lui à l'attention des biographes et des linguistes, d'après l'exemplaire unique de la bibliothèque publique de la ville de Toulouse. Veuillez me permettre de citer, pour appuyer mon dire, quelques phrases de mon travail :

« Nous avons de lui (de J.-G. d'Astros) deux poèmes didactiques. » .....Ce sont les plaidoyers des quatre saisons de l'année et des quatre éléments, prononcés devant un berger de St-Clar-de-Lomagne, qu'ils ont pris pour juge. En dehors de cette œuvre capitale, nous connaissons de d'Astros une ode à la louange de Goudelin, qui lui mérita une gracieuse réponse du poète de Toulouse ; un recueil de Noëls *et un Catéchisme très abrégé, mis en rimes pour en rendre la récitation facile aux plus simples parmi le peuple. Ce dernier ouvrage, aujourd'hui fort rare, rappelle avec les Noëls, que d'Astros était prêtre* (3). »

Voilà bien et dûment *la scolo deou chrestian idiot*, le catéchisme rimé de l'abbé d'Astros, non-seulement indiqué par nous, mais encore suffisamment apprécié. Toutefois, je suis revenu sur le peu de valeur littéraire du catéchisme à la page 43 du recueil précité.

Il ne sera donc pas besoin d'insister davantage sur ce petit fait de découverte bibliographique, laquelle, vaille que vaille, nous revient de droit.

(1) *Revue d'Aquitaine*, 20 janvier 1858.
(2) Livraison du 31 janvier 1857.
(3) *Rev. de l'Ac. de Toulouse*, l. c. t. IV, pag. 39.

Digitized by Google

Notre troisième note nous met complètement à l'aise vis-à-vis de M. L. Couture. Votre zélé et savant collaborateur se demande dans sa nouvelle étude sur d'Astros (1) si le poète de Lagarde, au lieu d'avoir été, comme le veut la tradition orale, vicaire de St-Clar, ne fut pas plutôt chapelain de Notre-Dame de Tudet? Tout considéré, il peut avoir été l'un et l'autre, mais nous ne le savons pas exactement. De la supposition que M. l'abbé d'Astros avait bien pu être chapelain de N.-D. de Tudet, M. L. Couture prend texte pour nous dire un mot de cette église consacrée à la Vierge Marie, dans le but, dit-il, de donner l'éveil à quelque curieux qui pourra l'aider à retrouver une notice publiée avant la Révolution sur la chapelle vénérée (2).

Je suis heureux de pouvoir révéler à M. L. Couture ce qu'on n'a pu « découvrir en mille endroits, » je lui emprunte son expression : Je possède le bouquin par lui demandé !!! Il est intitulé :

Histoire abrégée de la dévote chapelle de Notre-Dame de Protection ou de Tudet, dans le vicomté de Loumaigne, diocèse de Lectoure. A Toulouse, chez G. Robert, maître ès-arts et imprimeur, rue Ste-Ursule. — in-12 de 95 pages.

A la page 55, on trouve un deuxième titre ainsi conçu : *Manière de faire saintement le pèlerinage de Notre-Dame de Protection ou de Tudet, dans le diocèse de Lectoure*, seconde édition corrigée. A Toulouse, chez G. Robert, maître ès-arts et imprimeur, rue Ste-Ursule.

Cette seconde partie a été probablement ajoutée à des exemplaires de la première impression, dont on aura continué la pagination. Elle est remplie par des cantiques français d'abord, jusqu'à la page 75, puis patois jusqu'à la fin. Ces dernières compositions sont écrites dans l'idiome gascon.

Il en est, au reste, de même de bon nombre de noëls du XVIIe siècle, que nous possédons imprimés, ce qui démontre, contrairement aux assertions trop généralisées de M. L. Couture, que ce genre de poésie religieuse, alors très en vogue, était tout aussi particulier à la Gascogne proprement dite qu'au Béarn, mais c'est là un sujet qui me conduirait trop loin en ce moment, et que je reprendrai un jour, si vous le jugez digne d'intéresser vos lecteurs et l'honneur de la littérature gasconne.

Veuillez, monsieur le directeur, agréer l'assurance de ma considération la plus distinguée.

LE Dr J.-B. NOULET.

(1) *Revue d'Aquitaine*, 2e année, liv. du 5 mai 1858, p. 562 et suiv.
(2) *Revue d'Aquitaine*, l. c., pp. 564 et 565.

Digitized by Google

Les Bains du Castéra-Verduzan (1).

L'une des plus jolies gravures de la quatrième édition du *Guide aux Eaux minérales*, de M. le docteur Constantin James, représente, dans un vallon que dominent des collines boisées, au milieu d'un parc planté de fleurs et de beaux arbres, l'établissement du Castéra-Verduzan, dans le département du Gers. C'est un des thermes autrefois célèbres du midi de la France, aujourd'hui oubliés. Tout est vogue en ce monde, le vrai mérite n'a pas toujours raison de la fantaisie; on allait se guérir à coup sûr au Castéra, et on s'en est retiré peu à peu pour aller s'amuser ailleurs.

Ce qui fait le mérite particulier du Castéra, c'est cette très rare et très remarquable rencontre de deux sources de natures complètement différentes, jaillissant tout à côté l'une de l'autre. L'une est sulfureuse, elle est surtout souveraine pour les gastralgies, les gastrites et les gravelles; l'autre est ferrugineuse et d'une grande efficacité dans les affections nerveuses, l'atonie et les maladies propres au sexe féminin.

On a surnommé Castéra le Vichy, le Seltz, le Contrexeville de nos contrées méridionales; il ne le cède en rien à ces sources fameuses, et M. Constantin James lui présage le retour de sa faveur d'autrefois.

C'est la station des malades qui recherchent une cure paisible : l'air y est vif et pur, le climat tempéré, on y satisfait à peu de frais aux besoins de la vie. Le Castéra-Verduzan n'aurait que bien peu d'efforts à faire, à notre avis, pour s'attirer de nouveau un peu de la vogue des eaux des Pyrénées, et un peu de l'affluence de nos thermes du centre. Pourquoi ne serait plus vrai, aujourd'hui, ce qu'en disaient, en 1772, le docteur Dulong, et, en 1775, le *Dictionnaire des Eaux minérales?*

« Je n'ay point trouvé d'eaux minérales qui ayent eu des » succès aussi fréquents que celles du Castéra... Ce sont les » plus généralement utiles et les plus précieuses du royaume. »

Nous aurons occasion de reparler de cet établissement intéressant.

(1) *Gazette des Eaux.*

Digitized by Google

OPPIDA DES LANDES.

Il existe dans la partie occidentale du département des Landes plusieurs mamelons artificiels, presque tous inconnus, la plupart se trouvant dans les endroits les moins fréquentés. Ignorant l'existence d'autres mamelons tout aussi remarquables, les écrivains qui se sont occupés de l'histoire de ce département n'en ont fait connaître qu'un seul, celui de Soustons — indiqué par M. Thore, page 51 de sa *Promenade*.

Chacun de ces mamelons est connu sous la dénomination de *Tuc de Lamothe*. En gascon *Tuc* est synonyme de *monticule* et *mothe* de *mamelon*. Leur construction offre, entr'eux, une ressemblance d'ensemble qui ne diffère que par l'étendue et les développements subordonnés à leur situation ou à leur importance. Généralement ils ont la forme d'un cône tronqué dont la base varie de 60 à 200 mètres et la hauteur de 15 à 30 mètres. Formés en partie par la nature, c'est le versant le plus perpendiculaire d'un vallon, la hauteur la plus dominante d'une localité, le lieu le plus isolé, le voisinage d'un ruisseau, d'une source abondante, d'un marais, l'intérieur de forêts épaisses et fourrées que l'on a choisi pour leurs établissements. L'accumulation des terres provenant de l'excavation, de très larges et de très profonds fossés extérieurs, l'exhaussement d'un parapet contournant le plateau, voilà, en résumé, la forme et la consistance des *Tucs-Lamothe*.

Les historiens landais et les géographes ont écrit que ces antiques monuments de l'Aquitaine étaient des *Tumulus*. La description des tombeaux élevés aux hommes célèbres chez les peuples encore dans l'enfance de l'art a une

Digitized by Google

telle analogie avec nos mamelons que l'on ne doit point s'étonner de cette opinion, d'ailleurs fort vraisemblable. On a également cru, avec assez de fondement dans les apparences, que c'était un ouvrage romain qui formait l'extrémité d'un vaste camp retranché destiné à protéger le pays contre les pirates ou établi au sein d'une population non encore entièrement soumise C'est ainsi que le mamelon de Soustons est signalé. Après une suite de découvertes, je me suis hasardé à dire erronées ces deux hypothèses, et à soumettre mon opinion à de plus compétents que moi.

Tous ces mamelons artificiels sont appelés *Tucs de Lamothe*. On en trouvera à Soustons, celui dont parle M. Thore, à Léon, à Levignacq, l'un des plus grands, des plus complets et des mieux conservés; à Arengosse, à Onesse-Laharie, à Mézos, à Aureilhan, à Ste-Eulalie-en-Born, à Labouhèyre, etc., car il est probable qu'il doit s'en trouver d'autres que je ne connais pas. Il y en a dit-on à Pouillon, à Ste-Colombe près St-Sever, à St-Etienne près Bayonne, et surtout à Lamothe (Gironde), là où la voie ferrée se bifurque sur la Teste et sur Bayonne.

Ils sont dans la tradition locale le sujet de la même légende : Le Tuc-Lamothe est un ancien château détruit par le Diable, et, en cette circonstance, maître Satan agissait comme aurait agi le plus grand saint du Paradis, puisque d'un coup de foudre il anéantissait la demeure, ou plutôt le repaire d'une dame, la châtelaine du lieu, qui se nourrissait de la chair des jeunes enfants de ses malheureux vassaux. Là, est enfoui un trésor, fruit des rapines de la noble dame; on en montre la place, et ce trésor, toujours l'éternel veau d'or, peut être enlevé au moyen de sortiléges connus seulement des magiciens. Le dimanche des Rameaux, ou pendant la messe ou pendant la procession, est surtout propice pour la réussite de la périlleuse entreprise. Lé-

Digitized by Google

gende, construction, situation, nom, tout prouve que les mamelons Lamothe ont eu la même origine et le même but.

Serait-ce des tumulus? leur forme extérieure prêterait à le croire de prime-abord. Mais il me paraît passablement étrange que, dans les temps réputés barbares, l'on eût autant multiplié et éparpillé les tombeaux distinctifs consacrés aux grands personnages d'alors. Veut-on attribuer les tumulus aux Romains ? autre problème à résoudre : pour quelle raison les Romains auraient-ils espacé leurs tombeaux d'honneur de dix à quinze kilomètres les uns des autres ?

Serait-ce les restes d'anciens camps retranchés ? cela semblerait encore probable; car Crassus ne conquit pas cette partie de la Gaule par la seule prise de la capitale des *Sotiates*, quoique l'une des plus fortes places du pays. Il dut, avant d'obtenir l'entière soumission des peuplades unies pour la cause commune,— la défense du sol national,—soutenir une suite non interrompue d'attaques partielles. Tout porte à admettre que le lieutenant de Jules César chercha, dans le but de garantir son armée, à établir des camps retranchés pour résister plus facilement aux escarmouches et aux continuels soulèvements des belliqueux Aquitains. Pourtant, malgré toutes ces apparences, telle ne devait pas non plus être la destination des mamelons Lamothe.

Les Aquitains, à l'approche de l'armée romaine, s'empressèrent de prendre leurs positions et de fortifier leurs camps. Intercepter les communications de leurs ennemis, leur couper les vivres, écraser ceux qui imprudemment s'éloignaient du gros de l'armée, se trouver partout pour les attaquer, les harceler, et quand les Romains prenaient l'offensive, sauter tout à coup dans leurs petits camps retranchés, telle devait être, telle était sans doute la tactique des

Digitized by Google

tribus isolées. Bien que les habitants des Landes, surtout les *Tarbelliens*, fussent réputés pour leur bravoure qui allait jusqu'à la témérité, forcés de lutter contre un ennemi nombreux et puissant, ils durent, profitant d'une expérience chèrement payée, joindre à leurs ouvrages les ressources de l'art. Ce serait donc les Aquitains qui auraient fortifié tous ces mamelons et nullement les Romains; ils furent faits contre les dominateurs et non pas par eux. Enfin, quoique ma supposition ne soit pas encore acceptée (1), je persiste à soutenir que les principaux mamelons, sinon tous, ne sont ni des tumulus, ni des extrémités de camps romains pour vastes qu'on les fasse, mais tout simplement des *Oppida*.

« Les Gaulois comptaient plusieurs espèces de villes fortifiées, que César, indifféremment, nomma *Oppida*. Les unes, placées sur quelque pointe de rocher, et autant que possible dans le voisinage d'une source, étaient défendues par l'escarpement naturel de leur site et par les murailles formées de gros quartiers de roches brutes amoncelées vers le point où l'escalade aurait été trop facile. Un double fossé entourait cette fortification grossière, dont l'intérieur ne renfermait aucun édifice, quoiqu'elle fût destinée à servir de refuge aux habitants et aux troupeaux d'un pays envahi. Ceux qui s'y retiraient s'y construisaient, sans doute, avec des matériaux emportés du dehors, des abris temporaires.

» Au nord et à l'ouest de la Gaule, parmi les tribus les plus sauvages de l'Armorique et de la Belgique, il n'existait pas de villes proprement dites; mais, sur quelques rochers défendus par les sables des grèves mobiles et par les flots de la marée quotidienne, sur quelque îlot solide, au milieu de marécages fangeux, dans la profondeur de quelque forêt épaisse et fourrée, se trouvaient des enclos ceints d'une pa-

(1) En 1849, mon opinion, que j'émis dans le *Réveil des Landes*, n'eut pas un grand succès.

Digitized by Google

lissade vivace d'arbres branchus, d'arbustes flexibles et de végétaux épineux, croisés dans tous les sens; c'étaient les refuges où, au premier cri de guerre, la population, qui n'était pas destinée à combattre, courait se renfermer avec ses troupeaux. Quelquefois, les guerriers, pressés par l'ennemi, s'y retiraient aussi; alors, le refuge devenait une citadelle, et la haie verdoyante un rempart inexpugnable. » — *Histoire de France*, par A. Hugo, tome I, page 34.

Nos *Oppida* ne sont pas en quartiers de roches, par la raison toute naturelle que nous n'avons pas de rochers; ce sont de grands mamelons construits en terre rapportée, tous baignés par un ruisseau, ou voisins d'une source abondante, situés de telle manière qu'au besoin la place pouvait facilement être défendue par une forte masse d'eau remplissant le fossé extérieur, véritable fossé de circonvallation. Cette particularité prouve que ce ne sont pas des *tumulus*. En effet, à quoi bon, pour les morts, le voisinage d'absolue nécessité d'une fontaine ou d'un ruisseau? Au contraire, les personnes et les troupeaux qui se réfugiaient dans les *Oppida* n'auraient pu y faire un long séjour si l'eau potable leur eût manqué. Il est encore à remarquer que partout les végétaux épineux n'ont pas complètement disparu, tandis qu'il n'en existe pas dans les environs.

Si, suivant Octavius Ferrarius, dans ses *Origines italiques*, motte désigne une borne pyramidale (1), et, en général, un amas de quelque matière que ce soit en pyramide, d'un autre côté, d'après une vieille chanson du prince de Condé, — collection Maurepas, — motte est synonyme de *digue*, *rempart*,

« Surprenant notre port
» Et nos mottes ensemble. »

(1) Au moyen-âge, les seigneurs déterminaient par des pyramides les extrémités des limites de leurs possessions respectives. Octavien Ferrari vivait au XVIe siècle.

Digitized by Google

Aujourd'hui, le nom générique *Lamothe*, orthographe actuelle, est très répandu dans la France; il désigne un grand nombre de localités et appartient à plusieurs familles.

Les tucs-Lamothe ont, en outre, plus d'une ressemblance avec l'enceinte de la *cité de Limes*, près Dieppe, dont le *magasin pittoresque* a donné deux gravures en 1849, page 172. — « En comparant la disposition de cette enceinte aux dispositions bien connues des camps romains, on ne peut conserver aucun doute sur la différence d'origine. Le tracé n'a pas la régularité prescrite par la castramétation romaine; les remparts ont beaucoup plus de hauteur, les fossés moins de profondeur; le sol de l'enceinte est trop chargé d'inégalités. » De même que M. l'abbé Croizet, à *Gergovia*, M. Féret a trouvé, dans l'ancienne cité de Limes, de nombreux ossements d'animaux, soit sur le sol des habitations, soit dans les tombeaux.

« Au pied du mamelon de Soustons, dit M. Thore, étaient ensevelis les officiers commandant le camp retranché, ou tout au moins, les officiers de marque. La forme, comparée avec celle de pareils monuments trouvés en Bretagne,— voyez *Magasin encyclopédique*, 6e année, t. II, page 145,— jointe à quelques ustensiles et débris d'armures que les fouilles faites par les curieux ou les avides chercheurs d'or y ont fait découvrir, fortifient une telle opinion. »

Les ustensiles et les armures, cachés dans l'intérieur de ces masses de terre, quoique d'origine romaine, y ont été enfouis par les naturels comme trophée enlevé à leurs ennemis; ou bien les Romains, ce qui aussi a dû arriver, s'étant emparés des *Oppida*, en ont fait, à leur tour, en les accommodant le mieux possible, le centre de leurs opérations militaires.

Les Romains n'auront certainement pas construit d'aussi nombreuses et grossières fortifications, d'une étendue aussi

Digitized by Google

restreinte et si insuffisante à leurs besoins. Le peu d'importance de nos *Oppida* se justifie par la dissémination d'une population presque nomade, et qui ne se rattachait pas à ces grands centres qui commandent à toute une contrée, à tout un pays.

Pour faciliter aux archéologues la recherche de l'origine, de la destination et du but des tucs-Lamothe, il est utile de leur signaler deux particularités très essentielles que l'on remarque à celui de Levignacq, du reste, je le répète, un des plus complets et des mieux conservés. Il y a, au levant, un passage ménagé par une pente adoucie, et défendu, à l'entrée du plateau, par une porte doublement fortifiée. Dans la partie nord, opposée au côté baigné par un fort ruisseau, au milieu, la ligne courbe rentre en dedans, de sorte que le mamelon prend la figure d'une espèce de lunule, dont les extrémités sont parfaitement arrondies. Par suite de cette disposition, due au progrès, la résistance devenait plus avantageuse en forçant les assaillants à attaquer par le centre.

A l'appui de ce que j'avance sur l'origine et la destination des mamelons Lamothe, il me suffira, pour donner une valeur acceptable à mes idées, de mentionner ici, après les citations que j'ai déjà faites, l'histoire des *Châteaux de verre* que l'on trouve dans les montagnes de l'Ecosse; celle du *Château de verre de Sainte-Suzanne,* département de la Mayenne. — *Magasin pittoresque,* pages 10 et 83, de 1845. — En lisant ces articles écrits par des hommes spéciaux, on sera frappé de la ressemblance de ces divers monuments primitifs avec ceux que je fais connaître. D'après le même *Magasin pittoresque*, page 46, année 1846, la conservation des monuments en terre est pour ainsi dire éternelle. Chose vraie, car l'*Oppidum* de Levignacq, qui est d'une conservation admirable, personne ne l'ayant dégradé, semble sortir

Digitized by Google

des mains de l'ouvrier malgré ses deux mille ans d'existence.

ROGER-GAILLART.

Abus d'Autorité par un Consul de Casteljaloux.

Le droit de justice attaché à la charge de consul dans la ville de Casteljaloux donna lieu, en 1509, à un procès fort grave et dont les détails méritent d'être rapportés.

Jean Vidal, dit Lamistous, se trouvait revêtu, à cette époque, des fonctions de consul de Casteljaloux avec MM. Gabriel Tiercelin, Esteben Trescos et Bertrand de Sen Martin. Cet homme possédait *une belle et honnête personne qui lui avait donné de beaux et nombreux enfants* (ce sont les expressions du réquisitoire fulminé contre lui). Mais sa passion effrénée pour les femmes ne l'en perdit pas moins. Il avait fait jeter dans une basse fosse de la tour de St-Raphaël Jeanne Bahons, dite Marianne, qu'il accusait de sortilége. Sous le prétexte de procéder à son interrogatoire, il la fit extraire un jour de son cachot et comparaître devant lui, au sommet de cette même tour, où il ne craignit pas de lui offrir la liberté au prix de son déshonneur. La malheureuse, qui jusque-là s'était toujours bien conduite (c'est une justice qu'on ne cessa de lui rendre dans le cours du procès), finit par succomber sans obtenir le prix de sa faute, car Vidal, joignant l'insulte au parjure, la fit rentrer dans sa basse fosse, en lui disant ces mots : « Ma-» rianne, il ne faut pas vous émouvoir de rester quelques jours en » prison; *le roi y a bien resté toute une année* (1). »

Ce crime ne tarda pas à se divulguer. Toute la ville s'en indigna. Vidal s'était réfugié dans l'église de Notre-Dame, et les consuls, ses collègues, n'osant violer cet asile, mirent des gardes aux portes. Enfin, Vidal commit l'imprudence d'en sortir pour se dérober aux poursuites...

Les gardes le saisirent... il fut livré à ses juges.

La sentence allait se prononcer lorsqu'il représenta des lettres de grâce qu'il venait d'obtenir, ce qui n'empêcha pas le procureur du sire

(1) Ce langage de Vidal m'avait donné des doutes sur la date de ce procès, car François Ier, roi de France, ne fut fait prisonnier à Pavie que bien postérieurement à 1509. Mais les pièces de ce procès sont restées à la mairie de Casteljaloux; de plus, on trouve aux comptes des consuls, de 1509 et de 1510, divers articles relatifs à ce même procès. Dès lors, les paroles ironiques de ce Lamistous ne peuvent être qu'une allusion à la captivité du roi Jean, en Angleterre.

Digitized by Google

d'Albret et le procureur du roi en la cour du sénéchal de Bazadais, dont dépendait alors Casteljaloux, de conclure à ce que Vidal fût *condamné à être, par l'exécuteur de la haute justice, décapité au gibet patibulaire de la ville, ayant ses lettres de grâce (le scel d'icelles par révérence du roi ôté) attachées à son cou*. On voit que dès cette époque la magistrature française ne manquait ni de courage, ni d'indépendance. Le parquet de Casteljaloux, comme celui de Bazas, avait qualifié ces lettres de grâce d'*inciviles et déraisonnables, subreptices, obrectices, et telles que par la cour n'étaient à entériner*. Néanmoins, la cour du sénéchal les entérina, si bien que Vidal sauva sa tête. Mais il n'est pas besoin sans doute d'ajouter qu'il fut cassé de sa charge de consul, à ce point que son nom ne figure même pas dans le compte des consuls, ses collègues. De crainte de trahison de sa part, on fit confectionner une nouvelle clé de la porte de l'esquibe que ce consul avait tenue sous sa garde; on le déclara indigne de remplir, à l'avenir, cette charge ou celle de jurat; et quant à sa robe consulaire, l'article suivant, du compte de 1509-1510, va nous apprendre ce qu'il en fut fait :

« Item, comptent lesd. conseils que après que Johan Vidal fu deffore » de prison, et que Monsenhor luy ago perdonat, fu abisat per los » jurats que de la raube que lod. Vidal abe agut comme conseilh, que » lad. raube sere metude et donade a les gleyses et ne sere feytes dues » capes, so qui fu fait..... Per far benesir les d. capes, fu donat à » monsenhor l'abat de fonguilhem ung pa de capongs..... costen X » ardits..... Les d. cappes furen tremetudes aud. abat a la bad de » fonguilhem per les far benesir. »

SAMAZEUILH.

LES

ILLUSTRATIONS DU BÉARN

PAR V. LESPY,

Professeur au Lycée impérial de Pau (1).

Petit livre, si c'est même un livre; mais qui, sous de modestes dimensions, renferme ce qui manque à maint

(1) Pau, Véronèse, 1856. 108 pages in-12.

Digitized by Google

volume de majestueuse apparence : des choses et de l'intérêt. M. Lespy a fort bien fait de réunir, pour l'avantage de tous ceux qui aiment comme lui le Béarn, ses héros et sa langue, ces quatre morceaux d'histoire et de littérature locales; il fera encore mieux quand il condensera dans un tableau plus vaste les résultats de ses études favorites, si cette bonne pensée lui vient : dans les quelques pages que je viens de relire, il a prouvé ses forces sans les employer complètement.

Le premier morceau est un discours sur les Hommes illustres du Béarn. Je ne veux pas dire *les illustrations;* j'avoue ma répugnance pour les mots abstraits destinés à rendre les idées concrètes. C'est, je crois, un raffinement propre aux périodes de décadence; ce sont comme les rides d'une langue. — Cette rapide esquisse ne renferme pas de recherches originales, on le pense bien. L'orateur, qui s'adressait à un auditoire de distribution de prix, a eu le bon esprit de se rappeler le mot de Labruyère : ce sont les faits qui louent. Mais il s'agissait de choisir les faits et de les mettre dans leur vrai jour. Je crois que M. Lespy a touché le but : son discours, qui n'a rien d'*académique*, au sens solennel ou soporifique du mot, a dû être écouté comme il se lit, avec le plus vif intérêt, parce que l'auteur va vite et sans effort vers ce qu'il y a de grand, de beau, d'émouvant, dans la biographie des grands béarnais.

J'ai regretté de ne pas rencontrer dans cette galerie le buste ou tout au moins la silhouette du poète Despourrins. Heureusement, cette lacune est plus que réparée par l'étude suivante qui est consacrée tout entière au chansonnier d'Accous. C'est une appréciation littéraire aussi saine qu'agréable, et qui s'appuie sur un choix très délicat de citations. M. Lespy marque sans flatterie les étroites limites du domaine poétique de Despourrins, et relève

Digitized by Google

avec sévérité les taches qu'impriment à ses jolies compositions l'érudition mythologique et la sensiblerie quintessenciée du XVIIIe siècle, car Despourrins fut homme de son temps encore plus que de son pays. Toutefois, cette critique, juste dans l'ensemble, me paraît trop sévère sur tel ou tel détail : pour ne citer qu'un exemple, la pièce qui renferme ces vers pointés par M. Lespy :

Si y-a papé
You be t'escriuré
Deu houns de l'Allemagne;

Cette pièce, prise dans son entier, me semble une fantaisie pleine d'*humour*, un compromis tout à fait acceptable de gaîté et de mélancolie, une note accentuée enfin au milieu de l'œuvre un peu langoureuse du chansonnier élégiaque : quelque chose comme une goutte de citron dans un verre d'eau sucrée.

M. Lespy consacre sa troisième étude à plusieurs poètes béarnais anciens et nouveaux. Je ne m'arrêterai pas à ceux-ci : je ne ferai que nommer Navarrot, le Jasmin du Gave, et M. Hatoulet, qui, non content d'être le premier bibliographe béarnais, s'est trouvé encore poète à ses heures. Je glisse même sur deux anciens : Gassion, qui serait pourtant le plus grand de tous, si l'on s'en tenait à l'oracle de Boileau :

Un sonnet sans défaut vaut seul un long poème;

et Fondeville, avocat de Lescar, dont la *Pastorale* est analysée avec charme. Mais je suis tenté de m'arrêter un peu sur deux autres noms : Puyo et Hourcastreme. — Amis lecteurs, connaissez-vous Puyo? J'en doute. Pour ma part, en fouillant, depuis deux ou trois ans, bibliothèques, librairies et catalogues pour inventorier aussi complètement que possible auteurs et livres gascons, j'avais rencontré

Digitized by Google

dans un ouvrage de M. Pierquin de Gembloux cette vague et fautive indication (servilement copiée par M. Mary-Lafon dans un livre que M. Lespy flatte un peu en l'appelant *excellent*) : *Puyot* (sic), *poète béarnais*. De ses œuvres, pas un mot. J'ai donc été bien aise d'apprendre de M. Lespy que le titre poétique de l'*abbé Puyo* est une satire héraldique sur les familles du Béarn. Mais voici qui devient piquant. Plusieurs lecteurs de la *Revue d'Aquitaine* connaissent une poésie manuscrite, qui date d'assez loin déjà, et dans laquelle beaucoup de noms aristocratiques ou prétendus tels de l'Armagnac sont blasonnés ou déblasonnés avec une franchise un peu rude, si c'est de la franchise. Or, cette plante poétique qui a poussé, je crois, sur les bords de la Baïse, se trouve être une plante exotique; l'Armagnac a pillé le Béarn. Quelle que soit la valeur héraldique du morceau, littérairement, c'est un plagiat, du moins quant au début et au plan général. Je ne connais que cela de l'une et de l'autre pièce. Je cite les deux premiers vers que plusieurs de mes lecteurs salueront comme de vieilles connaissances :

A pene, dens moun lheyt, lou flaugnac droumillou
De mouns sens afflaquits préné poussessiou...

J'avoue que j'aurais du plaisir à comparer les deux pièces dans leur entier. Pourquoi celle de Puyo ne paraîtrait-elle pas, par exemple, dans la *Revue d'Aquitaine* qui est trop paisible et modeste personne pour exciter une révolution en Béarn? A titre de revanche, on pourra bien à Pau, si l'on veut, imprimer la contrefaçon armagnacaise. Au reste, je n'émets ce vœu qu'en parfait ignorant du contenu des deux satires, en réservant les nécessaires convenances, et toujours *salvo prudentioris judicio*.

Quant à Hourcastreme, il me semble que M. Lespy l'a

Digitized by Google

jugé sur trois fables insérées dans le *Recueil des Poésies béarnaises*, publié en 1827 par Vignancour. S'il n'a pu avoir les œuvres de l'auteur publiées à Londres ou *sous* Londres en 1773, c'est un malheur que je partage avec lui : mais son jugement risque d'être bien incomplet. Encore eût-il fallu dire que les fables qu'on lit dans le Recueil de 1827 ne sont pas directement empruntées à Lafontaine, mais paraissent pillées dans un volume de fables gasconnes anonymes publiées à Bayonne en 1776. Je ne décide rien cependant. Si les fables de Hourcastreme sont dans ses *Poésies et Œuvres diverses* (ce que je ne sais pas), elles n'ont pu être empruntées à un livre qui n'a paru que trois ans après. Je propose ces doutes aux bibliographes gascons et béarnais : toute lumière me manque dans ce moment pour les éclaircir.

Le quatrième morceau est consacré à Henri IV écrivain. Le roi béarnais fut véritablement, il n'y a plus aucune témérité à le dire, mais il est bon de le rappeler, un admirable représentant de l'esprit français dans la littérature épistolaire, avant Mme de Sévigné et peut-être mieux qu'elle. L'étude de M. Lespy a eu pour prétexte la thèse de M. Jung, autour de laquelle il se fit quelque bruit, il y a trois ans. Tous les critiques en parlèrent; je citerai en particulier deux instructives causeries de M. Sainte-Beuve, que je viens de relire et qui n'ont rien ôté au plaisir que m'a causé celle de M. Lespy, malgré quelques dissentiments que je m'abstiendrai de noter, parce qu'ils pourraient être indifférents à mes lecteurs. — Ce morceau et les deux précédents ont été lus dans trois séances de la *Société scientifique, artistique des Basses-Pyrénées*. Donc, à Pau, des hommes studieux se réunissent pour le seul *intérêt* des travaux *désintéressés!* C'est un exemple qui, malgré moi, me fait penser. Peut-il se faire que dans le département

Digitized by Google

du Gers il ne se forme pas bientôt une société d'études historiques et archéologiques? Les hommes dévoués à ces études n'y sont pas rares: la prospérité de la *Revue* où j'écris en est déjà une preuve évidente. Je n'ai pas le moindre titre pour réclamer la formation de cette Société : mais si les hommes compétents y voulaient songer! Quant à moi, je me hâte de rentrer dans ma sphère, *e parlo d'altro.*

Il est rare, parmi nous surtout, hommes du midi, que les débutants en littérature ne fassent pas d'amples sacrifices au démon de la période, de l'épithète ronflante, de la prose poétique. M. Lespy a évité ces défauts. Il laisse courir sa plume avec aisance, et il a raison, sa plume marche très bien. Je crains pourtant qu'en cinq ou six endroits, il ne lui soit arrivé de viser un peu à l'*agrément* (pp. 38, 64, 90). Il sera parfaitement agréable toutes les fois qu'il ne songera pas à l'être. C'est l'impression générale que laisse la lecture de son opuscule: début modeste, qu'il était du devoir de la *Revue d'Aquitaine* de noter et d'encourager.

LÉONCE COUTURE.

P. S. Ce compte-rendu, où l'on peut voir que je ne cherche pas à m'isoler maladroitement de ceux qui cultivent comme moi, quoiqu'avec d'autres mérites, le champ de la littérature gasconne, était déjà rédigé et mis au net lorsque j'ai lu, dans la dernière livraison de la *Revue d'Aquitaine*, l'intéressante lettre par laquelle M. le docteur Noulet a bien voulu compléter et rectifier quelques-unes de mes études. J'en témoigne ici ma sincère gratitude au premier philologue roman de nos contrées. Je le remercie, en outre, de l'indication bibliographique relative à N.-D. de Tudet, indication infiniment précieuse que je me suis empressé de communiquer à des personnes intéressées plus immédiatement que moi à cette question. — Il y a un point néanmoins où l'éminent bibliographe ne s'est pas trouvé *complètement à l'aise vis-à-vis de moi.* Il est de mon devoir de dissiper ce léger embarras : heureusement c'est facile.

Je n'ai jamais lu ni même vu un seul numéro de la *Revue de l'Académie de Toulouse.* Aussi ne connaissais-je pas les Noëls de d'Astros que par deux vers de Goudouli (1) et n'avais-je pas le moindre soupçon

(1) Tres poesios en un tome,
D'elemens, stanços e nouels.

Qu'était-ce que ces stances? Peut-être M. Noulet pourra-t-il encore nous l'apprendre.

Digitized by Google

de l'existence de son Catéchisme rimé, lorsque dans un voyage à Toulouse, il y a quelques semaines, je parcourus le Catalogue de la Bibliothèque publique, dans l'espoir de rencontrer là quelques livres gascons qui ont toujours échappé à mes recherches. Je n'en trouvai qu'un seul, mais qui m'était complètement inconnu, le Catéchisme de d'Astros. Je le lus, j'en fis des extraits, je me flattai même d'en parler le premier. Je me trompais. La priorité en ce point appartient à M. Noulet, je l'apprends sans autre déplaisir que celui de n'avoir pas connu le travail du docte écrivain qui aurait fixé plusieurs de mes incertitudes. Je suis bien aise qu'il ait fait valoir ses droits incontestables. Seulement, quand il a écrit : « C'est notre article sur le même poète.... » qui, nous le pensons, le lui aura révélé,» l'excellent docteur avait certainement perdu de vue ces mots de mon article : « Il s'agit d'un » ouvrage que NUL *bibliographe n'a* CITÉ, *à ma connaissance.* »

M. Noulet, j'en ai la confiance, ne verra dans cette note qu'une rectification dictée par cet esprit de franchise et de bonne foi qui, Dieu aidant, présidera toujours à mes petites affaires littéraires. Je serais désolé qu'il y parût la moindre trace de récrimination; et, en tout cas, je proteste que ce serait contre ma volonté; ce que je ne saurais jamais assez dire, c'est la reconnaissance que j'éprouve de me sentir suivi de l'œil dans la route où je me figurais presque marcher sans témoin, par un juge aussi considérable que le docte traducteur de *las Joyas del gay saber*. Ce sera une raison pour moi de tâcher que mes travaux deviennent, dans la mesure de mes forces, un peu moins indignes de l'attention qu'ils ont obtenue déjà sans la justifier encore.

L. C.

Collége de Lectoure, 12 juin 1858.

GLYPTOGRAPHIE.

Intailles et Camées.

Héritière du génie artistique de l'Egypte, qui produisit les *scarabées* et les sphinx (1), la Grèce eut, comme elle, le culte de la statuaire microscopique et colossale. D'une main, elle réduisait la taille de ses immortels aux infimes proportions du camée, de l'autre, elle exécutait la Minerve de vingt-six coudées et le gigantesque Jupiter qui, d'après Strabon, eût pu, en se levant de son trône éburnéen, percer la voûte du temple d'Olympie. Dans cette double manifesta-

(1) Les scarabées étaient de petites pierres gravées représentant cet insecte. Elles servaient probablement de cachets aux Egyptiens.

Digitized by Google

tion du beau, sous ces deux aspects extrêmes, elle fut inimitable et sublime.

Le christianisme exila, il y a dix-neuf siècles, ces mille dieux dans le néant, et le temps, roi des iconoclastes, brisa leurs images démesurées. Quant aux petites sur sardoine, aigue-marine, agate, onyx, malachite, turquoise, stéatite, saphir, il les abandonna pour ne pas user sa faux contre leur dureté. Jetées au vent et semées dans la terre par la décadence et les Barbares, quelques-unes ont reparu pour éclairer de leurs reflets chatoyants l'histoire de l'Olympe, des républiques, des empires, et celle des arts fossiles. C'est à leur douce lumière que l'on peut restaurer les sanctuaires et les rites du paganisme, restituer leurs membres aux statues mutilées, contempler le portrait des hommes illustres honorés ou négligés par Plutarque, reconstituer les fictions, les événements, les mœurs de cette ère lointaine.

La glyptique (1) est donc éminemment intéressante et instructive; son rôle est analogue à celui de la numismatique. Même avant la renaissance, on avait compris l'utilité de ces études, et Pétrarque, que je me plais à invoquer depuis que notre docte collaborateur, M. Léonce Couture, l'a légitimement naturalisé aquitain, donna un des premiers l'exemple des collections. Il fut plus tard imité par les souverains, entre autres par Laurent de Médicis, qui réunit les richesses les plus rares dans sa galerie de Florence.

La glyptographie est la critique appliquée aux deux genres de pierres gravées. Dans nos contrées réputées indifférentes sous le rapport du goût, nous n'espérions pas que cette branche de l'art inclinerait vers nous quelques-uns de ses jolis fruits. Le hasard, qui est quelquefois l'ami des cher-

(1) Glyptique vient de γλυπτειν (graver.)

Digitized by Google

cheurs, s'est servi, pour nous offrir cette bonne fortune, de l'entremise d'un intelligent bijoutier, de M. Brousse, lequel tient toujours en réserve, pour les gourmets d'antiquités, quelques friandises choisies. Nous allons profiter de cette faveur accidentelle pour dresser un inventaire raisonné des trésors étalés sous nos yeux.

On distingue dans les pierres gravées celles qui sont en creux et celles qui sont en relief : on appelle les premières *intailles*, et les secondes *camées*.

Cette différence notée, abordons les *intailles*.

Il est difficile d'établir, de prime abord, l'identité de ces figurines avec les personnalités de la Fable. Mais, après un sérieux examen, elles sont presque toutes reconnaissables, grâce à leur caractère et à leurs attributs. Ainsi, cette tête radiée et cornue, à la fois ovine et humaine, ne peut être qu'un Jupiter Hammon. Le boisseau, symbole d'abondance qu'elle porte sur le front, ne laisse aucun doute sur l'individualité du dieu Lybien, qui, banni de l'Olympe par les Titans, se métamorphosa en bélier pour se dérober à leurs poursuites. L'expression bestiale de sa physionomie, la délicatesse et le fini des détails permettent d'accepter ce petit monument comme réellement antique.

Une de ces cornalines en creux est illustrée d'un Hercule Farnèse, copie servile, quoique infiniment amoindrie, de la statue de Glycon, sculpteur athénien (1). Les initiés suspecteront avec raison l'authenticité de cette figure parce que son anatomie, exagérée et tourmentée, est la négation du *méplat*, règle et triomphe de l'art antique, toujours sobre dans le modelé. Tel a été mon jugement immédiat; mais cette opinion est préventive sur ce point et jus-

(1) Glycon, l'auteur de la Statue de l'Hercule Farnèse, est le même qui a produit deux camées remarquables que l'on peut admirer au cabinet de Paris; l'un représente une *Vénus*, et l'autre l'*apothéose de Germanicus*.

Digitized by Google

tifiée sur d'autres. Voici la pensée de Winckelmann sur le marbre original qui a inspiré la petite gravure sur pierre gemme : *Dans cette statue, Hercule est représenté se reposant au milieu de ses travaux. Le statuaire nous offre ce héros, les veines gonflées, les muscles tendus et élevés, avec un cadencement extraordinaire. Ici nous le voyons se reposer, échauffé en quelque sorte et cherchant à respirer après sa course pénible au jardin des Hespérides, dont il tient les pommes dans sa main. Glycon ne s'est pas montré moins poète qu'Appollonius, en empruntant des formes surhumaines dans l'expression des muscles qui sont rendus comme des collines pressées; et l'artiste s'est proposé pour but d'exprimer l'élasticité rapide des fibres en resserrant les muscles et en leur donnant une tension circulaire. C'est sous ce point de vue qu'on doit considérer* l'Hercule Farnèse, *afin que le génie poétique du maître ne soit point pris pour de l'enflure, et la forme idéale pour une hardiesse outrée; car vous pouvez assurer cette intention à celui qui a été capable d'enfanter un pareil chef-d'œuvre* (1). Le graveur qui a transporté ce type mythologique sur la cornaline a sans doute voulu superstitieusement observer dans la glyptique les procédés de l'artiste grec. Ce n'est donc pas sous ce rapport que l'on peut incriminer son antiquité. Ce qui trahit l'imitation, c'est le faire général et surtout la signature de l'habile copiste Pichler, dont les contrefaçons sont rares et recherchées.

Dans la collection qui nous occupe, deux autres intailles, *le Sacrifice à Esculape* et *l'Invocation de deux bellonnaires à la victoire, hissée sur une colonne*, démontrent que grand était le scrupule des anciens pour la rondeur plastique, et que les musculatures, comme celle de l'Hercule Farnèse,

(1) Winckelmann, *Histoire de l'Art chez les anciens*, tome III, livre VI, chapitre 4, page 126, traduction de Huber.

Digitized by Google

étaient exceptionnelles. Les personnages qui assistent à la consécration du serpent en l'honneur du père ou de l'époux d'Hygie sont tous dessinés avec une grande économie de relief, et cependant aucun contour essentiel n'est négligé. Ce qui complète la beauté de ces groupes exigus, c'est la sévérité de l'attitude, l'élégance du mouvement, l'expression martiale de leurs traits presque imperceptibles, enfin, l'opposition heureuse du nu et des draperies. Jusque dans ces petits sujets, les Grecs et les Romains manifestèrent leur sollicitude pour l'agencement des étoffes. Les tuniques de femme surtout sont si diaphanes et si vaporeuses que, si elles étaient plus amples et sur des corps d'une autre grandeur, on pourrait les prendre pour de l'air tramé.

Il serait téméraire de se prononcer sur cette *cérémonie domestique*, sur ces deux hellènes qui honorent, je crois, des pénates. Mais si nous ignorons la scène mythologique reproduite par cette intaille, nous pouvons affirmer que son origine est très ancienne et son travail excellent. Bien que les personnages ne puissent être vus distinctement qu'à la loupe, ils sont supérieurement dessinés. Ce ne sont pas là les égratignures de Louis Siries qui, en rapetissant ses types, faisait de petits bons hommes qui ressemblaient à deux cheveux en croix.

L'Hercule dompteur de Cerbère paraît être un produit de la renaissance. Dans son immense ouvrage, l'*Antiquité expliquée et représentée en figures*, Montfaucon en a décrit un semblable, signé par Dioscorides, l'un des plus illustres graveurs du siècle d'Auguste (1). Cet artiste, mentionné dans Pline, Suétone, Winckelmann, Mariette, Gorii, Millin et Lenormant, est l'auteur du *Mercure criophore*,

(1) Les beaux Dioscorides sont répartis dans les glyptothèques du duc de Blacas, du roi de Hollande et du duc de Devonshire. Ce dernier est possesseur du *Diomède ravissant le palladium*. Louis XIV jugea ce bijou digne de la princesse de Conti et le lui offrit.

Digitized by Google

du *Démosthène*, du *Mécène*, du *Persée*. Ces créations sans pareilles, quoique lilliputiennes, sont filles d'un âge tellement passionné pour le beau réduit à sa minime expression que les petits monuments en calcédoine, en lapis-lapuli, en malachite, en saphir, c'est-à-dire les amulettes, les anneaux, les agrafes, etc., étaient préférables et préférés à tout. Pline rapporte que le sénateur Nonius aima mieux subir le bannissement que la privation d'une bague. Après cette digression, rétrogradons vers notre sujet, vers le gardien des enfers qu'Alcide garrotta lors de sa descente en l'empire plutonien. Le savant Bénédictin cité plus haut va nous prêter sa description (1). *Hercule lie actuellement le chien Cerbère. Il a mis entre ses jambes ses trois têtes, dont il n'y a que deux qui paraissent. Le chien infernal se débat, mais inutilement. Hercule est ici nu, il a mis bas sa peau de lion et sa massue, qu'on voit à côté.* Dans ce cadre de quelques millimètres, la structure du fils d'Alcmène est aussi complète et aussi sensible que dans une statue grandeur nature. L'étreinte crurale qui strangule les têtes de l'animal est d'une énergie indicible. En un mot, toutes les qualités des grandes œuvres se retrouvent dans cette *intaille*. Ces mérites ne rachètent point le démérite du plagiat. Cette contrefaçon conserve quelque chose de son prix parce qu'elle doit avoir été une des tentatives de rénovation du XVIe siècle. Elle porte l'étiquette de *Glycon* bien que ce statuaire n'en ait pas été le fabricant.

Une autre intaille encadrant un buste de Cléopâtre m'inspire quelques doutes, comme provenance. Sans l'aspic qui s'enroule autour de son bras et qui mord son sein, je n'aurai pu deviner dans ce torse étroit le galbe admirable de l'incestueuse et libertine reine d'Egypte. Non, ce n'est

(1) *Montfaucon*, antiquité expliquée et représentée en figures.

Digitized by Google

point la folle couronnée qui, dans une nuit de débauche, eut l'étrange fantaisie de faire dissoudre dans le vinaigre une magnifique perle d'Orient, plus estimée à cette époque que ne l'est de nos jours le diamant du radjah de Matan. Bien que son suicide respire un peu de cette tranquillité que, seul, le stoïcisme de la symbolique païenne sut imposer à toutes les sensations intérieures, nous ne pouvons l'admettre comme authentique.

Le malicieux enfant de Cypris, bien qu'il ait dans son domaine les quatre éléments, l'air, la terre, le feu et l'eau, se complaît surtout dans l'ovale des calcédoines et des onyx. On le trouve dans toutes les glyptothèques. M. Brousse possède deux cupidons, dont l'un joue avec un serpent, l'autre avec un carquois et des sagettes. Chacun, en particulier, fait valoir par des poses gracieuses sa nudité enfantine. *Psyché et l'Amour* ne se séparent guère. Il n'est donc pas étonnant de les voir réunis dans un autre *cabochon* (1). L'amante lutine son aveugle amant avec des fleurs de lotus. Leur mouvement est délicieusement combiné. Les draperies, plissées et disposées avec beaucoup de goût, laissent transparaître des formes qui seraient exquises si elles ne péchaient par l'abus de la profondeur et surtout de la perspective imparfaitement connue des anciens. Cette cornaline est de provenance moderne. Elle émane du même ciseau que l'Hercule Farnèse dont nous avons ci-dessus essayé l'analyse. L'ouvrier qui le maniait si habilement était le fameux Fichler qui pour leurrer les connaisseurs écrivait son nom en caractères grecs. Ces deux médaillons sont, en effet, revêtus de cette griffe trompeuse : ΠΙΚΛΗΡ.

Passons aux camées.

(1) Le cabochon est une pierre gravée dont la surface est convexe.

Digitized by Google

Entre toutes les pierres en relief, la plus admirable est une agate reproduisant le visage juvénile et imberbe de Bacchus, tel qu'on le personnifiait autrefois en Béotie. La jouvence divine de ses traits, la grappe de raisin, mêlée aux grappes de cheveux, la finesse du grain et le ton mat de la substance, qui donnent à ses joues l'illusion d'un derme féminin, nous prouvent la possibilité de l'idéal dans la ténuité. Ce secret n'a pas été retrouvé. Les modernes ne savent guère concilier la poésie et le sentiment avec la petitesse.

Tous les camées, moins un satyre en cornaline, sont des calcédoines ou des onyx. Ils témoignent par leur bandes à triple teinte de l'amour des anciens pour la scupiture polychrome. On sait que la Minerve et le Jupiter cités plus haut étaient, au dire dire de Pausanias, peints sur les parties qui n'étaient point revêtues d'ivoire et d'or. Eh bien, ici les cheveux, les chairs, les fonds ont des tons disparates qui animent puissamment ces petits médaillons. La combinaison d'ombre et de lumière dont se contente notre statuaire est loin de donner une pareille vie. Toutes ces pierres en relief, moins une signée Girometti, sont d'une rare valeur. Cette déclaration nous dispense de les analyser en particulier.

Réparons un oubli envers une sardoine en creux, omise dans la groupe des intailles. C'est une Pallas. Je lui octroie mon admiration tout entière pour la pureté de son profil hellénique, pour son austérité virginale, pour la simplicité de son casque. Tout cela est parfaitement dans le style rigide de l'antiquité, ennemie des surcharges. Je reconnais dans cette Minerve la plus chaste déesse du Panthéon ancien. Que je serais heureux si mon gousset, aussi bien disposé que mon cœur, pouvait la faire mienne. Je ne la prodiguerais pas, je la garderais religieusement, j'en

Digitized by Google

serais jaloux! Elle ne me servirait que dans les jours d'effusion intime et artistique pour sceller des épîtres à quelques amis, rares, mais fidèles. Il me semble, de plus, que sa noble effigie me conseillerait à chaque instant la sagesse et que je lui obéirais par amour.

Dans la saison thermale qui va s'ouvrir, ces camées, exposés pour la vente sous une vitrine à Bagnères-de-Bigorre, tenteront sans nul doute quelque lord ou quelque boyard, et nous seront enlevés par leurs guinées ou par leurs roubles. Nous faisons des vœux pour que ces précieux objets ne quittent point notre région, pour qu'ils ne nous soient point ravis par la convoitise étrangère. Grandes dames de Gascogne, souvenez-vous que ces pierres gravées furent peut-être la parure des matrones aquitaines vos aïeules! Retenez-les comme souvenir d'elles! retenez-les comme ornement pour vous! Ces petits chefs-d'œuvre d'une belle époque cercleront plus luxueusement vos bras que gros diamants de la plus belle eau.

J. NOULENS.

Marciac, le 8 mai 1858.

Monsieur,

Je viens de lire dans le dernier numéro de la *Revue d'Aquitaine* la notice de M. Léonce Couture sur Jean-Guilhem d'Astros.

Je possède les 3e et 4e cahiers de *las Obros posthumos d'ou Caperan de St-Cla de Loumagno*, et je ne suis pas éloigné de croire que ces cahiers sont écrits de sa main; ils sont assez volumineux, et je regrette vivement que mes recherches, pour trouver les deux premiers cahiers, aient été sans résultat.

Très certainement, les quatre cahiers réunis doivent renfermer les œuvres complètes du poète gascon.

J'ai aussi en ma possession trois autres gros cahiers, ayant pour titre : *Dictiounari*. Là, d'Astros a traduit en français toutes les expressions de l'idiome dans lequel il a écrit. Ce dictionnaire pourrait être très utile au

Digitized by Google

traducteur de ses œuvres, et, s'il le faut, je le mettrai volontiers à sa disposition lorsqu'il en sera temps.

Le 3e cahier est presque tout entier consacré à la louange du duc d'Épernon, gouverneur du pays. On y trouve, à ce sujet, un long dialogue entre Audino, Peyrot, Jouanot et Francilloun; puis viennent, comme dans le 4e cahier, une infinité de pièces, d'à-propos, d'épigrammes, etc., et de partout jaillissent, soit isolément, soit en gerbes, des traits d'esprit qui vous font admirer l'œuvre et aimer le poète.

Dans le 4e cahier se trouvent aussi *Lous Arreproués gascous*; malice aimable, ironie enjouée, bonne et saine philosophie, tout est là.

Voici comment il débute :

1. Beunos rasous maou entenudos
Soun flous aux tessous esténudos.

3. Dé cans, d'aouzets, d'armos é més d'amous,
Per un plasé on a millo doulous.

12. De hemno, frut è dé hourmatgé
Qui meinch en uso, és lou més satgé.

13. Hé ço que boulêras
Aoué heït quan mouriras.

22. Ni las estoupos près deous tisous,
Ni las hillos près deous barous.

57. Droumi la grosso maïtiado
Hé pourta peillo esperrécado.

76. Hillo per soun aounou gouarda
Né deou arré préné, ni da.

Je vous demande pardon, Monsieur le rédacteur, de m'être laissé entraîner par le charme de ces citations que vous connaissez peut-être tout aussi bien que moi.

Ce qu'il y a de vrai, c'est que Dastros, dans ses œuvres, se montre excellent moraliste, philosophe aimable et poète de bon aloi.

On ne peut que féliciter M. Léonce Couture de faire revivre un nom trop longtemps oublié; notre Gascogne lui sera reconnaissante des belles et bonnes pages qu'il consacre *aou Capéran de St-Cla*.

Veuillez agréer, je vous prie, Monsieur, l'hommage de ma parfaite considération.

CLAUSADE.

Digitized by Google

UN PÈLERINAGE A POUYLOUBRIN.

Encore quelques mots sur Louis Baron.

Nous venions de lire les derniers fragments de ses poésies publiées dans la *Revue* lorsqu'une réflexion nous vint. — Certes, la question d'art était résolue par de fines critiques, des dissertations savantes sur ses œuvres poétiques; mais l'homme n'avait-il pas été quelque peu oublié? Avait-on suffisamment recherché tout ce qui touchait à sa personnalité? à sa famille? à sa maison? Il nous parut alors que c'était là une lacune, et nous avons essayé de la combler, non par imitation servile d'un tourisme prétentieux, mais pour rendre un dernier et pieux hommage à la mémoire de notre compatriote.

Le village de *Pouyloubrin* où il est né; en 1612, est bâti sur un plateau élevé entre deux rivières. D'un côté, la vue s'étend sur la plaine du Gers; à l'est et au sud, on voit serpenter la vallée de l'Arrats, presque constamment dominée par une chaîne de coteaux boisés, fortement accidentés, et dont la crête se découpe dans le fonds bleu des montagnes pyrénéennes. De tous côtés, le terrain est tourmenté par des soulèvements volcaniques; la campagne est coupée par une diversité de cultures, et tout cet ensemble forme des contrastes heurtés, de nature à frapper l'imagination et à impressionner surtout un esprit vif et artistique. On voit dans ses poésies que tout cela avait déteint sur celui de Louis Baron.

On a cherché l'étymologie du nom de *Pouyloubrin*. Le chroniqueur Brugèle l'indique quelque part par les mots réunis *de Podio-Lobrino*. Un autre les traduit ainsi « *Podium*, colline, élévation, et *brin*, petite.» Notre collaborateur, Cénac-Moncaut, accepte la première signification de *Podium*; mais il croit que la finale *bren* est d'origine celtique et veut dire *chef*, ce qui rappellerait, d'après lui, un manoir primitivement princier, et il le traduit par *mont-du-roi*. Sans vouloir faire de la controverse, nous avancerons une simple hypothèse. On a dit que ce pays avait toujours été très giboyeux. La nature du terrain, l'espèce de végétation, la diversité des sites, les fouillis touffus dont ils sont parsemés et qui offrent au gibier des retraites sûres autoriseraient cette croyance. Et pourquoi ne pas trouver alors dans le mot *Pouyloubrin* une corruption de son appellation primitive *podium-leporum*, *parage des lièvres*?

Digitized by Google

La commune avait été formée des sections de Pouyloubrin, d'Attas, de Lanabère et de Lamothe. Un groupe de maisons, agglomérées autour d'une vieille église, indique le point central. Un monticule entouré de larges fossés, ombragé d'arbres séculaires, parsemé de ruines, révèle l'assiette d'une demeure féodale. En effet, *un d'Orbessan*, baron d'Attas, avait été autrefois le seigneur de l'endroit. Il y avait eu aussi une famille noble, du nom de *La Rémole*, qui est encore l'objet d'une lugubre légende. On raconte qu'un de ses membres, épris d'une vive passion pour la châtelaine de Lamothe, assassina le mari pour épouser la veuve.

Mais revenons à notre poète. Nous avons enfin découvert le lieu de sa naissance, son berceau, sa *maison patrimoniale*. Elle est encore habitée et possédée par une honnête famille de ce nom qui a la juste prétention de descendre du poète. Elle est la seule qui porte ce nom dans la commune : il n'y en a pas eu d'autre de temps immémorial.

Cette habitation est située sur le versant d'une colline, dans l'ancienne communauté de Lanabère, à quelques centaines de mètres de l'Arrats, cette chère rivière que le poète aimait tant !

« L'Adour jouïra mès que la Saône,
» *L'Arrats* hara trebuca l'Hers;
» L'Arros, la Baïso, lou Gers
» Se trufaran de la Garone !!! »

Voici ce qu'on dit de cette demeure :

Ce lieu s'appelle *Le Garrousset*. « Il y avait là autrefois, raconte-
» t-on encore, deux belles maisons entourées d'un bois à haute futaie
» dont il ne reste plus vestiges. L'une subsiste encore, mais bien diffé-
» rente de ce qu'elle a dû être; toutefois, elle renferme *onze appar-*
» *tements* (ou chambres) avec granges, écuries; tout après sont les
» ruines d'un bâtiment qui pouvait être occupé par des colons ou do-
» mestiques de la *famille Baron*. »

La famille *Baron du Garrousset* était d'origine bourgeoise et date du XVIe siècle. Elle comptait dans son sein plusieurs collecteurs de taxes royales qui se sont succédés sans interruption pendant plus d'un siècle, depuis 1691 jusqu'à la révolution de 89. L'un devint *agent supérieur des finances*, un autre mourut curé d'Aurimont en 1718. Les vieillards racontent, comme l'ayant entendu dire d'âge en âge par leurs aïeux, qu'un des ancêtres du poète était, sous le règne de

Digitized by Google

Louis XIV ou de Louis XV, un des membres les plus distingués du parlement de Paris.

Enfin, un *Baron* habita longtemps Paris où il exerça la médecine avec quelque distinction. On a de lui une lettre de 1723 qu'il écrivait à son cousin le poète, auquel il reproche « d'avoir quelque peu dé-
» gradé les deux maisons de leur oncle commun en abattant le bois à
» haute futaie qui en embellissait les dehors.» Il y parle « de son
» aïeul Jean Baron, marié à Jeanne de Cabiran, d'une famille titrée
» comme on voit.» Enfin, il réclame sa part de succession « d'un
» autre oncle disparu depuis cent ans et présumé mort en pays
» étranger.»

Le père de Louis Baron était avocat au Parlement de Toulouse, et remplit plus tard les fonctions de juge dans la contrée de Pouyloubrin qui dépendait du comté d'Astarac.

Louis Baron, dès sa plus tendre enfance, montra d'heureuses dispositions qu'une éducation solide féconda, et ses premiers essais furent un hommage envers le père de la poésie toulousaine, Goudoulin.

Mais laissons parler le marquis d'Orbessan, président à mortier, dans son mémoire sur Baron, lu dans une séance de l'académie des Jeux Floraux, à Toulouse, le 19 mai 1769.

« Ses succès furent plus brillants à mesure qu'il avançait dans la
» carrière des études : celle du barreau, qu'il suivit pendant quelque
» temps, lui en procura de plus éclatants; c'est alors et dans les mo-
» ments de liberté que lui laissaient des études et des occupations plus
» sérieuses que, se livrant à l'amour des lettres, il les cultiva avec
» succès.»

Mais l'amour du pays natal l'emporte, et aussi, par respect filial, il rentre chez lui pour y prodiguer ses soins à son vieux père arrivé à un grand âge.

« Rentré dans le lieu de sa naissance, il y fut chéri de tous, estimé
» de la noblesse qui se faisait un plaisir de lui marquer estime et consi-
» dération.» Il avait arrangé sa petite maison de manière à la rendre :
« une retraite commode et sans ornements, sanctuaire de la vertu,
» asile du bonheur.» (C'est toujours le président qui parle.) « On n'y
» regrettait pas le faste des richesses. La petite fortune de Baron suffi-
» sait à ses divers besoins. Dans cette vie philosophique, il conserva
» toujours de l'enjouement et de la gaîté, et la faisait passer dans ses
» productions littéraires.»

Tout est vrai dans cette peinture de mœurs, de vie de famille, et la

Digitized by Google

tradition confirme l'opinion du président d'Orbessan, son panégyriste devant les maîtres du *Gay savoir*, car l'on ajoute : « qu'il avait une » rare bonté de cœur, une grande vivacité d'esprit, une gaîté inépui- » sable et du meilleur ton; enfin, une prodigieuse facilité à rimer sur » tout ce qui l'environnait, et toujours avec un à-propos charmant. »

Les bons paysans de Pouylcubrin conservent encore dans leur souvenir des impromptu, des lambeaux de poésies qui n'ont peut-être pas été colligés dans le recueil *original* qu'a possédé le président d'Orbessan.

Ainsi, au sujet de son épigramme si connue contre un mauvais rimeur qui lui débitait ses vers, on raconte qu'une servante qui entendit l'apostrophe reçut aussi *son paquet*, comme on le dit vulgairement. Elle pria ingénument le poète « qui faisait des vers pour tout le monde» d'*en faire au moins* un pour elle.

Comment t'appelles-tu? lui demanda Baron... Celle-ci répondit aussitôt : *Cayras, moussu!...*

Eh bien !

« Toun noum se rapporto à toun bici;
» Per paouc qu'aujos d'ajudo
» Caïras, se n'es pas cayjudo.»

« Ton nom a du rapport avec ton inclination;
» Tu tomberas (tu succomberas) pour peu qu'on te presse,
» Si tu n'es pas tombée déjà » (dans le vice).

Dans une autre circonstance, il venait de dîner chez Montaut, son ami. En sortant de table, il aperçoit un des convives, nommé *Lacroix*, couché par terre et cuvant son vin. Il rentre, et s'écrie en riant :

« Le sais-tu, chez Montaut?...
» Quoi? Ton vin est un sot
» Qui veut nous déclarer la guerre...
» Il est même un peu huguenot,
» Car il a mis *La Croix* par terre... »

Malgré ses excellentes qualités, Baron était parfois accessible à un sentiment de vengeance. (Qui n'a pas ses défauts dans ce monde sublunaire!)

Son voisin Lassus meurt... Ils étaient ennemis jurés. A peine ses

Digitized by Google

funérailles sont-elles terminées et la tombe recouverte qu'on lit dessus, écrite en gros caractères, l'épitaphe suivante :

Ci-git moussu Lassus,
Passants, ... y touts dessus;
Car, per uno amo damnado
Aoutant baou .... qu'aiguo seignado.

Nous faisons grâce de la traduction par respect et convenance.

En recherchant ces documents dans des meubles poudreux fut découvert un Noël en français moins remarquable par la richesse de la rime que par l'élévation des pensées. Serait-ce un essai du talent naissant de Louis Baron, ou bien faut-il l'attribuer à quelqu'autre membre de la famille? Là est le doute. Toutefois, que cette œuvre appartienne à un ascendant ou à un descendant de Louis Baron, ce qui est incontestable, la conclusion à en tirer est « que la veine poétique de notre » nourrisson des muses était héréditaire ou traditionnelle dans sa famille. »

Louis Baron était membre de l'académie des Jeux Floraux; c'est ce que nous révèle le panégyrique dont nous avons parlé, et mieux encore ses propres vers dans son ode en actions de grâces du dernier prix qu'il y avait remporté :

« Puisque dans ce nouveau Parnasse
» Après dix ans nous trouvons place. »

La noblesse de son caractère, la dignité de ses manières, enfin son heureux naturel, ses riches qualités du cœur et de l'esprit lui avaient créé les relations les plus honorables, comme le disait le président d'Orbessan. Il recevait les visites fréquentes du président Berthier qu'il laudifie dans ses vers par une fine allusion aux armes de sa maison : (C'était un taureau.)

« Grands princes du Capitole
» Où vos portraits sont appendus...
» Je suis à la fin de ma course,
» Le *taureau* qui m'a servi d'ourse
» Me découvre un port assuré. »
.....

Digitized by Google

Chaque année, il recevait la visite d'un évêque d'Aire devenu son ami; c'était ordinairement à la saison des figues dont le bon prélat s'était rendu très friand. Peut-être s'était-il laissé impressionner par l'opinion de Baron qui, dans ses vers, avait exalté le mérite de ses figues dont il attribuait la délicieuse saveur au terroir privilégié de Pouyloubrin; peut-être était-ce un hommage indirect rendu à son talent, et pour lui prouver que la réalité cette fois n'était pas en désaccord avec la poésie.

« Faisant en bien mangeant l'éloge des morceaux. »

L'anecdote est racontée de nos jours par un octogénaire qui la tenait d'un aïeul décédé, il y a quelque temps, à l'âge de 97 ans.

Enfin, on raconte aussi qu'un des ancêtres du président d'Orbessan allait souvent voir Baron au *Garrousset*. Cela est très probable. Cette famille avait eu des terres seigneuriales à Pouyloubrin, comme on le sait déjà. Le président lui-même avait été le dépositaire de ses poésies manuscrites, ce qui démontrait d'anciennes et solides relations de famille. Du reste, le goût des arts, le culte des hommes de talents s'était perpétué de père en fils chez les d'Orbessan, dont le château situé dans la commune de ce nom était le refuge des artistes et des gens de lettres qui y recevaient une cordiale hospitalité. On dit même que l'auteur de *Gulistan* y composa son fameux *Point du Jour* dans une partie de chasse où, égaré sur les coteaux qui côtoient le Gers, il assistait, peut-être pour la première fois de sa vie, au spectacle éblouissant d'un lever de soleil.

FERD. CASSASSOLES.

Auch, 20 juillet 1858.

A Monsieur le directeur de la REVUE D'AQUITAINE.

EXPOSITION DE TOULOUSE.

(1re Causerie Artistique).

Depuis quelques années, les grandes villes de province semblent avoir pris à tâche de se surpasser mutuellement par l'éclat et la splendeur de ces grandes fêtes de l'art et

Digitized by Google

de l'industrie, qu'on appelle des expositions. Plusieurs fois déjà, j'ai eu l'occasion de remarquer et de signaler cette émulation universelle, si féconde en progrès de toutes sortes; mais jamais ces efforts n'avaient été aussi frappants qu'ils le sont cette année.

Ainsi pour ne parler que de Toulouse, on peut dire que cette ville n'a rien négligé pour donner autant de solennité que possible à sa nouvelle exposition. Les constructions municipales de la rue St-Aubin, choisies pour abriter les différents produits des beaux-arts et de l'industrie, ont été restaurées et disposées à cet effet avec une grande intelligence : à l'extérieur, des statues représentant les différentes villes du midi, sont enchâssées dans la muraille, tout le long du bâtiment; leurs armoiries et leurs bannières éclatantes rehaussent admirablement la couleur un peu terne du monument et des sculptures, les salles intérieures sont ornées avec le même goût; le palais entier a un air de fête et de luxe bien fait pour attirer de nombreux visiteurs, et quand on parcourt ces longues galeries, étalant orgueilleusement leurs œuvres et leurs produits, on songe involontairement aux grandes expositions de Paris et d'Angleterre. En effet, rien ne manque ici de ce qu'on avait imaginé ailleurs pour instruire et distraire l'esprit ou pour charmer la vue, l'odorat et l'ouïe. Des pianos et des instruments de musique font entendre de temps à autre des airs et des motifs gracieux; des cours intérieures parées d'une nature en miniature invitent le visiteur fatigué à un repos charmant. On marche sur un sable fin, à travers des orangers et des citronniers odorants, au milieu de massifs de gazon et de fleurs, incessamment rafraîchies par des bassins et des jets d'eau.

Enfin, monsieur, on retrouve à Toulouse tout ce qu'on a l'habitude de voir à Paris, à Londres, à Manchester ou

Digitized by Google

ailleurs; tout, même cet établissement important, de date encore récente en France, et dont nous devons laisser l'honneur à l'Angleterre : je veux parler du *buffet*, institution, passez-moi le mot éminemment britannique, et tellement nationale chez nos voisins qu'on se demande, quand on a visité quelques-unes de leurs expositions, si l'on fait là-bas des buffets pour des expositions, ou des expositions pour des buffets. Toute exposition serait impossible en Angleterre sans buffet me disait un jour M. Ch. Blanc.

Mais ce n'est pas précisément, monsieur, pour vous parler de l'admirable capacité des estomacs britanniques que j'ai pris la plume en ce moment. Malheureusement, la partie qui nous intéresse le plus, vous et moi, est peut-être la seule qui laisse à désirer, et je me demande comment je pourrai remplir ma promesse de vous envoyer une lettre sur l'exposition des beaux-arts. Vraiment, les artistes parisiens sont bien coupables en tout ceci; ils se plaignent sans cesse de l'indifférence de la province pour les arts, et de l'oubli dans lequel elle laisse presque toutes leurs œuvres; et, ils ne veulent pas comprendre que, si le mal existe, ils ne doivent en accuser qu'eux seuls. Les découvertes de la science ont créé en quelque sorte à notre époque un nouveau sens, le sens pittoresque. Le soleil, en dessinant tous les objets visibles, a multiplié dans des proportions incalculables les reproductions de toutes choses, paysages, rues, types, monuments. Grâce à la photographie, tout homme de nos jours peut faire et fait en peu de temps son éducation artistique. Voilà un besoin nouveau inconnu à nos pères, un sens nouveau comme je l'ai déjà dit, qu'il faut satisfaire à tout prix; et qui donc peut le satisfaire si ce n'est l'élite des artistes? Tous devraient avoir à cœur d'agrandir et de compléter par leurs créations, supérieures aux produits inintelligents du daguerréotype,

Digitized by Google

l'éducation du public, d'autant plus que le public ne demande rien de mieux, et qu'il n'a jamais été aussi avide de s'instruire et de voir.

Au lieu d'agir ainsi, les artistes restent obstinément en arrière du mouvement général, en arrière du mouvement opéré par la science. Ils traitent en Provinciaux les amateurs qui ne sont point à Paris, comme s'il y avait encore des *Provinciaux*, comme si les chemins de fer et cette facilité prodigieuse de communication n'avaient point rendu tout commun en France et même en Europe : art, goût, élégance, raffinements de toutes sortes. Ainsi, pour en revenir à notre exposition, non-seulement la masse des bons artistes brille, comme on dit, par son absence, mais encore, ceux qui se sont présentés ont envoyé des œuvres qu'ils n'auraient certainement pas osé exposer à Paris, chez les marchands de tableaux ou à l'*Hôtel des Ventes*. Les trois ou quatre artistes de premier ordre que j'ai rencontrés sont représentés par des œuvres médiocres; et les artistes médiocres par des œuvres faibles. Essayez donc avec ces ressources de faire un compte-rendu qui puisse intéresser. Voilà pourquoi, monsieur, je suis réellement embarrassé; voilà pourquoi je me demande s'il ne vaudrait pas mieux pour vos lecteurs et même pour moi-même que je retirasse ma parole. Mais comme il faut se montrer en Gascogne encore plus Gascon qu'ailleurs, je me décide à tenter l'aventure. Toutefois, dans l'impossibilité où je suis de procéder par groupes ou par généralités, je vais me contenter de parcourir la galerie m'arrêtant seulement devant les tableaux les plus dignes d'attention.

LÉONCE DE PESQUIDOUX.

Digitized by Google

ESSAI ÉTYMOLOGIQUE

sur les Noms de lieux du département du Gers

(Anciens Comtés d'Astarac, de Pardiac, d'Armagnac, de Gaure, vicomtés de Fezensaguet, de Lomagne et partie du Comminges).

(4e ARTICLE) (1).

URAGNOUS. (Gasc.) *Uragnous*, fruit de l'épine noire.

TASQUE. (Gasc.) *Tascos*, tranche de gazon, tertre, motte de terre.

TRONCENS. (Gasc.) De *trouchés, trounchés;* troncs d'arbres, souches. Trouncens, lieu rempli de souches.

BELLOC (GASC.) *Betloc. Bet*, beau; *loc*, endroit, belle situation.

RÉANS. De *ré*, rien; *an*, ont; ils n'ont rien.

BOUET SOUBIRAN. De *boué*, bouvier; et *dét*, petit; petit bouvier. *Soubiran*, l'ancien. Nous avons déjà donné l'étymologie de ce mot.

BOURROUILLAN. De *bourrouil*, flocon, amas de laine, de neige ou de tout autre objet floconneux.

CADIGNAN. De *cadun gnan*; chacun en y possède.

CAMICAS. (Gasc.) *Camicas. Q'ua*, il possède; *micas*, de la mie de pain; il a du pain en abondance.

CAUTIRAN. (Gasc.) *Caou*, il faut; *tiran*, de la pente; lieu où il faut donner de la pente pour faire écouler les eaux.

LARROUCAU. (Gasc.) *Larricaou. Riou*, ruisseau; *caou*, chaud; le ruisseau d'eau chaude.

RICAU. (Gasc.) *Ricaou*. Même signification.

CAUPÈNE. (Gasc.) *Caoupèno. Caou*, il faut; *peno*, de la fatigue; terrain difficile à travailler.

ROSES. (Gasc.) *Rousès*. Rosiers, pays de rosiers.

BEAUCAIRE. (Gasc.) *Belcayré. Bel*, beau; *cayré*, angle carré, beau carré.

GRAZIMIS. *Graziou*, greffe; *mis, mious*, miennes, mes greffes.

LAMAGUÈRE. (Gasc.) *Lamaguèro*. De *amaga*, réunir, ramasser, conserver : lieu où l'on conserve : grenier d'abondance.

BLAZIERT. De *blazi*, flétrir, où tout se flétrit.

(1) Voir, *Revue d'Aquitaine*, 2e année, p. 457, 488 et 542.

Digitized by Google

Crremens. Mot douteux. Peut-être vient-il de *crema*, brûler : pays chaud, qui brûle.

Daunian. (Gasc.) *Daounian. D'aoux-n'y-an* : ceux d'Aux en y possèdent. Même étymologie que celle de Barcugnan.

Eauze. (Gasc.) *Eouzo*. Ce mot n'avait rien de latin quand les Romains en firent *elusa*. Il faut donc chercher son étymologie dans la langue vulgaire; on peut la trouver dans *jeous*, hièbles, terrain qui produit l'hièble. Le territoire de cette petite ville est assez fertile, en effet, pour avoir été couvert d'hièbles avant que les vignes y remplacèrent cette plante sauvage (1).

Heux (Gasc) *Héous*. Même signification.

Echac. (Gasc.) *Echac*. Ce mot pourrait venir de *écham*, essaim d'abeilles, comme nous l'avons dit pour *bet écham*. La terminaison basque *ac* aura remplacé la terminaison *am*.

Escornebeuf. (Gasc.) *Escornoboueous*. Lieu où l'on écorne les bœufs.

Estang. (Gasc.) *Estang*. Arrêt pour retenir les eaux, bâtardeau, chaussée, digue.

Estirac. De *estira*, tirer; expression indiquant la fatigue qu'il faut prendre pour gravir une pente raide.

Antras. (Gasc.) *Entras. En*, en; *tras*, à côté; contrée touchant à une autre.

Poumaré. (Gasc.) De *poumar*, grosse pomme; lieu qui produit les grosses pommes.

Goux. (Gasc.) *Goutz*. Geai (oiseau), bois des geais. Peut-être vient-il aussi de *gout*, *gouté*; petit ruisseau, rigole.

Hagedèc. (Gasc.) *Hagedéc*. De *Haget*, petit hêtre; et de la terminaison celtique *ek* pointu; le hêtre pointu.

Ju (Gasc.) *Jou*. Moi, ce qui est à moi, chez moi. Dénomination empruntée probablement à l'habitude un peu orgueilleuse d'un propriétaire.

Labarrère (Gasc.) *Labarrèro*. De *barro*, barre; et *ero*, augmentatif d'abondance; lieu qui produit beaucoup de barres, telles que branches de saules, d'ormeaux.

(1) On ne peut admettre l'opinion de ceux qui voudraient faire venir elusa du basque *élice*, église. Ce mot n'étant qu'une contraction du latin, *eclesiâ* ne put entrer dans la langue vasconne que dans le IVe ou le Ve siècle. Or, comme *elusa* était connu des romains dans le IIe siècle, son origine est évidemment étrangère à tout élément basque.

Digitized by Google

Lacausade. (Gasc.) *Lacaoussado.* La chaussée, la digue de terre.

Lagrasse (Gasc.) *Lagrasso.* La terre grasse, fertile, profonde.

Larresingle. (Gasc.) *Larèssenglòs. Larrè*, foyers; *singles*, chacun ou chacune à son foyer.

Laleugue. (Gasc.) *Laleouguo.* Ce mot peut venir de *aliguo*, alise, le fruit de l'alisier; ou de *léougé*, liége. Il indiquerait un bois d'alisiers ou un bois de liége.

Lannemaignan. (Gasc.) *Lannomesgnan.* De *lanno*, lande; *mesgnan*, ils y en ont davantage; c'est-à-dire ceux qui possèdent la grande lande, la plus grande partie de lande.

Lanne Soubiran. Lande l'ancienne.

Lapaillère (Gasc.) *Lapaillèro.* La meule de paille.

Laspeyres. (Gasc.) *Laspeyros.* Les pierres.

CÉNAC-MONCAUT.

ORIGINES. — ANCIENS FORS ET RÈGLEMENTS DES BASQUES.

(*Suite et fin*) (1).

POUR *aussi dépourvu que se trouvât le païs de grains, d'huile et d'autres denrées de première nécessité, à raison de sa nature humide, de ses montagnes ou de ses roches, il était déclaré que le commerce ne les prendrait jamais que par échange d'objets analogues : ce qui rentrait dans le sens et la vraie signification du terme basque* Artou-émon, *qui veut dire* donner et prendre. (C'était le moyen d'écarter ces grandes spéculations de commerce, auxquelles se livraient déjà certaines nations plongées dans le luxe et attaquées de corruption. On pouvait croire à première vue qu'elles enrichissaient le païs, à l'aide du numéraire dont elles formaient la masse et animaient la circulation. Mais tout cela, chez les Basques, n'aurait servi qu'à produire le faste, à exciter l'ambition, l'avarice et à faire déchoir

(1) 1re année, pages 259, 378.— 2e année, page 315.

Digitized by Google

l'agriculture. On aurait vu bientôt les pauvres se multiplier, les saines coutumes se perdre et enfin tous sentimens de patriotisme et d'humanité s'atténuer et s'éteindre. — S'affermissant plutôt dans les principes reçus de leurs pères, les Basques étaient d'avis que le commerce et le luxe, au lieu d'intéresser le monde et de hâter son progrès, ne devaient au contraire que pervertir tous les Etats, par tant de besoins nouveaux qu'ils leur faisaient connaître. Et comme le terrain partout était plus étendu que la population, le moyen pour les pauvres le mieux assuré de gagner leur vie, ce serait toujours d'augmenter les produits de l'agriculture.)

DANS *les cas où le protecteur suprême aurait voulu prendre à sa solde des contingents de leurs guerriers, afin de les combiner avec des légions romaines, ils seraient commandés par des chefs nationaux, lesquels ne relèveraient que des lois du païs et des usages de leur patrie; mais à la condition toujours d'être rappelés, dès la première atteinte aux clauses capitulées ou dès que le soldat aurait manqué du traitement requis.* (Nous avons vu depuis la fédération Suisse engager ses soldats au compte de l'Allemagne, de l'Espagne et de la France, afin de mettre ainsi leur instruction militaire à la charge des autres nations. Tel aussi avait été le plan de la fédération Cantabrique ou Basque, aux temps où l'Espagne portait le joug des Carthaginois, des Romains et des Goths, et sous les premiers rois de la Navarre et de la Castille.)

LES *naturels Biscaïens, enfants des patriarches du premier âge, conservant après eux la langue et les coutumes du païs, seraient tenus réciproquement d'une affection, d'une assistance vraiment fraternelles, en quelques lieux qu'ils fussent jetés par les rigueurs du sort et les vicissitudes de la fortune.* (Cette disposition n'a pas été reproduite; mais les Basques ne cessent point de l'observer. Ils se recherchent entre nationaux et se donnent secours avec préférence,

Digitized by Google

ceux-là surtout qui savent communiquer au moyen de la langue basque.)

LES *pères devraient donner à leurs enfans une solide éduducation, et ceux-ci être soumis aux pères à toute époque et dans tous les états de la vie. L'instruction serait servie par des maîtres sages, vertueux, doués de courage et de franchise, étrangers à la cupidité, comme au goût des richesses. Ils auraient soin que leurs élèves portassent à l'Être-Suprême l'invariable tribut de leur respect et de leur amour; qu'ils fussent jaloux de la bonne renommée et du calme d'esprit, inséparables du bonheur de l'homme. Ils leur apprendraient à ne pas craindre la mort, à mépriser l'injustice, le blasphème, le mensonge et l'oisiveté. Ils éloigneraient d'eux l'envie, l'indiscipline, la cruauté, les conduiraient à s'abstenir d'injurier le prochain, de prendre ses biens et d'opprimer les faibles. Ils leur interdiraient la flatterie, l'ambition, la vengeance, la présomption, l'orgueil et surtout l'avarice. Ils flétriraient enfin l'ingratitude, la superstition, le fanatisme et l'hypocrisie, source ordinaire de tous les délits. Ils les formeraient à dire les louanges des hommes vertueux, des héros de la patrie et des amis de l'hospitalité; ils graveraient dans leur mémoire le souvenir du bienfait. Les jeunes sujets, dans ce système, seraient imbus dès l'âge tendre de tous leurs devoirs sociaux; et chacun possédant la mesure de ce qui lui était permis et prohibé, chacun trouverait en soi-même un juge très compétent, ne pouvant alléguer ni sur un acte ni sur un délit aucun prétexte d'ignorance.*

JAMAIS *ne perdant de vue l'autorité paternelle, qui était la source à leurs yeux de toute autorité, les Basques avaient prononcé que le chef de famille s'occuperait de marier les filles avant que de marier les garçons; que tout enfant indigne qui eût maudit son père ou son aïeul subirait une flétrissure et même un bannissement; qu'on exclurait à jamais de tout*

Digitized by Google

office public et de toute participation sociale les faux témoins, les avares, les escrocs, les usuriers, les libertins, les vagabonds.

ILS *n'admettaient la fondation d'aucun hospice ou établissement de bienfesance, où recueillir les pauvres et les gens sans travail : il en coûtait moins d'opérer par de bonnes lois qu'il ne se rencontrât ni des oisifs ni des pauvres.*

ET, *par des dispositions portant peine de mort, ils fesaient respecter enfin l'honneur du mariage et celui des épouses. Ils réprimaient la dureté, l'orgueil, l'ingratitude et tant d'autres défauts qui n'ont de correctif que dans la conscience. Ils écartaient, ils corrigeaient et châtiaient encore les rares délits qui fussent connus alors dans une société de mœurs si simples et si pures. Ils décernaient des récompenses à ceux qui s'en étaient rendus dignes par des vertus et ramenaient un chacun à l'appréciation de soi-même.*

C'était le temps où naquit dans la Judée le Rédempteur du monde, siégeant à Rome l'empereur Auguste depuis trente-un ans, et en Judée Hérode-L'Ascalonite depuis trente-sept. Convaincus au plus tôt que la morale évangélique élevait le bonheur des hommes, les Basques se prononcèrent des premiers en faveur de la loi de grâce. Jusque-là, cependant, ils n'avaient pas été idolâtres : ils avaient la croyance d'un Etre-Suprême, d'un *Jaungoicoa*, seigneur des hauts lieux et auteur du mécanisme incompréhensible de la nature. Ils adoraient ce Dieu, souverainement grand et indéfinissable; ils admettaient l'immortalité de l'âme et la compensation dans une autre vie des souffrances de l'homme de bien. Ils offraient des sacrifices à l'Eternel par la main des anciens de la famille. Ils professaient l'amour des hommes, mais sans faiblesse pour les pervers. Ils observaient entre eux la tempérance, la justice, le dévoûment, comme s'ils ne formaient qu'une seule fa-

Digitized by Google

mille. Bienfaisants envers tout le monde, sans distinction, ils n'auraient pas souhaité pour le prochain ce qu'ils n'eussent point désiré pour eux-mêmes. Et, loin de poursuivre une vengeance, ils exaltaient, ils portaient en triomphe celui qui pardonnait à un ennemi et se montrait supérieur aux suggestions de la colère.

Au moyen de ces quelques lois, dont la Bizcaya garde aujourd'hui presque tous les préceptes, les Cantabres Basques se tinrent en paix constamment avec Rome, honorés de son amitié et de sa protection tout le temps que dura sa domination en Espagne. Aussi voit-on, sous l'empereur Galba, les forces de la fédération cantabrique se concerter avec des légions romaines contre les irruptions des Bataves et des Germains. Vespasien, proclamé empereur en l'année 69 de l'ère chrétienne, confirma au profit des Basques leur *droit du Latium*, c'est-à-dire les facultés concédées à tous les alliés du nom latin (*socius nominis latini*), dont ils avaient la jouissance depuis Jules César. Il donna le nom de *Flavio-vriga* à une région déserte du littoral de la mer cantabrique. D'ici prennent date divers établissements de commerce appuyés sur la côte, qui furent pour le pays la source de mille maux.....

En l'année 212, Caracalla conféra aux Basques le droit de *citoyens romains* (*civis romanus*). C'était le plus distingué des titres connus. Désormais ils pouvaient obtenir, comme prix de leur zèle et de leur loyauté, tous les emplois, toutes les dignités de l'Empire. Et, depuis cette époque jusqu'à nos jours, sans interruption, ils ne sont point déchus de leurs prérogatives (1).

(1) Là est la solution de ce grand argument qu'adressent les Espagnols aux habitants des trois provinces basques. Comment, disent-ils, peuvent prétendre les Bizcaïens aux honneurs et aux emplois de l'Espagne, alors qu'ils se targuent d'indépendance et s'exemptent de payer les contributions imposées également à tous les sujets de la monarchie? A cela les Basques répondent : quand les Romains conquirent l'Espagne, il n'y eut que les Basques, Cantabres, Gascons,

Digitized by Google

Après Caracalla passèrent plusieurs chefs et empereurs d'Occident qui n'eurent à soutenir aucune guerre en Espagne. Ils ne changèrent rien à leur système de protection envers la nation basque ni envers les nations confédérées avec elle.

Advenu l'an 395, et le partage de l'Empire universel effectué par Théodose entre ses deux enfants ...., l'Occident eut ses crises enfin....., et il ne tarda guère à se dissoudre et à tomber en débris, foulé aux pieds par les Goths, par les Francs, qui bouleversèrent l'Europe.....

NÉCROLOGIE.

M. P. SENTETZ.

Les lettres et les arts viennent de faire une perte dans la personne de M. Sentetz, bibliothécaire et ancien maire d'Auch.

M. Pierre Sentetz naquit à Auch en 1782; il reçut une éducation soignée. Encore bien jeune, sous le consulat, il prit une part active à la création, à Auch, d'une société savante qu'on nomma *Athénée du Gers*. Admirateur de l'intendant d'Etigny et du bien immense qu'il avait fait dans le pays, M. Sentetz conçut le premier le projet d'élever un monument à sa mémoire; car c'est à son initiative et à sa persévérance qu'on doit la statue érigée à ce grand citoyen sur la principale place d'Auch, à l'entrée du cours auquel

qui conservèrent l'indépendance; et ils la conservèrent en opposant aux conquérants l'effort du plus grand courage. Ayant ainsi obtenu paix et alliance, ils s'étaient maintenus invariablement dans des relations amicales. Ils s'étaient confirmés ensuite avec les Goths dans tous ces droits et avantages. Ils avaient soutenu, enfin, le même régime avec les rois d'Espagne, devenus les successeurs des Goths. La patrie basque s'acquittait envers ses protecteurs par des tributs d'argent, et non, comme autrefois, par des contingents militaires. Mais ils s'étaient acquittés toujours avec tant d'honneur et de zèle qu'aucune province d'égale population n'avait fourni des tributs comparables. En un mot, les Biscaïens, dans tous les temps, s'étaient montrés dignes de se gouverner eux-mêmes.

Digitized by Google

on a donné son nom. En l'an x, dans une séance de l'Athénée, il lut un travail sur ce sujet, qui fut vivement goûté. Le préfet Balgueric l'avait déjà chargé, avec M. Chaudruc, du soin de surveiller la translation des cendres du célèbre intendant de l'église de St-Orens à l'église Ste-Marie, où elles reposent sous un mausolée que, sur ses instances, on fit restaurer en 1834. M. Sentetz a aussi beaucoup contribué à rendre populaire le nom de d'Etigny en révélant de nombreux et intéressants détails biographiques et anecdotiques sur cet homme célèbre. C'est sur les renseignements qu'il fournit à M. le baron de Ladoucette, ancien préfet, que ce savant put faire l'éloge de notre intendant au sein de la société centrale d'agriculture, en 1818. Aussi est-ce à dater de cette époque que la renommée de M. d'Etigny franchit les limites de l'ancienne généralité d'Auch. et qu'elle devint nationale.

En 1804, M. Sentetz fut professeur d'histoire à l'école centrale du Gers. Lorsque cette institution si nationale fut supprimée, en 1806, on le nomma bibliothécaire de la ville, fonctions qu'il a remplies 52 ans. A cette époque, il publia une Notice historique et descriptive très intéressante sur l'église métropolitaine d'Auch. Ce travail succinct mais substantiel avait d'autant plus de valeur qu'il était écrit dans un temps où la science des Winckelmann, des Millin était, sinon ignorée, au moins très peu connue.

Magistrat municipal, M. Sentetz s'occupa avec amour de l'embellissement et de l'amélioration de la cité. Sur sa demande et à ses sollicitations, l'autorité supérieure créait des écoles gratuites, des établissements de bienfaisance, etc. En même temps, il faisait revivre les souvenirs historiques locaux, recueillait les débris des monuments, jetait les fondements d'un musée et d'une galerie des célébrités de la ville et du département. Longtemps membre de la fabrique de

Digitized by Google

la cathédrale, ce fut sur sa propostion qu'on fit faire des travaux de restauration et d'embellissement à cet édifice. On peut dire que M. Sentetz a conservé, à Auch, la tradition de l'art. Nous avons eu occasion ailleurs de rendre hommage au mérite et au caractère honorable de ce savant modeste, et de faire connaître d'une manière détaillée les nombreux services qu'il a rendus à la science, à l'histoire et aux arts.

Esprit élevé, philosophe, observateur plein de finesse, doué d'une vaste mémoire, M. Sentetz était un conteur aimable. D'un commerce facile, affectueux, bienveillant envers tous, ses relations étaient des plus agréables. Il est mort à l'âge de 76 ans, le 2 juin 1858, emportant l'estime de tous.

PROSPER LAFFORGUE.

SPORT.

Comme vous avez déjà rendu compte du résultat des courses du Derby, à Chantilly, vos lecteurs liront peut-être avec intérêt quelques détails qui s'y rattachent. L'importance de ce prix et les sommes fabuleuses que le comte F. de Lagrange a gagnées par ces paris ont occasionné des bruits aussi injustes que regrettables, et pour M. de Lagrange, et pour M. A. Aumont. On a dit du premier qu'il avait beaucoup trop laissé croire que *Ventre-Saint-Gris* n'était pas un bon cheval, et, du second, qu'étant de moitié dans les bénéfices, il avait, pour les réaliser, substitué un cheval de 4 ans à un cheval de 3, ces derniers étant seuls admis à courir dans ce prix.

La première assertion est sans fondement. M. de Lagrange était d'autant plus autorisé à témoigner peu de confiance en son cheval que les hommes compétents ont affirmé dans leurs comptes-rendus que *Ventre-Saint-Gris* était très difficile à entraîner. On doit donc croire, d'après cela, qu'il a une faible poitrine et qu'il est loin d'être le meilleur cheval de 3 ans de ses écuries.

Quant à la seconde inculpation, elle a paru à M. de Lagrange d'une gravité telle qu'il s'est décidé à provoquer une enquête et s'est adressé, dans ce but, au comité des courses.

Digitized by Google

Plusieurs membres étaient d'avis qu'il n'était pas nécessaire de donner suite à des rumeurs aussi peu vraisemblables; mais le contraire a prévalu, et, il y a quelques jours, *Ventre-Saint-Gris* a été visité à Royalieu par M. Barthélemy, de la part de M. de Lagrange, par MM. H.-J. Boully et Fruhschen, de Compiègne, désignés à cet effet par le comité des courses. Il est résulté de cette vérification que ces Messieurs ont déclaré à l'unanimité que le cheval a 3 ans seulement, et comme les certificats étaient en règle, on ne peut lui contester sa généalogie. Par conséquent, son identité est clairement établie.

En Angleterre, de pareils conflits n'auraient rien d'étrange, mais, en France, notre turf n'y est pas habitué, car, dans nos annales de courses, on ne peut citer en ce genre que le fameux procès qui fut la cause regrettable de la retraite de lord Seymour. M. D.

L'OÏDIUM.

Avant de chercher un remède au fléau qui, depuis douze ans, occasionne de si grands désastres dans les vignobles, il importe d'étudier ses caractères et sa nature.

L'oïdium a été décrit et figuré depuis longtemps par plusieurs naturalistes; en Angleterre, par Berkeley qui examina le nouveau parasite échappé récemment des serres du jardinier Tucker; en France, par MM. Montagne et Tulasne, de l'académie des sciences; MM. Duchartre, Barral, Marès et De Lavergne, ont donné les moyens de le combattre.

Nous ne pouvons entrer ici dans les développements d'un article scientifique, qui exigerait d'ailleurs, pour être compris, le secours de nombreuses figures. Nous voulons seulement exposer les faits, sans chercher à les démontrer, au risque de trouver quelques incrédules.

Après les beaux travaux de plusieurs botanistes savants et consciencieux, sont venues les prétendues découvertes

Digitized by Google

de quelques visionnaires, qui ont voulu attribuer la maladie de la vigne au gaz, au brouillard, à des animalcules microscopiques, à des cristallisations d'acide tartrique et même à l'influence électrique des chemins de fer. Ces absurdes assertions, qu'il devrait être inutile de réfuter, ont jeté néanmoins dans l'esprit de beaucoup de personnes des doutes sur la véritable cause de la maladie de la vigne....

Tout le monde sait que l'oïdium Tuckerii a fait, pour la première fois, son apparition, en 1845, dans les serres dirigées par M. Tucker. Peu de temps après, l'oïdium arriva sur le continent et s'étendit dans les vignobles des environs de Paris; puis, il envahit successivement la Bourgogne, le nord de l'Italie et le Languedoc. En 1850, on put l'observer en Guyenne et dans la plaine de la Garonne, mais non pas encore d'une manière générale. Depuis cette époque, il n'a pas disparu de nos contrées, il a constamment détruit les raisins des treilles, et il a sévi avec plus ou moins d'intensité dans les vignobles, sans compromettre toutefois entièrement les récoltes.

En 1857, le fléau a paru dans le sud-ouest de la France, dès la floraison de la vigne, ce qui n'avait pas encore été observé; et ses ravages se sont étendus d'une manière alarmante.

Mais grâce aux efforts intelligents des vignerons qui ont voulu s'éclairer des lumières de la science, un remède héroïque a été trouvé, auquel ne manque ni la certitude des résultats, ni la sanction d'une assez longue expérience. Toutefois, avant d'appliquer le remède, cherchons d'abord à apprécier les caractères de la maladie et examinons l'oïdium au point de vue physiologique.

Lorsque les feuilles de la vigne ont atteint la moitié de leur développement, et souvent dès le mois de mai, on peut déjà remarquer à leur surface des taches plus pâles

Digitized by Google

2° Naissance des tigelles et fructification;

3° Rupture de la peau du raisin et dessiccation de la pulpe.

On a supposé, d'abord, que l'oïdium pouvait n'être que la conséquence d'une altération primordiale de la vigne dans son principe vital. On a émis l'opinion que cette plante ayant dégénéré à la suite d'une longue culture et par l'abus du bouturage devenu depuis longtemps son unique moyen de reproduction, devrait être renouvelée par voie de semis.

Cependant, des observations très exactes ont permis de constater la présence de l'oïdium sur des pieds de vigne obtenus de pepins.

Les *interioristes* ont cru trouver un nouvel argument dans la propriété des parasites du genre *Oïdium* de ne se developper que sur des végétaux ayant déjà subi un commencement de décomposition. Mais M. Tulasne est venu démontrer que le champignon qui occasionne la maladie de la vigne ne devait pas être rangé dans le genre *Oïdium*, mais dans le genre *Erysiphé*, dont les diverses espèces se développent sur des végétaux en parfaite santé.

Ainsi donc, l'oïdium ou l'érysiphé devant être considéré comme cause et non comme effet, on ne devra chercher le rèmede que parmi les agents qui peuvent l'attaquer directement, ou bien dans des circonstances locales propres à arrêter son développement.

Le procédé *Lambardi*, qui consiste à coucher à terre les pampres et les raisins, est fondé sur cette observation très juste, que les vignes basses et traînantes sont bien moins sujettes à l'oïdium que les treilles et les vignes élevées sur des échalas.

MAURICE LESPIAULT.

(*La suite au prochain numéro*).

Digitized by Google

A Monsieur le Directeur de la REVUE D'AQUITAINE.

EXPOSITION DE TOULOUSE.

(Causerie Artistique).

II.

Le premier tableau qui m'arrête en entrant est un tableau d'un artiste marseillais, de M. Loubon, qui représente *un troupeau de la Camargue*. M. Loubon est un peintre honorablement connu à Paris, et j'ai eu plusieurs fois l'occasion de louer l'éclat et la vigueur de son pinceau. Il y a même de lui à Marseille, au *Café turc*, un paysage africain que ne désavoueraient pas nos plus vigoureux coloristes.

Ce *Troupeau de la Camargue* a un aspect étrange et vraiment saisissant.— Figurez-vous de grandes chèvres noires, aux cornes interminables, portant suspendues à de larges colliers des clochettes de bronze, qui s'avancent de front, droit sur le spectateur, et semblent vouloir le renverser. Une quantité innombrable de moutons et de bœufs, poussés par l'aiguillon du berger, active encore et stimule leur course. Des chiens, à l'aspect fauve et aux longs poils, des ânes chargés de l'attirail et des ustensiles de la troupe nomade, complètent ce tableau. Il me rappelle ces grandes avalanches de troupeaux et de bergers, qui descendent à époques fixes des pics pyrénéens dans nos plaines d'Armagnac.—La toile de M. Loubon a du relief, du mouvement, de la vie, elle est peinte avec solidité; peut-être les chèvres sont-elles d'un ton un peu noir, un peu lourd; peut-être encore désirerait-on dans l'ensemble plus d'air, de transparence; mais il y a tant de poussière sur cette terre de Provence !...

Digitized by Google

A quelques pas de ce tableau, on a placé un petit sujet de genre militaire, qui, comme tout ce qui rappelle la gloire et les combats, a le don d'exciter la curiosité des visiteurs, non moins chauvins à Toulouse qu'ailleurs. Ce tableau, *les Frères d'Armes*, représente une épisode de la guerre de Crimée. Deux soldats français, un zouave et un chasseur à pied, portent sur leurs carabines en croix, un fantassin anglais, un *habit rouge*, une *écrevisse* comme disaient nos *grognards* sous l'empire. L'Anglais est dangereusement blessé, et il faut voir avec quelle compatissance fraternelle les deux Français le soutiennent et le portent aux ambulances.—Derrière le groupe, on aperçoit des francs-tireurs cachés dans la tranchée, qui guettent, l'arme en joue, le moment où l'artilleur russe paraîtra à l'embrasure.

Ce tableau, d'une petite dimension, d'une couleur médiocre, est remarquable par la vérité des types et le naturel des attitudes. Il m'a surtout intéressé, parce qu'il m'a fait revenir à l'esprit une comparaison que j'ai faite fort souvent, et qui est tout à l'avantage du caractère Français.

Je vous ai dit, je crois, Monsieur, que, dans un voyage fait l'été dernier en Angleterre, j'avais vu force tableaux, panoramas, dioramas, etc., représentant les différents événements de la guerre de Crimée, et que jamais je n'avais eu la satisfaction de voir, ni dans les marches, ni dans les batailles, ni dans les siéges, un seul soldat de notre nation. C'étaient les Anglais tout seuls qui avaient débarqué en Crimée, et qui avaient culbuté les Russes à l'Alma. C'étaient les Anglais même, et les Anglais encore seuls, qui avaient vaincu à Inkermann, et qui finalement avaient pris Malakoff et le reste (1).—Vous avouerez, Monsieur, qu'il ne faut

(1) Si quelqu'un de mes lecteurs était tenté de taxer ce récit d'exagération, je le prierais d'ouvrir le numéro de la *Revue des Deux-Mondes* du 1er juin dernier, et il trouverait un article sur la guerre de Crimée, où l'intervention du maréchal Bosquet et des Français à Inkermann est charitablement qualifiée, par l'auteur anglais, de *panique des Français !...*

Digitized by Google

pas une grande impartialité pour reconnaître que dans cette question nous avons au moins l'avantage de la générosité. Car tous nos peintres de batailles, qui ont représenté des épisodes de nos dernières guerres, et Dieu sait si le nombre en est grand, tous nos peintres de bataille, dis-je, ont fait aux Anglais une très large part.

C'est avec plaisir que j'ai retrouvé à Toulouse quelques-uns de ces peintres que nous appelons à Paris les peintres d'Orient.

M. Théodore Frère est un de ces artistes voyageurs qui aiment par dessus tout les splendeurs et les enchantements des pays du soleil. Il a battu dans tous les sens l'Afrique et l'Orient, et il serait difficile de compter les scènes et les paysages qu'il a rapportés de ses explorations. Nos expositions, nos ventes, les vitrines des marchands de tableaux attestent tous les jours son extrême fécondité. Autrefois, M. Th. Frère voyait rouge et peignait rouge; plusieurs fois, j'avais eu l'occasion de lui en faire le reproche. Je n'ai pas la prétention d'avoir contribué à corriger M. Th. Frère, mais les tableaux qu'il fait depuis quelque temps indiquent une transformation réelle qu'on ne saurait trop encourager.— Les *environs d'Alger*, *la vue prise en Orient* sont des paysages fins, lumineux, dans une gamme bleue, pleine de douceur et d'éclat.

M. de Curzon expose une *vue de l'Acropole*. C'est un peu gris, un peu terne, comme les mauvais tableaux de M. de Curzon; mais il y a de la ligne et du style, et, en dehors de toute qualité, les paysages de cette sorte auront toujours le don de nous intéresser par les sites qu'ils représentent et les souvenirs qu'ils rappellent.

Tout à côté, je rencontre les tableaux de deux de nos coloristes les plus aimés; mais si M. Izabey et M. Ziem n'avaient fait que des toiles semblables à celles qu'ils ont

Digitized by Google

envoyées à Toulouse, ils n'auraient certainement pas acquis le prestige et le renom qu'ils possèdent aujourd'hui.

J'en dirai autant de M. Decamps, qui expose un petit paysage insignifiant pour M. Decamps.—Passons.

Voici que M. Troyon a laissé pour un moment les vaches et les bœufs qui ont fait sa fortune et sa réputation; mais il n'a pas pour cela rompu avec les sujets de la vie champêtre. Dans le tableau qui est exposé à Toulouse (*le Retour du marché*), il a changé de motif; voilà tout. Aujourd'hui, c'est maître Aliboron qui est en scène, portant sur son dos une gente fermière assise entre des paniers de salades et de melons. Ce tableau me fait penser au grand peintre anglais Gainsborough, qui affectionnait fort ces sortes de sujets. Tout en trottinant, la fermière fait la causette avec un bonhomme qui pousse devant lui quelques brebis galeuses. J'aime surtout dans ce tableau ce pauvre âne aux poils gris, qui a un air si paterne et si patient! Mais j'aime bien mieux encore les grands bœufs que M. Troyon place d'ordinaire dans les plantureux pâturages de la Normandie.

Vous savez, monsieur, que M. Troyon excelle dans la peinture des animaux. Ses vaches et ses bœufs lui rapportent bon an, mal an, quelque chose comme cent cinquante mille francs; je doute que parmi ses modèles il y en ait beaucoup qui donnent autant à leurs propriétaires. Malheureusement M. Troyon fait ce que beaucoup de peintres ont fait et feront de tout temps; il profite de sa veine; il brasse à force des centaines de tableaux, qu'il livre, tout au moins incomplets, aux amateurs et aux marchands qui se les disputent avec acharnement. Autrement dit, M. Troyon fait du commerce, et c'est à peine si, à chaque grande exposition de Paris, il prend la peine de travailler non plus pour ses contemporains mais pour la postérité. — Bien des peintres se sont trompés dans des calculs semblables,

Digitized by Google

et combien d'entr'eux seraient étonnés de voir le discrédit dans lequel leurs œuvres, si recherchées de leur vivant, sont tombées aujourd'hui par suite de cette rapidité et de cette négligence.

Pour ce qui est du *Retour du Marché*, il est encore trop rapide et trop lâché, et si je n'ose pas le ranger parmi les tableaux de *commerce*, il ne mérite pas non plus d'être rangé parmi les tableaux d'*art*.

LÉONCE DE PESQUIDOUX.

LETTRE SUR LA MUSIQUE

à propos des Concours de Toulouse.

I

MON CHER NOULENS,

Vous m'avez demandé un compte-rendu des concours de musique qui ont eu lieu dernièrement à Toulouse, je vous adresse mes réflexions à ce sujet. Je n'ai pas cru devoir me borner à un simple procès-verbal, j'ai pensé qu'il y avait une question d'art à étudier, ou tout au moins une tendance à observer dans ces concours qui se multiplient depuis quelques années. La musique est-elle en progrès en France? On fait beaucoup de bruit à propos des musiques militaires et des orphéons, quelle est leur importance artistique?

Vous avez dû le remarquer, les Français n'ont point l'organisation essentiellement musicale; cette faculté appartient surtout aux Italiens et aux Allemands, avec prédominance mélodique chez les premiers, harmonique chez les seconds. Les Français, sauf de bien rares exceptions, sont, faute d'aptitude spéciale, jetés dans une sorte d'éclectisme, faisant tantôt de la mélodie, tantôt de l'harmonie, mais sans autre caractère que l'élégance et la clarté. Que l'on compare Clapisson, A. Thomas, Adam, Auber, à Rossini, Bellini, Donizetti, Verdi, et à Mozart, Beethoven, Weber, Meyerbeer, on reconnaîtra la vérité de ce que j'avance.

Digitized by Google

Donc, en France, où la vocation musicale est très peu développée, il faudrait une longue éducation méthodique pour que cet art devînt, comme en Allemagne et en Italie, un besoin irrésistible. Marchons-nous dans cette voie? Le concours de Toulouse m'aidera dans l'examen de cette question.

Mais j'ai besoin d'abord de chercher la tendance de la musique et son but. La musique est une langue particulière qui, logiquement, ne s'allie pas avec la langue usuelle et tend à s'en affranchir; où celle-ci finit, l'autre commence; elle a une grammaire, une prosodie, une logique à elle. Elle indique ou développe dans des rapports nouveaux des situations, des sentiments, des sensations, que l'on ne peut exprimer, ni par la prose, ni par la poésie. Ceci s'applique tout aussi bien à la musique légère qu'à la musique sérieuse. Son interprétation sera donc naturellement dévolue à des instruments, et elle ne paraîtra vraie dans son union avec le langage ordinaire que dans la peinture des sentiments élevés, exaltés ou vagues. Elle deviendra dramatique ou métaphysique comme dans Verdi ou Meyerbeer. L'organisme qui doit interpréter, produire, faire entendre cette langue subtile, est des plus complexes; il se compose de l'orchestre et des chœurs. Je ferai remarquer que si, depuis quelques années, l'élément choral a pris, en apparence du moins, de grands développements, l'orchestre a à peu près disparu. Le violon et le violoncelle sont abandonnés; les autres instruments ne sont plus connus que de nom, et le cornet à piston, qui n'avait joui d'une vogue momentanée que parce qu'on pouvait, croyait-on, l'apprendre en très peu de temps, n'ennuie plus les promeneurs de ses vibrations bruyantes. L'homme a peu à peu abandonné l'étude de la musique; la femme, au contraire, s'en occupe sérieusement, ou généralement. Elle étudie le piano. Cet instrument, orchestre miniature, envahit tout le domaine de l'art. Les chœurs et les pianos, voilà donc en ce moment, en France, les leviers du développement musical. Est-ce décadence? est-ce progrès? Si l'on regarde l'orchestre comme l'organisme le plus parfait, comme le plus apte à reproduire les créations des grands génies, il est évident qu'il y a décadence, car l'orchestre n'existe pas. Mais si l'on considère, comme je l'ai déjà fait observer, que le Français n'a pas l'organisation musicale et qu'il faut la lui faire; si l'on remarque que le piano et les chœurs, présentant toujours la mélodie et l'harmonie réunies, sont deux instruments vulgarisateurs par excellence qui peuvent rendre l'oreille française plus artiste, et diminuer ainsi de beaucoup la difficulté de l'étude des instruments d'or-

Digitized by Google

chestre, on ne peut nier qu'il n'y ait une tendance progressive. Certainement, ce mouvement sera très long, comme nous allons en juger par l'analyse des orphéons et des musiques militaires, mais il sera infaillible si l'on persévère avec énergie dans cette voie. Mais l'inconstance très connue des Français me fait mal augurer du résultat. On fera pendant quelque temps de l'agitation chorale; chaque famille aura son piano; mais peut-être qu'avec tout cela on ne fera que du bruit et point de la musique.

Comme vous le voyez, j'ai voulu, dans ma critique, me tenir dans le domaine de l'art; c'est assez vous dire que je vous donnerai mon opinion en toute sincérité et impartialité, m'inquiétant peu des questions de clocher et des rivalités de paroisse.

Je ne vous ferai pas la description de la place du Capitole pendant la durée des concours, ni celle de la salle du Grand-Théâtre; je ne suis ni peintre, ni poète. Au reste, plusieurs journaux ont sans doute donné à cet égard tous les détails désirables, vous voudrez donc me permettre de rester dans la spécialité que j'ai à traiter. Revenons à la musique.

II

Le concours musical a commencé le 16 juin, à 7 heures du soir, sur la place du Capitole disposée en salle de concert. Le jury, composé d'artistes de Toulouse, était présidé par M. Ambroise Thomas, auteur de plusieurs opéras que vous connaissez.

Cinq musiques de cavalerie se sont fait entendre, chacune dans deux morceaux, en l'ordre suivant :

1° La musique du 2e lanciers, Conjuration et bénédiction des poignards des *Huguenots*, de Meyerbeer, et une Fantaisie;

2° Celle du 10e d'artillerie, Ouverture des *Diamants de la Couronne*, d'Auber; et duo du *Comte Ory*, de Rossini;

3° Celle du 15e d'artillerie, Ouverture de *Béatrice*, de Bellini; et Bénédiction des poignards des *Huguenots*, de Meyerbeer;

4° Celle du 12e chasseurs, Même morceau des *Huguenots*, et Fantaisie sur le *Trovatore*, de Verdi;

5° Celle du 7e dragons, Ouverture de la *Fée aux Roses*, de Halévy, et *Marche aux Flambeaux*, de Meyerbeer.

Dans tout cela, pas un seul morceau de musique militaire, ni marche, ni pas redoublé. Pourtant, il y a du mérite à bien jouer ce genre dont la coupe est très simple, je le reconnais, mais que les musiques

Digitized by Google

d'Allemagne rendent avec un charme particulier, avec une grâce indéfinissable.

La musique du 15e d'artillerie, la moins nombreuse, la seule qui n'eût aucun instrument de percussion, est celle qui m'a fait le plus de plaisir. L'exécution de l'ouverture de *Béatrice*, de Bellini, a été très remarquable, d'une justesse irréprochable; j'ai admiré l'équilibre parfait de toutes les parties. La Bénédiction des poignards a été jouée d'une façon tout exceptionnelle; pas une nuance omise; pas une intention artistique qui n'ait été indiquée avec une habileté consommée. Il serait difficile de jouer avec plus d'art et de sentiment musical. Quelle différence avec la musique du 12e chasseurs qui a joué le même morceau d'une façon toute militaire, c'est-à-dire dans un mouvement serré, précipité, et celle du 2e lanciers qui lui a donné le cachet d'une cavatine langoureuse, avec des effets d'harmonium assez monotones. La musique du 15e d'artillerie, seule, a su rendre l'œuvre de Meyerbeer, en pénétrant dans le sens intime de la composition. La musique du 10e d'artillerie a été faible; quant à celle des dragons, elle avait fait acte de présomption en choisissant deux morceaux dont l'exécution est très difficile à cause des nombreuses modulations et des dessins savants qu'ils renferment.

Le jury a donné le 1er prix à la musique du 15e d'artillerie; le 2e prix, à la musique du 12e chasseurs, et le 3e prix, à la musique du 2e lanciers.

Le public n'aurait pas décidé ainsi; il aurait couronné le 12e chasseurs pour la fantaisie sur le *Trovatore* de Verdi. Ce morceau avait été exécuté comme celui des *Huguenots* avec éclat, énergie, comme une manœuvre ou comme une charge. A lui la palme. Le Français est soldat jusque dans la musique; jouer un morceau ou l'entendre, ce n'est point pour lui chercher une émotion douce ou violente, rêver dans une langue sublime, c'est vaincre une difficulté ou juger d'une difficulté vaincue. Comme il est facile de comparer la vocation respective des Allemands et des Français! Le Français manœuvre avec goût, avec intelligence, avec une grâce innée; il est à l'aise dans le costume et sous les armes. L'Allemand arrive à plus de précision, à une plus grande rapidité dans ses mouvements, mais sans jamais vaincre sa raideur native; on voit qu'il fait l'exercice à contre-cœur, qu'il ne comprend rien à son utilité, et je lui en fais mon compliment. Je ne présente ces idées que d'une façon toute superficielle; les approfondir, ce serait m'éloigner de mon sujet.

Digitized by Google

L'Allemand, comme musicien, ressemble au Français, comme militaire; il a la même aisance, la même grâce, le même enthousiasme, le même feu sacré. En musique, le Français est automatique comme le soldat allemand; il ne peut jouer en mesure qu'à la condition de voir toujours le bâton du chef d'orchestre, ce qui ne l'empêche pas de battre avec ses pieds, ses genoux et toute sa personne, une mesure à lui, souvent indépendante de celle des autres. Par toutes ces raisons, il était naturel que le public réuni à Toulouse préférât l'exécution de la musique du 12e chasseurs; mais le jury a jugé d'une façon allemande, et il a eu raison. La musique du 15e d'artillerie est la seule qui m'ait rappelé les musiques d'Allemagne, leur aplomb, leur justesse, leur goût, leur intelligence de l'art musical.

Le 18, cinq musiques d'infanterie ont concouru dans l'ordre suivant :

1° Celle du 37e de ligne.—Fantaisie de bosquet et ouverture du *Val d'Andorre*, de Halévy;

2° Celle du 48e. — Fantaisie sur la *Jérusalem de Verdi* et ouverture des *Diamants de la Couronne*, d'Auber;

3° Celle du 24e. — Ouverture de *Ste-Cécile* et fantaisie sur les *Martyrs*, de Donizetti;

4° Celle du 27e. — Ouverture de *Ste-Cécile* et fantaisie sur le *Songe d'une Nuit d'été*, de A. Thomas;

5° Celle du 92e. — Ouverture de *Ste-Cécile* et ouverture de *Guillaume Tell*, de Rossini.

Je n'ai rien de bien particulier à dire de ces musiques. Celles du 37e, du 48e et du 24e sont bonnes; celle du 27e, médiocre; celle du 92e a mal joué l'ouverture de *Guillaume Tell*, mal arrangée, du reste. Je crois que le jury a bien jugé en donnant le 1er prix à celle du 48e, le 2e prix à celle du 24e, et le 3e prix à celle du 37e. Pourtant, de même que pour les musiques de cavalerie, trois prix, c'était un de trop. Les musiques d'infanterie sont, en général, meilleures que celles de cavalerie; elles plaisent davantage à cause des nombreuses ressources qu'elles renferment. Cependant, aucune de celles que j'ai entendues ne peut, à mon avis, comme art, comme fini, soutenir la comparaison avec la musique peu nombreuse et toute nue du 15e d'artillerie. De sorte que, en supposant que le concours eût été ouvert entre les 10 musiques, j'aurais donné le 1er prix à celle du 15e d'artillerie, le 2e prix à celle du 48e

Digitized by Google

d'infanterie, et le 3e à celle du 24e d'infanterie. Quelques-unes de ces musiques renferment des solistes remarquables; mais on n'a pu les apprécier, surtout les clarinettistes, à cause de la grandeur de la place du Capitole. Le jury lui-même était trop loin pour les bien entendre.

(*La suite au prochain numéro.*)

EDMOND SANCET.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE TRIMESTRIEL

(DU 1er MARS AU 15 JUIN 1858.)

Notre tâche serait trop rude s'il nous fallait recueillir chaque trois mois les titres des productions que des plumes gasconnes jettent à la publicité de plus en plus étendue des revues et des journaux. C'est donc par une précaution sage que, dès le premier moment, nous avons exclu de notre bulletin les publications périodiques. Nous le rappelons aujourd'hui pour qu'on ne nous reproche pas d'oubli inopportun. Comment suivre à la fois M. Laurentie dans l'*Union*, M. Granier de Cassagnac dans le *Réveil*, M. Charles de Mazade et M. Forgues dans la *Revue des Deux-Mondes*, M. Théophile Gautier dans le *Moniteur* et dans l'*Artiste*, M. Léonce de Pesquidoux dans l'*Artiste* et dans l'*Union*, M. Emile Bères dans la *Réforme agricole*, etc., etc.? Nous ne répondons pas même de n'oublier jamais quelque livre de ces Provinciaux devenus Parisiens, lorsque l'érudition historique y sera étrangère. Aussi, nous étonnons-nous presque d'ouvrir notre bulletin par un roman d'un fils de la Bigorre, qui est le premier styliste français de notre temps. Le *Roman de la Momie* (1), de M. Théophile Gautier, est une audacieuse résurrection d'une époque où

(1) In-18, Jésus, v-303 pages. Paris, Hachette (Bibl. des chemins de fer.) Prix : 2 fr.

Digitized by Google

la science seule osait pénétrer jusqu'ici; c'est un drame dont le passage miraculeux de la mer Rouge est un épisode, et Moïse le héros. C'était hardi, beaucoup trop hardi même, à notre avis. Mais la mort et l'inertie ne sont que dans le titre du livre; la plume du poète y fait mille prodiges et s'y transforme tour à tour, avec un bonheur invraisemblable en ébauchoir et en pinceau.

Un autre roman, publié dans le trimestre, nous intéresse d'une manière plus vive encore. Je veux parler de *Maître Pierre* (1), dont la seconde édition vient de paraître. Fidèle à cette manière incisive, brève, légère, volontiers moqueuse, qui rappelle la prose de Voltaire, M. About a essayé avec succès des sujets bien divers. Après la *Grèce Contemporaine*, après le *Roi des Montagnes*, après les *Mariages de Paris*, il a voulu faire de l'économie et de l'agronomie : il a écrit *Maître Pierre*, qui est, sous une forme romanesque, un traité de l'assainissement et de la fertilisation des Landes. Le livre, du reste, est pour le moins aussi amusant qu'instructif. Ce n'est pas que l'idée générale ne nous paraisse littéralement contestable; à tout instant, le type idéal contrarie le héros personnel et vivant, et réciproquement..... Mais, trève de critique et d'analyse. Tous nos lecteurs connaissent *Maître Pierre* ou feront connaissance avec lui. Les questions relatives à la culture des Landes sont trop à l'ordre du jour pour qu'on ne veuille pas acquérir en ce genre les premières notions, et l'on ne trouvera pas un initiateur qui réunisse mieux que M. About la solidité et l'agrément.

La chaude saison, qui attire vers les eaux des Pyrénées un concours d'étrangers toujours plus nombreux, donne lieu à des publications intéressantes. Le petit livre de

(1) 2e édition. In-18, Jésus, VI-307 pages. Paris, Hachette (Bibl. des ch. de fer), 2 fr.

Digitized by Google

M. Justin Lallier : *Bains des Pyrénées..., Descriptions historiques et archéologiques, avec dessins* (1), a déjà été recommandé à nos lecteurs par M. Prosper Lafforgue. On annonce une nouvelle édition du très curieux *Voyage aux Pyrénées* de M. H. Taine, illustré par le crayon fantasque de G. Doré. La *Revue de l'Instruction publique* publiait naguère un fragment inédit de cet ouvrage (Pey de Poyanne), qui est un vrai drame d'un effet saisissant. Deux autres publications sur les eaux des Pyrénées ne s'adressent guère qu'à la science médicale; toutes les deux sont relatives à Cauterets. L'une est due à M. Gouet, médecin consultant dans cette ville (2); l'autre à M. Drouhet, médecin en chef de l'Hôtel-Dieu de Blaye (3).

L'archéologie méridionale a été peu productive dans ces derniers mois. La seule publication intéressante en ce genre est l'*Histoire de l'ancienne cathédrale et des évêques d'Alby... jusqu'à la fondation de la nouvelle église Sainte-Cécile*, par M. Eugène d'Auriac (4). Dans la sphère de l'art chrétien contemporain, nous signalerons une brochure dans laquelle M. Larrey, curé du Port-Sainte-Marie, décrit à une religieuse de New-Yorck les vitraux exécutés dans son église par M. Villiet, de Bordeaux (5).

La linguistique a été plus féconde que l'archéologie. Les grands travaux en ce genre se multiplient. Les savants, par exemple, continuent à refaire la langue celtique. M. Roger de Belloguet a apporté de nouvelles lumières dans cette difficile étude par son *Glossaire gaulois*, qui n'est que le

(1) In-18, raisin, 124 pages et 8 planches. Paris, Parmantier; chez tous les libr., 1 fr.

(2) *Des Eaux minérales de Cauterets. Guide du médecin et du malade à ces eaux, avec vue, carte et plan...* In-18, 148 pages. Paris, Chaix, 2 fr.

(3) *Des Eaux thermales sulfureuses de Cauterets. Souvenirs cliniques de thérapeutique hydro-minérale...* In-8°, 162 pages. Bordeaux, Gounouilhon.

(4) In-8°, XLVI-317 pages. Paris, impr. impér ; libr. V. Didron.

(5) *Les Vitraux de N.-D. de Port-Sainte-Marie...* In-12, 84 pages. Agen, coll. St-Caprais; 50 c.

Digitized by Google

commencement d'une vaste publication intitulée : *Ethnogénie gauloise* (1). Comme introduction aux études linguistiques, nous recommandons un gros volume publié par l'infatigable M. Migne, et dans lequel les notions de la science sont exposées d'une manière satisfaisante, quoique mêlées à des idées philosophiques contestables sur le rôle du langage dans le développement intellectuel; c'est le *Dictionnaire de linguistique et de philologie comparée,* par L.-F. Jehan (de Saint-Clavien) (2). Si nous portons notre attention vers des recherches linguistiques d'un intérêt plus local, nous rencontrons deux publications intéressantes. La première concerne le *verbe basque* (3), la partie la plus controversée du système grammatical euscarien. Tout profane que nous sommes en philologie ibérienne, nous osons recommander le sérieux travail d'un homme aussi compétent que M. l'abbé Inchauspe; l'éditeur est le prince Louis-Lucien Bonaparte, qui avait déjà profité des lumières du docte ecclésiastique de Bayonne dans ses publications basques de l'an dernier. Le second ouvrage que nous voulions recommander à nos lecteurs est l'excellente *Grammaire béarnaise* de M. V. Lespy. Mais l'auteur et le livre ont droit à autre chose qu'une mention fugitive. Un compte-rendu développé ne tardera pas à paraître dans nos pages.—Il y a d'autres preuves de l'intérêt croissant qui s'attache à la littérature romane ancienne et moderne. On vient de publier à Montpellier une traduction du *siége de Caderousse* (4), poème de l'abbé Favre, l'un des meilleurs poètes langue-

(1) Le principal but de cet ouvrage est de prouver, contrairement au système suivi par M. Am. Thierry, l'identité du celtique et du gaulois —*Introduction*; 1re *partie : Glossaire gaulois*. In-8°, xv-288 pag. Paris, Duprat, A. Franck.

(2) Grand in-8° à 2 col., 724 pag. Petit-Montrouge, 7 fr.

(3) In-4°, xii-511 pag. Paris, B. Duprat, 20 fr. Tiré à 500 exempl., dont un seul sur papier grand-raisin velin pour Son Altesse le prince L.-L. Bonaparte.

(4) Translaté par J. Gaffinel, de l'Hérault, in-12, 88 pag. Montpellier, Dumas, 1 fr.

Digitized by Google

dociens, et une seconde édition, augmentée de l'*Essai sur la littérature catalane* (1), par F.-R. Camboulin, que nous avions déjà cité avec éloge.

Peu de publications historiques qui nous concernent. Signalons cependant deux volumes sur les *Coutumes de France dans les diverses provinces*, faisant partie de la grande et complète *Histoire du Droit Français*, par M.-F. Laferrière, membre de l'Institut. Ces travaux, solides et vraiment intéressants, deviennent de plus en plus rares : la mode est à la biographie curieuse et au besoin scandaleuse, aux curiosités et aux anecdotes. Ainsi, l'on a publié les *Mémoires du duc de Lauzun* (2), Armand de Gontaut-Biron, né en 1747, guillotiné en 1793. Avant cette date funèbre, presque toute la vie du héros se compose d'anecdotes peu édifiantes, peut-être même peu authentiques; ses mémoires sont un tableau trop fidèle d'une époque corrompue; le pis est qu'on en conteste encore l'origine. Citons, enfin, dans le genre anecdotique, l'*Histoire des pérégrinations de Molière dans le Languedoc, d'après des documents* (en partie) *inédits*, par M. Emmanuel Raymond (3).

Dans notre pays, les travaux de l'esprit paraissent chômer. Recommandons aux intelligences alourdies par les chaleurs de l'été une exhortation un peu volumineuse qui leur est adressée par un modeste régent de village : *La voie de la gloire et du bonheur, ou le travail* (4), par J.-A. Labadens, bachelier ès-lettres, instituteur à Pouyloubrin, la patrie du poète Baron. — Nous avons reçu naguère une très intéressante brochure de M. l'abbé Guilhempey sur *Bassoues et la chapelle de Saint-Fritz*. Cette esquisse historique commence au temps des Druides, retrace la légende

(1) Tomes v et vi. In-8°, viii-1147 pages. Paris, Cotillon, 20 fr.
(2)... Publiés par Louis Lacour. In-12, lvi-330 pag. Alençon et Paris, Poulet-Malassis et de Broise, 4 fr.
(3) In-18, Jésus, 173 pag. Paris, Dubuisson.
(4) In-12, 527 pag. Auch, Brun.

Digitized by Google

du martyr guerrier contemporain de Charles Martel, l'établissement d'un monastère sur son tombeau après l'an 1000, les disputes et les guerres dont il fut l'objet, sa fin en 1720, l'action civilisatrice des archevêques d'Auch, qui dotèrent Bassoues de lois et coutumes et lui donnèrent la belle tour qu'on y admire encore. L'histoire du sanctuaire de Saint-Fritz se poursuit jusqu'aux mauvais jours de la révolution française qui le profana, et aux temps actuels qui vont le restaurer. C'est un titre de recommandation pour l'excellent opuscule de M. l'abbé Guilhempey, qui *se vend au profit de la Chapelle.* L. C.

VOYAGE A PIED SUR LES BORDS DE LA GARONNE.

Les bords de la Garonne
Sont des pays charmants.

Cette épigraphe a l'air d'une gasconnade, mais si, comme moi, cher lecteur, vous aviez parcouru les rives de cette délicieuse quoique capricieuse rivière à pied, à cheval, en voiture, en chemin de fer, et son lit en bateau à vapeur, vous ajouteriez, si peu que vous soyez enthousiaste, l'adverbe *très* avant *charmants* au risque de fausser la mesure. D'ailleurs, si vous ne voulez pas me croire sur parole, je remonte en chemin de fer la rive gauche jusqu'à Langon, puis la rive droite jusqu'à La Réole, et je vous propose de descendre la même rive droite tout entière jusqu'à Bordeaux à pied, armés de nos albums, boîtes à couleurs, parasols, cannes-siéges, etc.

Pourquoi la rive droite plutôt que la gauche? Caprice peut-être. — Les touristes sont si capricieux dans l'exercice de leurs fonctions. — Cette fois cependant nous n'entreprendrons pas un voyage de si longue haleine sans de graves réflexions; mais je ne vous fais part que de celle qui l'emporte sur toutes les autres.

Si vous avez voyagé à pied, — c'est rare maintenant, — vous savez que rien n'est si fastidieux, si fatigant que de parcourir une route droite, unie, sans montée ni descente, un ruban de queue comme disent ou plutôt disaient les postillons; et bien, la rive gauche est plate et pour-

Digitized by Google

vue de ces désagréments. La rive droite, au contraire, est montueuse, variée d'aspect; on y rencontre des vallons ombreux et des côtes pelées, des châteaux couronnant presque tous les promontoires, des églises égayant les vallées, et puis, tous les soirs, on est admirablement placé pour voir coucher le soleil derrière les Landes.

Mais avant de partir de La Réole, il est bien juste de faire quelque peu la connaissance de ses monuments.

Si l'on en croyait cependant la *France Illustrée*, par V.-A. Malte-Brun, on passerait sans même regarder autour de soi : « elle (La » Réole), dit-il, n'a conservé aucune ruine intéressante, ni de son » monastère, ni de ses églises, ni du château fort et des trois enceintes » qui la protégaient. » Il y a là autant d'erreurs que de mots. — On peut encore suivre les trois enceintes dont plusieurs portions offrent un grand intérêt sous les rapports archéologiques et pittoresques.

Donnez-vous la peine de descendre au fond du Pinpin, ruisseau qui traverse le milieu de la ville, vous y verrez des maisons d'un pittoresque ravissant, qui, toutes ou presque toutes, remontent à la fin du XIIIe siècle ou au commencement du XIVe.

La plus curieuse est l'*ancienne école* bâtie sur un rocher, soutenue par des contreforts plats reliés par de grands arcs en plein cintre. Des consoles d'anciens balcons mâchicoulisés s'avancent au-dessus de ces arcs. Les fenêtres de la première construction sont géminées, ogivales, surmontées d'un petit oculus et recouvertes d'une arcade ogivale; quelques autres sont à linteau droit. Au XVIe siècle, on a fait d'autres ouvertures, et la maison a été exhaussée d'un étage. Si vous voulez que nous passions un bon moment, visitons l'intérieur de la maison avec le propriétaire, écoutons l'explication qu'il donne de la destination de certaines niches qui auraient été les auges et les râteliers d'une écurie ancienne. La position que devaient prendre les chevaux pour manger vous paraîtra neuve et originale; pour bien la faire comprendre, il faudrait un dessin. Cette bouffonnerie lui aura été suggérée par la lecture des comptes-rendus de la commission des monuments historiques de la Gironde, à moins toutefois que la commission ne la lui ait volée (1).

Si tous les balcons en bois de cette partie de la ville n'existaient

(1) Nous espérons que, dirigée par les nouveaux membres que M. le préfet de la Gironde vient de lui adjoindre, la commission, dont la plupart des comptes-rendus étaient au-dessous de toute critique, va reprendre vie et publiera de bons mémoires accompagnés de bons dessins.

Digitized by Google

pas,—et pour ma partje suis bien éloigné de demander leur destruction, car je trouve que rien ne remplacerait l'aspect pittoresque qu'ils donnent au paysago,—on trouverait d'autres maisons pouvant lutter d'intérêt avec l'ancienne école.

Toutes ou presque toutes ont des ouvertures ogivales, cintrées ou en croix. Elles ont dû appartenir à de riches et puissants citoyens qui étaient chargés de défendre cette partie des remparts.

En suivant les anciens murs, on aperçoit des portes, des meurtrières, des consoles de mâchicoulis, et, enfin, un grand bâtiment qui, à lui seul, vaut le voyage. Je veux parler de l'ancien *Hôtel-de-Ville*, charmante construction du XIIe siècle, retouchée aux XIVe et XVe siècles, et qui, enfin, vient d'être violée en 1857. Le rez-de-chaussée est divisé en deux nefs par un rang de colonnes dont les chapiteaux sont extrêmement curieux. On entrait, autrefois, dans ce rez-de-chaussée, par deux portes ogivales percées dans la façade au sud-ouest et protégées par des moucharabys qui se voient au-dessus du second étage. Maintenant, de grands arcs ogivaux qu'il a fallu, pour se conformer au goût moderne, faire égaux entr'eux, au préjudice d'un contrefort, et, par conséquent, de la solidité de l'édifice, permettent d'entrer dans ce rez-de-chaussée transformé, je crois, en halle.

Le premier étage est éclairé par de petites fenêtres géminées en plein cintre; les deux baies sont séparées par des colonnettes élégantes. Un charmant balcon avec balustrade en pierre du XVe siècle donne sur les anciens fossés, et devait faire de cet hôtel une délicieuse habitation.

Vous voyez bien, cher compagnon de voyage, que, malgré M. V.-A. Malte-Brun, La Réole renferme quelques monuments; mais ce n'est pas tout: franchissons les remparts, ce qui n'est pas bien difficile, car il a bien des brèches. A toutes les époques il y a eu des Vandales comme ceux de Dax. (A propos, vous ne savez pas? Le conseil municipal de Dax démolit les murs romains qui entourent complètement la ville, parce que, dit-il, il faut que tout change dans ce monde, et il ne veut pas être *ganalisé* (1). Ces murs cependant étaient les mieux conservés et les plus beaux de toute la France). Regardons à droite et à gauche, dans presque toutes les rues nous voyons de vieux murs romans, de vieilles portes ogivales, et dans la rue Blandin, une maison de la fin du XIIe siècle, qui sert de magasin de bois. C'est, dit-on, la *synagogue*, mais je ne crois pas plus à la synagogue qu'aux écuries de tout-

(1) *Bulletin monumental*, tome 22, page 588.

Digitized by Google

à-l'heure. La cheminée, les portes, les fenêtres sont du plus haut intérêt. Si vous lisez le *Bulletin monumental de la Société française d'Archéologie*, vous y trouverez, vol. 19, page 451, une description et des desseins de cette maison.

Laissons de côté, en y jetant un simple coup d'œil, bien d'autres maisons plus ou moins anciennes, des logis charmants des xve et xvie siècles, quelques rares façades de la renaissance. Laissons aussi les rues neuves, et même le grand bâtiment du couvent, c'est long, haut, monotone et froid. J'aime bien mieux l'église avec son abside de transition, ses corbeaux robustes et si bien sculptés, ses belles ogives presque romanes, les fresques de l'intérieur; je ne parle pas de ce barbouillage gris en style dit gothique qui fait paraître cette église en demi deuil. Oh ! que je voudrais voir tomber la foudre sur le clocher bâti il y a peu d'années avec l'approbation de la commission des monuments historiques de la Gironde. Que d'argent dépensé pour déshonorer une ville. Que j'aime mieux les ruines du château que le long clocher neuf; car, toujours, malgré M.-V. A. Malte-Brun, il y a à La Réole un château ruiné, et de belles ruines, ma foi.

Le propriétaire actuel, M. de Pirly, a fait restaurer, à la moderne, le corps de logis qui fait face à la rivière et s'y est donné ainsi une délicieuse habitation, d'où l'on jouit d'une magnifique vue. Ce château situé sur un promontoire, au bas duquel coule le Charros, et séparé de la ville par une dépression naturelle du terrain, était précédé de vastes cours, et possédait autrefois quatre tours, d'où lui est venu, dit-on, le nom de *quatre sos* (quatre sœurs). Une de ces tours est complètement rasée, la seconde l'est à moitié, la troisième est éventrée à l'intérieur, la quatrième seule est presqu'entière. C'est je crois celle à la fenêtre basse de laquelle, en 1345, Aghos de Baux *bouta sa tête* et discuta avec le comte Derby les conditions de la reddition du château qu'il croyait complètement miné. Une des tours avait été renversée par la mine, c'est, sans doute, celle qui n'existe plus et qui se trouvait justement du côté de la ville. La curieuse relation de ce siége se trouve dans les Chroniques de Froissart, livre I, chap. CCXXXVI et suivants.

La tour éventrée, vue du jardin, est remarquablement pittoresque et pourrait faire le sujet d'un charmant dessin.

Ce château doit remonter au commencement du XIVe siècle; il a tous les caractères de ceux, à date certaine, que possède la Gironde, et qui ont été bâtis en 1306.

Il fallait que M. V.-A. Malte-Brun fût bien absorbé dans ses savan-

Digitized by Google

tes méditations ou plongé dans un bien profond sommeil pour n'avoir pas vu les ruines de ce château qui orne si bien le paysage et qui montre ses belles tours rondes à ceux qui remontent la Garonne en bateau à vapeur ou en chemin de fer.

LÉO. DROUYN.

(*La suite au prochain numéro.*)

ESSAI ÉTYMOLOGIQUE

sur les Noms de lieux du département du Gers

(*Anciens Comtés d'Astarac, de Pardiac, d'Armagnac, de Gaure, vicomtés de Fezensaguet, de Lomagne et partie du Comminges*).

(5e ARTICLE) (1).

MAUPAS. (Gasc.) *Maoupas*. Mauvais pas.

MAURIET. (Gasc.) *Maouriet*. *Riet*, *riouet*; petit ruisseau; mauvais petit ruisseau.

RIGNAC. Du basque *iri*, village; *ac*, les.

NOGARO. (Gasc.) *Nogaro*, de *noga*, noyer, *nogaro*, champ, pays de noyers.

NOGAROLET. (Gasc.) *Nogaroulet*. Petit noyer.

PANJAS. De *pan*, pain; *jas*, gîte, conserve, provision de pain.

SOUBAGNAN. De *soubagno*, vache de couleur alezane; l'homme qui aime les vaches brunes.

SOS. (Gasc.) *Sos*. *Sous*. De *so*, cour, aire à battre le blé. *Sos*, les cours.

SOUDAYRÉ. De *dayré*, d'air; bien aéré; *so*, cela qui est.

SORBETZ (Gasc.) *Sourbetz*. Cormiers; arbre à fruit.

LATERRADE. (Gasc.) *Laterrado*. Le champ terré, qui a été recouvert de terre.

LOUBÉDAT. (Gasc.) *Lou*, le; *bé*, bien; *dat*, donné. Ce village se rapproche du Bigorre, où l'on prononce *bé* au lieu de *ben* comme on le fait au centre de la Gascogne.

LOUBION. (Gasc.) *Loubioun*. De *lou*, le; et *bi*, *bioun*, *binoun*, petit vin; le petit vin.

LE CAMP. Le champ.

(1) Voir. *Revue d'Aquitaine*, 2e année, p. 457. 488, 542, et plus haut, p. 62.

Digitized by Google

Le castagnet. *Lou Castagnet*. Le châtaignier.

La castagnero. (Gasc.) La châtaigneraie.

Lo Houga. (Gasc.) *Lou Héouga*. Le champ de fougère.

Soupourret. De *Pourret*, légume de la famille des oignons et de l'ail.

Lousersou. De *Sers*, vent d'occident; lieu exposé au vent d'occident, et de la terminaison mignarde *ou*, petit, gentil.

Maignan. (Gasc.) *Maygnian*, plus ils en ont; ceux qui en possèdent beaucoup.

Verlus. (Gasc.) *Berlutz*. *Bero*, belle; *lutz*, lumière.

Vielcapet. (Gasc.) *Biel capet*. *Biel*, vieux; *capet*, capuchon; et pour mieux dire terre qui recouvre une carrière.

Auch (Gasc.) *Aouch*. Le Ausci des Romains, le *Climberris* des Gaulois. Nous ne ferons pas venir le mot du celtique *houch*, cochon; bois, colline fréquentée par les pourceaux, mais de *haout*, élevé, mot qui répond parfaitement à la situation de la ville; ou du basque *os*, *ossé*, *ossau*; lieu salubre, bien aéré, sain; désignation très commune dans la géographie pyrénéenne.

Aubiet. Probablement le petit Auch.

Aux. Idem.

Aygutinte. (Gasc.) *Aygotinto*. *Aygo*, eau; *tinto*, couleur; eau colorée.

Tauzia. (Gasc.) *Taouzia*. *Taouzi*, chêne noir; pays de chênes noirs.

Bassoues. Mot basque de *basso*, forêt.

Bezolles. (Gasc.) *Bezollos*. De *beze*, voir; *ollos*, brebis, où l'on voit des brebis.

Caillavet. (Gasc.) *Caillaouet*. De *caillaou*, caillou; petit caillou.

Cazenave (Gasc.) *Cazonaouo*. Maison neuve.

Cassagne ou *Casagno*. Mauvaise petite maison.

Cezan. (Gasc.) De *ceze*, pois; *an*; article celtique *le*.

Dému. De *demouro*, demeure, habitation; ou du celtique *demm*, dain, petif serf.

Gaudoux. (Gasc.) *Caoudous*, chaleureux; qui a de la chaleur.

Herre (Gasc.) *Herro*, fer de charrue.

Herrebouc. (Gasc.) *Herroboucs*. Ferre bouc; qui ferre les boucs. On trouve ailleurs un *herre aouellos*, ferre les brebis; sobriquet dérisoire.

Digitized by Google

Laboubèe (Gasc.) *Laboubéo*. La boulbène; la terre blanche et légère.

Lagraoulas (Gasc.) *Lagraoulas. Graoulos*, corneilles; le pays des corneilles.

Lagraoulet. Petit pays de corneilles.

Laveraet (Gasc.) *Laouéraët. Laoueran*, noisette; la petite noisette.

Malartic. De mal; *maou*, mauvais; *artig*, artigue; vallée entre deux bois.

Le busca (Gasc.) *Lou busca*, petit bois.

Neguebouc (Gasc.) *Neguobouc*. De *nego*, noyer; *bouc*, bouc; lieu où les boucs se noient.

Pujos (Gasc.) *Pujo*. Colline, rampe ardue.

Ramousens (Gasc.) *Ramousens*. De *ramous*, branchu, couvert de ramée; *ens*, dans; pays couvert de ramée.

Rosès. Rosiers.

Verduzan. (Gasc.) *Berduzan*. De *berdus, berdous*, vert, verdoyant, et de l'article celtique *an*, le.

Marrox. (Gasc.) *Marroc*. Tertre, espèce de rocher saillant.

Bruch. De *bruch*, bruchot, buisson.

Tirent. Pénible à travailler, terre dure.

Liboun. *Liboun* ou *lou boun*, le bon.

Gavarret. (Gasc.) *Gaouarret. Gaouarros*, ajonc, plantes épineuses; lieu couvert de plantes épineuses.

Pindiell. *Pin*, pin; *bieil*, vieux.

Riguepeu. (Gasc.) *Riguopeous. Ariguo*, arrache; *peous*, les cheveux.

CÉNAC-MONCAUT.

L'OÏDIUM.

(*Suite.*) (1)

On a constaté également que la taille à *côts* ou à court-bois était préférable, pour empêcher le développement de la maladie, à la taille à flèches ou *courrejados*.

L'humidité du sol favorise le progrès de l'oïdium; et dans ce cas, le drainage est le moyen préventif naturelle-

(1) Voir ci-dessus, page 72.

Digitized by Google

ment indiqué. Cette humidité funeste étant entretenue par un ombrage touffu, il en résulte que les vignes très rapprochées ou situées dans le voisinage des arbres et dans les déclivités de terrain sont plus exposées que les vignes très espacées et bien aérées.

L'ablation des pampres inutiles, le pincement, la suppression de quelques feuilles, sont dans ces circonstances des opérations d'une utilité reconnue.

Mais l'insuffisance des moyens que nous venons d'indiquer pour combattre le développement de l'oïdium a fait naître un grand nombre de procédés curatifs ou préservatifs. Tour à tour préconisés, bientôt abandonnés, ils ont définitivement cédé la place au soufrage à sec, praticable sur de vastes étendues et dont une expérience de plusieurs années a démontré l'excellence.

En 1853, les fameuses treilles de Thomery, qui approvisionnent Paris de raisins connus sous le nom de chasselas de Fontainebleau, furent soufrées pour la première fois avec méthode; le résultat ne laissa rien à désirer.

Le soufrage fut appliqué indistinctement à toutes les vignes, qu'elles fussent disposées en treilles ou en lignes rapprochées. La fleur de soufre bien sèche était projetée sur les pampres à l'aide du soufflet *Gontier*. Chaque soufrage était fait par allée et venue, afin que toutes les surfaces fussent mises en contact avec le soufre.

On y revenait à trois reprises dans l'année, en commençant aussitôt que les pampres s'étaient allongés de quelques centimètres et montraient leurs grappes de fleurs. Le second soufrage se donnait lorsque le raisin commençait à se former, et le troisième un mois plus tard.

La commune de Thomery exporta sur Paris un million de kilogrammes de chasselas. Toutes les grappes paraissaient aussi saines et aussi développées que dans les meil-

Digitized by Google

leures années. Les sarments étaient d'une belle couleur et exempts de toute trace de maladie.

A la même époque, les vignobles de MM. Duchatel, de Sèze et Pescatore furent soufrés avec succès. Le temps et l'expérience ont confirmé de plus en plus l'excellence de ce procédé de soufrage.

Dans le midi de la France, M. Marès est un des premiers qui en ait fait l'application dans un vignoble d'une étendue considérable (75 hectares), et presque tous les vignerons du Languedoc, après une assez vive résistance, ont fini par adopter cette méthode.

De proche en proche, les procédés de soufrage à sec se sont propagés dans le sud-ouest, et récemment (août 1857) « une commission composée de M. Noulet, professeur d'agriculture et de botanique, M. Clos, directeur du jardin des plantes de Toulouse, M. Caussi et M. Lignère a été nommée par le préfet de la Haute-Garonne pour étudier les procédés curatifs de la maladie de la vigne. La commission a vu et admiré, à Blagnac, chez M. Mather, un beau vignoble de 35 arpents, environ 17 hectares, qui a subi trois soufrages et qui ne présente pas la moindre trace d'oïdium; sa récolte est parfaitement assurée. Là, comme dans toutes les localités qu'elle a visitées, la commission a pu se convaincre que les propriétaires qui n'ont pas soufré avaient perdu au moins les trois quarts de leur récolte.

» Les vignobles de Villaudrie, de Villemur et de Fronton qui ont été explorés par la commission, et qui ont été soufrés, sont dans l'état le plus satisfaisant de conservation. Ces vignobles ont subi de trois à quatre soufrages faits dès l'apparition du raisin et continués successivement de vingt en vingt jours. Les résultats sont merveilleux. Les vignobles de Cugnaux et de Seysses ont égale-

Digitized by Google

ment appelé l'attention de la commission. Elle a vu avec plaisir ceux de M. le président Martin qui a obtenu, après quatre soufrages, les mêmes résultats, c'est-à-dire la conservation de sa récolte; là, également, la commission a pu se convaincre de la perte presque complète de la récolte des vignes non soufrées.»

Les renseignements recueillis sont donc favorables au soufrage. Dans toutes les localités explorées, la commission a constaté une végétation plus belle, plus vigoureuse dans les vignes soufrées.

Le comice agricole de Lesparre a donné aussi un avis très favorable sur les vignes du Médoc qu'il a été appelé à visiter, et où le soufrage à sec a été mis en pratique en 1857.

Enfin, nous ajouterons ici le détail de quelques expériences qui nous sont personnelles et auxquelles nous avons taché de donner toute la précision désirable.

Ces essais ont eu lieu à St-Martin, près de Nérac, sur vingt pieds de chasselas disposés en treille et couvrant un mur d'environ cent mètres de longueur. Il a été tenu note jour par jour des progrès et de l'affaiblissement de la maladie. Voici le résumé de ce bulletin avec le résultat définitif des expériences:

« Les treilles avaient été ravagées par l'oïdium, pendant les quatre années précédentes, et toutes les grappes de raisin s'étaient desséchées avant de mûrir.

» En 1857, la maladie paraît en progrès; elle se déclare sur quelques pampres et sur plusieurs boutons de fleur avant leur épanouissement. Les feuilles se couvrent de taches jaune-pâle qui prennent peu à peu une teinte plombée.

» 1er juin, quinze jours avant la floraison, tous les pampres sont recouverts de soufre projeté à l'aide d'un soufflet. Les boutons de fleurs atteints par l'oïdium se dessèchent et

Digitized by Google

tombent, mais l'apparence générale de la treille s'améliore un peu.

» 15 juin. Les grappes commencent à fleurir. Deuxième soufrage.

» 23 juin. La floraison se fait dans de bonnes conditions, mais les taches plombées persistent sur les feuilles. Troisième soufrage; pincement et effeuillement léger.

» Du 26 au 30 juin, chaleurs très fortes. Du 30 juin au 3 juillet, pluies froides et vent. 4 juillet, temps chaud et humide; les chaleurs se prolongent jusqu'à la fin du mois.

» 4 juillet. Quatrième soufrage donné aux treilles. Sous l'influence de la chaleur humide qui succède aux pluies, l'oïdium fait des progrès rapides dans les vignes qui n'ont pas été soufrées. Un tiers des ceps est vivement attaqué.

» Sur les treilles, les grains de raisin sont de la grosseur d'un pois. Quelques grappes paraissent légèrement enfarinées par l'oïdium; les feuilles sont recoquillées et marbrées de taches blanchâtres.

» 14 juillet. Cinquième soufrage. L'oïdium fait très peu de progrès. Il n'a guère attaqué qu'une douzaine de grappes sur deux mille environ; toutes les autres sont parfaitement saines.

» 28 juillet. Les grains de raisin sont déjà de la grosseur d'une balle de fusil. Ils paraissent désormais parfaitement à l'abri de nouvelles atteintes. L'aspect général est très satisfaisant.

» 8 septembre. Les raisins des treilles arrivent à une parfaite maturité, sans nouvel accident. La récolte est très abondante. Pas la moindre odeur de soufre. Une treille voisine non soufrée a été ravagée par l'oïdium, et n'a donné que trois ou quatre grappes de raisin en assez bon état. »

Si les faits que nous venons de signaler ne suffisaient

Digitized by Google

pas pour porter la conviction dans tous les esprits, nous ajouterons que dans le département de l'Hérault, sur cent mille hectares de vignes, soixante-dix mille ont été soufrés en 1857, et que partout cette opération bien exécutée a donné les meilleurs résultats.

En 1858, le soufrage, favorisé par un temps très sec, a réussi au-delà de toute espérance. A St-Martin, près de Nérac, 3 hectares de vigne rouge soufrées le 1er juin, le 20 juin, immédiatement après la floraison, et le 10 juillet, présentent partout le plus bel aspect et une magnifique récolte semble assurée. Le même résultat a été obtenu sur 75 ares de vignes soufrées le 10 mai, le 1er et le 20 juin, et tout nouveau soufrage semble désormais superflu. Le succès est incomplet dans les vignes qui n'ont été soufrées que deux fois, c'est-à-dire au 20 juin et au 1er juillet. Et ce fait semble démontrer l'utilité du soufrage préventif qui précède la floraison.

Les vignobles situés dans le voisinage et dans les mêmes conditions que ceux dont il a été question sont attaqués très vivement et perdront au moins la moitié de leur récolte.

MAURICE LESPIAULT.

(*La suite au prochain numéro.*)

A UN CAMÉE ANTIQUE.

Vingt siècles ont passé sur ta tête hellénique,
O Camée immortel, sans jamais la léser.
Ces terribles rongeurs, dans leur amour unique,
Durent changer pour toi la morsure en baiser.

J'ai cherché, bien longtemps, ô noble pierre gemme,
Dans un corps féminin ton beau type incarné,
Pour tomber à ses pieds! Pour lui dire: je t'aime!
Un soir par le hasard il me fut amené.

Digitized by Google

Et ce chef-d'œuvre humain était une aquitaine,
Emule de Pallas par son profil correct
Qui reflétait le tien, calme fille d'Athène.
Elle eût régné jadis dans le panthéon grec.

O symbole éternel de jouvence éternelle!
Cette femme aux traits purs est ta vivante sœur.
Si la flamme est éteinte au fond de ta prunelle,
Elle ne brûle pas dans le fond de son cœur.

De ta froide beauté c'est l'image fidèle....
Quand son galbe apparait, je m'exclame troublé :
« Si Dieu, le grand sculpteur, a refait ce modèle
» C'est pour nous enseigner l'antique modelé. »

Son grand œil épandait un grésil d'étincelles!
Dans ma cervelle en feu, sous son regard royal,
Les madrigaux dansaient comme des sauterelles
Sous les ardents rayons du soleil tropical.

L'espoir fut, un instant, caressé par mon âme :
Hélas! il s'amortit ainsi qu'un ver luisant
Qui perd ses reflets d'or et ses lueurs de flamme
Sitôt qu'il est touché par les doigts d'un enfant.

Depuis lors, sardonyx, enclin à l'élégie,
Je te dis les douleurs de mon cœur ulcéré.
Pour les calmer, la nuit, devant ton effigie,
Je récite, tout bas, un long *miserere*.

J. NOULENS.

NÉCROLOGIE.

Le front sur la main, dans l'attitude d'une muse antique, la littérature méridionale pleure sur un tombeau. Au midi de l'Occitanie, non loin des cités où retentirent jadis

Digitized by Google

les chants de Raimond Miravals et de Riquier de Narbonne, divins troubadours, un des héritiers de leur génie lyrique, Peyrottes, le potier de Clermont sur l'Hérault, est mort dans les premiers jours de juillet. Nous avons aujourd'hui le devoir et la douleur d'inscrire son nom sur notre nécrologe. Il travaillait avec nous à la restauration de la langue romane. Il l'avait en partie recomposée dans sa pureté du moyen-âge avec des fragments fossiles. Dans sa vénération pour cette vieille mère, il avait toujours refusé de la rajeunir avec des néologismes et des atours *Francimands*. Mary-Lafon appréciant le barde languedocien l'avait assimilé à Goudouli; il préférait même l'ode *à la Mort*, du potier, à celle sur Henri IV du grand inspiré toulousain.

L'éminent philologue écrivait en 1830, à celui que nous regrettons, à propos de cette pièce: *si elle eût existé quand fut dressé mon tableau historique de la langue parlée dans le midi de la France, je vous aurais (et ce n'eût été que justice) placé au premier rang*. Son rhythme, tour à tour gracieux, austère et énergique, laissait transparaître, sous sa riche trame, un cœur et un esprit affairés de nobles sentiments. Comme s'il avait eu l'intuition de sa fin prématurée, il nous apprenait, en 1842, comment l'artiste devait mourir:

Quan séras sul bord dé la vida,
Artista, escampés pas ta fé;
E quan aouras fach ta luzida,
Diou tè réçaoupro dins soun sé.
Afin qué d'El siégas pla digné,
Acha dé cants couma lou cigné
Per claousa toun darnier soupir;
Car, dins la carrièyra qu'embrassa,
L'Artista deou segui la traça
E dé l'apôtra é del martyr.

Voilà comment il a salué et quitté la vie, à l'âge de 45 ans. Gloire à son nom! J. N.

Digitized by Google

A Monsieur le Directeur de la REVUE D'AQUITAINE.

EXPOSITION DE TOULOUSE.

(Causerie Artistique).

III.

Que dirai-je maintenant de M. Diaz? C'est encore un de nos artistes à la mode. On couvre d'or ses plus petites toiles. M. Diaz vend aujourd'hui quinze cents francs les toiles qu'il vendait autrefois quinze francs. En valent-elles mieux?

Il y a à Paris un marchand fort célèbre qui a fait une grosse fortune en spéculant sur les tableaux de M. Diaz. Ces sortes de spéculateurs, non classés à la Bourse, sont appelés, je ne sais pourquoi, des *rêveurs*.—Voici leur façon de procéder : ils courent les ateliers, cherchant, interrogeant, furetant, sans jamais se lasser. Tôt ou tard, ils découvrent quelque talent jeune ou inconnu, quelque pauvre artiste, perdu dans une humble mansarde, mais marqué au front de l'étincelle divine. Alors, spéculant impitoyablement sur la misère et sur la faim, ils parviennent souvent à lui arracher pour le prix d'un dîner les toiles que l'artiste a caressées avec le plus d'amour, celles où il a jeté toute sa sève, où il a mis toute sa vie, toute son âme. Puis, le ravisseur attend patiemment que l'artiste soit *arrivé*, comme on dit aujourd'hui, et lorsque son nom est acclamé par la foule, lorsque les acheteurs se disputent avec emportement ses toiles qu'il brosse maintenant en quelques heures, alors il exhibe quarante, cinquante, cent toiles de sa jeunesse qui possèdent, celles-ci, toutes les qualités généreuses que l'artiste ne déploie plus qu'à de rares instants, et il les revend pour des prix fabuleux. A ce métier,

Digitized by Google

qui n'est peut-être pas des plus honnêtes, bien des gens ont gagné des sommes folles, et, dans notre siècle d'agiotage, cette opération a ses habiles, ses chefs et ses limiers, comme toutes les autres. Je pourrais même vous citer des hommes d'une grande célébrité, bien posés d'ailleurs dans l'opinion publique, qui n'ont pas dédaigné ce moyen de battre monnaie.

Mais, revenons à M. Diaz. Il se venge de l'ancienne indifférence du public en lui imposant aujourd'hui, au prix qui lui convient, des œuvres fort lâchées. Il se venge en jetant aux riches financiers, aux grands seigneurs, à tous les marchands, à tous les amateurs d'Europe, dont le nombre s'accroît de jour en jour, des tableaux ébauchés par ses élèves et retouchés par lui. Tant pis pour les amateurs! tant pis pour M. Diaz, que l'on jugera peut-être un jour sur ses toiles incomplètes et hâtives.

Mais, j'ai tort de parler sévèrement, car la toile que M. Diaz expose aujourd'hui est véritablement charmante. Elle représente un de ses motifs les plus aimés : des nymphes demi-nues, des amours potelés jouant à travers les fleurs et les bocages, aux bords des clairs ruisseaux, au milieu de cette nature mythologique que les poètes païens avaient su revêtir de tant de grâces.

Voici maintenant les *petits peintres :* Duverger, Chavet, Fichel, Fauvelet, etc. Tout le talent de ces artistes consiste à placer dans un cadre grand comme la main un personnage, homme ou femme, occupés, les uns à lire, les autres à broder, les autres à rêver, quelques-uns même à boire ou à fumer. On intitule cela un *lecteur*, un *rêveur*, un *buveur*. Vous voyez qu'on ne se ruine pas en frais d'invention.

Je reconnais volontiers que ces petites toiles sont finement exécutées, délicatement touchées, en un mot spirituellement faites; mais, est-ce de l'art véritable?...

Digitized by Google

Tous ces artistes sont élèves ou procèdent de M. Meissonnier, le plus grand des petits peintres, lequel a créé à son usage et à l'usage de ses adeptes un monde lilliputien qui s'agite dans des cadres lilliputiens. Quand M. Meissonnier a couvert une toile d'un demi-pied carré, il est essouflé et forcé de s'arrêter. Il est vrai que cette toile d'un demi-pied semble peinte avec une pointe de cheveu. Le monde de M. Meissonnier se compose, comme je l'ai dit, de *rêveurs* et de *fumeurs:* il y joint aussi des *capitans* et des *bretteurs*.

Je me garderai bien, pour ma part, de critiqner ou de blâmer M. Meissonnier; il m'écraserait du poids des deux cent mille francs qu'il a gagnés, dit-on, l'année dernière. M. Meissonnier ne travaille que pour les rois et pour les princes. Chacune de ses toiles est cotée vingt mille francs, et il ne peut point suffire aux demandes qui lui arrivent de tous les coins du monde. Il est vrai que M. Meissonnier travaille avec conscience et qu'il met un temps suffisant à chacune de ses œuvres. Dix-huit ou vingt de ces toiles microscopiques, c'est tout ce qu'il produit dans son année.— Peut-être, Monsieur, avez-vous entendu parler du faste de M. Meissonnier. L'année dernière, il a fait décorer son atelier pour la bagatelle de cent mille francs. C'est là qu'il reçoit chaque jour les rois de l'aristocratie, de la fortune et du talent. D'ailleurs, homme d'esprit, l'ami des poètes et des lettrés, le compagnon de Ponsard, d'Emile Augier et de ce malheureux Ch. Regnaud, qui est mort à 30 ans dans sa poésie et dans sa fleur, M. Meissonnier est sans contredit un des artistes qui continuent le mieux, à notre époque bourgeoise, les traditions élégantes et fastueuses des grands peintres d'Espagne, de Flandre et d'Italie.

Si je vous parle aussi longuement, Monsieur, de M. Meissonnier, c'est qu'il a un tableau à l'exposition de Toulouse,

Digitized by Google

et quel tableau!... Un *Charlemagne*, un buste de Charlemagne de grandeur naturelle! A quelle époque, dans quelles circonstances M. Meissonnier a-t-il commis ce prodigieux Charlemagne qui, malgré ses dimensions, n'a pas plus de grandeur et a beaucoup moins de charme que les petits personnages des autres petits tableaux?... Si le nom de l'auteur écrit au-dessous du cadre en grosses lettres d'or n'était un argument irrésistible, je refuserais positivement de laisser à M. Meissonnier la paternité de ce tableau.

Voici encore, Monsieur, quelques autres de nos peintres bien connus à Paris : M. Jules Noël, M. Veyrassat et ses scènes champêtres, M. Ménard et ses bestiaux, M. Salmon et ses dindons, M. Couturier et ses coqs; puis, les paysagistes purs : MM Victor Dupré, Brissot, Lambinet, et, tout au fond de la galerie, M. Villevielle, un grand artiste, qui sera dans peu de temps le roi de notre peinture de paysage. N'oublions pas de citer encore M. Alfred de Dreux, le peintre aristocratique des sportmens, des châtelaines, des chevaux et des jockeys, qui n'a pas fait certainement beaucoup de tableaux de chevalet supérieurs au *Cheval sautant une barrière*, que l'on voit à Toulouse. Je me contente de signaler ces différentes toiles; elles sont trop médiocres, relativement à leurs auteurs, pour que leur description ou leur critique pût offrir quelque intérêt à vos lecteurs.

Mais, je veux m'arrêter quelques instants sur un tableau de M. Edouard de Beaumont, qui, à défaut de finesse et de solidité dans l'exécution, a un grand charme dans l'aspect général, et surtout dans l'idée. Figurez-vous une de ces joyeuses réunions, telles qu'en voient souvent passer sur des canots légers les rivages d'Asnières ou de St-Cloud : des enfants de vingt ans, les uns en vareuse rouge et en chapeaux de paille enrubannés de bleu, les autres couron-

Digitized by Google

nées de paquerettes et de lilas, vêtues de blanc, de rose; tous, joyeux, turbulents, caquetant, folâtrant, se jetant les uns aux autres la réplique, le rire et les fleurs, et la fumée des cigarettes, s'en vont mollement à la dérive, le long de grands saules argentés qui se penchent sur leurs têtes, à travers les nénuphars et les ajoncs. Le peintre a intitulé son tableau, ou plutôt a écrit sur la poupe de la barque qui porte toute cette insouciante et joyeuse jeunesse un mot, un seul mot; mais ce mot en dit autant qu'un long poème : *Speranza*.

LÉONCE DE PESQUIDOUX.

Lettre du roi Henri III à Michel Montaigne, élu Maire de la ville de Bordeaux.

26 novembre 1581.

Monsieur de Montaigne, pour ce que j'ay en estime grande vostre fidellité et zellée devotion à mon service, ce m'a esté plaizir d'entendre que vous ayez esté esleu maire de ma ville de Bourdeaulx, ayant eu très agreable de confirmé (sic) la dite eslection, et d'aultant plus vollontiers qu'elle a esté faicte sans brigues et en vostre lointaine absence. A l'occasion de quoy mon intention est de vous ordonné et enjoindre bien expressément que sans délay ne excuze reveniès au plus tost que la presente vous sera rendue, faire le deu et service de la charge où auez esté sy legitimement appellé, et ferez chose qui me sera très agréable, et le contraire me desplairroit grandement. Priant Dieu, Monsieur de Montaigne, qu'il vous aye en sa saincte garde. Escript a Paris, le XXVI jour de novembre mil v^c quatre vingtz-ung.

Signé : HENRY.

Et plus bas : de NEUVILLE :

Et au-dessus : a Monsieur de Montaigne chevalier de mon ordre, gentilhomme ordinaire de ma chambre, estant de present à Rome (1).

(1) Ext. des doc. inéd. rel. à l'*Hist. de France*. — Archives et bibliothèques des dép^ts.

Digitized by Google

LA PUISSANCE CONSULAIRE A CONDOM.

2e ARTICLE (1).

Rentré sous l'obéissance du comte de Toulouse, Condom, par ordre de la reine Blanche, dut ainsi que plusieurs autres villes, abattre ses fortifications. L'an 1280, l'abbé, les consuls et le bailli signèrent le même jour deux actes célèbres qui constatent d'une manière péremptoire la puissance passée des consuls. Invités par le bailli à assister aux jugements de la cour, les consuls dirent qu'ils voulaient délibérer, et, ayant tenu conseil, lui demandèrent s'il avait juré de se comporter fidèlement et de respecter les usages, coutumes et libertés de la ville. Sur sa réponse affirmative, ils lui détaillèrent les droits qu'ils avaient et ce ne fut qu'après que le bailli les eût reconnus, qu'ils lui promirent de tenir leur cour avec lui afin de le mettre à même de juger les affaires de la compétence de l'abbé et qu'il ne pouvait juger sans eux. On le voit, la ville avait sa cour (curia), le bailli en reconnaît la légitimité; et l'abbé lui-même, le même jour, approuve tout ce qui est mentionné dans cet acte. En vain ce dernier voulait-il englober et étouffer la puissance urbaine; les Condomois, puisant dans leur droit toute leur force, repoussèrent avec énergie les envahissements de l'ambition abbatiale; ils se sont toujours gouvernés par eux-mêmes, et si parfois on a pu leur rendre des droits et des priviléges ou les leur augmenter, on ne leur a jamais accordé leurs libertés, leurs franchises, ils les avaient, ils ont su les garder et chaque fois qu'on a voulu les leur enlever, ils ont lutté pour les reconquérir. On ne peut même pas dire qu'elle les doivent

(1) Voir le premier numéro de notre 3e année, page 22.

Digitized by Google

à la municipalité romaine. Malgré le voisinage d'Eauze, de Lectoure, et d'Auch, la différence qui existe entre les constitutions de ces villes est trop grande pour qu'on ait le droit d'assigner à Condom la même origine, de donner à l'esprit de ses institutions une source commune aux trois villes que je cite.

On ignore de quelle manière la Communauté ou plutôt l'Université (Universitas) perdit sa puissance.

L'ambition de l'abbé, encouragée par le succès, faisait chaque jour plus de progrès, et, quoique la ville conservât encore sa coutume, ainsi que le prouve une lettre de Philippe III (1271), il est à présumer qu'elle n'était régie que par la volonté de l'abbé. Une transaction passée *inter communitatem habitatorum et divites seu burgenses* (1278) est cependant une preuve de la réaction qui s'opérait en faveur du peuple. Elle renferme plusieurs actes; le premier date du 8 janvier 1260. Il règle la manière dont doivent s'administrer les fonds déposés entre les mains de deux prud'hommes, de lever les taxes et impositions par le ministère de « 4 prohomes savis e leiales del comunal de cascuna begaria. »

L'impôt proportionnel y est établi : « Que talha se fassa leialment e segont la arriquessa que cascun aura a bona estimacion. »

L'article principal est celui qui est relatif aux consuls et à leur élection :

Que cascun an el cosselhad de la vila sian eslieitz aitals de cosselh del communal, aitals cum dels borgues e delz juralz. — Que tres dels cosselhs totz temps sian de la part dels borgues e tres de la part de poble e de la comunaltat (1).

Déjà, en 1228, une transaction avait été passée entre l'abbé

(1) *Livre des Coutumes*, r°.

Digitized by Google

Pérégrin, de Fourcès, et les consuls, sous les auspices de l'évêque d'Alby. Elle était toute en faveur de l'abbé; mais, en 1243, les habitants en obtinrent une autre plus libérale et plus populaire. Les années qui séparent les sentences de 1227 et le paréage de 1286 nous représentent les consuls tour à tour maîtres et vaincus, mais jamais entièrement domptés. Le contrat de 1278 nous paraît déjà comme une sorte de pacte, d'association des habitants entre eux contre le pouvoir ecclésiastique. Menacé de se voir dépouillé de toutes ses prérogatives, l'abbé Auger d'Audiran s'adressa à l'autorité royale, ressource ordinaire de ceux qui étaient attaqués par l'ennemi commun de la royauté et de l'aristocratie guerrière ou religieuse. Dans ces moments de luttes continuelles, le duc d'Aquitaine, pour gagner les bonnes grâces des habitants et s'introduire dans les villes, suivait une politique bien simple et bien dangereuse pourtant. Il se faisait appeler pour secourir le parti faible; puis, quand la paix était rétablie, quand il avait la moitié du pouvoir, de concert avec celui qu'il avait secouru, il devenait d'auxiliaire agresseur, et s'efforçait de régner seul. C'est, du reste, l'histoire de toutes les guerres civiles, de toutes les invasions étrangères provoquées par les passions des partis.

Le 20 mai 1285, Edouard fut appelé en paréage par Auger d'Audiran (1). Les consuls en furent exclus; on leur enleva la haute justice. Chacun des paréagers avait son bailli. L'abbé nommait les consuls qui devaient prêter serment de fidélité aux coseigneurs; il élisait encore les jurats, les syndics, les curateurs. Les droits sur les clés, les lettres, les sceaux, la garde des tours et des murs, sur les émoluments de la justice, etc., étaient partagés entre les

(1) Philippe VI, par lettres-patentes de 1329, confirma le paréage.

Digitized by Google

paréagers. L'autorité consulaire était complètement oubliée; la ville n'avait même plus le droit de choisir ses représentants, ses administrateurs. Les habitants, enfin, étaient regardés comme des ennemis, car ce n'était pas contre des étrangers, contre des agresseurs que cette ligue du roi et de l'abbé s'était formée, mais contre la ville même. Les moines avaient, en effet, imploré l'assistance d'Edouard contre les Condomois *propter inobedientiam et proterviam suorum subditorum*.

Que devenait le consulat après un tel acte d'usurpation? Il était perdu complètement. Les consuls, les jurats et les prud'hommes devenaient les créatures, les instruments des seigneurs; la ville était dépouillée non-seulement de la liberté du suffrage, mais du suffrage lui-même; il n'y avait plus rien à espérer de l'institution municipale, car la communauté ne pouvait plus désormais avoir confiance en ceux qu'elle n'avait pas choisis elle-même.

Les consuls et les habitants protestèrent énergiquement contre le paréage. L'abbé s'était adressé à l'Angleterre, la ville porta ses plaintes à la cour du roi de France, suzerain du duc d'Aquitaine. Nous ne connaissons pas le résultat de ces démarches. En 1297, Condom appartient aux Français; le 18 avril 1303, les Anglais en sont maîtres et l'annexent à la couronne. Edouard semble même s'occuper avec beaucoup d'intérêt de la juridiction dans le Condomois. On remarque, dans un document incomplet, une disposition qui veut que les consuls assistent aux jugements. Le roi d'Angleterre, dont les vues ne tendaient à rien moins qu'à envahir la France, avait cherché à gagner l'amitié du clergé. Deux lettres, l'une de 1299 et l'autre de 1301, indiquent clairement que ses intentions relativement à l'abbaye changèrent complètement. Ces lettres, en effet, sans faire mention du paréage, autorisent la communauté à se servir

Digitized by Google

comme auparavant des coutumes, usages et franchises dont elle jouissait. Les consuls étaient même probablement rentrés en possession de tous leurs droits en 1313, car nous conservons encore un acte qui témoigne que le sénéchal d'Aquitaine, Amalric de Craon (*Amalricus de Credonio*), prêta serment aux consuls *ante ecclesiam Beati Petri de Condomio in simiterio ejusdem loci supra tombam vocatam de Gualardo.*

E. ANDREOLI.

FÊTE D'EAUZE.

A Monsieur le Directeur de la *Revue d'Aquitaine.*

Vous manquiez à notre fête, mon cher poète. J'avais espéré un moment que votre lettre de recommandation serait suivie de votre présence. Car, dans votre *Revue*, si savamment écrite, vous êtes l'historiographe-né de toutes les réjouissances multipliées dont s'enorgueillit notre Armagnac. Peut-être avez-vous craint de vous répéter, malgré les ressources si infinies et si brillantes de votre imagination? Peut-être vous êtes-vous dit : c'est l'inévitable course aux taureaux; la monotone pêche aux canards; l'illumination aux mêmes girandolles; le bal aux mêmes quadrilles; sans compter une chaleur tropicale; une poussière enviée par Silène seul; et une fatigue à assoupir l'intelligence.

Hélas ! pourquoi suis-je de votre avis? Pourquoi alors ma lettre? Notre course aux taureaux n'est-elle pas la parodie ou la caricature des courses espagnoles! Où sont les chulos avec leurs brillants costumes, les picadorès avec leur froide intrépidité, les banderilleros avec leurs jarrets d'acier et leur insouciance du danger, et ce toréador, tout chamarré de soie, de velours et de broderies d'or ou d'argent, qui termine la lutte?

Pas même l'ombre de tout cela? Pas même l'ombre d'un danger qui soulève tant soit peu une petite émotion. Un coup de tête par-ci par-là de l'animal à un obstacle, que l'on appelle écarteur, vers sa loge.

C'était en 1852, Biarritz m'avait attiré à ses bains de mer où se presse une population d'élite. On avait annoncé les courses de St-Sébastien, et pour rompre la monotonie des mêmes spectacles, si grandioses qu'ils soient, je résolus d'y assister. D'ailleurs, j'avais depuis longtemps

Digitized by Google

cet immense désir. Jeune encore, Florian m'y avait invité par la description d'une telle course dans *Gonzalve de Cordoue*.

Je partis avec quelques amis, et je traversai cette chaîne de montagnes du Guypuzcoa, si pittoresque, qui longe l'Océan. Les deux premiers jours se seulement passèrent sans accident seulement du sang versé à flots et surexcitant au dernier degré cette population d'Espagne accourue de toutes parts.

La course du troisième et dernier jour allait finir. Il ne restait plus à sacrifier qu'un taureau navarrein. Le soleil se couchait à l'horizon et ses derniers rayons jetaient une teinte dorée et phosphorescente sur les flots de l'Océan qui venaient mourir amoureusement sur la plage. J'étais fatigué de dégoût et je fermai les yeux, lorsqu'un cri unanime partit de toutes les loges. Les quinze mille spectateurs étaient debout, pâles, émus, et le regard avidement fixé sur l'arène.

Que se passait-t-il ! Le taureau borgne de l'œil gauche, et ne pouvant se précipiter sur le drapeau rouge qu'agitait le toréador, fondait directement sur ce dernier. Pour éviter tout danger et pour choisir le moment où l'animal prêterait le flanc à l'épée, le toréador s'effaçait et courait. Mais le taureau avançait toujours, écumant de rage et faisant voler le sable sous ses pieds. Cette manœuvre dura deux ou trois minutes jusqu'au moment où l'homme acculé à la barrière n'avait plus aucun moyen de fuir.

C'était cette position terrible qui avait soulevé tous les spectateurs et leur avait fait pousser ce cri de puissante émotion. Un silence profond se fit dans cette immense multitude. Tous les cœurs battaient violemment.

Il fallait une fin à ce drame. Comme un gladiateur antique, l'homme se fendit vers l'animal, mit sa poitrine entre ses deux cornes puissantes et l'abattit mort à ses pieds.

Des cris frénétiques éclatèrent et le vainqueur fut porté pour ainsi dire en triomphe.

Quand aurons-nous de telles émotions parmi nous ? La civilisation nous efféminé, vraiment !

Cependant il y a eu deux belles choses à notre fête. Une splendide illumination. Une illumination à giorno, comme disent les Italiens, offerte à la cité par M. Gounon, membre du Conseil général. C'était son remercîment à de nombreuses et vives sympathies.

Et un concert par M. et Mme de Casella. Vous connaissez depuis longtemps ces brillants artistes. Vous avez pu les juger mieux que je ne pourrais le faire. Que dire sur le mérite de leur exécution qui n'ait

Digitized by Google

été déjà dit. Tout le monde d'élite de notre ville a voulu les entendre et les applaudir, et son appréciation de bon goût et de dilettante s'est manifestée par de chaleureux bravos.

Nous vous devons, mon cher poète, cette dernière partie de notre fête. La musique et la poésie, filles de l'harmonie, sont deux sœurs immortelles qui se donnent toujours la main. Aussi... mais je m'aperçois que ma lettre est longue et vous ennuie. Aussi je m'empresse de vous serrer la main et de vous dire mille fois merci.

A. B.

Lauze, le 13 juillet 1858.

L'OÏDIUM.

(*Suite et fin.*) (1)

On objectera peut-être que, dans l'incertitude de l'apparition de l'oïdium, on s'expose à des frais qui pourraient être inutiles. Cette objection serait fondée si l'expérience n'avait démontré que les symptômes primitifs de l'apparition de l'oïdium, auxquels un observateur un peu attentif ne peut se méprendre, sont généralement suivis d'effets consécutifs qui entraînent presque toujours la perte de la récolte; et qu'à moins de circonstances tout à fait exceptionnelles, le raisin ne se débarrasse pas de lui-même de l'oïdium. Après le premier soufrage, on peut, d'ailleurs, suivre les diverses phases de la maladie, et si le champignon ne se montre pas de nouveau, il est inutile de renouveler l'opération. Mais aux moindres symptômes de recrudescence, il faudra soufrer de nouveau. M. de Lavergne, dans son *Guide du soufreur*, donne à cet égard d'excellents conseils. Il nomme *ceps moniteurs*, les pieds de vigne qui sont d'ordinaire le plus promptement atteints et les plus maltraités, il les marque avec un échalas peint en blanc, les surveille avec un soin particulier et dès qu'ils commen-

(1) Voir ci-dessus, pages 72, 97.

Digitized by Google

cent à être attaqués, il soufre tous les cépages de la même espèce que les moniteurs.

M. Marès, de Montpellier, qui s'est livré à des études approfondies sur le soufrage des vignes, dit qu'il serait utile de soufrer les vignes à l'époque de la floraison, lors même qu'on n'aurait pas à craindre l'apparition de l'oïdium, l'opération du soufrage étant très favorable à la fructification du raisin. M. Marès compare l'impulsion que le soufre vient donner à la végétation de la vigne, à l'effet si bien constaté du plâtre sur le développement des légumineuses.

Quoi qu'il en soit, le prix du soufrage à sec n'est pas considérable et on ne court guère de chances de perte, en se bornant à soufrer les parties les plus menacées d'un vignoble. On peut se procurer la fleur de soufre la plus belle au prix de 40 fr. les 100 kilos. Cette quantité est suffisante pour un hectare et pour les trois soufrages. La main-d'œuvre ne s'élève pas à plus de 20 francs, ce qui donne une dépense d'environ 60 francs, prix moyen de deux barriques de vin rouge de qualité commune. Or, chaque hectare de vignes plantées avec soin et convenablement cultivées doit produire 20 barriques. Ce calcul étant admis, il n'y a pas de perte, si, au moyen du soufrage, on sauve un dixième de la récolte et il y a grand bénéfice, si on en sauve le tiers ou la moitié, comme cela arrive fréquemment.

Au temps de Columelle (vers l'an 45 de notre ère), on arrachait toute vigne donnant moins de trois *cullei* par *jugerum*, ou 27 barriques à l'hectare; mais aujourd'hui que les choses ont changé, si l'on considère comme exagérée la production de vingt barriques par hectare et si la fleur de soufre ou la main-d'œuvre viennent à augmenter de prix, ce qui pourra arriver lorsque le soufrage sera plus généralement pratiqué, on arrivera à cette conclusion, que les vignes d'un faible produit seront infailliblement arra-

Digitized by Google

chées; car si on les soufre, il y aura perte, si on ne les soufre pas, la récolte sera nulle. Nous ne sommes pas fondés, en effet, à croire à la disparition subite ou progressive de l'oïdium; il pourra tout au plus varier d'intensité, selon les circonstances (1).

Il existe quelques plants de vigne qui offrent une remarquable résistance à l'invasion de l'oïdium. En première ligne, les raisins d'Amérique, tels que le *Catawba*, *l'Isabelta*, le *scupernong*, cépages d'une physionomie particulière qui dénote leur origine exotique.

En seconde ligne, les cépages du sud-ouest de la France, connus sous les noms de *piquepouls* blanc et rouge qui ont joui jusqu'à ce jour d'une immunité presque absolue. Puis viennent le *côte rouge*, *malbec* ou *auxerrois*, le *herranet*, etc.

Les cépages les plus maltraités sont les muscats, les chasselas et en général tous les raisins de table. De plus, leur disposition en treilles favorise le développement rapide de la maladie. Le *Jurançon* ou *plant quillard*, la *mérille* et quelques autres plants moins répandus, sont aussi très vivement attaqués par l'oïdium; aussi devra-t-on plus spécialement diriger le soufrage sur les parties du vignoble où ils se trouvent.

Les instruments en usage pour répandre le soufre sont le soufflet et la boîte à houppe. Dans le soufflet *Gontier*, tel qu'il a été construit primitivement, le soufre était renfermé dans un réservoir métallique placé à l'extrémité de l'instrument. Cette disposition avait quelques inconvénients,

(1). Malgré les assertions contraires, il est aujourd'hui bien démontré que l'oïdium est une maladie entièrement nouvelle pour la vigne. Mais comment expliquer l'apparition du nouveau végétal? Les doctrines de la *génération spontanée* ou de la *création continue* sembleraient peut être étranges ou paradoxales. On peut supposer une modification d'un champignon parasite qui aurait passé d'une plante exotique, sur la vigne, dans les serres de M. Tucker, ou bien une variation dans les conditions végétatives d'une des nombreuses espèces du genre *Eresiphé*.

Digitized by Google

la poussière ne s'échappant qu'avec difficulté, ou bien s'élançant tout à coup en grumeaux volumineux. Tantôt l'opération était trop lente, tantôt elle devenait dispendieuse par la quantité de soufre répandue en pure perte.

La boîte à houppe a aussi le défaut de laisser échapper le soufre avec difficulté, si le temps est un peu humide; elle ne permet pas, d'ailleurs, de diriger le soufrage avec beaucoup de précision.

Le soufflet *Granal*, de Béziers, est exempt de ces inconvénients. Il est construit solidement et avec beaucoup de soin. Le soufre se répand en poussière impalpable et d'une façon assez régulière, et il est tenu dans un état d'agitation continuelle par l'air qui entre et qui sort au moyen d'une tuyère à baïonnette, adaptée à l'extrémité du soufflet et munie de toiles métalliques inoxidables (1).

Munis de cet instrument et d'un petit sac renfermant quelques livres de soufre, les ouvriers suivent les rangs de vigne et reviennent ensuite sur leurs pas en soufrant les ceps. Si l'opération est bien faite, il faut que toutes les parvertes de la vigne soient couvertes d'une fine poussière. Ce serait donc une mauvaise économie de trop ménager la fleur de soufre, d'autant plus que la portion qui tombe sur terre n'est pas sans effet, elle se vaporise en partie, sous l'influence des rayons solaires et va se condenser à la surface inférieure des feuilles. Elle pénètre ainsi, dans les interstices, où le soufre en poudre n'a pu s'introduire.

Le mélange d'une petite quantité de cendre tamisée ou d'une poussière quelconque avec la fleur de soufre en facilite beaucoup la dissémination régulière. C'est surtout à

(1) Les soufflets dont M. de Lavergne a répandu l'usage dans le Bordelais, sont munis d'une tuyère recourbée que l'on peut introduire dans le cep de vigne. Cette disposition permettant de diriger le jet de soufre de bas en haut, rend l'usage de ces instruments très commode et avantageux dans certaines circonstances. Par exemple, lorsque les vignes soumises au pincement ont repoussé de nouvelles tiges et forment un buisson touffu.

Digitized by Google

l'approche de la véraison, c'est-à-dire au commencement du mois d'août, époque du dernier soufrage, qu'il importe de ne pas empâter inutilement les raisins de grumeaux de soufre. Car s'il ne survenait pas de pluies abondantes avant les vendanges, le vin provenant des vignes trop soufrées pourrait contracter un goût désagréable, qui ne se perdrait qu'après plusieurs soutirages. Dans tous les cas, on peut mêler au soufre un quart ou un cinquième de cendre tamisée pour l'empêcher de se prendre en grumeaux et faciliter ainsi le travail des ouvriers.

L'expérience a démontré que les époques du soufrage de la vigne devaient varier selon les cépages et les circonstances atmosphériques.

Il importe d'attaquer l'oïdium dans sa première phase, car le soufre serait sans aucune efficacité, si le champignon parasite était complètement développé, et surtout s'il avait déjà produit sur le raisin les effets consécutifs de fendillement et d'endurcissement de l'épiderme. Il faut donc observer attentivement la marche de la maladie, et aux premiers symptômes, procéder au soufrage sans hésitation.

Dans le sud-ouest de la France, le premier soufrage devra, en général, se faire au commencement de juin, à l'époque où les premières fleurs commencent à se montrer; le second, à la fin du même mois ou au commencement de juillet, et le troisième, vers la fin de juillet ou au commencement du mois d'août. A partir du 10 août, tout nouveau soufrage deviendrait inutile.

Les trois opérations seront ainsi espacées de vingt à trente jours et suffiront dans la plupart des cas. Lorsque le soufrage est fait dans des circonstances convenables, la marche de la maladie se trouve enrayée pendant près d'un mois; mais si des pluies survenaient inopinément, l'oïdium pour-

Digitized by Google

rait reparaître au bout de huit jours, et dès lors, il deviendrait nécessaire de renouveler l'opération. Il faut, d'après M. Marès, que la fleur de soufre reste au moins quarante-huit heures sur la vigne pour produire tout son effet. Plus la température sera élevée, plus aussi son action sera énergique.

Les vignes soufrées avec soin seront infailliblement délivrées de l'oïdium; elles reprendront une belle couleur verte qui se maintiendra longtemps lorsque les vignes non soufrées auront déjà commencé à perdre leurs feuilles. Les sarments seront exempts de taches et les bourgeons mieux développés pour la récolte suivante.

Quelques grappes pourront cependant échapper à l'action du soufre. On les guérira à coup sûr, lors même qu'elles seraient déjà enfarinées, par la méthode suivante, qui nous a admirablement réussi :

On fait un lait de chaux assez épais, dans lequel on introduit, sur neuf parties de chaux, une partie de fleur de soufre, et on recouvre le raisin de ce mélange, soit à la main, soit à l'aide d'un pinceau, en le faisant pénétrer dans l'interstice de tous les grains. Au bout de quinze jours ou trois semaines, lorsque la chaux desséchée tombe en écailles, le raisin reparaît avec une belle couleur et entièrement guéri de l'oïdium. Ce procédé, que nous ne présentons que comme complément du soufrage à sec et dans le cas où celui-ci n'aurait pu être appliqué à temps, est, sans doute, peu expéditif; cependant, le vigneron soigneux est largement rémunéré de son travail, car il peut sauver, dans une journée, quatre ou cinq cents grappes de raisin.

Malgré la sécheresse exceptionnelle de l'année 1858, l'oïdium ne diminue pas sensiblement d'intensité, et nous devons craindre le sort du Languedoc qui a perdu ses récoltes pendant plusieurs années et même une partie de ses

Digitized by Google

vignes. Le soufrage à sec a sauvé ce pays d'une ruine complète. Il peut aussi nous rendre de grands services.

On ne doit donc pas compter sur le beau temps et la douceur de la température. Le soleil qui est agréable à la vigne ne sourit pas moins à l'oïdium, et le vigneron peu confiant devra se souvenir de l'adage un peu panthéiste : *Aide-toi, le ciel t'aidera.*

MAURICE LESPIAULT.

ESSAI ÉTYMOLOGIQUE

sur les Noms de lieux du département du Gers

(*Anciens Comtés d'Astarac, de Pardiac, d'Armagnac, de Gaure, vicomtés de Fezensaguet, de Lomagne et partie du Comminges*).

(6e ARTICLE) (1).

FRÉGOUVILLE. De *fregou*, frêne, ville du frêne.

LA BOUTE (Gasc.) *La bouto*. La voûte; nom dû à quelque antiquité romaine ou gauloise.

GOUAS. (Gasc.) *Gouas*. De *goua*, gué; passage de la rivière.

HIGADÈRE. (Gasc.) De *higuo*, figue; higadère, figuière, terre à figuiers.

LAS OUMETOS. (Gasc.) *Las oumetos*. Les petits ormeaux.

HOMPS. De *Hounts*; les fontaines.

LARAZET. De *Razet*, espèce de charrue à combler les sillons; lieu comblé; fossés combles.

LABOUAZAC. Du basque, *labourd*, pays inculte; *asta*, rocheux; *ac*, les; les pays rocheux et incultes.

AYZIEU. (Gasc.) *Ayciou*, là-bas; ceux de là-bas.

ESTRAMIAC. De *estremia*, effrayer; lieu effrayant.

LEGRÈS (Gasc.) *Lougrès*. De *graès*, *grès*, greniers; les greniers.

LE PIN. (Gasc.) *Lé pin*. Le pin.

TERRAUBE. (Gasc.) *Terraoubo*. *Terro*, terre; *aoubo*, blanche.

(1) Voir, *Revue d'Aquitaine*, 2e année, p. 457. 488, 542, et plus haut, p. 62, 95.

Digitized by Google

Marestaing. (Gasc.) *Marestang*. Marais et digue, eau retenue par une digue.

Pelleport. (Gasc.) *Pelloporcs*. De *pello*, écorche; *porcs*, les pourceaux; qui écorche les pourceaux.

Peyrecave. Pierre percée.

Poupas. De *poupos*, mamelles.

Rouillac. De *arrouilla*, entraîné; qui entraîne tout.

Serrignac. Du basque, *sarri*, vieux; *ac*, les; le village ancien; les maisons anciennes.

Fourcet (Gasc.) *Fourcets*. Hoyau; pelle à travailler la vigne.

Ayguebère. (Gasc.) *Aygobero*. Belle eau.

Ayguesmortes (Gasc.) *Aygos mortos*. Eaux dormantes.

Augnax. (Gasc.) *Aougnax*. *Aougna*. Chez celui où il y en a; chez le riche.

Brugnens. De *brugnon*, avant-pêche.

Corné. (Gasc.) *Courné*. Le coin du feu, le foyer.

Régousin. (Gasc.) *Régousin*. *Régous*, rayé; qui a des sillons.

Lauret (Gasc.) *Laouret*. Le bœuf gris.

Lougrilhon. (Gasc.) *Lou grilloun*. Le grillon.

Savignac. (Gasc.) *Sabignac*. Même étymologie que Sérignac.

Savignac Mona. *Mona*, collége de prêtresses célèbre dans l'ancienne gaule. Le mot *Mona* signifiait peut-être collége.

Taybosc. (Gasc.) de *Taybosc*, tiens le bois; voilà le bois.

CÉNAC-MONCAUT.

M. C. Roumeguère, notre collaborateur, vient de publier une description des médailles grecques et latines du musée de Toulouse en un vol. in-8°. Dans les préliminaires de ce livre, le jeune et docte auteur fait le classement et l'histoire de cette collection. Il paie un tribut de souvenir et de reconnaissance à la mémoire de ses fondateurs, qui furent : le président Caulet, ami de Rollin, le savant Martin de St-Amans, Lefranc de Pompignan, le numismatiste Beauvais, de Boze, garde du cabinet du roi, Pellerin, les Venuti, les Corry, et enfin Moquin-Tandon, qui l'offrit à la ville de Toulouse. M. Roumeguère, soucieux d'utilité en même temps que d'érudition, a indiqué, à l'instar de Mionnet, la valeur mercantile des monnaies antiques, et discuté savamment leur caractère artistique.

Digitized by Google

NOTE MÉTÉOROLOGIQUE.

La quantité de pluie qui est tombée dans la dernière quinzaine de juillet n'est qu'une faible fraction de celle que la terre aurait dû recevoir à cette époque. Il tombe, en effet, en moyenne, dans notre climat, pendant les sept premiers mois de l'année, 363 millimètres d'eau, et d'après les remarques de l'Observatoire de Toulouse il n'était descendu, le 18 juillet, que 213 millimètres 42. Le déficit était donc d'environ 150 millimètres, c'est-à-dire de près de la moitié.

Les jours de pluie n'ont pas décru proportionnellement à la masse d'eau pluviale; ils ont atteint le chiffre 69 peu différent du chiffre normal 77, qui est la règle des sept premiers mois.

Or, la compensation qui est une loi régulière nous présage d'ici au 31 décembre des pluies intenses. Elles se produiront probablement avant l'expiration de la saison chaude, avant la fin d'octobre, sans qu'il y ait pour cela accroissement bien sensible des jours pluvieux, à moins que l'année 1858 ne soit aussi anormale dans sa seconde moitié qu'elle l'a été dans sa première.

SPORT.

Courses de Toulouse de 1858.

Malgré l'élévation de la température et une poussière étouffante, le public n'avait pas fait défaut aux courses de Toulouse. Les plus beaux équipages sont sortis dès le premier jour. Les jours suivants n'ont pas été moins brillants. Le monde fashionnable a contribué par sa présence à l'éclat de toutes les réunions. Nous avons vu de beaux chevaux dans l'enceinte réservée, entre autres des quadriges très bien conduits; le

Digitized by Google

bon goût des livrées en faisait des équipages d'un ensemble vraiment remarquable. Nous avons vu aussi des équipages à la Daumon, de beaux chevaux de selle, etc. Nous avons été témoin des regrets exprimés par les membres de la Société des courses de Toulouse et par les hommes riches sur le peu de progrès que font les courses dans la capitale du Languedoc. En effet, d'une part les ventes, de l'autre les accidents qui sont arrivés aux Parker, don Paëz, M. de St-Jean, Wërgis-Mennichiz, Biberon, Tot-ou-Tard, Miss Anna, ont singulièrement restreint le champ de cette année. Ces Messieurs voudraient obvier à cet inconvénient en fondant une Société de courses dite du Midi, au capital de 100,000 francs, qui aurait ses écuries d'entraînement, et qui, tous les ans, achèterait quinze ou vingt poulains à MM. les éleveurs.

Ces poulains et quelques chevaux du Nord constitueraient la puissance première de cette association, laquelle serait solide parce qu'elle aurait pour but l'encouragement bien plus que la spéculation.

Il paraît qu'on s'occupe très sérieusement de l'organisation de cette Société. On attend pour la fonder définitivement le voyage annoncé dans le pays du fils aîné de Son Excellence le ministre d'Etat, qui a promis, dit-on, uue somme importante destinée à l'appropriation d'un terrain de piste et d'entraînement. Nous sommes à peu près sûr que, dans la semaine des courses, à Toulouse, on aurait facilement trouvé des souscriptions pour une somme de 80,000 francs; les autres départements de la circonscription auraient eu peu de chose à verser pour compléter le chiffre de 100,000 francs.

Les courses du 1er juillet ont été signalées par la défaite d'une de nos grandes célébrités chevalines : *Arlette* a été battue par *Derviche*, auquel elle ne rendait pourtant que 6 livres. La vieille jument avait de grands partisans; ses performances antérieures l'avaient fait monter à 6|1, tandis que son concurrent était à 1|6.

Condé n'a trouvé aucun concurrent assez hardi pour accepter la lutte dans le prix de l'hippodrome, et la course de haies n'a pu avoir lieu, faute d'un nombre suffisant d'engagements.

L'hippodrome de Toulouse, par la mauvaise nature de son terrain, et l'époque des courses, qui ont lieu au moment où les chevaux du Midi ont beaucoup travaillé, est le théâtre ordinaire de la chute de nos bons sujets. Le 4 juillet, *Condé*, le meilleur cheval du Midi, sans contredit, a été battu deux fois : 1° dans le prix principal, par *Derviche*,

Digitized by Google

auquel il rendait 14 livres; 2° dans le prix de la ville, par *Finery*, lui rendant 3 livres seulement. *Condé* est arrivé au pesage brok-down, ce qui fait craindre que ce ne soit la fin de sa carrière de courses. Son propriétaire s'est plaint de ce que le jockey n'avait pas bien exécuté ses ordres. Nous croyons, en effet, qu'il avait raison; mais nous ne pouvons néanmoins que blâmer bien haut M. de Sevin, qui a été très imprudent en faisant courir deux fois cet excellent cheval, toujours contre des chevaux frais. Du reste, nous avions vu *Condé* aux exercices; nous n'avions pas été satisfait de sa forme; nous avions trouvé le cheval bien bas, inquiet; il nous avait semblé redouter l'hippodrome.

Premier jour, dimanche 27 *juin* 1858.

Prix des Chemins de fer, 1,000 fr.

Donnés par la Compagnie des Chemins de fer du Midi pour chevaux de 3 ans et au-dessus ayant résidé deux ans dans la division du Midi, et n'ayant jamais gagné de prix de 1re, de 2e ou 3e classe. 2,000 mètres.

Gentille Annette, pouliche baie, 4 ans, à M. Dugarreau, 62 kil. 1/2..... 1.
Sun Flower, poulain alezan, à M. Ribière (Ribière), 60 kil.. 2.
Derviche, poulain bai, 4 ans, à Smith (Hardy), 60 kil..... 3.
Belle course gagnée d'une demi-longueur.

Prix départemental, 1,500 fr.

Pour chevaux de 3 ans n'ayant jamais quitté la division du Midi. 12 chevaux engagés dont 2 ont déclaré forfait. 2,200 mètres.

Forban, poulain bai, 3 ans, à M. Dugarreau, 54 kil..... 1.
Wasp, pouliche baie, 3 ans, à M. de Nexon (Eudlam), 52 1/2.. 2.
Gitana, pouliche baie, 3 ans, à M. de Bony (Hardy) 52 1/2. 3.

Prix de l'hippodrome de Toulouse, 2,000 fr.

Pour chevaux de 3 ans et au-dessus ayant la dernière année de résidence dans la division du Midi. 6 chevaux engagés : *Condé*, cheval bai, 5 ans, à M. T. de Sevin, a couru seul.

Digitized by Google

Deuxième jour, jeudi 1er juillet.

Prix spécial (4e classe), 1,500 fr.

Pour chevaux de 3 ans, 2,000 mètres.

Forban, par *Womersley*, poil brun, 54 kil., à M. Dugarreau. 1.

Gitana, 52 kil. 1/2, à M. de Bonny..... 2.

Prix de l'Empereur, 1,500 fr.

Pour chevaux de 3 ans et au-dessus, ayant un an de résidence dans la division du Midi. 2,000 mètres. Trois chevaux engagés :

Gentille Annette, 58 kil. 1/2, à M. Dugarreau..... 1.

Sunflower, poulain alezan, 4 ans, 60 kil., à M. Ribière..... 2.

Prix de la Societé (handicap), 2,000 fr.

Pour chevaux de 3 ans et au-dessus, ayant la dernière année de résidence dans la division du Midi. Entrée, 100 fr.; 2,000 mètres. 15 chevaux engagés, dont un a déclaré forfait.

Derviche, poulain bai brun, 4 ans, à M. Foudl (Hardy)..... 1.

Finery, jument alezane, 5 ans, à M. de Nexon (Eudlam)..... 2.

Jonquille, pouliche alezane, 4 ans, à M. de Bony (Tindy)..... 3.

Arlette, jument bai brnn, âgée, à M. de Monts (H. Cutler)... 4.

Arlette et *Jonquille* sont parties en tête et ont fait le jeu jusqu'au dernier tournant, suivies de près par *Finery*. Là, une lutte sévère a eu lieu; elle a eu pour résultat de finir les deux premières. *Finery*, en tête jusqu'au poteau de distance, *Derviche*, ménagé et bien conduit par l'ancien vieux jockey de M. Aumont, a eu assez de réserve au dernier moment pour passer et arriver premier d'une tête. Nous pensons cependant qu'*Arlette* aurait pu gagner facilement, car *Derciche*, manquant de fonds et de vitesse, nous paraissait bien battu. Tout l'honneur de cette victoire est dû à l'habileté du vieux jockey.

Troisième jour et dernier, dimanche 4 juillet.

Prix principal (3e classe), 2,500 fr.

Pour chevaux de 3 ans, ayant résidé un an dans la division du Midi et n'ayant jamais gagné de prix de première ou deuxième classe. 3,000 mètres.

Digitized by Google

Derviche, à M. Fould, 60 kil. (Hardy)..... 1.
Condé, à M. T. de Sevin, 67 kil..... 2.
Gentille Annette, 4 ans, à M. Dugarreau, 58 kil. 1|2..... 3.

Gentille-Annette a fait le jeu allant grand train, jusques vis-à-vis les tribunes; là un tête à tête vigoureux a eu lieu entre la première et *Condé*. Au dernier tournant la jument était battue, mais *Condé* avait dû faire de violents efforts. Avant le poteau de distance, le jockey de *Condé* se croyant sûr de la victoire et ne surveillant pas *Derviche* a imprudemment laissé une place entre son cheval et la corde, ce dernier a passé d'une tête. C'est encore l'habileté de Hardy qui lui a fait gagner ce nouveau prix, car si *Derviche* avait été obligé de passer en dehors il ne serait pas arrivé; d'abord parce qu'il aurait eu un effort de plus à faire. En outre, quand le cheval galope dans cette position, il cherche toujours à dérober. C'est dans ce prix que les ordres de M. de Sevin n'ont pas été suivis. Comme le cheval avait deux courses à faire, son propriétaire avait ordonné qu'il gagnât la première sans fatigue. Pour cela, la lutte ne devait s'engager qu'à l'arrivée, chose qui ne fut pas exécutée, le tête à tête ayant eu lieu à 1,000 mètres du but.

Prix départemental, 1,000 fr.

Pour chevaux de 3 ans et au-dessus. 2,000 mètres.
Prince du Prado, poulain bai, 3 ans, à M. de Cambolas..... 1.
Hums, poulain bai, 4 ans, à M. Dubois, 56 kilos, (Brunet)... 2.

Prix de la ville, 4,000 fr.

Pour chevaux de 4 ans, ayant un an de résidence dans le Midi. Entrée, 200 fr. 4,500 mètres. 5 chevaux engagés.
Finery, à M. de Nexon, 57 kil. (Ludlam)..... 1.
Condé, à M. T. de Sevin, 58 kil. 1|2 (H. Cutler)..... 2.

Finery a gagné facile de quatre longueurs. *Condé* est arrivé brokdown.

Handicap libre, 500 fr.

Pour chevaux de 3 ans. 2,200 mètres. 3 chevaux engagés.
Arlette, jument baie brune, âgée, à M. de Montz. (H. Cutler).. 1.
Sunflower, pouliche alezane, 4 ans, à M. Francez, 54 kil.... 2.
Jonquille, à M. de Bony, 52 kil. (Hardy)..... 3.

M. D.

Digitized by Google

PHILOLOGIE.

De l'Orthographe et de l'Etymologie de quelques noms de lieu en Gascogne.

SEMPUY. — SAINT-PESSERRE.

Les églises ont serré autour d'elles les populations du moyen-âge, et sont devenues ainsi la tête et le cœur de nos villes. Il ne faut donc pas s'étonner que ces dernières portent souvent le nom des saints sous le vocable et en l'honneur desquels les églises étaient élevées, soit que les cités (ce qui est arrivé souvent) aient quitté leurs anciens noms, soit que l'église ait littéralement baptisé la ville née près d'elle. De là, le grand nombre de noms de ville qui commencent par la syllabe *saint*. D'autre part, la généralité de ce fait a entraîné des abus orthographiques : plusieurs noms propres présentent cette syllabe quoiqu'ils n'aient rien à démêler avec l'adjectif *sanctus*. Ainsi, l'on trouve dans le Lyonnais Saint-Bel, Saint-Polgue, Saint-Visinet, qui sont des corruptions de Saimbel, Saimpolgue, Sainvisinet; en latin, *Sanibellum*, *Sanipulcrum*, *Campovicinum*, où il n'y a pas le moindre nom de saint. Sainte-Gabelle, dans le diocèse de Bordeaux, ne porte pas davantage le nom d'une sainte; le nom latin est *Cincta Gavella*, et la vraie orthographe Cintegabelle (1).

Dans notre contrée, le Saint-Puy donne lieu à la même remarque. On chercherait vainement dans tous les martyrologes un saint du nom de Puy. Tout le monde sait, d'ailleurs, que les anciens titres écrivent toujours *Sompuy;* en latin, *summum Podium*, grande hauteur ou extrême hauteur.

(1) Cl. Chastelain, *Vocab. hagiol.*

Digitized by Google

C'est par erreur que ces deux mots latins ont été quelquefois traduits par d'autres expressions que Sompuy. Par exemple, l'abbé Sequainville, dans sa *Généalogie* anonyme *de la maison de Faudoas*, parle du Grandpuy : il n'y a pas de seigneurie de ce nom en Gascogne; et c'est Sompuy qu'il faut lire. Le mot *Podium*, dont le radical celtique n'est peut-être pas facile à fixer avec certitude, est traduit par *Pech*, *Puech*, *Poey*, *Pouey*, dans différents dialectes pyrénéens; dans le gascon proprement dit, il se traduit par *Pouy*, dont la transcription française est *Puy*. Ce mot désigne toujours un lieu élevé. Pouypetit, *Podium parvum;* Pouy-Roquelaure, *Podium de rupe laurea;* le Puy en Velay, *Podium Velani;* Puycasquier, *Podium Asterii* (cité par M. Monlezun, dans son Opuscule sur N.-D. de Gaillan, sans doute d'après d'anciens titres qui détruisent une des étymologies de M. Cénac-Moncaut (1); Puy-Laurens, *Podium Laurentii;* Puymorin, *Podium Morini;* Puységur, *Podium securum;* Puyloubrin, *Podium L...?* — De *Podium*, viennent aussi un très grand nombre de noms d'homme : Pouy, Pouyet, Dupouy, Dupuy, Dupouey, Pech, Delpech, Pujo, Puyo, Puyot, Pujos, Despujos, Pujet, Puget, etc...— C'est donc à tort que le jurisconsulte Dupuy s'affubla de la dénomination latine de *Puteanus*, comme si la racine de son nom eût été *puteus* et non *Podium;* et le *Menagiana* rapporte qu'il eut des critiques à subir à ce sujet.

De *Podium* viennent encore le bas latin *appodiare*, le français *appui*, *appuyer*, le béarnais *puya*, monter, et le gascon bayonnais *piba* qui a la même signification.

Il ne faut pas pour cela revenir à la vieille orthographe *Sompuy* qui serait en contradiction avec la prononciation; mais on fera bien d'écrire, en s'éloignant aussi peu que

(1) Casquier, de *casca*, frapper... *Rev. d'Aq.*, t. II, p. 490.

Digitized by Google

possible de l'orthographe étymologique, *Sempuy*, dont l'usage devient d'ailleurs de jour en jour plus commun.

Après avoir changé avec bonheur l'orthographe du Saint-Puy, on a voulu toucher trop vite à d'autres noms.

C'est, je crois, à tort, que l'on se met à écrire *Sempesserre*. Nos pères écrivaient *Saint-Pesserre;* ils avaient sans doute de bonnes raisons pour cela; il faut conserver leur usage tant qu'on n'aura pas d'évidentes preuves qu'il était fautif.

Quoi donc? Pesserre, est-ce le nom d'un saint? Je ne le prétends pas; je suis même très convaincu du contraire. Ce nom est tout à fait inconnu à la dévotion populaire, et il ne faut pas multiplier les saints sans nécessité.

Cette faute a pourtant été commise pour le cas présent par un très savant auteur. On lit dans le *Vocabulaire hagiologique*, composé, en 1691, par C. Chastelain, chanoine de Paris, et imprimé en tête des éditions postérieures du *Dictionnaire étymologique de Ménage*, la note suivante: « P... (*C'est le nom du saint en latin que le savant homme n'a su découvrir ni osé fabriquer*) Saint Pesserre, dont il y a une église archipresbytérale au diocèse de Lectoure, en une terre qui a donné son nom à une ancienne famille. Serait-ce *Abbacyrus?* » Non, assurément, ce saint Abbacyrus (Cyr d'Alexandrie) est complètement ignoré dans le diocèse. Le patron de la paroisse est Saint Pierre; la fête votive se célèbre chaque année le jour de Saint Pierre aux lieus. Or, le nom de Saint Pierre nous fournit déjà une partie de l'analyse étymologique de Saint-Pesserre. *Petrus* se traduisit en roman : 1° par Peyre. « En Rouergue, on dit Saint Peyre. » Cl. Chastelain; et quelquefois Père (1): on cite

(1) Je crois trouver cette forme dans Ponsanpère, que j'interpréterai, jusqu'à preuve contraire, *Pons Sancti Petri*. Cette étymologie paraîtra probablement plus plausible que celle de M. Cénac-Moncaut : St-Pons du Poirier (*Revue*

Digitized by Google

le Cartulaire de Saint-Père de Chartres; on lit dans le Conte d'Amis et Amile écrit au XIIIe siècle : « Sains Perres (*Pater*), que nos savons et creons estre leu (*loco*) de Saint Père l'Apostre... » 2° Par PEY. C'est la leçon ordinaire en ancien gascon; *Pey de Garros*, Pierre de Garros; *Guilhem-Pey*, Guillaume-Pierre; 3° par PÉ, abréviation de la forme précédente : tout le monde connaît Saint-Pé de Générez, au diocèse de Tarbes; à Auch même, l'église de Saint-Pierre est désignée par le peuple sous le nom de *Saint-Pé*. Nous retrouvons cette forme dans Saint-Pesserre, ou plutôt Saint-Pé-Serre.

Ce dernier mot n'offre pas de grandes difficultés. Quelques personnes du lieu ont imaginé que c'était une désignation des *liens* qui *serrèrent* le saint patron de la paroisse. *Saint-Pesserre* voudrait dire *Saint Pierre en serre* ou *Saint Pierre serré*. Cette explication, toute curieuse qu'elle est, est parfaitement inadmissible. *Serre* désigne un accident topographique : ce mot a dû signifier primitivement *chaîne* de montagnes ou de coteaux qui dessinent leurs *dentelures* sur le fond du ciel. L'étymologie latine est *serra*, scie. De là, les *sierras* de l'Espagne. Ce mot désigne aussi un monticule; je lis dans le *Vocabulaire français-béarnais*, qui termine l'excellente grammaire béarnaise de M. V. Lespy, « colline, *serre*. » De là, les noms de *Hauteserre, Lasserre*,

d'Aquitaine, t. II, p. 545). J'avoue ne pas me rendre en particulier à l'explication qu'il donne du suffixe *an* qu'il appelle souvent syllabe noble; *an*, à la fin des mots, représente tout simplement, pour l'ordinaire, le suffixe des adjectifs latins en *anus, a, um*. *En*, avant un nom propre, marquait la noblesse; mais M. Cénac-Moncaut n'en ignore pas la raison. Les notaires, au lieu d'écrire *Noble Guilhem*, mirent plus brièvement *N. Guilhem*, qu'on s'habitua à lire *Enne-Guilhem* ou *En-Guilhem*. On fit depuis le féminin *Na*; la mère du troubadour Marcabrus s'appelait *Na*-Bruna, noble Bruna. Evidemment, *en, na*, avant un nom, sont tout à fait indépendants de la finale *an*. Si quelque chose me rend douteuse mon étymologie de Ponsanpère, c'est l'existence séparée du nom *Ponsan*, probablement en latin *Pontianus;* ex. Ponsan-Soubiran. Ce dernier mot me rappelle encore une étymologie singulière de M. Cénac-Moncaut; il explique *Soubiran* par un autre mot astaracais *suberan*. Mais quoi? Y a-t-il mot plus connu, plus répété dans les vieilles chartes que *Soubiran*, souverain, et son corrélatif *bassau*, vassal?

Digitized by Google

La Serrade, qui appartiennent tous à des lieux élevés. — Ainsi, Saint-Pé-Serre, c'est *Sancti Petri serra (collis)*, la hauteur de Saint-Pierre. Ecrivons donc Saint-Pesserre, comme nos pères écrivaient, et tâchons de ne jamais innover sans raison.

LÉONCE COUTURE.

VOYAGE A PIED SUR LES BORDS DE LA GARONNE.

Les bords de la Garonne
Sont des pays charmants.

(Suite.) (1)

Mais c'est le matin de notre seconde journée de voyage, au soleil levant, que nous quitterons à regret le ravissant panorama qui s'offrira à nos regards lorsqu'après avoir gravi le coteau qui s'élève à l'occident de la ville, pour nous rendre à Gironde, nous retournant, nous apercevrons, au premier plan, les arbres du vallon plongés dans l'ombre, les murs du château et ses vieilles tours que nous dominerons inondées de soleil, les fumées de la ville jetant un glacis doré sur l'église, le couvent et les toitures des maisons, et toute l'immense plaine de la Garonne bornée à l'horizon par les coteaux noyés dans le brouillard transparent.

Pochons une étude, à l'huile, de cette vue, elle pourra nous être utile dans l'occasion. L'huile, d'après nature, se fait plus vite que l'aquarelle, et les tons en sont plus vrais. L'étude finie, reprenons notre route vers Gironde.

Cette localité renfermait un château que les ingénieurs du chemin de fer ont démoli pour construire une gare à sa place. L'église, jadis romane n'offre presque rien d'intéressant; mais le bourg renferme des maisons de la fin du XVe et du XVIe siècles. Comme il est plus agréable de voir les habitations mouvementées du moyen-âge que les maisons modernes neuves et uniformes !

Passons donc en laissant à notre droite la riche vallée du Drot, le

(1) Voir, *suprà*, page 91.

Digitized by Google

coteau sur lequel s'élevait jadis le château de Pudris remplacé par une maison moderne, et sur les pentes duquel poussent les chênes les plus vivaces du pays. Reposons-nous sous leur ombrage hospitalier, et visitons l'atelier de M. de Menou, amateur qui peint comme un artiste.

Au bas du coteau, nous rencontrons l'église et le château de Casseuil, bâtis sur l'emplacement du Cassiloginum de Charlemagne et lieu de naissance de Louis-le-Débonnaire. De l'église romane de Casseuil, il ne reste presque rien; elle a été rebâtie à la fin du xve siècle. Une frise romaine sert de linteau à la porte de la sacristie. La terre du cimetière, terre encore remplie d'ossements concassés, vient d'être répandue sur les chemins et les champs du voisinage. C'est à faire croire que les chrétiens du xixe siècle ont moins de respect pour leurs parents morts que les païens et les sauvages. C'est en foulant cette poussière que nous arrivons à la porte du cimetière et c'est en la foulant encore que nous nous dirigeons vers le château où nous ne trouvons qu'une grange moderne et une tour d'escalier de la fin du xvie siècle.

Sur le coteau, à droite, l'emplacement du château de Montauban.

De tous ces grands monuments du viiie siècle, rien à voir, rien à dessiner, rien; que des souvenirs !

Passons donc vite et arrivons à Caudrot. Pourquoi dit-on : *revenir de Caudrot* comme on dit : *revenir de Pontoise* ? A Caudrot, nous ne serons contents ni de l'église du xie siècle, retouchée à toutes les époques, ni du clocher, frère de celui de La Réole. L'église, avec ses grands arcs sur le mur méridional, la largeur de sa nef et le caractère de ses sculptures, nous fera penser au style byzantin si répandu dans le Périgord.

Si les trois localités que nous venons de visiter n'ont pas beaucoup retardé notre voyage et ne nous ont rien offert de curieux, archéologiquement parlant, il ne faut pas pour cela nous décourager et passer, sans la regarder, à côté de l'église de St-Martin de Sescas. Elle est bien petite; elle a bien peu d'aspect; elle se cache, mais c'est pure modestie, et nous n'en rencontrerons guère de plus curieuse dans tout notre voyage.

Ce serait ici le lieu de faire une belle description accompagnée de nombreux dessins, de parler de sa porte en plein-cintre s'ouvrant sous cinq archivoltes en retrait, couvertes de curieuses sculptures et accompagnées de portes feintes. Les archivoltes reposent sur des colonnes dont les chapiteaux sont ornés de personnages, d'animaux et de feuil-

Digitized by Google

lages. Au-dessus s'étend une corniche d'une richesse surprenante d'ornementation. Les chapiteaux à l'intérieur, et les corbeaux à l'extérieur de l'abside semi-circulaire sont couverts de sculptures symboliques, d'animaux, de personnages dans toutes les positions, de fleurs et de feuillages d'un étonnant relief. Ces dessins et cette description ont été publiés dans le premier volume de la *Revue de l'Art chrétien*. Je crois que la cloche qui a été refondue, trop grosse pour le clocher, attend encore son logement. Elle se balance toujours tristement sous un hangar dans le jardin du presbytère. Les Girondins sont possédés de l'amour des clochers; il leur en faut à tout prix; ils les acceptent, même, semblables à celui de St-Pierre d'Aurillac. Comme il est beau, cet autre frère du clocher de La Réole ! Comme cette construction romano-moderne est bien comprise ! Comme, avec de belles pierres, on peut faire de laides bâtisses ! Que nous aimons mieux la vieille et pauvre église de St-Martin de Sescas que les nefs neuves de St-Pierre d'Aurillac. Laissons cette localité et son château, dont il ne reste plus que la place, et dirigeons-nous sur Le Pian, pauvre et petite église romane voisine de St-Macaire, où nous finirons notre seconde journée par l'étude de ses curieux monuments.

Comme La Réole, la ville de St-Macaire a une histoire; c'est dire qu'elle est jonchée de ruines. Ici, les ruines sont plus nombreuses parce que la Garonne ayant abandonné son ancien lit qui passait contre les rochers sur lesquels s'élèvent les remparts, le commerce a suivi le cours du fleuve, et les habitants sont allés s'établir ailleurs, laissant désertes leurs vieilles maisons dont les murs solides sont encore debout pour attester l'ancienne splendeur de la cité. Il est navrant de parcourir les anciennes rues bordées de constructions dont les doubles portes ogivales, accompagnées d'une porte plus petite, indiquent les maisons d'anciens marchands; les portes sont murées, et le pied du mur est envahi par l'herbe, les ronces et les orties. Si nous entrons dans quelques-unes de ces maisons, nous trouvons, à la place des meubles et des tapisseries qui les ornaient jadis, de grandes salles complètement vides ou des tas de bois et des vieilles barriques qui en encombrent les angles.

Presque toutes ces maisons appartiennent à la fin du XIIIe siècle ou au commencement du XIVe. En face des portes qui donnaient sur la rue, une ou deux autres portes s'ouvraient sur un jardin ou sur une rue plus étroite. Le premier étage était éclairé, sur la façade, par une large fenêtre à doubles baies ogivales surmontées d'une ouverture quadrilobée

Digitized by Google

et recouvertes par un grand arc ogival. Deux autres petites fenêtres ogivales subtrilobées accompagnaient la grande; au-dessus s'étendaient les greniers.

Les trois enceintes de St-Macaire, parfaitement décrites par M. Virac dans le cnmpte-rendu de la commission des monuments historiques de la Gironde, peuvent encore se suivre parfaitement; elles étaient percées de nombreuses portes et bosselées de tours. La première paraît être du XIIe siècle; quelques ouvertures de cette époque, quelques contreforts plats restent encore au milieu des restaurations faites à diverses époques, notamment au commencement du XIVe siècle, pendant lequel on a construit les deux autres enceintes qui me paraissent parfaitement contemporaines. Une d'elles enveloppe le faubourg du Turon à l'est, et l'autre celui de la Rendesse à l'ouest. Aux deux extrémités de ces deux faubourgs sont les deux portes de Rendesse et du Turon. La première s'ouvre sous une tour carrée; toutes deux sont dépourvues de herse et de pont-levis. Leur cintre est ogival. Celle du Turon était précédée d'une barbacanne qui a été entourée de murs au XVe siècle, peut-être à la fin du XIVe. A côté de cette dernière s'élevait une magnifique habitation du XVIe siècle, appelée le Palais, qui vient d'être démolie.

Une seule des portes de la première enceinte subsiste encore; sa base est, je crois, romane, et la tour qui la surmonte, ainsi que son arcade, sont du XIVe siècle.

Hâtons-nous de voir la place du marché, avec ses charmantes maisons de toutes les époques et ses arcades aussi variées que les maisons qu'elles supportent. Hâtons-nous et dessinons vite; le marteau du démolisseur fait sa besogne en conscience, et l'entrepreneur reconstruit. Que ces bâtisses paraissent mesquines, comparées aux fortes constructions du moyen-âge qui les avoisinent!

Du château, il ne reste que l'emplacement et les bases du mur occidental, qui, bâties en petit appareil carré, pourraient bien remonter au-delà du XIe siècle.

Pour bien jouir de la vue des remparts, descendons sur le bord du chenal et admirons ces robustes contreforts carrés ou plats qui supportent les murs de l'ancien prieuré et derrière lesquels s'élève la magnifique église byzantine de St-Sauveur, une des merveilles romanes de la Gironde.

Remontons par la poterne du Prieuré donnant dans les caves jadis

Digitized by Google

planchéiées, actuellement voûtées et abandonnées, visitons ce Prieuré, construction du XIVe siècle, retouchée au XVe et renfermant encore toute une galerie d'un très petit cloître du XIIe siècle. Les arcades en sont en plein-cintre et retombent sur des faisceaux de deux, quatre ou neuf colonnettes.

Faisons le tour de l'église, et, avant de l'étudier, relisons l'inscription encastrée dans le mur nord de la travée occidentale. Nous y trouvons que l'église a été dédiée l'an mil trente-huit. Nous verrons, après l'inspection du monument, si cette date s'accorde avec ses caractères architectoniques.

LÉO DROUYN.

(*La suite à un prochain numéro.*)

LETTRE DU COMTE D'ARMAGNAC AU ROI LOUIS XI[1],

Relative à la guerre du Bien public.

(16 MARS 1465.)

Le comte d'Armagnac a reçu l'avis que lui donnait le roi de la fuite de son frère. — Protestations de fidélité envers la couronne. — Convocation des Etats d'Armagnac. — Créance pour Bertrand de l'Epée.

Mon très redoubté et souverain seigneur, tant et si humblement que plus peus à votre bonne grace me recommande, et vous plaise sçavoir mon redoubté et souverain seigneur, que le jour d'hier, XVe jour de ce présent mois de mars, j'ay reçeu voz lettres que par vostre seneschal de Rouergue (2), vous a pleu m'escrire, èsquelles vous a pleu me faire sçavoir la alée en Bretagne de Monseigneur vostre frère; dont tant humblement que faire puis, vous remercie, et de ce quil est vostre plaisir de vous tant humilier que de me faire sçavoir de vos nouvelles, mesmement de celles qui ne vous sont agréables. Et suis grandement marry et desplaisant de ce que vous m'escripvez que faites doubte si je veulx estre des vostres, car de ce ne vous fault doubter, mais estre certain qu'à mon total povoir me vouldroi emploier à vous servir, especialement là ou vostre honnour serait foullé, et de ma part éviter tout inconvénient pour faire mon debvoir et m'acquicter de la loyauté dont je vous suy tenu, ainsi que de ce vostre royalle magesté puet assez sçavoir la

(1) Copie moderne, Sérilly, 198, fol. 18.

(2) Lardet de Bar, sénéchal de Rouergue depuis 1461

Digitized by Google

certaineté, et que mes prédécesseurs et moy ne feismes jamais envers la couronne que comme bons, loyaux et féables parens, vassaulx et subjectz. Et je n'ay espérance de degenerer, mais de faire mieulx si je puis. Mon très redoubté et souverain seigneur, je fusse incontinent venu par devers vous, mais je ne suis pas bien pourveu de gens ni de habillemens pour vous servir souffisamment à vostre prouffit et à moun honnour. Pour tant, j'ay mandé présentement les gens de mes estatz pour les advertir du tout, et aussy pour ce faire mettre sus en armes mes subgectz et vassaulx, lesquelx suy seur que feront bie leur debvoir. Et affin que de ce ne facès nul doubte et que de mon vouloir sur ce vous plaist estre adverty, j'envoye présentement par devers vous mon cher et féal escuier Bertrand de l'Espée, seigneur de Syon, porteur de cestes, lequel plus à plain de ma part vous dira et vous advertira; s'il vous plaist, mon très redoubté et souverain seigneur, à lui adjouster entière foy et créance telle que vous plairoit faire si j'estoie présent et vous le disoie, et tousjours me commander voz bons plaisirs pour les accomplir à tout mon povoir; priant Nostre Seigneur que par sa haulte grace, mon très redoubté et souverain seigneur, vous doint bonne vie et longue. escrit à Letore le xvie jour de mars. Vostre très humble et très obéissant subgect et serviteur, le comte d'Armagnac. JEHAN.

QUELQUES SOUVENIRS DE LA NESTE.

Au Rédacteur de la Revue

Miélan, le 13 août 1858.

De classer tous les plans consacrés à la *Neste*, afin d'y prendre et proclamer les noms illustrés par la *Neste*, croyez-vous que ce fût tant aisé, au temps où nous vivons, même dans vos régions gasconnes? Eh, bon Dieu! il y avait un siècle que les emplois de la *Neste* allaient comme un refrain à tous les plans des ingénieurs. Il est vrai aussi qu'à force de hauteur et de pentes, cette bonne rivière avait l'air de s'offrir à leur disposition. Les Anciens auraient

Digitized by Google

dit qu'une Naïade avenante, au sommet des monts, épanchait à leur gré les flots de sa chevelure.

Voici d'abord le signalement de la *Neste*, fourni par un vétéran du métier (1). *Dans la région des Pyrénées la plus élevée commence une pente de terrain qui détermine le cours de l'Adour vers l'Océan, tandis que la pente opposée dirige la* Neste *et ses affluents vers la Garonne* (2)..... *La* Neste, *formée elle-même de la Neste-de-Louron et de la Neste-d'Aure, et qui, grossie de toutes les eaux tombant des montagnes....., roule avec rapidité du Sud au Nord, arrose Bordères, Arreau, Sarrancolin, La Barthe-de-Neste, d'où elle dévie presque tout à coup de l'Ouest à l'Est, et va se perdre dans la Garonne* (3)..... *Flottable dans une grande partie de la vallée d'Aure,* elle *porte des trains de bois de construction et des radeaux jusqu'auprès de Montréjau, où est son confluent avec la Garonne* (4).

On le voit donc, rien de plus opportun que la *Neste;* c'est absolument une Nymphe en disponibilité.

Or, *en 1699, l'Intendant de Montauban envoya au Gouvernement un Mémoire sur la navigation de la rivière du Gers, et d'*Etigny, *Intendant d'Auch, serait parvenu à établir cette navigation, sans des circonstances* que nous allons rapporter (5). *Des plans furent levés par ses ordres, les nivellements furent pris, les devis furent dressés, et ce travail... attesta qu'en amenant un pied cube d'eau de la* Neste *à la source du Gers, la navigation pouvait être établie avec facilité depuis les Pyrénées jusqu'à Layrac, sur la Garonne, en suivant le cours du Gers.... Une simple excavation pou-*

(1) M. *Du Mège,* ex-ingénieur militaire, Statistiq. d. Dép. pyr., 2 vol. in-8°, Paris, 1828, 1829.

(2) *Ibid* , t. 1, p. 120-121.

(3) *Ibid.*, t. 2, p. 435.

(4) *Ibid.*, t. 1, p. 133.

(5) *Dral.*, Top. du Gers, p. 355-357.

Digitized by Google

vait faire communiquer les deux rivières; seulement, au départ, un aquéduc était nécessaire, afin que les eaux pussent franchir un abaissement de terrain de médiocre profondeur.

Les vues de l'Intendant furent traversées par le Parlement de Toulouse, qui manifesta la plus forte improbation de tout projet de détourner une partie des eaux de la Neste. *La jalousie que ce corps avait conçue de l'autorité et du crédit de cet Intendant fut sans doute la véritable raison de cette résistance. Le dommage qu'une soustraction quelconque des eaux de la* Neste *pouvait causer à la navigation de la Garonne en fut le prétexte. Il fallait des lettres-patentes du roi, et les vives oppositions qu'on devait attendre de la part du Corps qui devait les enregistrer déconcertèrent trop malheureusement les projets de l'Intendant.*

Nous avons dit que la navigation de la Garonne ne fut que le prétexte de la répugnance du Parlement; et cette opinion est d'autant plus probable qu'il est constant que la Neste *est flottable à Arreau, ville située à deux myriamètres au-dessus du point où une partie de ses eaux devait être détournée, et que, dans l'intervalle qui sépare cette ville de ce point, l'eau que cette rivière reçoit de plusieurs autres petites rivières qui s'y jettent est en beaucoup plus grande quantité que le pied cube d'eau qu'on se proposait d'en soustraire. D'ailleurs, la Garonne est déjà flottable à un myriamètre cinq kilomètres au-dessus du lieu où elle reçoit la* Neste (1).

Ainsi parlait devant la Société d'agriculture de notre département un de ses membres les plus capables, dans un *Rapport* inséré au Bulletin de ses séances, l'an VII, première partie, n° 2, page 7. Ce membre n'était autre que le Citoyen *Sentetz*, comme on parlait alors, ancien Constituant, père du dernier bibliothécaire de la ville d'Auch, celui dont

(1) *Dral.*, ibid.

Digitized by Google

la *Revue* a donné récemment la notice nécrologique : 3e année, p. 69.

On lisait dans le même *Rapport* : ... *Le projet de rendre la Baïse navigable n'est pas nouveau. Une ancienne tradition et des excavations dont les traces subsistent encore au-dessus et au-dessous de la ville de Condom attestent que cet ouvrage fut au moins entrepris il y a environ cent ans*... Ceci frise encore la date de 1699, et la lignée de mes Almanachs est fort en reste avec cette époque. L'Ingénieur d'alors est donc perdu pour moi dans le lointain de l'histoire locale. Il est bien vrai qu'ici le Rapporteur n'articule pas le nom chéri de la *Neste*. Mais c'est peu étonnant; il la convoite pour le Gers avec une jalousie évidente.

Votre chronique du 5 juillet placerait maintenant dans mes dates le nom de l'ingénieur *Giraudet*.

Le Citoyen *Sentetz*, selon toute apparence, manquait du titre d'ingénieur. Son *Rapport*, néanmoins, atteste une compétence non équivoque; il fortifie sans contredit les plans qu'il couvre de son aveu.

Il en faut dire autant, avec plus d'assurance, du citoyen *Dralet*, la compétence duquel fut encore mieux justifiée et l'instruction beaucoup plus spéciale (1). En ramenant les projets qui précèdent, ainsi que le *Rapport* du Citoyen *Sentetz*, il confère à toutes ces pièces le relief et l'autorité de sa propre affirmation.

En 1801, on s'occupait sérieusement d'étendre jusqu'aux rives du Tarn la continuation du canal du Midi. Vers cette même époque, *M. Laupies, ingénieur en chef de Toulouse, conçut le projet de mettre cette ville et Bayonne en communication, par un canal dont il avait fixé le point de partage*

(1) M. *Dralet*, Belge d'origine, est l'auteur d'une *Topographie du Gers*, couronnée à Paris, le 20 messidor an VIII, et imprimée par ordre du gouvernement; — d'une *Description des Pyrénées*..., en 2 vol. in-8o, Paris, 1813. — Il a été plus de 30 ans conservateur de l'arrondissement forestier de Toulouse.

Digitized by Google

sur le plateau de Lannemezan, où une dérivation de la Neste *lui aurait fourni l'eau nécessaire aux deux parties de cette ligne...* (1).

M. Du Mège a mentionné ce projet dans son premier volume, imprimé en 1828; en suite de quoi, lui-même poursuit de la sorte :... *La Baïse et le Gers, dont les sources existent au plateau de Lannemezan, ou dans la lande de Pinas, et qui... deviendraient facilement deux canaux de navigation d'une assez grande importance, peuvent recevoir une partie des eaux dérivées de la* Neste, *soit que l'on exécute le canal projeté de Toulouse à Bayonne, soit que l'on y renonce...*

Et, plus bas : ... *Dans le Rapport présenté au roi, en 1821, on voit le projet de la jonction de l'Adour et de la Garonne, en établissant un canal : 1° de l'Adour à l'Arros (longueur, 139,700 mètres,—dépense, 14,354,000 francs); 2° de l'Arros à la Garonne, par la* Neste *(longueur, 168,800 mètres, —dépense, 17,243,000 francs.)* (2)

A une époque enfin assez rapprochée (1845), chacun a pu admirer les retours fortunés de la *Neste* et, en vertu de ses mérites anciens, expliquer et absoudre ses triomphes les plus nouveaux. S'il fallait croire aux bruits des rues, la *Neste* arriverait chez nous par une dérivation *parallèle* au cours de la Baïse. Oh! sortilége, si non prophétie du Citoyen *Sentetz* ! Dans son *Rapport* ci-dessus loué, c'est lui aussi qui aurait mis en texte : *un canal de navigation pourrait, sans des travaux extraordinaires, être pratiqué* parallèlement *à cette rivière* (3). Mais gardons-nous d'entrer dans le domaine du génie, et bornons-nous avec prudence au rôle simple de narrateur.

Le cas n'a pas été pour nous de décrire et de sonder la *Neste*; pas davantage d'en dénombrer et d'en juger les

(1) *Du Mège*, ubi suprà, t. 1, p. 148, 149, 150.
(2) Même page, 150.
(3) *Dral.* p. 360.

Digitized by Google

plans, aux effets composés du négoce et de l'industrie. A nous, profanes de l'art et des sciences physiques, un pareil arbitrage est strictement interdit. Mais nous prenions dans le domaine commun une tâche plus libre et surtout plus facile : c'était d'annoncer que la *Neste* avait donné en son temps bien des tentations, que le bruit de son onde et de ses services pourrait former sans doute quelque titre éclatant, mais toujours un titre amphibologique entre un bon nombre d'aspirants (1).

M.

COUTUMES

DE

MOISSAC, ARMAGNAC, CONDOM ET AGEN.

CONDOM. (2)

Des coutumes en langue romane, rédigées vers la fin du XIIe siècle, sous l'invocation de Dieu, de la Sainte Mère du Christ, et des apôtres St-Pierre et St-Paul, paraissent avoir eu pour but principal de sceller l'union définitive entre les moines et les bourgeois ou habitants du bourg. Elles sont inédites et font partie des archives municipales de la ville.

Les anciennes coutumes de Condom et d'Agen, dans cet ordre d'idées et de topographie, méritent toutefois une mention spéciale. Non-seulement ces coutumes révèlent une même origine, mais les rapports politiques, ecclésiastiques ou judiciaires qui ont uni les deux pays, ont entretenu jusqu'aux temps modernes la conformité des mœurs. A l'époque des guerres des Albigeois, les deux comtés de Condom et d'Agen étaient placés sous la domination des comtes de Toulouse, et ils ont suivi ensemble les fortunes diverses du Nord et du Midi (3). Les

(1) Quant au projet le plus méritoire, au plan final, conçu et exécuté par M. Montet, comme il necessitait des notions techniques, nous l'avons prudemment négligé dans cette revue purement historique et rétrospective, nous réservant d'en faire avant peu l'objet d'un article distinct rédigé par un écrivain spécial. NOTE DE L'ÉDITEUR.

(2) Extrait du dernier vol. de l'*Histoire du Droit Français*, par M. Laferrière.

(3) En 1226, les consuls d'Agen s'unirent par traité au comte de Toulouse contre le roi de France. (*Histoire du Languedoc*, t. IV, p. 167.)

Digitized by Google

u de Lannemezan, où une dérivation de
ourni l'eau nécessaire aux deux parties

.

lège a mentionné ce projet dans son
nprimé en 1828; en suite de quoi,
la sorte :... La Baïse et le Gers, dont l
plateau de Lannemezan, ou dans la lan
... deviendraient facilement deux cana
une assez grande importance, peuvent r
eaux dérivées de la Neste, soit que l'o
té de Toulouse à Bayonne, soit que l'on
bas : ... Dans le Rapport présenté au
projet de la jonction de l'Adour et de l
un canal : 1° de l'Adour à l'Ar
ètres,—dépense, 14,354,000 fran
aronne, par la Neste (longueur, l
47,245,000 francs.) (2)
poque enfin assez rapprochée
les retours fortunés de la N
es anciens, expliquer et al
s nouveaux. S'il fallait cr
e arriverait chez nous
ours de la Baïse. Oh! s
oyen Sentetz! Dans son
aussi qui aurait mis
rrait, sans des tra
allèlement à cette ri
ns le domaine du
rôle simple de
été pour nous d
age d'en déno

p. 148,

pondait à l'esprit [illegible] ues, au
te sa teneur, en [illegible] ne de
du *Recueil* des ordonnances [illegible], et
les anciens rapports des [illegible]
nsolide par l'identité des [illegible]
nt que les habitants jouiront de
Agen, que les consuls de Con-
s consuls de cette ville, et que le
des coutumes et franchises conte-
ci nous conduit naturellement aux
confondent les coutumes de Con-

RE, *membre de l'Institut.*

RCHÉOLOGIQUE

ULOUSE.

ie de l'exposition archéologique
parisienne s'est occupée à plu-
ion archéologique de Toulouse
, en dehors de toute intervention
de quelques hommes dévoués et
avec raison que le goût des beaux-
s belles choses n'étaient point tout à
e.

ution était représenté de MM. E. Barry,
é des Lettres, etc.; J. Saint-Raymond,
. de Reyniés, propriétaire; P. Porterie,
astenet, architecte; J. Latour, artiste

vention de justice, soit d'abord à l'égard de l'abbaye, de l'évêque, a donné lieu à de graves procès jusqu'en du célèbre avocat Martignac, père de l'orateur politique s. Ces mémoires sont importants pour l'histoire de la *stoire de France*, par Scipion Dupleix, qui était de Con- rechercher les origines, la race et les mœurs de son pays.

Digitized by Google

deux pays étaient soumis au même évêque, jusqu'en 1317, où le diocèse de Condom fut créé d'un démembrement du diocèse d'Agen. Enfin, après leur réunion à la couronne qui fut contemporaine de celle du comté de Toulouse, les deux pays, sous leur titre distinct de comté, furent soumis à un même grand sénéchal, qui avait le siége de sa juridiction dans la ville d'Agen.

Les plus anciennes coutumes de Condom sont manuscrites. Il en existe un exemplaire aux archives de la mairie où se trouve aussi un livre curieux contenant les divers priviléges de la ville (1), dont quelques articles seulement ont été retrouvés par un laborieux légiste du pays (2).

Les coutumes que l'on possède paraissaient écrites en 1314. Elles sont considérées comme une continuation d'usages beaucoup plus anciens, se rattachant même à l'émancipation des Vascons qui vinrent de la Navarre Tarraconaise s'établir dans l'Aquitaine, au confluent des deux rivières, et relever de ses ruines une ville appelée du nom des nouveaux habitants *Condomium-Vasconum*. Ils apportèrent dans la contrée les coutumes et libertés dont ils jouissaient dans leur pays, et que maintint le capitulaire de Louis le Débonnaire, de l'an 815. Aussi, avant le XIVe siècle, la ville de Condom n'avait jamais reçu ni demandé de franchises; elle en avait joui. Les consuls, les jurats ou la communauté de la ville exerçaient la justice civile et criminelle avec droit de prévention sur la justice de l'abbaye de Condom, de l'ordre de St-Benoît fondée en l'an 1011 (3) La puissante abbaye renfermait un aussi grand nombre de moines que celle de Moissac, et elle exerçait d'importants priviléges; mais elle n'avait pas sur le pays environnant la supériorité d'abord incontestable de l'abbaye de Moissac. La ville de Moissac devait son origine à l'antique abbaye; au contraire, la cité de Condom vivait extérieurement et par elle-même au sein des libertés de la race gasconne. *Homines receptos in libertate.*

Au XIVe siècle, au moment où les peuples et les rois resserraient leurs liens pour résister à l'étranger, la ville de Condom reçut de Phi-

(1) Voir aussi tome VII du *Recueil des Ordonnances.*

(2) M. Corne, avocat à Condom, possède aussi un exemplaire complet de la coutume de rédaction. Je dois plusieurs remercîments à son obligeance et à celle d'un jeune professeur, M. Andreoli, qui m'a envoyé un mémoire sur les jurats de Condom, d'après les manuscrits.

(3) Les jurats existaient encore à Condom au XVIIIe siècle. Lapeyrère, déc 1, p. 193.
On fait remonter aussi l'abbaye au IXe siècle.

Digitized by Google

lippe de Valois une charte libérale qui répondait à l'esprit démocratique du pays et qui fut confirmée dans toute sa teneur, en 1358, par Charles V, alors régent. Elle fait partie du *Recueil des ordonnances*. La charte reconnaît par ces dispositions les anciens rapports des pays du Condomois et de l'Agenais. Elle les consolide par l'identité des règles du droit municipal. Elle porte notamment que les habitants jouiront de tous les priviléges accordés à la ville d'Agen, que les consuls de Condom auront la même juridiction que les consuls de cette ville, et que le sénéchal d'Agen jurera l'observation des coutumes et franchises contenues dans la charte de 1340 (1). Ceci nous conduit naturellement aux coutumes agenaises avec lesquelles se confondent les coutumes de Condom.

LAFERRIÈRE, *membre de l'Institut*.

EXPOSITION ARCHÉOLOGIQUE

DE TOULOUSE.

A peu près contemporaine de l'exposition archéologique de Chartres, dont la presse parisienne s'est occupée à plusieurs reprises, l'exposition archéologique de Toulouse s'est formée, comme elle, en dehors de toute intervention officielle par les soins de quelques hommes dévoués et intelligents, qui ont cru avec raison que le goût des beaux-arts et le sentiment des belles choses n'étaient point tout à fait morts en province.

Le comité d'organisation était représenté de MM. E. Barry, professeur à la Faculté des Lettres, etc.; J. Saint-Raymond, négociant; marquis P. de Reyniés, propriétaire; P. Porterie, industriel; G. de Chastenet, architecte; J. Latour, artiste peintre.

(1) La question de prévention de justice, soit d'abord à l'égard de l'abbaye, soit plus tard à l'égard de l'évêque, a donné lieu à de graves procès jusqu'en 1780 et à des mémoires du célèbre avocat Martignac, père de l'orateur politique et du ministre de 1828. Ces mémoires sont importants pour l'histoire de la contrée. Voir aussi l'*Histoire de France*, par Scipion Dupleix, qui était de Condom et qui a aimé à rechercher les origines, la race et les mœurs de son pays.

Digitized by Google

Non contents de puiser dans les sept ou huit collections dignes de ce nom que possède encore cette ancienne métropole du Midi, ils se sont adressés aux simples particuliers, aux sociétés savantes, aux familles anciennes, dans lesquelles restent ignorés souvent des objets d'un grand prix. Mais ils n'ont point cru, en présence des richesses inattendues que cet appel avait fait surgir, qu'il leur fût permis de se borner, comme l'avait fait l'exposition de Chartres, à quelques spécialités brillantes. Toutes les formes et toutes les époques de l'art ont été appelées et élues dans celle de Toulouse. Nous avons remarqué dans les antiquités proprement dites, au milieu d'une riche série d'armes, d'ustensiles de toute espèce, de bijoux et de figurines gallo-romaines, une magnifique statuette en bronze (elle a 30 cent. de hauteur), que les cabinets impériaux du Louvre et de la bibliothèque envieraient certainement à l'exhibition de la cité isaurienne. Cette belle figure dont le livret signale avec raison les magnifiques proportions, la vigueur élancée et l'air de noblesse, a été découverte, il y a peu d'années, dans l'ancien Rouergue, à proximité de la petite ville de Villefranche.

Au mobilier du moyen-âge et de la renaissance, qui est très riche, se rattachent une foule d'objets d'ornementation intérieure que nous renonçons à décrire et même à citer; des sculptures sur ivoire, sur cuivre, sur bois ou sur marbre, d'une finesse ou d'un sentiment profond. Tout le monde a admiré un charmant portrait de femme en bas-relief, attribué au Donatello, lequel n'est pas indigne de cet ancien maître si prisé aujourd'hui. L'attention s'arrête encore sur les échantillons d'orfévrerie byzantine, custodes, calices, saints-ciboires, châsses repoussées, émaillées, de taille, de style et d'époques diverses. Une Vierge en pleurs, d'une morbidezza pénétrante, attribuée à Lucas de

Digitized by Google

Leyde, se distingue parmi les peintures archaïques, au nombre desquelles figurent aussi un grand tryptique de style allemand signé du nom et des initiales de M. Dens, et une magnifique ascension du Christ, sur fond d'or (ancienne école de Bruges). Cette ascension a été possédée par les ducs de Bourgogne dont elle porte encore les armes peintes au revers du tableau.

Ces œuvres d'art sont assorties par des meubles magnifiques, comme le lit des Lévis, dont le ciel, encadré d'une double galerie dentelée, s'élance sur de minces colonnettes chargées d'armoiries. De riches dressoirs se détachent avec harmonie sur les teintes douces et chaudes d'anciennes tapisseries de laine. Ici, c'est un charmant petit meuble à dais et à jour qui aurait appartenu, suivant la tradition locale, au gouverneur du pittoresque château de Cordes, dans la seconde moitié du xve siècle; plus loin, c'est une large et massive crédence, à *protomès* en saillie, qui décorait au xvie un des réfectoires de la riche abbaye de Grand-Selves.

L'armurerie, assez maigre à l'origine, s'est enrichie successivement des pièces de choix que possédaient divers amateurs du pays, et surtout des belles séries du général de Pérignon, que Mme la marquise de Pérignon a mises à la disposition du comité avec une bonne grâce sans égale.

Dans l'émaillerie, qui ne compte pas moins de 90 morceaux, toutes les époques et presque tous les grands noms de cet art essentiellement français sont représentés, sinon par des œuvres capitales, au moins par des morceaux bien authentiques et bien choisis, parmi lesquels nous signalerons un curieux tryptique du xve siècle, une grande plaque de Suzanne de Court dont les œuvres sont recherchées avec engouement, de belles et nombreuses grisailles de Pierre Raymond et de Martin Didier; et au premier rang une série

Digitized by Google

des quatres évangélistes signée du grand nom de J. Penicault et datée de l'année 1549. Dans la peinture proprement dite, où le champ devenait plus vaste et les ressourses plus variées, force a été de se restreindre. Le local limité de l'ancienne bibliothèque du clergé ne laissait place qu'à 150 ou 200 tableaux au plus; mais il est résulté de cette difficulté un ensemble charmant, un assortiment de toiles choisies, achevées, exquises quelquefois, comme celles du petit musée de Montpellier.

Cette exposition est donc une réduction du musée de Cluny. Aussi nous joignons-nous à notre très docte sœur la *Revue de l'Art Chrétien* pour congratuler les hommes qui ont ouvert un sanctuaire à l'art et à l'industrie d'un autre âge, et pour exprimer le vœu de voir photographier cette précieuse collection.

HOMMAGE PIEUX.

STANCES IRRÉGULIÈRES.

Quand, sur ta cavale isabelle,
Tu pars, à l'aube, Germina,
Ceint des éclairs de ta prunelle,
Ton front, de loin, étincelle
Comme celui de Dieu jadis sur le Sina.
A la descente de ta selle,
Le prêtre, au seuil de la chapelle,
En te bénissant t'appelle :
Stella matutina!

De ta chasteté plus jalouse
Que de leur blancheur les lis,
Du Christ tu vas être l'épouse
Virgo fidelis!

Digitized by Google

O créature éthérée,
C'est pour lui que Dieu te créa,
Qu'il modela ta chair nacrée,
Turris eburnea !

Aussi jamais ton sein de femme
L'amour terrestre n'agréa;
L'Esprit-Saint habite ton âme.
Domus aurea !

Ton verbe est toujours efficace;
Car, de ton cœur immaculé,
S'exhalent des parfums de grâce,
Vas spirituale !

Quand la tristesse à l'aile grise
M'avait, hélas ! maléficié !
Ta voix, fraîche comme la brise,
Par son chant dissipait ma crise.
Je n'aurai plus de joie exquise
Causa nostræ lætitiæ.

Que l'existence hiératique
Te soit douce comme un cantique,
Madone de rose mica !
Fais abstinence de cilice;
Mais que l'extase épanouisse
Ton cœur, suave calice,
Rosa mystica !

Puisque à l'agneau sans taches
A jamais tu t'attaches,
O céleste brebis,
Dans les grands jours de fête,
De ta rouge bouchette,
Plus rouge qu'un rubis,
Ora pro nobis !

J. NOULENS.

Digitized by Google

Les figures les plus dramatiques de la féodalité sont peut-être celles des comtes d'Armagnac. Le rôle de ces puissants feudataires fut dans le moyen-âge presque aussi important que celui des ducs de Bourgogne. Nous avons depuis longtemps projeté la publication de leur histoire. Un jeune et habile écrivain, M. de Pesquidoux, sera probablement notre auxiliaire dans cette entreprise patriotique. Nous avons déjà fait quelques provisions. Nous essayons en ce moment de les mettre en ordre. Tous ceux qui seront dépositaires de documents inédits relatifs à notre travail sont priés de nous en donner communication. Nous espérons que notre appel sera entendu. J. N.

LETTRE SUR LA MUSIQUE

à propos des Concours de Toulouse.

III.

C'est le 20 juin, à une heure de l'après-midi, qu'a eu lieu, dans la salle du Grand-Théâtre, le concours des Orphéons.

La musique du 15e d'artillerie a commencé la séance par l'ouverture de *Béatrice*, de Bellini, parfaitement jouée. Puis, sont venues les Sociétés chorales dans l'ordre suivant :

1re *Catégorie :* 1° L'Orphéon de Muret a chanté *les Croiseurs* et *un Chœur de chasse.*

Le 1er chœur a été exécuté sans nuances ni goût, trop vite, trop fort. et surtout trop faux; en un mot, vociféré d'un bout à l'autre. Il y a eu un peu moins de défauts dans le 2e;

2° La Société de Colomiers. — Chœurs chantés : *Les Moissonneurs* et *les Mineurs* (de M. Laurent de Rillé, je crois).

Cette Société a rivalisé de fausseté avec la première; elle s'est pourtant un peu relevée dans le second morceau.

Mais tous ces chœurs étaient trop longs et trop difficiles pour des chanteurs aussi inexpérimentés. Le jury a donné un 1er prix à la So-

Digitized by Google

ciété chorale de Colomiers et un 2e prix à l'Orphéon de Muret. Ne pourrait-on pas dire que ce sont là des prix d'encouragement à chanter faux ?

2e *Catégorie* : 1° La Société chorale de Carcassonne a chanté les *Picadores* et *Dieu que j'adore*, de Castilblase. Autre chœur faux à faire fuir. Un ténor a eu la maladresse de dire trois fois le même solo complètement faux, sans qu'il ait un seul instant essayé de rectifier ses intonations; il croyait probablement chanter parfaitement juste Jamais je n'ai entendu plus molle exécution; tout était d'une telle monotonie de mouvement et de sonorité que le public a failli s'endormir; on baillait;

2° La Société lyrique de Bordeaux a exécuté *le Chant des Amis d'A. Thomas* et *le Chœur des enfants de Lutèce*, de Laurent de Rillé.

Dire que cette Société a été en tout préférable aux précédentes, cela ne serait point faire son éloge. On a vite reconnu en elle plus d'habitude et d'habileté. Pourtant, l'exécution a laissé à désirer, sous le rapport de la justesse, dans les modulations et même dans l'accord de septième dominante, si caractéristique, et si facile à saisir. Elle a cependant réussi à faire oublier la fâcheuse impression produite par les trois premiers Orphéons et a laissé l'espoir que l'on était sorti du domaine de la cacophonie;

3° L'Orphéon Auscitain a chanté *le Travail*, de M. Lebel (paroles de M. Aubin), et *les Pêcheurs*, barcarolle, de Vialon. Le public a été séduit tout d'abord par le costume, — c'est le faible des Français, — puis par le timbre clair des voix. La justesse a été bonne, l'exécution très agréable. Les morceaux étaient faciles d'intonation et de dessin, de sorte qu'en tout il y avait contraste.

Dans ce qui précède, je n'ai pas l'intention de blâmer le choix des morceaux; je l'approuve, au contraire. Il eût été à désirer que les autres Sociétés eussent fait de même. La *Barcarolle*, de Vialon, qui roule sur une mélodie gracieuse et fraîche, a été rendue d'une façon très délicate et nuancée de la manière la plus douce. Le public l'a applaudie à plusieurs reprises, et, lorsqu'elle a été terminée, l'a redemandée à l'unanimité. Certainement, je pourrais critiquer quelques passages, les rentrées des basses, par exemple; mais je ne puis demander à l'Orphéon Auscitain le goût irréprochable que donne une longue éducation musicale. Je constate que le public a été enthousiasmé et enlevé, surtout par le timbre des voix, la justesse des sons et les nuances de l'ensemble.

Digitized by Google

4° La Société de Narbonne (60 exécutants) a chanté *la Retraite*, et *la St-Hubert*. Le premier chœur a été dit avec un ensemble très remarquable. Il y a eu des *pianissimo* vraiment impossibles pour un chœur aussi nombreux; bon équilibre des voix, magnifiques basses. Le deuxième chœur, morceau d'entrain, souvent à pleine voix, a été aussi bien exécuté, quoique un peu exagéré dans quelques passages. Le pupublic a chaudement applaudi. Il ne pouvait redemander ces morceaux à cause de leur longueur; j'aurais été enchanté cependant qu'il eût fait recommencer la *Retraite*. Un Orphéon de 60 choristes chantant juste et bien, cela indique toujours un bon chef et des jeunes gens bien exercés. Beaucoup de justesse, d'aplomb, d'ensemble, voilà les qualités qui distinguent le chœur Narbonnais.

Le jury est demeuré longtemps en délibération pour assigner les prix à cette catégorie; il était évident qu'il hésitait entre l'Orphéon Auscitain et la société chorale de Narbonne pour le premier prix.

Pendant la suspension d'*audience*, le public s'est livré de son côté à la discussion; chacun se prononçait suivant son goût et son impression, qui pour Narbonne, qui pour Auch. Je dois dire que j'étais de ceux qui donnaient la préférence à la société chorale de Narbonne.

Le jury n'a pas décidé suivant mon appréciation; il a tranché la difficulté en donnant le premier prix *ex æquo* aux Orphéons de Narbonne et d'Auch, et un deuxième prix à la Société lyrique de Bordeaux.

3e *Catégorie*.—Un seul Orphéon, la Société chorale de Montpellier. —Elle a très bien chanté *la Valse* Pyrrique, avec plus d'aplomb, plus d'habileté que les sociétés précédentes. Le deuxième chœur, *une Révolte à Memphis*, a été exécuté avec assez de perfection.

Le jury a donné, et c'était justice, un premier prix à cet Orphéon, qui n'eût pas été indigne de se mesurer avec ceux de Bordeaux et de Toulouse.

4e *Catégorie*. — 1° La Société de Ste-Cécile de Bordeaux (59 voix). Morceaux exécutés : *Les Contrebandiers de Limnander*, et *la Cigale et la Fourmi*, de Gounod;

2° La Société de Clémence-Isaure (54 voix). Morceaux exécutés : *La Cigale et la Fourmi*, et *le Serment des Gueux*.

Le public attendait avec intérêt la lutte musicale de ces deux Sociétés. On savait que les Toulousains avaient été mécontents de ce que la Société de Ste-Cécile eût eu le premier prix au concours de Bordeaux, l'année dernière. On avait crié à l'injustice; il tardait à tous ceux qui

Digitized by Google

étaient présents dans la salle de juger par eux-mêmes. On touchait au dénoûment; aussi frémissait-on d'impatience et d'émotion contenues. La Société de Ste-Cécile a débuté par le *Chœur des Contrebandiers*. Ce morceau difficile a été rendu avec une perfection artistique; aucun des autres Orphéons n'avait réuni un aussi grand nombre de qualités. Ensemble parfait, justesse irréprochable, exécution savante, équilibre dans les voix. Mes voisins, dévoués à Clémence-Isaure, commençaient à avoir peur. *La Cigale et la Fourmi*, de Gounod, où l'esprit de la musique rivalise avec celui de la fable de Lafontaine, a été dit avec une finesse que l'on croirait impossible d'obtenir d'une pareille masse de voix. Ce chœur est continu, sans reprises; toutes les fins de phrases, cadences, demi-cadences, points d'orgue, etc., ont été admirablement indiquées; le bourdonnement des insectes, bien saisi; l'effet général magnifique.

Un incident fâcheux, qui prouve combien l'esprit chauvin est absurde, est venu refroidir un peu l'enthousiasme public. Les étrangers, et j'aime à croire aussi beaucoup de Toulousains, ont redemandé la *Cigale et la Fourmi*; quelques fanatiques de Clémence-Isaure s'y sont opposés, oubliant que, quelques instants auparavant, ils avaient laissé les Auscitains recommencer leur barcarolle. C'était donc une impolitesse envers le public étranger et surtout envers les Bordelais.

Enfin, la Société de Clémence-Isaure est venu répondre à la Société de Ste-Cécile de Bordeaux. Elle a débuté par *la Cigale et la Fourmi*. C'était maladroit. Elle n'a pas encore assez de finesse artistique pour chanter des morceaux aussi délicats. Certainement, au point de vue de la note sèche, ce chœur a été parfaitement chanté, avec beaucoup de justesse et des nuances de *forte* et de *piano* très bonnes, mais l'esprit manquait. La Société de Bordeaux était arrivée à l'idéal du chœur; elle était devenue un personnage, une unité; la Société de Toulouse demeurait un ensemble, très beau il est vrai, mais moins élevé. Elle a manqué tous les repos des périodes, phrases, membres de phrase.

Ses magnifiques voix étaient plus à l'aise dans le grand chœur, *le Serment des Gueux*. Il y a eu beaucoup d'entrain, d'énergie, de justesse. C'était certainement très beau, mais les voix bordelaises sont aussi fort belles (surtout celle des ténors); et il y aura toujours une grande différence entre des chanteurs qui sont musiciens et des chanteurs qui ne le sont pas. Que la Société de Clémence-Isaure travaille; elle a de beaux éléments qu'elle doit utiliser; ses basses surtout sont

Digitized by Google

surprit. Jamais je n'en avais rien su. L'origine de cette touchante coutume peut remonter bien haut; mais le fait de la pendule n'a pu se généraliser dans les Landes que depuis une vingtaine d'années seulement. Avant cette époque, ici, on ne voyait de pendules que chez les riches propriétaires.

Bien peu de temps m'éloigne encore du moment où j'eus la douleur de voir expirer ma mère à la suite des souffrances d'une longue agonie. Quelques instants après notre suprême séparation, j'appelais une femme à qui je demandai l'heure. L'heure, me répondit-elle tout étourdie ? — Oui, l'heure, allez voir la pendule. — La pendule, vous le savez bien, est arrêtée !

Arrêtée !!... c'est vrai, elle a sonné une dernière heure. Je me rappelais le colon Dubès qui, lui aussi, avait perdu sa mère.

ROGER-GAILLART.

Les gigantesques travaux entrepris pour déverser les eaux du Lac Bleu dans la vallée de Lesponne marchent à grands pas. Nos lecteurs savent que cette vaste et pittoresque étendue liquide couronne de hauts sommets pyrénéens. Sa superficie est de 53 hectares et sa profondeur de 50 mètres. Le bassin qui la renferme est en granit. Son nom lui vient de la teinte azurée de son onde. Cette énorme masse d'eau va être utilisée au profit de l'agriculture et de l'industrie en irrigations et en chutes pour les usines. On n'a pu la faire aboutir à cette bienfaisante destination qu'en creusant un tunnel de 70 mètres, dont 60 sont déjà dévidés. La densité de la roche dans laquelle on le pratique résiste aux métaux les plus durs. Cette œuvre d'Encelade sera l'une des merveilles de notre époque merveilleuse.

Mgr Laurence, évêque de Tarbes, vient, par une ordonnance adressée aux fidèles de son diocèse, d'instituer une commission chargée d'examiner si les visions que prétend avoir eues Bernadette Savi, dans la grotte de Lourdes, sont réelles, et, dans ce cas, si elles peuvent s'expliquer naturellement, ou si elles revêtent un caractère surnaturel et divin.

Digitized by Google

LITTÉRATURE GASCONNE.

LE LA FONTAINE DE BAYONNE.

I. Poésie romane à la fin du XVIIIe siècle dans le Midi en général, en Béarn en particulier. II. *Fables causides*: description bibliographique. III. Recherches sur l'auteur. IV. Son idiome.

I.

Plus d'une fois, en parcourant ou en dressant moi-même des catalogues bibliographiques d'auteurs patois, il m'a été facile de constater un fait remarquable: la poésie romane, ressuscitée à la fin du seizième siècle, produit des œuvres assez nombreuses jusqu'à la période de Louis XIV; à cette époque, sauf quelques publications pieuses suscitées par l'Eglise, sauf quelques nouvelles éditions procurées par des amateurs raffinés, les manifestations de la vie provinciale cessent presque devant l'expansion du pouvoir absolu; à la fin du dix-huitième siècle au contraire, il se présente un bon nombre de noms. Cette espèce de renaissance, qui peut d'abord paraître singulière, eut, ce semble, deux causes diverses, l'une littéraire, l'autre politique.

La cause littéraire, ce fut la lassitude de la littérature classique. La langue sobre et précise de Pascal et de Bossuet est encore celle du dix-huitième siècle jusqu'à son déclin; et Voltaire même, en la maniant avec une sûreté et une prestesse toutes nouvelles, n'y ajouta pas un seul élément. On finit par demander autre chose:

> Il me faut du nouveau, n'en fût-il plus au monde.

Il y en eut. La poésie de la nature s'épanouit dans les belles pages de Jean-Jacques Rousseau et de Bernardin de Saint-Pierre. La littérature étrangère augmenta nos richesses: le *Paradis Perdu* devint populaire; Letourneur traduisit

Digitized by Google

Young et Shakespeare. L'Allemagne même nous transmit quelques poèmes: Gessner fut le livre à la mode. La poésie vulgaire dut profiter de cette ardeur de nouveauté : elle se produisit, en effet, sur presque tous les points de la France, et presque partout se fit écouter. Il y a plus : Louis XV aux Tuileries goûta avec délices le charme des couplets agrestes de Despourrins; et l'un des enfants gâtés du siècle, Florian, osa insérer dans sa doucereuse pastorale d'*Estelle* une romance provençale; comme il traduisit de Gros, poète marseillais, l'une de ses plus jolies fables : *Le Coq fanfaron*.

La cause politique de cette espèce de renaissance romane, c'est le réveil de l'esprit provincial assoupi par l'unité d'administration de Louis XIV. Le joug uniforme qui pesait sur l'activité intérieure des provinces fut un peu secoué dans le courant du dernier siècle ; et vers la fin, l'opinion publique en éveil préparait partout les cahiers des futurs Etats généraux. Les provinces crurent encore un moment vivre de leur vie propre ; et elles chantèrent dans leur langage. Pour ne citer qu'un exemple, Peyrot profita de la nouvelle organisation des Etats de la Haute-Guienne par Louis XVI pour célébrer le président de ces Etats, Champion de Cicé, évêque de Rhodez, auquel il dédiait encore quelques années plus tard (1784) ses Géorgiques patoises, l'une des œuvres les plus remarquables de la poésie méridionale (1).

(1) Je ne puis me défendre d'insérer ici un fragment de ce poème dans lequel percent les préoccupations politiques et économiques du temps, et la popularité primitive de Louis XVI. C'est un paysan qui parle :

Quand aurai fait crousa lou Vingtième e la Faillo,
Aco sera lou tout s'ai de quitte la paille.
Se qual pourtant nourri la fenne e tous efans;
Cal pas estre espeillats coumo de beligans.
Quand lou ventre es deju, lou bras nou jogo gaire,
Pey mon troupel peris, fauto de sal, pecaire !
De len en len au mens l'in voudrié fa tasta;
Més al prex qu'es, Moussu, toutes nous cal esta.
Pla souven escullan sans sal l'aigo boulido :
Ah ! se lou rey savié coussi passan la vido,
Nous plagneré sans doute; es, sou disou, tant bou....

Digitized by Google

Cette arrière-saison de la muse romane ne mûrit pas une abondante moisson en Armagnac; mais en Béarn, ce fut le beau temps : le drame joyeux de Fondeville (1757), les chansons de Despourrins d'Accous, les Noëls de d'Andichon, la satire de Puyoo, les œuvres variées de Hourcastreme, les fantaisies ossaloises du grand Bordeu, s'offrent presque à la fois. Vers le même temps, comme à l'extrême limite de la Gascogne et du Béarn, à Bayonne, paraît un ouvrage remarquable, écrit dans un dialecte un peu étrange, que la géographie nous oblige pourtant d'appeler gascon. C'est cet ouvrage que nous voudrions étudier aujourd'hui.

II

Fables causides de La Fontaine en bers gascouns.

A Bayoune de l'Emprimerie de Paul Fauvet Duhard.

M.DCC.LXXVI. (1)

Tel est le titre qui se lit sur un frontispice gravé par N. Le Mire, d'après un dessin de J. M. Moreau. Au-dessus et à gauche, la ville de Bayonne, vêtue de longues draperies, et la tête ceinte d'une couronne murale, montre de la main droite l'inscription du livre, et tient sous l'autre main les armoiries de sa vieille citadelle (*tour d'argent en champ de gueules, chef d'azur à la fleur de lys d'or*), avec la classique devise : *Nunquam polluta*. A droite, sous un faix de feuillage et de fleurs, un cartouche témoigne, par le mot *sumptibus* couronnant le monogramme de Paul Fauvet-Duhard, du juste amour-propre et sans doute aussi de la satisfaction d'un éditeur consciencieux.

(1) 1 vol. in-8° de 284 pages. Les pp. 263, 284 sont occupées par un *Dicciounariot gascoun e francés*. Sauf le frontispice gravé, il n'y a ni titre ni faux-titre. Il manquait une table de matières : on a ajouté à plusieurs exemplaires quelques feuillets imprimés qui la renferment.— Ce volume est peu commun. Il coûte de 6 à 8 francs.

Digitized by Google

Une jolie estampe, due aux mêmes artistes, sert de pendant à ce titre gravé. Le centre de cette planche est occupé par un médaillon encadrant le portrait de La Fontaine, réduit avec une remarquable finesse de burin, d'après le beau tableau de Rigault. Au-dessus, Pallas ou la *Morale* dévoile la *Vérité*, qui donne la main à la *Poésie*. Au-dessous, la *Renommée* donne ou emprunte à cette dernière une trompette, tandis que le génie de l'*Immortalité* grave sur une pyramide le nom de La Fontaine. Le fond est garni de nuées, ou des rayons que la Vérité répand autour d'elle. Dans l'angle inférieur gauche seulement, une éclaircie laisse apercevoir dans l'air quelques-uns des volatiles chantés par le grand fabuliste.

L'exécution typographique du volume ne répond pas mal à ces ornements exquis. Il est imprimé en très beaux caractères et avec de grandes marges sur ce papier fort, si cher aux bibliomanes. La correction du texte a été surveillée avec une attention scrupuleuse ; et je ne crois pas que dans ces deux cent quatre-vingt-quatre pages, on puisse relever plus de deux ou trois erreurs typographiques d'ailleurs sans importance (1). Le seul reproche que mérite Duhard en ce chapitre, c'est de n'avoir pas marqué d'alinéas ; les moralités mêmes ne se détachent jamais à l'œil du corps de la fable ; c'est un soulagement légitime refusé à l'attention du lecteur.

On ne sera pas étonné de ces détails matériels. Les amateurs de livres n'y sont jamais indifférents. Et puis, il s'agit, ou je me trompe fort, d'un chef-d'œuvre de notre

(1) Je ne considère pas comme erreurs typographiques certains mots mal orthographiés par l'auteur. *S'ou* pour *sou*. *couan-t-a* pour *quant à*, etc. Je me permettrai, dans mes citations, de rectifier un peu l'orthographe, mais j'userai sobrement de cette liberté, pour ne pas altérer le caractère et la prononciation propres d'un dialecte tout particulier. J'aurai occasion d'apprécier, d'une manière générale, l'opportunité de ces réformes dans mon premier article sur la *Grammaire béarnaise* de M. Lespy, qui est déjà prêt.

Digitized by Google

typographie provinciale avant la Révolution. Et puis encore, ces chers poètes gascons, que je me suis donné la mission de commenter ici à mon aise, ont été imprimés presque toujours en caractères ignobles, sur le plus pauvre papier, et avec une incorrection désastreuse; comment ne noterais-je pas avec complaisance une si agréable exception ?

III.

Il est temps de passer de l'imprimeur à l'auteur. Mais ici le terrain nous manque sous les pieds : le livre est anonyme, et Barbier se tait. Il fallait aller aux informations : malheureusement l'incertitude des traditions et l'éloignement des lieux m'ont privé jusqu'ici de renseignements bien positifs.

Peu d'auteurs, à ma connaissance, se sont occupés de notre fabuliste. Un bordelais, traducteur lui-même de quelques fables de La Fontaine, en a parlé pour le critiquer, peut-être un peu légèrement : c'est Bergeret neveu, dont nous examinerons probablement bientôt la critique et la poésie, mais qui ne fournit pas la moindre lumière sur l'auteur.

M. Pierquin de Gembloux, dans sa Bibliographie patoise, la plus complète de toutes, quoique bien imparfaite encore, a noté le livre, mais sans dévoiler l'anonyme; et M. Mary-Lafon, en copiant la note de M. Pierquin avec tant de scrupule qu'il y a laissé subsister toutes les fautes d'impression, n'a eu garde de fournir plus de lumières (1).

J'ai connu quelques personnes familières avec les *Fables Causides*, et je n'ai pas oublié de les interroger : elles ignoraient le nom de l'auteur. L'une d'elles cependant me désigna deux écrivains, du nom de Lefranc (si j'ai bonne

(1) Pierquin de Gembloux, *Histoire des Patois*, 1842 (ou 1858), p. 283. — Mary-Lafon, *Tableau de la Langue romano-prov.*, 1842; p. 284.

Digitized by Google

mémoire), dont l'un aurait été chanoine de Bayonné avant la Révolution. Mais j'avoue que l'évidente complaisance avec laquelle le poète gascon a traduit et amplifié les malices du bonhomme à l'endroit des frères quêteurs, des chanoines et du casuel des sépultures, me rend cette opinion invraisemblable.

Enfin, en réponse à des questions adressées depuis longtemps déjà en Béarn, je reçois de bon lieu, avec une foule de communications obligeantes, cette note : « Nous attribuons ici (à Pau) les fables gasconnes à un M. Batbedat, de Vic (Landes). » Je m'en tiens là, attendant de plus amples informations sur ce personnage.

On me dit en même temps que l'*Ermite en Province*, de Jouy, renferme quelques détails sur l'ouvrage qui nous occupe. Ce pauvre Ermite, vanté jadis, a cessé d'être commun en cessant d'être lu; et je n'ai pas su le rencontrer. Chers lecteurs, si votre bibliothèque est affligée d'un Jouy, veuillez le compulser; et s'il vous donne quelques renseignements utiles sur ce problème bibliographique, prenez-en note pour la *Revue* qui se fera toujours un devoir de suivre le conseil de l'Evangile : *Colligite fragmenta ne dispereant.*

IV.

J'ai déjà noté la singularité de l'idiome du La Fontaine bayonnais. Un lecteur de l'Armagnac, du Bigorre ou du Béarn, même familiarisé avec le gascon écrit, éprouvera quelque embarras à la lecture de ce livre; sans la simplicité du style et la connaissance préalable des sujets, on aurait même des difficultés sérieuses à vaincre pour en acquérir une claire intelligence.

Laissant de côté une quantité de variations lexicographiques dont il n'est pas facile d'assigner la loi, je vais tâcher

Digitized by Google

de rassembler ici les caractères distinctifs du gascon de Bayonne. Ces remarques grammaticales, indépendamment de leur intérêt intrinsèque, auront l'avantage de faciliter la lecture des fragments que j'aurai à citer bientôt :

1° Non-seulement la plupart des noms féminins que le roman terminait en *a* finissent par un *e* muet ou *semisonant*, mais même l'article féminin *la*, *las*, est remplacé par *le*, *les* : *le cigale*. *E* remplace encore *a* dans le corps de certains mots : *camerade*, *checun*, etc.;

2° L'*e* final est généralement supprimé après les voyelles et les diphthongues : *le sou cansoun* pour *la soue cansoun*; *besi*, *gari*, pour *besie*, *garie* (*vicina*, *gallina* : voisine, poule);

Dus sacs de *hari* sur l'*esqui*,
(Deux sacs de farine sur l'échine.)

pour *harie*, *esquie*;

3° *Ie*, même dans le corps des mots, se contracte encore en *i* : *pietat* devient *pitat*; *biene*, *tiene* (autrement *bengue*, *tengue*; venir, tenir), se contractent en *bine*, *tine*. On dit *bilh* pour *bielh*; *lhit* pour *lheyt*, etc.;

4° On supprime encore : *te* final des adjectifs, et l'on dit *aques*, *nos*, *tris*, pour *aqueste*, *noste*, *triste*; — *ne* final des verbes; et *biene*, *tiene*, *soubiene*, déjà devenus *bine*, *tine*, *soubine*, sont encore diminués en *bî*, *tî*, *soubî*;

5° *O* remplace quelquefois *ou* : *boun* fait au féminin *bone*; *coum* (comme) se change en *com*. — Par contre, on dit *sou* au lieu de *so* (autrement *ce*, *sa* : Un tiens vaut, *ce* dit-on...);

6° *Uy*, *ue* sont remplacés par *ib*, *ibe*. Ainsi *ibe*, pour *ue*, une; *dibes*, pour *dues*, deux au féminin; *piba*, pour *puya*, monter; *pribe* pour *prue*, prune, etc.

En somme, ce dialecte diffère plus du gascon ordinaire que du béarnais. Comme le gascon, il conserve l'*n* à la fin

Digitized by Google

des mots : *un can*; les béarnais disent *u caa* (un chien). Mais comme les béarnais, il remplace le *j* par l'*y* : *minya* pour *minja*, manger; il conserve le *b* des flexions latines : *cantabe* (*cantabat*; les gascons disent *cantaue*); il termine en *a* la troisième personne singulière du prétérit de la première conjugaison : que *sounya* : *somniavit* : le gascon, plus fidèle au type roman, dit *sounjet* ou *sounyec*. Ajoutez une foule de mots purement béarnais : *a trubès*, *hens* (dans), *houeye* (fuir), etc.

Quoi qu'il en soit, ce dialecte paraît tenir à la fois de la grâce un peu molle du béarnais et de l'énergie un peu rude du gascon. Son vocabulaire est beaucoup plus riche en expressions grotesques ou injurieuses qu'en termes tendres ou gracieux.

L. COUTURE.

(*La suite au prochain numéro.*)

Mosaïque de Marcadis

(LOT-ET-GARONNE).

L'antiquité retrouve dans l'ère contemporaine une amie. Partout, depuis l'expansion des études archéologiques, l'on exhume avec émotion et respect les ossements du passé, les restes des civilisations fossiles. Dans notre région si longtemps indifférente en matière monumentale, quoique jalonnée d'augustes débris, on commence à comprendre que leur sauvetage est un devoir patriotique, et que les ruines constituent la noblesse d'un peuple comme les parchemins celle d'une famille ou d'un individu. Aussi, sur tous les points de l'Aquitaine aujourd'hui sont recueillies avec piété les richesses historiques et artistiques enfouies dans notre sol. Tout récemment, à Marcadis, section de la paroisse d'Artigues, commune de Monterabeau, on a mis

Digitized by Google

à nu une belle mosaïque en fouillant un terrain destiné à l'érection d'une chapelle qui doit succéder à une vieille église dont les murs alourdis par les siècles se sont naguère agenouillés (1). Nous avons été mandés, avec quelques autres antiquaires, pour nous prononcer sur sa destination ancienne et sur sa destinée présente et future. Nous avons défectueusement accompli notre mission, d'abord parce qu'elle était ardue, et ensuite parce que le pavé n'était pas dégagé dans toute l'étendue de son gisement. Avant que cette opération préliminaire ne soit complétée, nous nous abstiendrons prudemment de description et nous serons discrets dans nos hypothèses. Ce qui nous a frappé dans certaines dispositions linéaires et dans certains enroulements, c'est leur parenté avec la mosaïque déterrée à Nérac en 1832. D'après cette analogie, il ne serait pas téméraire d'admettre que celle de Marcadis et celle de la Garenne sont de la même époque et probablement du même artiste appelé sans doute dans ces contrées par les Tetricus.

Ces empereurs avaient bien pu faire construire sur ces coteaux élevés quelque temple ou quelque villa dont l'*atrium* était pavé de ces petits cubes de marbre ou de pierre dure (2) décrivant des dessins gracieux. Ce qui fortifierait surtout cette croyance, c'est la découverte antérieure d'une colonne dans un champ du voisinage. Cette colonne payenne, maintenant surmontée d'une croix, at-

(1) Le mot mosaïque emprunte probablement son origine au latin *musa, museum*, parce que les muses étaient réputées s'occuper de ces ouvrages ingénieux, parce que les premiers sujets traités par ce procédé représentaient peut-être ces déités, ou bien encore parce que ce genre d'ornementation fut primitivement consacré à leur sanctuaire. Les mosaïques les plus remarquables, trouvées en Aquitaine, sont celle d'Eauze que figure une grappe de raisin becquetée par un oiseau; celle du pont d'Oly dans laquelle Neptune apparaît armé d'un trident et entouré de poissons et de langoustes; celles de St-Amant et de Nérac, etc.

(2) Le béton qui les unit offre moins de solidité que le ciment ordinaire de Romains; ce qui peut provenir de la qualité des matériaux employés dans l'assemblage.

Digitized by Google

teste l'existence passée d'un monument public ou particulier, soit en ces lieux, soit à proximité. Peut-être soutenait-elle un hémicycle ou un portique. Jusqu'à présent, rien n'établit l'identité de cet édifice enseveli, car aucun objet de détail n'est venu nous aider à élucider ce point essentiel. Les seules choses rapportées par les investigations sont quelques briques en terre cuite. Nous espérons avant peu jeter quelque clarté sur ce sujet. En attendant, nous invitons la municipalité de Montcrabeau à utiliser cette précieuse mosaïque au pavement du sanctuaire. Dans le cas où elle serait insuffisante pour couvrir toute la surface, il est de rigueur de la colloquer au centre et de l'isoler du carrelage nouveau par un ourlet, par un cordon. Nous n'avons pas besoin de faire des vœux pour sa conservation; les hommes qui doivent présider à l'édification de la chapelle projetée ont trop de goût et de cœur pour vouloir achever la ruine de ces ruines.

J. NOULENS.

Milieux sacrés des Gaels et des Kimris; — Chênes sacrés des Euscariens.

Mothes en Aquitaine.

1er Article.

Dans les pays occupés par les Gaels et les Kimris, indépendamment du milieu sacré fédéral, chaque peuplade, chaque canton avait le sien. Ces enceintes portaient le nom de milieu sacré, ville du milieu : mez, mez-lann, meadhon, meaddon-lann, en gaélique; miz, mez, med-lann, mid-lann, en kimrique. Ces mots signifient littéralement la terre sacrée du milieu.

Le milieu sacré était pour les Gaels et les Kimris ce qu'est pour les hommes du nord le mall, le thing.

Digitized by Google

C'était ordinairement une enceinte circulaire, quelquefois ovale, située sur quelque hauteur, ou bien au milieu d'une plaine, souvent sur une butte de terre formée de main d'homme. Là, le peuple tenait ses assemblées en plein air; là se célébraient les fêtes religieuses; là se consacraient les mariages; là se tenaient les réunions pour le commerce. Le peuple s'y rendait toujours en foule, attiré par ses affaires ou par la curiosité. Là se rendaient les jugements; et, sans doute, avant d'aller sous l'arbre du jugement, sous le chêne du sang, les juges, les témoins, comme dans les lhings du Nord, prêtaient serment sur une bague ou sur un glaive arrosé de sang, en disant :

Que Teut, Hesus, Bel, les puissants Nases me soient en aide, qu'ils favorisent le vœu que j'ai fait de ne rien faire, de ne rien dire qui ne soit conforme à la vérité, à la justice, à la loi.

Les milieux sacrés sont désignés aussi quelquefois par des mots euscariens, et quelquefois par des mots appartenant aux langues gaéliques et euscariennes.

Quelques noms de lieu nous indiqueront quelques milieux sacrés :

Miélan, en gaélique mead-lann. Le mot mead veut dire milieu; le mot lann se traduit par lieu sacré. Liwarc'h-Hen, dans son chant de *Gwent* (1), dit : gnod adneu *en lann*, d'ordinaire les dons dans *les lieux sacrés*.

Meillan, en kimrique Mid-Lann. Ce mot veut dire aussi milieu sacré.

On lit dans un vieux barde :

« Mez, gwin, kerran
» Marc'hock *mid-lann.* »

« L'hidromel et le vin étaient servis par un chevalier *du milieu sacré.* »

Madaillan, mead-eli-an : eli, ville en Escuara, an, de, mead, le milieu; la ville du milieu.

Mazeres, mez-eri; eri, ville en Escuara, mez, du milieu.

Mormez, milieu sur la hauteur; de mez, milieu, moro, en Escuara cime, hauteur.

Mascaras, en Escuara mas-co-arr-atz; arr, pierre, ats, doigts, co, de, maz, le milieu; les pierres longues du milieu.

Goalart, près Condom : Goy-eli-arte, par euphonie go-el-art, ville du milieu de la cime, la ville haute du milieu.

(1) Le vent.

Digitized by Google

Peyrusse-Mazas, mazcougo devaient être aussi des milieux sacrés.

L'Ile-de-Noé, Arbéchan étaient aussi une enceinte sacrée : arte-ibech-an; arte, milieu, ibech, rivière, an, de.

La Mesquiro, en Escuara mez-cu-iri; iri, ville, cu, de, mez, le milieu; la ville du milieu.

Dans la commune de Cazeneuve, non loin de Berrit (en escuara Berriti, le lieu neuf), près de la voie Bide-naar-ez, existait un milieu sacré. On voyait là, il y a encore quelques années, des pierres levées, un menhir (maen hir, pierres longues.) Elles étaient au nombre de trois, emblème peut-être de la trinité gauloise : Gwion, Hesus, Bel.

Au musée de Rheims, dit Henri Martin, existe un bas-relief représentant cette trinité. Entre Teutates, Gwiou et Bel, représentés debout, est assise sur un trône une majestueuse figure barbue, portant au front des cornes, symbole de la puissance.

A quelques pas de l'emplacement qu'occupaient ces pierres sont encore les restes du bois sacré. Il porte le nom de *bois de Hezaz* le bois de Dieu, ou du dieu. Il ne paraît pas cependant avoir été consacré au dieu suprême des Gaels, mais au brillant Hélios, au dieu soleil, au puissant Bel; son nom se retrouve dans Belenguete, dans Balentoun, deux hameaux placés près du milieu sacré, l'un au midi, l'autre au nord. Belenguete, littéralement le lieu de Belen, Balentoun, paraît avoir la même signification. Sur l'emplacement de l'enceinte sacrée se trouve Merigot, med-ri-got. La hauteur de la terre du milieu en erdarada ou langue mêlée. La tradition dit que là était la ville de Mazeroles : (uli, ville, er, de, maz, le milieu.) Un peu plus loin est Massas, (Maz-az), endroit du milieu. Les landes voisines portent le nom de Barreous, Borreous. N'est-ce pas une corruption du gaélique Borrow?

Le culte de Bel dut être accepté d'autant plus facilement par les Aquitains qu'au fond c'était le dieu qu'ils adoraient déjà. Jaingoico ou le Seigneur d'en haut et il-arguia; le soleil, la lune étaient les dieux des Euscariens.

Devant ces pierres autrefois était allumé le feu, le père feu, le grand feu, le Bel-tan qui courait de montagne en montagne célébrant le radieux triomphe de Bel sur le sombre hiver. Le mot balentoun n'est peut-être qu'une corruption de belen-tan, feu de Bel.

Là, le druide chantait sur sa clarseach près de la victime :

« Je suis dispensateur de l'effusion des gouttes du guy; revêtu des » habits du sacerdoce, je tiens à la main les cornes d'or. »

Digitized by Google

Et la victime dévouée chantait :

Ma langue dira mon chant de mort, au milieu du cercle qui enferme le monde; c'est la fête autour des deux lacs : un lac m'environne et environne le cercle... le cercle... un autre cercle.

Le barde :

Les trois cercles de l'existence : le cercle de la région vide où, excepté Dieu, il n'y a rien de vivant ni de mort, et nul être que Dieu ne peut le traverser; le cercle de migration où tout être animé procède de la mort, et l'homme le traverse; et le cercle de la félicité où tout être animé procède de la vie, et l'homme le traversera dans le ciel (1).

La victime :

Existant de toute ancienneté dans les Océans, j'ai été marqué par Math avant de devenir immortel; j'ai été marqué par Gwiddon, le grand purificateur des enfants de Math. Quand le changement par le feu se fit, je fus marqué par le souverain à demi consumé.

Je jouai dans la nuit, je dormis dans l'aurore... En vérité, j'étais dans la barque de Dylan, le fils de la mer... J'ai été serpent tâcheté sur la montagne, vipère dans le lac; j'ai été étoile chez les chefs supérieurs... Il s'est écoulé bien du temps depuis que j'étais pasteur; j'ai transmigré sur la terre avant de devenir habile dans la science; j'ai transmigré, j'ai circulé, j'ai dormi dans cent îles; dans cent villes, j'ai demeuré (2) :

Je vais quitter le cercle de migration kylkh y abred; j'irai dans le cercle de Gwinfyd, le cercle de félicité.

Une belle grotte est devant moi; de grandes pierres la recouvrent. Le serpent s'avance près de nous en rampant vers les vases du sacrificateur aux cornes d'or, les cornes d'or dans sa main, sa main sur le couteau, le couteau sur ma tête.....

Là, pendant la domination étrangère, une brise apportait quelquéfois jusqu'aux Diocmites (3) romains un bruit vague de voix et de sons de clarseach... Un barde chantait dans le milieu sacré.

Trois choses sont primitivement contemporaines : l'homme, la lumière, la liberté. Le sage des sages, le druide Myrddire dort sous une pierre dans la forêt... Une voix sortira du ler'h...

Les Gaels et les Kimris, penchés vers le barde, répondaient pleins de paroles tristes :

(1) Triades traduites par Pictet.
(2) Kad Godden, le chant des arbres, attribué à Laliesin, 22e triade publiée par M. Pictet, *Revue de Genève*.
(3) Diocmites, corps armé chargé de la police des campagnes.

Digitized by Google

Libres ! ! Nous ne le redeviendrons, nous ne le redeviendrons, nous ne le redeviendrons jamais !

Et le barde, d'une voix mélancolique, mais plus sonore :

Trois choses diminuent continuellement : l'obscurité, l'erreur et la mort (1).

Trois choses se renforcent de jour en jour, la tendance vers elles devenant toujours plus grande : l'amour, la science, la justice (2).

DURREY.

SATIRE DE L'ABBÉ BOSQUET.

LE HUGUE DES FAUX NOBLES. — Tel est le titre d'une satire qui fut faite à St-Sever, il y aura bientôt 200 ans, par un abbé du nom de Bosquet. Ce poème, on le verra plus bas, ne devait pas se distinguer par la pureté de la forme; mais, à coup sûr, il contenait plus d'un trait d'une assez fine causticité. Qu'est-il devenu? Serait-il possible de le retrouver dans la contrée où il parut manuscrit? Nous voudrions bien que, averti par la *Revue*, quelque bibliophile des *Landes* se mît en quête de cette œuvre. Elle ajouterait un chapitre fort curieux, sinon aux *Lettres*, du moins à l'*Histoire héraldique* de la Gascogne.

L'analyse suivante fera voir de quelle importance pourrait être, pour le pays qu'explore notre *Revue*, le poème de l'abbé Bosquet.

Voici d'abord l'explication du titre : Le *Hugue* des faux nobles signifie le *révélateur* des faux nobles.

« Le *Hugue* ou *Hugon* était un jeune aventurier sorti de quelque coin de la Gascogne, qui parut dans le Béarn vers 1663. Il se vantait d'avoir la propriété de connaître les

(1) 43e triade.
(2) 43e triade de Pictet.

Digitized by Google

sorcières en soufflant sur les yeux des personnes. On lui amenait celles qui étaient suspectes; il les jugeait, suivant son caprice, avec une effronterie étonnante, et, sur son témoignage, on était diffamé ou mis entre les mains de la justice. On ne sait ce qu'il devint; il disparut au moment où ses impostures commençaient à se découvrir. Il aurait sans doute été puni comme il le méritait.»

Le plan de la satire contre les faux nobles est fort ingénieux.

«L'abbé Bosquet suppose que dame *Roture*, *résidant à* BAYONNE, fut avertie par le syndic de Châlosse que la plupart de ses sujets allaient l'abandonner pour se ranger du parti de dame *Nobilité*, qui se tenait dans le PÉRIGORD.

» Le seul moyen de prévenir ce *malheur*, *également préjudiciable aux deux souveraines*, était d'avoir ensemble une conférence où elles pussent régler les limites de leurs Etats. Elles convinrent donc de se voir; le bourg de Saint-Cricq, dans les *lanes* (sic), fut indiqué pour le lieu du rendez-vous.

» Dame *Roture* partit de Bayonne et arriva à DAX, *où elle reçut l'hommage de* TOUS *les habitants, comme étant* SES BONS AMIS ET FIDÈLES SUJETS, à l'exception de *quatre* ou *cinq* qui ne voulurent pas la reconnaître, et qui, néanmoins, dit l'auteur, *n'étaient pas aussi nobles que le roi*. Sensible aux honneurs qu'elle recevait, elle fit ce compliment aux habitants de DAX :

Bons orateurs, méchants gens d'armes,
Dont jamais *par le sort des armes*
Nul ne s'est soustrait à ma loi;
Faites des odes pour le roi,
Laissant, pour la gloire d'écrire,
Aux autres le soin de l'empire.

» Dame *Roture* se rendit ensuite à St-Cricq, où elle at-

Digitized by Google

tendit dame *Nobilité* qui avait un plus long trajet à faire.

Celle-ci arrivant au MONT-DE-MARSAN :

Fouette cocher, dit-elle, avant !
C'est la SEULE ville de France
Où je n'ai point de connaissance.

» Il est vrai qu'elle avait été escortée jusqu'à la porte de la ville par plus de DEUX MILLE NOBLES *d'Armagnac* le Blanc et *d'Armagnac* le Noir :

Et jamais dans son plus beau jour,
La Dame n'eut si grande cour;
Mais ce qui la rendait chagrine,
Chacun l'appelait sa cousine,
Et, sans *façons* ni complimens,
ILS MANGEAIENT TOUS A SES DÉPENS.

» Elle trouva *peu de nobles* à ST-SEVER. Cependant elle fit amitié aux habitants :

Ces gens ont bonne renommée,
Dans l'église, en Cour, à l'Armée.
S'il en est peu de qualité,
Dit madame *Nobilité*,
Ils ont de l'esprit, du courage;
Les *grands* leur rendent témoignage.
La plupart ont un très grand air
Et méritent d'aller de pair
Avec le mieux fait gentilhomme.

» On voit que l'auteur ne veut pas se brouiller avec ses compatriotes. Quand *Nobilité* eut passé Hagetmau, elle rencontra *Roture*. Elles se firent des compliments PEU SINCÈRES, et aussitôt qu'elles furent à St-Cricq, elles firent assigner ceux qui *se prétendaient* nobles :

Mais de *cent cinquante* assignés,
Plus de *cent* saignèrent du nez.

Digitized by Google

» Les autres se présentèrent, pour être examinés, au jour marqué :

Le Hugue était déjà venu,
Plus affreux qu'un Faune cornu...

» Sa figure fit peur aux nobles; il s'en échappa *trente* durant la nuit; des *vingt* qui restèrent, *sept* seulement furent jugés de *bon aloi*. Les *treize* autres furent mis de côté, et afin qu'ils ne fussent pas tentés d'appeler du jugement du *Hugue*, il fit à chacun sa généalogie en deux mots. »

Nous avons trouvé cette analyse du poème de l'abbé Bosquet dans un manuscrit que possède la Bibliothèque de la ville de Pau.

V. LESPY.

LETTRE D'HENRI IV [1].

(1581. — 12 Juillet, 11e.)

A (mon oncle) *Monsieur le cardinal d'Armaignac* (2).

Mon Oncle, vous me donnés de plus en plus tant de tesmoignage de vostre amytié, mesmement par la lettre que vous m'avez escripte le xviij^e du passé, que je me sens obligé non seulement de la recognoistre,

(1) Extraite du *Recueil des Lettres missives d'Henri IV*, publié par M. Berger de Xivrey. L'autographe se trouve dans l'ancien manuscrit des Carmes, à la bibliothèque de Tours.

(2) Georges d'Armagnac, baron de Caussade, fils de Pierre, bâtard d'Armagnac, et de Yolande de la Haye, dame de Passavant, était né en 1501. Il fut successivement évêque de Rhodez en 1529, administrateur de l'évêché de Vabres en 1536, ambassadeur de François Ier à Venise, puis à Rome, créé cardinal par Paul III en 1544, archevêque de Toulouse en 1547, administrateur de l'évêché de Lescar en 1555, abbé d'Aurillac, conseiller d'État, lieutenant général au gouvernement de Languedoc, colégat d'Avignon avec le cardinal de Bourbon qui était légat, archevêque d'Avignon en 1577. Il mourut dans cette ville le 5 juin 1585. Sa parenté avec le roi de Navarre (outre la bâtardise de son père) était assez éloignée; elle tenait à ce que son bisaïeul paternel avait épousé Isabelle de Navarre, sixième fille de Charles III, roi de Navarre, dont Jeanne d'Albret descendait à la cinquième génération. Le cardinal d'Armagnac avait la réputation d'un esprit très distingué. Bien que fort opposé aux protestants, on voit par cette lettre qu'il se montrait très bienveillant envers le jeune roi de Navarre, dont la grand'mère, Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre, l'avait protégé à son entrée dans le monde.

Digitized by Google

mais de la conserver avec autant de respect qu'un fils en peut devoir à son père. Et pour ce que je penserais faire faulte si à toutes occasions telles qu'elle se présente maintenant par le Sr de Ranque, je ne me ramentevois en vostre souvenance, mesmement pour vous faire part de mes nouvelles, comme je sçais que les désirez; mais d'aultant qu'il vous en sçaura discourir, je me remectray sur sa suffisance, et vous diray seulement que nous sommes attendans la venue de mon oncle Monsieur de Montpensier, pour parachever ce qui reste de l'exécution de l'edict, ne désirant rien plus en ce monde que voir la paix bien establie. Au surplus je vous remercie des soins qu'avez de me pourveoir de beaulx et bons chevaulx. C'est chose que je ne refuseray de vostre main, pour ce qu'elle se recouvre difficilement, et que j'en suis à présent mal garny. Si en aultre je me puis revancher, vous ne doubtez peinct que je ne le fasse; mais ce sera d'aussi bon cœur que je prie Dieu vous avoir, mon Oncle, en sa très saincte et digne garde. De Nérac ce xij^e jour de juillet 1581...

HENRY.

ESSAI ÉTYMOLOGIQUE

sur les Noms de lieux du département du Gers

(*Anciens Comtés d'Astarac, de Pardiac, d'Armagnac, de Gaure, vicomtés de Fezensaguet, de Lomagne et partie du Comminges*).

(7e ARTICLE) (1).

VERGOGNAN. (Gasc.) *Bergougnan.* De *bergougnous*; honteux, timide.

BONAS. (Gasc.) *Bounas.* Bon, assez bon, bonasse.

ENCAUSSE. (Gasc.) *Encousso. En*, dans, *cos*, le coteau.

POUDENAS. (Gasc.) *Pocdenas.* Qui a peu de nez, court nez.

CAMUS. Même signification.

BECAS. Le gros bec.

AMADE. (Gasc.) *Amado.* Nom d'homme assez commun. De *amat, aymat*; aimé, bien-aimé.

(1) Voir, *Revue d'Aquitaine*, 2e année, p. 457, 488, 542, et, plus haut, p. 62, 95 et 122.

Digitized by Google

Goujon. (Gasc.) *Goujoun*. De *goujo*, servante; petite servante.

Casemartin (Gasc.) *Casomartin*. Maison de Martin.

Ardisas. *Arditas* ou *ardisas*; assez hardi.

Le balent. Le vaillant.

Martissens. *Ens*, chez; *martin*, chez Martin.

Beraut. (Gasc.) *Berrot*. Beau; assez beau.

Goulard. De *gulard;* mangeur glouton.

Malouren. Maladif; constamment malade.

Aussat. (Gasc.) *Aoussat*. Auscitain; celui qui vient d'Auch.

Orbessan. De *orbs*; aveugle en patois toulousain.

Pepieux. De *pepi*, sot, imbécille.

L'ordre chronologique de la fondation de ces lieux agricoles nous paraît devoir être placé comme il suit, sauf des exceptions qui furent peut-être assez nombreuses.

Les premiers points occupés dans les époques héroïques sont les hauteurs. Ce fait est incontestable. Les villages primitifs de cette partie de la Gascogne, villages qui remontent peut-être à l'époque gauloise, furent donc ceux où entrent les mots *serro*, *fito*, *cos*, *pouy*, *pujo*, indiquant des élévations.

Puis, durent venir les villages en plaine dans lesquels on trouve les mots : *artiguo*, *bartho*, *lanno*, *aygo*, et successivement; enfin, du vi^e^ au xvie siècle, les communes où paraissent les noms d'arbres, de ruisseaux, d'oiseaux, d'animaux, de nature de terre. Nous pensons, enfin, que les noms d'hommes, tels que Jean, Odon, Manas, Cabas, etc., datent du xve et xvie siècles, époque où des serfs affranchis donnèrent au champ que le seigneur leur cédait le nom qu'ils avaient reçu au baptême, ou le sobriquet qu'ils durent plus tard à certaines qualités ou imperfections physiques.

Il faut observer, d'ailleurs, que la langue latine a exercé très peu d'influence sur la série de noms que nous venons de désigner. Nous n'y trouvons ni les *curs*, *cursis* (cours), ni les *cella* (demeure, monastère), ni les *mallum* (assemblée judiciaire), ni les *dom*, *domus* (maison), etc..., si communs dans d'autres provinces.

Localités bourgeoises devant leur nom à leur situation stratégique ou agréable, ou bien à leurs rapports avec la féodalité.

Bascous. *Bascous*, Basques; les Basques; la maison des Basques.

Termes. (Gasc.) *Termès*. Limite, frontières.

Digitized by Google

Tudelle. (Gasc.) *Tudelo*. Du latin, *tutela*; défense, protection.

Abrin. De *abriga*, abriter, *abrin*, abris.

Mas. Bourg fortifié; mot qui vient lui-même du latin *mansio;* étape pour les troupes; lieu où les voyageurs trouvaient à manger et à coucher.

Masous. Petit bourg.

Masenpuy. Bourg; en *puy*, en montagne; mas situé sur la montagne.

CÉNAC-MONCAUT.

MISCELLANÉES.

En septembre 1857, l'ingénieur Lezat et le docteur Lambron firent une ascension au sommet du Nethou, le pic le plus élevé des Pyrénées, et établirent à son extrémité un thermomètre *minima* pour déterminer le degré du froid, dans ces hautes régions, durant l'hiver. On avait l'idée que le climat, sur la cime de cette montagne, ne devait pas différer de celui des contrées polaires. L'expérience a justifié cette conjecture. M. Geoffroy St-Hilaire, digne héritier d'un grand nom scientifique; M. d'Andigné, capitaine d'état-major, et de Pontabla et de Marsac exécutèrent, le 14 juillet dernier, la même ascension que M. Lezat, et constatèrent que le curseur du thermomètre s'était abaissé à 24° 2 centigr. au-dessous du zéro. Or, en hiver, sur la pointe du Néthou, à 3,404 mètres d'altitude et par 43° 30 centigr. de latitude, la température doit être identique à celle des plaines septentrionales de la Norwége.

En 1849, les premières études pour le percement d'une route carrossable et d'un tunnel entre la France et l'Espagne, par le col de la Glère, furent exécutées sous l'habile direction de M. Montet, alors ingénieur en chef de la Haute-Garonne.

M. West, préfet actuel de ce département, entreprit l'année dernière la réalisation de ce projet; et la voie internationale est aujourd'hui presque entièrement ouverte. 150 ouvriers suspendus aux flancs de la montagne à une hauteur vertigineuse de 1,500 mètres, sont aux prises avec une énorme masse rocheuse, laquelle arrête seule la continuation du chemin de Luchon à la vallée d'Essera. Encore quelques jours et le génie humain aura aplani ce gigantesque obstacle et relié l'Aquitaine à

Digitized by Google

l'Aragon. Le tunnel, qui sera l'application réelle du mot de Louis XIV, se trouve à égale distance de Bayonne et de Perpignan. Son parcours est de deux kilomètres.

Le sceau consulaire de la ville de Condom, celui dont se servaient ses magistrats urbains pour consacrer leurs décisions, a été vendu, au début de cette année, avec les objets d'art de l'antiquaire Soulage. Un délégué de la société archéologique de Montpellier, M. Ricard, l'a obtenu au prix de 36 fr. Ce petit monument de 8 centimètres de diamètre est remarquable par ses deux revers, par trois broches qui servent à réunir les deux parties en une seule. Quand le moule était ainsi formé, on y coulait de la cire fondue après introduction de lacets de soie aux couleurs de la cité. Ce sceau est une perfection, en son genre, sous le rapport de l'art et des proportions.

La municipalité actuelle doit se montrer soucieuse de récupérer cet attribut des municipalités qui l'ont précédée et de le restituer à notre hôtel de ville. Nous espérons en son zèle pour tenter les démarches nécessaires.

L'académie du Gard vient de mettre au concours un Mémoire sur le sujet suivant :

« Recueillir une suite de compositions de divers genres en langue d'*oc*, et, à l'aide de ces documents,

» Retracer les caractères distinctifs de l'idiome méridional qui fut celui des troubadours :

» Indiquer ensuite quel secours il a pu prêter, sous le rapport de l'énergie, de la grâce et de l'harmonie, à la langue d'*oil*, langue des trouvères, devenue notre belle langue française. »

Le prix consistera en une médaille d'or de 500 fr.

Le nombre de chemins vicinaux qui sillonnent les Landes est hors de proportion avec les besoins de la viabilité. Dans ce département, dont la superficie totale s'élève à 935,326 hectares, celle des routes qui est de 18,752 absorbe la cinquantième partie du sol. Il serait donc sage de réduire graduellement les voies inutiles et de rétrécir les chemins d'une trop grande largeur. C'est, d'après le *Moniteur*, la pensée du gouvernement qui a vu par cet exemple que la multiplicité des lignes de communication était, dans certains cas, moins essentielle à la production que le perfectionnement des méthodes de culture.

Digitized by Google

A PÉTRARQUE.

O toi dont l'existence est un ardent cantique,
O toi dont les sonnets sont des hymnes d'amour,
O Tibulle chrétien, ô psalmiste érotique,
Tes douleurs d'autrefois sont miennes en ce jour !

Maître, ta passion en moi se renouvelle :
Sur mon âme, une muse, en m'inspirant, sévit.
Son charme est infini ! Laure revit en elle,
Et ton culte idéal dans mon culte revit !

Autant qu'un diamant à l'oreille d'un Maure,
Son souris lumineux brille au front de la nuit.
Mon amour a le sort de ton amour pour Laure :
Plus sa grâce m'attire, et plus son pied me fuit.

Toi, tu jetais son nom aux échos de la terre;
Moi, je crains d'épeler le sien à demi-voix,
Sous forme d'anagramme, en rêvant solitaire :
J'ai peur d'être trahi par la brise des bois.

Tes grands secrets étaient inhumés dans la flamme...
Mes intimes pensers, au feu, vont tournoyer :
Et pour savoir les vers consacrés à ma dame,
Il faudrait dénombrer les cendres du foyer.

Ton front se nuageait quand tu passais près d'elle,
Mais l'amour éclairait ton masque de froideur.
Si l'ange, par hasard, te frôlait d'un coup d'aile,
Tu tremblais, non de froid, mais de fiévreuse ardeur.

Je n'ose regarder lorsque sa silhouette
Se dessine de loin au clair-obscur du soir.
Si sa robe m'effleure, aussitôt, de ma tête
S'élèvent des parfums, comme d'un encensoir.

Nous avons, malgré nous, la mémoire fidèle !
Je tente vainement de pouvoir oublier;
Le souvenir en moi revient à tire-d'aile,
Comme un pigeon touriste au toit hospitalier.

Digitized by Google

Sous l'amour malheureux, lorsque notre âme plie,
Nous l'emportons partout, comme Enéas ses dieux.
Tu promenas le tien dans toute l'Italie,
Sans jamais envers lui te résoudre aux adieux.

Nous eûmes tous les deux des déités rebelles;
Nous eûmes tous les deux même fidélité;
O maître, tu le vois, nos amours sont jumelles,
Mais il n'est entre nous que cette parenté !

J. NOULENS.

UNE NOTE DÉTACHÉE

Sur la Grammaire de M. Lespy.

J'avais prêté à un bibliophile mon exemplaire neuf de la *Grammaire béarnaise*. Il me l'a renvoyé chargé de notes au crayon, soudaines, imprévues, mais toutes portant la trace d'un discernement exercé. J'y ai pris au hasard celle que l'on va lire.

L'annotateur s'est associé d'abord au passage de la préface ainsi conçu :

« Dans les études étymologiques, il ne faut pas trop se » fier à la ressemblance des sons : elle trompe souvent. » Ainsi, Messieurs Du Mège et Mary-Lafon, faisant remar- » quer les traces du grec dans les dialectes de la France » méridionale, ont commis plus d'une erreur, parce qu'au » lieu de suivre le sens des mots, ils en ont écouté seule- » ment le son. »

Ce passage, il l'a retourné ensuite maintes fois contre Messieurs Raynouard, Ampère, Du Mège, Mary-Lafon et contre M. Lespy lui-même. Sa note est rapportée en ces termes à la page 124, sous le mot LÈVRE, *pot, pocq :*

Le radical POT, *avec la signification de* BOIRE, *appartient franchement et authentiquement au grec : il y en a vingt exemples :* ΠΟΤ-ον, ΠΟΤ-ος, ΠΟΤ-ης..... : *Nous en avons retenu*

Digitized by Google

le composé hydro-POTE. *Je retrouve le même élément dans* ΠΟΤ-αμος, *mer, fleuve, eau, chose à boire, boisson.*

Le même mot, portant le même sens, a coulé dans le latin avec abondance : POT-*us*, POT-*are*, POT-*ator*, *et plusieurs autres. Je soupçonnerais quelque affinité médiate dans* pot-*iri*, pot-*ior*, pot-*ius*, *même dans* pot-*estas*...

Cela posé, un trope qui n'a rien d'outré ni d'insolite prend l'instrument *pour* l'action *et nomme* celui-là *du nom de* celle-ci : *De* ΠΟΤ-ης, POT-*us il fait ou retient* POT, *qu'il verse immédiatement dans notre patois, avec la signification de* LÈVRE, *partie qui sert à* BOIRE. *On sait assez que, par un trope analogue, toutes nos langues néo-latines ont désigné le* feu *par le nom du* foyer. *Et puis, il ne m'en coûte rien d'admettre qu'avant la fabrication des vases, des coupes, des tasses et des verres, l'homme ait pu boire comme l'animal, en appliquant ses lèvres au liquide.*

Le français a emprunté d'un autre mot la signification de BOIRE (*bibere*); *mais il a pourtant confisqué à son profit* pot-*ion*, pot-*able*, pot-*age*, pot, pot-*ier*, pot-*erie*,..... *peut-être* pot-*iron*..... *etc*.....

La lèvre cependant n'a pas que la fonction de boire; *et, après ou avec cette fonction nécessaire, a dû se déclarer tant la fonction utile* (parler) *que la fonction délicate et gracieuse* (baiser) : POUT-*éréja*, remuer les lèvres en parlant : POUT-*oun*, POUT-*et*, POUT-*ouéja*, baiser, baiser léger, couvrir de baisers : *toujours l'opération et l'application des lèvres. On sait que le patois change presque partout l'*o *en* OU : cOtOn, *cOUtOUn;* pelOtOn, *pelOUtOUn;* tOrchOn, *tOUrchOUn*; viOlOn, *biOUlOUn...;* pOinçOn, *pOUntchOUn*; cOtillOn, *cOUtillOUn...;* trOt, *trOUta;* clOt, *clOUtet;* mOt, *mOUdas*... : donc, *pOt en pOUt, Pout-erlo, POUT-oun.*

Par un augmentatif bas et peu décent, il semble avoir produit POT-*o*, grosse lèvre, lèvre énorme, lèvrasse.....

Digitized by Google

LITTÉRATURE GASCONNE.

LE LA FONTAINE DE BAYONNE (1).

V. Qualités qui lui manquent: la sensibilité, la grâce, la grandeur.
VI. Son rhythme.

V.

Notre auteur n'a pas traduit toutes les fables de La Fontaine. Le fabuliste français en offre deux cent quarante en douze livres; le fabuliste gascon n'en présente que cent six en quatre livres. Quant au choix, il donne lieu à plusieurs remarques. Et d'abord, notre compatriote a laissé ordinairement de côté les sujets mythologiques; il faut s'en féliciter : la mythologie s'adapte si mal aux franches allures du langage vulgaire où tout doit être réel et vivant, par conséquent, étranger aux conventions littéraires.

On ne peut encore que louer l'auteur gascon d'avoir négligé les apologues dont le fond offre peu d'intérêt, ainsi que les discours, épilogues et dédicaces d'ailleurs charmantes de La Fontaine. Notre poète n'a pas voulu traduire La Fontaine, mais conter après lui; il ne lui a emprunté que ce qui avait un caractère impersonnel; il s'est fait de la sorte un rôle à peu près semblable à celui du bonhomme : ni l'un ni l'autre n'ont inventé leurs sujets, ni l'un ni l'autre n'ont copié servilement un modèle.

Au reste, le poète de Bayonne a traduit presque toutes les fables des trois premiers livres de La Fontaine; il trie ensuite de plus en plus, à tel point qu'il saute par-dessus le dixième livre et n'emprunte qu'une fable au onzième. Une raison toute simple de cette conduite, c'est que notre homme a senti son zèle se ralentir à proportion qu'il avançait en besogne. Une seconde raison, c'est que les fables les

(1) Voir, *suprà*, page 157.

Digitized by Google

plus simples, les plus intéressantes, les plus populaires, sont dans les premiers livres du poète français. Après cela, pourquoi a-t-il négligé d'aussi jolis apologues que *le Chat et le vieux Rat, l'Alouette et ses petits, la Tortue et les Deux Canards, le Chat, la Belette et le petit Lapin ?* Il a redouté sans doute de lutter avec ces charmants récits du poète français; mais puisqu'il s'était exposé cent fois à la même comparaison avec les mêmes risques, et que la gaîté de la narration est précisément son mérite le plus clair, il est à regretter qu'il n'ait pas fait passer ces petits chefs-d'œuvre dans notre idiome.

Il est une autre classe de chefs-d'œuvre plus précieux encore auxquels il n'a pas touché, sans que j'entende l'en blâmer. Il s'est senti impropre aux sujets tendres et mélancoliques; cette corde sensible que La Fontaine fait vibrer parfois avec un charme si naïf et si pénétrant, le gascon a compris qu'elle manquait à sa lyre : il a dû tourner la page avec un soupir; habile encore de ne s'exposer pas à un honteux échec en si délicate matière! Dès là, poétiques lecteurs, ne cherchez dans le joli volume de Fauvet-Duhard, où vous les savoureriez avec tant de délice, ni *la Jeune Veuve,* ni *les Deux Amis,* ni *Tircis et Amaranthe,* ni *les deux Pigeons,* ni *le Vieillard et les trois Jeunes Hommes.* Despourrins aurait peut-être réussi à naturaliser ces charmantes productions; notre poète a mieux fait de ne pas essayer. Dans le courant même des fables qu'il a interprétées, combien de traits de sentiment n'a-t-il pas émoussés ! J'emprunte deux vers aux *Animaux malades de la peste* :

> Les tourterelles se fuyaient :
> Plus d'amour; partant, plus de joie !

Comme cette saillie naïve disparaît dans les vers communs du gascon !

Digitized by Google

Las tourtes n'es hasèn l'amou,
N'abèn ni plesi ni douçou.

Il y a aussi dans La Fontaine une certaine fraîcheur d'imagination, une fleur de poésie tout humide et toute lumineuse, ce qu'il a appelé lui-même « la grâce plus belle encore que la beauté, » — qui manque au gascon. Celui-ci a le gros rire, peu ou point de sourire. Il vous amuse, il ne vous charme pas. Il ne va pas faire à l'aurore sa cour parmi le thym et la rosée; il gambade en pleins foins, et préfère à toutes les roses une feuille de chou. Que voulez-vous ? c'est un vrai paysan.

Les accents larges et majestueux qui éclatent quelquefois dans la poésie de La Fontaine, ne les attendez jamais de son interprète. C'est une troisième corde, si l'on veut, qui manque à son instrument. Mais il s'en passe avec aisance, et vous défend d'y penser.

Va-t'en, chétif insecte, excrément de la terre !

Voilà un vers plein et sonore digne du gosier du lion. Le gascon n'a cure d'atteindre à cette ampleur; il suit son génie :

Hors de la, crasse de minyance,
Bèy-t'en auillou pleya le panse.

VI.

C'est un peu par sa faute que l'auteur s'est interdit de rivaliser d'harmonie avec les beaux morceaux de La Fontaine, dont le charme naît en partie du mélange des vers et des rimes. Le gascon a préféré employer presque constamment le vers de huit syllabes, et assez habituellement les rimes plates. C'était se priver de gaîté de cœur d'une foule de beautés.

Je ne voudrais pourtant pas blâmer trop absolument le

Digitized by Google

rhythme qu'il a adopté. La poésie populaire n'est jamais plus sûre de plaire qu'en restant fidèle à son génie, qui est l'inspiration franche et pour ainsi dire l'improvisation. Or, rien ne ressemble mieux à l'improvisation que les petits vers s'en allant deux à deux, sans complication ni stratégie savante. Ainsi aimaient à procéder Goudouli et d'Astros, deux maîtres de la lyre méridionale. En leur imprimant ce mouvement facile, le poète paraît dire à ses vers:

Coulez, mes vers, enfants de la nature !

C'est du Bernis, je crois. Et le critique ne dira pas des vers de nos méridionaux, comme de ceux de Babet la Bouquetière : Voilà des enfants qui ne ressemblent pas à leur mère!

Mais aussi comme l'indigence de la pensée ou du style ressortira aisément sous un rhythme si primitif ! De là, la nécessité de remplir le récit, de fouiller les détails, d'enrichir le dialogue, de semer partout des traits et des mots saillants qui soutiennent l'attention. Il semble que l'auteur des *Fables causides* n'a pas toujours fait assez sur ce point. Il a beaucoup d'apologues où le flot poétique coule trop pauvre, et qu'on achève sans se trouver tout à fait payé de son application. Mais quand il soigne son récit, sa poésie, toute simple qu'elle est, et par sa simplicité même, laisse ressortir la richesse du fonds. Lisez seulement la fable suivante :

Lou Renard et lous Arresims.

Bouns oubrès n'an tustém besougne.
Un certèn renard de Gascougne,
Biernès beillèu, beillèu nourman,
Aco n'importe, lou truhan
Anat ère en pelerinatye
Ou, si boulèts, en garrouatye.

Digitized by Google

Qu'abè bèt courre, en nade part
Ne troubabe un boucin de lard.
D'apetit per'co nou manquabe.
Lou fourban, un your com passabe
Prés d'ibe treille de muscats,
Lusens, madus, haut pendrillats,
Coundan de s'en freta le gaute,
Lhèbe lou cap, saute, ressaute,
Bin cops qu'es passe, lou garrhus,
Un bèt pam de lencou pou mus :
Aygues lou binèn à le bouque :
Chis (1) pas de piocs ab ibe clouque
Ne l'aurén hèyt mè de plesi,
Tant n'y-abè de bèts à causi.
Que s'estire e pren l'abiade.
« Be-t y derèy queque dentade,
Ou b'y perderèy moun latin !
Hèp ! » Tant que sauta qu'à le fin
Las ère fort. Tant mè sautabe,
Tant mè dous muscats reculabe.
Tant y-a que lou praube ahamiat,
Las, afflaquit, yuste crebat :
« Que soun trop berds, sou's boute à dise;
N'èy qu'aha de tau marchandise.
Que les gouyes e lous bayléts
S'ous minyen ; qu'es biande per ets. »
Atau fort soubén ibe buse,
Com lou renard, qu'es desencuse;
E quend ne sab oun se gaha :
N'es pas, sou dits, lou mey aha.

Voilà une versification fort agréable et qui n'emprunte son agrément à aucun artifice prosodique, puisque le poète n'y déroge pas une seule fois à l'habitude des rimes plates. — Cette méthode donne souvent au récit ou au dialogue une netteté un peu brusque d'un effet heureux. Ecoutez les

(1) Six.

Digitized by Google

paroles du rat des champs à la fin d'un apologue fort bien conté :

Quenh plesi d'es pleya lou bente
En biben tustém den le crente ?
Adissiats, bouryès, adissiats ;
Foeytats-me, se m'y rattrapats.

Le Corbeau et le Renard se termine encore d'une façon plus subite :

« L'abis bau plan un roumatye chens doute :
Adissiats, cercats-bou'n un aut. »
E qu'eb plante aqui lou nigaut.

LÉONCE COUTURE.

(*La suite au prochain numéro.*)

LETTRES DE JEAN-SANS-TERRE,

Par lesquelles il affranchit les Bourgeois de Bordeaux de tout péage pour le transport de leurs vins.

On avait commencé à traduire la pièce suivante en *style contemporain,* prenant ainsi par occasion le système et l'exemple de *Paul-Louis* COURIER, lequel au reste, en telle besogne, n'est pas seul de son sentiment. Mais, outre que l'œuvre n'est pas médiocre de rendre au style, après *six cent quarante-cinq ans*, la couleur et la saveur historiques, on a reconnu bientôt que le latin barbare, le latin du palais et du cloître, n'était pas digne d'un tel honneur. C'est la *camera compotorum*, le *debotavit et debotat* de François Ier, ou peut-être c'est pis encore. Qu'un traducteur s'efforce d'équilibrer son style avec celui d'Hérodote, avec celui de Salluste, cela se conçoit et cela s'est vu : la chose requiert du talent et une instruction digérée. Mais qu'il tente pareille épreuve sur un arrêt de parlement, sur une

Digitized by Google

règle de monastère, tout cela débité en latin contrefait, docte jargon de l'audience et du réfectoire, cela ne se conçoit pas, et l'entreprise en vérité serait peu sensée. Les relations d'époques ne pouvant plus s'estimer, l'anachronisme viendrait à chaque pas se faufiler dans les formes du style, de quoi résulterait une sorte de contrebande dont le profit ne saurait compenser ni les fatigues, ni l'embarras. C'est donc pourquoi on a dénié durement au latin macaronique l'accueil d'une traduction souple et appropriée. Il a bien assez de ses titres, mis en relief fameux par les *lettres des hommes obscurs*. Cependant, on n'a pas renoncé pour toujours à quelque essai de traduction dans le *système synchronique;* reste que, pour cette fois, on s'est borné à prendre le sens et à garder la structure du document traduit.

15 avril 1213.

ASSO ES LO PRIVILEGI DE LA COSTUMA PER AFFRANQUIR LOS VINS DEUS BOURGUES DE BORDEU (1).

Jean, par la grâce de Dieu, roi d'Angleterre, seigneur d'Irlande, duc de Normandie et d'Aquitaine, comte d'Anjou, à tous fidèles du Christ qui ces présentes verront, salut.

Sachez que nous avons voulu et ordonné que tous marchands allant par les eaux de Gironde, avec cargaison de vin et de sel, à Bordeaux, ou en revenant par les mêmes eaux, observent en cela les mêmes usages qu'ils avaient coutume d'observer au temps du roi Richard, notre frère; en telle sorte qu'aucun d'entre eux n'y prenne une liberté inconnue. Nous voulons toutefois que les vins de nos bourgeois de Bordeaux, qui proviennent des propres souches de la vigne de leur maison de campagne, passent librement, sans être assujétis à aucun usage, par les mêmes eaux, de quelque manière qu'ils soient conduits, et que les mêmes bourgeois, à l'égard de leurs autres marchandises propres, jouissent dans leur maison de campagne seulement, et point

(1) Ces lettres proviennent des archives de l'hôtel-de-Ville de Bordeaux. Le texte en latin vulgaire fait partie d'un manuscrit in-4°, sur vélin, écriture massive du xve siècle. Ce manuscrit a pour titre : *Statuts et priviléges de Bordeaux*.

Digitized by Google

au-dehors, des libertés qui leur sont dues et qui sont confirmées. En témoignage de quoi, nous avons fait expédier à ce sujet nos présentes lettres-patentes.

Témoin nous-même, le xve jour d'avril, de notre règne l'an xve (1).

Milieux sacrés des Gaels et des Kimris; — Chênes sacrés des Euscariens,

Mothes en Aquitaine (2).

2e Article.

Les Euscariens de l'Aquitaine qui n'avaient pas adopté les usages des Gaels ou des Kimris continuaient de se réunir sous leurs chênes sacrés; le mot batz indique quelquefois le lieu de leurs batzarées. Les Euscariens de Guypuscoa et de Biscaya ont conservé cette coutume. Jusqu'à ces derniers jours, leurs batzarées se tenaient encore sous les chênes de Guernica et de Guerekis.

Sous le chêne de Guernica se réunissait, de temps immémorial, le peuple biscaïen. C'est là qu'il élisait le grand chef, l'ili-jab-aïde, le duc de Biscaye. C'est là que le nouvel élu jurait de maintenir les fières libertés biscayennes. Le président de l'assemblée de ce peuple primitif presque à demi sauvage, lançant avec force saspatha ou bien son aïzcora dans le tronc du chêne, disait au nouvel élu : *Ainsi dans ton cœur, si tu violes ton serment.*

Nous retrouvons dans notre pays plusieurs noms de lieux portant le nom de batz et d'arech : batz, lieu de réunion; arech, chêne; le chêne par excellence, le chêne sacré.

Les Gaels rendaient un culte aux chênes qu'ils adoraient comme emblème de Teutates ou du dieu de la guerre.

Ce culte, reste du culte primitif des Neemheïdes, était antérieur à la venue des druides; il paraît avoir été commun à la race euscarienne.

Le 24 juin, jour de la St-Jean, un chêne est planté sur les places

(1) Le lieu où cette charte fut octroyée n'est pas indiqué, c'est sans doute une omission du copiste, mais d'autres lettres de la même époque établissent que Jean-Sans-Terre était en Angleterre; et comme ses deux résidences habituelles étaient Londres et Douvres, le document qui nous occupe doit être adressé de l'une de ces deux villes.

(2) Voir, plus haut, page 166.

Digitized by Google

des villes et des villages du pays euscarien de Guipuscoa; le clergé vient solennellement au pied de l'arbre chanter des hymnes et le bénir ensuite.

Après la cérémonie, chaque assistant emporte une feuille, un rameau de l'arbre, comme témoignage de sa présence à l'assemblée du chêne sacré.

Les milieux sacrés étaient entourés de grands bois consacrés aux dieux que ne touchait jamais la hache. Nous l'avons dit, les restes de bois qui entouraient le milieu sacré de belen, dans la commune de Cazeneuve, portent encore le nom de bois de hezas. Pomponius Mela (lib. III, chap. XI) dit expressément que la Gaule était semée de bois immenses consacrés au culte des dieux.

Presque toutes les terres des monastères des Gaules furent prises sur les terres du désert *ab eremo;* ces déserts étaient les bois des Gaules consacrés aux dieux; les moines succédèrent aux druides. Ainsi donc, une abbaye nous désigne souvent un milieu sacré; l'église et le presbytère de Dému qui ont pris la place de l'ancienne abbaye de ce lieu sont bâtis sur une ancienne butte qui peut-être était en même temps une tombe vénérée, un milieu sacré.

Quelquefois, le milieu sacré était aussi l'enceinte retranchée du canton, de la tribu. Nous trouvons quelques traces de cet usage dans quelques noms de lieux.

Grasimis, garai-esi-miz, en erdarada, da; miz, milieu; esi, retranchement; vallum, gar, cime; milieu sacré, retranchement de la cime.

Au nord de l'église de Grasimis ou de Hauseries (au-esi-eri, ville, circonvallation de la hauteur), on trouve un point culminant; là devait être la place du milieu sacré, le vallum. Un peu au levant est Poypardin (1).

Mezin paraît avoir été aussi un milieu sacré avec vallum. Une bulle de Grégoire VII, datée de 1077, porte *sancti Joannis de medisciano* med-esi-an, vallum du milieu sacré.

Blaziert, bel-esi-erdi; le milieu sacré, vallum-de-bel ou de la guerre.

On voit souvent dans nos campagnes des buttes de terre d'une plus ou moins grande élévation. Ce sont, en général, d'anciens tumuli, des tombelles, de ler'rs. On trouve des ossements et des armures sous

(1) Un peu au levant est Poypardin, poï, pea, erdi. Poï composé de po et de oï; oi, hauteur; po, ronde; pea, pied; erdi, milieu. Hauteur ronde au pied du milieu sacré.

Digitized by Google

la plupart de ces monuments; plusieurs passages des poèmes des bardes nous apprennent, au reste, que c'étaient des tombeaux.

Le barde Livarc'henn s'écrie, dans le chant de Mort d'Urient :

He kelan gwan gwen a goloer heziu
Tan gwered hag arwez,
Gwac mĕ laz arglouez (1).

Son corps délicat et blanc sera couvert cette nuit de mottes surmontées d'un signe. Malheur à ma main ! Mon seigneur est tué.

Le barde Merzin, prophétisant à ses malheureux compatriotes qu'un héros de leur race sortira de la tombe, s'écrie : « Un des six les plus » illustres se lèvera de dessous le ler'h où il est enfermé depuis long- » temps, et il sera vainqueur. » (2) Les buttes de terre portent souvent le nom de mothes, mouta, du mot euscarien muntoa; montoa qui se traduit en Castillan par teso, terro, montera, butte de terre (3), et quelquefois le nom de pouy.

Là reposent les chefs tombés dans la bataille, l'aid-jain-andi, le grand chef, au milieu de ses zaldun, de ses chevaliers. Le soir ou le lendemain de la bataille, les mêmes bardes, les mêmes harpes qui avaient animé les guerriers de leurs chants, présidaient aux funérailles, et les vainqueurs, déchirant avec leurs aiscoras la terre (4) et en emplissant leurs casques, élevaient lentement la butte funèbre; et quand elle était élevée, ils plantaient tout autour autant de pierres que le chef avait tué d'ennemis.

Le peuple avait pour ces monuments, qui lui rappelaient les héros morts pour la Patrie, une grande vénération. Ces buttes devinrent souvent des milieux sacrés où le peuple tenait ses assemblées, où les juges rendaient leurs jugements. Les délibérations ne pouvaient être que graves et comme inspirées par le héros qui dormait sous le ler'h. Les juges ne pouvaient être que justes; le grand chef entendait leurs paroles sous le vieux monument. Ces demeures où dormaient les vieux héros devinrent aussi souvent des retranchements. Quels lieux pouvaient être mieux choisis que ces ler'h, d'où l'on entendait des voix qui disaient : *Les guerriers, les braves, ne reculent jamais...*

(1) La Ville-Marqué, *Bardes bretons.*

(2) Myvyr. arch., t. 1, p. 114.

(3) Pujols, et du mot composé euscarien po-oï; oï, de la dérivent pujol, poch-ola; ola, hauteur; cho, diminutif, po, ronde.

(4) Aiscora, hache d'armes.

Digitized by Google

Un conteur populaire breton, dit M. de La Ville-Marqué, nous montre au fond d'une forêt un ler'h sous lequel dort un guerrier noir, mystérieux, invincible, enchanté, qui, toutes les fois qu'on lui jette un triple défi se lève, apparaît monté sur un squelette de cheval, revêtu d'une armure rouillée, attaque son ennemi, se remet en selle aussi souvent qu'on le désarçonne, et finit par disparaître emmenant le cheval de son adversaire. Les Euscariens comme les Gaels avaient une grande vénération pour les morts; leurs cimetières sont encore des jardins de roses. Mais c'était surtout les Kimris qui conservaient leurs morts avec vénération. Que d'efforts dans la bataille pour empêcher que les têtes de leurs héros ne tombassent entre les mains des ennemis.

Penn a porzam, s'écrie le vieux Livarc'h, dans treize strophes consécutives, penn a porzam; j'emporte la tête : penn a porzam, oc'h men tu.

Pen a porzam oc'h men tu
Bou kerc'heniad rong deu lu :
Mab kenvarc'h balc'h bieuvu.

Je porte à mon côté la tête de celui qui commandait l'attaque entre les deux armées, du fils de Kenvarc'h qui vécut magnanime.

Et quand ils étaient victorieux, les fils emportaient leurs pères morts du champ de bataille, les embaumaient avec une essence que Strabon appelle huile de cèdre, et les desséchaient ensuite au coin du feu.

Dans le chant de mont du Kendelan, fils de Kendrouen, le bardd dit :

Kelan a sec'h och tu tan
Pan klevoum godarev godaran
Lu Lemenik mab Mahavan.

Le squelette (de Kendelm) sèche près du feu..., et j'entends le grondement du tonnerre de l'armée, de Lemenik, fils de Mahavan. Ils les conservaient dans des châsses au coin du foyer, et les jours des fêtes de famille, ou bien quand un voyageur illustre visitait la maison, les vieux héros reparaissaient assis au coin du foyer avec leurs colliers d'or, le front couronné d'ambre, leur plaid à carreaux, leurs bracelets de verre, la main appuyée au dos de leurs boucliers dorés aux bossettes d'argent, d'où jadis sortait le bardit, la grande voix de la guerre.

DURREY.

Digitized by Google

GÉNÉALOGIE DES BARONS DE CAUNA.

La paroisse de Cauna, en Chalosse, sénéchaussée de St-Sever, écrite Caunar, Caunac, Cauna, en latin Calnarium, Caunarium, a donné son nom à la famille qui fait l'objet de ce travail, et qui portait le nom de Marsan. Le tenant de ses auteurs, les vicomtes de Marsan, souverains du pays de Mont-de-Marsan, Villeneuve et Roquefort, et plus tard comtes de Bigorre et vicomtes de Louvigny. (Voir Marca, Oïenard, et la dissertation sur la maison de Foix, de 1757.) La baronnie de Cauna comprenait haute, moyenne et basse justice, et fut étendue successivement sur Cauna, Aurice, Mauco, Toulouzette, Poyallé, Miramont, Magesq, Poyloault, Poy, Patin, Mugron, Lorquen, St-Aubin, Caupenne, etc. — Armes lozangé or et gueules (1).

Ces armes sont identiquement les mêmes que celles de Poyloault en Poitou (lozangé d'or et de gueules, armorial de Gelliot et Palliot). Et, d'après M. Monlezun, plusieurs familles de Marsan, dans les Landes, en ont de presque identiques.

Avant de donner la filiation suivie des seigneurs de Cauna, qui commence par titres à l'année 1303-1304, il est utile de nommer les seigneurs qui ont possédé cette terre à partir du XIIe siècle : 1° Arnaud Guillaume de Marsan donna le quart des dixmes et oblations de l'église St-Pierre d'Arrezon ou Torreson et le tiers de la dixme de Ste-Quitterie de Caunac (qui est à présent la paroisse de Toulouzette). En 1175, du temps de l'abbé Bernard de Bom et Litus, de Caunac, prêtre, donna un autre tiers de sa même dixme de Ste-Quitterie qui lui appartenait (ms de St-Sever); en

(1) D'après les manuscrits d'Auch et de la bibliothèque Richelieu.

Digitized by Google

1203, Jean de Caunac fut évêque de Dax; s'il fit peu de chose dans l'administration de l'église de Dax, c'est qu'il fut longtemps absent de son diocèse pour des causes certainement justes et louables, étant parti pour la guerre sainte où il accompagnait Richard, roi d'Angleterre (1).

En 1214, un vicomte de Cauna combattit sous les bannières du roi Philippe Auguste à la bataille de Bouvines.

Le 13 juin 1274, partage et accord entre messire Na-Ramond Arrobert, visconte de Tartas et Mme Na-Marie, dame de Cauna, sa belle-sœur, relativement à la forêt de Mauco et Senas, et le péage de Cauna sur l'eau de l'Adour. Assistées lesdites parties de leurs parents et amis. La dame de Cauna mentionne son fils sans le nommer (2).

Ier DEGRÉ. — Arnaud de Marsan, seigneur de Cauna selon les assises tenues à St-Sever par les commissaires du roi d'Angleterre, en 1314, est nommé, en 1303, dans les archives d'Auch. En 1320, Arnaud de Marsan figure parmi les seigneurs convoqués par le roi Edouard à la guerre d'Ecosse. Le 8 février 1327, Edouard écrivit aux seigneurs de Guienne, au nombre desquels figure Arnaud (Guillaume) de Marsan. Le 27 avril 1330, Edouard écrit à tous les seigneurs de Guienne entr'autres à Arnaud de Marsan, seigneur de Cauna (3).

IIe DEGRÉ. — Arnaud, seigneur de Cauna, fut sénéchal de Marsan en 1364, en 1340 ou 1341. Edouard prend le titre de roi de France et écrit au seigneur de Cauna; la rivalité de la France et de l'Angleterre était dans toute sa violence; les armées du roi Jean et du prince Noir se rencontrèrent à Maupertuis dans un choc à jamais mémorable;

(1) *Gallia Christiana.*

(2) *Arbre généalogique.* En l'année 1273-1274. L'histoire de M. Montlezun mentionne *Arnaud de Marsan*, député de la cour de St-Sever, qui paraît être le mari ou le fils de dame Na-Marie de Cauna.

(3) Monlezun.

Digitized by Google

les bandes gasconnes se distinguèrent beaucoup à cette bataille qui a conservé le nom de Poitiers. Le contingent des Lannes était conduit par Jean de Chibreton, sénéchal de Gascogne, qui résidait à St-Sever. Il accompagna le prince Noir, et les hommes d'armes fournis par les Lannes favorisèrent beaucoup les troupes anglaises. Au nombre des chevaliers qui marchaient avec le sénéchal étaient le seigneur de Castelnau, Arnaud de Cauna, Jean de Lesgo, le Baron de Ste-Croix, le seigneur de Montolieux, de Baylenx-Poyaune et le seigneur de Poudeux (1). En récompense de ses loyaux services, Arnaud de Cauna fut investi de la dignité de sénéchal de Marsan (1364). Quelques années plus tard, 1376, dans une montre d'hommes d'armes de Béarn, Bigorre, Foix et Gascogne, sous le comte de Foix, on trouve : 1° le seigneur de Cauna; 2° Guillaume Arnaud de Cauna; 3° Guillaume de Cauna.

IIIe DEGRÉ. — Robert, chevalier, seigneur de Cauna, en 1394, selon lesdits registres tenus à St-Sever. On ignore les particularités de la vie de ce seigneur et le nom de sa femme; il fut père de Louis de Cauna, Peyrotons, Navarrine et Jean.

3. — Navarrine de Cauna fut mariée, en 1438, à noble Arnaud Guillem de Baylenx, seigneur de Poyaune.

4° Jean de Cauna, moine au monastère de St-Sever, en 1414, et 28e abbé régulier, paisible possesseur de cette abbaye, ne le cédait point à ses prédécesseurs ni en noblesse, ni en mérite, ni en capacité. Le pape Martin III en rendit un illustre témoignage en le nommant pour juge et arbitre du différend survenu entre l'archevêque de Bordeaux et l'abbé de Ste-Croix. Il s'acquitta si bien de cette commission que sa sentence, rendue en 1425, fut reçue et exécutée,

(1) Notice sur Notre-Dame d'Acqs. Pédegert.

Digitized by Google

et eut toujours son effet sans nulle contradiction. Ce monastère, qui avait été ébranlé par un tremblement de terre, fut entièrement ruiné par un incendie qui présageait la fatale ruine par l'introduction des commandes qui commencèrent, en 1449, après le décès de cet abbé. Jean de Cauna eut soin de remettre et de faire rebâtir le monastère après l'incendie. En 1435, il y eut une si grande mortalité à St-Sever que dans le mois de juillet il y mourut 1,500 personnes (1).

(*La suite au prochain numéro*).

C. C.

VOYAGE A PIED SUR LES BORDS DE LA GARONNE.

Les bords de la Garonne
Sont des pays charmants.

(*Suite*) (2).

Si n'était la porte et quelques fenêtres de la nef qui caractérisent l'époque ogivale, l'église paraîtrait, au premier coup d'œil, complètement romane.

Le plan est fort simple, mais très beau ; c'est une croix latine dont le pied est formé par une nef composée de quatre travées et dont les trois croisillons, parfaitement semblables, sont terminés chacun par onze faces à l'intérieur comme à l'extérieur. M. Vitet, ordinairement si bon observateur, s'est trompé en avançant que l'intérieur est arrondi (3). Les conclusions qu'il tire de cette forme polygonale n'en restent pas moins les mêmes. Pour lui, l'église est romane, mais de la fin du XIe siècle ou du commencement du XIIe, et ne peut être par conséquent de 1039. Je suis complètement de son avis. L'inscription qui, d'ailleurs, a été changée de place (elle était, dit-on, autrefois dans le chœur), doit relater la dédicace d'une église antérieure, ou, peut-être simplement d'une *salle-aula* dans laquelle on aurait célébré le service divin avant la construction du vaste édifice actuel.

(1) Hist. de St-Sever.
(2) Voir, *suprà*, pages 91 et 133.
(3) Cette forme, signalée ici à faux par M. Vitet, se retrouve, quoique très rarement, dans quelques églises de la Gironde, celle de Tauriac entr'autres.

Digitized by Google

Tous les caractères architectoniques indiquent le commencement du XIIe siècle.

L'intention première n'a pas été, du tout, de faire une croix à branches égales comme on l'a souvent écrit. Les soubassements et même la plus grande partie des murs de la nef sont romans et de même époque que les absides. Ce qui a trompé les observateurs, c'est que toute la travée occidentale de la nef a été conservée intacte tandis que les autres ont été remaniées aux XIVe et XVe siècles. Tout cela est facile à voir si on veut se donner la peine d'observer. Il y a même eu une restauration dans l'abside; ainsi toute la partie supérieure, le contrefort circulaire du nord et une bonne portion du mur qui l'avoisine sont quelque peu postérieurs au reste de cette partie du monument.

En résumé : plan complet roman, absides et première travée orientale de deux époques du XIIe siècle; la partie supérieure des trois autres travées et la porte occidentale du XIIIe siècle; une portion de la travée de l'ouest, la rose et le pignon de la façade du XVe siècle.

Dans l'intérieur, nous trouvons aux places correspondantes au dehors les mêmes caractères d'époque. Inutile de les signaler puisque nous voyageons ensemble, vous les verrez aussi bien que moi.

Avant d'entrer, voyons les vigoureux chapiteaux de l'abside et arrêtons-nous en face de la porte occidentale. Elle s'ouvre sous un arc trilobé surmonté d'un tympan divisé en deux étages de sculptures, et surmonté de cinq arcades ogivales couvertes de figures et de feuillages. Ces arcs s'appuient sur les pieds-droits formant l'embrasure au fond de laquelle est la porte et divisés en deux étages de colonnettes. Le premier est formé d'arcatures subtrilobées renfermant des niches triangulaires au fond desquelles s'élève une colonnette. Le second était orné de statues plus grandes que nature. Il n'en reste plus que deux très belles, mais fort mutilées. Dans le tympan, nous voyons Jésus-Christ, vengeur, accosté de deux anges debout portant la croix et les clous; à côté des Anges, sont la Ste-Vierge et St-Jean à genoux. Les apôtres sont assis dans la frise au-dessous. Dans les archivoltes, on voit les vierges sages et les vierges folles, des anges portant des couronnes et d'autres des encensoirs (1). Un des anges, le troisième du côté droit de la plus grande archivolte, est un chef-d'œuvre de sculpture.

(1) Voir une gravure de cette façade dans le choix des types de l'architecture au moyen-âge dans la Gironde. 50 gravures in-folio, par L. Drouyn, avec texte par de Lamothe.

Digitized by Google

Les vantaux de la porte méritent bien aussi de fixer notre attention; ils sont contemporains de l'architecture qui les encadre.

A peine la porte est-elle ouverte que les peintures du chœur frappent nos regards et nous font négliger l'étude des demi-piliers romans avec grosses colonnes engagées qui supportent les retombées des voûtes des diverses époques signalées plus haut, et celles des fenêtres ogivales ou en plein cintre qui éclairent la nef. Au milieu du transsept, nous restons frappés d'étonnement à l'aspect des étranges tableaux qui couvrent les voûtes sur une surface de 20 mètres de long sur 13 de large; surface qui est augmentée de toute la courbure des voûtes. On y voit Notre-Seigneur et la Ste-Vierge, des hommes, des femmes, des rois, des reines, des évêques, des prêtres, des saints, des damnés, des animaux, des feuillages, des anges, des diables. Tout cela tourbillonne au-dessus de notre tête, c'est à donner le vertige. Si ce poème était en bas au lieu d'être en haut, on ne pourrait entrer dans l'église sans se faire attacher. Fermons donc un moment les yeux, puis, les ouvrant, analysons, et faisons-nous aider par *la légende dorée* de Jacques de Voragine, par le vénérable curé de St-Macaire et par M. Charles Desmoulins qui, venu il y a quelques jours à St-Macaire avec l'intention d'enrichir son herbier, n'a pas récolté de plantes, mais a fait, pour nous, une savante description des peintures.

A la voûte du sanctuaire, c'est une figure colossale de Jésus-Christ tel qu'il apparut à St-Jean dans l'île de Pathmos, entouré des quatre symboles des évangélistes. A sa droite, un autre sujet tiré de l'apocalypse : un ange sonne de la trompette, un personnage présente à l'agneau le livre des sept sceaux, et un autre ange descend du ciel. A la gauche de Jésus-Christ, un jugement dernier dont les scènes, au nombre de quinze, sont renfermées dans quatre cercles intersectés de manière que leur ensemble est quadrilobé.

Dans l'arc doubleau en plate-bande qui sépare le sanctuaire de la travée d'intersection, les vierges sages et les vierges folles.

Dans les compartiments formés par les nervures des voûtes de l'intersection, nous voyons huit sujets principaux se rapportant tous, à l'exception de deux, à la légende de St-Jean l'évangéliste. C'est St-Jean dormant sur les genoux de Notre-Seigneur entre St-Pierre et St-Paul. — St-Jean confondant Aristodème, *évêque des idoles*. — St-Jean, établissant les églises de l'Asie.— St-Jean dans une chaudière d'huile bouillante devant la porte latine. — St-Jean ressuscitant Drusienne et baptisant Aristodème.

Digitized by Google

Un des autres compartiments représente l'annonciation, et le second, un sujet tiré de la légende de St-Thomas. Cette dernière attribution est cependant fort douteuse. Voici la description que M. Desmoulins fait d'un diable qui s'y trouve..... « Un énorme diable de toutes couleurs, à ailes de chauves-souris, et dont toutes les articulations et autres parties du corps sont formées par des têtes hideuses (sur le ventre, aux mamelles). Les mains mêmes se terminent par des têtes qui vomissent des flammes.

Sur la plate-bande de l'arc doubleau méridional, diverses scènes de la légende de Ste-Catherine. Sur l'arc septentrional, la légende de St-Jacques le Majeur. Les démons qui se voient dans ces derniers tableaux sont aussi hideux que celui qui vient d'être décrit. Sur les sommiers de ces deux grands arcs sont représentés les quatre évangélistes accompagnés de leurs symboles.

Ces peintures, qui malheureusement ont été fort mal restaurées en 1825, doivent dater de la fin du XIIIe siècle et paraissent contemporaines des restaurations et adjonctions de cette époque. Ce sont les plus considérables et les plus intéressantes du département de la Gironde.

(*La suite au prochain numéro.*)

Léo DROUYN.

BIGARRURES HISTORIQUES.

La Marguerite des Marguerites, la perle des Valois, la douce reine de Navarre, délicate brodeuse des contes de l'*Heptaméron*, d'après une poétique légende, naquit d'une pierre gemme avalée par sa mère.

Le comte de Candale, prisonnier de la reine de Navarre, avait reçu sa liberté en échange d'un serment par lequel il s'engageait à ne jamais reprendre les armes contre les huguenots. Monluc ayant invoqué l'appui de son bras et le secours de son épée pour la continuation ou la reprise de la guerre civile, l'ancien captif de Jeanne d'Albret, jaloux de son honneur, objecta la foi jurée. A ces scrupules, le chef des catholiques répliqua par cet argument : *que ça ne vous fasse point de peine, je vous ferai donner l'absolution par l'évêque de Bordeaux.*

Digitized by Google

On voit encore au château de Pau un grand lit en cœur de chêne. C'est dans cette couche que Jeanne d'Albret, docile aux ordres de son père qui ne voulait point avoir un petit-fils *pleureur* et *réchigné*, mit au monde Henri IV en chantant un cantique béarnais (1). Cette joyeuse entrée dans la vie influa sur son caractère comme son originelle éducation gasconne influa sur son robuste tempéramment. Après l'accouchement, l'aïeul emporta le royal nouveau-né dans sa robe de chambre, versa dans sa bouche, après l'avoir frottée d'une gousse d'ail, quelques goutes de jurançon, et lui donna pour berceau une carapace de Tortue.

Le maréchal de Gassion qui était, comme Henri IV, diable à quatre et béarnais, mais non pas vert galant, croyait avoir perdu la journée quand il n'avait point assisté à un siége ou à une bataille. Pour lui, la guerre était un élément de délices. Aussi ne comprenait-il pas que l'amour eût le pas sur les armes. Quand son lieutenant Bougis hivernait à Paris trop longtemps, partageant ses loisirs entre les ruelles et le cabaret, l'austère général, pour l'arracher à cette Capoue, lui écrivait très sérieusement : *vous vous amusez à ces femmes, vous périrez malheureusement; ici vous verriez quelque belle occasion. Quel diable de plaisir de faire l'amour ! Cela est bien comparable au plaisir d'enlever un quartier !*

Napoléon traversait les Landes pour aller en Espagne. A l'entrée de je ne sais quelle ville, il fut reçu par une compagnie d'indigènes montés sur leurs échasses. Après une courte station, il prit congé de cette étrange garde d'honneur, et une chaise de poste l'emporta sur la route de Bayonne. Au premier relai, passant la tête par l'un des vasistas, il aperçut avec surprise les fidèles et gigantesques landais. Ils avaient suivi la voiture durant tout le parcours sur leurs longs tibias de sapin; s'ils ne l'avaient pas dépassée, c'était peut-être par déférence. Toujours est-il que leur pas avait été aussi rapide que le galop des chevaux. L'Empereur fit approcher les échassiers et leur dit : *je suis content de votre zèle; maintenant que vous m'avez prouvé que deux pieds pouvaient courir comme quatre, vous pouvez retourner chez vous.*

J. N.

(1) Nostro-Damo dou cap dou poun
Adjuda'm'en aquest'horo ! etc.

Digitized by Google

A Monsieur le Directeur de la REVUE D'AQUITAINE.

EXPOSITION DE TOULOUSE.

(Causerie Artistique.)

IV.

Avant de consacrer quelques lignes aux artistes du Midi, je terminerai la revue des peintres parisiens par deux hommes fort célèbres qui se trouvent aussi à l'exposition de Toulouse : M. Robert-Fleury et M. Corot.

M. Corot est ce voyageur antique, qui connaît toutes les déités charmantes, toutes les grottes mystérieuses, tous les bocages fleuris, tous les fleuves sinueux des contrées mythologiques, et qui sait vous ravir en vous racontant ce qu'il a vu. Mais il est moins gracieux à Toulouse qu'ailleurs. Le plus petit de ses deux paysages est un peu noir, un peu opaque; le second est d'une belle composition, plein de style et de grandeur, mais il manque de cette finesse, de ce charme rêveur, de cette transparence vaporeuse, qui, à mon avis, font le mérite principal des œuvres de M. Corot.

Vous connaissez aussi M. Robert-Fleury. Il est en quelque sorte le créateur et, à coup sûr, le maître de cette peinture que nous appelons *genre historique*, peinture qui a fourni à nos musées des œuvres si intéressantes. M. Robert-Fleury a trouvé les motifs les plus heureux dans l'histoire du moyen-âge et de la renaissance. Il avait à l'exposition dernière un *Charles-Quint dans son monastère* qui est, à mon avis, un des tableaux les plus forts de ce temps-ci. Hélas ! dans la *Halte d'artistes* exposée à Toulouse, je ne retrouve aucune des qualités qui nous avaient tous charmés au salon de 1857. Il doit y avoir bien longtemps

Digitized by Google

que M. Robert-Fleury a fait ce tableau dans lequel il s'est peint probablement lui-même voyageant en Italie, car cette toile manque non-seulement de ce qui fait aujourd'hui la supériorité des œuvres ordinaires de l'auteur, mais elle présente, en outre, certains défauts de facture et d'effet qui semblent la ranger parmi les productions de la Restauration ou de 1830.

Comme je vous l'ai dit, Monsieur, les artistes du Midi ont concouru aussi à l'exposition de Toulouse. C'était leur devoir, et tous l'ont rempli avec empressement. Leurs tableaux forment la majeure partie des tableaux exposés. Parmi eux, il s'en trouve quelques-uns que l'on doit signaler.

— M. Villemsens, peintre bien connu dans le Midi et professeur à l'école des Beaux-Arts de Toulouse, a exposé plusieurs bons portraits et une scène de gitanos. On m'a conté que ce tableau représentait l'histoire vraie de l'enlèvement d'une jeune fille. Mais je n'ai appris là-dessus rien d'assez authentique pour pouvoir vous le transmettre. En tous cas, M. Villemsens a pu étudier les types de près, et n'a pas certainement manqué de modèles. Je me suis donné la satisfaction d'aller voir au faubourg St-Cyprien les descendants de ces races nomades et inconnues qui, depuis le commencement du monde, conservent à travers toutes les contrées leurs lois, leurs mœurs et leur étrange individualité; et je puis vous assurer que j'ai trouvé là des types à passionner tout poète ou tout artiste pittoresque.

— M. Sabatier, du département de Lot-et-Garonne, fait des paysages d'une jolie couleur.

— M. Cambogi, de Toulouse, a envoyé plusieurs tableaux spirituellement conçus et bien exécutés.

— M. Latour, de Toulouse, expose plusieurs scènes pittoresques rapportées d'Espagne; et M. Tournier, d'Auch,

Digitized by Google

un portrait en pied du général de Laterrade, naturel et assez mouvementé. La diversité des tentatives de cet artiste montre obstinément qu'il cherche sa voie.

Dans son *Enfant malade*, souvenir de Catalogne, M. Fauré a manifesté une imagination puissante et originale. La lumière de son tableau semble dérobée à Decamps, le grand prêtre du soleil. En présence de ces qualités nous hésitons à quereller ce talent inventif sur ses défectuosités anatomiques et linéaires.

Je ne vous parlerai de M. Durand que pour vous dire que ses portraits au pastel ont la couleur, la beauté et leur charme habituels.

M. Sancet est un disciple de Sneyders, de Fyt et de Weeninx. Comme ces maîtres flamands, il affectionne et réussit les sujets de vénerie. Ses grappes de gibier sont d'une touche libre et riche; sans souci de la difficulté, il brosse en pleine pâte et produit la légèreté et la fraîcheur. La vivante imitation de ses natures mortes me fait soupçonner que son fusil est son pourvoyeur de modèles.

Je ne finirai point l'article relatif à la peinture, Monsieur, sans vous signaler un dessin de M. Bida, le *Mur de Salomon*. Il représente des Juifs en prières devant les ruines du temple de Salomon. Vous savez quelle puissance M. Bida apporte dans ce genre mondain. Qui ne connaît point ses *Recrues d'Egypte*, dessin qui en dit autant sur l'Orient que les plus grands et les meilleurs tableaux? Le *Mur de Salomon*, comme les autres œuvres de l'auteur, a une netteté, une pureté de ligne, et en même temps un relief, une vie et un cachet de caractère et de grandeur qu'on ne se lasse point d'admirer. Les procédés de M. Bida échappent à l'observation. Dessine-t-il avec le crayon, l'estompe ou le burin? Avec les trois peut-être. Mais quand on n'a point vu ses dessins, on ne peut point avoir l'idée de leur

Digitized by Google

puissance et de leur effet. Le *Mur de Salomon*, que les raffinés seuls examinent, est, sans contredit, un des morceaux les plus remarquables et les plus précieux de l'exposition toulousaine; et, pour ma part, je donnerais force tableaux pour ce dessin.

Je tenterai, dans votre prochain numéro, un cinquième et dernier article sur la sculpture et les vitraux peints.

DUBOSC DE PESQUIDOUX.

MISCELLANÉES.

Nous avons adressé la communication suivante :

Au *Courrier des Artistes*, journal de Toulouse.

Petite plainte de la REVUE D'AQUITAINE.

MONSIEUR ET HONORÉ COLLÈGUE,

Plus je goûte l'accueil dont vous flattez certains de mes articles, et plus je suis jalouse de sa légitimité. La *note philologique* POT, que vous avez reproduite, n'appartient point à M. Lespy; elle est faite *sur* sa grammaire, mais ne vient pas *de* sa grammaire : c'est justement le trait de la critique confondu avec son objet. Lui-même aurait le droit de la désavouer si je n'étais soigneuse de la garder pour mon compte.

A la place de ποσον, veuillez rétablir ποτον : c'est partout POT et toujours POT.

Permettez-vous que je hasarde ici, par occasion, deux simples conjectures ?

La Grèce, nous dit-on, est fille de l'Orient. Les *seize* premières lettres de son alphabet s'appellent *Cadméennes*, du nom de Cadmus, maître d'école venu de l'Orient. Les affinités du grec avec le samskrit deviennent un lieu commun de l'érudition moderne. Or donc, dans les pays de chaleurs dévorantes, par conséquent de soif ardente, quoi d'étonnant que de *boire* ce fût la délectation suprême, la *jouissance* par excellence; c'est-à-dire, *en deux mots*, quoi d'étonnant que POT*are* fût POT*iri* ?

Digitized by Google

En diverses contrées du même Orient, on tient aussi que *boire le premier* est un signe de supériorité et de *puissance*. On dit même que l'Empereur de la Chine, le chef du Céleste Empire, quand il est repu, ce qui veut dire apparemment quand il a *bu*, se lève plus gracieux, se tourne vers l'Occident et prononce qu'il est libre à présent aux autres rois de la terre de vaquer à leur repas. C'est comme si le bon prince disait aux *inférieurs*, à la domesticité, par exemple : On a fini de dîner au salon, on peut commencer à la cuisine !

Quoi d'étonnant encore que POT*are* fût POT*estas ?*

Je sollicite votre indulgence pour ces deux suppléments étymologiques, et aussi pour la mesquine revendication de mon petit lopin littéraire. Vous ne me la refuserez pas; mieux que cela, vous accepterez l'offre d'une cordiale réciprocité et l'assurance de toute mon estime.

Votre humble servante,

La Revue d'Aquitaine.

D'après les éphémérides du 16 novembre dernier, éditées par le *Siècle*, Jacob Rodrigue Pereire, instituteur des sourds et muets, mourut à Bordeaux en 1780, le jour et le mois indiqués ci-dessus. La première application de sa méthode fit crier au miracle. Il était né en 1716, à Berlanga, dans l'Estramadure espagnole. Il professa d'abord à Cadix et vint ensuite s'établir dans la capitale de la Guienne, où il étendit son enseignement, non-seulement à la conversation, mais encore aux mathématiques. Sa précieuse invention fut sanctionnée par le suffrage de l'Académie des sciences. L'abbé de l'Epée la compléta et la perfectionna plus tard. L'inscription gravée sur le tombeau de cet homme utile, dans le cimetière des israélites, à Bordeaux, témoigne de la reconnaissance de ses concitoyens. Jacob Pereire est l'ancêtre des nababs d'aujourd'hui, ses homonymes.

On vient de publier les actes et les décrets du concile de la province de Bordeaux tenu en 1856. En jetant un coup d'œil sur la table des matières, on remarque les titres suivants :—du Rationalisme de certains livres récents ou récemment réédités.—Dans quel sens on doit entendre cette proposition : l'usage de la raison précède la foi.—De certains autres livres d'histoire; des mauvais livres et des mauvais journaux, etc.

Digitized by Google

LITTÉRATURE GASCONNE.

LE LA FONTAINE DE BAYONNE (1).

VII. Ses négligences. VIII. Son cachet gascon. IX. Originalité dans certains détails.

VII.

La négligence du poète gascon ne s'est pas arrêtée à un certain laisser-aller qui économise les beautés en plaignant le travail. C'est peu d'éviter la faute quand on n'arrive pas au but de l'art;

> ..... Vitavi denique culpam
> Non laudem merui;

mais c'est toujours quelque chose. Or, notre fabuliste n'a pas toujours évité les fautes. Il en a commis de trop réelles et en trop grand nombre. Je ne parle pas de fautes de style. L'élocution est de bon aloi, nourrie d'idiotismes précieux, d'ailleurs facile et abondante. A peine y pourrait-on relever quelque mot trop français, comme *air* pour *ayre*: quant à *toalete* et quelqu'autre du même genre, il faut les passer comme une nécessité. Le poète est là-dessus d'une sobriété exemplaire jusque dans le titre de ses fables: *imita* lui est suspect de *francimanderie*: il traduit le *Corbeau qui veut imiter l'Aigle*, par ces mots : *lou Courbas qui bo* HA COM L'EGLE.

Mais sa versification présente des négligences impardonnables. Ses rimes sont souvent non-seulement pauvres, mais tout à fait insuffisantes. Il fait rimer ensemble *cop* et *loc* (p. 142), *cap* et *patac* (p. 148), *hami* et *gahi* (p. 241), *plé-*

(1) Voir, *suprà*, page 157, 181.

Digitized by Google

gue et *enlhèbe* (p. 39), *counechen* et *counfessen* (p. 73), *billacou* et *asou* (p. 160), etc., etc. Quelquefois même il mesure mal ses vers, quand il sort de son mètre favori de huit syllabes : par quelle prosodie justifier les vers suivants ?

Dus taus (1) se daben un rude coumbat (p. 44.)
Amics, respoun lou cèrbi, nou m'escusits (2) pas (p. 119.)
Lou curè gauyous, de bone umou (p. 191.)

Il a même oublié deux ou trois fois la règle essentielle de la succession des rimes masculines et féminines (p. 199, 231...).

Il faut dire que ces taches se rencontrent dans les fables les moins soignées, dont l'infériorité porterait quelquefois à admettre plusieurs auteurs différents pour ce recueil. Quoi qu'il en soit, ces graves oublis sont rachetés par bien des mérites, parfois même, quoique rarement, par certaines combinaisons métriques assez heureuses. Voici quelques vers du *Thésauriseur et du Singe* :

Ibe moune (3) mè saye qu'et,
Mè countente que lou soun mèste,
Per le fernèste
Lous ducatouns hasè boula
Cabbat le ma.
Desesperat ère l'abare...

VIII.

La première qualité que l'on recherche dans un poète patois, c'est l'originalité; ou plutôt l'accent local, l'esprit de la province, le goût du terroir. Ces dons heureux distinguent notre fabuliste. Il est gascon, vrai et solide gascon, et ses bêtes sont gasconnes comme lui : sa cigale chante tout

(1) Taureaux.
(2) Découvrez.
(3) Singe.

Digitized by Google

l'été dans le *Pignada* de Capbreton près Bayonne; son loup, pour féliciter le chien de son embonpoint, lui dit :

Lou me bèt porc de La Hountan
N'es ta gras, n'a ta bone mine.

La Hountan, le *Diccionariot* nous en avertit, est un village de Béarn renommé par ses jambons.

Ces animaux aiment les proverbes et pratiquent les usages de leur pays. Le renard dit au coq qu'il veut faire descendre de son arbre :

Amics èm com pèt e camise;

et le coq lui répond bientôt avec une feinte confiance :

Qu'ens embrasseram,
Que sauteram, que *trinqueram*
Ensemble...

Le poète lui-même après avoir conté la mésaventure du pot de terre, compagnon de route du pot de fer, fait cette moralité :

Tabey, que ne s'y prenè garde?
Ne cau yamès s'assoucia
Qu'à parts égales per plan ha.
YENS COM YENS E TRIPE AB MOUSTARDE :
Aqués dictoum qu'entenera
Chens pene un bouryés de Bayoune,
E beillèu que s'en truffera.
Mais si lou pèc ta mau resoune,
Tant pis per et....

Le sens de ce dicton, selon le *Diccionariot*, est qu'on ne se trouve bien qu'avec ses semblables, comme certains mets ne sont bons qu'à certaine sauce.

Les interjections énergiques, les onomatopées chères à

Digitized by Google

tous les patois, paraissent à propos dans ses vers. Le chat tire les marrons du feu :

Ratoun tout chouau, de-ci, de-la,
Tire le brase, e de hala (1) :
Aytch ! fut ! fut ! aytch ! que s'escautabe.
Bertran cependen lous clucabe.

Le vieux chat, après avoir écouté la harangue suppliante de la jeune souris lui déclare que son cœur est impitoyable :

« Yoene sourits; lou boun regale ! »
En deco, cloc ! que se l'abale.

Le corbeau, après avoir écouté les flatteries du renard :

Tout esbaubit de'quet lengatye,
Obre un grand bèc, e de canta.
Patatran ! adiu lou roumatye,
E lou renard de l'amassa.

IX.

Toutefois, le génie gascon éclate dans la gaîté de la narration, mieux que dans ces traits isolés. Le bonheur de La Fontaine a été de substituer à la brièveté didactique d'Esope, à l'atticisme sévère de Phèdre, la libre allure des fabliaux du moyen-âge, la bonne foi d'un conteur naïf, l'intérêt dramatique d'un observateur de la comédie humaine. Notre fabuliste narre avec la même franchise et la même abondance; il aime les détails plaisants et les dialogues animés. Quand sa verve s'épanche de ce côté, il oublie au besoin son modèle et devient tout à fait original, quelquefois avec bonheur.

Pas toujours peut-être. Dès la seconde fable, il s'est trop hâté de se mettre en frais d'invention. Le Renard commence par demander au Corbeau une part de son fromage; il lui promet à son tour une portion d'un levraut qu'il a

(1) Souffler.

Digitized by Google

pris. Comme cette ruse ne lui réussit pas, il se gratte l'oreille, en cherche une meilleure et s'avise enfin de ces flagorneries bien connues dont on sait l'instructif résultat. Evidemment, il valait mieux que la flatterie vînt surprendre sans préparation le vaniteux oiseau; et M. Lespy a eu raison de critiquer cette altération de l'apologue classique dans Hourcastreme qui a copié notre auteur. Qui sait pourtant si cette variante n'est pas d'origine populaire? Le Béarn a ses fables traditionnelles, souvent empreintes du cachet le plus original, parmi lesquelles *le Corbeau et le Renard* occupe peut-être une place (1).

Quoi qu'il en soit, les développements imaginés par notre auteur sont souvent plus heureux. *Le Renard et les Raisins* n'est qu'une esquisse dans La Fontaine; ici, comme on l'a vu plus haut, c'est un tableau de genre dont plusieurs détails sont traités avec une verve charmante. Il faut en dire autant du *Rat de ville et du Rat des champs*, de *la Cigale et la Fourmi*, et de plusieurs autres, où l'auteur a déployé sa veine avec d'autant plus de liberté que les traits principaux étaient seuls indiqués dans le modèle.

Il aime surtout à faire parler ses personnages, et il leur donne presque toujours un langage plein de malice. La Fontaine a très bien représenté le singe de l'avare jetant l'argent de son maître dans la mer. Ici, vous entendez les propos bouffons de l'animal :

(1) Parmi ces fables populaires du Béarn que j'ai entendu conter encore enfant, il y en a une qui m'a laissé un souvenir plus vif. C'est une satire profonde et un portrait saisissant de l'hypocrisie qui se nuit à elle-même comme à autrui.

Une poule couvait. Un renard lui vint annoncer que ses parents la réclamaient, assez loin de là, pour je ne sais plus quelles graves affaires. La poule tremblait pour ses œufs, son unique espérance. Le renard, vrai tartufe, se chargeait de les garder sans y donner le moindre coup de dent. Jure-le, dit la poule. Je fais serment, dit le renard, que, de neuf jours ni de neuf nuits, je ne croquerai tes œufs. Et la poule rassurée partit. Lors, maître renard se mit à fermer les deux yeux, puis à les ouvrir; et quand il avait les yeux fermés, il disait : *Bitare qu'ey noeyt*, et en les rouvrant : *Bitare qu'ey die*. Neuf fois il fit la même grimace, en répétant : *Bitare qu'ey noeyt; bitare qu'ey die*. Et après la neuvième fois, la conscience tranquille, il dévora tous les œufs.

Digitized by Google

Atau dounc le moune en yitan
L'aryén de l'ibe e l'aute man :
« Les pèces de quoate pistoles
Que seran, sou dits, per les soles;
Lous yacobus e lous doublouns
Per lous alots e lous atouns (1).»

Le Renard et la Cigogne offre dans l'auteur français un drame fort piquant; mais, en vérité, les personnages en sont presque muets. C'est bien autre chose ici. Ecoutez d'abord le renard pressant la cigogne avec une ironie cruelle de goûter de son brouet :

Sedéts-bous, sou dits, noste bère;
Prenéts plesi, hèm bonè chère.

Et l'invitation de la cigogne :

Gran merces : so'ts plats, à douman...
Preparats-bouts à ha gotchère;
Au toupin qu'aurèy un hasan
E chis poulets à le padère.
N'y manquets; qu'em bouy rebenya :
Anats-bou'n coucha chens soupa.
— Toucats, sou respoun lou coumpère :
Excusats de le magre chère;
Dab amigues ne hèys faiçoun...

Avec quelle malice la cigogne berne à son tour le renard en présence du perfide vase à long col !

Aném, sou dits, minyam tout caut,
Bous d'un coustat, e you de l'aut.
Lou renard que bire e rebire
Autour dou pot, pley d'apetit;
Mes de nat bord lou mus dou sire
Hentra n'y pot. Tout esbahit
Lou naz que cougne e que recougne.
Quenh lou troubats, dits le cigougne?...

(1) Deux espèces de thons.

Digitized by Google

C'est l'un des charmes de la poésie de La Fontaine de jeter au milieu de ses récits de malicieuses ou naïves parenthèses tout à fait inattendues. Son interprète gascon a quelquefois de semblables inspirations. Après avoir constaté l'esprit de liberté et l'ardeur coureuse des chèvres, il ajoutera :

Com crabes soun fort de maynades,
Que courren, que prenen abiades
Per camps, per boscs, noun chens danyè;
Quoqu'ibe n'y cat (1) au hagnè.

L'aigle, deux fois victime de la vengeance de l'escarbot,

Au gran Yupiter que s'adresse.
(Quend abas ban à contre-peu
Labéts qu'ens biram ent'ou cèu.)

Quoi de plus vrai et de mieux exprimé?

LÉONCE COUTURE.

(La suite au prochain numéro.)

Translation des Reliques de St-Clair à Lectoure.

FÊTE SOLENNELLE DU 12 OCTOBRE.

Dans le mouvement de retour aux saintes traditions du passé et aux pratiques religieuses qui se produit en France depuis quelques années, les manifestations publiques du culte catholique, les pompes extérieures rehaussées par le concours inaccoutumé des premiers pasteurs, jouent un rôle important. Rien ne semble plus propre à réveiller dans les cœurs la ferveur et l'enthousiasme de la foi. Les villes chrétiennes paraissent fêter avec une piété toute nouvelle leurs fondateurs et leurs martyrs trop longtemps oubliés. Le patriotisme local venant ainsi s'unir

(1) Tombe.

Digitized by Google

à la pensée religieuse, ces fêtes ont toutes les chances possibles de produire des impressions durables autant que salutaires.

Monseigneur de Salinis a eu déjà la consolation de réunir un nombre imposant de prélats pour faire une réception solennelle à une martyre Amiénnoise que les catacombes de Rome renvoyaient après quinze siècles à sa patrie. Le triomphe de Sainte Theudosie a laissé d'ineffaçables souvenirs chez tous ceux qui en ont été les heureux témoins, et et même chez ceux qui n'en ont qu'entendu le récit. — Aujourd'hui, Monseigneur de Salinis a la pensée de célébrer dans son nouveau diocèse une fête qui, nécessairement, n'aura pas le même éclat, mais qui pourra produire des effets analogues. La ville de Lectoure, ancien évêché suffragant d'Auch, se prépare à recevoir, le 12 octobre de cette année, des reliques insignes de St Clair, son premier apôtre, dont le corps repose, depuis le IXe siècle, dans l'église de Ste-Eulalie de Bordeaux.

De quelques réserves qu'une critique éclairée doive s'entourer dans l'examen de la légende de St Clair, monument d'ailleurs respectable, publié par les Bollandistes, l'importance historique de ce Saint est facile à établir d'après les irrécusables traditions de plusieurs églises. La Novempopulanie a été évangélisée par St-Saturnin, premier évêque de Toulouse, auquel notre ancienne métropole, Eauze, a toujours rapporté son origine. Mais plusieurs villes, même importantes, étaient restées étrangères à cette première effusion de la lumière évangélique; ailleurs, cette lumière avait été obscurcie par les troubles des persécutions. De là, la mission de plusieurs prédicateurs de l'Evangile directement envoyés par le Pontife romain à l'Aquitaine. Parmi les Saints que la légende donne pour compagnons à St Clair, il en est trois, en effet, que d'anciennes églises revendiquent pour leurs apôtres : St Justin, apôtre de Bigorre, St Sever et St Girons, qui annoncèrent la foi dans le diocèse d'Aire.

St Clair lui-même est reconnu pour fondateur d'une des grandes églises méridionales, et la sévère critique des auteur du *Gallia Christiana* l'a maintenu en tête du catalogue des évêques d'Alby. Après qu'il eut converti le peuple païen de cette cité et qu'il en eut gouverné trois ans l'église naissante, le désir de faire à Dieu d'autres conquêtes et de gagner lui-même la couronne du martyre le poussa vers Lectoure. Chef-lieu d'un des neuf peuples Aquitains, fière d'une position aussi forte que pittoresque, honorée du droit latin par les Empereurs, embellie de monuments dont le temps et les Barbares n'ont pu aire disparaître tous les vestiges, cette ville était encore païenne. Clair

Digitized by Google

l'évangélisa, non sans succès, mais la fureur des prêtres des idoles ne tarda pas à arrêter le cours de ses prédications. Le saint évêque refusa d'offrir de l'encens à Diane-Delia, dont le nom subsiste encore avec un *manteion* antique renfermant la Hondelio (*Fons Deliæ*). Il eut la tête tranchée hors des remparts, sur une terre couverte alors de ronces et de broussailles et qui a gardé le nom caractéristique de *Martisat*.

Il est difficile de dire si St Clair fonda proprement le siége épiscopal de Lectoure et s'il y eut un successeur immédiat. Du moins, le germe déposé avec son sang dans cette terre ne périt pas. Avant la fin de l'ère des persécutions, Heutérius, qui ouvre la série des évêques de Lectoure dans le *Gallia Christiana*, fut témoin des nombreuses conversions produites par le zèle d'un confesseur laïque, St Geny, une autre de nos gloires chrétiennes.

Le culte de St Clair s'établit dans la plupart des églises du Midi. On peut citer Agen, Auch, Alby, Cahors, Rodez, Toulouse, Bordeaux, surtout depuis que les invasions des infidèles engagèrent Charlemagne à transporter les reliques de St Clair et de ses compagnons dans l'église de Ste-Eulalie.

La cathédrale d'Alby voulut, il y a un siècle et demi, posséder au moins une partie des restes de son premier évêque. La translation d'une relique insigne de St Clair fut alors l'objet d'une édifiante cérémonie dont le Propre des Saints d'Alby a conservé les détails. Lectoure, à qui St Clair appartient par l'effusion de son sang et par sa naissance à la gloire, devait avoir la même ambition. L'église des SS. Gervais et Protais, ancienne cathédrale, a obtenu facilement des reliques insignes de St Clair et de ses compagnons, de la générosité de S. E. Monseigneur Donnet, cardinal, archevêque de Bordeaux, secondée par la complaisance de M. Souéry, curé de Ste Eulalie, de vénérable mémoire. Le zèle du digne archiprêtre de St-Gervais et de ses paroissiens a déjà préparé une chapelle digne de recevoir le précieux dépôt; dans les environs, et au loin même, les populations sont dans l'attente d'une fête splendide.

Tout s'y prête en effet. Une magnifique procession pourra se développer à l'aise sur la grande rue qui sillonne la haute ville, dans le site le plus pittoresque qu'on puisse imaginer, au-dessus d'une vallée délicieuse. Le concours des autorités civiles, l'attente impatiente du clergé, le zèle unanime de la population, nous donnent la confiance que rien ne sera négligé pour rehausser l'éclat de cette fête. L'esprit provincial, l'amour du foyer, le culte des aïeux, la foi religieuse sont restés vivants ici plus qu'ailleurs : ce sera pour tous une fête de famille.

Digitized by Google

GÉNÉALOGIE DES BARONS DE CAUNA.

(*Suite*) (1).

IVe DEGRÉ. — Noble Louis de Cauna, seigneur de Cauna et de Poyaller, qualifié moult noble et puissant seigneur de la Chalosse, épousa en 1430 Etiennette de Castelnau. Ce fut lui qui, à l'époque de la conquête de la Guienne par Charles VII, ayant le commandement de Tartas pour le roi d'Angleterre, son souverain, se présenta devant le roi de France, et, rendant les otages et la ville, fit serment désormais d'être Français (1442). Louis de Cauna figure comme écuyer dans la Revue du comte de Foix du 14 juillet 1451. Louis de Cauna vendit à noble En Remon de Caupenne Damoiseau (Donzel), seigneur de Miramont, le quart des fiefs de Mugron et Miramont par acte du 11 mars 1414. Il mourut vers 1460 après avoir testé le 31 mars, et fondé une prébende en l'honneur de la Vierge Marie dans la chapelle N.-D. de Cauna, afin d'y célébrer présentement et à toujours deux messes par semaine. De son mariage avec Etiennette de Castelnau, sont issus : Jeannette de Cauna, Bernard, seigneur de Cauna et Jeanne de Cauna.

A. Jeannette de Cauna épousa, en 1453, noble Arnaud Guillem de Caupenne, fils du seigneur de Caupenne Archambault. Le contrat porte quittance, donnée par le seigneur de Caupenne au seigneur de Cauna, de la dot de mariage de Jeanne de Cauna, sa fille et femme dudit seigneur de Caupenne.

B. Autre Jeanne de Cauna, mariée en 1450 à Jean, baron de Pardaillan, vicomte de Julliac, et eut pour fils Bernard, baron de Pardaillan, vicomte de Julliac et de Mauvaisin.

1) Voir, *suprà*, p, 192.

Digitized by Google

V• DEGRÉ. — Noble Bernard, chevalier, seigneur de Cauna, à qui le roy Charles VII donna pour ses services la seigneurie d'Aurice échue par droit d'aubaine pour lui et ses successeurs masles, selon les titres de Fronsac, épousa, en 1448, Isabelle de Béarn. Il exécuta les dernières volontés de son père, Louis, pour la fondation d'une prébende. Dans le même temps (1448). Une deuxième prébende fut fondée par Guillaume-Raymond Dola (d'Aula), prêtre et curé de St-Etienne d'Artiguebande dans l'église St-Hippolyte de Lamothe, et par Bernard de Cauna à qui ledit d'Aula céda le droit de patronat et à ses descendants en ligne directe. Du mariage de Bernard de Cauna et d'Isabelle de Béarn sont issus: Guillem Raymond, seigneur de Cauna qui a continué la postérité, et Louise de Cauna.

V• DEGRÉ (bis).— Bernard, seigneur de Cauna et chevalier, vivant encore en 1480, avait épousé en secondes noces Jeanne de Beaumont, fille de Philippe, frère du comte de Lerins, issu en ligne masculine de Charles de Beaumont, fils naturel de Louis d'Evreux, dit de Navarre, prince du sang de France, comte de Beaumont, et Roger, duc de Duras, etc., et en eut: 1° Bernard de Cauna; 2• Marguerite de Cauna, damoiselle qui épousa, en 1480, Georges de Mesmes, chevalier, seigneur de Caichen, etc., dont naquit : Jean-Jacques de Mesmes, chevalier, seigneur de Roissy, doyen des conseils, marié à Nicole Hennequin.

VI• DEGRÉ.—Guillem-Aramon, Alias Arnaud-Guillem, ou plutôt Guillem-Raymond, chevalier, seigneur de Cauna, fut père : 1• d'Etienne de Cauna, seigneur de Cauna; 2• Bernard de Cauna, marié en la maison d'Abos, en Bigorre; 3• Patris de Cauna, marié, le 12 juin 1514, avec damoiselle Hélène du Boutet, fille de noble Louis, seigneur de Fosseries. Les témoins sont : noble Jacques, seigneur de

Digitized by Google

Pardaillan; Jehan, seigneur de Bezolles; Jehan de St-Aubin, seigneur de Jaulin; Audon de Gelas, seigneur de Leberon, de l'archevêché d'Auch; Bertrand de Lafitte, de l'évêché de Condom, et Menot de Faudoas. Le même jour, noble Patris de Cauna donna quittance à Etienne de Cauna, baron de Poyloault, son frère, de la somme de 1,000 livres pour sa dot de mariage; 4° Martin de Cauna, marié en la maison de Calaumont, en Quercy; 5° Menoton de Cauna, allié en la maison de Vignolles, eut de son mariage :

VIIe DEGRÉ. — Lancelot de Cauna, seigneur de Vignolles (près Acqs), vivant en 1505, et patron de la prébende fondée à Cauna par son oncle. Pierre ou Peyroton de Cauna fut marié à Magdeleine d'Ormessan, dont il eut :

VIIIe DEGRÉ. — Marie de Cauna, dame de Latour et maison noble de Vignolles, mariée à Messire François d'Arricault, seigneur de Fretillon.—L'an 1542 et le 28e jour du mois de mai, transaction passée entre M. François d'Arricault, dit de Fretillon, pour soy, et ladite damoyselle Marie de Cauna, dame de Vignolles, sa femme, d'une part; dame Marie D'Apesteguy et Bernard de Beaulieu, écuyer, sieur de Benesse et maire d'Acqs, son mari, en présence de Monsieur Bertrand d'Ayrosse, sieur d'Oeyre, licencié en droit, prévot royal d'Acqs, et Jehan de Lalanne, avocat du roi, licencié ès-lois. (*Damours*, not^e royal.) Vers le même temps, Marie de Cauna, dame de Vignolles, fille de noble Lancelot, vendit le moulin de Vignolles au sieur de Vergès, marchand, en présence de César de La Barrère, maire d'Acqs. (*Archives d'Auch.*) Marthe de Vignolles, fille de Menoton et sœur de Lancelot, épousa noble Matthieu de Batz, capitaine au régiment de Vignoles.

6° Catherine de Cauna, fille de noble Guillem-Raymond, mariée en 1491 à noble Jean de Noaillan, seigneur de Villeneuve-en-Marsan; 7° Pierre de Cauna, qualifié noble

Digitized by Google

et illustre homme; seigneur Peyroton de Cauna, prêtre, recteur dudit lieu de Cauna, diocèse d'Aire, fonda, en 1505, une prébende sous le titre et invocation de Ste-Catherine, transférant ledit fondateur son droit patronal à Lancelot de Cauna, seigneur de Vignolles, son neveu

8° Noble damoiselle Jeanne de Cauna, fille de noble Arremon-Guillem, seigneur baron de Cauna et Poyaller, mariée, le 23 décembre 1502, à noble homme Antoine de Lucpeyroux, seigneur de Lucpeyroux. — Le 13 février 1477, contrat par lequel En-Guillem Arremon, seigneur de Cauna, donne à Estiban de Saliers (Salins, Salies), le passage de Toulouzette, sur la rivière de l'Adour, appelé le port Crestian, moyennant quatre florins de rente annuelle. *Archives du château de Cauna; Arrêt du Conseil de 1730; archives de St-Sever.*)

C. C.

(*La suite au prochain numéro*).

LE MARÉCHAL DE GASSION AMOUREUX.

Toutes les biographies du *maréchal de Gassion* s'accordent sur ce point, qu'il n'eut aucune sympathie pour les femmes et qu'il répugnait au mariage. « Je suis sûr de mon cœur, disait-il au roi de Suède, et je l'empêcherai bien de ne se laisser blesser que pour le service de Votre Majesté. » On cite encore ce mot de lui: « j'estime trop peu la vie pour en faire part à qui que ce soit. »

Cependant ce glorieux *sauvage* fut un jour apprivoisé. C'est M. Cousin qui, le premier, a mis au jour cette particularité de la vie de notre célèbre compatriote; il l'a trouvée dans une biographie inédite de *Madame de Hautefort*, manuscrit qui a été communiqué par le marquis d'Estourmel à l'éminent auteur des *Etudes sur les femmes illustres du* XVIIe *siècle*. Quel fut l'ange de beauté qui opéra ce prodige? M. Cousin nous le dépeint ainsi :

« Mme de Hautefort avait d'abondants cheveux blonds, agréable-

Digitized by Google

ment bouclés, le front haut, les yeux bleus et grands, le nez légèrement aquilin, la bouche petite, les lèvres d'un rouge brillant, une petite fossette au menton, les joues pleines et colorées, l'ovale du visage parfait, le cou rond et assez fort, de belles épaules, le sein ample et bien formé. L'ensemble avait plus de force et de noblesse que de légèreté et de grâce..... Elle figurait dans ce paradis de la beauté qui s'appelle la cour de Louis XIII et de la Régente. Elle en était une des étoiles les plus brillantes et certainement la plus pure. »

A la suite de ces lignes, où il nous a si bien représenté Mme de Hautefort, M. Cousin ajoute :

« Le premier général de cavalerie de l'armée française, le vaillant élève de Gustave-Adolphe, si bien fait pour les combats que Richelieu l'appelait *la Guerre*, Gassion, qui venait de se couvrir de gloire à Rocroy, n'avait pu rencontrer Marie de Hautefort sans être touché de sa beauté modeste; mais ce cœur de fer et de feu, devenu timide devant la jeune femme, s'était renfermé dans une admiration respectueuse, et il attendait pour se déclarer quelque occasion favorable, quelque grand avancement, le maréchalat, ou un commandement d'armée ou de province.

» Il n'attendit pas longtemps. Venant d'être fait maréchal, très bien avec la cour et avec les Condé, et ayant devant lui la plus brillante carrière, Gassion s'enhardit un peu; sans confier son dessein à personne, il prit le parti de risquer lui-même l'aventure, et un jour il se présenta au parloir des filles de Ste-Marie....

» Mme de Hautefort fut bien surprise lorsqu'on l'avertit que le maréchal de Gassion la demandait à la grille. Elle fut bien plus surprise encore et fort embarrassée quand il lui fit une déclaration inattendue, et lui témoigna la passion qu'il avait pour elle, et son intention de l'épouser si elle daignait y consentir. Elle demeura assez longtemps sans lui pouvoir répondre.

« A la fin, après avoir rappelé ses esprits, elle lui dit qu'elle se sentait tout à fait obligée de l'honneur qu'il lui faisait, que ce serait un très grand avantage pour elle qu'un pareil mariage, qu'elle y voyait un seul obstacle, la différence de religion, parce qu'elle ne se pourrait jamais résoudre à épouser quelqu'un qui ne serait pas catholique.

» N'ayant pas envie de se convertir, le maréchal de Gassion prit cette réponse pour un congé; il s'en alla fort affligé de n'avoir pas réussi, mais un peu consolé de n'avoir pas eu de témoin de son échec. »

Voilà qui doit singulièrement modifier l'opinion qu'on s'était formée

Digitized by Google

du *cœur* de notre héros, d'après les renseignements fournis jusqu'à ce jour. Notre *Revue* le disait dans son dernier numéro : Gassion ne fut pas un *Vert Galant* comme son compatriote LE BÉARNAIS. Cela est vrai; mais on a répété ailleurs que l'austère général avait toujours été insensible aux charmes de la beauté; cela n'est pas exact. On vient de voir que le maréchal de Gassion eut un jour une de ces faiblesses que Boileau veut que l'on donne aux grands cœurs :

Toutefois aux grands cœurs donnez quelques faiblesses.

V. LESPY.

NUMISMATIQUE.

La *Revue* a déjà écrit sur la *glyptographie*, à l'occasion de camées et d'intailles exposées chez un bijoutier. Pourquoi ne dirait-elle pas un mot de *numismatique* à l'occasion du livre de M. Roumeguère? Ce serait d'ailleurs un complément nécessaire à un autre article qui a traité de l'*archéologie;* or, ces trois branches appartiennent à la même tige. Qui ne sait que la *glyptographie*, la *numismatique* et l'*archéologie* sont trois sœurs qui servent à reconstruire, expliquer et même rectifier quelquefois l'*histoire*. On ne saurait donc assez vulgariser cette science, encourager le zèle des esprits d'élite qui s'y dévouent; et, cependant, que d'épigrammes décochées contre eux!!! Si la *caricature* a prêté ses pinceaux pour les ridiculiser, la poésie elle-même a offert ses traits les plus acérés pour poursuivre l'amateur de médailles jusqu'au fond de son modeste cabinet :

« Etonnée de son malheureux goût
» A vouloir rechercher encore des *jouxjoux*
» Tels que petits bouquins ornés d'enluminures,
» Médailles dont la rouille efface les figures,
» Vieilles armes des temps passés,
» Sales tombeaux et pots cassés.....
» Et même l'air noté de quelque vieux refrain
» Dont peut-être on berça jadis le roi Pépin.....
.....

Digitized by Google

J'ouvre le petit livre qui est sur ma table, et j'y prends une citation qui, par son énergique concision, est de nature à contenir ces quelques saillies de peintres et de poètes, et elle sera d'un roi wisigoth, Théodoric, qui, d'après Cassiodore, disait à ses monétaires : « A l'aide des monnaies, » vous apprenez à la postérité les événements de mon » règne. »

Mais l'*histoire* n'est pas seule intéressée dans la question. Lisons encore l'admirable résumé que donne le docteur Fournalès dans son analyse du livre de M. Roumeguère, pour faire ressortir le but et l'utilité *de la science archéologique* : « L'*artiste*, le *peintre*, le *graveur*, l'*architecte* re- » trouveront dans les médailles la trace de l'art naissant, » et, à une autre époque, ce degré de perfection que les » modernes n'ont pu atteindre encore..... Le *naturaliste* y » groupera une série d'animaux et de végétaux que les » anciens employaient dans les cérémonies du culte..... » Les *géographes*, les *mathématiciens*, les *astronomes* pour- » ront étendre leurs investigations à ces débris de l'anti- » quité, et lire sur les médailles les noms de lieux con- » testés ou réputés imaginaires, les dates, les titres de va- » leur et les poids, les révolutions des cieux et l'apparition » des phénomènes célestes. Les *économistes*, les *philosophes* » pourront puiser dans l'étude de ces petits chefs-d'œuvre » les preuves de la prospérité ou de la décadence des » mœurs et du commerce des anciens, de l'asservissement » ou de la liberté des peuples..... »

Faisant abstraction même de tout intérêt historique, moral, industriel et politique, que révèle l'étude de l'antiquité, ne doit-on pas reconnaître qu'il y a pour l'antiquaire, au milieu de ces ruines éloquentes et instructives, certaines jouissances intellectuelles qui n'ont pas besoin de bruit et de publicité pour conserver le charme de leur

Digitized by Google

poésie? Pour ma part, *je connais quelqu'un* dont les occupations n'étaient pas sans attrait lorsqu'il réussissait à découvrir et à colliger autour d'un magnifique *Lucius Verus*, gravé sur cornaline, les figures des personnages, parents et contemporains qui devaient lui faire nécessairement cortége : *Alius* son père, *Adrien* qui l'avait adopté; *Antonin* qui l'adopta lui-même; les deux *Faustines; Marc-Aurèle* qui partagea avec lui l'Empire et qui lui donna en mariage sa fille *Lucilla;* enfin *Commode*, le frère et le meurtrier de cette dernière..... Quels bons moments en face de l'*intaille* et des bronzes alignés!!!.....

Si l'on n'est pas toujours assez heureux pour rencontrer des séries, les monuments ne manquent pas pour s'exercer dans cet art, et ils sont plus nombreux qu'on ne le suppose communément dans les collections particulières et dans les musées. Savait-on par exemple que dans les fouilles de la seule ville de Cos, dans le Tarn-et-Garonne, l'auteur du livre a retrouvé plus de *dix mille médailles?* Et que M. de St-Amans, dont le cabinet a formé le noyau du musée de Toulouse, avait reçu, au commencement de ce siècle, de la seule ville de Foix, trente sacs contenant chacun *mille* médailles? Richesses inappréciables pour la science, et dont M. Casimir Roumeguère vient de dresser un savant inventaire dans un livre auquel nous prédisons le plus légitime succès, car il est accompagné des notions les plus instructives quoique courtes « *Breves quidem sed succi plenæ.* »

FERDINAND CASSASSOLES.

Un cultivateur de la commune de Tornebarrieu, près Toulouse, vient de découvrir en fouillant son champ une médaille en or de l'empereur Sévère III, qui est d'une conservation remarquable. L'*avers* représente le buste a vec la tête diademée et l'*obvers*, l'empereur debout avec les attributs de la victoire. Sur l'exergue, COMOD. Sévère fut le successeur de Majorien à l'empire d'Occident, en 1214 de Rome, et 165 de notre ère.

Digitized by Google

ESSAI ÉTYMOLOGIQUE

sur les Noms de lieux du département du Gers

(*Anciens Comtés d'Astarac, de Pardiac, d'Armagnac, de Gaure, vicomtés de Fezensaguet, de Lomagne et partie du Comminges*).

(8e ARTICLE) (1).

VIGNAUX (Gasc.) *Bignaoux*, celui qui a des vignes.

RESPAILLÈS. *Res*, rien; *paillès*, meule de paille; où il n'y a que de la paille.

PESSAN. De *Pesso*, champ; et *an*, terminaison gasconne.

ENDOUFIEL. (Gasc.) *Endeoufiel. Endou*, chez; *fiel*, le fil; à la maison du fil; où l'on fait du fil.

CANTONVIELLE. De *cantoun*, petit champ; *viell*, l'ancien.

TOUJET. De *toujo*, *ajonc*, plante épineuse; le petit champ d'ajonc.

SOULÈS (Gasc.) *Soulè*, sol; cour à dépiquer.

LARÈE (Gasc.) *Laréo*. de *Réo*, échine; l'échine, le coteau en forme d'échine.

SENPOT. Que l'on écrit par erreur St-Pot; *sens pot*, sans lèvres.

CABAS. De *cap*, tête; *cabas*, grosse vilaine tête.

MANAS. De *man*, main; grosse vilaine main.

LE COURNAU (Gasc.) *Le cournaou*, le cornu.

MAUMUS. (Gasc.) *Maoumus*. De *maou*, mauvais; *mus*, museau; mauvais museau.

MAUMUSSON (Gasc.) *Maoumussoun*. *Maou*, mauvais ; *mussoun*, petit museau; mauvaise langue.

MASSENCOME. (Gasc.) *Masencoumo*. *Mas*, bourg fortifié; *en coumo*, dans une vallée.

MASSÈS. Les bourgs fortifiés.

MASERE. (Gasc.) *Mazero*. Réunion de bourgs.

LA MASERE. (Gasc.) *La Mazero*, idem.

MAZERÈTES. (Gasc.) *Mazeretos*. Les petits bourgs.

LA CAZE. (Gasc.) *La cazo*. La maison.

(1) Voir, *Revue d'Aquitaine*, 2e année, p. 457. 488, 542, et, plus haut, p. 62, 95, 122 et 174.

Digitized by Google

Las cazeres. (Gasc.) *Las cazeros.* Les grandes maisons.

Bernet. Le Béarnais; la maison du béarnais.

Bernède (Gasc.) *Bernedo.* Béarnaise; la maison béarnaise. Cette commune est située sur les limites de l'Armagnac et du Béarn.

Seissan. De *Seissès*; nom de signification inconnue qui se retrouve dans la Haute-Garonne, et de la terminaison gasconne *an*.

Delenpouy. De *del*, de celui qui est; *en pouy*, sur la montagne.

Vicnau. (Gasc.) *Bicnaou. Vic*, bourg; *naou*, nouveau.

Pontéjac. (Gasc.) *Puntéjac.* De *puntéja*, montrer l'extrémité; s'élever, paraître.

Villefranche. (Gasc.) *Bilofranco.* Ville libre; (affranchie par le comte Centulle d'Astarac, au XIIe siècle.)

Villecomtal. (Gasc.) *Billocountaou.* Ville appartenant au comte.

La Sauvetat. (Gasc.) *La Saoubédat.* Le salut, l'asile, le lieu affranchi.

La Roumieu. (Gasc.) *La Roumiou.* La romaine. Les peuples du Midi, notamment les Arabes d'Espagne, désignaient les Romains, et par suite les chrétiens, sous le nom de *roumi*.

Labourgade. Nom français qui doit être de date très récente.

La grue. (Gasc.) *La gruo.* Le grain de raisin.

Lefrandat. Le franc donné; le pays donné en franc aleu.

Massonville. (Gasc.) *Masounbilo.* Maison ville.

Seguinville. Ville de Seguin.

Tournecoupe. Mot français assez récent.

Bastanous. De *batana*; battre, fouler le drap; l'endroit où l'on foule le drap.

Lannepax. (Gasc.) *Lanopax.* Lande de la paix; lande où fut fait le traité de paix.

Isle-Jourdain. Ville construite par le seigneur Jourdain, de la famille des comtes de Toulouse.

Isle-de-Noé. (Gasc.) *Ilo de Noué.* Construite par les de Noé, originaires de Noé en Comminges.

Isle-en-Dodon. Fondée par le seigneur Odon.

Pebées. (Gasc.) *Pebéous.* De *pebé*, poivre; *pebeires*, pebées, les marchands de poivre.

La hilaire. (Gasc.) *La hilayro.* La fileuse.

Mourède. Terre des Maures.

Mourens. Même signification.

Morlais. Nom emprunté à Morlaas de Béarn, lequel vient lui-même

Digitized by Google

de mourt la as; tu *l'as mis à mort*. Ce fut là, en effet, que le duc de Gascogne, Guillaume Sanche, fit assassiner un vicomte de Béarn.

Quand un nom de pays n'est que la répétition du nom d'une province ou d'une ville plus considérable, il faut le considérer comme l'importation d'un habitant de ces contrées qui est venu se fixer sur ce point et fonder le bourg auquel il a laissé son nom. La France n'offre-t-elle pas dans tous les départements des *Langevins*, des *Lallemand*, des *Lespagnols*, des *Le Marseillais*, des *Le Breton*, des *Le Lorrain*, etc.? Le département du Gers possède plusieurs noms de lieux de cette origine.

CÉNAC MONCAUT.

(*La suite au prochain numéro.*)

A Monsieur le Directeur de la REVUE D'AQUITAINE.

EXPOSITION DE TOULOUSE.

(Causerie Artistique.)

V.

Nous voici arrivés à la sculpture, Monsieur, et l'inventaire de son exposition sera malheureusement bientôt fait. A quelle cause faut-il attribuer la décadence de cet art, le plus simple, le plus grand de tous, et que les Grecs, nos maîtres éternels, ont traité si admirablement? C'est à peine si même dans les expositions de Paris on trouve trois ou quatre morceaux dignes d'attention. Que dirai-je donc des sculptures de Toulouse? Des groupes fort médiocres, des bustes et des portraits qui, à défaut d'autre mérite, ont peut-être celui de la ressemblance, et comme partout quelques nymphes d'imitation grecque, mais qui n'en ont pas pour cela plus de charme ou de beauté.

L'architecture offre des spécimens plus remarquables. Il faut d'abord signaler les autels byzantins de MM. Laplante et Mathieu. M. Mathieu a sculpté un grand nombre

Digitized by Google

de figurines, et les personnages faits avec soin font un bon effet dans leurs niches cintrées. Les frères Virebent, artistes dont la réputation est faite depuis longtemps dans le midi, ont exposé également un fort bel autel, mais d'une époque postérieure. C'est un morceau gothique, traité avec délicatesse, et qui atteste chez leurs auteurs une grande connaissance de l'architecture moyen-âge. Il y a plus ici que des personnages isolés et immobiles selon le mode byzantin. Partout sont représentées des scènes entières de notre religion. Les figures, tout en conservant un peu de la sécheresse et de la raideur gothiques, ont du naturel et du mouvement. Elles sont peintes de couleurs brillantes, et se détachent avec éclat sur le fond gris du monument. Pour ma part, Monsieur, vous le savez, j'aime fort la peinture appliquée ou mêlée à la sculpture et à l'architecture, et, suivant aveuglément dans cette question si grave et si débattue mes instincts et mes préférences d'artiste, je crois fermement qu'une belle couleur n'a jamais pu compromettre l'effet d'une œuvre d'art.

Telle est, Monsieur, l'exposition des beaux-arts à Toulouse. Peut-être me reprocherez-vous de m'être plus étendu sur les auteurs que sur leurs œuvres? Mais lorsque le travail que l'on doit critiquer est médiocre et n'offre par lui-même qu'un faible intérêt, il vaut mieux parler de l'homme que de l'œuvre. D'ailleurs, les amateurs de Toulouse se sont vengés en gens d'esprit de la négligence dédaigneuse des artistes parisiens. Ils ont réuni une partie de leurs richesses, et cette nouvelle exposition qui a attiré avec raison l'admiration des délicats, au détriment de la première, sera, nous l'espérons, une compensation suffisante pour les amateurs et une bonne leçon pour les artistes.

Nous ne pouvons clore cette Revue sans avoir rendu

Digitized by Google

une justice méritée à l'art industriel et sans nous réjouir de son acclimatation dans plusieurs villes de midi, à Toulouse, Bordeaux et Condom.

Enfermer l'ardente couleur vénitienne dans la belle ligne romaine est la grande préoccupation des peintres verriers contemporains. Ils semblent vouloir racheter par la rectitude des contours l'infériorité des émaux. Cette tendance est visible dans les envois des ateliers de Clermont, de Condom et dans les productions de Toulouse.

Les maisons rangées dans le triangle aquitain absorberont seules notre rapide examen.

Commençons par l'aînée des deux de Condom, celle de MM. Goussard frères : *La Chute de Guillaume de Ferrières*, seigneur Normand, et son *Invocation à la Vierge* se rapproche de la toile par la qualité relative du dessin et par l'habile agencement des draperies. Le mouvement du cavalier et du cheval sont bien combinés; la Vierge est d'un profil sévère, mais pour l'idéaliser, pour qu'elle ne pût être confondue avec un être réel, puisqu'elle est un vision, il aurait fallu réduire ses proportions et suppléer autant que possible par la petitesse de la forme à l'impossibilité de la perspective.

Si je témoigne cette exigence esthétique, c'est parce que ce vitrail est un petit tableau ; parce que l'élan, l'œil, les naseaux du cheval respirent la fougue, parce que son anatomie rappelle celle des poneys sauvages de nos Landes. Le modelé du corps et de la tête ressort admirablement sous un luxueux caparaçon qui sert de repoussoir à la teinte claire de la robe.

Jaloux de la peinture à l'huile, les Messieurs Goussard ont encadré dans le haut d'un panneau une tête aussi patiemment dessinée qu'une lithographie et revêtue d'un derme coloré de jeunesse et de fraîcheur. Les arabesques qui se déroulent sur la partie inférieure forment une guir-

Digitized by Google

lande pittoresque d'animaux légendaires et de plantes bizarres; toute cette végétation est animée et puissante. Les teintes harmonieuses et chaudes ont le rare mérite de ne pas fatiguer la vue, c'est-à-dire de ne pas produire l'éblouissement.

Après ces œuvres émouvantes et gracieuses se présente *St-Jacques le Majeur* qui respire la sainte énergie inspirée par l'apostolat primitif. Peut-être son front et ses muscles sont-ils un peu trop brunis par le feu, peut-être aussi ces tons accentués sont-ils imposés par l'éloignement. La statue gigantesque du pèlerin nous indique qu'il est destiné à être vu de loin et la distance pourra remédier à l'exagération de couleur produite par la proximité. Au reste, un style monumental comme celui-ci est exclusif des procédés ordinaires.

La vie de St Mathieu est résumée dans trois médaillons qui se détachent sur un fond de mosaïque. Ces petits cadres, qui sont conçus et exécutés dans le style de quelques vitraux de la cathédrale de Chartres, prouvent une sérieuse intelligence du sentiment religieux, et beaucoup de goût dans l'entente et la juxtaposition des couleurs.

Passons à l'examen des œuvres de l'atelier de MM. Sotta et Raynon :

L'Education de la Sainte-Vierge par Sainte-Anne est un petit tableau naïf et tranquille comme les vierges du Pérugin. Les chairs, qui dans ce genre ne sont le plus souvent que des grisailles, se recommandent par la vérité et la douceur des tons. L'encadrement est riche, mais la couleur est un peu terne, défaut attribuable sans doute à l'excès ou à l'insuccès de la cuisson.

Un suave parfum de mysticisme flotte sur cette composition.

Nous observerons cependant que, même dans sa réussite, ce genre léché est hasardeux, parce que la délicatesse

Digitized by Google

de touche, agréable de près, peut devenir de la fadeur si elle est vue de loin, et la qualité se changer ainsi en défaut.

La Vierge assise est moins spiritualisée. Il doit être difficile de concilier la délicatesse du sentiment avec l'exiguité des proportions. Les détails architectoniques sont bien traités; le siége de l'institutrice de Marie est, autant qu'il m'en souvient, une heureuse miniature de la Ste-Chapelle.

La même maison avait encore à l'exposition une grisaille dont les teintes étaient un peu lavées. Cette fenêtre peinte porte les armes de deux familles du pays. L'écusson central est : de gueules au lion d'argent et au chef cousu d'azur chargé d'une fleur de lys.

Le morceau capital de cette maison est le couronnement de la Vierge. MM. Sotta et Raynon ont déployé là une manière somptueuse. Le tableau présente une disposition légendaire. Dans l'un, la divine Marie, tenant l'Enfant Jésus sur ses genoux et posée entre deux archanges, écoute les concerts du théorbe et du psaltérion; dans l'autre, elle reçoit son diadème de gloire. Les costumes sont opulents et les figures empreintes d'une mansuétude gothique. L'âme chrétienne transparaît à travers ces corps diaphanes. Le fond a le mérite d'une grande limpidité. Les nuances, partout pleines et nourries, sont d'une gamme très douce et d'un accord excellent.

Je dois ajouter, en finissant, pour ne pas être taxé de patriotisme excessif, que M. Thibaut, de Clermont, et M. Gesta, de Toulouse, représentaient dignement, par leurs verrières, l'industrie artistique qui vient de nous occuper.

DUBOSC DE PESQUIDOUX.

Discours prononcés au Concours de Mirande.

Notre compte-rendu du concours condomois de 1857 nous imposait le même devoir envers celui de Mirande. Mais notre périodicité bi-

Digitized by Google

mensuelle et la spécialité de nos travaux ne nous permettent guère de toucher avec opportunité les choses qui ne sont pas de notre compétence immédiate. Aussi, tout en nous intéressant profondément à ces fêtes agricoles, qui sont un puissant moyen d'élever la production au niveau de la consommation, nous avons pratiqué le silence, parce que d'autres organes ayant tout fait connaître, notre parole fût venue tardivement. Nous nous contenterons donc de participer à cette exhibition, selon nos facultés, en commentant laconiquement les discours prononcés pour en dégager l'esprit salutaire. M. le maire de Mirande a ouvert la séance oratoire. Après lui, l'honorable M. d'Abbadie de Barrau a jeté un coup d'œil rétrospectif et demi-historique sur l'état de notre agriculture et sur la viabilité départementale au début de ce siècle. Il a fait un rapprochement comparatif de la situation d'alors et des progrès d'aujourd'hui. Il a honoré d'un souvenir quelques initiateurs qui ont tenté des améliorations profitables aux autres, et aussi rendu grâce à la libéralité de M. Granier de Cassagnac. M. le préfet s'est porté garant du patronage gouvernemental pour tous les grands intérêts du pays en général et pour l'agriculture en particulier. M. l'abbé Dupuy a fait ressortir l'influence efficace et impulsive de la Société du Gers et du comice de Mirande. M. Henri de Rivière, qui était absent, a fait lire par M. Dagé son élégant rapport sur les distinctions accordées par le Conseil général et par M. Granier de Cassagnac aux vétérans de la charrue qui restent séculairement fidèles à la terre sur laquelle ils vivent ainsi que leurs ancêtres ont vécu, c'est-à-dire énergiques et vertueux. L'honorable rapporteur a saisi cette occasion pour reprendre et développer à un point de vue philosophique et économique ce thème d'un poète méridional :

A la voix qui vous dit : Paris et ses merveilles!
Gardez-vous d'obéir, paysans mes amis ;
A la voix des cités n'ouvrez pas vos oreilles,
Elles tiennent, hélas ! moins qu'elles n'ont promis !

M. Alfred de Lavergne a congratulé les éleveurs de l'espèce bovine sur leurs bonnes tendances, et prédit à un superbe taureau gascon, appartenant à M. de La Roque d'Ordan, une noble et nombreuse postérité.

NÉCROLOGIE.

Nous avons aujourd'hui le pénible devoir d'ajouter un nom au nécrologe aquitain, c'est celui de M. le marquis Rigaud de Vaudreuil

Digitized by Google

qui vient de finir une noble existence à La Réole. Ses ancêtres, contemporains et compagnons d'armes des premiers rois de France, comptent quinze cordons bleus et un grand maître des templiers qui commandait cet ordre en 1198.

Les Hunauds, les Lèvis, les Rigauds,
Ont chassé les Visigoths;
Les Lèvis, les Rigauds, les Voisins,
Ont chassé les Sarrasins.

Louis le Bègue, dans une grave maladie, fit don, en 879, d'une somme de vingt-deux livres à l'abbé de St-Victor, Rigaud de Vaudreuil. Le but de cette offrande était expiatoire.

A la fin du XVIIIe siècle, L. Ph. Rigaud de Vaudreuil figura avec éclat dans la marine française. Il participa glorieusement à la bataille d'Ouessant; plus tard, il conquit le Sénégal, fit huit millions de prises dans ses croisières, entra en 1789 aux Etats Généraux, émigra et ne rentra qu'après le 18 brumaire.

Un des derniers représentants de cette illustre maison était un des familiers du comte d'Artois qu'il avait autrefois accompagné au siége de Gibraltar. Le prince devenu roi avait quelquefois des mouvements de vivacité qui atteignaient ceux qui l'entouraient. Un jour, celui qui avait été le beau Vaudreuil, et qui depuis avait vieilli dans le service des Bourbons, eut à se plaindre des impatiences du monarque, et lui dit d'un ton de reproche :

— On ne traite pas ainsi un ami fidèle, un ami de cinquante ans.

— Tais-toi, lui répondit le roi, tu divagues en parlant de cinquantaine; après-demain, à la St-Charles, il y aura cinquante-quatre ans que je te connais et que je t'aime.

Une autre tombe s'est également ouverte pour recevoir le cadavre mutilé d'un grand seigneur d'Orient.

En annonçant récemment le livre de la princesse Ghika, notre compatriote, nous ne soupçonnions pas qu'elle était proche d'un grand deuil. Son noble époux, qui était venu à Paris pour faire valoir ses droits au trône hospodoral, faisait une promenade en calèche aux Champs-Elysées; il fut emporté et précipité par les chevaux. Dans sa chute, il eut le crâne fracassé. Cette fin est analogue à celle du duc d'Orléans. La dame de ce malheureux prince, revenue la veille de Lectoure, sa ville natale, était descendue quelques minutes avant le tragique événement, ainsi que sa belle-mère, pour aller faire

Digitized by Google

quelques emplettes dans les magasins de Paris. Les obsèques ont eu lieu le 25 septembre. Dans les voitures du cortége se trouvait celle de l'ambassadeur de Turquie. C'est un prêtre du rite grec qui a accompli les cérémonies funèbres.

MISCELLANÉES.

M. Rouland, ministre de l'instruction publique, fait préparer la publication d'un dictionnaire géographique de nos quatre-vingt-six départements. L'histoire ancienne et moderne, l'archéologie, la topographie, la statistique, grouperont leurs renseignements les plus précis dans ce vaste répertoire qui ne sera pas moins consulté que le *Gallia Christiana*, le *Glossaire de Ducange* et l'*Art de vérifier les Dates*.

Nous espérons que la philologie et la géographie des langues, avec les subdivisions de dialectes, seront comprises dans ce vaste monument national.

Le ministre, dans le but de rattacher tous les érudits de la Province à cet immense ouvrage et de solliciter leur collaboration, vient d'adresser une circulaire à tous les présidents de nos sociétés savantes. Cet appel a été entendu. De plusieurs points de notre département et de celui des Landes, où n'existent pas de corps académiques, des documents ont été déjà transmis à la rédaction de la *Revue d'Aquitaine*.

M. Dubosc de Pesquidoux, dans ses visites à l'exposition artistique de Toulouse, s'est arrêté avec satisfaction devant une verrière équestre et pathétique dont le sujet est une légende analogue à celle de Sidi-Bou-Meddin, marabout Sabarien (1).

Jadis vivait en Normandie Guillaume de Ferrières, seigneur et baron de Thury, Dangu, Gisors et Bégu, chambellan du roi. Chassant un jour en ses giboyeux domaines, il fut précipité à terre par un écart de son cheval. Dans sa chute, son pied resta engagé dans la courroie de l'étrier. En ce péril, il fit vœu d'édifier une chapelle à Notre-Dame-de-Recouvrance si la mère du Sauveur lui accordait sauveté.

Pour mieux dramatiser son œuvre, le peintre verrier a interprété

(1) La mosquée de ce saint musulman (qui s'élève près de Tlemcen, la reine des vallées), fut construite à l'endroit même où son cheval s'abattit.

Digitized by Google

cette situation angoisseuse, cet instant de danger et d'imploration. L'oratoire construit autrefois par Guillaume de Ferrière, le pieux cavalier échappé à la mort, va recevoir aujourd'hui cette élégante décoration. Ce monument votif est dépendant du splendide manoir de Dangu. Madame de Girardin, dans ses Lettres Parisiennes, a loué la beauté du château et la grandeur du châtelain. Rappelons ici le langage de celle qui fut la dixième muse : « On nous parlait hier d'un grand » opéra représenté au château de Dangu, ayant pour titre : *Catherine* » *de Clèves*, opéra composé exprès pour cette solennité par un artiste » déjà célèbre, M. Vera, et chanté par des amateurs *distingués*. On » vantait la magnificence de cette représentation, ce beau château tout » peuplé de dandys et de jolies femmes; on s'étonnait de ce luxe mer- » veilleux : tous les jours cent personnes à table; on s'inquiétait de » ce train royal, on ajoutait que ces splendeurs n'étaient pas en har- » monie avec notre époque... Raison de plus pour les encourager, » disions-nous. Le grand mal que des gens riches soient magnifiques » et qu'il y ait encore, dans notre France bourgeoise et marchande, » un château où l'élégance et les arts trouvent un dernier asile. »

Un arrêté de M. le ministre de l'instruction publique, en date du 26 août 1858, a nommé les membres non résidants du comité des travaux historiques et des sociétés savantes. Voici les noms des élus dans notre région : Mgr le cardinal Donnet, arch. de Bordeaux; M. le baron de Chaudruc Crazannes, corr. de l'Institut, à Castel-Sarrasin; M. le baron de Crouzeilhes, sénateur, ancien ministre de l'instruction publique, à Oloron; Michel Francisque, corr. de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, à Bordeaux.

Un autre arrêté a nommé correspondants du ministère de l'instruction publique, pour les études d'histoire : MM. Barry et Noulet, nos collaborateurs; MM. Filhol, Joly, Leymerie et du Mége, dans la Haute-Garonne; MM. Abria, Baudrimont, Castelnau d'Essenault, de Maisonneuve, Raulin, dans la Gironde; MM. l'abbé Barrère, Crozet et Samazeuilh, rédacteurs de la *Revue d'Aquitaine*, dans le Lot-et-Garonne; MM. l'abbé Canéto et Cénac-Moncaut, dans le Gers; M. l'abbé Labarère, curé de Sore, dans les Landes; MM. Bascle de Lagrèze et Lecœur, dans les Basses-Pyrénées; MM. Lagrèze-Fossat et Limousin-Lamothe, dans le Tarn-et-Garonne, et Crozes (Hippolyte), dans le Tarn.

Digitized by Google

HISTOIRE DU TEMPS PASSÉ.

I.

Le faux Martin Guerre.

Il y a de cela deux cent cinquante ans, florissait, non loin de Lourdes, dans le village d'Artigues, un bourgeois du nom de Guerre. Fort paisible de son naturel, en dépit de sa désignation patronymique, ce jeune homme avait compris de bonne heure qu'il n'y avait en lui ni l'étoffe d'un soldat, ni celle d'un réformateur. C'était se rendre justice; il avait horreur du bruit et peur des coups. Laissant le champ libre aux cerveaux brûlés, il se réfugia dans l'ataraxie philosophique et borna son ambition à accroître la fortune, déjà fort honnête, que son père avait amassée dans le commerce des mules. Quoi qu'en disent des esprits chagrins, les honneurs vont à la richesse. Le seigneur d'Artigues, qui rendait pleinement hommage au caractère de Guerre, et qui, d'ailleurs, avait un besoin absolu de cent pistoles, fit proposer à celui-ci le titre de bailli châtelain pour lui et sa postérité. C'était une charge magnifique qui le rendrait redoutable à trois quarts de lieue à la ronde, mettant les plaideurs à sa discrétion, sans compter le droit de refréner les instincts pervers des maraudeurs de la paroisse par des amendes qui pouvaient s'élever jusqu'à trois livres dans les grandes occasions. Ainsi revêtu de sa haute dignité, Guerre fit courir l'œil sur les héritières des alentours, et, comme on choisit une rose dans les guirlandes de Sarons, il jeta son dévolu sur la fille d'un meunier, grande, sèche et silencieuse beauté de trente-sept ans d'ailleurs, bonne ménagère, et qui avait de bons quartiers de terre

Digitized by Google

au soleil. Madame la bailline ne jouit guère plus d'un lustre de cette situation éclatante; elle mourut, laissant à son mari pour gage de sa tendresse le petit Martin, enfant maigre, pâle, étriqué, tremblant comme la feuille et silencieux comme une truite, le vrai portrait de la défunte.

Ayant ainsi la satisfaction d'être veuf, Guerre, en père tendre et prévoyant, songea à se débarrasser de son fils. Il le mit en pension chez un vicaire d'Argellès, lequel se chargea de lui former l'esprit et le cœur moyennant une rente de quatre sacs de blé, autant d'oies grasses, une barrique de vin, cinquante fagots et douze livres en argent, plus une soutane livrable seulement le jour où le petit Martin, devenu grand, ferait son début dans les sentiers de la vie. Pendant six ans que dura cette éducation brillante, le bailli n'alla voir l'enfant que le moins qu'il put. Son plan était invariablement tracé. Martin demeurerait en pension jusqu'à douze ans. Alors, il lui obtiendrait des dispenses pour épouser une petite fille de son âge; à vingt-quatre, il lui résignerait sa charge de bailli et lui mettrait la bride sur le cou. Quant à l'avoir de sa mère, il espérait que ce cher enfant avait le cœur trop bien placé pour oser jamais lui en souffler mot.

La première partie de ce programme s'exécuta avec une précision mathématique. Le 8 janvier 1534, le vicaire arriva sur sa haridelle, l'élève en croupe et les dispenses dans la poche, et reçut, au débotté, la fameuse soutane dont il se fit honneur sur le champ. Le lendemain, il célébrait lui-même le mariage et repartait après le dîner, recommandant aux deux familles de séparer les *conjoints* à cause de leur jeune âge.

C'est ici que le fidèle narrateur se trouve embarqué malgré lui sur une mer pleine d'orages domestiques, et qu'il est forcé de confesser qu'à mesure que le jeune Martin

Digitized by Google

avançait en âge, il dépouillait à vue d'œil sa timidité primitive, et que, mari trop précoce, il inventait chaque jour un nouveau moyen de frauder la douane conjugale imaginée par son ancien précepteur. Cet enfant dénaturé poussa même bientôt l'audace jusqu'à protester ouvertement, en présence même de l'auteur de ses jours, disant qu'il avait maintenant dix-huit ans sonnés, qu'il ne voulait plus être un mari pour rire, et qu'il entendait qu'on lui rendît le bien de sa mère. M. le bailli demeura quelque temps comme abruti de tant d'audace et de perversité. Quand il reprit ses sens, ce fut pour sauter sur sa grande canne en bois de cormier, et si Martin n'eût battu prudemment en retraite chez les parents de sa femme, il aurait certainement payé de quelque membre cet oubli du quatrième commandement.

On était alors à l'époque de la moisson. Notre fugitif crut frapper un coup de maître en enlevant nuitamment les récoltes de son prétendu domaine. Juste au moment où il s'en retournait, pliant sous le faix, il se sent cingler les côtes d'un de ces coups de fouet que la main seule d'un maître et d'un père irrité a la vigueur de décocher. Le maraudeur bondit comme un cerf et se perd dans l'obscurité. Deux jours, trois jours, un mois se passent; Martin ne revient pas. Où peut-il être? On cherche partout. Le vicaire d'Argellès, son ancien maître, obtient de l'évêque un monitoire pour le réclamer au prône de la messe de paroisse, dans toutes les églises du diocèse. Peine perdue : Martin Guerre a disparu sans qu'on puisse dire comment, ni ce qu'il est devenu.

La plus à plaindre dans tout cela, c'était sa femme, pauvre Artémise, qui n'avait même pas pour se consoler le corps de Mausole. Après les publications d'usage, son mari fut déclaré mort et bien mort, et l'official donna sentence

Digitized by Google

par laquelle il fut permis à la veuve de se remarier. Les soupirants s'empressèrent de profiter de la permission, et établirent un véritable blocus autour de cette belle et riche héritière qui ne se souvenait presque pas d'avoir été femme. Une si savante stratégie demeura pourtant sans résultats; les godelureaux furent immolés par douzaine aux mânes de l'infortuné Martin. Quant au père, il avait pris philosophiquement son parti. La scène nocturne du coup de fouet était restée un secret entre Dieu et lui, car il ne croyait guère que son fils revint jamais de l'autre monde pour en faire part à ses connaissances. Tout semblait sourire à cet aimable épicurien qui pouvait désormais disposer sans remords du bien de sa femme. Ses troupeaux couvraient la montagne, ses greniers rompaient, ses doublons, prêtés à gros intérêt, faisaient des petits. Ce fut au comble de la prospérité qu'il mourut d'une chute de cheval.

Cette avalanche de biens et d'honneurs vint crouler, y compris la charge de bailli, sur la tête d'un frère unique du défunt, oncle de feu Martin, qui fit faire de nouvelles recherches sur son neveu, et finit, de guerre lasse, par fonder quatre messes de *Requiem* pour le repos de son âme. Le temps avait produit son effet; la veuve Guerre, d'abord triste et résignée, s'humanisait avec les galants, et l'on pouvait prévoir le jour où, sur la foi de la sentence de l'official, elle risquerait un nouveau pèlerinage au pays de l'amour légitime et conjugal. Il y avait de quoi faire frissonner les os du défunt perdus au fond de quelque gouffre. Il fit plus, il ressuscita lui-même en corps et en âme, et sur l'heure de midi, les gens d'Artigues virent le spectre de Martin Guerre traverser tranquillement la grande rue du village et se diriger vers la maison de sa femme. Juste, on allait se mettre à table. A cette effrayante appa-

Digitized by Google

rition, le vieux bailli se signe, les domestiques se sauvent, la veuve et ses quatre sœurs s'évanouissent, et le soupirant favorisé cherche sous la table un refuge contre la vengeance posthume de son rival. Le fantôme, sans s'émouvoir autrement de l'effet produit par son entrée, s'installa sans plus de façon devant un énorme gigot aux lentilles qu'il attaqua courageusement. De temps en temps, il se versait, tout en mangeant, de grands verres de vin qu'il ingurgitait en faisant claquer sa langue d'une façon tout à fait rassurante, et qui n'avait rien de sépulcral.

Ces manières pacifiques facilitèrent un rapprochement suivi d'explications dont nous faisons grâce au lecteur. Tout ce qu'il faut en savoir, c'est que Martin Guerre avait voulu courir le monde à l'exemple d'Anacharsis, d'Appollonius, de Tyanes et de quelques autres philosophes célèbres de l'antiquité. Il avait vu la Lybie, la Cappadoce, le Pérou, le pays des Allobroges et l'empire de Trébizonde, où l'empereur voulait absolument lui faire épouser sa fille, qu'il refusa net de crainte de se faire poursuivre comme bigame. Las de voyages et d'aventures, ce mari prodigue revenait s'asseoir à son foyer, bien résolu cette fois à ne plus le quitter et à couler des jours tranquilles avec sa femme et son oncle, au milieu de ses amis d'enfance auxquels il aimait à rappeler les souvenirs d'autrefois. Bref, Martin Guerre reprit ses biens, reprit sa femme et se mit à mener une vie d'enragé qui scandalisa tous les environs. Il achetait, vendait, brocantait, et menait grand train les écus que feu son père entassait avec amour. Le vieil oncle voulut se permettre quelques observations; on l'envoya promener. « De quoi se mêlait-il? C'était bien à un vieux bar-
» bon de son espèce de vouloir faire la loi à un homme
» comme lui, formé par l'expérience du monde, et déjà
» père de deux enfants. » Le bailli répliqua vainement

Digitized by Google

que ce n'était pas tout que de payer si vaillamment sa dette à la paternité, qu'il fallait encore songer à l'avenir des enfants, etc..., etc. De si pitoyables raisonnements démontraient surabondamment que l'esprit du bonhomme baissait à vue d'œil, et qu'il fallait songer tout de bon à le faire interdire. Cette menace nettement articulée sembla produire tout d'abord l'effet qu'on en attendait, et le septuagénaire se tint coi. Mais ce silence cachait une manœuvre perfide.

En effet, quelques jours après, et sans qu'on pût savoir comment, le bruit se répandait dans Artigues que le prétendu Martin Guerre, si miraculeusement ressuscité, n'était qu'un vil intrigant qui s'était mis dans la peau du défunt, grâce à une certaine ressemblance confirmée par quelques particularités biographiques qu'il répétait à satiété. On allait même jusqu'à citer le nom véritable et la patrie de cet aventurier qui n'était autre qu'Arnaud du Tilh, du village de Sagias, plus généralement connu sous le sobriquet de Pansette, à cause de sa puissante capacité digestive. Avec le temps, ces bruits acquirent de la consistance; sa femme elle-même s'y laissa prendre, et porta sa plainte par devant le juge de Rieux. Ce respectable magistrat mit ses bésicles et resta longtemps indécis devant la singularité du cas, feuilletant tour à tour le Digeste et le Code, notamment *ad legem Juliam de adulteriis et stupro*. Tout cela finit par une sentence qui déclarait le prétendu Arnaud du Tilh *criminel de faux*, et le condamnait comme tel à deux milles livres d'amende envers le roi, sans compter les dommages et intérêts, et les dépens applicables à sa femme.

J.-F. BLADÉ.

(*La suite au prochain numéro.*)

Son Eminence Mgr le cardinal Donnet, accompagné de Sa Grandeur Mgr de Salinis, à son départ de Lectoure, est allé rendre visite au mar-

Digitized by Google

quis de Galard-Terraube. Les vénérables prélats sont ensuite venus au château de Bonas, où ils ont consacré la chapelle édifiée par M. de Quennefer. Mgr Donnet, à son retour de ce pèlerinage, est descendu à Condom, chez M. Péraldi, où il a reçu gracieuse hospitalité. Il n'a point voulu quitter Condom sans avoir salué sa cathédrale et sans avoir béni les fidèles qui étaient accourus en foule sur ses pas. Arrivé sous la nef gothique, il a, dans une éloquente improvisation, congratulé les Messieurs Goussard, peintres-verriers, et démontré que les libéralités envers les églises étaient éminemment philanthropiques, c'est-à-dire profitables aux pauvres et aux ouvriers. La voiture de notre honorable maire a ensuite emporté Son Eminence sur la route de Bordeaux.

AU BIBLIOPHILE

ANNOTATEUR DE LA GRAMMAIRE BÉARNAISE.

Pau, 28 septembre 1858.

MONSIEUR,

Le numéro 7 de la *Revue d'Aquitaine*, que je reçois aujourd'hui, m'apprend que vous avez *chargé de notes l'exemplaire de la Grammaire béarnaise*, qui vous avait été prêté par M. Noulens. Auteur de cette *Grammaire*, je vous remercie de l'avoir jugée digne de votre attention. Vos *notes*, dit la *Revue*, portent la trace d'un discernement exercé. Tant mieux ! J'essaierai d'en faire mon profit. Je prie la *Revue* d'avoir, et j'espère qu'elle aura la bonté de me les faire connaître.

Mais je compte aussi qu'elle voudra bien me donner une place dans ses pages pour y défendre la *Grammaire*, s'il arrive que vos *notes* ne me paraissent pas réfuter d'une manière victorieuse les assertions contenues dans le livre qui traite de l'idiome béarnais.

Je viens donc, avec toute confiance, lui demander aujourd'hui l'insertion de cette réponse à votre première *note*.

Vous affirmez, Monsieur, que « *les langues néo-latines ont désigné le* FEU *par le nom du* FOYER; » *foec, hoec, fuego*, etc., viennent de *focus*, qui veut dire *foyer;* c'est là, je le suppose, le sens de votre phrase. Dans ce cas, vous oubliez, Monsieur, permettez-moi de vous le dire, que *focus*, en latin, signifiait *foyer* ET *feu*, *flamme*. Raynouard l'avait compris ainsi; j'ai lu dans son *Lexique* : FOEC, de *focus*, FEU. Et Raynouard avait raison. Veuillez ouvrir le Dictionnaire latin-français de Quicherat et Daveluy,— Paris, Hachette, 1846,— vous y trouverez : FOCUS, *foyer;* FEU, FLAMME.

Raynouard, Quicherat et Daveluy se seraient-ils trompés ? Prenons

Digitized by Google

les auteurs latins eux-mêmes, et nous y verrons *focus*, employé pour signifier FEU, FLAMME :

— *Vis Vestæ ad aras et* FOCOS *pertinet.*

(Cicéron.)

Vesta a dans ses attributions les autels et le FEU (sacré.)

— *Quantum ego sum Ausoniis crimen factura puellis,*
Improba virgineo lecta ministra FOCO !

(Properce.)

De quel opprobre vais-je couvrir les vierges de l'Ausonie, moi, prêtresse choisie, moi, gardienne indigne du FEU de Vesta.

— *Incola Cacus erat, metuendo raptor ab antro,*
Per tria partitos qui dabat ora FOCOS.

(Properce.)

Habitant de la montagne, Cacus, ce brigand redouté qui vomissait de sa triple bouche des FLAMMES, avait un antre pour demeure.

Foco *curare* (Vegetius); cautériser.

De ces exemples on doit conclure, sans crainte de se tromper, que *focus*, en latin, avait la DOUBLE signification de *foyer* et de *feu*.

Mais voici, dans votre *note*, qui est encore *très contestable* : Vous avancez, Monsieur, que *pot* (lèvre) vient de ποτης; *potus* (boisson), *potare* (boire). Raynouard l'avait dit, en partie, avant vous, et d'autres avant Raynouard, de son aveu même. On lit dans son *Lexique*, p. 617 :

« *Potz* (lèvres) *se ditz, quar* POTARE, *d'on ve aquel nom, vol dire* » *beure.*

» Lèvres sont dites, parce que POTARE, d'où vient ce nom, veut dire » boire. »

Sans tenir compte, cette fois, de cette autorité bien connue, la *Grammaire béarnaise* a cru devoir indiquer pour le mot *pot* (lèvre) une autre étymologie que ποτης; *potus*, *potare*. Permettez-moi, Monsieur, de vous en donner les raisons :

Les Grecs avaient ποτον, ποτος, ποτης, et, πινω, parf. πεπωκα, pour signifier boisson, buveur, boire; et cependant, *lèvre*, chez eux, se dit χειλος;

Les Latins avaient *potus*, *potare*, *potator* (boisson, boire, buveur); et cependant, *lèvre*, chez eux, se dit *labia*, *labrum*;

Digitized by Google

Vous le voyez : ni les Grecs, ni les Latins n'ont tiré le mot *lèvre* de la racine qui leur donnait les mots signifiant *boisson*, *boire*, *buveur*;

Et nous, Béarnais, Gascons, qui n'avons ni ποτον, ποτης, etc., ni *potus*, *potare*, etc., nous serions allés chercher cette racine pour en faire le mot *lèvre?*.....

La *Grammaire béarnaise* n'a pu l'admettre, Monsieur, cela ne lui paraissant pas rationnel; pour tirer un pareil mot d'une pareille racine, il faut un *travail savant*, qui ne se fait pas dans les langues au moment de leur formation.

Voilà pourquoi la *Grammaire béarnaise* a trouvé plus simple, plus vrai (c'est moins ingénieux, si vous le voulez), de faire venir *pot* (lèvre) du *celtique pocq* (bouche), qui se voit, avec le même sens, dans le gallois *poccyn*, dans le bas-breton *pocq*, dans l'irlandais *pog*, et, avec le sens de *baiser*, chez les Basques, nos voisins : *pot eguin* (faire un baiser) (1).

Vous ne l'ignorez point, Monsieur; les Celtes ont occupé nos contrées avant les Grecs et les Romains (je fais des réserves au sujet de l'occupation grecque). Ayant trouvé le mot *pocq* pour signifier *bouche* dans le vocabulaire des Celtes, la *Grammaire béarnaise* a jugé que les peuples de notre région n'avaient pas attendu la venue des Grecs et des Romains pour donner un nom à ce qui leur servait à *boire*, à *baiser* leurs enfants.

Pour toutes ces raisons, je ne puis accepter la rectification que propose votre *note*. Veuillez, Monsieur, me faire l'honneur de croire qu'en tout ceci je ne mets aucun *amour-propre*. Je ne suis mu que par le désir de chercher avec vous la vérité sur quelques questions de philologie, que nous comprenons, vous et moi, d'une manière différente.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, avec un exemplaire de la *Grammaire béarnaise*, que M. Noulens voudra bien avoir la bonté de vous faire parvenir, l'assurance de mon respect.

V. LESPY.

(1) Honnorat; *Dict. de la Langue-d'Oc*;—Larramendi, *Dicc. trilingue*.

Digitized by Google

LITTÉRATURE GASCONNE.

LE LA FONTAINE DE BAYONNE (1).

X. Style pittoresque dans la charge. XI. Son chef-d'œuvre.

X

Notre fabuliste n'est pas seulement gai conteur et piquant moraliste; il est surtout peintre, non pas à la façon de l'Albane, je l'ai déjà dit, mais à la manière des maîtres flamands. Voyez son âne dans l'herbe fraîche et épaisse :

Lou Martin de plesi saleye,
Que brame e qu'es frete l'arreye,
De pirles en sus, gambadan,
Birouleyan, chiulan, mynian.

La vieille aux deux chambrières entend chanter le coq:

..... Dès qui cantabe,
Le houhou (2) sourtibe dou yas,
D'un bilh mantoulet s'affaitabe,
Un cruso puden alucabe;
E le becade au bec dou naz,
Cahin-caha que s'en anabe
Ha sauta les gouyes à bas.

Son pinceau lèche à plaisir toutes les figures grimaçantes. Dans l'*Homme et son Image*, le pauvre laid se voit dans un miroir :

E com n'y bedè qu'un penail,
Un magot à mine saubatye,
Un naz de claque esgalauchit,

(1) Voir, *suprà*, page 157, 181, 205.
(2) Vieille sorcière.

Digitized by Google

Ibe care de coey (1) bouillit,
Ibe figure detestable :
Fou, sou dits, fou!...

Mais c'est en vain qu'il repousse ce miroir; il en rencontre mille autres qui lui montrent tous la même face :

Face de moune e de gahus (2),
Face basanade e libide,
Face magrote e chimourride,
Ibe face à y ha dessus.

C'est le dernier trait de cette charge. Je pourrais citer des expressions d'une naïveté toute crue, des hardiesses pittoresques semées à chaque page :

Renard e bouc, dus grans couquins,
Bèt couple de race pudente...

Et le renard *qui a la queue coupée* et qui démontre par vives raisons, et dans un style rabelaisien, les inconvénients de cet appendice! Et le pondeur qui fait son étrange confidence à sa moitié, dans *les Femmes et le Secret!* Mais, à tout relever par le menu, je ne ferais que mettre en pièces le volume que j'analyse; il faut se borner.

XI.

Du reste, l'ironie et le sarcasme, qui sont maniés mieux que tout le reste par le conteur gascon, ne le sont nulle part avec plus d'habileté et d'abondance que dans *le Meunier, son fils et l'âne,* le chef-d'œuvre de tout le recueil. Je vais transcrire cette fable en entier. Outre la gaîté franche et plantureuse qui y déborde, on appréciera la marche aisée et naturelle de la narration. C'est le plus clair des qualités

(1) Cuir.
(2) Hibou.

Digitized by Google

de l'auteur mises en œuvre dans un récit qu'il a particulièrement travaillé :

Lou Mouliè, lou soun Hilh e l'Asou.

Tant de caps, tant de sentimens.
Hèts prose, ou bers, ou bastimens,
Ou le guerre ou le marchandise,
Checun claque e trobe à redise.
Pertout trouberats counseilhès
Qui'ts deran abis de trubès.
Ayets ibe raube coumode,
N'es pas, sou disen, à le mode.
N'ets maridits, maridats-bous,
Lou mounde qu'at pren au rebous.
You'b bau ha la-dessus un counde :
Escoutats-me touts à le rounde.

Per bene un asou roeynat,
Un bilh mouliè dab lou gouyat
En ibe feyre s'en anaben.
Plan ligat per lous quoate pès
Ab ibe barre de trubès
L'asou com bèt lustre pourtaben.
Lou mouliè que s'abè sounyat,
S'arribabe nét, repausat,
Qu'en tireré mè de mounede.
L'aliboroun, com poudets crede,
Loung ne troubabe lou camin,
« Oun bats atau, dits un besin ?
Quenh drole e nabèt esquipatye !
Eh ! l'ats heyt prene lou poutatye ?
Prenets dounc goarde d'ou blassa :
Hèts à lesi, n'eb cau pressa.
Quent arribits à l'assemblade,
Per rafresqui lou camarade,
Dats-l'en ibe pinte ab pan fres.
Digats-me, qui-es l'asou dous tres ? »

Digitized by Google

Lou mouliè desligue le corde,
E lou hilh, chens misericorde,
Saute dessus, e que s'en ban.
Bèt tros de camin en aban
Ban trouba capsus ibe coste
Dus marchans qui courrèn le poste.
Sou's boute à dise lou mè bilh :
« Lou pay à pè que sec lou hilh ?
Pau plantat com bère relique
Sus lou grisoun, as le coulique ?
Yoene barbe, à pè, biste dounc,
E lachats piba lou papoun ! »

Lou hilh dabère, et lou pay pibe;
Quend passan lou loung d'ibe ribe,
Tres gouyates ban rencountra.
Le mè yoene es boute à crida :
« Gran nigaut, et hèy mau l'arreye ?
Penden qui lou gouyat tourteye,
Qui s'estripe de ha camin,
Bous, plan à l'ayse siu Martin,
Arrequincat com ibe espouse... »
— « Bèy-t'en au diable ! Eh, qu'ès yelouse ?
Eh, soun aco lous touns ahas,
Dits lou pay ? Hique aci lou naz,
Male bèsti, tros de carrougne ! »
— « Qu'as dit, penail, gusas, ibrougne,
Cap de porc ? Parle, hèy ! layroun,
Quoant a qu'ès sourtit de presoun ?
Ah ! lou cournard ! ah ! lou bagatye !
Quoant de pays abè lou maynatye ? »

Com se disèn trop de bertats,
Chic à chic qu'es soun separats.
Cependén, lou pay que sounyabe
Que lou hilhot s'estroupiabe :
« Gouyat, sou dits, pibe darrè.
Com aco n'iram pas à pè
Ni l'un, ni l'aut. » Ibe aute troupe
Qui bet que l'asou porte en croupe.

Digitized by Google

Qu'en a pitat, e de crida :
« Be lou bats au diable ablada (1).
Dus asous sus ibe bourrique !
Quenh tretats lou bilh doumestique !
Miserable praube baudet !
Eh ! lou bats bene per le pèt ?»

Ets dabèren. L'ase de courre;
Trop plan lou fretaben le bourre.
Lou mouliè n'ère fort countén.
Troben encoare un aut balén.
« Qu'es dounc are, sous dits, le mode,
Pendén qué moulié s'incoumode,
Que lous mèstes trotten à pè,
Que l'asou tout fres e lauyè
Hasqui petarrade e gambade?
Eh ! lou miats à la permenade?
Tantos quend serats arribats
Ichugats-lou de touts coustats ;
Ayets soèn d'ou da la cibade.
Y at merite, plan la gagnade. »
— « Per le sembrins, dits lou mouliè;
Y en dispiti lou mè sourciè
De quoate lègous à le rounde
De ha cause au grat de le yen.
Si counseilhès daben aryén,
N'en y-auré tant permi lou mounde,
Au diable sin ! qu'es lou mè court
D'ous lacha dise, e ha l'ichourt. »

Pour qui aura su lire cette fable, toute réflexion serait inutile. Du reste, quoiqu'elle mérite d'être distinguée entre toutes, il y en a plusieurs autres qui peuvent être citées comme des productions parfaites du même talent malicieux et naïf. J'indiquerai seulement *l'Egle et l'Escarbot, l'Asou e lou Can, lou Chibau e lou Loup, lou Pastou e lous Mou-*

(1) Accabler.

Digitized by Google

louns, qu'on lira avec charme, même après les fables correspondantes de La Fontaine. Après tout, j'aime l'auteur gascon parce qu'entre autres mérites, il a celui de faire admirer de plus en plus cet inimitable La Fontaine, que M. de Lamartine, de nos jours, et Voltaire autrefois, ont vainement essayé de rabaisser : c'est que le Bonhomme a su joindre à son talent d'agréable conteur, qu'il partage avec quelques autres, une philosophie naturelle, une fleur de poésie gracieuse, une sensibilité naïve et profonde qui n'appartiennent qu'à lui.

LÉONCE COUTURE.

VOYAGE A PIED SUR LES BORDS DE LA GARONNE.

Les bords de la Garonne
Sont des pays charmants.

(Suite) (1).

Nous sommes depuis bien longtemps dans cette église, et cependant nous ne pouvons en sortir sans signaler les piliers carrés et les grands arcs qui les relient au-dessus desquels s'élève la voûte à nervures de l'intersection; nous y voyons un caractère byzantin, et ils nous font supposer que le premier architecte avait eu l'intention de faire une voûte en coupole.

Examinons aussi l'arcature qui décore le soubassement des trois absides. Elle repose sur des colonnettes qui cachent les angles des pans coupés. Dessinons les magnifiques chapiteaux de ces colonnettes; nous n'en trouverons pas de plus élégants à l'époque romane.

Voyons aussi la sacristie moderne sous le clocher de la fin du XIIIe siècle, exhaussé au XVIIe, et louons M. le curé de Saint-Macaire de son bon goût dans la décoration de cette utile dépendance. Hélas ! nous n'avons pas toujours à louer !

La nuit nous surprend dessinant à Saint-Macaire, et ce n'est que le lendemain que nous pouvons poursuivre notre voyage. Deux routes se présentent à nous : l'une, sur le bord de l'eau, nous conduit à Saint-

(1) Voir, *suprà*, pages 91, 133 et 195.

Digitized by Google

Maixant; l'autre, sur la déclivité des coteaux, nous mène à Verdelais. Nous ne faisons pas un pèlerinage, évitons donc cette localité de crainte d'être saisis d'une archéologique indignation à l'aspect de tant d'œuvres que le bon goût ne peut approuver.

Si encore on avait respecté l'ancienne église de Saint-Maixant, nous pourrions nous réjouir d'avoir pris cette détermination; mais non. Elle a été restaurée en style dit roman; cependant, on y voit encore de beaux chapiteaux anciens qui font bien regretter les parties détruites.

En continuant sur le bord de la rivière, nous traversons de vertes prairies parsemées de bouquets d'arbres magnifiques, et nous atteignons la petite église romane d'Aubiac métamorphosée en étable. Les chapiteaux historiés de la façade nous arrêteront un moment (1).

En quittant Aubiac, nous remarquerons que les champs des environs sont parsemés de cubes de mosaïques et de briques romaines. Mais, abandonnons la plaine, et dirigeons-nous vers les grands cyprès qui dominent tous les autres arbres sur le coteau. Là, nous visiterons une petite chapelle creusée dans un banc d'huîtres fossiles, où, dit-on, Louis XIII entendit la messe.

A quelques kilomètres plus loin, nous rencontrons l'église de Sainte-Croix, dont la nef romane est précédée d'une admirable porte du XIIe siècle, et terminée par une abside romane triangulaire retouchée au XVe siècle. Cette forme d'abside est bien rare; nous n'en trouverons certainement pas d'autres, et, pour ma part, je n'en ai pas vu. Nous remarquons à l'intérieur des socles circulaires sur lesquels s'appuient les bases des colonnes, socles que nous avons déjà observés à Saint-Macaire, et dont le type se trouve à Saint-Eutrope de Saintes. Les chapiteaux largement fouillés sont dignes aussi de fixer notre attention. Lisons en passant l'inscription tumulaire d'un seigneur du lieu : *Si gist noble Francoes de Lion senor de Sainte + q trespassa le desrien jours de oust mil Ve-X à X heures de nuit.*

Ce qui doit surtout être étudié, c'est la porte s'ouvrant sous quatre arcades, en retrait, couvertes de personnages, de feuillages et d'entrelacs. Les chapiteaux des colonnes sont couverts d'oiseaux, de quadrupèdes, de diables s'entre-dévorant; l'un d'eux représente le pèsement des âmes.

A quelques centaines de pas, à l'ouest de l'église, s'élève le château de Taste, construction de la fin du XVe siècle, sur un plan qui paraît

(1) Voir une gravure de cette façade dans les types.

Digitized by Google

plus ancien. Une déplorable restauration faite il y a quelques années a donné à cette habitation l'aspect d'une caserne. Je recommande surtout aux amateurs du grotesque une porte-fenêtre entourée d'archivoltes, et des contrevents rouges. C'est bien dommage, car ce château est bâti dans une ravissante position.

Sur le même coteau, mais à trois kilomètres plus bas, nous rencontrons *Le Cros*. Laissons le château, laide construction en ruine, de la fin du xve siècle, mais jouissons du magnifique panorama qui se déroule de tous les côtés. Au sud, la vallée de la Garonne, les coteaux de Sauterne, et, bien loin, bien loin, si le temps est propice, les pics des Pyrénées. A l'ouest, l'horizon noir des Landes, pailleté de villages blancs. A l'est, les coteaux de l'Entre-Deux-Mers et le château de Benauges. Au nord, nous appercevrions Bordeaux si la côte de Cambes se reculait de quelques centaines de mètres; mais nous distinguons très bien Langoiran, Rions, Cadillac, et, à nos pieds, la charmante église de Loupiac et son beau clocher moderne, bâti par M. Abadie. On aime à voir de pareilles restaurations; elles reposent de celles de La Réole, de Saint-Pierre d'Aurillac, de Saint-Maixant, et de bien d'autres. M. Abadie n'a pas besoin de nos éloges, ses constructions parlent assez en sa faveur; aussi ne nous occuperons-nous que des parties anciennes de l'église : la façade occidentale et l'abside.

Nous ne pouvons rencontrer au xiie siècle de plus élégante construction que cette façade dont j'ai publié, il y a longtemps, deux gravures et une lithographie (1) auxquelles je renvoie le lecteur.

L'abside est moins connue. Elle se compose de cinq faces verticales, séparées par trois colonnes engagées et divisées, horizontalement, en deux étages de fenêtres sur un soubassement uni. Des bandeaux qui annèlent les colonnes séparent les étages. Une corniche, soutenue par les chapiteaux des colonnes, et de riches modillons séparés par des métopes ornés de roues à six rayons, comme on en rencontre à Saint-Macaire, couronne toute l'abside. Les fenêtres sont recouvertes d'une archivolte qui repose sur des colonnettes. Tous les chapiteaux de ces diverses colonnes, moins riches que ceux de la façade, sont néanmoins fort intéressants. La grande abside est accostée de deux petites absides semi-circulaires qui s'avancent à l'orient des transsepts.

(1) Choix des types, etc. — *Magasin pittoresque*. — *Guyenne historique et monumentale*.

Digitized by Google

A l'intérieur, nous ne pouvons signaler que l'arcature qui décore le premier étage du sanctuaire.

C'est à regret que nous quittons ce charmant monument; mais le temps presse, et l'étude de la ville de Cadillac terminera largement notre troisième journée.

LÉO DROUYN.

LETTRE DE FRANÇOIS DE TOURNON,

Cardinal d'Ostie, Archevêque d'Embrun, d'Auch, etc., à l'adresse du baron d'Alluye, le trésorier Florimond Robertet.

La lettre qu'on va lire est conservée à la bibliothèque impériale dans les papiers d'Etat relatifs au règne de François Ier; elle démontre que les prélats de ce temps ne dédaignaient pas trop les choses matérielles et terrestres, et qu'ils avaient grande compétence et grande autorité dans les question de gastronomie et de dégustation. L'amiral Bonnivet, doutant de son crédit malgré son influence à la cour, sollicite le patronage de l'archevêque d'Embrun pour faire agréer, comme sommelier royal, une de ses créatures du nom de Grymet. Le cardinal de Tournon intercèda auprès du trésorier Florimond Robertet pour l'obtention de cet emploi, et voici le texte de la demande :

MONSIEUR,

Nous voulons bien vous faire savoir que nos officiers de flacons ne nous traitent point si mal, que en vouloir bailler plus qu'il n'en faut : ils en prennent quelque fois tant pour eux qu'ils en demeurent en chemin; et entre autres maître Germain, sommelier de l'échansonnerie du commun du roi, que hier se laissa mourir. Vous verrez ce que M. l'amiral vous écrit en faveur de Grymet, et, si vous n'avez assez connaissance de lui, nous vous certifions bien qu'il est autant suffisant seigneur en

Digitized by Google

flaconnerie qu'il en soit point. Nous vous supplions, Monsieur, de l'avoir pour recommandé.

A Bordeaux, le 26e jour d'août 1521.

FRANÇOIS, archevêque d'Embrun.

EXTRAIT D'UN COMPTE-RENDU

DE LA

TRANSLATION DES RELIQUES DE St CLAIR

à Lectoure (1).

Dans l'Aquitaine, en tête des villes les plus fidèles au culte du polythéisme, se rangeait *Lactora*. Cette singulière république s'était éprise de ses maîtres, les Césars. Aussi, quand le tremblement terrestre de 242 vint consterner le monde romain, soucieuse de la destinée impériale, elle consacra le retour des ides de décembre par un taurobole et recommanda à ses divinités favorites, Diane et Cybèle, les jours de Gordien III et de sa femme Tranquillina. Pour retirer une autre efficacité de ce sacrifice, les matrones gallo-romaines, après avoir conduit au victimaire le taureau couronné de bandelettes et de fleurs, descendirent dans la fosse ouverte, au pied de l'autel d'immolation, sous un plancher troué comme un crible, et leur corps fut baigné par une ondée de sang. Ces *pénitentes* payennes croyaient par cette rouge immersion effacer leurs longues voluptés et opérer une renaissance spirituelle. Des marbres contemporains de cette époque ont retenu et livré à l'épigraphie

(1) Petite Brochure in-18, éditée à Auch, chez MM. Foix frères.

Digitized by Google

les noms des dames Lactorates qui subirent la douche sanglante : c'étaient *Junia Nice*, *Junia Domitia*, *la fille de Marcianus*, *Valeria Remina*, *Pomponia Philomène*, *Julia Saturnina*, *Aurelia Oppidiana* (1). Ces pratiques expiatoires étaient une contrefaçon d'un sacrement chrétien : le dogme ancien, dérouté par le dogme nouveau, rugissait dans son impuissance. L'imminence de sa chute et l'espoir d'une rénovation par l'emprunt déguisé de quelques rites, lui avaient suggéré d'opposer au baptême par l'eau la purification par le sang.

C'est probablement vers ce temps de réaction violente en faveur du Panthéon aquitain que St-Clair fut député de Rome avec le titre d'évêque pour aller propager la doctrine du Christ dans la Gaule méridionale. La conversion de la Narbonnaise le décida à évangéliser la capitale des *Albiens*. La chronologie ne peut préciser la date de son apostolat dans ce diocèse. S'il est vrai, comme l'affirme M. de Maïstre, que toute religion *pousse des mythes*, il n'est pas étonnant de trouver au berceau de la nôtre des phases nébuleuses où l'histoire se drape dans le voile de la légende, et où sa grande voix se tait pour laisser parler la tradition. D'après les dyptiques de l'église d'Alby et le *Gallia Christiana*, c'est vers la moitié du IIIe siècle, c'est-à-dire à l'époque des premières manifestations tauroboliques que St-Clair se désista de sa dignité épiscopale en faveur d'Anthime, reprit son bâton de missionnaire et transporta ses prédications à Lectoure. Le seul désir de combattre la restauration des croyances antiques tentées dans cette ville peut expliquer la résignation de son siége et son brusque départ d'Alby. L'Apôtre dut être entraîné et em-

(1) Les inscriptions nous ont également conservé le nom du sacrificateur *Trapanus Nundinius* et celui des décurions Marcus Erotius Festus et Marcus Carinius Carus qui, en cette journée solennelle, reçurent pour la cité le sang des victimes.

Digitized by Google

porté par son zèle vers cette patrie des idoles qui lui promettait la mort et le triomphe.

Jamais, comme le dit Châteaubriand, *on ne vit tant de vertus évangéliques que dans ces âges où, pour bénir le Dieu de la lumière et de la vie, il fallait se cacher dans la nuit et dans la mort.* Les premiers fidèles tenaient leur conciliabule près des tombeaux. Les dépouilles de ceux qui s'étaient immolés pour celui qui s'immola pour tous étaient, selon l'expression d'un père de l'Eglise, *des exhortations au martyre.* Or, quand les successeurs de St-Pierre et de St-Paul voulaient solidifier la foi et réchauffer l'ardeur de leurs disciples, ils invoquaient le souvenir de ceux qui avaient combattu et succombé, et l'émouvant témoignage de leurs restes. L'esprit saint qui les avait animés passait dans l'âme de la jeune milice et la disposait à la lutte et au mépris des persécutions. Telle est l'origine de la vénération des reliques.

Deux jeunes écrivains gascons ont raconté les faits militants de ce juste. Tous les deux, d'accord avec plusieurs bréviaires du moyen-âge, lui ont prêté une origine africaine. Il serait, par conséquent, le compatriote de St-Augustin et de Tertullien (1). Jaloux de conquérir des sujets à la loi du Christ, il vint, comme nous l'avons dit, solliciter à Rome le ministère de la parole évangélique. Le souverain Pontife, qu'Altaserra a témérairement supposé être Anaclet, le troisième de nos Papes (2), lui conféra l'épiscopat et lui assigna pour champ de lutte une lointaine province d'Occident, l'Aquitaine.

(1) Nous conjecturons que St-Clair dut être le contemporain de ce dernier, et, comme lui, être converti en voyant la résignation héroïque des martyrs. L'auteur de l'*Apologétique* mourut en 245. Il n'est pas inutile de noter qu'il fit, comme celui dont nous avons récemment honoré les reliques, le voyage de Rome.

(2) Ce pape, qui avait été disciple de St Pierre, nous fait remonter à l'année 78 de notre ere.

Digitized by Google

Les bollandistes et presque tous ceux qui ont essayé de pénétrer dans la vie obscure de St-Clair ont prétendu qu'après avoir franchi les Alpes, il se dévia de la route d'Aquitaine pour venir répandre la semence de vérité dans *Colonia (Agrippina)*. Toutes les probabilités s'opposent à sa venue dans cette capitale de la deuxième Germanie; l'itinéraire tracé par le pape à son mandataire et à ses compagnons Justin, Géronce, Sever, Polycarpe, Jean et Babyle ne pouvait autoriser cette déviation. La désignation vulgaire de *colonia* était alors appliquée et applicable à une série de villes. Ces noms communs se sont par la suite illustrés et sont devenus des noms propres, ainsi : *Colonia (Agrippina)*, précitée, est aujourd'hui le *Cologne* des provinces prussiennes; *Colonia Trajani* non loin de Trèves est le *Kœln* actuel des Allemands. Dans ces exemples invoquons encore *Colonna*, bourg des Etats pontificaux dont le titre fut emprunté par l'illustre famille italienne qui donna un évêque à Lombez. La circonscription de cet arrondissement enferme de nos jours le canton de *Cologne* qui fut au commencement de notre ère désigné aussi par le nom de *Colonia*.

St-Clair ne put s'arrêter que dans cette petite ville où sa mémoire fut toujours et est encore l'objet d'une devotion toute particulière. Cette situation géographique d'ailleurs ne détournait nullement l'apôtre de sa destination. M. Léonce Couture, dans sa notice hagiographique, a eu grandement raison de suspecter l'imagination de quelques interprètes de la légende du XIIe siècle, interprétation elle-même de celle du VIe. Altaserra et Du Saussay, ces commentateurs, eurent à opter entre deux *Colonia*, entre le modeste *vicus* de Gascogne et la superbe *ville rhénane;* et, en présence de ces rivalités, ils n'hésitèrent pas à donner la préférence à la plus éloignée, la plus proche ne leur paraissant pas digne de cet honneur.

Digitized by Google

Nous croyons que cette erreur a pu faire intervertir l'ordre des stations apostoliques de St-Clair, et que son apparition à Colonia, laquelle se trouvait sur la route directe de Lactora, dut être précédée de son séjour à Alby.

A son approche de cette ville, les habitants, qui connaissaient par les récits de l'un de leurs concitoyens, nommé Ybold, les prodiges accomplis en Orient, et qui avaient été touchés dans leur cécité par quelques rayons de la véritable lumière, se portèrent à sa rencontre, et quelques-uns furent séduits par ses sages discours.

Ce peuple n'accepta pas tout d'abord une morale exclusive de sensualisme, et St-Clair, d'après M. Crozes, auteur de la *Monographie de la Cathédrale d'Alby*, était obligé d'assembler ses adeptes dans les cimetières. C'était à la lueur des lampes funéraires que les saints mystères étaient célébrés et que la communion s'effectuait entre les vivants et les morts, entre ceux qui avaient péri et ceux qui voulaient périr. Ainsi, les reliques qui resserraient primitivement entre les chrétiens les liens de fraternité et d'amour les resserrent encore aujourd'hui parmi nous.

Après une résidence de trois ans à Alby, le saint évêque prit congé de son troupeau, se dirigea sur Lectoure, et dut probablement sur son parcours traverser et même passer quelques temps à Cologne. Son onction oratoire, ses mœurs édifiantes rallièrent au dogme de la croix un grand nombre d'idolâtres Les augures et les prêtres effrayés de ses progrès résolurent son arrestation et sa perte. Ils le poussèrent au temple de Diane et le sommèrent d'adorer la déesse. Pour toute réponse, il implora Dieu. La légende dit que durant cette imploration les simulacres de la divinité mythologique s'affaissèrent sur leurs piédestaux et tombèrent en poudre.

Les persécuteurs, à la vue des débris, se précipitèrent

Digitized by Google

sur lui, meurtrirent son corps à coups de lanières plombées, et le menèrent devant des juges en l'accusant de magie. Le patient fut à l'instant dénudé et traîné par un sentier hérissé de ronces et d'épines. Cette torture, loin de détendre son énergie, ne fit que la raidir. Le lendemain, ses ennemis, désespérant de faire plier sa fermeté, l'arrachèrent de la prison où il avait été jeté la veille expirant et ensanglanté, le reconduisirent devant le tribunal, et obtinrent une sentence de décollation. La tête du martyr fut livrée au glaive près de la *Houndélie*, fontaine de Diane. Ce lieu a gardé, depuis cette barbare exécution, le nom de *Martizat*.

J. NOULENS.

Ode ou épode sur l'ail.

Pourquoi précieux don de Flore et de Pomone,
Timide enfant de nos guérets,
Gardes-tu pour les bords qu'embellit la Garonne
Et tes parfums et tes bienfaits ?

N'avez-vous donc jamais de nos douces retraites
Visité les humbles hameaux ?
N'avez-vous jamais vu l'ail animer nos fêtes
Et nos plaisirs et nos travaux ?

Sa piquante saveur dans l'âme des convives
Répand une aimable gaîté.
Il fait fleurir le teint des nymphes de nos rives;
Il plaît au dieu de la santé.

Tu sus plus d'une fois d'une muse gasconne
Animer les tendres concerts.
Appollon te protége et l'élégant Ausone
T'a dû peut-être ses beaux vers.

Horace t'outragea; mais Virgile te loue :
Il t'égale au doux serpolet,
Et ta champêtre odeur du berger de Mantoue
Sut inspirer le flageolet.

C'est l'ail qui pénétra d'un courage sublime
Le jeune cœur du grand Henri.
Il partage sa gloire; et ce roi magnanime
Dut à l'ail la plaine d'Ivry.

(Extrait des poésies de M. de Marcellus.)

Digitized by Google

L'EMPEREUR JOSEPH II

A Bordeaux.

(*Extrait d'une Correspondance du* TEMPS.)

24 Juin 1777. — « L'Empereur (1) a débarqué d'un brigantin sur le port. Quoique ce prince arrivât plus tôt qu'on ne comptoit, et qu'on ne l'attendît qu'au 1er juillet, on a eu vent de sa venue. Il est accouru bientôt au port une si grande quantité de monde et de voitures, que l'illustre étranger a perdu dans la foule ses deux gentilshommes et s'est trouvé embarrassé pour se rendre à son auberge (*sic*). On a beaucoup crié *Vive l'Empereur;* ce qui lui a donné de l'humeur, au point qu'un particulier, pour faire l'important, ayant dit *bas les chapeaux*, il s'est retourné en lui demandant sévèrement *s'il l'avoit choisi pour son maître de cérémonies* ?

» Dès que l'Empereur a été rendu à son hôtel loué, son consul appelé Betmann, est allé le voir, le maréchal de Mouchy aussi. Il y avoit un monde infini à la porte de l'*auberge*, et les premiers de la ville en carrosse. On se flattoit qu'il se metteroit un instant à la fenêtre, ce qu'il n'a pas fait, quoique le plus grand nombre soit resté jusqu'à neuf heures du soir, malgré la pluie.

» Le samedi après-midi, il est monté au *Château-Trompette*. Toute la ville s'est rendue aux allées de Tourni et sur le chemin qui conduit à la citadelle : l'Empereur est arrivé en carrosse de louage, se cachant tant qu'il pouvoit. En sortant du *Chateau*, il s'est rendu à la nouvelle salle de comédie, dans laquelle il n'a pas voulu permettre qu'en-

(1) L'Empereur d'Allemagne, Joseph II, frère de la reine Marie-Antoinette.

Digitized by Google

trassent même les femmes des Jurats. Il a beaucoup critiqué ce bâtiment et a humilié l'architecte Louis. Le dimanche, il est allé entendre la messe aux Jacobins. En sortant de l'église, il couroit au lieu de marcher : il a vu ensuite la Bourse qu'il a critiqué sans ménagement.

» L'après-dîné, M. le Maréchal avoit annoncé que ce prince iroit à la comédie. Toutes les loges étoient louées, et ceux qui ne pouvoient pas entrer étoient restés à la porte; mais il ne sortit point, ne se mit pas même à la fenêtre, et l'on ne commença le spectacle qu'à près de huit heures, quoique le Maréchal y fût.

» Le jour où l'Empereur a été à la nouvelle salle de comédie, les Jurats n'osoient se montrer à cause de la difficulté qu'avoit fait ce prince d'admettre personne. Ils étoient cachés dans une loge. En sortant, cependant, M. le Maréchal lui dit : « Monsieur le comte (1), voici les Jurats de Bordeaux qui désirent avoir l'honneur de vous saluer. » Mais il ne se donna pas la peine de les regarder.

» Lorsque le sieur du Hamel, le Sous-maire, fut lui dire que la ville l'envoyoit pour prendre ses ordres, il répondit brusquement : — « *je n'ai point d'ordre à donner ici.* » En un mot, tout son séjour s'est ressenti de la mauvaise humeur qu'il a contractée dès le premier jour, de se voir découvert et entouré de la multitude qu'il ne peut souffrir.

28 juin 1777. — « L'Empereur est parti lundi pour Bayonne, peu regretté des Bordelois, mais surtout des femmes, envers lesquelles il n'a été rien moins que galant. En voici un échantillon :

» La présidente de Virozel et Mme Doyard n'ayant pu le

(1) L'Empereur voyageait sous le nom de *Comte de Falkenstein.*

Digitized by Google

voir, malgré toutes les peines qu'elles s'étoient données, formèrent la partie de passer la nuit de son départ et de se rendre chez lui à trois heures du matin; ce qu'elles firent, accompagnées de M. de Pontac. Le maître de l'hôtel, qui les connoissoit, les laissa entrer en leur disant : — « Madame, tout ce que je puis foire pour vous, c'est de vous mettre sur l'escalier. » Betmann, le consul de ce prince, les ayant trouvées, dit à son maître que deux femmes des premiers de la ville ne s'étoient pas couchées pour ne pas perdre le dernier instant qui leur restoit de le voir. Quelques minutes après, l'Empereur sortit et passa devant elles; il les salua très froidement, puis revenant sur ses pas, il leur dit : *Mesdames, je suis très étonné que vous soyez si curieuses de m'envisager, car je ne suis ni Adonis, ni Cupidon.* » Ces dames furent étourdies, et ne se seroient pas, sans doute, vantées de ce compliment, s'il n'y avait eu des témoins. »

Les Sociétés Chorales. — Les Méthodes d'Enseignement. — Pierre Galin.

I

J'ai désiré faire connaître aux lecteurs de la *Revue d'Aquitaine* un homme remarquable, né dans le département du Gers, Pierre Galin, dont ils ont certainement entendu parler. Mais comme sa vie ne se caractérise que par la découverte qu'il a faite d'une méthode rationnelle pour l'enseignement musical, ils voudront bien m'excuser si, jugeant nécessaire d'établir d'abord l'importance de la musique, j'entre dans des considérations qui pourront les ennuyer quelquefois.

L'étude des beaux-arts et particulièrement de la musique est essentiellement civilisatrice. A ceux qui l'ont approfondie ou qui en ont fait simplement l'objet d'une distraction habituelle, l'énoncé de cette proposition suffirait, sans autres arguments, pour la démontrer. Aussi ce n'est pas seulement à eux que s'adressent mes réflexions; c'est

Digitized by Google

surtout à mes lecteurs non musiciens qu'il m'importe de prouver l'utilité de l'étude de l'art musical.

Combien sont peu nombreuses les personnes qui saisissent ce qu'il y a dans la musique de grand, de puissant, de profond, de sublime. Ce qui devrait émouvoir fatigue souvent l'auditeur. Qu'une phrase facile à comprendre, au rhythme gai, coupée d'une façon excessivement simple, apparaisse, la majorité des têtes se balance en mesure. De là, un préjugé; c'est que tout ce qui n'est point gai et dansant n'est pas de la musique, mais une aberration de quelqu'esprit ennuyeux. Autant vaudrait dire qu'en dehors de la chanson ou de l'épigramme il n'y a pas de poésie. Et comme on n'en apprécie d'habitude que le côté léger et sautillant, la musique a été classée avec la danse parmi les arts d'agrément. De sorte que l'étude des beaux-arts n'est point considérée comme un travail utile, pas plus du reste, soit dit en passant, que celle de la littérature et des sciences. Faire des actes, des requêtes, des reports, des rôles, des bordereaux, en un mot, out ce qui peut donner de l'avancement ou des bénéfices, cela s'appelle travailler utilement. C'est la grande question des productifs et des improductifs. — N'entrons pas dans l'économie sociale. — J'ajouterai seulement que s'il y a beaucoup de fonctions qui rapportent, il n'y a de productives que celles qui se rattachent directement à l'agriculture, à l'industrie, aux sciences et aux arts, seuls éléments constitutifs d'une société rationnelle.

Nous avons en musique une littérature admirable et vaste qui mérite d'être sérieusement étudiée. Plusieurs peuples ont contribué à la former; elle leur sert de lien, car elle est formulée par une langue unique, universelle, ce qui permet de pénétrer dans leur sentiment le plus intime, sans l'intermédiaire d'une traduction souvent infidèle, ou tout au moins décolorée. Cette littérature est infiniment variée; elle renferme tous les genres, depuis la simple phrase sans développement jusqu'au style le plus élevé, aux grandes périodes; depuis la chansonnette, les morceaux de danse, la poésie légère, jusqu'aux symphonies, aux épopées, voire même aux grandes œuvres philosophiques; depuis le solo sans accompagnement, jusqu'aux doubles et triples chœurs et aux doubles et triples orchestres. Et le tout diversifié encore par le cachet du génie particulier de chaque peuple. Il me serait, à ce sujet, très facile de faire de l'érudition, j'aime mieux me borner à citer les ouvrages généralement connus de cette littérature. *Freischutz*,

Digitized by Google

Oberon, *Euryanthe*, de Weber; les *Symphonies* de Beethoven; *Don Juan*, de Mozart; les *Oratorio*, de Haydn et de Hœndel; la *Vestale*, de Spontini; *Zampa*, le *Pré aux Clercs*, de Hérold; la *Muette*, d'Auber, *Otello*, *Moïse*, le *Barbier*, *Guillaume Tell*, de Rossini; *Lucie*, la *Favorite*, de Donizetti; la *Norma*, les *Puritains*, de Bellini; *Trovatore*, *Traviata*, *Nabuchodonosor*, de Verdi; *Robert le Diable*, les *Huguenots*, le *Prophète*, de Méyerbeer; la *Juive*, les *Mousquetaires de la Reine*, le *Val d'Andorre*, de Halévy; le *Désert*, de Félicien David; le *Pèlerinage de Child Harold*, *l'Apothéose des Héros de Juillet*, de Berlioz, ne le cèdent en rien aux plus grandes œuvres que le génie humain a créées dans quelque genre que ce soit. Je n'ai mentionné ici qu'une bien faible portion de la partie dramatique; il faudrait de gros volumes seulement pour cataloguer les romances, chœurs, duos, quatuors, symphonies, et les ouvrages théoriques.

Mais, me dira-t-on, pour jouir de ces richesses, il faut les entendre, ce qui n'est possible qu'à la condition de réunir un grand nombre de musiciens très habiles. D'accord; si l'on peut comprendre à la lecture toutes ces magnificences de la pensée, je suis d'avis qu'elles ne peuvent se passer de l'orchestre et des chœurs qui les fassent entendre et d'un nombreux auditoire qui les écoute. C'est précisément dans cette nécessité que je reconnais l'importance de l'art musical; il est utile au perfectionnement des sociétés où il est le plus apte à développer les sentiments élevés de tolérance et de fraternité, ainsi que les idées de solidarité, d'association et de justice.

Par un charme puissant, sorte de syncrétisme de la raison et du sentiment, la musique identifie dans une pensée supérieure tous les âges, tous les sexes, toutes les opinions, toutes les croyances, le matérialiste aussi bien que le spiritualiste qu'elle réunit dans l'oubli du dualisme antique. Quand on a assisté à quelque solennité musicale qui exalte jusqu'à l'enthousiasme une foule tout entière, on peut rêver, sans se croire utopiste, la fin des guerres extérieures, des luttes intestines, et entrevoir dans l'avenir l'harmonie de l'humanité. La distance qui sépare les sociétés sauvages des sociétés civilisées est bien grande; mais combien est plus grande encore la différence qui existe entre le Tarbouk du Bédouin et l'orchestre du conservatoire de Paris.

Je ne toucherai pas à l'histoire du développement de la musique : mon travail deviendrait trop long. J'en ai dit assez, je pense, pour que mes lecteurs reconnaissent l'utilité de ma propagande.

Digitized by Google

II.

Pour que la littérature musicale se répande, il est nécessaire qu'on apprenne à chanter, à lire et à écrire les éléments dont elle est formée. Mieux que dans toute autre étude, l'enseignement mutuel doit amener ce résultat. Comme je l'ai fait observer dans ma lettre sur le concours de Toulouse, les sociétés chorales sont très propres à développer le sentiment musical, et il est bon de les encourager, cependant à la condition qu'on y étudiera sérieusement la musique. Dans notre région du sud-ouest, les Orphéons se multiplient, mais ils se hâtent trop de se produire en public. Point n'est difficile d'apprendre quelques morceaux, ni de les chanter juste; l'essentiel, je ne saurais trop le répéter, est de pouvoir lire facilement toute musique. Les Orphéons ressemblent assez aux petits enfants qui récitent quelques fables de La Fontaine et qui ne sauraient ni en lire, ni en comprendre une seule. Les Russes, dans ce genre presque machinal, sont bien autrement remarquables que les sociétés dont je parle; Berlioz raconte avoir été profondément étonné en entendant des chœurs de cette nation. Qu'on se figure un orgue animé, où chaque homme représente une note, un tuyau, et ne chante que lorsque le son qu'il personnifie paraît, soit dans la mélodie, soit dans l'accompagnement. Puisque je suis dans les souvenirs, qui ne se rappelle avoir lu dans les journaux, il y a dix ans, l'annonce d'un concert donné par des oiseaux;—ce n'était pas pour racheter leur liberté.—Des alouettes, des serins, des canaris, des pinçons, des merles devaient chanter des chœurs; le trio de *Guillaume Tell* devait être exécuté par trois perroquets. Je ne sais si ces oiseaux chantaient juste; ce que je n'ignore pas, c'est la fausseté choquante, insupportable d'un grand nombre d'Orphéons.

La plupart des villes de la région que nous habitons, Mont-de-Marsan, Bayonne, Pau, Tarbes, Bagnères de Bigorre, Montesquiou, Mirande, Auch, Vic, Condom, Fleurance, Lombez ont toujours eu, sans trop d'esprit de suite, des tendances vers la musique. Pour ne parler que d'Auch, où je puis plus particulièrement apprécier les diverses phases de progrès ou de déclin de cet art, nous avons vu à certaines époques une recrudescence musicale se manifester, tantôt par des chœurs, tantôt par des musiques militaires ou des orchestres complets. L'élan était magnifique, pourtant il durait peu; j'imagine qu'il doit en être partout un peu ainsi. On se sépare parce qu'on arrive rapidement à l'apogée, à

Digitized by Google

une limite de médiocrité que l'on ne peut franchir; le feu s'éteint par impuissance. Ce qui manque, c'est la base, la connaissance parfaite de la musique et de ses lois, et la pratique du mécanisme des instruments. Les chœurs se dissolvent encore plus rapidement que les orchestres, surtout aussitôt que l'on veut leur enseigner cet *art d'agrément*. Ils voudraient toujours chanter des airs faciles;—la nonchalance méridionale ne s'accommode pas d'une étude sérieuse. — Cependant comment perfectionner le chant quand on n'a aucune base scientifique pour établir ses études.

Il serait à désirer que les chœurs s'organisassent d'une façon sociétaire, car ce n'est que lorsque la généralité des citoyens s'y intéresse qu'un Orphéon présente quelques chances de durée. Je citerai comme modèle la Société de Ste-Cécile de Bordeaux. Le but principal de l'association est de fonder, entre les artistes musiciens et amateurs de musique qui en font partie, une caisse de secours dans l'intérêt des sociétaires. Elle a pris de suite un grand développement et est devenue un levier de propagande musicale, par les encouragements qu'elle donne à l'art et aux artistes, au moyen des concerts, des concours, des cours de musique, des prix de composition. Cette année, aux cours de solfége et de chant, elle va ajouter une classe de violon et de violoncelle. Peu à peu viendra l'étude de tous les instruments, et Bordeaux possèdera un Conservatoire libre, qui prendra, je crois, plus d'extension que s'il devait son existence aux subventions de l'autorité. Du reste, le système des subventions est vicieux en ce qu'il oblige tous les citoyens à payer pour l'agrément de quelques-uns. La Société de Ste-Cécile compte onze cents souscripteurs à 6 fr. par an, ce qui est très peu pour une ville comme Bordeaux, et pourtant elle a rendu déjà de grands services. En Allemagne, en Belgique, en Hollande, les associations arrivent à des résultats vraiment prodigieux. J'ai vu les jardins zoologiques d'Anvers et d'Amsterdam fondés par cotisations sociétaires; il n'y a certainement rien en France que l'on puisse leur comparer. La Société philharmonique d'Anvers est organisée par plus de quatre mille actionnaires; aussi a-t-elle pu acquérir un parc magnifique, et y faire construire un bel établissement pour son usage particulier.

Je reviens sur Bordeaux. Depuis longtemps déjà, la musique y est sérieusement étudiée; les artistes, les professeurs y sont nombreux; toutes les méthodes, tous les solféges y sont expérimentés, et il y règne entre les professeurs et les élèves une émulation dont bénéficie tout le monde. Un connaisseur qui aurait suivi le théâtre de Bordeaux il y a

Digitized by Google

quinze ans, et qui comparerait la manière d'apprécier d'autrefois et d'aujourd'hui du public bordelais, constaterait des progrès très sensibles dans le sentiment musical. Toulouse perdrait au contraire à cet examen; cette ville vit sur sa réputation passée; au lieu de progrès, il y a chez elle décadence.

Si l'on veut donner une grande impulsion à l'étude de la musique, il faut multiplier les concours et en modifier profondément les conditions; quand on a *seriné* à des jeunes gens des morceaux plus ou moins difficiles, on n'a rien fait d'utile. Sont-ils musiciens? c'est toujours la question préalable que je ferai. Introduire la lutte scientifique, voilà où il faut en venir si l'on veut faire quelque chose de sérieux.

Un concours devrait porter sur : 1° des chœurs appris à loisir; 2° des chœurs appris de la veille; 3° un morceau d'ensemble déchiffré à vue; 4° écriture sous la dictée dans tous les tons et avec toutes les clés. C'est le programme de l'école Galin-Paris-Chevé.

Ceci m'amène à la question des méthodes d'enseignement; je l'examinerai dans un prochain article.

EDMOND SANCET.

HISTOIRE DU TEMPS PASSÉ.

I.

Le faux Martin Guerre.

(Suite) (1).

Heureusement que Martin Guerre était ferré à glace sur les finesses de la procédure du temps. Le jugement avait été rendu hors de sa présence; il en profita pour y faire *opposition*, c'est-à-dire remettre tout à néant et recommencer les plaidoiries. L'huissier porteur de l'*exploit* reçut, en cette occasion mémorable, un accueil gracieux et courtois, imité de ceux que le seigneur de Basché ménageait à ses confrères, et rentra le soir chez lui avec deux côtes enfoncées, un œil à peu près crevé et le sinciput no-

(1) Voir, *suprà*, p. 233.

Digitized by Google

lablement endommagé. Mais de si pauvres détails sont au-dessous de la gravité de l'histoire.

Les plaidoiries recommencèrent. Martin Guerre, parlant dans sa propre cause, s'emporta en invectives contre les grands parents de sa femme et demanda que celle-ci fût *déposée* en lieu sûr, pour la soustraire à des obsessions dictées par un intérêt trop facile à comprendre pour qu'il fût besoin de le signaler autrement. Quant à lui, il appelait de tout son cœur les moyens d'investigations les plus minutieux et les plus sévères, bien certain d'avance qu'il n'avait pas à en redouter le résultat. Le juge de Rieux, qui avait de l'esprit, fit *coffrer* séparément chacun des deux époux, et leur fit subir, toujours séparément, un ample interrogatoire. L'effet fut tel que Martin l'avait prévu. Ses réponses et celles de sa femme coïncidaient sur presque tous les points avec une précision qui ne laissait plus de place au doute. Le mari triomphant obtint de publier un monitoire pour avoir révélation des suborneurs de sa femme.

Une enquête longue et minutieuse commença, qui fit pâmer d'aise les greffiers et les sergents. Du côté de Guerre, cent cinquante témoins furent entendus. Tous, avec une touchante unanimité, déposaient que c'était bien là le vrai Martin Guerre, leur ami d'enfance, le compagnon de leur plaisir d'autrefois. De leur côté, les parents de la femme arrivaient escortés d'une cohorte testimoniale également forte de cent cinquante personnes qui affirmaient avec non moins d'unanimité reconnaître dans le mari supposé Arnaud du Tilh, dit Pansette, du village de Sagias. Deux cents autres témoins qui furent *ouïs* déposaient en gens plus timorés, entre le zist et le zest, et n'osant rien affirmer avec précision.

Le juge criminel de Rieux, ne voyant plus rien venir à l'horizon judiciaire, déclara les débats terminés, et accoucha huit jours après d'une magnifique sentence qui condam-

Digitized by Google

nait Arnaud du Tilh, dit Pansette, se disant faussement Martin Guerre, à avoir la tête coupée et le corps *séparé en quatre quartiers.*

Cet arrêt, qui devait exciter dans l'âme du pauvre Martin une tristesse bien légitime, eut, en outre, le privilége de soulever la réprobation de toute la gentilhommerie du pays. Les hobereaux ne se cachaient pas pour dire que le juge de Rieux n'était qu'un âne et un mal appris, qu'ils ne prenaient pas couleur sur le fonds de l'affaire, et qu'il leur était fort égal que du Tilh fût pendu, roué ou écartelé. Ce qui les révoltait, c'était de voir traiter ce petit roturier comme un des leurs, et lorsque la hart était trop bonne pour lui, obtenir les honneurs de la hache, genre de supplice *auquel sa naissance ne lui donnait aucun droit.* Pendant quelque temps, il fut même fortement question pour eux de constituer procureur, et d'intervenir, pour l'honneur du corps, dans le procès qui devait se juger à Toulouse devant le parlement où Guerre avait fait appel.

L'affaire arrivait devant la cour, revue, corrigée et considérablement augmentée. Les gens du roi avaient passé par là et y avaient découvert, comme de raison, toutes les herbes de la St-Jean. Le malheureux avait à répondre à sept chefs d'accusation, dont le moindre devenait crime capital pour peu qu'il fût prouvé, savoir :

1° Fausseté de nom,
2° Supposition de personne,
3° Adultère,
4° Rapt,
5° Sacrilége,
6° Larcin,
7° Plagiat.

J.-F. BLADÉ.

(*La suite prochainement.*)

Digitized by Google

RAPPORT

A S. Exc. M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

SUR LES

FOUILLES DE POMPOGNE

(Canton de Houeillès, arrondissement de Nérac.)

. . . . . .

La commune de Pompogne, située dans la contrée des Landes, avait obtenu l'autorisation de faire construire une mairie et maison d'école, sur un terrain qui lui appartient, dans le voisinage de l'église de *Pompogne* (autrefois *Ste-Pompogne*), église gothique, digne d'intérêt par elle-même, et non loin de laquelle on trouva, il y a quelque temps, des tombes dont il reste, sur les lieux, des pierres de dessus ciselées.

On était à creuser les fossés destinés à recevoir les fondations de cette maison et dont le devis fixait la profondeur à 0m 66c, lorsque, le 8 août 1845, tout juste à cette profondeur de 0m 66c, les ouvriers éprouvent de la résistance et finissent par mettre à découvert une mosaïque d'une grande étendue.

A cette nouvelle, M. Martin, conducteur des ponts-et-chaussées, que la commune de Pompogne avait chargé de la surveillance de cette construction, se transporte sur les lieux; il sonde avec précaution tout ce terrain; il ouvre quelques tranchées, et lorsqu'il s'est convaincu que cette mosaïque s'étend sur un espace plus considérable encore, il en fait rapport à ses chefs, recouvre provisoirement ces restes précieux, que les paysans avaient déjà commencé à dégrader, et s'empresse de proposer, de concert avec M. le maire de Pompogne, à l'autorité supérieure, un autre local pour la construction de la maison commune.

C'est dans ces circonstances que M. le curé de *Sauméjan*, qui dessert également *Pompogne*, m'ayant donné l'avis de cette découverte, je m'y suis transporté, le 16 avril courant, avec M. Martin, qui a eu la bonté, de l'agrément du maire, de faire rouvrir les tranchées et d'en faire pratiquer de nouvelles sur d'autres points.

Voici, Monsieur le Ministre, les résultats que nous en avons obtenus :

La première mosaïque s'étend du nord au sud, sur une longueur de

Digitized by Google

16m 66c; elle a 3m 66c de largeur, et se trouve à 0m 66c en contre-bas du terrain communal. Les cubes qui la composent ont 0m 018 de côté. Ils sont blancs, bleus, rouges, violets ou jaunes, et reposent sur une couche fort épaisse de ciment romain. Les cubes rouges sont en brique, les autres en pierre. Quant au dessin, le calque n° 1, joint au présent rapport, en donnera mieux l'idée qu'une description.

A l'ouest, mais à 0m 20c plus haut que le plan de cette première mosaïque, nous en avons découvert une seconde d'un travail plus soigné et dont les cubes, également bleus, blancs, rouges, jaunes ou violets et d'une matière plus fine (en apparence de marbre, sauf les rouges qui sont en brique), n'ont que 0m 010 de côté.

La calque n° 2 en indique seulement la riche bordure, car cette mosaïque nous ayant paru plus susceptible de dégradation que la précédente, nous n'avons pas osé, par le temps affreux qui régnait en ce moment, pousser plus loin nos recherches dans cette partie, laquelle a été ensevelie de nouveau.

Au nord de la mosaïque n° 1 s'offre une autre pièce, du même niveau, mais dont la mosaïque est plus soignée. C'est le calque n° 3. Les cubes en sont moins grands que ceux de la première et plus grands que ceux de la seconde, et ils présentent les mêmes couleurs.

Nous avons remarqué ensuite, au nord-est du n° 1, un quatrième compartiment du même niveau que les nos 1 et 3, et dont la mosaïque, en damier, de couleur bleue, violette, jaune, rouge et blanche, s'encadre dans une jolie frise aux mêmes nuances. C'est le calque n° 4 (1).

Enfin, au nord-ouest de toutes ces mosaïques, mais à une profondeur double, se trouve l'angle d'un autre compartiment dont le sol consiste en un ciment fort solide, sans mosaïque. Les murs y sont revêtus également d'une couche épaisse de ciment. J'ai quelque raison de croire que ce fût un cabinet de bains ou une piscine.

Il a été recueilli, en outre, dans ces fouilles provisoires, divers débris de briques à rebords d'une pâte très fine et dont l'une présente 0m 47c de longueur sur 0m 40c de largeur, le rebord ayant 0m 03c de hauteur dans le sens de la longueur; plus quelques tuiles-canal de la même pâte et d'une forte épaisseur; un fragment de mosaïque dont le dessin ne paraît appartenir à aucune des pièces déjà

(1) Depuis l'envoi de ce rapport, une cinquième mosaïque à belles rosaces, d'un dessin varié, a été découverte au nord des nos 1, 2, 3 et 4.

Digitized by Google

connues; des pièces de carrèlement de marbre blanc; d'autres débris de marbre de diverses couleurs; un fragment de colonne en marbre au diamètre de 0m 30c; un fragment de base de piédestal, ordre dorique, divers fragments de baguettes, de panneaux, plinthes, etc., le tout de marbre; et des fragments de mortier tombés des murs et conservant des restes de peinture rouge.

Il n'a été exhumé de ces fouilles que deux fragments d'ossements, dont il est impossible d'assigner l'origine et la nature. Mais c'est dans le voisinage de ces lieux que furent trouvées les pierres tumulaires dont il a été question au commencement de notre présent rapport.

Un premier sentiment d'incrédulité s'est manifesté, dans le pays, à l'annonce de cette découverte : « Est-il possible, a-t-on dit, que les Romains ou Gallo-Romains aient élevé un édifice aussi somptueux dans un désert sablonneux, au sein d'une si faible et si misérable population ? »

D'abord, quelque invraisemblable que la chose paraisse, il est impossible de la révoquer en doute. Nous en avons déjà assez fouillé pour obtenir la conviction que ces mosaïques règnent sur un espace de plus de cent mètres carrés (1) et la richesse des débris déjà recueillis ne permet pas de nier l'existence, à *Pompogne*, d'un ancien temple ou d'une superbe *villa*.

D'ailleurs, comme j'en ai fait l'observation dans ma dissertation sur les *Boyens* (voir la *Revue de Bordeaux*, 1838, p. 65 et *Résumé historique sur la Gascogne*), « c'est mal procéder dans la recherche » d'une semblable question que de s'enquérir de la situation actuelle » des pays qu'a pu habiter un ancien peuple. Outre que, suivant les » diverses phases de sa civilisation, ce fût dans un siècle la chasse, » dans un autre la pêche, et, plus tard, le commerce ou l'agriculture » pour ne rien dire de la guerre ou de la piraterie qui l'alimentèrent et » firent sa prospérité. Que de changements cette suite de siècles ne » peut-elle pas avoir entraînés dans l'aspect physique de la contrée, » dans la nature de son sol ! » Selon qu'un peuple est pasteur ou agriculteur, selon les besoins que chaque époque lui inflige, selon le luxe de ses vêtements ou de sa table, selon ses relations avec ses voisins et les échanges qu'il peut opérer, selon ses mœurs, selon ses lois, le pays qu'il occupe se garnit ou se dégarnit d'habitants. Par exemple,

(1) Cette appréciation est antérieure à la découverte de la mosaïque à rosaces, objet de notre précédente note.

Digitized by Google

à une époque où il se faisait une plus grande consommation de *seigle*, de *mil* et de *panis*, productions essentielles de nos landes, et où des fabriques prospères n'employaient à Casteljaloux, comme à Roquefort, ainsi qu'à Bazas, que la laine indigène, la contrée des landes se trouvait plus riche qu'aujourd'hui relativement au *Cayran* (1) si fertile de notre temps en blé de même qu'en vins et qui a obtenu un tout autre accroissement de population et de richesses. J'en trouve une preuve curieuse dans le *répartement*, ou répartition de la taille faite le 13 avril 1652, d'une contribution de guerre de la somme de 40,000 livres jetée par Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, sur la sénéchaussée (ou plus exactement juridiction du siége) de Casteljaloux. Les deux paroisses de *Gouts* et d'*Allons*, qui forment avec celle de Lubans la commune actuelle de d'*Allons* dans les Landes, furent imposées pour 2,580 livres, tandis que la juridiction de *Bouglon* n'eut à supporter que 2,529 livres, *Labastide de Castelamourous*, 2,217 livres, *Ste-Baxeilhs*, située sur la rive droite de la Garonne, 2,365 livres. *Houeillés* y contribua pour 1,290 livres; *Jautan*, pour 645 livres; *Pindères*, pour 1,297 livres, et *Pompogne*, pour 1,290 livres. Tandis que la ville de *Casteljaloux*, avec les paroisses de *Belloc*, *Loupiac* et *Gassac*, ne paya que 3,400 livres ; *Poussignac*, 567 livres; *Ruffiac*, 903 livres, etc. Alors, comme cette pièce le démontre, nos landes soutenaient la comparaison avec les pays les plus riches (2).

Si nous remontons au moyen-âge, nous voyons les Landes se couvrir de belles églises dont l'enceinte fait supposer une population plus considérable que celle d'aujourd'hui. Telles sont les églises de *Pompogne*, de *Pindères*, de *Houeillés*, de *Saumejan* et de *Gouts d'Allons*. Celles d'*Ariet* et d'*Esquieys* n'existent plus. Si celle d'*Allons* ne se trouve pas aussi vaste que les autres, c'est qu'ayant été détruite, en 1568, par les protestants, elle fut reconstruite dans des temps plus modernes. Quant aux châteaux, la seule vallée du Ciron, rivière des Landes, renfermait ceux de *La Tournave*, de *Capchicot*, d'*Allons*, de *St-Michel*, de *Castelnau*, de *Beaulac*, de *Latrave*, de *Cazenave*, de *Villandreau*, etc. C'étaient, ces derniers surtout, de

(1) Le *Cayran* était un archiprêtré de l'ancien diocèse de Condom. Il sépare les landes des plaines de la Garonne.

(2) Dans cette répartition de 1652, *Allons* et *Casteljaloux* contribuèrent dans la proportion de 2,580 livres à 3,400, où à peu de chose près, de 13 à 17. Aujourd'hui, leurs contributions sont dans la proportion de 48 à 187. Si *Allons* a, de plus, *Lubans*, on a annexé *St-Gervais*, paroisse peu importante, à Casteljaloux.

Digitized by Google

puissantes places entourées de nombreux vassaux. Sur l'*Avance*, ruisseau de la même contrée, il y avait le château ainsi que la *Grange de Durance*, et, plus bas, la *Tour d'Avance*, ancienne commanderie de l'Ordre de Malte et protectrice du village de *St-Martin-d'Avance* qui n'existe plus. *Jautan* possédait aussi une *maison forte*, dont Edouard, roi d'Angleterre, permit, en 1315, la construction au seigneur de cette paroisse pour la défense de son fief.

Enfin, pour nous rapprocher de l'époque présumée des mosaïques de Pompogne, « ce fut surtout dans les Landes, avons-nous dit aussi » (*ibid.*), que le génie romain, donnant l'impulsion aux indigènes, » parvint à faire fleurir l'agriculture et le commerce. On y traça de » belles routes qui allaient des bords de l'Océan aux rives de l'Adour, » et des rives de l'Adour à celles de la Garonne. Ce sol, quoique mo- » bile, n'en a pas entièrement perdu les traces, et la *Ténarèse* (iter » Cœsaris) notamment, bien que rompue dans les vallons, sert encore » sur les plateaux (1) à diriger les voyageurs des bords de la Garonne » dans les villes de *Sos* et *d'Eauze*. Les Landes fournissaient au » commerce la poix navale pour les cordages des vaisseaux gaulois, » grecs et romains; on l'y composait en mêlant la résine de Narisse à » celle du pays. Les Landes produisaient, en outre, beaucoup de cire » et de miel, ainsi qu'une laine estimée. Ce pays, en un mot, avait » obtenu, durant l'occupation romaine, une prospérité qu'il n'a pu » encore ressaisir dans ces siècles modernes de progrès et d'améliora- » tions immenses. »

L'itinéraire de *Bordeaux à Jérusalem* contient une preuve de cette décadence de nos landes depuis les Gallo-Romains, puisque les deux *stations* qui existaient entre les villes de *Baxas* et de *Sos*, en 333, ont totalement disparu du sol (2).

Il est donc utile, il est donc curieux de rechercher tous les faits qui pourront servir à l'éclaircissement de la question que nous venons d'indiquer. C'est surtout sous ce point de vue que les fouilles de *Pompogne* présenteront un grand intérêt. Cette commune possède, en outre, une église gothique, laquelle n'est pas à dédaigner, et, de plus,

(1) Convertie depuis ce rapport en chemin de grande communication, la *Ténarèse* a perdu son caractère de *voie romaine*.

(2) L'une de ces deux stations, *tres arbores*, aujourd'hui *lous tres cassos*, n'a conservé que son nom. L'autre *Oscineio* devait être au lieu d'*Esquieys*, où fut bâtie une église qui, déjà en ruines, fut adjugée comme bien national, le 27 novembre 1813, à Joseph Bounoure, de Nérac, pour 250 fr. Il n'en reste pas une pierre.

Digitized by Google

un *tumulus*. On voit un autre *tumulus* dans la commune de *Saumé-jan*, limitrophe de celle de Pompogne.....

Il serait heureux aussi que ces mêmes fouilles nous fournissent une date et pussent servir à faire trouver le mot de l'énigme des fouilles de Nérac.

.....

Nérac, ce 23 avril 1845 (1).

SAMAZEUILH,

Correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques.

UN CHANT D'OSSAU.

(Pièce inédite.)

La lettre suivante est la meilleure *introduction* que l'on puisse faire pour le chant que nous publions plus bas.

Cette lettre, dont M. Hatoulet a bien voulu nous communiquer l'original, est du pasteur Ossalois, qui est devenu un *botaniste* renommé. Amant de Flore, il a cultivé aussi avec succès les muses de la poésie et de la musique, ne leur demandant que ce qu'elles avaient inspiré de simple et de naïf aux vieux habitants de nos montagnes :

« A. M. Hatoulet, archiviste de la ville de Pau.

» Bagen-Béos, 28 décembre 1845.

» Monsieur,

» J'ai reçu la lettre que nous m'avez fait l'honneur de m'écrire sous la date du 16. J'y réponds aujourd'hui, un peu tard sans doute, mais daignez m'excuser, je vous en supplie.

» Ossau a eu ses bardes, ses chants populaires et ses airs indigènes. Les morceaux que nous possédons encore le disent assez haut. Malheureusement on n'a rien écrit. Aussi ces *fleurs*, comme vous les appelez, ne nous sont parvenues que fanées, quelques-unes flétries. Combien d'autres qui ont péri peut-être et sont tombées dans l'oubli.

» Quant aux airs que l'écho de nos montagnes répète do temps immémorial et prolonge, c'est une mine abondante, non exploitée; l'art n'en a pas encore disposé et conduit les divers sons. J'estime même que

(1) Les fouilles de Pompogne n'ont pas été reprises depuis cette époque.

Digitized by Google

la plupart ne sauraient bien être rendus, sans les avoir écoutés dans nos solitudes, avec tous les accompagnements de la nature. Il faudrait que l'artiste vînt les étudier sous le hêtre, qu'il assistât aux veillées et se mêlât aux sarabandes et aux joyeux rondeaux des jeunes ossaloises. Sans cela, je n'hésite pas à le dire, ces choses si précieuses pour nous n'auront que peu ou point d'intérêt pour l'étranger.

» Je rends tous ces airs tant bien que mal sur mon *pauvre violon*, mieux peut-être avec la flûte et le tambourin, mes seuls instruments de musique. Mais je vous certifie qu'il m'est impossible de les bien noter. Cependant, comme quelques-uns n'exigent qu'une seule note pour chaque *syllabe*, et que d'ailleurs je tiens singulièrement à vous prouver combien je désire vous être agréable, je vais consacrer quelques soirées à noter de huit à dix pièces, parmi lesquelles figureront en première ligne celles indiquées dans votre lettre. Mais il me vient une pensée : je dois venir à Pau dans le courant de janvier; vous plairait-il alors de prendre *quelques deux heures* sur vos occupations? Je pourrais dire de ma voix de *loup* à vos oreilles cent airs, et votre talent (les) redirait aux yeux de M. G... Dans tous les cas, je suis à vos ordres, et vous supplie instamment de me croire, comme je suis en vérité, votre tout dévoué et respectueux serviteur,

» P. Gaston SACAZE.»

Lou Berdurè.

Au berdurè jou men entrè,
Tres arrousetes m'y troubè;
Ossau!
Mas amouretes?
Ossau!
Jou m'en y bau!

—

Tres arrousetes m'y troubè,
Que las segué, que las liguè;
Ossau!

—

Que la segué, que las liguè,
A mas amous embia las è;
Ossau!

—

A mas amous embia las è;
Mey qui sera lou messadgè?
Ossau!

—

Mey qui sera lou messadgè?
La calendrete ou l'esparbè?
Ossau!

—

Le Jardin.

Dans le Jardin j'entrai,
Trois petites roses y trouvai;
Ossau!
Mes amourettes!
Ossau!
Je m'en y vais!

—

Trois petites roses j'y trouvai,
Je les *coupai*, je les liai;
Ossau!

—

Je les *coupai*, je les liai,
A mes amours j'ai à les envoyer;
Ossau!

—

A mes amours j'ai à les envoyer;
Mais qui sera le messager?
Ossau!

—

Mais qui sera le messager?
La caille ou l'épervier?
Ossau!

—

Digitized by Google

La calendrete ou l'esparbé ?
Mey l'esparbé qu'es mensoungé;
Ossau !

—

Mey l'esparbé qu'es mensoungé,
La calendrete es cap leugé;
Ossau !

—

La calendrete es cap leugé;
Jou medixet m'y anirè...
Ossau !
Mas amouretes !
Ossau !
Jou m'en y bau !

La caille ou l'épervier ?
Mais l'épervier est trompeur;
Ossau !

—

Mais l'épervier est trompeur,
La caille est tête légère;
Ossau !

—

La caille est tête légère;
Moi-même donc j'irai. .
Ossau !
Mes amourettes !
Ossau !
Je m'en y vais !

Ces couplets, dont la naïveté atteste une antique origine, nous ont été donnés par *notre ténor*, M. Pascal Lamazou, qui les a recueillis dans la vallée d'Ossau. Je les lui ai entendu chanter ; la musique en est ravissante.

V. LESPY.

ESSAI ÉTYMOLOGIQUE

sur les Noms de lieux du département du Gers

(*Anciens Comtés d'Astarac, de Pardiac, d'Armagnac, de Gaure, vicomtés de Fezensaguet, de Lomagne et partie du Comminges*).

(9e ARTICLE) (1).

BAYONETTE. Le petit Bayonne. Du basque *bayà* port, *ona* bon.

VALENCE. (Gasc.) *Balencio*. Souvenir de Valence en Espagne.

BARCELONNE. (Gasc.) *Barsalouno*. Barcelonne... idem.

VIELLA. (Gasc.) *Biella*. De Biella en Espagne.

VILLÈRES. (Gasc.) *Billères*. Villes. La terminaison *ères* est assez commune; elle indique une sorte de mépris; petite ville.

MARSEILLAN. (Gasc.) Marseillais, qui est de Marseille.

AVEYRON. Qui est de l'Aveyron.

MAUROUS. Pays des Maures.

ESPAGNET. Le petit espagnol.

LABASTIDE. Fut le nom donné à toutes les villes nouvelles, fondées avec le concours du seigneur et des bourgeois.

(1) Voir, *Revue d'Aquitaine*, 2e année, p. 457, 488, 542, et, plus haut, p. 62, 95, 122, 174 et 222.

Digitized by Google

Labastide-Savès. *Sabe*, rivière; *ès*, sur la; Labastide sur la Save; *Saba*, vient lui-même du basque *subola*; pays couvert de bois.

Godonville. Ville de Odon, du seigneur Odon.

Maubourguet (Gasc.) *Maoubourguet*. Mauvais petit bourg.

Marciac. Ce nom vient de celui de son fondateur Marciac, sénéchal de Toulouse, nom propre qui venait lui-même de *Marci*, de la marche, et de *lac*, basque; les marquis.

Condom. Il faut remarquer dans ce mot la seconde syllabe *dom*, du latin *domus*; la première vient probablement de *comitis*; la maison du comte...

Arquisau. *Arquès*, arcs; ceux qui ont des arcs.

Beaumarchez. (Gasc.) *Beoumarchés*. Nom du sénéchal de Philippe le Bel qui fonda cette petite ville.

Les villes et les bourgs tirèrent donc leur nom de plusieurs sources. Les mots latin *vicus*, *mansio* (mas), et *villa*, maison de campagne, ou pour mieux dire établissement agricole, durent être les premiers en usage. Puis vint le mot germanique bourg, *burgum*, forteresse, village, petit château (1); enfin ceux de barris, et de bastide, dans la dernière période du moyen-âge du XIIIe au XVe siècle à peu près.

Quelques villes empruntèrent aussi leurs noms aux seigneurs qui les fondèrent et aux priviléges qu'elles reçurent de leur générosité. Nous verrons bientôt que lorsque le clergé intervint dans les fondations, les villes reçurent des noms plus prétentieux, plus poétiques.

Châteaux féodaux et autres fondations aristocratiques.

Mont. (Gasc.) *Mount*. Du latin *mons*, *montis*.

Arcamont. (Gasc.) *Arcomount*. Du mot *arca* (celtique), hauteur, et de *mons*, montagne.

Belmont. (Gasc.) *Betmount*. De *bet*, beau; Beaumont.

Miramont. (Gasc.) *Miromount*. De *miro*, regarde; *mount*, le mont; il répond à Beaumont.

Mirepoix. (Gasc.) *Miropouch*, idem, *pouch* pour *pouy*; regarde la montagne.

Montgaillard. Mont redoutable, fier, belliqueux.

Montaut. (Gasc.) *Mountaout*, *Mount*, *haout*, haut, élevé.

Montaigut. (Gasc.) *Montaigut*, *Aygut*, rempli d'eau, bien fourni en sources.

(1) *Castellum parvum quod burgum vocant*, dit Vegèse, *de re militari*, lib. IV.

Digitized by Google

Montestruc... *estruc*, rude, âpre, rapide.

Puygaillard. *Pouy*, montagne; *gaillardo*, hardie, belliqueuse.

Pouyloubrin. (Gasc.) *Pouloubrin*... De *abriga*, abriter; mont bien abrité.

Puysegur. (Gasc.) *Pouysegur*... *Segur*, sûr, bien défendu.

St-Puy. (Gasc.) *Sompuy*. Du latin *Sommus*, sommet élevé, le haut du coteau.

Montesquieu. (Gasc.) *Mountesquiou*... *esquiou* (du catalan), aigu, qui forme le dos d'âne, expression parfaitement appliquée à la situation de cette petite ville.

Montaignan. Mont du pays d'Aignan.

Montgardin. (Gasc.) *Mountgardin*. Mont qui garde. (La terminaison *in* est très usitée dans les adjectifs : *falin*, meunier; *aouseillin*, marchand de brebis.)

Montgausi. (Gasc.) *Mountgaousi*... *Gausi*, j'ose; mont qui osa, mont hardi.

Montcrabau (Gasc.) *Mountcrabo*. *Crabo*, chèvre; mont de la chèvre.

Montcaïson (Gasc.) *Mountcaisoun*, c'est-à-dire *mount*, montagne; *qué à hissoun*, qui a un dard, qui montre le dard. Cette commune possède, en effet, une motte féodale placée dans une situation formidable.

Montcorneil. Même origine que Corneillan; nom d'une famille des plus anciennes de la Gascogne. Peut-être tire-t-elle son origine du nom romain Cornelia, mot que l'on retrouve sur un très grand nombre de points du Roussillon et de la Catalogne.

Sauvimont. (Gasc.) *Saoubimount*. Mont qui sauve, qui protége, où l'on est en sûreté.

Azimont. (Gasc.) *Azemont*. *Azé*, âne; mont de l'âne.

Montclar (Gasc.) *Mountcla*. Mont clair, visible de loin; du latin, *mons clarus*, mont illustre, brillant.

Laymont. (Gasc.) *Laymount*. Le vilain mont.

Montsaurin. De *sourin* (celtique), bois de charpente.

Clermont. (Gasc.) *Clarmount*. Mont clair.

Clermont propre, c'est-à-dire l'ancien, le primitif.

Clermont noble, c'est-à-dire la partie qui fut détachée du premier pour être anoblie.

CÉNAC MONCAUT.

(*La suite au prochain numéro.*)

Digitized by Google

RÊVÉ UN MATIN DÉTÉ (1).

L'aurore vermeille
Rougit l'horizon;
Un oiseau s'éveille
Dans chaque buisson;

La brise repose
Dans l'orme sans voix;
La lumière rose
Glisse dans le bois;

De l'eau qui serpente
Dans le gazon fin
La douce voix chante
L'hymne du matin.

Le poète rêve
Des vers embaumés;
Mais rien ne s'achève
Sous ses doigts charmés.

Un ramier timide,
Que son œil poursuit,
Rase l'herbe humide;
Le rêveur lui dit :

Blanche colombe
Au noir collier,
Voltige et tombe
Sous mon rosier !

Sa feuille
Recueille
Les pleurs du matin;
Sa branche
Se penche
Au ruisseau voisin;
Ses roses
Mi-closes
Entr'ouvrent leur sein...

Blanche colombe
Au noir collier,
Voltige et tombe
Sous mon rosier !

(1) Cette poésie est publiée d'une façon intempestive. Elle était destinée à paraître au mois de juillet.

Digitized by Google

Petite,
Quel site
Au loin te séduit?
Préfère
L'eau claire
De ce frais réduit,
La pente
Riante
Où le thym fleurit.

Blanche colombe
Je parle à toi;
Entends et tombe
Tout près de moi!

A peine
Du frêne
Un timide accent
T'appelle...,
Ton aile
Se déploie au vent :
Epouse
Jalouse,
Ton ramier t'attend!

Colombe blanche
Aux frais atours,
Vole à la branche
De tes amours!

C.

EXTRAIT DE NOTRE COMPTE-RENDU

SUR LA

TRANSLATION DES CENDRES DE S^T CLAIR

à Lectoure.

FÊTE DU 12 OCTOBRE.

Une troupe de vierges devançait le brancard triomphal. Cette ravissante avant-garde se partageait en trois essaims.

Les premières, pudiques cariatides, soutenaient une corbeille de lis, et rivalisaient ces fleurs emblématiques par le lustre neigeux de leur derme et les reflets argentés

Digitized by Google

de leurs tuniques. En toute autre circonstance, leur grâce exquise eût fait rêver aux élégances florentines. Mais, ici, l'œil et l'esprit se reposaient discrètement sur ces angéliques beautés et sur leurs compagnes, vêtues de robes de lumière, et dignes, par la candeur de leurs âmes et la blancheur de leurs mains, de porter l'emblème de l'Agneau sans tache. De ces trois groupes, le plus poétique était le dernier. Les élues de la terre qui le composaient pouvaient nous donner une idée des élues célestes. De leurs épaules descendaient des chlamydes de pourpre constellées d'or, et de leur doigt s'élançait la branche glorieuse. Jamais les héroïques fiancées du Sauveur ne furent si admirablement personnifiées. L'imagination les idéalisait à tel point qu'en elles la femme n'était plus apparente. Pendant le chant de *omnes angeli*, on pouvait croire, en les voyant, à la descente des êtres immortels que l'on invoquait. Quand, pour recevoir le parfum des âmes et des encensoirs, la prière et la fumée odorante, les augustes ossements s'arrêteront tout à l'heure sous les reposoirs décrits plus haut, elles tomberont à genoux et seront encore plus belles. Après ces suaves créatures, des thuriféraires agitaient les vases fumants au bout de leurs chaînes. A leur suite, le vénérable curé de Ste-Eulalie, de Bordeaux, satellite et précurseur immédiat des insignes reliques, élevait dans les airs une haute palme orientale. Des touffes de marabouts ondulaient aux angles du pompeux brancard tendu de velours grenat.

Sur cette étoffe opulente grimpaient des palmes allégoriques et rayonnaient des étoiles d'or. Une guirlande de la même matière, d'où s'échappaient des grappes de raisins, et d'où montaient des gerbes d'or (1), s'enroulait et se déroulait gracieusement sur le même fond.

(1) Les épis et la vigne symbolisent le corps et le sang de Notre-Seigneur J.-C

Digitized by Google

Au centre de cette arabesque, le pélican, symbole eucharistique, plongeait ses mandibules dans ses entrailles pour donner sa propre substance à ses petits. Enfin, sur le sommet se dressaient trois edicules en cuivre doré et ciselé, dont les flancs étaient découpés en baies ogivales. Sur la crête de ces riches chapelles en miniature qui abritaient *les os augustes* couraient des amortissements ouvragés (1).

Sur la porte de l'hospice, les douze grands dignitaires de l'église attendaient; ils avaient choisi pour retraite provisoire la demeure des malheureux, des déshérités, pour rappeler sans doute que la charité fit primitivement du prosélytisme pour la foi. Julien, jaloux du désintéressement chrétien, recommandait au pontife Arsène de les imiter: *ces maudits Galiléens*, ajoutait-il, *outre leurs pauvres, nourrissent les nôtres.*

La halte du glorieux banni s'opéra vis-à-vis de la grille de l'établissement hospitalier. Quand les prélats vinrent collectivement lui rendre hommage, les visages reflétèrent un sentiment de trouble profond. Alors retentirent tous les échos de la joie publique. Les sonneries des églises, les détonations des coulevrines, et la symphonie de l'escadron proclamèrent le retour du martyr. Les descendants de ceux qui lui donnèrent la mort venaient de racheter au bout de seize siècles par un acte d'amour la haine de leurs ancêtres. Le Saint a dû tressaillir dans sa gloire en voyant cette masse tumultueuse l'environner de zèle et de déférence aux lieux où il ne trouva jadis que des ennemis et des bourreaux.

J. NOULENS.

(1) Ces pinacles dans l'église primitive distinguaient les édifices religieux des habitations profanes.

Digitized by Google

GRAMMAIRE BÉARNAISE

Par M. V. LESPY,

Professeur au Lycée impérial de Pau.

(1er *Article.*)

Quelques-uns de nos lecteurs n'auront pu se défendre peut-être d'un certain étonnement en voyant annoncer pour la première fois dans nos pages une grammaire du patois béarnais. Un patois, n'est-ce pas un idiome livré aux libres caprices d'une population illettrée? N'est-ce pas un langage irrévocablement abandonné à des hommes incapables d'en distinguer même les éléments? Qui donc s'est avisé de conjuguer un verbe patois? Qui a jamais noté dans la langue des paysans les procédés divers suivant lesquels leurs mots se modifient pour remplir différents rôles et fixer diverses nuances? Personne ne l'avait fait peut-être, au moins avec profondeur et étendue, avant M. Lespy. Mais ce travail long, minutieux, pénible, appréciable à peu de gens, l'honorable professeur l'a doctement accompli, et nous ne pouvons que nous en féliciter.

Prévenons d'abord le lecteur, qui pourrait s'abuser sur la nature d'un livre à peu près sans modèle, — *prolem sine matre creatam*, — que c'est bien ici une *grammaire*, dans le sens propre, classique, scolastique du mot. Ce n'est pas une histoire des variations du langage populaire en Béarn : M. Lespy ne remonte pas au-delà des *Fors*, et il ne donne même qu'en passant quelques notions sur les différences que présente la langue de ce monument législatif comparée au béarnais actuel. Ce n'est pas une recherche des origines de l'idiome des Basses-Pyrénées : la préface fournit les éclaircissements les plus essentiels sur ce point; de nombreuses listes de mots accompagnés de leurs étymologies y aident dans le courant de l'ouvrage; mais l'objet même de l'ouvrage est constamment autre. Ce n'est pas enfin une comparaison du dialecte béarnais, soit avec les diverses langues néo-latines, soit avec les autres dialectes de la langue romane; ce point a été l'objet d'une division très secondaire du livre : mais ce travail de M. Lespy ne consiste guère qu'en quelques bribes poétiques de divers idiomes accompagnées d'une traduction béarnaise. Evidemment, qu'il me soit permis de le dire ici, puisque je n'y reviendrai pas, l'auteur a voulu

Digitized by Google

indiquer cette étude intéressante sans y entrer lui-même; à peine l'a-t-il effleurée, et ce travail est toujours à faire.

Encore une fois, autres étaient les visées de l'auteur. Il a voulu bel et bien être le Priscien, ou, si vous l'aimez mieux, le Lhomond de son patois. Il a fait une grammaire, tout modestement et méthodiquement. Il a divisé la matière d'après les traditions reçues. Se passant de la syntaxe, qui n'aurait pas différé essentiellement de celle du français, il a employé à peu près la moitié de son volume aux *lettres* et à leur prononciation, l'autre moitié aux *mots*, c'est-à-dire aux dix parties du discours. Et tout cela est partagé en alinéas courts, clairs, dogmatiques, armés de numéros d'ordre, appuyés de nombreux exemples, et au besoin entremêlés de remarques historiques ou philologiques qui égaient un peu le terrain. On sera surpris de la place qu'occupe le système alphabétique dans ce plan; nous expliquerons cette anomalie en parlant de la réforme orthographique de M. Lespy; nous annonçons d'avance quelques réserves sur ce long chapitre. Après cela, nous n'avons guère qu'à louer. Les exercices de lecture qui terminent la première partie étaient nécessaires pour faire embrasser d'un coup d'œil les détails de l'orthographe béarnaise telle que l'auteur l'avait fixée : d'ailleurs, ils sont très agréables; et nul lecteur ne se plaindra de trouver dans ce champ, naturellement un peu aride, des fleurs si fraîches et si embaumées que le sonnet de Gassion, *lou Pastou malhurous* de Despourrins, la *Bistanflute* de Navarrot, et la *Capère de Bètarram* de M. Bataille.

Les divers chapitres sur les parties du discours sont merveilleux de recherches variées et profondes. C'est, à mes yeux, une œuvre très remarquable de sagacité autant que de patience que l'analyse complète des incroyables changements auxquels la langue souple, rapide et euphonique du Béarnais a assujéti les pronoms personnels. Il a fallu un travail plus minutieux encore pour dresser ce complet et excellent chapitre sur le verbe où se trouvent, avec les paradigmes des deux auxiliaires et des trois conjugaisons, les listes des verbes irréguliers et la notation de toutes leurs formes anomales. Tout cela n'est pas fait pour être parcouru du pouce et lu en diagonale, mais pour être étudié. Par exemple, après avoir transcrit tous les temps du verbe *ayma*, M. Lespy vous dit : on pourra s'exercer à conjuger sur ce modèle les verbes suivants... L'auteur écrit pour ceux qui veulent étudier sa langue.

Mais y aura-t-il beaucoup de gens pour l'étudier? Voilà la question

Digitized by Google

que plus d'un se posera peut-être ici et à laquelle je n'essaierai pas de répondre. Je suppose que M. Lespy ne s'y est pas arrêté beaucoup, et pour ma part je ne l'en blâme pas. Quiconque a conçu une œuvre sérieuse et utile doit la poursuivre rondement, sûr que tout généreux travail donne à son heure d'heureux résultats. En vérité, quand pour vérifier un fait secondaire, pour fixer une date négligée, l'histoire consciencieuse passe de longues heures, souvent perdues, à compulser volumes et manuscrits, elle ne s'attend guère que le vulgaire apprécie cet emploi du temps et des forces humaines : il lui suffit de savoir que cette exactitude minutieuse dans les détails est nécessaire à la perfection de l'ensemble. Quant au livre qui nous occupe, je connais un peu quelqu'un qui l'a usé, chiffonné, sondé dans tous ses replis, traversé en tous sens, lu du commencement à la fin, relu de la fin au commencement, étudié à toutes ses pages, interrogé à toutes ses lignes, tant et si bien qu'il ose en parler à l'heure qu'il est comme s'il l'avait sous les yeux, quoiqu'il l'ait oublié à plus de cent lieues de l'endroit où il écrit. Oui, vraiment, et je dois dire que je l'ai lu avec une joie intime, et pour ce que j'y trouvais, et pour ce que je n'y trouvais pas, mais à quoi il me conduisait par la réflexion et l'analogie. Je me garderai bien d'entasser ici toutes mes remarques; je refairais ainsi la grammaire de M. Lespy, ou plutôt — car elle n'est nullement à refaire— j'écrirais un ouvrage parallèle au sien et presque aussi gros : ce qui, outre mille inconvénients, serait de mauvais goût. Il me semble que je l'ai déjà apprécié dans ses parties essentielles. J'examinerai dans un article spécial son système orthographique, et dans un dernier extrait quelques-unes de ses étymologies. Mais il me reste, je crois, pour rendre pleine justice à la grammaire, à établir l'utilité, contestable aux yeux de plusieurs, d'une étude si approfondie et si complète de l'idiome béarnais.

J'en veux un peu à M. Lespy de la manière plus que modeste dont il a indiqué, à la fin de sa préface, le but de son ouvrage. Il souhaite que son travail puisse devenir : 1° un secours pour les études philologiques; 2° un guide pour les fonctionnaires publics étrangers à la langue du pays; 3° une introduction à la lecture des poésies de Despourrins et de Navarrot. Mais ces deux derniers points sont bien secondaires, et le premier valait la peine d'être approfondi.

Il n'existe point d'idiome qui ne mérite d'être étudié; parce qu'il n'en est aucun qui n'offre aux penseurs studieux mille faits intéressants sur les lois de l'intelligence et sur celles de l'euphonie, sur le

Digitized by Google

rôle simultané des diverses facultés de l'âme et des organes de la voix dans la parole, sur l'ordre et l'enchaînement naturel des idées considérées dans leur expression. D'autre part, il n'est aucune langue qui ne cache dans sa constitution des renseignements précieux sur le caractère, les origines ethnographiques, les périodes de progrès ou de décadence du peuple qui l'a parlée. A ce point de vue, est-ce un idiome à dédaigner que celui du *pays souverain* de Béarn, celui que parlèrent Gaston Phébus, Jeanne d'Albret et Henri IV?

Si nous considérons cette étude, non plus en elle-même, mais dans ses rapports avec l'étude des langues néo-latines en général, et spécialement de la langue romane, elle ne paraîtra pas moins digne d'estime. On a étudié la langue romane dans son type ordinaire, et l'on a réuni ses formes souvent très multiples dans la même grammaire, sans tenir compte des dialectes. Encore la lecture des manuscrits indique-t-elle à tous moments des formes nouvelles que les philologues ne manquent pas d'attribuer à la province de l'auteur presque toujours inconnue. Si les philologues hésitent sur ce point essentiel, il faut s'en prendre à l'ignorance des patois. Ainsi, je crois avoir déjà quelque raison de donner à la Gascogne proprement dite l'un des plus anciens grands poèmes romans, le *Philomena*, dont on n'a jamais indiqué, même par à peu près, la véritable provenance. Une des épopées méridionales qui ont eu le plus de retentissement en Europe pendant trois ou quatre siècles, que Cervantes a parodiée et que Calderon a mise à profit, le poème de *Ferabras*, est quelque peu soupçonnée par M. Fauriel de provenir du Béarn. Mais les preuves suffisantes, qui n'ont pas été produites encore, ne gisent-elles pas dans le texte publié déjà, mais non étudié au point de vue des études patoises? C'est au moins fort possible. Et puis, combien de mots *à enquérir*, de vers obscurs ou inintelligibles dans les textes publiés et même traduits, hélas! Car la langue française d'à-présent, assouplie par les traducteurs (comme ils disent), se prête à des ombres de sens et à des non-sens absolus qu'elle n'aurait pas comportés avant d'être allée à cette déplorable école. Les savants qui étudieront minutieusement les divers patois ne manqueront pas de porter la lumière dans beaucoup de ces pas ténébreux, et d'enrichir le glossaire roman toujours incomplet, et, par le temps qui court, un peu négligé, ce me semble.

Il y aurait bien à dire encore sur ce sujet; mais il me paraît que cela suffit pour prouver à tout esprit bien fait que M. Lespy n'a pas perdu son temps. Je regrette qu'il n'ait pas présenté lui-même quel-

Digitized by Google

ques considérations propres à neutraliser la fâcheuse influence du préjugé qui méprise et condamne les patois, et qui, quoique combattu si spirituellement par Ch. Nodier, si savamment par d'autres éminents linguistes, compte encore des partisans surtout parmi nous. Mais cela n'empêche pas que M. Lespy n'ait accompli (ce qui était le plus essentiel) son utile travail, et que ce travail ne soit, en somme, fort bien fait.

LÉONCE COUTURE.

JASMIN A ST-ASTIER.

Sur la vieille terre celtique du Périgord, le culte du passé a toujours fleuri. Les monolithes des druides y furent de tout temps respectés, et les troubadours y sont encore chéris, honorés. Cette patrie de Guiraut de Borneilh et d'Arnaud de Ribeyrac appelle et rappelle le poète agenais dont elle est la mère adoptive. Jasmin a été glorifié dans toutes les villes, dans tous les bourgs. En ce pays surtout, sa popularité est légimitée par ses œuvres. Au son de sa musette s'élèvent des murs sacrés comme au son de la trompette tombaient ceux de Jéricho. La chapelle patronale de St-Astier surplombait sous le poids des ans, il fallait la reconstruire. Pour la maçonner, le doyen de l'église manda naguère le fils du tailleur d'habits, et l'inspiré accourut. A la gare, il fut transbordé d'un wagon dans une voiture décorée pour lui. Il s'achemina vers le presbytère étourdi par les *vivats* de la foule et les carillons de l'airain. De pauvres gens et de belles dames, malgré l'âpreté de la saison, étaient venus de loin pour entendre le grand métrique de l'idiome vulgaire. Si compacte était l'affluence qu'il fallut ériger la halle en salle. Mercure ce soir fit donc les honneurs à Apollon. Le curé de Lanoelle ayant égrainé un chapelet de vers en dialecte agenais, Jasmin ainsi répliqua :

Digitized by Google

A LA BILO DE SENT-ASTIÉ

LOU MEA CULPA DEL POÈTO CURÈ.

Pèrlo dèl Perigor qu'à moun èl daouréjabo,
Sent-Astiè que de lén souben èy saludat,
Arsero quan ché tu ma muzo anfin intrado
Al mitan d'un puple apilat,
Toun gran clouchè campanèjàbo...
Dizion qu'èro per jou! Mais jou, sagetomen,
Mè fazioy pitchounet et dizioy doussomen :
« La muzo des paourets, simplèto messagèro,
» Per aqués n'a rès fey enquèro.
» Se trounpon doun; aquel aounou
» M'escrazayò, n'és pas per jou. »

— Quan besquèri la caminado
As quatre bors illuminado,
Et lou prèste qu'abiò las grumillos as èls...
Oh! coumprenguèri tout, et ma muzo toucado,
Riguèt à la campâno, à las luts, as ramèls,
Amay à la foule arrèngado.

Bostrè *Curè-Poèto* és d'Agén; Tout à Diou,
Roussignol benezit quitèt jouyne soun niou,
Et quan se fasquèt predicayre,
Benguèt per bous saouba prene racino aciou;
Et dunpèy, tan bous aymo, et tan sabès li playre,
Qu'à soun prumè païs nou penso plus... ou gayre.
Mais yèr, quan me bèsquèt, jou, soun pu bièl amit,
Fasquèt rebiscoula soun fèt prèsqu'escantit;
Laisèt lous dus batans de sas grôssos campânos,
Et soun *meâ culpâ* tindan fort de lassus,
Es estat dire à nostros planos
Que se nous oublidèt, nous oublidara plus!

Quand le barde garonnais eut débité ses *Souvenirs*, *la Caritat*, *la Semaine d'un fils*, *Marthe la Folle*, *Ma Vigne*, etc.,

Digitized by Google

l'auditoire exigeant *demanda lous dus Poumès*, chanson connue des lecteurs de notre recueil.

La soirée eut une fin gracieuse. Des jeunes filles vinrent offrir au vieux ménestrel une couronne de fleurs plus précieuse, à nos yeux, que celle d'or, car elle lui fut octroyée par ses compatriotes avec moins de grâce et de spontanéité. Le parfum de cordialité qui s'exhalait de cette guirlande fit épanouir l'imagination de Jasmin, et l'impromptu s'entr'ouvrit comme une belle de nuit. Aussi, lorsque les douces messagères de la gratitude des hommes et de Dieu l'eurent congratulé en ces termes :

Poète, recevez cette double couronne :
Vous chantez pour le ciel, et le ciel vous la donne.

Il les complimenta à son tour :

Quan rebâbi, per ten, infèr ou paradis,
Abioy de frezillous et de negros pensados;
Oh! mais âro qu'aciou èy bis
Aquelos Angèlos beziâdos
Que me proubon qu'anfin lou cièl me benezis...
Senti mas crentos amayzados
Car jamay des angèls la bouco nou mentis!!

J. N.

MAZARIN ET LOUIS XIV A VIC-FEZENSAC.

On connaît la guerre que la France eut à soutenir pendant vingt-cinq ans contre l'Espagne. Vic reçut plusieurs fois dans son sein les troupes qui allèrent au loin porter la gloire du nom français. En 1658 et le lendemain de la fête de Noël, cette ville logea une partie de cette armée qui, sous le commandement du grand Turenne, remporta une victoire éclatante à Dunes, prit Dunkerque et força l'Espagne épuisée à demander la paix. Le cardinal Mazarin, plénipotentiaire de France, se rendit dans l'*Ile des Faisans*, où l'attendait don Louis de Haro, plé-

Digitized by Google

nipotentiaire d'Espagne, et arriva à Vic le 29 novembre 1659. Il reçut l'hospitalité chez M. de Pellebène. A l'entrée de la ville il fut complimenté par MM. les magistrats, et par M. Darquier, théologal du chapitre de Vic. Mazarin dut partir le lendemain pour se rendre dans l'*Ile des Faisans,* lieu désigné par les deux puissances pour la grande médiation qui aboutit à la glorieuse *paix des Pyrénées.* On sait qu'un des principaux articles de ce traité fut le mariage de Louis XIV avec l'infante Marie-Thérèse, fille aînée du roi d'Espagne, et que la solennité nuptiale eut lieu à St-Jean de Luz avec une magnificence royale, c'est ce qui procura à notre ville l'honneur insigne de voir dans son sein Louis le Grand.

Quelques jours après le départ du cardinal Mazarin, la grande écurie du roi arriva à Vic et y demeura jusqu'au 23 avril 1660. On fut obligé de faire lever le pavé du fond de la halle, afin que les chevaux pussent manœuvrer plus facilement. D'après une délibération du conseil de la ville, qui se trouve dans les archives, un cheval s'étant tué, la ville en acheta un autre au meunier du moulin et en fit don aux officiers du roi.

Enfin, le 25 avril 1660, Louis XIV arriva à Vic vers les quatre heures du soir; les habitants voulurent recevoir leur roi avec honneur, et lui donner un témoignage de leur dévoûment. Ils se réunirent au nombre de 1,400 tous armés et ayant à leur tête Jean de Lambes, cadet de la maison de Marambat et lieutenant-colonel. Ils se transportèrent jusqu'au bas de la côte de la Justice, aujourd'hui côte de Martin, et ils entrèrent dans un champ, près la pelouse, sur la droite, où ils se rangèrent en bataille. Les consuls, en robe consulaire, s'y étaient rendus aussi pour offrir à leur souverain les clés de la ville. A son arrivée, une décharge le salua, et les cris mille fois répétés de *Vive le roi!* retentirent dans les airs. M. de Labaume, premier consul, s'approcha de Sa Majesté et lui adressa un discours. Le prince, avec cette nombreuse et brillante escorte, parvint à l'entrée de la ville. Il fut harangué de nouveau à la porte de *Parabent* par M. Gimat, juge royal de Vic. Louis XIV fut reçu dans la maison de noble d'Escomps, près du portail du chœur de ville. Cette maison, aujourd'hui transformée en grange, a conservé néanmoins un caractère historique.

Anne d'Autriche, sa mère, fut installée chez M. de Pellebène, et Monseigneur Philippe d'Orléans et d'Anjou chez M. Lebé-Pirole, à la porte de *Debat.* Ces noms ne sont plus. Mademoiselle de Montpensier,

Digitized by Google

fille aînée du premier lit de feu Monseigneur le duc d'Orléans, oncle du roi, s'arrêta au château de Marambat.

M. l'abbé Jean Diraque, aumônier du roi, fut pompeusement accueilli par le chapitre de Vic, et pour leur donner une marque de sa reconnaissance, il leur promit de venir prêcher le carême de l'année suivante 1661. La cour quitta Vic le 25 avril pour se rendre à St-Jean de Luz, où la solennité matrimoniale fut célébrée le 9 juillet 1660.

(*Extrait des recherches historiques faites par M. l'abbé Castaignon sur la cité de Vic-Fezensac.*)

LES SOTIATES.

Lorsque Jules César alla s'emparer de la Celtique, il ordonna à Crassus de conduire ses légions contre les Aquitains afin de faire diversion et de les empêcher de s'opposer à ses projets. Crassus obéit, et ses premières entreprises furent dirigées contre les Sotiates qu'il vainquit dans une bataille rangée et dont il prit ensuite la capitale après un siége de quelques jours. La reddition de cette ville occasionna la soumission de l'Aquitaine, et onze tribus vinrent livrer leurs otages au général romain.

Quels sont ces Sotiates qui défendirent si valeureusement leur pays? Les auteurs anciens gardent sur eux le silence le plus complet; Pline et César sont les seuls qui en parlent. Pline n'en dit que quelques mots, et les termes dont se sert Jules César, quoique insuffisants en apparence, avaient cependant pu guider assez les recherches pour déterminer le lieu probable qu'avaient habité les Sotiates; de sorte que, ce noble titre de l'Aquitaine, le Condomois le possédait à bon droit, et l'on s'était accordé jusqu'ici pour croire que Sos était l'ancienne capitale des Sotiates, lorsque,

Digitized by Google

dans ses études historiques sur l'ancien pays de Foix et le Couserans, M. Adolphe Garrigou est venu protester contre cette erreur et réclamer pour son pays l'honneur d'avoir été le théâtre de la lutte entre les Romains et les Sotiates, qu'il dit être Ariégeois.

Formuler une telle assertion, c'était se mettre en opposition avec un grand nombre d'auteurs qui déjà s'étaient prononcés sur ce sujet; aussi cherche-t-il à s'excuser, et cela avec une modestie dont on doit lui tenir compte : Que l'intérêt de la science, dit-il, me fasse pardonner, si, en contradiction avec des hommes pour lesquels, d'ailleurs, je professe la plus grande estime, je suis obligé de signaler les erreurs qu'à mon sens ils ont commises, ou les fausses indications dont ils se sont environnés; heureux si ces écrivains, dirigés par le désir de connaître et de propager la vérité, ne voient dans mes critiques que celui dont moi-même je suis animé, de faire faire un pas à une science, but de nos communes méditations et de nos travaux.

Il y a plusieurs opinions sur les Sotiates; Samson, de Wailly, traducteur de César, et Am. Thierry placent les Sotiates à Lectoure. Regardant avec raison cette opinion comme peu fondée, M. Garrigou se borne à la réfuter en quelques lignes. Marca pense qu'Aire est l'ancienne ville des Sotiates, et cette autre conjecture qui n'a pas plus de valeur que la première étant écartée, il ne reste plus de prétendants sérieux que M. Garrigou, d'un côté, et, de l'autre, Ocyhard, Valois, Danville, Walckenaër, Davezac, Villeneuve, Métivier, Chaudruc de Crazannes et du Mège, qui veulent que Sos soit la capitale des Sotiates.

M. Garrigou s'appuie sur le témoignage de Lancelot et sur celui des auteurs de l'histoire générale du Languedoc. On va voir cependant que Dom Vic et Dom Vaissette gardent la plus grande réserve et ne se prononcent nullement.

Digitized by Google

« On place différemment, disent-ils, le pays où habitaient ces peuples, parce qu'il y a plusieurs lieux en Gascogne qui portent le nom Sos, nom qui peut avoir quelque analogie avec celui des Sotiates. Selon l'opinion la plus commune, ces peuples habitaient la partie du diocèse d'Auch qui est limitrophe du Bazadois; on pourrait aussi l'entendre de ceux du Couseran, parce que, en effet, le lieu qu'on appelle Vic-de-Soz, dans le comté de Foix et sur les limites du Toulousain et du Couseran, vers l'Espagne, peut, ou avoir tiré son nom de ces peuples Sotiates, ou le leur avoir donné. »

Examinons à présent le texte de César cité et interprété par M. Garigou :

P. Crassum cum cohortibus legionariis XII et magno numero equitatûs in Aquitaniam proficisci jubet, ne ex his nationibus auxilia in Galliam mittantur, ac tantæ nationes conjungantur.....

Eodem ferè tempore, P. Crassus, cùm in Aquitaniam pervenisset, quæ pars, ut antè dictum est, et regionum latitudine, multitudine hominum, ex tertiâ parte Galliæ est estimanda : cùm intelligeret in illis locis sibi bellum gerendum, *ubi paucis antè annis, L. Valerius Præconius legatus, exercitu pulso, interfectus esset, atque undè L. Manlius proconsul, impedimentis amissis, profugisse,* non mediocrem sibi diligentiam adhibendam intelligebat. Itaque, re frumentariâ provisâ, auxiliis equitatuque comparato, multis prætereà viris fortibus Tolosæ, Carcasonæ et Narbonæ, quæ sunt civitates Galliæ provinciæ finitimæ, ex his regionibus, nominatim evocatis, in Sotiatium fines exercitum introduxit

En même temps, il donne à P. Crassus l'ordre de marcher contre l'Aquitaine avec douze cohortes prises dans les légions et avec un corps considérable de cavalerie pour empêcher les Aquitains de porter secours aux Gaulois et paralyser les efforts réunis de tant de nations hostiles.

Presque en même temps, Crassus arriva dans l'Aquitaine. Cette partie des Gaules, par son étendue et sa population, forme, comme nous l'avons dit déjà, le tiers de la nation gallique. Persuadé qu'il ne pénètrerait pas, sans avoir à combattre, dans le pays *où, peu d'années auparavant, le lieutenant L. Valérius Præconius avait vu, en mourant lui-même sur le champ de bataille, son armée mise en déroute, et d'où le proconsul Manilius avait été chassé après avoir perdu ses bagages,* il comprit qu'il ne pouvait déployer trop d'activité ni prendre trop de précautions. Ainsi, il pourvut son armée de vivres. Il disposa en bon ordre ses troupes et sa cavalerie, et, après avoir appelé en outre à son aide les nombreux et vaillants guerriers de Toulouse, de Carcassonne et de Narbonne, *villes qui faisaient partie de la province* (romaine) *et qui étaient limitrophes de ces contrées* (*où Préconius et Manilius avaient été défaits*), *il fit entrer sans détour son armée sur la frontière des Sotiates.*

Cujus adventu cognito, Sotiates, magnis copiis coactis, *equitatuque quo plurimùm valebant,* in itinere

A la nouvelle de cette invasion, ceux-ci réunissent des troupes nombreuses et mettent sur pied leur *cavalerie, qui était*

Digitized by Google

agmen nostrum adorti, primùm equestre prælium commiserunt: deinde, equitatu suo pulso, atque insequentibus nostris, subitò pedestres copias, quas in convalle in insidiis collocaverant ostenderunt. Hi nostros disjectos adorti prælium renovaverunt.

Pugnatum est diù atque acriter, cùm Sotiates *superioribus victoriis* freti in suâ virtute Aquitaniæ salutem positam putarent; nostri autem quid sine imperatore et sine reliquis legionibus, adolescentulo duce, efficere possent perspici cuperent. Tandem tamen confecti vulneribus hostes terga vertêre; quorum magno numero interfecto, Crassus ex itinere oppidum Sotiatium oppugnare cœpit. Illi aliàs eruptione tentatâ, aliàs cuniculis ad aggerem vineasque actis, *cujus rei sunt longè peritissimi Aquitani, propterea quòd multis locis apud eos æraria secturæ sunt.* Ubi diligentiâ nostrorum nihil his rebus profici posse intellexerunt, legatos ad Crassum mittunt, seque in deditionem ut recipiat petunt. Quâ re impetratâ, arma tradere jussi faciunt.

Atque in eâ re omnium nostrorum intentis animis, aliâ ex parte oppidi, Adcantuanus, qui summam imperii tenebat, cum DC devotis, quos illi Soldurios appellant, quorum hæc est conditio ut omnibus in vitâ commodis unà cum his fruantur, quorum se in amicitiâ dediderint. Si quid iis per vim accidat, aut eumdem casum unà ferant, aut sibi mortem consciscant; usque adhùc hominum memoriâ non repertus est quisquam qui, eo interfecto cujus se memoriæ devovisset, mori recusaret.

Cum his Adcantuanus eruptionem facere conatus, clamore ab eâ parte munitionis sublato, cùm ad arma milites concurrissent vehementerque

leur force principale. Nous sommes arrêtés dans notre marche, et leur première attaque donne lieu à un engagement de gens à cheval. Les cavaliers sotiates perdent du terrain et fuient. Les nôtres les poursuivent jusqu'au sein d'une gorge où l'infanterie ennemie, cachée en embuscade, sort tout à coup de ses retranchements, et, recommençant le combat, met le désordre dans nos rangs.

La lutte fut opiniâtre et de longue durée. *Les Sotiates, fiers de leurs précédentes victoires,* voyaient dans leur résistance le salut de toute l'Aquitaine. Nos soldats, d'un autre côté, tenaient à montrer ce qu'ils savaient faire, sous la conduite d'un jeune chef, en l'absence de leur général, et bien que leurs légions fussent incomplètes. A la fin, écrasés sous le poids de nos armes, les Sotiates battirent en retraite. Un grand nombre d'entre eux resta sur le champ de bataille, et Crassus, *poursuivant sa marche,* vint commencer le siége de leur capitale. La vive résistance des assiégés l'obligea à fortifier son camp et à se servir de mantelets.

Tantôt les sotiates faisaient de fréquentes sorties; tantôt ils pratiquaient des mines dans les tranchées; car ces Aquitains étaient dès longtemps habiles à ces sortes d'ouvrages, leur pays étant sillonné d'exploitations métallurgiques. Comprenant enfin que leurs efforts étaient vains et que notre active surveillance devait déjouer leur stratagème, ils députèrent vers Crassus et le conjurèrent d'accueillir leur soumission. Crassus y mit pour condition qu'ils rendraient leurs armes.

Pendant que nous étions tous occupés de l'exécution de ce traité, de l'autre côté de la place, Adcantuam, qui était le premier de la tribu, sortit tout à coup avec 600 hommes d'armes attachés à sa personne, de ceux à qui les Sotiates donnaient le nom de solduriers. Telle était la condition de ces braves; ils jouissaient de tous les biens de la vie avec celui à qui ils s'étaient dévoués; si leur chef périssait d'une mort violente, ils n'hésitaient pas à partager son sort ou à se tuer eux-mêmes, et de mémoire d'homme il n'était jamais arrivé qu'aucun de ceux qui s'étaient unis par les liens de l'amitié à la fortune du premier des solduriers eût survécu à ce chef mort dans les combats.

Adcantuam fit donc une sortie de l'autre côté de la place avec 600 hommes d'armes. Un cri général d'alerte fut poussé sur ce point. Nos guerriers coururent

Digitized by Google

ibi pugnatum esset, repulsus in oppidum est, tamen ut eâdem deditionis conditione uteretur à Crasso impetravit.

Armis obsidibusque acceptis, Crassus in fines Vocatium et Tarusatium profectus est.

Hâc auditâ pugnâ, maxima pars Aquitaniæ sese Crasso dedidit obsidesque ultro misit, quo in numero fuerunt Tarbelli, Bigerriones, Preciani, Vocates, Tarusates, Elusates, Garites, Auscii, Garumni, Sibuzates, Cocosates. Paucæ ultimæ nationes, anni tempore confisæ, quod hiems suberat, hoc facere neglexerunt.

aux armes; le combat fut des plus meurtriers. Adcantuam fut refoulé dans la ville, demanda à Crassus une capitulation en tout semblable à la première, et cette faveur lui fut accordée.

Les armes des Sotiates furent remises aux Romains qui exigèrent aussi des otages. Puis Crassus partit pour la frontière des Vocates et des Tarusates.

A la nouvelle de cette victoire, la plupart des tribus de l'Aquitaine se soumirent à Crassus et lui envoyèrent des otages. De ce nombre furent les Tarbelliens, les Bigerriones, les Précianiens, les Elusates, les Vocates, les Tarusates, les Garites, les Ausciens, les Garumniens, les Sibuzates et les Cocosates. Quelques peuplades plus éloignées se confiant sur les approches de l'hiver n'imitèrent pas cet exemple.

Nous n'essaierons pas de calculer la valeur de cette traduction, nous nous bornerons à examiner les passages qui sont notés. Il est clair que M. Garrigou veut prouver que Crassus a vaincu les mêmes peuplades qui, vingt ans auparavant, avaient vaincu L. Valerius, Preconius, et le proconsul Manilius. Cette idée, il la développe longuement, mais d'une manière fort inutile, car son point de départ est dans le texte, et César ne dit nullement que ce furent les Sotiates. Le mot *in illis locis* s'applique seulement à l'Aquitaine en général, et non aux Sotiates dont il n'est pas encore question. Peu importe, d'ailleurs, que, vingt ans auparavant, les Romains aient ou non été défaits dans l'Ariége; César ne nomme pas les vainqueurs, et il ne dit pas non plus que Crassus marcha contre ces mêmes tribus.

M. Garrigou attire aussi notre attention sur cette phrase : *quæ sunt civitates finitimæ his regionibus*, et je ferai sur *his regionibus* la même remarque que sur *illis locis*. *His locis* ne signifie pas *de ces pays des Sotiates*, mais *de ces pays aquitains*. C'est de l'Aquitaine seulement qu'il est question ici. Il a tort d'intercaler dans sa phrase une parenthèse qui explique, il est vrai, l'intention du traducteur,

Digitized by Google

que l'on ne comprendrait pas sans cela; elle insinue, en effet, que César, par *his regionibus*, a voulu désigner spécialement l'endroit où furent vaincus les Romains; et, cette fois encore, le texte ne le dit pas.

Superioribus victoriis freti ne signifie pas de *leurs* précédentes victoires, mais simplement *des victoires précédentes*. L'adjectif possessif *leurs*, qui attribue aux Sotiates les victoires antérieures, ne se trouve point dans le latin; et, cette observation, futile en apparence, est au fond très importante. La première condition que doit remplir une traduction est d'être exacte; elle doit être calquée sur le texte et ne doit rien dire de plus que lui. On peut voir par ces quelques mots que M. Garrigou ne traduit pas fidèlement, mais qu'il commente à sa façon. Rien de plus facile que de torturer, de fausser un texte, et de lui faire dire tout autre chose que ce qu'il signifie réellement. Tradettore, traditore, dit le proverbe italien.

L'auteur des *Etudes sur le pays de Foix* est trop exclusif et trop tranchant; il est par-dessus tout hardi dans ses conclusions. Après avoir établi que Crassus avait dirigé sa marche contre les peuplades qui avaient triomphé de Manilius et de Preconius, il s'autorise du voisinage de Toulouse et de l'Ariége pour affirmer que Crassus a dû nécessairement assiéger Foix, capitale des Sotiates, plutôt que toute autre ville. Cette conjecture, qu'il érige en vérité irréfutable, a un grave inconvénient. Comment expliquer, en effet, l'influence des Sotiates sur le reste de l'Aquitaine, sur les Elusates, les peuples d'Aire, d'Auch et de Bazas, qui sont si éloignés de l'Ariége et si voisins de la Baïse? Voilà, certes, un argument bien sérieux; et ne vaut-il pas mieux supposer que les Sotiates habitaient non loin de ses bords? Comment surtout expliquer cette expédition de Crassus contre les Vocates et les Tarusates, expédition qu'on ne s'explique guère si l'on

Digitized by Google

fait partir Crassus de la ville de Foix, et qui au contraire est toute naturelle si l'on admet que les Romains viennent de détruire la ville de Sos? On pourrait croire que M. Garrigou est embarrassé pour répondre à cette objection; il n'en est rien cependant; il l'a prévue, et il élude cette difficulté au moyen de deux mots qu'il explique à sa manière, et en leur prêtant un sens que les Latins ne leur ont certainement jamais attribué : « Lorsque Crassus, dit-il, a vaincu et sou-
» mis les Sotiates, il part avec son armée pour le pays des
» Vocates et des Tarusates; *profectus est :* s'il eût été, comme
» on le prétend, à Sos, qui était chez les Vocates eux-
» mêmes ou à leur porte, certes, César n'eût pas écrit le
» mot *profectus est;* il se serait servi du mot *introduxit.*
» C'est que pour venir des vallées de l'Ariége, de Fouich,
» porte orientale de l'Aquitaine, chez les Vocates, il y
» avait un long voyage à faire. Pourquoi Crassus atta-
» que-t-il les Vocates? N'est-ce pas peut-être parce que
» ceux-ci ont donné aux Sotiates un asile que les Auscii,
» les Garumni et les Elusates leur ont refusé? Ce refuge
» accordé, n'a-t-il pas pu être regardé comme un acte d'hos-
» tilité qu'il fallait punir? Dès lors, nous voyons pourquoi
» Crassus, après avoir réduit les Sotiates de Foix, au lieu
» d'attaquer immédiatement leurs voisins les Garumni ou
» les Auscii, partit, *profectus est*, fit un grand détour en
» suivant les bords de la Garonne, et vint porter la guerre
» chez les Vocates, qui auraient donné asile à ces exilés
» aquitains, dont la colère et le désespoir étaient à re-
» douter. » La spécialité de M. Garrigou n'est évidemment pas la linguistique; aussi ne craignons-nous pas de dire qu'il a grand tort de se livrer aux étymologies. Il a une imaginative très féconde, et on va en juger par les déductions hardies qu'il tire du texte de César. De ce que l'auteur latin ne parle plus des Sotiates, il conclut que la ville

Digitized by Google

a été détruite et les habitants jetés en captivité ou exilés. M. Garrigou, du reste, est généreux; il veut bien accorder au pays de Condomois que Sos a été habité par les Sotiates, mais seulement à la suite d'une émigration. Chassés de leur patrie, les Sotiates allèrent dans cette contrée, et la ressemblance des races bovine et ovine centre de la Gascogne et de l'Ariége en est une preuve bien évidente. « La » ville est détruite, dit-il, et le dernier soupir de cette tribu » qui combattait pour le salut de l'Aquitaine s'est traduit » d'âge en âge par une expression de malédiction et de » désespoir que l'idiome local s'est approprié et nous a » transmis (1). » Mais cela ne suffit pas à la vengeance des Romains qui veulent effacer jusqu'au nom des Sotiates qui en ibérien ou en celtique avait le même sens que celui de Cousorani. Cette interprétation n'explique guère, il est vrai, la présence d'un certain nombre de lieux qui portent ou rappellent le nom de Sos, mais elle est très utile à M. Garrigou, qui, après avoir mis la tribu des Sotiates à la place occupée par les Cousorani, s'est trouvé embarrassé, et n'a trouvé rien de plus commode que de dire que les Cousorani et les Sotiates étaient les mêmes peuples. Il nous fait observer, du reste, qu'il y a quelque analogie entre les deux mots de Sotiates et de Cousorani (2).

EM. ANDRÉOLI.

La suite au prochain numéro.)

(1) Dans tous les environs de Foix, à dix lieues à la ronde, lorsqu'on veut exprimer la détresse d'un homme ou d'une famille qui avait jusque-là joui d'une certaine position sociale, on dit : *es a fouich* (*fouich* en patois signifie *Foix*), ce qui veut dire métaphoriquement : il a tout perdu. Il n'y a pas trop de témérité à soutenir que le dit-on proverbial fait allusion à la chute de Foix, alors la ville principale des Sotiates, réduite par Crassus en 698 de Rome.

(2) Il serait également difficile aujourd'hui de préciser si ce terme géographique de Sotiates ne se rattachait point à la forme évidemment oligarchique des Sotiates, et s'il n'aurait pas eu quelque parenté avec l'expression latine *socius*, socii, synonyme de *consors*, *Cousorani* dont le motroman *associats* a été depuis la traduction.

Digitized by Google

NUMISMATIQUE DU MOYEN-AGE.

A Monsieur le Directeur de la REVUE D'AQUITAINE.

MONSIEUR,

Un zélé collectionneur des produits de la numismatique du moyen-âge et particulièrement des monnaies françaises, *royales et seigneuriales* de cette époque, vient de me communiquer les empreintes, jointes à cette lettre, de deux beaux deniers d'argent, frappés à l'effigie de Pepin Ier, dit le *Bref*, comme roi d'Aquitaine et appartenant au monnayage royal de cette vaste contrée, dont on lui dut la conquête et la réunion à la France.

La première de ces pièces, que je crois *inédites* l'une et l'autre, a été frappée à Bourges; du côté de la tête du prince, on à l'avers, on lit en légende circulaire ✠ PIPPINVS REX, et au revers, dans le champ, en deux lignes $\frac{\text{BITU}}{\text{RICES}}$; l'avers de la seconde de ces monnaies offre pour légende autour de la tête du monarque ✠ PIPINVS REX (écrit avec un seul P), et au revers, où l'on remarque dans le champ un édifice carré, surmonté d'un fronton, et d'une forme singulière et bizarre, le mot AQVITANIAORVM autour faisant suite à la légende de la face.

On distingue une différence très sensible de fabrique et de style entre ces deux pièces : celui de la dernière où la forme, l'agencement et l'orthographe des lettes du mot « *aquitaniaorum* » sentent tout à fait encore le wisigoth, tandis que le faire du denier de Bourges, où on lit « *biturices* » pour Bituriges, est large et correct.

J'ai pensé, Monsieur, qu'il appartenait à la *Revue d'Aquitaine*, de préférence à tout autre recueil périodique consacré à l'histoire et à l'archéologie, de faire connaître aux amis de ces deux sciences les échantillons ci-annexés du monnayage carlovingien dans la province dont elle s'est imposé la mission, accomplie par elle jusqu'à ce jour avec tant de succès, de recueillir et de publier les monuments antiques

Digitized by Google

et du moyen-âge, à la recherche et à la description desquels j'ai voué, moi-même, l'emploi d'une partie de ma vie.

Je saisis avec empressement, Monsieur, cette occasion de vous assurer de toute mon estime, de mon dévoûment et de mes sympathies.

Le baron CHAUDRUC DE CRAZANNES,

de l'institut de France (académie d'inscriptions et belles-lettres), inspecteur des monuments historiques, et membre non résidant du comité chargé de ces travaux au ministère de l'instruction publique, etc.

Castelsarrasin, 14 novembre 1858.

LA GRANDE DEMOISELLE A St-JUSTIN.

Il a été tout à l'heure question des noces de Louis XIV et de son voyage dans le Midi. Le fait que nous allons raconter est relatif à son retour :

La grande demoiselle a consacré dans ses Mémoires le souvenir de son passage à St-Justin. Après la célébration du mariage de Louis XIV avec l'infante d'Espagne, à St-Jean-de-Luz, la cour et le jeune couple royal reprirent la route de Paris à travers les sables des Landes. Une partie du cortége vint camper à Captieux. La duchesse de Montpensier fit une halte nocturne à St-Justin. Elle reçut l'hospitalité dans une maison en surplomb. Le plancher de la chambre était orné d'un grand trou. Elle sommeillait dans ce misérable intérieur aussi profondément que sous les lambris du louvre lorsqu'un bruit et un mouvement violents la réveillèrent. Elle ouvrit la porte. Le chirurgien qui s'était levé quelques instants auparavant pour saigner une des femmes de la princesse lui cria : *sauvez-vous, la maison tombe!* Sans se préoccuper de la légèreté de son costume, elle s'élança par un affreux escalier et le franchit en deux bonds. Arrivée dans la cour, elle de-

Digitized by Google

manda qu'elle était la cause de cette commotion et de ce fracas, on lui répondit que ce n'était qu'un tremblement de terre. Les gens du pays, accoutumés aux secousses géologiques, n'en montrèrent nul souci. Quand la première émotion fut passée, elle s'examina et se trouva dans un déshabillé peu décent. Ellle prit une couverture à un muletier qui chargeait ses bêtes de somme, et attendit sous ces draperies l'arrivée de ses vêtements. Quant elle les eut, elle alla entendre la messe et repartit. Louis XIV avait lui aussi ressenti l'ébranlement du sol; il se mit à la fenêtre et demanda ce que c'était? Quand il l'eut appris, il rentra tranquillement dans le nid nuptial.

TRANSLATION DES CENDRES DE S^T CLAIR

à Lectoure.

(Extrait de *l'Union.*)

Notre humble petit livre sur la *translation des reliques de St-Clair* a été honoré des faveurs de la grande presse et de la sympathie du public. L'*Union*, dans un article signé d'un nom dont le Gers s'enorgueillit, nous a gratifié d'une recommandation qui offre autant de garantie morale qu'aucune estampille officielle. Bien que M. Léonce de Pesquidoux ait été infiniment généreux envers nous et que nous ayons été par lui *laudibus aspersus*, nous allons, au risque d'être taxé d'immodestie, nous faire l'écho de cette belle appréciation où l'écrivain, notre compatriote, a prouvé que le propagateur de l'art pouvait être aussi celui de la religion :

Au milieu des attaques dont elle est de nouveau l'objet, il est beau, il est consolant de voir la religion poursuivre tranquillement son action et ses œuvres, et répondre, par la foi de ses prélats, par la foi de ses

Digitized by Google

fidèles, aux ennemis qui l'assaillent. Il nous arrive du Midi une brochure qui contient la relation d'une grande cérémonie dont la ville de Lectoure, dans le département du Gers, vient d'être le théâtre. Cette cérémonie, nos lecteurs le savent par le compte-rendu que nous en avons fait, avait pour but la translation des reliques de saint Clair.

Saint Clair a été l'apôtre de l'Aquitaine, et en s'inclinant devant ses restes, les populations du Midi n'ont fait qu'accomplir un devoir sacré de gratitude envers celui qui avait doté leurs pères du bienfait de la foi. Originaire d'Afrique, et par conséquent compatriote de Tertullien et de Saint-Augustin, Clair fut envoyé de Rome vers le milieu du troisième siècle pour propager la nouvelle doctrine dans le Midi des Gaules. Il avait le titre d'évêque; mais le diocèse n'existait pas encore, comme cela arrivait fréquemment dans ces temps-là, comme cela arrive fréquemment de nos jours dans les Indes et dans la Chine. Clair commença à instruire les Albiens; puis il se transporta à Lectoure pour y combattre quelques tentatives de restauration païenne. Il trouva dans cette ville ce qu'il était venu chercher, le martyr et le triomphe. Ses restes, conservés précieusement dans la cité qu'il avait convertie, furent ensuite transportés par Charlemagne dans la chapelle de Sainte-Eulalie, à Bordeaux. C'est de là qu'ils ont été reconduits et replacés avec pompe dans leur patrie primitive, après un exil plusieurs fois séculaire.

Le 12 octobre dernier, douze prélats s'étaient réunis à Lectoure pour opérer dignement la translation de ces reliques vénérées. Parmi eux on remarquait Mgr le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, l'évêque de Belley, l'évêque d'Angoulême, l'évêque de Saint-Brieuc, etc... M. l'abbé Combalot avait préparé, par une longue retraite, les populations à la faveur spéciale dont elles allaient jouir, et l'artiste juif converti, le R. P. Hermann, était venu apporter à l'ovation chrétienne le concours de son talent. Ainsi le primat de la Novempopulanie, Mgr de Salinis, archevêque d'Auch, avait voulu donner le plus d'éclat et de solennité possible à la fête dont il était l'ordonnateur. C'est la seconde fois que Mgr de Salinis a le bonheur rare, dans la vie d'un évêque, de rendre à son pays le corps d'un saint martyr : la translation des restes de sainte Theudosie de Rome à Amiens avait déjà illustré son premier épiscopat.

Après l'office, qu'il venait de célébrer, Mgr le cardinal Donnet a pris la parole et a prononcé, sur l'apostolat et les martyrs des premiers temps, un discours que nous regrettons de ne pouvoir citer, mais dont

Digitized by Google

il est bon de reproduire ce fragment, parce qu'il nous paraît convenir parfaitement à notre époque.

« A mesure que disparaissent les convictions religieuses, par une conséquence nécessaire, tout devient incertain et mobile : le culte de la famille, celui de la patrie sont regardés comme ayant fait leur temps. De là, cette dégénérescence des âmes, cet affaiblissement des caractères, qui font de notre siècle, malgré ce qu'il a de fascinateur, un des plus étranges de l'histoire. Ah! N. T. C. F., que la religion redevienne donc la loi universelle, non pas une religion spéculative et nuageuse, mais la religion comme J.-C. la veut, comme la prêchèrent les apôtres, comme la confessèrent les martyrs, comme l'enseigne l'Eglise, et alors l'homme retrouvera sa dignité et sa force, et la société son repos... — Ne vous laissez donc pas intimider, a ajouté plus loin le prélat, ni par l'opinion, ni par les sarcasmes de l'impiété.»

Aujourd'hui, plus que jamais, nous avons besoin de semblables paroles.

Mgr l'archevêque d'Auch, succédant ensuite à Mgr le cardinal Donnet, a expliqué le culte des saints et les dogmes de l'Eglise sur ce sujet. Puis, parlant de saint Clair et de l'action que sa présence aurait sur la ville et le diocèse, il a fait comprendre cette chaîne mystérieuse qui unit les chrétiens triomphants et les chrétiens militants, fusion merveilleuse qui fortifie ces derniers, les aide à conquérir les biens que possèdent les autres, et ne fait ainsi qu'une seule famille de tous les chrétiens répandus à travers les siècles et les mondes.

Une population immense, accourue de toutes les provinces du Midi, ajoutait à la solennité : tous se pressaient autour des reliques et des pasteurs, de telle sorte, dit le narrateur, rappelant heureusement un mot de saint Chrysostôme, que « la place publique était déserte, mais que l'église était remplie.»

C'est à M. J. Noulens, directeur de la *Revue d'Aquitaine*, un de ces écrivains que Paris envie à la province, que nous devons la relation détaillée de cette grande fête. Sa brochure est écrite d'un style ému et enthousiaste qui reflète bien l'émotion de l'auteur en face du spectacle qu'il raconte. Spectacle émouvant en effet, et des plus grandioses et des plus poétiques, car il nous ramène aux âges glorieux de notre catholicisme; il nous ramène à ces fêtes éclatantes de Rome, de Césarée et de Constantinople, et nous montre ce qu'on voyait alors : c'est-à-dire les prélats, les prêtres et les peuples, unis par une tradition qui fait sa

Digitized by Google

force, dans l'adoration du même culte, de la même éternelle vérité. Spectacle qu'il faut surtout montrer aux hommes de notre temps, car c'est ainsi que l'Eglise peut avertir et peut frapper; en prouvant aux oublieux et aux indifférents, en prouvant surtout aux incroyants si hardis, que malgré leurs arguments et leurs sarcasmes, en plein dix-neuvième siècle, aujourd'hui comme autrefois, plus qu'autrefois peut-être, il y a des gens de science et de talent, il y a des multitudes qui croient toujours aux reliques et qui s'inclinent devant elles. Cela, semble-t-il, devrait les rendre moins légers et moins vains.

DUBOSC DE PESQUIDOUX.

HÉLÈNE PEYRON.

La dernière livraison de notre deuxième année a été close, nos lecteurs doivent s'en souvenir, par une admirable et forte poésie qui avait pour titre : *la Tête de Mort.* Ce morceau, qui émanait d'un penseur profond, de M. Bouilhet, l'auteur de *Madame de Montarcy*, fut reproduit par maintes feuilles littéraires. C'était pourtant une œuvre de jeunesse de celui qui est considéré aujourd'hui comme le maître de l'école de Rouen. Cette école compte parmi ses disciples fervents le sympathique rédacteur en chef du *Courrier du Gers.* M. Bouilhet avait droit de cité dans la *Revue d'Aquitaine* par l'origine béarnaise de son père. Maintenant qu'il est chargé de trophées dramatiques, c'est un honneur pour nous d'avoir été gratifié de quelques-uns de ses travaux, et un devoir de justice et de gratitude de mêler notre faible voix au concert de louanges et d'applaudissements qui vient d'accueillir une de ses créations nouvelles, *Hélène Peyron.*

Ce drame, d'une facture magistrale et d'un souffle puissant, roule sur une intrigue très simple et se déroule au

Digitized by Google

foyer domestique. Le sujet est ennobli et pour ainsi dire transfiguré par une forme éblouissante; les vers brillants et faciles tombent à foison de l'imagination de M. Bouilhet comme les trésors des mains d'une fée. Il cisèle l'alexandrin et l'assouplit à toutes les élégances et à tous les caprices; c'est dans un autre genre la dextérité et le talent de Benvenuto. Ainsi, la perfection et la somptuosité littéraires, en se présentant étroitement enlacées dans cette œuvre, ont forcé l'enthousiasme et conquis le triomphe.

J. N.

MISCELLANÉES.

S. Exc. M. le Ministre de l'intérieur, jaloux d'appliquer la circulaire émise par son prédécesseur, M. Billault, relativement à la classification des archives provinciales, vient de donner des ordres pressants pour que tous les documents enfouis dans les communes fussent dénombrés et analysés sommairement. Les municipalités sont invitées à voter des crédits pour l'exécution de cet utile travail. Les maires qui éprouveraient des difficultés dans cette opération paléographique n'ont qu'à faire un appel à la direction de la *Revue d'Aquitaine*.

Personne n'ignore que Dalayrac, le naïf auteur des chefs-d'œuvre lyriques qui, vers la fin du XVIIIe siècle, firent les délices de la salle Feydeau, était né à Muret. A ce titre, la *Revue d'Aquitaine* lui doit une biographie. En attendant qu'elle puisse payer cette dette, nous signalerons tout ce qui touche de près ou de loin le charmant compositeur. Voici précisément une nouvelle pleine d'intérêt pour les dilettanti en général et pour nous en particulier : Dalayrac a laissé un opéra comique inédit, récemment découvert par deux de ses neveux dans le fond d'une armoire; c'était là que leur grand oncle, Emule de Grétry, l'avait déposé. Le livret a disparu. Il ne reste que la poésie couverte par la musique. M. Michel Carré a consenti à refaire un sujet approprié à la

Digitized by Google

partition et rhythmé sur son rhythme. M. Nestor Roqueplan, pour soupeser les chances de ces mélodies sexagénaires, a demandé un délai. Espérons qu'il se décidera à les donner à son public d'élite et que les contemporains de Méyerbeer feront gracieux accueil à une production posthume de l'auteur d'*Adolphe et Clara*, de *Maison à vendre*, etc.

Dans sa session de 1858, le conseil général de Lot-et-Garonne a voté la création d'une école d'arboriculture. Son siége est fixé à Agen. L'habile préfet qui administre ce département, impatient de développer ses intérêts, s'est hâté de réaliser cette utile institution. Il a choisi pour la direction et l'enseignement un homme pertinent, M. Ouvrard. M. Paillard, dans une circulaire, a fait ressortir les avantages du cours de culture et de la taille des arbres fruitiers, et de l'annexion d'une pépinière appelée à vulgariser les plants de choix.

Un membre du barreau bordelais vient, après de longues investigations, d'établir une parfaite analogie topographique et monumentale entre la ville actuelle de Bordeaux et la Jérusalem du temps de la passion de Jésus-Christ. Il va, pour démontrer cette similitude, publier une étude comparative et un plan des lieux anciens et modernes.

Sur les tablettes du nécrologe aquitain, le nom d'une femme illustre, modèle de distinction et de vertu, est venu prendre son triste rang. La mort vient d'emporter Mme la princesse de Podenas, dont l'antique maison se rattache à notre pays par ses souvenirs et ses domaines.

Noble par sa naissance, par son cœur et par son esprit, et première dame d'honneur de la duchesse de Berry, elle fut l'ornement de la cour sous la Restauration. Elle a expiré en tournant les yeux vers le passé, à son château de La Ferrière, dans l'Indre-et-Loire.

M. Hase a présenté à l'académie, de la part de M. Boudard de Béziers, la sixième livraison de la *numismatique ibérienne*. Dans cette nouvelle livraison, l'auteur élucide des points ténébreux de l'archéologie et de la topographie. Il combat souvent avec succès les assertions de Marca et continue celles de M. de Saulcy. Dans les cinq planches contenues dans le cahier, cent monnaies nouvelles ont été décrites.

Digitized by Google

LES SOTIATES.

Suite (1).

Il va bien plus loin encore lorsqu'il parle des Sotiates et trace leur caractère et leur manière de se gouverner. Ecoutons-le : « La forme de gouvernement des Sotiates, » dont la race primitive paraît avoir été ibérienne, était » oligarchique. Un chef suprême partageait avec plusieurs » soldures ou associés l'honneur de commander à la tribu. » Douceurs de la vie, fatigues, succès, revers, tout était » commun entre ces premiers de chaque vallée, de chaque » clan, et leur dévoûment pour leur chef était devenu » une des bases fondamentales de ce gouvernement, qui, » propre aux peuples aquitaniques et conservé tradition- » nellement, donna peut-être naissance au régime de la » féodalité. »

Ces idées sur les soldures sont complètement fausses; on trouve des soldures ailleurs qu'en Aquitaine; l'Armorique et la Celtique avaient les leurs. Valérius Flaccus, en parlant des Celtibériens, dit : *Celtiberi nefas esse ducebant prœliò superesse cùm is occubuisset pro cujus salute spiritum devoverant.* Les ἐρασταὶ καὶ ἐριόμενοι de la légion sacrée des Thébains étaient appelés συναποθνησκοντες. On peut les assimiler parfaitement à ces *devoti* aquitains. Ce dévoûment au chef se retrouve chez tous les peuples barbares. C'est un reflet de la doctrine de l'Asie sur les âmes. Ainsi, la veuve du brahme ne survit pas à son époux et se brûle sur le même bûcher; ainsi, chez les Scandinaves, l'âme du chef s'en va dans les régions du Whalhala, entourée de tout ce

(1) Voir, *suprà*, p. 289.

Digitized by Google

qu'elle aima, de tout ce qui l'accompagna sur la terre. Athénée et Jean Damascène parlent de ces sauldures, soldures, solduriers, savoldiers, qu'ils appellent σολδυροι. Il ne faut voir là, ni, comme le pense un auteur moderne, une institution qui prenait sa source dans une brutale pensée, ni, comme l'affirme M. Garrigou, le principe même de la féodalité.

La nature escarpée des lieux où se livra le combat, l'habileté des défenseurs de la ville à creuser des mines, la supériorité de la cavalerie des Sotiates, la présence d'un grand nombre de mines dans l'Ariége sont le thème d'où M. Garrigou tire de nombreux arguments pour prouver qu'il descend des Sotiates. Nous sommes porté à croire que les Romains n'ont pas combattu devant la ville, et que, par conséquent, les plaines qui s'étendent sur la limite du Lot-et-Garonne et des Landes, c'est-à-dire aux environs de *Sos*, ont pu être le champ de bataille. Pourquoi, en effet, croire que ce sont les montagnes de l'Ariége, alors que Crassus, en général expérimenté, devait parfaitement connaître la grandeur des périls auxquels il s'exposait en s'aventurant dans les montagnes? Un pays aussi accidenté que celui-là lui offrait peu de chances de réussite; il courait le danger de perdre un temps précieux et de n'aboutir à aucun résultat sérieux. L'importance de la conquête de l'Ariége n'était pas d'ailleurs assez grande pour qu'il songeât à s'en emparer d'abord. Le Condomois était riche, entouré de villes importantes; il est beaucoup plus probable que ses vues se seront portées sur les populations les plus riches de l'Aquitaine. Supposons même que M. Garrigou ait eu raison en disant que les Sotiates avaient vaincu Manilius et Préconius : il semble assez naturel que, par cette seule raison, Crassus a dû s'abstenir de les attaquer pour éviter une nouvelle défaite. L'Ariége n'est pas la seule région qui possède des

Digitized by Google

mines (1), et la déduction de M. Garrigou est assez légère, car cette habileté des Aquitains, que cite César, n'implique en aucune façon que ces combattants fussent tous Sotiates. Une armée levée pour défendre le pays contre l'invasion se recrute dans toutes les tribus, et les mineurs aquitains pouvaient fort bien n'être pas Sotiates.

Que prouve cette expédition de Crassus contre les Vocates, sinon qu'il n'était pas éloigné d'eux et qu'il était pour lui très important de s'emparer des régions occidentales? Du reste, puisqu'il allait faire diversion en Aquitaine, il est clair qu'il a dû attaquer les peuplades les plus voisines de la Celtique plutôt que celles qui touchent aux Pyrénées. Se rapprocher de l'Espagne, c'était faire manquer le plan de César.

Nous ne suivrons pas M. Garrigou dans ses études stratégiques sur la marche de Crassus, sur ses opérations militaires et sur la défense d'Adcantuam. Nous n'invoquerons même pas l'archéologie et la numismatique, témoins obligés de toute discussion historique, et nous n'ajouterons à tout ceci qu'un mot : *les Flussates n'étaient pas Aquitains; au temps de César, Foix n'était pas de l'Aquitaine;* par conséquent, les Ariégeois sont hors de cause et n'ont rien à faire avec les Sotiates.

Le Condomois est bien réellement le pays des Sotiates, et Sos était leur capitale; et si quelques lieux dans l'Ariége portent un nom qui rappelle celui des Sotiates, c'est que probablement les vaincus, allant dans les montagnes, asile de la liberté, chercher un abri contre la tyrannie, y bâtirent

(1) Nous donnerons dans notre prochain numéro un supplément de preuves, et nous démontrerons que la cavalerie des armées ennemies n'aurait pu se déployer dans l'Ariége, pays des montagnes, et que les exploitations métallurgiques pouvaient bien être celles de Castelnaux ou des environs.

La savante dissertation de M. le baron Chaudruc de Crazannes, en réponse à M. Bascle de la Grèze, a d'ailleurs décisivement tranché ce nœud gordien historique et géographique. (Note de l'éditeur.)

Digitized by Google

des villes auxquelles ils donnèrent des noms qui leur rappelaient des lieux chéris.

Il ne faut rien pousser à l'extrême : si, en plaçant les Sotiates dans le Condomois, on avait commis une erreur, on ne pourrait l'attribuer qu'à la mauvaise foi ou à une fausse science. Or, il n'est permis de croire ni que les auteurs qui se sont consacrés à l'étude de la Gaule se sont trompés, faute de documents et de savoir, ni que, par passion et de parti pris, ils ont privé l'Ariége de l'honneur d'avoir donné le jour aux Sotiates. Il n'y a véritablement qu'une seule assertion admissible relativement au lieu probable habité par les Sotiates, c'est celle qui veut que Sos soit leur ancienne capitale. M. Garrigou lui a opposé son opinion. Je n'ai pas la prétention d'établir les titres du Condomois, d'autres l'ont fait; j'ai voulu seulement détruire ce qu'avait avancé l'auteur des *Etudes historiques* sur le pays de Foix. Les lecteurs jugeront avec impartialité et verront qu'une chose aussi claire n'avait pas besoin d'une si longue explication. On peut même déplorer que M. Garrigou ait consacré tant de science pour développer en 137 pages un paradoxe insoutenable.

Il est de ces choses que raisonnablement on ne devrait pas tenter. Lorsque, dans le domaine de certaines sciences, des arbitres impartiaux et compétents se sont prononcés, lorsque leur sentence adoptée généralement est devenue pour tous une vérité, il est inutile d'en essayer la réfutation. Le travail de M. Garrigou est l'œuvre d'un bon Ariégeois; mais, avouons-le franchement, il a rompu bien inutilement des lances. Pousser aussi loin l'amour du pays, c'est faire comme La Tour d'Auvergne, qui veut, dans le Bas-Breton, retrouver la langue primitive, comme tant d'autres qui, par leurs prétentions exagérées, se sont attiré à eux et à leur pays de cruelles plaisanteries. Avant d'en-

Digitized by Google

trer en lice, il est toujours bon de savoir si la cause que l'on soutient est juste et bonne, si l'on ne veut passer pour un Don Quichotte.

EM. ANDRÉOLI.

GRAMMAIRE BÉARNAISE.

Par M. V. LESPY,

Professeur au Lycée impérial de Pau.

2e *Article* (1).

Je voudrais parler à mon aise de la réforme orthographique de M. Lespy. Je préviens que tout ne m'en paraît pas acceptable, ni tout condamnable. J'approuve pleinement certains détails; je suis porté à en rejeter un petit nombre d'autres; il en est beaucoup plus sur lesquels je ne saurais me prononcer. Que mes formules de doute et mes points d'interrogation ne soient pas pris pour des figures de rhétorique. Là où il me paraîtra clair que l'auteur a fait fausse route, je le dirai sans figure et sans phrase.

Qu'on me permette d'abord deux ou trois réserves générales : la première, au nom de la *bibliographie*. Un des premiers devoirs du bibliographe est une fidélité stricte, littérale, servile, dans la transcription surtout des titres des livres. Or, l'auteur de la *Grammaire béarnaise*, dans son zèle louable au fond pour la pureté de la langue écrite, ne sait pas se défendre de corriger, non-seulement les textes qu'il cite dans son livre (ce qu'on lui passe, parce qu'il en prévient, mais ce qu'on ne sera pas tenu d'imiter), mais même les titres de la liste bibliographique qui le termine, et que j'aimerais, pour le dire en passant, plus complète et plus instructive. En second lieu, les formes orthographiques d'une langue, surtout d'un patois, quelque fondées en raison qu'elles puissent être, ne doivent pas être prisées au-dessus de leur importance; elles ne font rien ou presque rien au mérite d'une œuvre quelconque d'imagination et de style : d'où, à mon humble avis, c'est aller trop loin que de traiter les licences graphiques de Jasmin, de Navarrot ou de Peirottes de « fautes grossières qui déparent

(1) Voir, *suprà*, p. 281

les belles compositions de ces poètes; » c'est bien assez de dire qu'elles en déparent l'édition. Pour juger un poète, il vaut mieux mettre de côté des préoccupations d'archiviste et de philologue : ces préoccupations, en temps et lieu, sont louables, nécessaires même; *sed nunc non erat his locus*. Enfin, s'il s'agissait d'étendre le système de la grammaire béarnaise aux dialectes voisins, sauf quelques réformes raisonnables, on trouverait d'insurmontables obstacles. Nous ne remonterons pas au-dessus de Bedout et de Baron, ni les Languedociens plus haut que Goudouli : la tradition est fixée; elle était plus vague en Béarn, où le dix-septième siècle n'a pas produit de poète patois. Et qui sait même quel succès y auront ces réformes?

Une fois mes réserves faites, je ne puis qu'approuver le projet général de M. Lespy de rétablir l'orthographe béarnaise telle qu'elle est fixée par le texte correct et authentique des Fors, toutes les fois qu'elle ne sera pas trop contraire aux habitudes reçues, ou contradictoire à la prononciation réelle. Peut-être l'auteur n'a-t-il pas toujours tenu assez de compte de ces deux conditions. Plusieurs de ses réformes paraîtront au moins un peu étranges; mais ce qui n'est qu'étrange peut passer, s'il est fondé ou sur une règle générale, ou sur une catégorie considérable d'exemples. Ce qui paraît tout à fait à rejeter, ce sont les anomalies trop particulières, trop isolées, applicables à un cas seulement ou à un petit nombre de cas. Je ne voudrais pas que l'*s* prît jamais le son de *ch*; si vous n'écrivez *chens* (sans), malgré moi, je lirai *sens* : je prononcerai en gascon un texte béarnais. L'*r* finale des verbes a été rondement supprimée : nous continuerons d'écrire *ayma*, *sabe*, parce que l'ancienne orthographe *aymar*, *saber*, contredirait la prononciation; mais il fallait également supprimer l'*r* dans *paar*, *seer* (paire, soir). — Je ne voudrais pas écrire *baig*, parce que cette orthographe ne parlera jamais aux yeux : faut-il, pour deux ou trois mots que nos ancêtres écrivaient singulièrement, dérouter la vue du lecteur? Encore moins passerai-je *goerre* prononcé *guérre*. Ici, c'est un véritable piége où l'on ne peut manquer d'être pris, à moins d'être averti à l'instant même. Lorsqu'on écrivait *goerre*, on prononçait assurément *gouerre*. Pour qu'il n'y ait pas de doute sur l'existence de cette prononciation, je rappellerai ce vers de notre Ader, dans la première page du *Gentilome gascoun* :

Henric, hill de la *gouerre* e lou pai deus souldats;

mais depuis longtemps, en Gascogne comme en Béarn, on prononce (et l'on écrit) à la française *guerre*. Résignons-nous; et si nous re-

Digitized by Google

nonçons à rétablir l'ancienne prononciation, n'essayons pas de changer la nouvelle orthographe.

Ces détails, et quelques autres qui m'échappent, sont tout à fait accessoires, qu'on ne s'y trompe pas; et ils peuvent être rejetés sans déranger l'ensemble du système orthographique dont je vais parcourir les points capitaux, non sans les accompagner, en toute simplicité, d'une approbation ou d'un doute.

Les noms féminins à terminaison muette que le roman finissait en *a* font entendre aujourd'hui pour finale dans la prononciation, en Béarn comme en Gascogne, un *o* adouci, non accentué. Les Bearnais, qui écrivaient jadis l'*a* roman, l'ont remplacé depuis longtemps par un *e*. M. Lespy respecte cet usage qui a ses inconvénients. Il faut connaître la langue pour distinguer à la lecture l'*e* prononcé *o* de l'*e* prononcé *e* fermé non accentué (*cántayre*). Mais il n'y a peut-être là-dessus aucun procédé possible qui n'exige des explications et ne renferme des anomalies.

Le travail sur les diphthongues *au*, *eu*, *iu* (qu'on prononce *aou*, *eou*, *iou* en une syllabe) a paru dans la *Revue d'Aquitaine* (t. II, page 592). C'est une correction très nécessaire d'un abus qui n'existe guère que chez nous; les Provençaux ont mieux gardé la vraie orthographe. Nos vieux poètes, Ader, Bedout, n'en ont jamais employé d'autre; d'Astros, le premier, a été infidèle à la règle pour quelques mots seulement. Il faut y revenir.

L'orthographe *oa*, *oe*... pour *oua*, *oue*... paraît encore une simplification louable, un retour sans inconvénient à l'ancienne pratique.

Les *n* et les *l* mouillées se reconnaissent à l'*h* qui les suit : *mountanhe*, prononcez *mountagne*; *moulha*, prononcez *mouilla*. Si cette orthographe était uniforme en Béarn, je crois que chez nous elle ne jouissait pas du même avantage.

L'auteur proscrit le *ç*. C'est un peu sévère. Que les écrivains du Midi ne l'employassent pas lorsque les Français mêmes ignoraient ou à peu près l'usage de la cédille, c'était un fait nécessaire. Le *ç* n'en aurait pas moins l'avantage d'être plus étymologique que *s* ou *ss* dans beaucoup de cas.

La consonne composée *ch* est remplacée le plus souvent par *x*. J'hésiterais à écrire *lexa* pour *lecha*. Cependant, cette orthographe a sa raison d'être dans l'étymologie, et elle n'offre pas d'embarras sérieux, puisque le son fort de *x* (*ks*) ne se rencontre que dans quelques mots aussi français que patois, comme *taxa* (taxer), dont aucun lecteur ne sera tenté d'altérer la prononciation.

Digitized by Google

S n'est pas la seule marque du pluriel. Après un *t*, on la remplace par *z* : c'est une complication. Après un *c*, c'est plus fort : *amic* fait au pluriel *amicxs*; *bosc* fait *boscxs* ! J'avoue que ma plume répugne à cette accumulation de fortes et de sifflantes. M. Lespy a vainement essayé de trouver les raisons de cet usage qu'il constate et qu'il veut réhabiliter. Pour ma part, je crois qu'on aura écrit d'abord, selon la règle générale, *amics*; qu'un novateur aura changé naturellement *cs* en son équivalent *x*, d'où *amix*; qu'un autre, pour donner à ce mot le signe sacramentel du pluriel, aura écrit *amixs*; qu'un troisième, jaloux de rétablir le *c* étymologique, aura fait admettre *amicxs*, pénible surcharge que l'usage moderne n'a peut-être pas eu tort d'éliminer.

M. Lespy a rétabli avec soin le *t* à la fin des substantifs en *ment* (*sacrement*...), et le *z* à la fin des deuxièmes personnes plurielles des verbes où l'étymologie réclamait la sifflante. Quant au *t*, on peut remarquer que les textes romans les plus purs s'en passent souvent. Pour le *z*, l'orthographe de l'auteur a pour elle la tradition, la clarté, la régularité; mais elle efface une délicatesse du parler de Pau, où l'on prononce *parlat*, *sabét*... Je ne décide pas de quel côté est la raison la plus forte. Au moins, M. Lespy doit-il permettre aux poètes de supprimer le *z* étymologique à la fin des vers où il choquerait les yeux en altérant la physionomie des rimes.

En somme, si l'auteur s'est égaré quelquefois, c'est par un souci excessif de rétablir les anciennes traditions; cet amour de l'archaïsme a pu même le mener trop loin en des questions étrangères à l'orthographe, par exemple, quand il condamne *mielhe* au masculin, malgré l'usage; quand il proscrit le féminin en *alo* des adjectifs en *au*. Cependant, il a su aussi innover à propos. Sa théorie des accents, par exemple, est satisfaisante en principe. Au dix-septième siècle, on usait déjà des accents; mais l'accent aigu servait à toutes fins, et dès lors, comment distinguer l'*e* ouvert de l'*e* fermé? La nouvelle grammaire y a pourvu. Ici pourtant, M. Lespy a commis deux oublis, ce me semble. Premièrement, il n'accentue l'*e* fermé qu'à la fin des mots; c'est suffisant, mais à la condition de regarder comme *e* final la plupart des *e* de la dernière syllabe des mots : sinon, comment savoir que *es* a deux prononciations différentes dans *bouryes* (bourgeois), et dans *gouyes* (servantes)? Secondement, il n'a pas soumis les conjugaisons aux règles générales de l'accentuation. Pourquoi *aymare* (il aimerait) sans accent final? Pourquoi si *e* est ouvert au futur, *serey* ne porte-t-il pas l'accent grave sur l'avant-dernière lettre?

Digitized by Google

Voilà le plus rude de ma besogne consciencieusement accompli, malgré les tours que ma mémoire a pu me jouer. On aura bien remarqué que le plus souvent je doute et j'hésite plutôt que je ne désapprouve. Même quand je prends ce dernier parti, je n'ai garde de me croire juge en dernier ressort, et je me réserve le bénéfice de ma faillibilité.

LÉONCE COUTURE.

HISTOIRE DU TEMPS PASSÉ.

Le faux Martin Guerre.

(Fin) (1).

Les cent bouches de la renommée portèrent bientôt aux quatre coins de la province les détails de cet incroyable procès. Chaque soir des groupes de badauds se formaient sur la place du Capitole, épluchant les plus petits incidents de l'instruction, et prêtant une oreille attentive aux orateurs en plein vent qui les tenaient parfois jusqu'à trois heures du matin sous le charme de leurs improvisations. Des gens avides d'émotions fortes se disposèrent à tenter le voyage de Toulouse. On dépêcha des messagers pour retenir des lits, et tous les tailleurs du ressort du Parlement furent trois mois sur les dents, afin de mettre les émigrants à même de paraître avec avantage le jour où *ce drame judiciaire* viendrait à se dénouer devant la grand'chambre. De leur côté, les parties intéressées ne perdaient pas non plus leur temps. Bertrande Rosli, femme du soi-disant Martin, et Pierre Guerre, son oncle, avaient pêché des renseignements de tous côtés. Il en résultait que le vrai Martin, aussitôt après son escapade, était passé en Espagne où il aurait pris du service dans les troupes de Charles-Quint. Quelques mois d'expérience avaient suffi pour le convain-

(1) Voir, *suprà*, p. 233 et 264.

Digitized by Google

ere qu'il était impropre au métier de héros à cinq sous par jour. Tournant ses regards vers des horizons moins périlleux, il avait posé le mousquet pour endosser la livrée plus pacifique du cardinal de Burgos, qu'il accompagna dans les Flandres-Espagnoles alors en proie à l'insurrection des Gueux. Mais la fatalité le poursuivait. Les hostilités entre les Français et les impériaux recommencèrent; Martin, incorporé de force dans les bandes espagnoles, avait été contraint de prendre part à la bataille de St-Quentin où il fut relevé avec une jambe de moins. Après sa guérison, le cardinal lui donna dix écus, sa bénédiction et une jambe de bois, puis il l'abandonna à sa destinée. Tous ces faits avaient été certifiés, sous la foi du serment, par un soldat navarrais de passage à Artigues, et les intéressés en avaient fait soigneusement retenir acte par deux tabellions. On ajoutait, comme fait irrécusable, qu'Arnaud du Tilh avait été *nourri dans les arts magiques*, et qu'une ressemblance si étrange, confirmée par la connaissance de particularités intimes, ne pouvait être que le résultat des artifices du Malin.

Le fait est que, à moins d'un pacte avec le Diable, il fallait que le prétendu du Tilh fût Martin Guerre en personne. Le vrai Martin avait un ongle enfoncé au doigt annulaire de la main gauche, une tache rouge sur l'œil droit, deux dents jumelles à la mâchoire supérieure et une loupe à la racine du nez. Or, le Sosie étalait avec orgueil, comme preuve de son identité, un programme de perfections corporelles absolument semblable à celui que nous venons d'énumérer. Tout le reste de sa personne offrait, d'ailleurs, une ressemblance frappante, et ses révélations étaient telles que la femme elle-même commença à se troubler et à perdre pied lorsqu'il lui fit, à quinze ans de distance, l'inventaire long et détaillé des effets et du linge de corps contenus dans son coffre lors de sa fuite de la maison conjugale. On

Digitized by Google

crut l'embarrasser avec le récit du soldat recueilli par les notaires. Pas du tout : il raconta tranquillement l'histoire de sa vie, donna l'emploi de son temps pendant quinze années, et sa narration se trouva reproduite fidèlement, moins l'épisode de la jambe de bois, celle avec laquelle on avait la prétention de le *faire couper*. Certes, il y avait de quoi ébranler les plus incrédules, surtout en présence d'une famille dont l'opinion était divisée, et des récentes hésitations de Bertrande Rosli.

Le grand jour se leva enfin sur la cité palladienne. Dès le matin, comme dans nos grands procès modernes, les abords du parlement étaient assiégés par une foule *nombreuse et compacte*, mal contenue par les bourrades des soldats du guet. Parfois, ces ondes humaines s'écartaient comme celles de la mer Rouge et livraient passage à quelque conseiller jûché sur sa mule, tout glorieux de cette marque instinctive de respect. A sept heures, les portes s'ouvrirent, et la grand'salle se trouva inondée en un clin d'œil par des flots de curieux dont pas un n'eût quitté sa place pour entendre chanter la statue de Memnon.

Tous étaient là, comme dans l'Enéide, silencieux et le cou tendu. Du haut de son siége de rapporteur, maître Jean Corras prit la parole. C'était un homme docte, nourri en bonne discipline de lettres, grand jurisconsulte, au geste grave, à la parole austère, à l'éloquence mellifluc, un véritable *robinet d'esprit*. Il débuta, comme il convient, par un bel exorde insinuatif, pectoral comme un sirop de fleurs de rhétorique, enrichi de toutes sortes d'éruditions et chargé de sel attique comme un fusil de garde champêtre, le tout *embelli de points de droict*. Comme il se balançait mollement sur les quatre ailes d'une période, une grande rumeur s'éleva dans l'auditoire. C'était un homme vêtu de haillons, avec une jambe de bois, qui se colletait avec les huissiers

Digitized by Google

et cherchait à se frayer un passage vers les juges. Avant qu'on eût pu l'arrêter, et malgré sa béquille, il était devant le bureau du président.

— C'est moi qui suis Martin Guerre.

Si quelque buste des rois Wisigoths placés dans les niches de la grande salle avait pris la parole, il eût excité moins d'étonnement et d'émotion que cette péripétie inattendue. Sauf la jambe de bois, jamais un homme n'a aussi ressemblé à un autre. Tout y était, et la conformité d'ensemble, et les imperfections spéciales, la loupe, l'ongle enfoncé, les dents jumelles, etc.... Le procureur général prit la parole et obtint l'arrestation du nouveau venu. On fit retirer l'accusé et on interrogea l'invalide sur des particularités *nouvelles* de sa prétendue vie conjugale. L'autre ménechme fut ensuite rappelé et répondit sur les mêmes particularités avec autant de précision et presque dans les mêmes termes. Il y avait maintenant deux Martin Guerre, l'émotion du public était au comble, et maître Jean Corras commençait à perdre la carte en présence de cet incident dramatique, mais imprévu. Il se jeta dans des divagations historiques, s'enfonça dans la république romaine, et parla longuement de l'exemple du célèbre préteur Pison, qui condamna à mort, dans la même affaire, l'accusé, l'accusateur et le bourreau. On ne risquait rien de marcher sur de si illustres traces et de condamner les deux sosies; car si l'un des deux était nécessairement du Tilh et s'était rendu coupable de supposition de personne, l'autre ne pouvait être que Martin Guerre qui avait à s'imputer d'avoir favorisé cette supposition, en abandonnant sa famille et son pays sans donner de ses nouvelles. Evidemment, le rapporteur battait la breloque et l'accusé triomphait au moins par le doute. La ressemblance prodigieuse des deux personnes ne prouvait rien, car le nouveau venu pouvait être

Digitized by Google

l'imposteur tout aussi bien que l'accusé, et il était bien possible que l'homme à la jambe de bois et la narration du soldat espagnol ne fussent qu'une fraude organisée de longue main, par la famille de Martin Guerre, pour l'accabler de ce coup imprévu. D'ailleurs, où était ce soldat espagnol qui était venu cuit à point pour expliquer la béquille, et qui avait disparu sans qu'on pût savoir où il était?

D'un autre côté, l'invalide restait ferme sur sa jambe unique; il demandait à être reçu partie civile, et que le parlement statuât sur sa demande. Le premier président éluda la difficulté par un arrêt de plus *ample informé*. On arrêta le nouveau Martin et toutes les tribus des Guerre et des Rosli; on décida que les frères d'Arnaud Du Tilh seraient mandés de Sagias, et que l'on chercherait le soldat espagnol jusqu'au Pérou, pour lequel il avait annoncé qu'il devait partir.

Trois mois après, on apprit que ce témoin était arrivé de la Corogne, où il était sur le point de s'embarquer pour le Nouveau-Monde lorsqu'il avait entendu parler de cette affaire. Les frères de Du Tilh refusaient de comparaître et étaient passés en Espagne. Cette dernière circonstance préjugeait l'issue du procès contre le premier accusé. D'ailleurs, on avait fait subir à l'un et l'autre des interrogatoires fondés encore sur des circonstances nouvelles, où l'homme à la béquille s'était tenu ferme comme un roc, tandis que son compétiteur n'était pas sorti du domaine un peu vague des généralités.

Les débats recommencèrent, mais la curiosité du public était émoussée, le mot de l'énigme était connu. Le soldat espagnol, confronté avec les deux accusés, reconnut son camarade amputé, et confondit l'imposture de son compétiteur. Le 12 septembre 1560, un arrêt du parlement condamna Du Tilh à faire amende honorable devant l'église

Digitized by Google

d'Artigues, et à être ensuite pendu devant la maison de Martin Guerre. Ses biens furent confisqués au profit des enfants qu'il avait eus de Bertrande Rosli pendant l'absence du vrai Martin. La sentence fut exécutée quatre jours après; Du Tilh confessa tout et mourut très repentant.

Quant au véritable Guerre, ressuscité quinze ans après, il rentra paisiblement dans son village, où il coula des jours d'or et de soie avec Bertrande Rosli. Ce fut ainsi qu'il vécut jusqu'à sa mort en dépit des envieux.

Telle est l'histoire du faux Martin Guerre, qui passionna jadis à si haut point la curiosité publique, et que les récits populaires mêlèrent des fables les plus étranges. On la trouve dans tous les vieux recueils du temps, et je n'ai eu que la peine de l'en exhumer.

J.-F. BLADÉ.

Les sociétés chorales. — Les méthodes d'enseignement. — Pierre Galin.

(*Suite*) (1).

III

Après avoir généralisé, spécialisons. La musique est à la fois une langue, une science, un art dont les éléments, pris abstractivement, sont : le son et la durée. Nous verrons plus loin comment se classent les sons et les durées.

De cette base si simple naissent : la Mélodie ou rapports des sons entendus successivement; l'Harmonie ou rapports des sons entendus simultanément; le Rhythme ou rapports des durées; le Contrepoint ou rapports complexes de la Mélodie, de l'Harmonie et du Rhythme; la Déclamation instrumentale et vocale; et la Composition.

Comme l'on voit, ce cadre d'études est très large; pour le remplir, il faut plus que la vie d'un homme, car il est bien difficile d'être en même temps excellent chanteur, bon instrumentiste et compositeur passable. Même, pour devenir remarquable dans chacune de ces branches de l'art,

(1) Voir, *suprà*, p. 259.

Digitized by Google

il faut avoir une organisation spéciale. Mais il ne s'agit point de rendre tous les Français artistes; peut-on en faire des lecteurs? là est pour le moment toute la question.

« Il y a une science dans la musique, une science d'où l'art doit dépendre (1). » Toutes les sciences se composent d'un petit nombre d'éléments que la majorité des hommes peut comprendre. La musique ferait-elle exception ? Pour apprendre les notions élémentaires qui forment sa base, y aurait-il plus de difficultés que dans l'étude du français, du latin, des mathématiques, de la physique, etc., que l'on peut aborder sans avoir le génie des Humbold, des Arago ? Presque tout le monde a la voix et l'oreille justes, il n'en faut pas davantage pour étudier la grammaire musicale, — un fragment de l'étude générale de la mélodie et du rhythme. — Sans être doué d'une organisation pareille à celle de Méyerbeer ou de Halévy, en très peu de temps la majorité des élèves devra pouvoir lire et écrire la musique, « même savoir quelques principes de composition, en un mot, faire l'analyse grammaticale et logique d'un morceau quelconque (2). »

Où les trouver, ces principes clairs, précis, élémentaires, accessibles au bon sens de tous et qui sont la clé de la science musicale ?... dans les solféges?... dans les méthodes dont se servent les conservatoires?... Ouvrons-les.

Voici ce qu'on y trouve en substance :

La musique s'écrit sur cinq lignes horizontales que l'on nomme *portée*. Les signes que l'on écrit sur cette portée se nomment *notes*. La gamme se compose de 7 *notes* (plus l'octave de la première), qui sont : *ut, ré, mi, fa, sol, la, si, ut*. On y trouve *cinq tons* et deux *demi-tons*. Pour indiquer quel est le nom des notes sur la portée on ajoute une *clé*; il y a trois clés, *ut*, *fa* et *sol*. La première a quatre positions, la deuxième et la troisième en ont deux chacune. Les notes sont *naturelles* ou *altérées* ; l'altération s'indique par des *accidents*; ce sont les *dièses* qui haussent les notes d'un demi-ton et les *bémols* qui baissent au contraire les notes d'un demi-ton. Le *bécarre* ramène les notes à leur ton *naturel*. Il y a aussi les *double-dièses* et les *double-bémols*, auprès desquels le *dièse* et le *bémol* peuvent remplir l'office du *bécarre*. Quand les dièses et les bémols sont placés à côté des clés, ils prennent le nom d'*armure*. Il y a des *demi-tons majeurs* et des *demi-tons*

(1) Galin.
(2) Emile Chevé.

Digitized by Google

mineurs. Les signes pour écrire les notes sont la *ronde* qui vaut deux *blanches*; la *blanche*, qui vaut deux *noires*; la *noire*, qui vaut deux *croches*; la *croche*, qui vaut deux *double-croches*; la *ronde pointée*; la *blanche pointée*; la *noire pointée*. Il y a aussi les *silences* : la *pause*, la *demi-pause*, le *soupir*, le *demi-soupir*, le *quart de soupir*. On appelle *mesure* l'*espace compris entre deux petites barres*; il y a les mesures à quatre temps, à trois temps, à deux temps, à $\frac{6}{8}$, $\frac{12}{8}$, $\frac{9}{8}$, $\frac{3}{8}$, $\frac{6}{4}$, $\frac{2}{2}$... Je m'arrête. Le lecteur a-t-il compris un mot ? j'en doute. Il me paraît bien difficile que sans maîtres, sans autre guide que les méthodes dont je fais la critique rapide, un nombre appréciable d'hommes studieux puisse se faire une idée exacte des sons *altérés* ou *naturels*, des *accidents*, des *demi-tons majeurs et mineurs* (comme si deux moitiés pouvaient être inégales). Ils demanderaient en vain pourquoi la gamme contient *cinq tons* et *deux demi-tons*; pourquoi il y a seulement *quinze gammes majeures*, *quinze gammes mineures;* pourquoi trois *clés* ayant diverses positions; pourquoi sept figures de notes; pourquoi sept à huit signes pour le silence; pourquoi vingt-quatre espèces de mesures ? d'où vient la mesure ? qu'est-ce que c'est que hausser ou baisser une note, un ton ou un intervalle. Tout est mêlé sans logique, sans distinction des faits particuliers d'*intonation*, de *mesure*, d'*écriture* ! Toutes les difficultés se présentent à la fois, en bloc, et singulièrement compliquées, de telle façon que l'on peut solfier toute sa vie sans se douter de la base scientifique de la musique.

Je défie que l'on sorte de ce labyrinthe sans un professeur habile et une organisation spéciale. Dans ces méthodes, le signe précède toujours l'idée qu'il est destiné à représenter, et il y règne une telle confusion que les signes paraissent beaucoup plus importants que les idées. Pour une seule idée, il y a un grand nombre de signes, et ceux-ci sont très souvent employés pour indiquer des idées différentes. La logique indique, ce me semble, qu'il ne faut qu'*un signe* pour *chaque idée*, et que *le même signe* doit toujours rappeler *la même idée*. Il est très évident aussi que l'idée précède toujours l'invention du signe, sans quoi celui-ci n'aurait aucune raison d'être. Sur les bases anciennes, si bien faits que soient les exercices particuliers, il est impossible qu'ils s'enchaînent d'une manière logique, nécessaire; aussi voit-on, tous les jours, un très petit nombre d'élèves (ceux qui sont le mieux doués par la nature), réussir à savoir passablement la musique. Où en serions-nous si, pour apprendre à lire, il fallait d'abord être pourvu d'une organisation de philologue, de poète ou de philosophe?

Digitized by Google

Ce n'est donc pas dans les solfèges ordinairement usités qu'il faut chercher la grammaire musicale. On ne la trouvera que dans l'*Exposition d'une nouvelle méthode pour l'enseignement de la musique*, par Pierre Galin, et dans les ouvrages de Monsieur et Madame Emile Chevé et de M. Aimé Paris.

IV

Pierre Galin naquit à Samatan (Gers), en 1786, ainsi que l'indiquent la dédicace du traité d'harmonie de M. E. Chevé, et la biographie donnée par M. Aimé Paris, propagateurs de la méthode Galin. J'ai fait jusqu'à ce jour de vaines recherches pour retrouver la trace de cette famille. Je ne sais aucun fait antérieur au séjour de Pierre Galin à Bordeaux. Il fit ses études au lycée de cette ville; il s'appliqua particulièrement à l'étude des mathématiques, où il fit de rapides progrès. « Sorti du collége, — je copie M. Fétis, — il se livra à l'étude du commerce et fut employé par les banquiers, qui estimaient son habileté dans le calcul des changes étrangers. Ses vues étaient tournées vers de nouvelles considérations sur le perfectionnement des relations commerciales; dans le dessein d'y donner de la suite, il voulait se rendre en Amérique, mais ses protecteurs l'engagèrent à renoncer à ce projet et à se livrer à l'enseignement. Il reprit alors ses premières études, fut bientôt nommé professeur de mathématiques au lycée de Bordeaux, et, plus tard, remplit les mêmes fonctions à l'école des sourds-muets de cette ville. Outre les mathématiques pures, il cultivait aussi avec succès les applications de cette science à la physique et à l'astronomie. » Il s'adonna encore à la métaphysique. Avide de connaissances, son esprit profond se jouait de toute difficulté. Il voulut étudier la musique; là, il fut arrêté. Son étonnement fut grand de rencontrer une foule d'embarras inextricables; il en conclut que la dialectique musicale était fausse, et, procédant par l'analyse, il entreprit de la refaire. Le résultat fut un exposé didactique des plus remarquables.

Galin définit la musique « l'art de parler, de lire et d'écrire le chant. » Il découvre un premier fait essentiel, l'INTONATION, puis un second, la MESURE. Il faudra des signes pour désigner ces deux faits, mais ils seront facultatifs parce qu'ils ne constituent pas l'essence de la musique. La connaissance de tous les faits d'intonation et de mesure devra précéder leur reproduction par les signes. « Il est curieux, dit Galin, que l'on ait commencé ce genre d'enseignement par parler aux yeux de

Digitized by Google

l'élève, au lieu de parler plutôt à ses oreilles. Il semble, en effet, qu'on devrait enseigner le langage oral de la musique avant de lui en enseigner le langage écrit. Par exemple, on ne s'avise pas d'apprendre à parler à un enfant par le moyen de la lecture, et de lui mettre un livre sous les yeux pour l'instruire à prononcer des paroles? C'est néanmoins ce que l'on fait ici : on fait chanter l'élève sur le livre, on le fait lire avant qu'il sache solfier en chantant ou qu'il sache parler. Dira-t-on qu'on lui apprend ainsi l'un et l'autre à la fois? Mais l'expérience dément cette assertion..... Prenons un autre exemple : Croit-on qu'on enseignerait la numération à un enfant en lui mettant des chiffres à lire sous les yeux, si déjà il ne connaissait au juste la signification des noms que portent ces chiffres?... Il n'en sentirait pas la valeur, qui est le rapport des mots aux choses extérieures.»

Galin insiste souvent dans son ouvrage sur cette idée . que l'ÉCRITURE est chose tout à fait secondaire, et que l'étude de l'INTONATION et de la MESURE sont seules nécessaires. « Aucune écriture, dit-il, ne peut être mon moyen d'instruction, toutes en sont l'effet. » Et ailleurs : « Lequel vaut mieux, de savoir la chose, ou le nom qu'elle porte, et par lequel faut-il commencer? Croit-on que le nom doive entrer avant la chose dans l'esprit de l'élève? Croit-on que les noms aient existé avant les choses autour de nous? »

Les sons sont-ils fixes? le ton est-il absolu? Oui! répond l'ancienne école. Non! répond la nouvelle école avec Galin. Les premiers confondant avec la théorie un fait pratique, la nécessité de fixer les sons pour les instruments qui ne peuvent comme la voix humaine les produire à volonté. De cette affirmation naîtront toutes leurs erreurs. De la négation des seconds viendra toute leur logique.

Que dit l'expérience? Que l'on entende chanter un air par mille individus, hommes, femmes ou enfants, séparément, chacun le chantera à des hauteurs différentes, c'est-à-dire prendra son point de départ sur un son plus grave ou plus aigu que les autres chanteurs, sur mille *toniques* différentes, et paraîtra néanmoins chanter le même air; c'est-à-dire que chacun mettra chaque son de l'air à la distance relative qu'il nécessite; donc ce n'est pas le point de départ qui est fixe, mais bien les rapports qui sont absolus, puisqu'ils se produisent à quelque hauteur que l'on prenne un air. Que dit la science? Inutile d'entrer dans de grands détails. Elle prouve tout ce qu'a constaté l'expérience. Par la simple vibration d'une corde quelconque, elle constate les rapports de certains sons appelés harmoniques; par la mise en vibration de trois

Digitized by Google

cordes accordées d'une façon particulière, elle explique l'origine des modes majeur et mineur, découvre la gamme qui les constitue en assignant à chaque son un rapport invariable, une fois le point de départ connu, établi, et dit bien clairement qu'il n'y a que deux gammes diatoniques (1), l'une pour le mode majeur, l'autre pour le mode mineur; que l'on peut les *produire* en prenant pour point de départ *un son quelconque*. En un mot, la gamme est une échelle qu'il suffit de bien connaître pour mesurer les intonations; quand l'oreille saura parfaitement distinguer, retenir les rapports de la tonique avec les autres sons de la gamme, et de ceux-ci entre eux dans les modes majeur et mineur, elle ne sera jamais embarrassée *quel que soit le ton*. Galin donne l'explication vraie du dièse et du bémol; de leur introduction dans la musique, de leur rôle dans l'enchaînement des tons; de la formation des gammes chromatiques par dièse et par bémol, et de la manière dont il faut changer de ton et de mode, c'est-à-dire moduler. Je ne puis ici qu'effleurer ces questions de *mode*, de *ton*, de *modulation* qui forment l'ensemble de l'INTONATION. Passons à la MESURE.

Ici, même supériorité chez Galin. Au lieu de prendre pour unité de durée la *mesure* ou plutôt les *mesures* comme la vieille école, il prend pour unité le *temps*, qui entre comme élément dans toutes les mesures. La MESURE est caractérisée par l'apparition d'un temps fort (2), qui revient tous les deux, tous les trois ou tous les quatre temps. On a ainsi les mesures à deux, à trois et à quatre temps. Si l'on divise le *temps* en deux ou en trois parties égales, dans le premier cas la *division* sera *binaire*, dans le second elle sera *ternaire*. On aura des *moitiés* et des *tiers* de temps. Les *moitiés* fractionnées en deux et en trois parties égales donneront des *quarts* et des *sixièmes* de temps; les *tiers* partagés de même à leur tour produiront des *sixièmes* et des *neuvièmes* de temps; la *subdivision* peut donc aussi être *binaire* ou *ternaire*. Si deux temps, ou deux moitiés, ou deux quarts de temps sont divisés, l'un en deux, l'autre en trois parties égales, le fractionnement sera *mixte*. Ainsi, Galin trouve *seulement trois espèces de mesures*, savoir : les mesures à deux, à trois et à quatre temps appartenant par les divisions ou subdivisions aux genres *binaire*, *ternaire* ou

(1) La tonalité moderne abandonne les modes du plain-chant; elle est basée sur deux modes principaux : (majeur et mineur); et trois secondaires : (chromatique par dièse, chromatique par bémol et enharmonique). — E. Chevé.

(2) D'un *son-jalon*. — E. Chevé.

Digitized by Google

mixte. L'oreille ne saisit bien que les divisions et les subdivisions du temps en deux et en trois parties; les diviseurs 5 et 7 ne lui conviennent pas du tout.

EDMOND SANCET.

(*La suite au prochain numéro.*)

Un raz de marée a sévi à la Martinique dans les derniers jours d'octobre. Le 22, la mer se gonflait démesurément et se déchaînait avec fureur sur la plage. Trois navires bordelais, l'*Aurélie*, le *Saturne* et l'*Artémise* étaient en rade. Les deux premiers s'étaient halés sur les coffres du port et avaient mis entre eux et le danger une distance préservatrice; le dernier, à la veille de partir, était chargé de 492 barriques de sucre et de 64 futailles de tafia. A dix heures du soir, l'*Artémise* était enlevée du mouillage, dérivait vers la terre, et était jetée à la côte. Les marins vaincus, et ne pouvant plus rien pour le salut de leur bâtiment, s'étaient rendus à bord de l'*Aurélie*; un seul homme, le nommé Cherry Hayès, de Bordeaux, avait obstinément refusé d'abandonner le vaisseau naufragé, et ce n'est qu'après avoir rempli la dernière et suprême ressource qui consiste à hisser le foc pour aider le navire dans son abattage que cet intrépide matelot s'est retiré sur la dunette où il a attendu le commencement de la destruction de la coque pour se jeter à la mer et mettre sa vie en sûreté.

Dans un petit entrefilet relatif aux stations de Son Em. Mgr le cardinal Donnet dans notre département, nous avons commis quelques erreurs : notre titre de journal historique nous impose de les rectifier. Notre bonne foi va donc relever notre faillibilité. A son départ de Lectoure, le très haut prélat honora de sa visite le château de M. le marquis de Galard-Terraube. Une splendide hospitalité l'attendait au château de Bonas, et il se rendit, accompagné de Mgr Martial, évêque de St-Brieux, et de son hôte Mgr de Quennefer, à cette résidence seigneuriale. Mgr de Salinis qui avait reçu la même invitation ne put l'agréer, car une indisposition de Mgr Laurence, évêque de Tarbes, qui devait aller administrer le sacrement de la Confirmation à Mirande, *je crois*, l'obligea à remplir lui-même cette sainte tâche. Quant à la chapelle, qui aurait été consacrée par Son Eminence, sa construction est complètement idéale; elle est l'œuvre imaginaire de quelque maçon qui aura eu envie de la faire et qui aura donné son projet comme une réalité à celui qui nous a transmis ce renseignement; de là notre faute. Nous l'expions, aujourd'hui, en nous appliquant la férule de la vérité.

Digitized by Google

QUESTION VINICOLE.

A M. le Directeur de la REVUE D'AQUITAINE.

MONSIEUR,

Voulez-vous me permettre une causerie au sujet de la question vinicole? Volontiers, me direz-vous. Mais vos lecteurs que diront-ils? Ne trouveront-ils pas ce thème un peu vieilli, un peu rabattu? Ce chapitre n'est pas nouveau pour eux. Déjà, à plusieurs reprises, la *Revue d'Aquitaine* a donné place, dans ses colonnes, à mes élucubrations vinicoles, et il faut, vous le savez, se garder d'ennuyer l'abonné. L'abonné qu'on ennuie est bien près du désabonnement. Pour rien au monde, vous le comprenez, je ne voudrais procurer un seul désabonnement à la *Revue*, d'abord, parce que ce serait un préjudice pour la *Revue*, et, ensuite, parce que ce ne serait pas un honneur pour ma prose.

Quoiqu'il en soit, disons avec Lamartine : « le sort en est jeté. » s'il est permis, toutefois, de se servir de si grands mots, dans une si mince rencontre. Devisons donc de vignes, d'eaux-de-vie et de propriétaires associés.

Vous eûtes la complaisance d'accueillir, une première fois, quelques idées générales qui m'étaient venues à l'esprit sur l'utilité d'une association de propriétaires de vignes, pour relever nos eaux-de-vie d'Armagnac du discrédit où elles étaient tombées. Plus tard, encouragé, excité par vous, je m'enhardis jusqu'à donner, en quelque sorte, la formule d'une association. Après avoir vu et revu mon œuvre j'en fus si satisfait (quoi d'étonnant, puisque le hibou trouvait ses petits jolis, au dire du bon Lafontaine) que je pensai, quoi dirai-je ?... l'outrecuidance jusqu'à faire appel à

Digitized by Google

douze hommes de bonne volonté, pour m'aider à fonder la fameuse association. Combien croyez-vous que j'aie trouvé de ces hommes-là? Quatre. Ni un de plus, ni un de moins.

Après semblable déconvenue, vous devez juger que je crus prudent de me blottir dans mon coin avec la ferme résolution de n'en plus bouger. Je m'en tenais là, ne pensant plus à rien, lorsque, dernièrement, soit heur, soit malheur, je vous heurtais dans mon chemin, ô tentateur! vous flairâtes, en moi, un fils d'Ève; et soudain, de me parler, avec votre parole séductrice, de mon enfant chéri; de me dire que le monde, à sa naissance, l'avait peut-être méconnu et mal apprécié, mais qu'aujourd'hui le monde revenait de ses dédains, et que le moment de la réhabilitation était proche. Vos confidences allèrent jusqu'à me citer les noms de quelques approbateurs. Je ne divulguerai pas ces noms, dans la double crainte de vous faire passer pour indiscret et d'embarrasser peut-être ces approbateurs.

Toujours est-il que vos bonnes paroles mirent du baume sur ma blessure et que je sentis un peu de confiance renaître en moi. Il pourrait bien se faire, me dis-je, que mon plan d'association vinicole ait eu le tort de paraître au jour à une mauvaise heure? Était-ce bien le cas de parler de réhabiliter l'eau-de-vie d'Armagnac, alors qu'elle se vendait à des prix fabuleux? Le moment ne serait-il pas plus opportun, aujourd'hui que l'eau-de-vie est, peut-être, à la veille de descendre à des prix peu rémunérateurs?

Ces réflexions, vos séductions, monsieur le directeur, et bien d'autres choses encore, voilà les causes de mon épître actuelle.

Allez-vous nous donner, me dira-t-on peut-être, une seconde édition, revue, corrigée et considérablement augmentée de votre projet d'association? Nullement, qu'on se rassure en dépit du dicton : *bis repetita placent*, les bonnes

Digitized by Google

choses, selon moi, gagnent rarement à être répétées. Je ne veux faire, comme je l'ai dit au début, qu'une simple causerie, ou, pour mieux dire, elle est déjà faite en grande partie. Il ne s'agit, en effet, que de rajeunir une question, de ramener sur elle l'attention publique, et, pour cela, toute forme est bonne.

Au demeurant, la *Revue d'Aquitaine*, dont ce n'est pas trop du reste la spécialité, ne sera plus seule à traiter la question vinicole. Elle aura un utile auxiliaire dans un nouveau venu, le *Journal de Condom*. Ce journal, qui a déjà traité la question vinicole à d'autres points de vue, il est vrai, laisse entrevoir qu'il s'occupera de l'association de propriétaires de vignes. La *Revue d'Aquitaine*, je n'en doute pas, tend une main fraternelle à ce nouveau confrère en publicité, et comme il s'adresse, invraisemblablement, à d'autres lecteurs que les siens, elle se réjouit de voir ses lumières pénétrer dans un plus grand nombre d'esprits.

L'association vinicole est encore à la veille d'obtenir un puissant concours. La Société d'agriculture du Gers, dans sa séance du 26 juin 1858, s'est entretenue de cet objet. Ce ne fut, à ce qu'il paraît, qu'une causerie, puisque le procès-verbal de la séance ne fait pas mention des paroles prononcées à cette occasion. Mais comme ces paroles sont sorties de la bouche de M. le comte de La Roque, un des vice-présidents, elles acquièrent une importance telle qu'il est plus que raisonnable de présumer que la Société ne restera pas à mi-chemin. Son attention a été appelée sur cette question. Elle en a compris l'importance et elle lui donnera, sans nul doute, toute la suite convenable. C'est mon vœu et mon espérance.

Voilà donc, Monsieur, de puissants renforts qui nous arrivent ou qui sont en train de nous arriver. N'en arrivera-il pas d'autres? Qui sait? Les propriétaires viticoles qui ne

Digitized by Google

songeaient guère à s'associer lorsqu'ils vendaient leurs produits fort cher, y songeront peut-être un peu plus lorsqu'ils les vendront à bon marché ! Il n'y a rien de tel qu'une bourse vide pour faire aviser un meilleur moyen de la remplir. Qui sait donc si les hommes de bonne volonté, qui se comptaient naguère par quatre, ne se compteront pas, dans quelque temps, par centaines? Oh ! alors, quel beau triomphe pour la *Revue d'Aquitaine* et pour votre serviteur !

F. De MINVIELLE.

Lussaet, près Montréal, le 27 novembre 1858.

Origine gasconne du maréchal Magnan.

Le *Monde Illustré* du 13 novembre dernier a donné un portrait de Son Excellence le maréchal Magnan, par Morin, accompagné d'une notice biographique, par M. Hippolyte Castille. D'après ce dernier écrivain, le commandant supérieur des divisions du nord serait un *de ces enfants de Paris qui portent partout l'esprit et le courage;* en 1809, et à l'âge de 18 ans, *il serait parti comme simple volontaire dans le 66e régiment de ligne.* Nous avons quelques restrictions à faire sur l'origine et sur l'époque de l'enrôlement. Le grand-veneur actuel de Sa Majesté l'Empereur est fils d'un horloger parisien, mais sa mère était de Nogaro. Il y eut de ce mariage une fille et deux fils. Le glorieux soldat qui nous occupe a, en effet, un frère qui a embrassé comme lui le métier des armes. A l'aide de l'état civil, il serait facile de constater ce qui est de notoriété publique, c'est que le général Magnan a vu le jour dans la petite cité d'Armagnac, et non dans la capitale de la France. C'est là un point qui a besoin d'être vérifié. Une chose qui n'a pas besoin de l'être, c'est qu'il a passé son enfance et sa jeunesse dans le chef-lieu de canton de notre arrondissement. On l'y trouve encore au début de sa carrière militaire, car c'est de là qu'il vint à Pau, le 26 octobre 1810, et non 1809, pour prendre son engagement. Nogaro a donc quelques droits à revendiquer ce haut dignitaire de l'armée comme l'un de ses enfants.

Digitized by Google

GRAMMAIRE BÉARNAISE

Par M. V. LESPY,

Professeur au Lycée impérial de Pau.

3e *Article* (1).

J'ai promis encore quelques remarques sur les étymologies semées dans la grammaire béarnaise. Je serai bref, parce que ce point est fort secondaire dans le travail de M. Lespy, et que d'ailleurs presque toutes les origines qu'il donne paraissent ou certaines ou fort plausibles.

Les idées générales renfermées dans la préface sur les sources de la lexicologie béarnaise sont fort justes. Le latin y domine tellement qu'il faut le considérer comme l'unique langue-mère de cet idiome. De doctes gens se sont abusés là-dessus. Que dire du philologue Gail, célèbre arroseur de racines grecques, qui, passant à Lectoure, fut tenté d'y planter sa tente et son écritoire pour copier les vocables de ces paysans « qui parlent grec ? » C'est lui-même qui l'a affirmé. Hélas, non ! ils ne parlent pas grec; ils parlent un dialecte *roman*, c'est-à-dire d'origine romaine ou latine. Il est certain que beaucoup de savants méridionaux, depuis Dupleix jusqu'à M. Mary-Lafon, ont mis de l'amour-propre à multiplier les racines grecques de nos patois. La vérité est ce que dit M. Lespy, qu'*il y en a beaucoup moins qu'on ne croit généralement*. Encore, parmi celles qu'il admet, devrait-on peut-être faire quelque vide : *perigla* (tonner) ne vient pas de περικλαξω; il s'est formé naturellement du substantif *perigle* (tonnerre), et celui-ci est la transcription du latin *periculum* ou *periclum*. *Agrèou* (houx) ne dérive pas directement αγριος; c'est une simplification du nom latin AGRIF*olia*. —Quant aux noms de lieu terminés en *os*, ils pourraient bien, malgré les apparences, être romans plutôt que grecs. *Os*, maintenant changé en *ous*, était la traduction romane du suffixe latin *osus* : *Gelos*, par exemple, ne serait-ce pas le latin *gelosus* ou *zelosus* plutôt que le grec γελως. ?

Les étymologies latines de M. Lespy auraient plus de prix à mes yeux si elles étaient précédées de quelques principes plus précis de

(1) Voir, *suprà*, p. 281 et 309.

Digitized by Google

dérivation. L'auteur assure que les noms néo-latins se sont formés des cas obliques et non pas du nominatif. Raynouard l'a dit, bien d'autres l'ont répété, je l'ai dit moi-même, je crois; et pourtant cette règle est incomplète. Il faut reconnaître qu'il y a eu pour un assez grand nombre de noms deux formes primitives : l'une dérivée du nominatif et en gardant le rôle, l'autre issue d'un cas oblique : par exemple le nominatif *cantAtor* a formé *cantAyre*, et l'accusatif *cantatOrem* a produit *cantadou* : remarquez la persistance de l'accent. De la même manière, dans le français du treizième siècle, on disait *enperères* (*imperAtor*) pour le sujet, et *emperéOr* (*imperatOrem*) pour le régime. — Cette remarque en amène naturellement deux autres.

La première, c'est que l'accent tonique des latins, que la prononciation des écoles actuelles tend à effacer de plus en plus, est d'une haute importance pour expliquer la dérivation non-seulement des mots considérés en eux-mêmes, mais encore des formes grammaticales; aussi est-il à regretter qu'à part quelques notions très justes renfermées dans la préface, la *grammaire* n'appelle presque jamais l'attention sur le rôle de l'accent.

En second lieu, M. Lespy, après avoir affirmé à bon droit l'absence de toute déclinaison dans le béarnais actuel et même dans celui du XIVe siècle, a tort de croire qu'il peut fournir un argument à ceux qui ne veulent pas reconnaître des formes déclinatives dans l'ancienne langue. Le roman est antérieur au français; il n'est pas surprenant qu'un de ses dialectes eût perdu au temps des Fors ce que la langue du Nord avait perdu au temps de Froissart. Il suffit de lire un ancien texte français, par exemple : les *Nouvelles* en prose *du* XIIIe *siècle*, éditées avec une fidélité scrupuleuse d'après les manuscrits, par MM. Moland et d'Héricault, pour s'apercevoir que presque tous les noms avaient régulièrement deux cas au singulier comme au pluriel. Pour le roman, l'épreuve n'est pas plus difficile; et d'ailleurs le *Donatus provincialis*, qui a clairement énoncé la règle, n'avait certainement pas inventé l'usage qu'il constatait.

Il ne me reste plus qu'à noter quelques cas particuliers où je crois que M. Lespy a choppé.

Em (nous sommes) vient-il bien de *esumus*, forme purement fictive pour *sumus*? Il vaut mieux dire que les Béarnais ont formé spontanément cette forme sur le modèle de *ès*, *és* (tu es, il est). Ils ont procédé par analogie là où les Gascons ont procédé par étymologie : ceux-ci disent *soum* (*sumus*).

Digitized by Google

Eu (sur le) est donné comme synonyme de *suu*, et on ne lui assigne pas d'autre origine; c'est peut-être un pur oubli : il est clair que *eu* est une contraction de *en lou*, comme *suu* de *sus lou*.

Hère (beaucoup) est rapporté au latin *fere*. C'est l'étymologie qui m'a le plus surpris. L'auteur a oublié cette fois son sage principe qu'en fait d'étymologies il faut tenir compte de la signification et non pas seulement de la forme des mots. Mieux valait n'indiquer aucune racine. Toutefois, je croirais volontiers que *hère* est une seconde forme de *goayre* ou *oayre* qui veut dire *peu* avec le secours de la négation exprimée ou sous-entendue, et qui par soi signifie *beaucoup*. Quant à l'étymologie de goayre (guères) je la trouverais dans le teuton *gar* plutôt que dans le roman *gran re* (voyez *ménage*, Dict. étym. et *Raynouard*, gr.)

Oülhe (brebis) ne vient pas d'*ovile*, mais d'*ovicula*.

Bee (bien), à parler rigoureusement, ne doit pas dériver de bonum, mais de *bene* : l'adverbe aura fourni le substantif.

Manchou (manche) ne peut venir de *manubium* quoiqu'il en soit la traduction exacte; il dérive de *manica* qui a une nuance de sens différente. On rencontre dans le bas-latin des traces authentiques de cette altération : un auteur ecclésiastique, cité par Huet, a écrit *aratri manica*, le manche de la charrue.

En finissant, qu'il me soit permis d'exprimer mon déplaisir d'avoir consacré la moitié de mon travail à des critiques, ou, si l'on veut, à des chicanes de détail, après avoir loué si brièvement l'ensemble et les grandes masses, et de terminer même par là un compte-rendu où je n'ai pu dire tout le bien que je pense de l'auteur et de l'ouvrage. Heureusement, la minutie de mes corrections est une preuve bien significative de l'étendue et de la conscience des recherches de M. Lespy. Je souhaite qu'il juge mes objections en toute liberté, et j'ose espérer qu'il lira dans mes critiques, encore plus que dans mes éloges, un sérieux témoignage de ma reconnaissance pour tous les renseignements utiles que je dois à son excellent travail.

LÉONCE COUTURE.

NÉCROLOGIE.

LOUIS ABADIE.

Un charmant compositeur, plus riche d'inspiration que de science musicale, Louis Abadie, a naguère été frappé

Digitized by Google

par la mort. Enfant de la Bigorre, il avait été bercé par la Muse des montagnes, l'amante de Despourrins. Le génie agreste des refrains pyrénéens constituait sa personnalité artistique. La nature lui dicta ses chansons les plus printannières. Quelques-unes, comme les *Feuilles mortes*, avaient un caractère automnal. Toutes les ouvrières des rues St-Denis et St-Martin, toutes les jeunes filles de province, toutes les orgues de Barbarie ont redit cette douce élégie. Le prélude de sa dernière heure devait être assorti à son pressentiment d'une fin prochaine. Aussi, dans l'intuition du trépas, composa-t-il la *Valse des feuilles*, qui figure en tête d'un album destiné à des étrennes, tristes étrennes pour ceux qui l'ont connu. Ce Giotto de la mélodie a produit encore divers petits chefs-d'œuvre dans le *Ménestrel* et les airs populaires de *M. Darguette*, de *Lola*, des *Plaintes du Mousse*, de *Jeanne*, *Jeannette* et *Jeanneton*.

Le romancier était venu à Paris, la guitare en bandoulière. Il put apprécier par lui-même la vérité de la fable : la *Cigale* et la *Fourmi*. La morale du bonhomme La Fontaine ne l'empêcha pas de s'enrôler dans une troupe d'opéra qui exploitait une petite ville de province. Au bout de quelque temps, dégrisé des séductions théâtrales, il revint dans la capitale. Un intelligent éditeur, confiant dans son talent, lui octroya la pitance et la niche pour qu'il pût à loisir poursuivre ses rêves lyriques. C'est à ce Mécène qu'il dédia ses plus gracieuses compositions. Tourmenté du désir de gravir les hautes régions de l'art, il voulut travailler pour la scène, et, grâce au patronage de M. Maillart, son ami et son compatriote, le théâtre du Palais-Royal agréa et représenta une de ses opérettes. Il a laissé pour tout bien deux actes dont la partition a été appliquée sur un *libretto* de M. Brisebarre, autre enfant des Pyrénées.

Nous avons connu et aimé Louis Abadie; aussi devons-nous à sa mémoire un juste tribut de regrets.

Digitized by Google

VOYAGE A PIED SUR LES BORDS DE LA GARONNE.

Les bords de la Garonne
Sont des pays charmants.

(*Suite*) (1).

De Loupiac à Cadillac, la route est bordée de maisons blanches, neuves et presque élégantes. Cependant, si on regarde avec attention les murs du village du Clapa, on croit reconnaître, sur la droite, des substructions romaines soutenant une terrasse sur laquelle s'élève une vieille bâtisse percée de fenêtres en ogives du XIIIe siècle; c'est le prieuré de Saint-Romain, construit sur l'emplacement d'une villa romaine.

Des travaux faits dans ce lieu, il y a une vingtaine d'années, pour planter de la vigne, amenèrent la découverte d'une belle mosaïque que M. le comte d'Antin, alors maire de Loupiac, et dont l'intelligence n'était surpassée que par le bon cœur, fit extraire avec soin et transporter chez lui, avec l'intention de l'offrir au musée de Bordeaux. Mais M. d'Antin n'avait pas pensé à tout; il avait compté sans les hôtes de sa basse-cour, et fait déposer la mosaïque, à l'abri de la pluie, sous un hangar ouvert à ses dindons. Ceux-ci, attirés par la variété des couleurs des petits cubes dont elle était formée, se mirent à gratter, sans penser à mal, et, en moins d'une demi-journée, privèrent M. d'Antin et le musée du plaisir, celui-ci de recevoir un don précieux, et celui-là de l'offrir.

J'ai vu autrefois un beau chapiteau gallo-romain dans la cour de la maison qui a remplacé le prieuré.

Avant d'arriver à Cadillac, nous rencontrons l'hospice des aliénés. C'est, certes, un magnifique établissement, bien tenu et bien administré; mais, passons, laissant entrer ceux, trop nombreux, qui aiment à se repaître de l'aspect des misères humaines, ceux qu'un pénible devoir ou la charité y amènent, ceux, enfin, qu'on y enferme et qui n'en sortent pas toujours.

La ville de Cadillac, dans laquelle nous pénétrons par la porte du

(1) Voir, *suprà*, pages 91, 133, 195 et 247.

Digitized by Google

sud, a joué un petit rôle dans l'histoire générale, et un assez grand rôle dans celle du Bordelais. C'est là qu'habitaient les fameux ducs d'Epernon, dans un château construit par eux et qui passait alors pour la plus splendide résidence du royaume. C'était, je crois, une exagération gasconne, car le château, considérable d'ailleurs, renfermant de vastes appartements, est, à mon avis du moins, d'une architecture inélégante et lourde. Les cheminées (1) sont certainement fort belles, très riches d'ornementation, les sculptures en sont bien exécutées, mais il y a bien loin de là à ce qu'on avait fait, cinquante ou quatre-vingts ans auparavant, au Louvre et sur les bords de la Loire.

Ce château que les souverains ne manquaient pas de visiter lorsqu'ils venaient en Guyenne, que Louis XIII a habité quelques jours, qui retentissait du bruit continuel des fêtes, qui a été la résidence des gouverneurs de la Guyenne, est converti en maison centrale de détention et habité par des prisonnières à qui l'on défend même de parler.

Nous avons laissé au sud de Cadillac les misères intellectuelles; laissons au nord les misères morales, et réjouissons-nous de ne pas y rencontrer un hôpital.

Si nous parcourons la ville, nous voyons d'abord qu'elle est, en grande partie, occupée par le château bâti sur le bord de l'Euille, petite rivière qui prend sa source dans l'Entre-deux-Mers et se jette dans la Garonne, à côté de Cadillac. Nous remarquons ensuite que les rues se coupent à angles droits, que la place, au milieu de la ville, est ou plutôt était entourée d'arcades formant des rues couvertes, que les portes s'ouvrent au bout des grandes rues; tout cela nous rappelle les bastides fondées pendant les XIIIe et XIVe siècles. Cadillac, en effet, a été entouré de murs et de fossés vers 1310; mais dire que la ville a été fondée à cette époque serait probablement une erreur, car nous voyons des restes romans sur la façade de l'église, qui, d'ailleurs, n'occupe pas la place assignée à ce monument dans les villes fondées à cette époque. Au lieu d'être comme à Beaumont, à Monpazier, à Ste-Foy, etc., etc., à côté de la place, elle est sur le bord du fossé à l'est, et un de ses flancs fait l'office de remparts.

Les fortifications se composent de fossés larges et profonds, bordés de murailles flanquées de tours rondes et carrées; celles-là protégeaient les angles, et celles-ci s'élevaient de plusieurs étages au-dessus des

(1) *Types de l'Architecture au moyen-âge* dans la Gironde, et *Magasin pittoresque.*

Digitized by Google

portes privées maintenant de leurs herses protégées par des assommoirs, et de leurs doubles portes en bois roulant sur de forts gonds, et assujéties par des barres qui entraient profondément dans les murs. Une de ces portes, celle de l'Euille, est démolie; ne montons pas dans celle du Sud, ou du Collége, ou de l'Horloge, parce qu'elle est de difficile accès, et formée de quatre étages peu intéressants. Voyons le 1er étage de celle de l'Est ou de Bénauges où nous trouvons un évier et une cheminée, et n'oublions pas d'étudier dans celle de la Mer les procédés employés par les ingénieurs du XIVe siècle pour assommer les assaillants quand ils étaient parvenus à défoncer la première porte du couloir (1).

Si nous examinons ces fortifications avec attention, nous pouvons voir qu'une fois l'ennemi entré dans la ville, les tours pouvaient encore tenir longtemps; nous remarquons qu'on pouvait faire le tour des murailles sur les chemins de ronde derrière les parapets des créneaux percés de meurtrières, que ce chemin de ronde, interrompu d'espace en espace par des murs de refend, traversait le 1er étage des tours; enfin, qu'on pouvait poster au pied des murs, à l'intérieur, des archers qui lançaient des flèches par des meurtrières, longues fentes, étroites et verticales, pattées en haut et en bas, et traversées verticalement par une autre fente très courte et pattée à ses extrémités comme la première.

Visitons dans l'église, reconstruite en grande partie au XVe siècle, la chapelle des ducs d'Epernon et leur caveau sépulcral, et jetons un coup d'œil sur quelques maisons du XVe siècle ayant pignon sur rue.

On détruit peu à peu les murailles de Cadillac, et cependant c'est à elles que la ville a dû son salut pendant les terribles inondations de 1856. Espérons que les habitants et la municipalité se souviendront longtemps du service passif qu'elles ont rendu, et les conserveront pour défendre la ville contre les eaux comme elles l'ont défendu autrefois contre les ennemis.

En quittant Cadillac, le quatrième jour de notre excursion, nous nous arrêtons un moment après avoir traversé l'Euille pour dessiner le château qui de ce point est assez pittoresque (2). Nous laissons ensuite Beguey sans nous y arrêter, pressés que nous sommes d'arriver à Rions, petite ville fortifiée en 1330, et pittoresquement située sur des rochers qui bordaient autrefois la rivière. Là aussi nous voyons des

(1) *Types de l'architecture au moyen-âge* dans la Gironde.
(2) *Types*..... Une gravure du château.

Digitized by Google

murs en partie détruits, des tours charmantes que nous sommes étonnés de retrouver encore debout tant on s'acharne à leur ruine, comme si les monuments ne faisaient pas la gloire des villes.

Léo DROUYN.

(*La suite prochainement.*)

BIOGRAPHIE AUSCITAINE.

Despiau (Jean), membre de plusieurs sociétés savantes, ancien professeur de philosophie, ancien principal du collége, chanoine et curé de l'église métropolitaine Sainte-Marie d'Auch, avant la révolution, né en 1736 et mort le 29 mars 1807 dans la même ville.

M. l'abbé Despiau fut un de ces hommes à qui il ne manqua que plus de loisirs, au milieu de l'exigence des devoirs de son état, et un plus grand théâtre durant la majeure partie de sa vie pour obtenir un nom distingué dans les sciences. Il se fit remarquer de bonne heure par son goût pour l'astronomie, les mathématiques, la physique, la mécanique, etc. Très jeune encore, il se lia de correspondance avec l'abbé Nollet, d'Alembert et d'autres savants illustres : il communiqua à ce dernier des observations et des calculs astronomiques qui se trouvèrent d'accord avec ceux de Messieurs de l'Académie des sciences de Paris. Cette célèbre compagnie accueillit avec intérêt les communications que lui fit à diverses reprises M. Despiau, et lui témoigna dans les termes les plus honorables son estime et sa satisfaction. D'autres savants (1) et d'autres académies renommées de l'Europe s'empressèrent également d'applaudir aux travaux du jeune professeur du collége d'Auch, de les encourager et de s'associer leur auteur.

(1) Il avait été en relations de correspondance avec le fameux Euler.

Digitized by Google

En 1778, l'abbé Despiau publia un cours élémentaire de géographie, un volume in-12, à l'usage de ses élèves; dans le même établissement dont son nom étendait la réputation depuis longtemps, il s'occupait à perfectionner divers instruments d'astronomie et de physique qu'il fabriquait lui-même avec autant de perfection que d'intelligence, et il avait déjà inventé plusieurs mécaniques ingénieuses et utiles employées avec succès dans les ateliers de filature. Fondés par ses soins et à ses frais, les produits étaient consacrés à la subsistance de la classe indigente.

En 1783, M. Despiau entreprit un voyage en Italie, encouragé dans l'exécution de ce projet par son docte et spirituel ami, M. le président d'Orbessan, auteur lui-même d'une description monumentale et artistique de cette belle contrée si riche en souvenirs et en chefs-d'œuvre anciens et modernes.

Notre intelligent observateur des hommes et des choses vit les hommes les plus distingués de l'Italie, et il fut reçu, dans toutes les villes où il s'arrêta, avec l'estime et l'empressement que commandaient ses talents et son caractère. Il les retrouva, surtout dans le cardinal de Bernis, alors ambassadeur de la cour de France près du Saint-Siége. M. Despiau avait déjà connu cet illustre prélat chez Mgr Dapchon, archevêque d'Auch, durant sa résidence à Alby au même titre, et il y avait distingué notre voyageur comme prêtre et comme savant. Présenté à Pie VI, il obtint du souverain pontife l'accueil le plus flatteur. Sa Sainteté s'entretint longtemps avec lui (1) et l'engagea,

(1) Voici, au sujet de cette présentation de M. Despiau, une anecdote que je tiens de cet ecclésiastique lui-même : Peu au courant des usages et de l'étiquette de la cour de Rome, et, d'ailleurs, fort distrait, en sa qualité de savant, il s'offrit au palais du Vatican, en habit de ville et en manteau court, au prélat domestique du pape, faisant fonctions de maître des cérémonies. Celui-ci lui observa qu'il ne saurait l'introduire auprès du Saint-Père dans ce costume, et qu'il devait être en soutane et en manteau long. « Monsieur, répartit l'abbé

Digitized by Google

dans l'intérêt de ses observations et de ses études, à prolonger son séjour dans ses Etats.

Ce fut dans la capitale de la chrétienté que M. Despiau fit la connaissance de l'astronome Lalande. Deux savants unis de goût le sont bientôt d'amitié. Une liaison durable se forma dès lors entre ces deux hommes que rapprochait l'amour de la science, malgré la différence qui existait dans leurs principes et leurs opinions religieuses, car au génie d'Hipparque et d'Euclide l'abbé Despiau joignait la foi d'un apôtre.

En parcourant cette terre classique des arts et des lettres, notre savant voyageur rédigeait quotidiennement, sous la forme de *journal*, le résultat de ses observations; mais, malgré les instances de ses amis et des gens de lettres auxquels il l'avait communiqué, il n'a point fait imprimer cet ouvrage qui a dû être recueilli avec ses autres manuscrits par ses héritiers.

Dans les divers voyages que l'abbé Despiau fit à Paris, il n'y fut pas moins goûté et apprécié par ses pairs qu'il ne l'avait été en Italie, et si l'Académie des sciences ne le nomma pas son correspondant en titre, comme il l'était déjà par le fait, il ne faut l'attribuer qu'à son éloignement. Il était invincible pour tout ce qui était honneurs et distinctions, soit dans le domaine de la science, soit dans le sacerdoce; aussi, dans l'une et l'autre carrière, les dignités vinrent toujours au-devant de lui sans que, de son côté, il fit un pas vers elles.

Forcé d'abandonner la France et ses fonctions curiales, par suite de son refus d'adhérer et de prêter serment à la

» Despiau, Sa Sainteté, qui distribue tant d'indulgences, ne pourrait-elle pas m'en accorder une pour que je me présente à elle dans cet état? » On fit part de cette saillie *gasconne* à Pie VI, qui l'accueillit. Rendant au chanoine d'Auch plaisanterie pour plaisanterie, Sa Sainteté, en terminant l'audience qu'elle venait de lui donner, « *lui accorda sa bénédiction pour lui et sa postérité.* »

Digitized by Google

Constitution civile du clergé, il se rendit à Londres en 1793. Il y donna avec un grand succès des leçons de physique, de mathématiques, de géographie, d'histoire, etc., et y fit également apprécier ses talents et sa personne. Bientôt, il fut admis dans les premières maisons et les cercles les plus distingués de la capitale de l'Angleterre, et il y reçut, des princes même de la famille régnante, les empressements et les témoignages d'estime les plus flatteurs. Un de ses compagnons d'exil et de ses amis, digne de foi, m'a rapporté que l'ex-dignitaire du chapitre métropolitain d'Auch, ayant été invité et assistant à un dîner où se trouvaient, entre autres grands seigneurs, le prince de Galles et le comte d'Artois (depuis Charles X), on vint à parler durant le repas de *fortifications;* le second de ces princes, peu satisfait de la science de ces Messieurs, leur dit en montrant M. Despiau : « *Ecoutons M. l'abbé; quoiqu'il ne soit pas militaire, la ma-* » *tière que nous traitons lui sera peut-être plus familière* » *qu'à nous.* » La suite de la conversation prouva la justesse de l'observation.

En 1798, notre docte compatriote fit imprimer à Londres, chez Dulau, libraire français, des *Récréations physiques et mathématiques,* en 2 volumes in-12, et un *Traité de l'usage des Globes*, en 1 volume, même format. Ces ouvrages, dont les journaux anglais parlèrent avec éloges, à l'époque de leur publication, furent aussi favorablement accueillis et appréciés par la société royale d'Angleterre et présentés au roi Georges IV par lord Sydney, un des amis intimes de l'auteur, et qui avait fait avec lui plusieurs des expériences.

Rendu enfin à sa patrie, à sa famille et à son ancien troupeau, pour qui son retour fut un motif d'allégresse et un jour de joie auxquels participa toute la contrée, M. Despiau se livra entièrement aux soins et aux devoirs

Digitized by Google

du sacerdoce, et parut avoir oublié ses études et ses goûts favoris, qui avaient été pour lui, dans les mauvais jours, des sujets de consolation et de distraction. Son église, trop longtemps veuve de son premier pasteur, et son cher bercail eurent désormais toute sa pensée.

Ce fut au milieu de ces vives et constantes sollicitudes qu'il composa et fit imprimer sous ses yeux son dernier ouvrage, portant le titre d'*Abrégé de la Doctrine chrétienne catholique*, 1 volume in-12, spécialement destiné aux jeunes catéchumènes que l'on prépare à la première communion. Sa mort, qui suivit de près ce dernier travail, fut une calamité générale pour tout l'ancien diocèse d'Auch et celui d'Agen, auquel le premier avait été temporairement réuni par l'effet du concordat conclu entre le premier consul et le pape Pie VII, de vénérable et sainte mémoire. Jamais plus de larmes n'honorèrent une plus belle vie que celle de l'ecclésiastique vénérable auquel cette notice biographique est consacrée. L'auteur tient de M. Despiau lui-même, qui honora sa première jeunesse d'une tendre et paternelle affection, la plus grande partie des faits et des circonstances que contient ce simple et sommaire récit qui, à cinquante ans de distance, intéressera encore, nous l'espérons, les habitants de la ville d'Auch.

LE BARON CHAUDRUC DE CRAZANNES,

de l'Institut de France, membre non résidant du Comité impérial des travaux historiques et des sociétés savantes.

CHUTE D'AÉROLITHES.

Le 9 décembre, un splendide et bruyant météore a terrifié la partie méridionale de la Haute-Garonne. A sept

Digitized by Google

heures et demie du matin, l'atmosphère fut soudain illuminée par un globe qui, visible vers le nord-est, à 10 degrés au-dessus de l'horizon, avait la forme et la dimension d'une sphère en feu. Il se dirigea vers le sud-ouest en décrivant une parabole de 120 degrés. Après cette course circulaire, le globe parut s'immobiliser dans l'air, et aussitôt il éclata en lançant des gerbes d'étincelles et des flocons de vapeurs. Sa détonation fut analogue à celle de la foudre. Elle fut entendue par des chasseurs dans les bois aux environs de Larroumieu, qui crurent que c'était le grondement des canons de Toulouse. On constata, à cet instant, la chute de pierres sidérales en plusieurs lieux. L'une tomba sur une grange près de l'église de Clarac, dans le canton de Montréjeau. On courut à l'endroit où le fracas s'était produit, et on découvrit une énorme pierre de couleur noire. On ne put la relever tout d'abord; elle était brûlante. Quand elle fut refroidie, on la heurta deux fois contre une autre pierre, et elle se morcela parce qu'elle était entièrement calcinée. Un autre aérolithe se précipitait en même temps au milieu d'un champ, aux environs de Montréjeau, et s'enfonçait profondément dans le sol. L'imagination populaire, toujours frappée par les phénomènes, et commettant une hyperbole d'optique, crut voir dans les nuages mille bizarreries fantastiques et un auto-da-fé, c'est-à-dire un homme dans les flammes. Le *Journal de St-Gaudens* a supposé que cette chute de pierres pouvait être un effet de l'électricité, car, l'avant-veille, la foudre avait battu et dévasté le Pic du Midi, qui s'élève au-dessus du village de Cierp. Elle avait détaché des blocs granitiques. L'un a roulé de choc en choc et s'est abattu non loin du village, qu'il aurait écrasé de son poids s'il s'était trouvé sur son passage.

Digitized by Google

ESSAI ÉTYMOLOGIQUE

sur les Noms de lieux du département du Gers

(Anciens Comtés d'Astarac, de Pardiac, d'Armagnac, de Gaure, vicomtés de Fezensaguet, de Lomagne et partie du Comminges).

(10e ARTICLE) (1).

MONTCASSIN. Cette commune possédait un hospice qui fut probablement fondé en souvenir de l'ordre célèbre du Montcassin d'Italie.

MONTBARDON. (Gasc.) *Mountbardoun... Bardous*, boueux, à moins qu'il ne vienne du celtique *bardés*, mont du petit barde.

MONTFERRANT... Ferran, nom d'homme très répandu au moyen-âge, forgeron.

GRAMONT. (Gasc.) *Gramount...* Grand mont.

MONTARRABÉ... *Arrabè*, champ de navets... Nous ne pensons pas que ce nom vienne des Arabes, le mot arabe étant inconnu dans le Midi, et constamment remplacé par celui de Maure.

MONTDEBAT. Mont qui est au-dessous.

RÉJAUMONT. (Gasc.) *Réjaoumount. Réjaou*, royal... mont royal...

MONTRÉAL. Même signification.

HOMONT (Gasc.) *Haoumount*, mont élevé.

MONTET. (Gasc.) *Mountet.* Le petit mont.

MONFORT. Du latin *mons fortis.*

MONTLAUR (Gasc.) *Mounlaur. Laouré*, mont du laurier.

MONTLAUR. (Gasc.) *Mounlaou.* Mont; *la haout*, là-haut, élevé.

CAUMONT. (Gasc.) *Caoumount.* Chaud, mont, montagne de terrain vif.

MONTGUILHEM. (Gasc.) *Mountguilleoum.* Mont de Guillaume. Ce nom fut très prodigué du VIe au Xe siècles. Le Gaubis (*Gaoubis*) qui passe près de Montguilhem tire son nom du celtique *Gobiz*, sorte d'herbe ou de plante garnie de graines de la grosseur d'un pois.

MARQUESTAOU. *Marquez*, marquis; *haout*, élevé.

LAMOTHE. (Gasc.) *La moto.* Ce nom indique toujours le siége d'un château féodal, un atterrissement formé de main d'homme.

(1) Voir, *Revue d'Aquitaine*, 2e année, p. 457. 488, 542, et, plus haut, p. 62, 95, 122, 174, 222 et 274.

Digitized by Google

Lamothe Pardeillan... *Pardeillan*, mot gascon dont la signification est aujourd'hui perdue.

Lamotte Cabanac, Lamotte Goas, Lamotte Audo. *Cabanac*, *Goas* et *Audo*, sont les noms des fondateurs ou des commandants de ces mottes.

Lamotte Pouy. La motte de la montagne.

Marbast. Grosse motte de terre, coteau effondré.

Mont de Marrast. Mont de la motte de terre.

Castera. *Castera*. Du latin, *castra*, camp.

Castera-Lectourois. Castera du pays de Lectoure.

Castera Bouzet.

Castera Prêneron.

Castrens. Même signification avec la syllabe *ens*, dans.

Casteron. (Gasc.) *Casteroun*. Petit Castra.

Castillon-Debats. De l'espagnol *castillo*, château, lequel vient lui-même du latin *castellum*. *Castillon*, petit château; *debats*, *d'én bats*, d'en bas, situé au-dessous.

Castillon Masas. (Gasc.) *Masas*, du gros mas, du gros bourg.

Castel Arrouy. (Gasc.) Château; *arouy*, rouge.

Castelnau d'Arbieu. (Gasc.) *Castelnaou d'Arrebiou*... d'*arrebiou*, d'arrière-vif, c'est-à-dire substitué, transmis par héritage.

CÉNAC MONCAUT.

(*La suite au prochain numéro.*)

Les sociétés chorales. — Les méthodes d'enseignement. — Pierre Galin.

(*Suite*) (1).

D'abord, une remarque omise; la mesure à quatre temps est dérivée de la mesure à deux temps. Il n'y a donc à la rigueur que deux espèces de mesures : la mesure à deux temps et la mesure à trois temps.

Les faits relatifs à l'intonation et à la mesure trouvés, analysés, il s'agit de découvrir une écriture qui désigne clairement les idées qu'elle sera destinée à rappeler à l'esprit. Un principe fondamental est tout d'abord indiqué par le bon sens; il faudra *un signe pour chaque*

(1) Voir, *suprà*, p. 259 et 318.

Digitized by Google

idée, et le même signe devra toujours représenter la même idée.

La gamme étant une série de rapports, les signes devront indiquer ces rapports, qui sont : de prime, seconde, tierce, quarte, quinte, sixte, septième et octave; ou de tonique, sous-médiante, médiante, sous-dominante, dominante, sous-sensible, sensible, tonique (8_{ve}), que l'on a l'habitude de nommer : ut, re, mi, fa, sol, la, si, ut, mots de convention, comme le pense fort bien le lecteur, et qui ne sont nullement utiles pour le raisonnement. Quels signes indiqueront plus clairement, peindront mieux ces rapports que les chiffres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, $\dot{1}$ (8_{ve}).

Il y a relativement à la durée trois idées distinctes qu'il faudra exprimer chacune par un seul signe : 1° le *son articulé;* 2° le *son prolongé;* 3° le *silence.* Chaque chiffre pourra désigner le *son articulé;* le point (.) indiquera la *prolongation;* et le zéro (0) le *silence.* Tout signe isolé, chiffre, point ou zéro représentera l'unité de durée | 1 . 3 0 |; les divisions et subdivisions de chaque temps seront groupées sous une barre qui les embrassera ainsi; les moitiés : | 1 2 3 4 |; les tiers : | 1 2 3 4 5 6 |; les quarts: | 1 2 3 4 2 4 4 5 |; les sixièmes (division des tiers en deux parties) : | 1 2 3 4 5 6 5 7 6 5 4 2 |; les sixièmes (division des moitiés en trois parties : | 1 2 3 4 5 6 5 7 6 5 4 2 |, etc. Galin désigne aussi la noire ou le gros point pour le son articulé. De cette façon, le système qui vient d'être exposé peut très bien s'appliquer à la *portée*, si l'on veut la conserver pour la musique instrumentale qui exige une parfaite fixité de signes; l'écriture ordinaire se trouverait ainsi *excessivement simplifiée* (1). Toutefois, le chiffre est bien plus facile à comprendre à cause de la clarté avec laquelle il peint l'idée; on devra le préférer pour l'étude de la musique vocale et les démonstrations théoriques.

Il s'agissait pour Galin de corroborer par la pratique les données de la théorie; il organisa un cours. Pour faire étudier l'intonation et la mesure sans employer des signes, il imagina le Méloplaste. Voici la description qu'il en donne : « Qu'on se figure peinte sur une toile *une échelle* à larges barreaux, à grandes dimensions, et

(1) Un exemple suffira pour donner une idée de la complication de cette écriture. Soit un fait musical, tonique et dominante, à écrire en deux temps égaux; il y a 840 manières de l'écrire. Chez Galin, une seule | 1 5 |.

Digitized by Google

devant cette toile un nombre d'élèves rassemblés dont les yeux observent curieusement le *bout d'une baguette* qui se meut parmi les barreaux de l'échelle conduite par une main suivant de certaines lois. On ne voit ni clés, ni notes sur cette échelle; les notes sont toutes au bout de la baguette, tant en durée qu'en intonation. » Par ce procédé très simple et très ingénieux, du reste, Galin passait en revue toutes les difficultés de l'intonation et de la mesure. Beaucoup de personnes (M. Fétis entre autres) voyant dans le méloplaste toute l'invention de Galin, au lieu d'y reconnaître un des mille moyens pratiques que chacun trouve suivant sa sagacité, ont cru détruire la méthode en contestant à Galin la priorité de cette découverte; ils ont prouvé que l'abbé Lebœuf, qui vivait au XVIIe siècle, se servait d'un procédé semblable; que Rameau et d'autres encore en avaient eu connaissance, et même Gui d'Arezzo. Quant à l'écriture en chiffres, l'idée première appartient à J.-J. Rousseau; mais Galin y a fait des modifications nécessaires pour qu'elle pût devenir usuelle. « Du reste, dit-il, son adoption dépendait essentiellement d'un nouveau système d'idées, d'un nouveau mode d'enseignement, *bien loin d'en pouvoir être la base.* »

Qu'importent ces chicanes. Galin est-il ou n'est-il pas l'inventeur de la théorie des rapports des sons et du chronomériste ou division de la durée? Certainement, il n'a point inventé la musique, pas plus que Linnée n'a inventé les plantes; il a classé les faits déjà connus. N'est-ce pas ainsi que l'on a constitué la chimie et l'astronomie en se servant des travaux des alchimistes et des astrologues? Galin obtint de ses élèves des progrès qui l'étonnèrent. Voici ce qu'il dit, p. 6, de son édition de Bordeaux : « De jeunes enfants, de 7 à 9 ans, ont pu chanter au bout de huit mois à livre ouvert une classe étendue de morceaux de musique dans tous les tons, tous les modes et à toutes les clés; un autre élève de l'âge de 12 ans, dont, par conséquent, l'intelligence est plus affermie, a pu faire les mêmes choses au cinquième mois; et si une pièce de musique renferme de vraies difficultés, trois ou quatre lectures consécutives les mettent tous en état de les vaincre d'*eux-mêmes* et de les chanter couramment. Si je leur délivre la veille des parties qui leur soient inconnues, d'un morceau d'ensemble, ils peuvent, le lendemain, exécuter cet ensemble avec pureté et correction; ils savent donc étudier seuls, sans instruments et sans maîtres, une musique proposée. Dans ce cas, ils ne manquent point d'en faire l'analyse et de remarquer, à la lecture, les changements de ton et de mode qui

Digitized by Google

se succèdent dans le cours du morceau. Mettre des paroles à un air ne leur est pas plus difficile. On conçoit, en effet, qu'ils doivent le faire aussi couramment, aussi vite qu'ils peuvent en lire les notes; enfin, ils prennent sous la dictée avec mesure et volubilité toutes les notes des airs qu'on leur chante, et chaque jour ils m'apportent par écrit des airs qu'ils ont notés d'eux-mêmes, les sachant par cœur, et qu'ils ont saisi phrase par phrase à ces orgues de barbarie qui parcourent la ville. » Tout en conviant le public à venir être le témoin de ses beaux résultats, Galin ne dit point tout d'abord quels étaient ses procédés, quelle était sa méthode. Cependant, encouragé par l'enthousiasme général, il se décida à développer ses principes musicaux ; aussitôt les musiciens le critiquèrent avec vigueur. Ils virent en lui un novateur. Novateur! qualification dangereuse à toutes les époques de l'humanité, parce que chaque siècle a sa routine, son équilibre relatif. Malheur à l'imprudent qui vient le troubler dans sa stabilité précaire ou qui peut exciter un simple soupçon d'hérésie progressive! Qu'importe que sous les noms de Kepler, de Galilée, de Charles Fourier, ce novateur apporte des vérités lumineuses! Il vient troubler les habitudes prises, la quiétude des intéressés, haro sur lui. Pourtant, Galin ne faisait pas grand bruit et s'adressait modestement aux maîtres auxquels il n'avait pas la prétention d'enseigner la musique. « Personne ne doute, dit-il, qu'ils ne la sachent en perfection. Ce n'est qu'une méthode d'enseignement que je leur présente pour qu'ils s'en servent si elle est à leur gré. *Or, une nouvelle méthode n'est pas une somme d'idées nouvelles, mais un nouvel arrangement d'idées connues.* »

Pour les convaincre, il leur donne des auguments irréfutables. « N'est-il donc des faits que pour la vue, n'en est-il pas pour l'ouïe, n'en est-il pas pour tous les sens? Or, s'il est vrai que l'esprit n'ait qu'une manière de raisonner, qu'une manière de se conduire sur toutes sortes de sujets, comme les jambes n'ont qu'une manière de marcher sur toutes sortes de terrains, il s'ensuit qu'après avoir étudié la musique à la manière des sciences, qu'après avoir exercé son esprit sur ce genre de faits de la façon qu'il doit s'exercer sur tout autre, un élève en sera plus propre à porter ailleurs ses méditations, et que pour lui, chanter à *livre ouvert, écrire sous dictée*, ne sont que les moindres fruits qu'il retirera d'une étude ainsi dirigée. »

C'est en 1817 que Galin fit ses essais pratiques; en 1818, il publia sa méthode. « Il règne dans cet ouvrage, dit M. Fétis, un esprit philosophique très remarquable, et la netteté des idées, l'ordre

Digitized by Google

de leur enchaînement, le style, doivent le faire regarder comme une production distinguée quelle que soit d'ailleurs l'opinion que l'on ait de l'utilité de la méthode en elle-même. » Peut-il exister deux opinions sur l'utilité d'un livre qui se distingue par *un esprit philosophique remarquable*, par la *netteté dans les idées*, par l'*ordre dans leur enchaînement*; par la logique en un mot; à coup sûr, ce livre doit être dans le vrai. Mais M. Fétis (1) est aussi de ceux qui confondent le signe avec la chose signifiée, car il dit : « Le défaut radical de cette méthode est qu'il faut finir par montrer aux élèves de la musique écrite et chargée tous les signes dont l'usage ne leur est pas habituel et dont l'aspect compliqué n'a point de rapport avec les idées simples auxquelles ils sont accoutumés. Alors se révèle une vérité incontestable, c'est qu'on a appris quelque chose qui peut servir à l'étude de la musique, *mais qui n'est pas la musique même.* » Qu'est-ce donc alors ? Quoi, des élèves qui lisent *à vue sur toutes les clés*, qui écrivent des airs sous la dictée, qui rapportent au professeur, par écrit, les airs qu'ils ont entendus ne font pas de la musique ? Et remarquez que M. Fétis ne conteste pas les résultats obtenus : « *Galin était de bonne foi*, dit-il, *car il était honnête homme.* »

Faire tout deviner à l'élève, en ne présentant à son esprit qu'une difficulté à la fois, tel était le grand art de Galin. Dès le premier instant il l'obligeait à chanter seul, « ma voix, dit-il, ne lui est d'aucun secours. Ce *n'est pas comme dans les autres méthodes* où sa voix ne fait que suivre celle du maître en l'imitant. Ici il marche seul dès les premiers pas. »

Galin se croyant appelé à être utile à ses semblables, espérant par sa méthode développer en France le sentiment musical, au point de le mettre au niveau de celui qui règne en Italie, se rendit à Paris pour essayer de la répandre. Il commença ses cours en 1819. « Son élocution facile, la lucidité philosophique de ses idées (c'est encore M. Fétis qui parle ainsi), sa foi dans l'œuvre qu'il voulait accomplir, lui procurèrent bientôt beaucoup de vogue. » Si la critique de M Fétis est vague, ses éloges au moins ne le sont pas. *La lucidité philosophique des idées* est, ce me semble, le signe d'une haute raison. Certes, Galin voyait bien, voyait juste, les Français ont besoin de compren-

(1) M. Fétis est un adversaire décidé de la Méthode Galin-Paris-Chevé. Cela est fort étonnant de la part d'un homme qui paraît attacher beaucoup d'importance à la vulgarisation de la musique. — E. S.

Digitized by Google

dre pour retenir; leur sentiment artistique n'est pas assez profond pour qu'ils puissent saisir une idée sans l'aide de la réflexion. Chez les Allemands et les Italiens, qu'une longue éducation musicale a façonnés, dont l'organisation est à ce point de vue extrêmement riche, chez lesquels l'art est un vrai culte (1), quelle que soit la méthode elle réussira par le sentiment, par l'intuition. Il faut donc prendre chacun suivant sa nature; le Français *par la lucidité philosophique des idées;* ce qui ne veut pas dire (on le pense bien), que l'on doive priver les Allemands et les Italiens de méthodes rationnelles.

EDMOND SANCET.

(La suite au prochain numéro.)

VIC-FEZENSAC

DURANT LA DISETTE DE 1752.

En l'année 1752, la généralité d'Auch et surtout la juridiction de Vic eurent à traverser une grande misère. Les habitants de cette ville étaient sur le point de quitter leurs maisons et leurs familles pour aller chercher ailleurs leur subsistance. Le bureau de charité s'était assemblé plusieurs fois pour savoir ce qu'il y avait à faire dans ces circonstances. La communauté fit prier Mgr l'archevêque d'Auch de nommer prédicateur de l'Avent M. l'abbé Cassaignolles, son vicaire général, qui avait promis d'abandonner ses honoraires aux pauvres de Vic, ce qui eut lieu à la grande satisfaction de tous. Mais cette libéralité était loin d'être suffisante; tout fut épuisé en quelques jours. Alors on eut

(1) En Allemagne, les maîtres d'école sont obligés d'enseigner la musique à leurs élèves ; en France, on ne l'étudie même pas à l'école Polytechnique, ni à l'école de Saint-Cyr, ni à l'école navale, etc. En Allemagne, on ne tolère les orgues de Barbarie que lorsqu'elles sont parfaitement justes. En France, cacophonie continuelle.

Digitized by Google

recours à un autre expédient, qui réussit au-delà de toutes les espérances. On convoqua par lettre tous les habitants à l'Hôtel-de-Ville; l'affluence fut grande. Là, on les engagea à donner ce qu'ils pourraient pour secourir les pauvres et les empêcher de déserter. Une quête fut faite; elle produisit 1100 livres. Avec cet argent, on put distribuer du maïs à trois cents malheureux. Chacun en recevait un boisseau tous les cinq jours, sans compter la viande que l'on fournissait aux malades. Le roi, touché de la misère qui ravageait son royanme, envoya une grande quantité de riz pour être réparti entre les pauvres de la généralité d'Auch. Mgr d'Etigny, intendant, dont le nom vivra, n'oublia pas la juridiction de Vic, qui en reçut 18 quintaux. Les pauvres s'étaient multipliés à tel point qu'on ne pouvait renouveler la mesure de maïs et la livre et demie de riz que tous les neuf jours. Avec ces modiques ressources, on parvint à empêcher les indigents d'aller mendier au loin; mais, dit un vieux manuscrit que nous avons sous les yeux, ils étaient sans force et d'une extrême maigreur. On ne leur donnait pour vivre que ce qu'il fallait pour ne pas mourir. Néanmoins, aucun ne périt d'inanition, aucun ne succomba à la misère.

Mgr l'intendant, craignant une famine générale dans la généralité, acheta des grains en pays étranger. Un dépôt fut établi chez M. Cassaignolles. Les premiers jours de février, on y comptait 1,180 sacs de blé, 1,352 sacs de seigle, 50 sacs d'orge et 100 sacs de maïs. Une autre réserve fut formée à Dému. Là, tous les environs allaient se pourvoir de blé à 14 fr. le sac, 11 fr. le seigle, 7 fr. l'orge, et le millet 12 fr. 50 c. Les boulangers furent obligés à faire des provisions de froment. Un vieux manuscrit rapporte encore que chaque jour de marché, sur la place de Vic, plus de quarante boulangers venaient vendre du pain.

Digitized by Google

Cette même année, 28 octobre 1752, Monsieur et Mme d'Etigny passèrent à Vic. Le peuple, dans sa gratitude, se porta à leur rencontre. Quarante hommes sous les armes firent plusieurs décharges pour saluer leur arrivée.

Extrait des Recherches historiques et inédites faites par M. l'abbé Castaignon sur la cité de Vic-Fezensac,

MURS DE DAX.

C'est à la vigilance des antiquaires anglais et d'un de nos collaborateurs, M. Léo Drouyn, que nous devons la conservation partielle des murailles gallo-romaines de Dax, qui s'appelait, à l'époque où elles furent construites, *Aquæ tarbellicæ*. Le conseil municipal de cette ville, téméraire dans ses jugements archéologiques et chronologiques, avait assuré au gouvernement que cette enceinte était l'œuvre de la féodalité. M. Roach-Smith, l'un des antiquaires les plus pertinents de l'Angleterre, affirme, au contraire, dans une lettre adressée à la société de Newcastle-Upon-Tyne, affirme que ces remparts sont le type le plus parfait des constructions romaines, et que ceux de Sens, de Tours, d'Arles, d'Autun, de Vienne sont bien inférieurs, au point de vue de l'intérêt architectural. Ce savant britannique déplore et nous déplorons avec lui que ces muets témoins du XVIe siècle soient profanés par des immondices et couverts de lèpres végétales et de plantes parasites; il déplore encore la décision municipale qui les avait livrés au pic destructeur. Heureusement que M. Léo Drouyn, de passage à Dax, quelque temps après la sentence des échevins landais, apprit cette décision, et il s'empressa d'en informer le président de la société archéologique de France. Sa lettre fut publiée par le *Bulletin*

Digitized by Google

monumental. Une commission fut déléguée pour prononcer en dernier ressort. L'autorité locale, toujours sourde et toujours aveugle, poursuivit son œuvre de démolition. Les murs étaient en grande partie septembrisés lorsque quelques journaux de France et d'Outre-Manche protestèrent énergiquement. M. de Caumont se transporta à Dax, et envoya au *Bulletin monumental* une étude supplétive de celle de M. Léo Drouyn.

Les membres de la société française ayant tenu un congrès, à Périgueux, décidèrent qu'une pétition serait adressée à Sa Majesté pour lui dénoncer l'acte de vandalisme qui s'accomplissait dans les Landes, et la supplier de le suspendre. Cette supplique fut rédigée, quelque temps après, à Bordeaux. Revêtue de la signature de M. de Caumont, de celle de son Eminence Mgr le cardinal Donnet, et de plusieurs membres de l'académie bordelaise, elle fut envoyée à sa destination. C'est à l'intervention tutélaire de M. Léo Drouyn, de M. de Caumont et de M. Roach Smith que nous devons la conservation des murs de la cité des Tarbelli; car, de par la volonté impériale, tout ce qui reste de l'antique enceinte romaine sera sauvegardé.

MISCELLANÉES.

Nous avons reçu, à propos de nos deux articles sur les Sotiates, le supplément historique suivant :

« M. Garrigou fait surtout valoir pour défendre ses préférences topographiques la défaite de Valérius dans les lieux occupés aujourd'hui par la ville de Foix.» Eh bien, le consul, loin d'avoir été vaincu dans l'Ariége par les aborigènes des montagnes, fut au contraire leur vainqueur et fit la conquête de ces contrées, voisines de la province romaine. Ce qui le démontre, c'est la découverte dans les assises d'un

Digitized by Google

pont sur le Salat, entre St-Girons et St-Lizier (*Austrix, capitale des Couserans*), d'une pierre de marbre portant cette inscription :

Minervæ Belisamæ Valerius Montarius hoc sacrum vovit.

Je garantis l'identité des termes de la dédicace latine, mais non leur disposition, que ma mémoire a pu modifier.

La tradition elle-même a pu, à la longue, transformer le nom propre du lieutenant romain et l'appliquer à la montagne de St-Vallier. Le triomphateur voulut sans doute faire un acte politique, c'est-à-dire rallier les populations à la domination de Rome en honorant une des grandes divinités locales.

Il est constaté que les montagnes de l'Ariége et celles de la Kabylie ont une similitude complète. Or, la cavalerie de Crassus n'aurait pu se déployer qu'avec peine et désavantage sur ce terrain violemment accidenté. Les plus simples notions stratégiques lui interdisaient de la faire manœuvrer dans un pays semblable, tandis que la surface beaucoup moins tourmentée et presque plane des environs de Sos et de Casteljaloux lui permettait d'en tirer parti. De quelque côté que M. Garrigou se retourne, il se trouve en face de l'invraisemblance et de l'impossibilité.

M. Gatien Arnould, le savant professeur de la faculté de Toulouse, vient de publier le premier volume de son Histoire de la philosophie en France. Ce livre n'est pas une pure exposition de doctrines spéculatives. L'histoire et la philologie y jouent un grand rôle. L'auteur, reconnaissant un lien intime entre les théologies, les religions et les philosophies, a remonté jusqu'aux époques anti-historiques, jusqu'à l'origine de toutes les nations qui ont successivement habité la Gaule et la France. Ces recherches diffèrent essentiellement de celles de M. Morena, de Paris, qui a recherché lui aussi la trace des sociétés primitives qui se fixèrent sur notre territoire. Notre prochain bulletin bibliographique sera consacré à l'examen de l'œuvre de M. Gatien Arnould, à l'analyse de toutes les publications que nous avons malgré nous laissées en arrière, telle que la nouvelle et belle édition d'Alonzo, par M. le comte de Salvandy, précédée d'une introduction par son fils, M. Paul de Salvandy, digne héritier du beau nom qu'il porte. Nous nous occuperons également de l'école anglaise, de M. Léonce de Pesquidoux, et de la vie d'Elisabeth, reine d'Espagne, par M. le marquis du Prat, l'un des plus savants et des plus consciencieux généalogistes de France.

Digitized by Google

Les Noëls et la Poésie patoise en Provence[1].

Li Nouvé de Saboly, Peyrol, Roumanille; un peçu d'aquéli de l'abat Lambert, em'uno mescladisso de nouvè; viei e nu... En Avignoun, encò di Fr. Aubanel, 1858 (in-12, 1 fr.)

Armana prouvençau per lou bèl an de Diéu 1859. En Avignoun, enco de Roumanille.

« Quand serons-nous, mère, à ce jour que l'on s'attable à la vêprée, que l'on allume trois chandelles et qu'alentour on chante, on farandole? Je me souviens que père-grand mettait dans la cheminée un gros arbre et de la bourrée, puis les arrosait en chantant.—Mon enfançon, si l'on s'attable, si l'on baptise le *cachafio* (2), si le foyer flamboie, si trois flambeaux égaient la maison, c'est pour célébrer grande fête, le jour qu'est né le Dieu enfant qui est venu détrôner Satan, qui est venu lui écraser la tête. »

Ces deux couplets, traduits de Glaup, un moderne troubadour de Provence, nous font rêver à toute une littérature, à la fois populaire et réfléchie, riche en productions curieuses, que plusieurs peuples, plusieurs générations, plusieurs talents poétiques ont frappées aux cachets divers de leur caractère respectif, et que l'on n'a peut-être pas encore étudiée, même superficiellement : la littérature des Noëls. Cette lacune se comblera sans doute, puisque les bibliophiles paraissent depuis quelque temps rechercher les vieux Noëls français. Pourtant, les Noëls écrits dans les

(1) Cet article devait paraître avant le 25 décembre.
(2) C'est la bûche de Noël. R. Cachar, cacher; fio, feu.

Digitized by Google

patois du Midi, sous plusieurs rapports, semblent mériter la préférence. Espérons que M. Noulet nous fera connaître quelque jour, ici même, il s'y est presque engagé (1), ceux de la Gascogne et du Béarn. Il y a beaucoup à dire sans doute des Noëls de Bedout, de d'Astros, et de cet abbé d'Andichon, qui, au dernier siècle, sut combiner le plus heureusement du monde, dans son *Lèche-m droumi*, la naïveté rustique des vieux chants populaires (*Rebelhat-bous, maynades...*) avec l'édification et l'enseignement religieux.

Je laisse donc ce sujet, et je me propose seulement de dire quelques mots sur des Noëls provençaux que je viens de lire. On ne me reprochera pas de sortir du cadre de la *Revue d'Aquitaine;* toutes les langues romanes étant sœurs, le dialecte de la Provence ne saurait nous être indifférent; et puis, il est de bon exemple de faire connaître à nos lecteurs une activité poétique et un zèle provincial vraiment admirables, et dont, pour notre part, nous sommes encore bien loin.

J'ai sous les yeux un volume modeste et consciencieux qui renferme les Noëls provençaux les plus célèbres, anciens et nouveaux, et avant tout les deux vieux recueils de Saboly et de Peyrol, avec des notices en prose provençale, aussi instructives qu'agréables.

Micoulau (Nicolas) Saboly, fils d'un consul de Montet, naquit le 3 janvier 1614. Quoique issu de parents huguenots, il commença ses études chez les Jésuites d'Avignon et entra dans l'état ecclésiastique. Longtemps bénéficier de la cathédrale de Carpentras, il devint, en 1658, maître de chapelle de Saint-Pierre d'Avignon, charge qu'il remplit jusqu'à sa mort (1675). C'est là qu'il composa au moins soixante-sept noëls, qu'il faisait chanter tout le temps de l'Avent en les accompagnant de l'orgue avec tant de charme

(1) *Revue d'Aquitaine*, tome III, page 27.

Digitized by Google

que l'église ne désemplissait pas d'auditeurs. « C'est peu, ajoute M. Mistral, de dire qu'il fit fureur à Avignon. Quel est le coin de la Provence, tant écarté qu'il soit, où n'aient pénétré ses Noëls? De Briançon à Arles, de Nîmes à Antibes, vous pouvez faire enquête; si vous me trouvez un homme, une femme, un marmot qui ne connaisse au moins le noël de l'*Hôte*, je vous paie un merle blanc et je vais le dire à Rome. Et pourtant, deux cents ans ont passé sur la tombe de Saboly, et sa popularité, loin de diminuer, augmente toujours. Arrivent les Avents : toutes les familles égaient leurs veillées avec les gentils refrains du trouvère de Montet, les orgues de toutes les églises soufflent à pleins tuyaux ses airs solennels, et les pâtres de Crau, qui gardent leurs brebis sous le pavillon bleu du ciel étoilé, chantent dans les pâtis immenses :

Hòu! Cristòu!	Holà! Christophe!
La nuech es fort claro !	La nuit est fort claire !

» Saboly est incarné comme le *Pater* dans les coutumes du Midi. Il est le boute-en-train des joies de Noël, le boute-feu du cachafiò. Pour Noël, aux Provençaux, il faut du Saboly, comme des œufs pour la Pâques, et, au jour des Rameaux, un litron de pois chiches. »

Que dites-vous de cette appréciation toute naïve et aussi franchement inspirée que la poésie qu'elle interprète? Pour moi, je suis si charmé de la prose de M. Mistral que je renonce au projet que j'avais, en prenant la plume, de faire connaître par moi-même les mérites de Saboly. Je continue à traduire, en l'abrégeant, la notice de l'auteur provençal :

« Qu'une œuvre soit si jeune, si florissante, si aimée après trois siècles d'existence, cela, à notre sentiment, veut dire deux choses : l'une, que l'auteur est véritablement un homme de génie, sans cela ses vers et son cadavre dormiraient dans la même fosse; l'autre, que, le long du Rhône,

Digitized by Google

la langue provençale est pleine de vie, sans quoi personne ne comprendrait Saboly. En tout ceci, nous ne voulons pas dire que le chantre de la Naissance du Sauveur fût un poète de première volée, comme Homère, Dante, Corneille ou Lamartine. Mais, voyez-vous, il n'est si petit buisson qui, à son heure du jour, ne répande son ombre. Dieu a planté sur les hauts sommets les rouvres forts et rameux; il a fait venir le long de la Durance de grands saules blancs; et puis il a semé sur les côtes exposées au soleil de faibles lambrusques, aux bras longuets et menus, qui, pour se soutenir, s'accrochent où ils peuvent. Eh bien! quand vous êtes las du chemin, que la soif vous fait languir et panteler, qu'aimeriez-vous mieux avoir sous la main : le gland du rouvre, le chaton du saule ou la grappe de la lambrusque?

« Saboly est le trouvère du pauvre monde, le chantre de la crèche, le chantre de l'âne, du foin, du berceau, du froid, des langes et de la misère; et son bonheur et son triomphe est de faire rire la misère tout en l'anoblissant.—Voici le temps de l'olivaison. Entre les coteaux se glisse une giboulée qui coupe le visage des travailleurs et leur fait les mains gourdes. *Coumo faren per noun senti la bizo*, pour raccourcir le jour et égayer l'ouvrage? Entonnons à toute voix un couplet de Saboly :

Quint fre que fai!	Quel froid il fait!
Vount èi ma camisolo?	Où ai-je ma camisole?
Quint fre que fai!	Quel froid il fait!
Se dis lou gros Gervai.	Ce dit le gros Gervais.
Sente deja que lou cors me tremolo,	Je sens déjà que le corps me tremble,
Siéu tout jala! pode pas tira solo,	Je suis tout gelé, je ne puis tirer le [pied],
Lou fre	Le froid
Me fai boufa li det!	Me fait souffler sur les doigts.

» Et sur les ailes de la bise, les vers de Nicolas voleront dans les oliviers avec le rire des jeunes filles et les parfums du thym.

Digitized by Google

» Saboly est un maître-peintre, grand d'ensemble, sobre de détails; en quatre vers, il achève des tableaux qui vont au fond de l'âme... Et puis, comme vous sentez au-dedans circuler la vie !— Jésus ! quel remue-ménage autour de Bethléem ! Hommes et bêtes, tout est en mouvement, la brigade est sur les dents. L'ange *qu'a fa la crido* a bouleversé le canton. L'un va, l'autre vient, l'un rit, l'autre chante. *Jan, lèvo-te !... courrès vite !... venès lèu !...* Pâtres, pastoures, pastoureaux se précipitent vers l'étable... Le diable même est en l'air; oh ! mais, pour celui-là, il n'a pas beau jeu.

E zòu ! zòu ! zòu !	Et zoou, zoou, zoou !
Patati ! patatou !	Patati ! patatoou !
Derraben-li lei tripo.	Arrachons-lui les boyaux !

».... Et les personnages de cette *divine comédie*, tous des Provençaux ! Toni, Guillen, Peyron, Jean, Estève, Sauvaire, des pâtres du Luberon, des bouviers de la Bartalasse, que l'on reconnaît à leur parler et que l'on a vus mille fois gardant leurs troupeaux ou tenant le manche de la charrue. Voyez leurs vêtements : c'est le costume de Provence; les braies, le jargau, la camisole, le caban, la barrette (1), rien n'y manque, pas même le tambourin *pèr noun langui long dou camin*. Et, chemin faisant, écoutez un peu les propos qu'ils tiennent :

La biasso ben garnido	La besace bien garnie
Fai ana l'ome contènt...	Fait aller l'homme content...
Se menan nostei feno,	Si nous menons nos femmes,
Partiren pas tan lèu :	Nous ne partirons pas sitôt :
Disen que qu n'en meno	On dit que qui en mène
N'es pas jamai sèns peno.	N'est jamais sans peine.

» Et quoique Saboly ait peint dans son œuvre des figures rustiques, ne le prenez pas pour un chanteur grossier. S'il rit quand il veut faire rire, quand il veut faire pleurer,

(1) *Jargau*, justaucorps; *camisole*, sorte de gilet porté sur la chemise; *caban*, manteau à capuchon; *barrette*, bonnet.

Digitized by Google

il pleure; et, quand il lui plaît, nul ne le surpasse pour la finesse de la pensée et la douceur de l'expression. Prenez l'un après l'autre tous les poètes français, et citez-moi chez eux quelque chose de plus vrai, de plus expressif que ceci :

Hélas! moun Diéu! lou bèl enfant, Coume pren la pousseto! Dirias avis que mor de fam; Regardas coume teto!	Hélas! mon Dieu! le bel enfant! Comme il prend le sein! Vous diriez, vrai, qu'il meurt de faim, Regardez comme il tette.

» Saboly n'a imité aucun poète d'aucune littérature. Sa langue est toujours pure, son idée claire, sa rime riche, son vers rond et coulant; mais

Claudite jam rivos, pueri, sat prata biberunt.
Viras l'aigo, pichot! li prat an proun begu.»

Je m'arrête moi-même en demandant pardon à M. Mistral d'avoir mutilé et défiguré sa prose. Je voulais citer quelque chose de Saboly, au moins le noël de l'*Oste*, le plus populaire de tous; mais j'ai à parler encore de plusieurs auteurs de Noëls, et l'espace me manquerait.

Je passe rapidement sur Antoine Peyrol. Il était d'Avignon, marchand de bois et fabricant de claies. Marié en 1733, comme l'atteste une estimation notariée de la dot mobilière de sa femme, dont le total est de « nonante sept liures et dis sous,» il vivait encore en 1760, date probable de la première édition de ses *Nouvè*, et il était mort quand la seconde parut, par les soins de son fils, en 1791. Ses vingt-huit Noëls sont presque tous trop longs, parce qu'ils manquent de cette vie poétique qui est le charme de Saboly. Il a quelquefois de la gaîté et du mouvement, mais son vers est négligé, son langage trivial et prosaïque. Pourtant, il est resté populaire, parce qu'il a le génie local. Il aime à faire défiler, dans une procession de couplets, les églises, les communautés religieuses, les corps de métier et tous les ordres de la bonne ville d'Avignon, genre qu'on

Digitized by Google

retrouve souvent dans la *Grande Bible des Noëls* de Troyes, par exemple dans ce chant bien connu de nos pères :

Tous les bourgeois de Châtres
Et ceux de Montlhéry.....

Arrivons aux troubadours contemporains, et saluons dans M. Joseph Roumanille l'un des princes de la poésie méridionale au XIXe siècle. Il est né à Saint-Romain, le 8 août 1818, et, comme Hugo, comme Jasmin, il a poétiquement raconté sa Genèse :

Dins un mas que s'escound au mitan [di poumié],
Un beu matin, au tèms dis iero,
Siéu na d'un jardinié'mé d'uno jar- [diniero]
Dins li jardin de Sant-Roumié.

Dans une demeure qui se cache au [milieu des pommiers],
Un beau matin, au temps des *aires*,
Je suis né d'un jardinier et d'une [jardinière]
Dans les jardins de Saint-Romain.

Je ne sais pas la vie du poète; mais il est sans doute de ces heureux qui n'ont pas d'histoire, et qui, vivant de la vie de l'âme, non loin de leur berceau, n'ont besoin pour exciter l'intérêt de qui peut les entrevoir, ni de théâtre élevé, ni d'aventures. Pour ses œuvres, je suis honteux de l'avouer, je ne les connais guère que par le bien qu'en ont dit des juges éclairés, surtout M. de Pontmartin, dans une de ses premières causeries. C'est assez pour savoir que M. Roumanille, comme écrivain populaire, a prêché au peuple, avec un accent sympathique, le respect et l'amour de toutes les saintes choses, et que, comme lettré, il a travaillé avec un plein succès à réunir une foule de talents poétiques pour faire refleurir les lauriers des troubadours. Les dix Noëls que j'ai sous les yeux sont peu de chose peut-être, comparés aux poèmes qui ont fait la réputation du libraire d'Avignon; mais en eux-mêmes ce sont de vrais joyaux. On trouve dans les couplets de Roumanille, tantôt la naïveté joyeuse des vieux Noëls, tantôt la rêverie tendre d'une poésie plus civilisée,

Digitized by Google

tantôt un mélange harmonieux de ces deux caractères, comme dans le plus populaire de ces chants, *les Deux Pigeons*. « On m'a dit qu'un petit enfant, à tête blonde, avec les yeux d'un ange et ses joues rondes, disait à sa mère : mère, amène-moi ! — J'y veux aller, ma mère : mère, je veux aller voir l'enfant qui est né dans la crèche, *peccaïre!* — Tous les pastoureaux y vont; ils mettent leurs belles braies; ils se parent pour voir l'enfant qui est couché sur la paille, joli comme un soleil ! Partons, allons-y vite. — J'y veux aller, ma mère... — Porte-lui ma couverture et une de mes robes. On dit qu'il tremble comme un jonc, que ses mains sont violettes! Nous sommes au fort de l'hiver et l'étable est toute ouverte! — J'y veux aller, ma mère...—Mais que porterai-je au petit? Qu'aurai-je en mon panier? Du miel et deux pigeons avec une galette. Puis au nouveau-né, je donnerai des baisers. — J'y veux aller, ma mère... — Puis à Jésus, je donnerai mon collier de perles; à ses pieds, je m'agenouillerai, je prendrai ses petites mains. A cheval je monterai sur le bœuf ou sur l'âne. — J'y veux aller, ma mère; mère, je veux aller voir l'enfant qui est né dans la crèche, *peccaïre!* — A l'enfant qui parlait ainsi, la mère répondit : Oui, nous partons demain matin sur l'âne de mon frère. Tu adoreras avec moi Jésus le Fils de Dieu ! — Le lendemain, ils virent l'Enfant-Dieu qui dormait; et sur le râtelier les deux pigeons volèrent. » C'est une romance, on le voit, mais d'une grâce infinie dans le texte que je n'ai pas même traduit en entier. Tel est encore le caractère de deux autres Noëls charmants : *Un des douze*, et surtout *la Jeune Aveugle*, dédiée à Madame Saint-René-Taillandier. Mais dans d'autres chants, comme *les Diables*, adressés à M. de Pontmartin, Roumanille s'est tenu dans la veine joyeuse et populaire du vrai Noël.

Maintenant, comment suffire à ma tâche? J'aurais à

Digitized by Google

présenter encore à nos lecteurs, de compte fait, vingt-cinq poètes provençaux auteurs de Noëls. J'y renonce; mais qu'il me soit permis de faire admirer cette confraternité qui réunit tous les poètes de la Provence et du Comtat, qui rapproche les talents les plus divers, qui met dans la même gerbe les épis de tant de moissonneurs, et qui donne un glorieux démenti aux vers d'Hésiode : le potier porte envie au potier, et l'aède à l'aède. Et puis, saluons en courant M. l'abbé Lambert, de Beaucaire, dont les quatre-vingts Noëls, enchaînés l'un à l'autre, formeront une sorte d'épopée, la plus joyeuse, la plus naïve, la plus variée, la plus chantée qui fut jamais; M. Th. Aubanel, qui a trouvé des accents pleins de larmes pour les Saints-Innocents; M. Mistral, qui tourne le couplet provençal aussi bien que pas un, tout en disant à part soi son *paulò majora canamus;* M. Gaut, restaurateur des vieux rhythmes, et pourtant plein de verve et de franchise; M. Camille Reybaud, M. Jules Canonge, M. Casimir Bousquet, des auteurs francimands qui parlent tout aussi bien le patois maternel. *J'en passe, et des meilleurs.* Mais j'ai le droit de renvoyer au volume, un vrai volume populaire, d'exécution modeste, et où le papier est économisé. Dans cet écrin sans éclat, on trouvera de vrais diamants. Tenez, j'en détache un, un seul, et c'est fini. La pièce est signée *Fredol de Magalona*; c'est du patois de Montpellier demi-languedocien, demi-provençal. Sachez que la Catherinette, c'est la coccinelle ou *bête-à-bon-dieu*, et qu'avant son heureuse aventure, cet insecte était de couleur terne et n'avait pas encore ses élytres rouges aux sept points noirs.

La Catarineta.	**La Catherinette.**
E d'ount te ven toun er tan viéu,	Et d'où te vient ton air si vif,
Catarineta,	Catherinette,
Catarineta...	Catherinette...
E d'ount te ven toun er tan viéu,	Et d'où te vient ton air si vif,
Catarineta dou bon Diéu ?	Catherinette du bon Dieu ?

Digitized by Google

Moun cor jouis, aco's bèn vrai;
L'enfant Jèsu l'a rendu gai;
A Betelèn l'ai vist, pecaire!
Es tout lou pourtret de sa maire!

Una paia fasiè ponet
En passant sus soun pichot det:
Douçamenet ie soui mountada;
Lontéms me ie soui permenada...

Ai vouiajat dessus soun bras;
Ai vist de près soun poulit nas;
Ai respirat soun aleneta:
I'avié de lach sus sa bouqueta..

Moussu lou biòu ère jalous;
Aurié vougut, lou malurous!
Estre pichot, estre à ma plaça!
La grandou souvènt embarrassa.

L'ase me prenié, l'insoulènt!
Per certan animau pudènt:
E de travès me regardava,
E mai deja me mènaçava!

La Santa Vierge s'avancèt,
Chout soun fichu me rescoundèt:
« T'aime bèucop, Catarineta;
Te fau present d'una raubeta,

Raubeta coulou de coural,
E que lusis coume un miral;
De sèt poumetas es ournada;
Iéu touta soula l'ai broudada.

Tan que la pourtaras sus tus,
N'auras pas crenta de degus.
N'oublides pas jamai, ma filla,
L'enfant Jèsu, fil de Maria.»

Pioi me metèt dessus sa man:
Leve las alas, prene ban...
Bufèt sus iéu... e soui rintrada
Dens moun oustau tout encantada!

E d'ount te vèn toun èr tan viéu,
Catarineta,
Catarineta...
E d'ount te vèn toun èr tan viéu,
Catarineta dou bon Diéu?

Mon cœur jouit, oh! c'est bien vrai;
L'Enfant-Jésus l'a rendu gai;
A Bethléem, je l'ai vu, le pauvre!
C'est tout le portrait de sa mère!

Une paille faisait pont
En passant sur son petit doigt:
Tout doucement j'y suis montée;
Longtemps je m'y suis promenée...

J'ai voyagé sur son bras;
J'ai vu de près son joli nez;
J'ai respiré sa faible haleine:
Il y avait du lait sur sa bouche.

Monsieur le bœuf était jaloux;
Il eût voulu, le malheureux!
Etre petit, être à ma place!
La grandeur souvent embarrasse.

L'âne me prenait, l'insolent!
Pour certain animal puant:
Et de travers me regardait,
Même déjà me menaçait.

La Sainte Vierge s'avança,
Et sous son fichu me cacha:
« Je t'aime bien, Catherinette;
Je te fais présent d'une robe,

Petite robe couleur de corail,
Et qui luit comme un miroir;
De sept pommes elle est ornée;
Moi toute seule je l'ai brodée.

Tant que tu la porteras sur toi,
Tu n'auras crainte de personne.
N'oublie jamais, ma fille,
L'enfant Jésus, fils de Marie.»

Puis, elle me mit sur sa main:
Je lève les ailes, je prends escousse.
Elle souffla sur moi... et je suis [rentrée]
Dans ma maison, tout enchantée.

Et d'où te vient ton air si vif,
Catherinette,
Catherinette...
Et d'où te vient ton air si vif,
Catherinette du bon Dieu?

Jugez-en ce qu'il vous plaira, chers lecteurs; pour moi, c'est tout simplement un chef-d'œuvre. — J'ai été bien long, et je n'ai pas encore parlé de l'*Armana prouvençau*.

Digitized by Google

Au mois prochain. Cependant, que les amis de la poésie patoise n'attendent pas le dernier moment pour se procurer ce bijou. L'Almanach lui-même (et à la différence des autres, celui-ci prétend ne pas mentir) assure que bientôt on ne sera plus à temps. Il ne coûte pas gros; écoutez la rubrique : « Roumanille, libraire en Avignoun, mandara franc de port aquest Armana en touti aqueli que li mandaran, franc de port peréu, TRES timbre-posto, di BLU.» Et maintenant, qu'il me soit permis de vous adresser en finissant le souhait de la saison en Provence :

Alègre ! alègre !
Dieu nous alègre !
Cachafio vèn !
Dieu nous fague la grâci de vèire [l'an que vèn],
E se sian pas mai que sieguen [pas mens!]

Joie ! joie !
Dieu nous donne joie !
Noël vient !
Dieu nous fasse la grâce de voir [l'an qui vient],
Et si nous ne sommes pas davantage [que nous ne soyons pas moins].

LÉONCE COUTURE.

VOYAGE A PIED SUR LES BORDS DE LA GARONNE.

Les bords de la Garonne
Sont des pays charmants.

(*Suite*) (1).

Rions existait déjà à l'époque gallo-romaine : des mosaïques ont été trouvées dans le jardin d'une maison située près des remparts à l'ouest. Des portions en ont été perdues ou dispersées; nous pouvons en voir une encore en place, et les fragments d'une autre sont incrustés dans le pavé du chœur de l'église avec cette inscription : ROMANA, où il nous semble reconnaître une intention de calembourg.

Au lieu d'entrer dans la ville par la porte du sud qui a été démolie et dont il ne reste plus rien, tournons sur la droite, voyons les doubles fossés qui enserrent les murailles flanquées de tours rondes, dont l'une,

(1) Voir, *suprà*, pages 91, 133, 195, 247 et 333.

Digitized by Google

celle du nord, est d'une grande élégance, et pénétrons-y par la porte orientale.

Cette porte assez bien conservée est une des plus curieuses du département de la Gironde. Elle est ogivale et munie d'une herse protégée par un assommoir, et s'ouvre entre deux tourelles rondes accolées à une tour carrée irrégulière faisant saillie sur le mur de la ville, et interrompant le fossé le plus rapproché de ce mur. La tour a deux étages au-dessus du rez-de-chaussée qui est voûté d'ogives. On montait au premier étage par un escalier extérieur placé du côté de la ville. Des meurtrières sont percées dans les tourelles pour défendre l'abord de la porte; d'autres meurtrières, dans la tour carrée, plongent dans les fossés. Pour pénétrer dans la ville, quand on était maître de la tour, il fallait défoncer une autre porte en face de celle qui venait d'être prise.

Tous ces obstacles ont disparu depuis longtemps; les vantaux, garnis de fortes pentures et renforcés par des sarrasines, ne se ferment pas; la herse, manœuvrée par des hommes d'armes logés dans le premier étage, ne s'abaisse pas; les meurtrières ne vomissent pas des flèches; les pierres et l'eau bouillante ne pleuvent pas par les assommoirs, et nous pouvons sans encombre arriver jusqu'au château en regardant sur notre route une fenêtre du xve siècle dont le bandeau, au bas de l'allége, est orné de belles feuilles frisées dans lesquelles jouent un animal et un diable. Quand je dis château, je devrais dire emplacement du château, car, de celui-ci, il ne reste plus qu'une belle tour carrée couronnée de mâchicoulis et formant l'angle nord-ouest de la ville. Tout le monde a pu la voir depuis le pont du bateau à vapeur lorsque la voie ferrée n'entraînait pas le voyageur comme l'hippogriffe des légendes. Les étages de cette tour étaient séparés par des planchers; le rez-de-chaussée seul mérite d'être étudié. Le linteau de la porte étroite et placée très haut a une forme que nous rencontrerons difficilement ailleurs. La cheminée très grande n'a pas de hotte et ne fait pas saillie dans la chambre; son linteau est appareillé en plate-bande avec joints à crossettes, et soulagé par un arc de décharge. Une autre tour carrée s'élevait à l'angle sud-ouest du château; elle est démolie il y a déjà longtemps; elle protégeait une poterne qui permettait de descendre du côté de la Garonne sans passer par la ville.

L'église de Rions, qu'il faut visiter après avoir passé en revue les fortifications, est loin d'être un monument du premier ordre; néanmoins, elle mérite d'être vue. Primitivement, c'est-à-dire au xiie siècle, elle se

Digitized by Google

composait d'un plan en croix latine sans bas-côtés; la nef était terminée à l'est par une abside semi-circulaire, et deux autres absides plus petites s'avançaient à l'orient des transsepts. Il reste de la première construction ces trois absides et quelques chapiteaux sur les piliers qui les avoisinent. Au XIVe siècle, probablement en même temps que la construction des fortifications, on a rebâti la nef et agrandi l'église en y ajoutant deux bas-côtés. Enfin, plus tard, au XVIIIe siècle peut-être, on a bâti au nord deux appendices servant de chapelle et de fonts, et à l'ouest un clocher inqualifiable de forme et de style. En regardant avec attention, nous trouvons une restauration du XIIIe siècle dans le transsept septentrional.

L'ornementation de l'église est peu remarquable. Cependant, on regarde avec plaisir les chapiteaux, les consoles et les clés de voûte de l'époque ogivale. Les chapiteaux romans méritent aussi un coup d'œil. Sur l'un d'eux, nous distinguons le sacrifice d'Abraham; un ange retient le bras du patriarche prêt à frapper Isaac couché sur le bûcher; un autre ange présente le bélier qui doit être sacrifié.

Le sanctuaire des églises romanes est ordinairement la partie la plus riche en sculptures; ici, il est entouré d'une arcature en plein cintre reposant sur colonnes dont les chapiteaux sont formés de feuillages et d'enroulements. Nous pouvons remarquer aussi à côté d'une ancienne porte murée, au sud, un petit bas-relief du XVe siècle représentant le crucifix, et une tête antique en marbre blanc incrustée dans la muraille. De déplorables restaurations ou changements ont été faits dans ces derniers temps; la plus étonnante est l'enlèvement des contreforts de l'abside pour les remplacer par des fenêtres. Cette opération est *hardie*, mais elle pourrait bien, tôt ou tard, être fatale au monument.

Ne quittons pas Rions sans visiter un grand bâtiment long de 31 mètres et large de 7m 25, situé au nord de l'église, et qu'on nomme l'archevêché; c'est une construction du premier tiers du XIIIe siècle qu'a dû faire élever Amanieu, archevêque d'Auch, qui était né à Rions, et fut inhumé à la Sauve en 1252 (1). Ce bâtiment qui sert actuellement de chai et de cuvier paraît s'être composé de deux salles éclairées au nord et au sud par de nombreuses fenêtres en plein cintre très ébrasées en dedans, assez étroites en dehors, percées à trois mètres environ du sol, et séparées l'une de l'autre par un pied droit couvert d'une colonnette commune à deux fenêtres. Cette colonnette s'appuie

(1 *Monuments de la ville de Bordeaux*, par Bordes.

Digitized by Google

sur une console formée d'une tête humaine et fait le tour du cintre de la fenêtre; deux autres colonnettes sans bases forment également un autre arc en retrait et au-dessous du premier. Elles n'ont pas de chapiteau. Une corniche couronne le mur immédiatement au-dessus des fenêtres. Ce bâtiment qui était splendidement éclairé n'a pas été voûté; sa toiture devait être à deux pentes. On a depuis quelque temps abaissé le mur du sud jusqu'au milieu des fenêtres pour ne donner qu'une pente à la toiture, ce qui a dénaturé tout à fait l'aspect de ce monument, un des spécimen les plus curieux de l'architecture civile du XIIIe siècle dans la Gironde.

Léo DROUYN.

(*La suite prochainement.*)

LE DIEU LEHERENN.

La *Revue d'Aquitaine* est heureuse de pouvoir offrir à ses lecteurs les prémices d'une monographie consacrée au dieu Leherenn, qui avait établi son culte au village d'Ardiège, sur le premier gradin des Pyrénées. Cette notice sur une personnalité obscure du Panthéon aquitain est due au savant épigraphiste qui a réintégré dans leur patrie la plupart des génies locaux qui s'en allèrent dans l'exil, il y a environ seize siècles. Notre Recueil, humble messager du retour de Mars Leherenn, annonce sa venue prochaine. En attendant, nous allons détacher du travail de M. Barry les détails suivants relatifs à la divinité qui nous intéresse :

J. N.

..... L'inscription suivante, que je n'hésite point à rattacher au culte de Leherenn, quoiqu'elle ait été négligée jusqu'ici et comme inaperçue de presque tous les épigraphistes (1), fait aussi partie de la collection épigraphique

(1) Je ne la trouve publiée que dans le recueil de M. Cénac-Moncaut (voy. p. 21), qui lui ôte toute espèce d'intérêt et de sens en ajoutant un A de son chef (pour la compléter, sans doute), à la finale NNI par laquelle elle commence.

Digitized by Google

du musée de Toulouse. Elle est gravée en caractères serrés, mais très nets, sur le fût d'un petit autel dont la corniche, brisée à dessein comme le socle, a emporté avec elle la première ligne de l'inscription :

NNIDANNONIA
HARSPIFILIA
V > S > L > M

Au premier regard jeté sur ce fragment, l'épigraphiste le moins familiarisé avec les formules dédicatoires des inscriptions pyrénéennes reconnaîtra que les trois lettres NNI, par lesquelles elle débute dans son état actuel, ne sont et ne peuvent être autre chose que la finale d'un nom divin, que la dernière syllabe du nom du Dieu auquel était dédié l'autel votif dont ce fragment a fait partie. En parcourant avec attention le catalogue déjà considérable des Dieux italiens ou gallo-romains dont le culte a laissé des monuments dans notre pays, je n'en ai trouvé qu'un seul dont les initiales s'adaptassent et répondissent complètement à cette finale caractéristique. C'est celui du Dieu LEHERENNUS ou LEHERENNIS (car les deux formes sont également usitées), dont le nom, associé à celui de Mars, comme il l'est dans la plupart des textes précédents, remplirait exactement la première ligne de l'inscription en nous offrant, chose assez remarquable, identiquement le même nombre de lettres que les deux lignes qui la terminent. Nous pourrions ajouter, à l'appui de cette restitution qui nous semble sortir par sa simplicité même du caractère conjectural des restitutions ordinaires, que les parois latérales du fragment qui nous occupe sont ornées de chaque côté d'une figure militaire armée et cuirassée à la façon du Mars romain, et que nous allons retrouver tout à l'heure sur un autel dédié au même dieu Leherenn, dont il porte encore le nom. Nous lirions

Digitized by Google

donc, en rétablissant la ligne disparue de l'inscription :

MARTILEHERE	Marti Leherenni
NNIDANNONIA	Dannonia Harspi
HARSPIFILIA	filia votum solvit
V > S >.L > M.	lubent merito.

Si l'on admet la restitution fort simple que nous proposons ici, il faudrait admettre, comme une conséquence à peu près nécessaire, que ce petit monument dont la provenance nous était inconnue, grâce à l'incroyable incurie de notre Musée, qui n'a ni livre d'entrée, ni catalogue, pas plus manuscrit qu'imprimé, est originaire aussi du petit village d'Ardiège, d'où proviennent tous les monuments relatifs au culte du dieu Leherenn.

Edw. BARRY,

prof. d'histoire à la Faculté de Toulouse.

LIVRES.

La bibliothèque rare et substantielle de M. Francisque Michel, le savant professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux, a été mise en vente, le 10 de ce mois, à l'hôtel Sylvestre. Le catalogue, qui remplit 368 pages et qui contient 2,762 numéros, offre une grande variété d'ouvrages linguistiques. Beaucoup sont relatifs à l'idiome basque et n'ont figuré jusqu'à présent dans aucune bibliographie euscarienne.

Un groupe de volumes polyglottes roule sur l'argot. Le bibliophile est vaincu par l'auteur. M. Francisque Michel vend ses livres pour en acheter d'autres. Il en a fait de très bons avec ceux qu'il nous offre; espérons que ceux qui naîtront de son union avec la nouvelle bibliothèque seront dignes de leurs aînés.

Un autre professeur, qui appartient à l'école de droit de Toulouse, M. Rodière, vient de publier les *Grandes scènes de l'Histoire moderne.*

Digitized by Google

Cinquante-quatre récits historiques ou héroïques y sont déroulés; le premier est la bataille de Mavius, qui fut livrée en 318, et le dernier est la prise de Sébastopol. La forme est mouvementée et colorée.

Nous recommandons à nos lecteurs l'*Aide mémoire d'Orthographe* de M. Clouset, professeur à Bordeaux, et directeur du *Journal d'Education* qui se publie dans cette ville. Son petit volume in-32 donne la solution de tous les problèmes orthographiques. Les règles essentielles de la langue sont confondues dans l'ensemble des principes d'une grammaire. L'auteur a trié les plus indispensables; à l'aide de ce choix, condensé dans un petit livre portatif, on peut toujours avoir dans la poche ce qui devrait toujours être dans la tête.

CONGRÈS MÉRIDIONAL.

7e SECTION : LITTÉRATURE. — M. PUJOL, RAPPORTEUR.

Extrait.

Le congrès méridional tenu à Toulouse, à l'époque de son exposition, agita de sérieuses et de profitables questions scientifiques. Le rapport de M. Pujol sur l'état littéraire de l'Aquitaine moderne adhérant d'une façon complète à notre programme, il est de notre devoir de l'enregistrer. Nous regrettons de l'avoir fait si tardivement. J. N.

Avant d'aborder la question qui a fait dans la section dont je suis l'organe le sujet d'un examen spécial, je dois, pour obéir au mandat que j'ai reçu de mes honorables collègues, établir l'inventaire de notre littérature méridionale pendant les vingt-quatre années qui séparent le congrès de 1834 du congrès de 1858. De telles recherches, destinées à suivre la filiation et l'enchaînement de ces deux assemblées, auraient offert de sérieuses difficultés à des esprits plus jeunes que les nôtres. Contemporains du congrès de 1834, nous limiterons notre tâche à un rapide coup d'œil sur le passé.

Digitized by Google

Vous le savez, Messieurs, le congrès de 1834 s'accomplit dans les circonstances les plus favorables; on avait prononcé un mot, un grand mot presque oublié aujourd'hui, mais qui alors enflammait tous les courages, le mot de décentralisation. On vit une jeunesse ardente (il y avait alors une jeunesse) saisir la plume, cette épée de notre siècle, et combattre pour nos autels et nos foyers. Pleins de foi dans le succès, ne redoutant ni la grandeur ni la témérité de l'entreprise, ces généreux athlètes rêvèrent de rendre au Midi sa vieille renommée.

Ce mouvement des esprits dura assez longtemps. Il existait depuis plusieurs années à Toulouse un Recueil où de belles intelligences allaient déposer leurs inspirations. Bientôt, la *Revue du Midi* ne suffit plus à tant de zèle, et l'on vit paraître la *Revue de Toulouse*, avec un vaste horizon et un but plus étendu, car il s'agissait de l'union intellectuelle des provinces dont notre ville, Lyon, Bordeaux et Montpellier sont les capitales. C'est dans cette publication que M. Laferrière, alors avocat à Bordeaux, fit ses premières armes. Bientôt on ajouta à cette *Revue* la *Mosaïque du Midi*, avec des illustrations où s'exercèrent des dessinateurs devenus depuis justement célèbres. Je ne rappellerai que le nom de M. Bida. C'était un besoin universel d'expansion. Un écrivain recueillait les légendes toulousaines, un autre les chroniques castraises. Frédéric Soulié consacrait ses premiers romans à des récits languedociens; Sorèze publiait ses annales, c'est-à-dire les travaux de ses meilleurs élèves. Les ouvrages d'histoire, d'enseignement, de philosophie se multipliaient. Chaque province, chaque ville avait son conteur; on trouvait encore des heures pour la poésie sérieuse. Tandis que l'auteur de *Virginie* produisait ses premières rimes sur le théâtre de Toulouse, un boulanger de Nîmes découvrait la source pure des vers classi-

Digitized by Google

ques; un coiffeur réveillait la langue endormie de nos pères, et cette résurrection était si éclatante que le paradoxal et spirituel Nodier, saisi d'une admiration subite pour un dialecte qu'il ne comprenait pas, blâmait amèrement l'arrêté d'un comité d'instruction primaire proscrivant l'usage du patois dans nos écoles.

Mais bientôt d'autres soins vinrent distraire les esprits; la politique fit peur aux œuvres de la pensée. Beaucoup de soldats, et les plus vaillants, avaient d'ailleurs quitté le champ de bataille; ils avaient porté leur tente à Paris, et y avaient trouvé leur Capoue, oublieux ainsi de la décentralisation tant aimée. Les travaux prirent un caractère plus personnel et perdirent de leur influence. Le tourbillon de Paris gagna la province; les journaux empruntèrent tout aux écrivains de la capitale, tout jusqu'aux romans-feuilletons dont l'usage ou mieux l'abus n'est pas près de finir. Cependant, les méridionaux n'ont pas perdu courage; s'ils n'agissent plus dans un but commun et généreux, ils agissent avec une louable persévérance. Il serait injuste de ne point signaler l'*Epopée toulousaine*, de M. Ducos, les délicieuses poésies de M. de Rességuier, les monographies sans nombre sur nos monuments et nos temples, des traités sur les idiomes locaux, etc., œuvres qui surnagent dans l'océan de la littérature française. Comme pour venir en aide à ces travaux, que l'isolement condamnerait à une faiblesse stérile, les associations littéraires augmentent en nombre. Sans parler de celles qui existent à Toulouse, nous mentionnerons les sociétés de Castres, Montauban, Carcassonne, Rodez, Auch, Agen, Béziers, Narbonne, Tarbes, etc. La plupart de ces sociétés ont leurs recueils périodiques. D'autres publications libres ont pris naissance à Toulouse. M. Lacointa a fondé la *Revue de Toulouse et du Midi*, digne de succéder à celles dont nous parlions naguère, et que le

Digitized by Google

souffle des dernières années a détruites. Là, des talents jeunes et brillants sont accueillis à côté de nos maîtres dans la science et dans la parole. A Condom, M. Noulens dirige l'excellente *Revue d'Aquitaine*, dont la renommée a dépassé les limites de la province. Ainsi se continue, à travers les vicissitudes des temps, le goût traditionnel du Midi pour les œuvres de l'esprit et de la pensée. Ce goût est d'ailleurs entretenu par l'académie des jeux floraux qui tient toujours dans nos contrées le sceptre de la littérature. Sans dévier de la ligne séculaire, mettant au premier rang le respect pour les choses les plus saintes, elle offre tous les ans ses fleurs au poète chrétien ou moraliste sans tache.

Les sociétés dont nous venons de citer les noms sont animées d'une noble ardeur : celles de Montauban et de Carcassonne, de Crastes, de Béziers encouragent par des récompenses les œuvres littéraires. Quelques-unes divisent les prix entre l'idiome local et la langue française. Du reste, l'influence de Jasmin a créé de nombreux poètes patois : Davaux, à Béziers; Peyrottes, à Clermont-l'Hérault; Desannot, à Marseille; Roumanille, à Avignon, ont écrit des volumes de poésies qui ont obtenu un éclatant succès. M. Honorat, de Digne, a écrit un excellent dictionnaire languedocien en trois volumes; M. Azaïs, de Béziers, des opuscules sur la langue romane; à Pau, le dialecte béarnais est l'objet d'études consciencieuses et persévérantes. Entre le grand développement des langages usuels, et l'envahissement toujours plus considérable des productions parisiennes, il reste une place honorable pour les méridionaux uniquement voués à l'usage du français. Nous espérons encore une fois que l'influence des sociétés littéraires s'exercera d'une manière heureuse et rendra la vie aux lettres françaises dans le Midi. PUJOL.

Digitized by Google

SUR UN REGARD.

Vous avez des yeux noirs, de grands yeux d'antilope;
Lorsque votre regard sur mon âme descend,
Dans un réseau de feu soudain il l'enveloppe :
La tarentule, ainsi, sur les bouquets d'hysope,
Drape dans ses filets un insecte en passant.

Quand j'étais au désert, campé sous un lentisque,
Et voisin des lions, hauts seigneurs de ces lieux,
A l'heure où dans l'éther Hébé lançait son disque,
O chrétienne houri! je courais moins de risque
Qu'ici, dans ce boudoir, sous votre œil radieux.

J. N.

MISCELLANÉES.

Voici les principaux noms de l'Aquitaine qui figurent sur les tablettes funèbres de 1858 :

De Carsalade du Pont, ancien rédacteur de la *Gazette du Languedoc*; Elie Corne, collaborateur de la *Revue d'Aquitaine*; Duprat, ancien rédacteur du *Courrier du Gers*; Chaho, auteur des *Religions comparées*, de l'*Histoire des Basques*, et de divers ouvrages de linguistique euscarienne; De Noé, ancien pair de France; Jorbe, membre de l'Assemblée Législative; Blondeau, président de chambre à la cour de Bordeaux; Dalquié, conseiller à Toulouse; Auguste Dassier, directeur de l'école de médecine de la même ville; Emile Peyrera, médecin de l'hôpital St-André de Bordeaux; le général Pégot, de St-Gaudens; Laterrade père, directeur du Jardin de Botanique de Bordeaux; De Lapalme comte de Beyas, membre du Corps Législatif; Mme la princesse de Podenas; Peyrottes, potier et poète roman, à Clermont sur l'Hérault; Sentetz, bibliothécaire de la ville d'Auch; le marquis Rigaud de Vaudreuil; M. le comte de La Hage, ancien aide de camp du prince Eugène Beauharnais.

Dans une statistique qui porte le chiffre des émigrants français à cinquante mille, six départements, au nombre desquels celui des Basses-Pyrénées se range le troisième, fournissent la moitié de ce contin-

Digitized by Google

gent. La grande majorité des voyageurs béarnais ou bigourdans se dirige vers l'Amérique du Sud, où les Basques ont fondé des colonies agricoles très prospères. Les Languedociens donnent la préférence à notre colonie algérienne.

Dans la séance du 23 décembre, l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Toulouse a reçu une communication de la première partie du mémoire de M. Astié, sur les intendants du Languedoc. Dans ce travail purement historique, l'auteur a jeté un coup d'œil rétrospectif sur la topographie administrative de la France et la création des généralités. De plus, il a suivi leurs développements. M. Astié a ensuite pénétré dans la vie et les actes de M. Robert Miron, le premier de ces magistrats qui, dans le Languedoc, ait rempli des fonctions durables et efficaces. Il a montré son héroïsme au milieu des troubles de 1632. La longue carrière politique et oratoire de cet habile intendant a été déroulée entièrement par le savant biographe.

On lit dans le *Courrier de Paris*, du 7 janvier, à propos de l'ouverture de la chasse à courre de Livry :

« L'excellent béarnais (Henri IV), si débonnaire et si affable, devenait intraitable quand il s'agissait de chasse et de gibier. Aussi avait-il ordonné que tout paysan surpris aux environs d'une remise royale ou porteur d'un fusil chargé ou non chargé fût promené, fouetté autour du buisson voisin jusqu'à l'effusion du sang; il voulait bien accorder la poule au pot, mais il ne voulait point universaliser le lapin à la broche. »

IMPROMPTU DU JOUR DE L'AN.

à X....

Voici la nouvelle année
Qui succède à sa sœur aînée
Et qui s'avance couronnée,
Comme vous, de grâce et d'espoir.
Que son parcours soit une fête,
Qu'elle écarte de votre tête
Tout nuage gris ou noir,
Et qu'elle réserve au poète
Les maux qui doivent vous échoir.

Digitized by Google

Bien que ces vers que j'égraine,
Sur ce papier, au hasard,
Soient indigents de rhythme et d'art,
Je sollicite, pour étrenne,
De votre grâce souveraine,
Un souris avec un regard;
Ou mieux permettez que je prenne
Sur ce beau front qu'une reine,
Qu'une reine doit jalouser,
Un baiser.

J. N.

PHILOLOGIE.

A M. le Directeur de la *Revue d'Aquitaine.*

Pau, 3 janvier 1859.

Vous avez eu, Monsieur, l'extrême complaisance de publier dans votre *Revue* trois articles de M. L. Couture sur la *Grammaire béarnaise*. Je vous en suis très reconnaissant. Ces articles sont judicieux et pleins de finesse. Puisse une heureuse fortune me fournir un jour l'occasion de témoigner à M. L. Couture, dans la *Grammaire béarnaise* même, que quelques-unes des ses critiques m'ont été profitables!

Cette lettre se bornerait à l'expression de mes remercîments, et pour M. Couture et pour vous, si je n'avais à rétablir deux faits, sur lesquels la mémoire du critique a failli.

« Le Béarnais, dit-il, p. 344, termine en *e* les mots qui font entendre aujourd'hui pour finale dans la prononciation, en Béarn comme en Gascogne, un *o* adouci, non accentué. Il faut connaître la langue pour distinguer à la lecture l'*e* prononcé *o* de l'*e* (*doucement*) fermé non accentué — *cantayre*. Mais il n'y a peut-être là-dessus aucun procédé possible qui n'exige des explications et ne renferme des anomalies. »

Il y a un procédé, et la *Grammaire béarnaise* l'a indiqué, p. 8, 9 : « L'*e* final doucement fermé, et l'*e* final qui sonne comme un *o* affaibli, sont, l'un et l'autre, sans accent. Comment les distinguer? Pour éviter toute confusion, il faut savoir que l'*e* final doucement fermé ne se trouve que dans les substantifs du genre masculin, dans les adjectifs qui n'ont qu'une terminaison pour les deux genres, et dans quelques désinances verbales, sur lesquelles nous reviendrons en temps et lieu. — Partout ailleurs, *e* final, sans accent, a le son d'un *o* très adouci (suivent *neuf* mots qui font exception). »

Mais « il faut connaître la langue, dira-t-on encore, pour distinguer à la lecture » les noms masculins des noms féminins.

A cela je n'ai rien à répondre.

« L'auteur de la *Grammaire béarnaise*, ajoute M. Couture, p. 330, assure que les noms néo-latins se sont formés des cas obliques et non pas du nominatif. »

Digitized by Google

La *Grammaire Béarnaise* soutient, au contraire, que les mots néo-latins proviennent, *les uns*, du nominatif, *les autres*, des cas obliques. Voici le texte, p. 58, 59 : — « Les noms *romans* se sont formés des *radicaux* des noms latins. Or, le nominatif ne donne pas toujours le radical entier. Pour trouver ce radical, il faut avoir recours à un cas oblique quelconque. Raynouard désigne l'accusatif, Schlegel l'ablatif. Mais il n'y a aucune bonne raison pour donner à l'accusatif ou à l'ablatif la préférence sur tout autre cas ; voilà pourquoi nous disons que, *lorsque le nominatif ne donne pas le radical entier*, il faut le chercher dans un cas oblique quelconque. »

C'est là, Monsieur le directeur, ce qu'il m'importait de constater.

Quelques mots encore, et j'ai fini. Vous voudrez bien me les laisser dire : il n'est plus question de la *Grammaire béarnaise*. Vous pouvez être convaincu que je ne m'en félicite pas moins que vous.

M. Couture prétend que *cantayre* vient du nominatif *cantator*, et *cantadou* de l'accusatif *cantatorem*. C'est une erreur, je le crois.

Cantayre et *cantadou* ne sont pas deux *cas* d'un même nom, mais deux noms de signification différente. Ils se ressemblent par la racine ; ils diffèrent par les suffixes, et de là, la différence de leur signification.

Le suffixe *ayre* indique dans un grand nombre de mots une profession, un métier. Ainsi *cantayre*, *cassayre*, *pescayre* désignent ceux dont l'état, l'occupation habituelle est de chanter, de chasser, de pêcher ; *cantadou*, *cassadou*, *pescadou* désignent ceux qui chantent, chassent, pêchent, à leurs moments, dans des circonstances déterminées.

C'est l'analogie qui nous conduit à établir entre ces mots cette différence de signification qui existe dans leur emploi, au moins en béarnais. Comme nul ne fait profession de *sauver*, en d'autres termes, comme on n'est point *sauveur* par état, on dit toujours *saubadou*, et jamais *saubayre*.

Le suffixe *arius* en latin désigne l'homme qui exerce telle profession : *aurarius* (orfèvre), *lapidarius* (tailleur de pierres), *medicamentarius* (pharmacien), etc.

Nos idiomes proviennent du latin par voie de dérivation et d'imitation. Les mots *romans*, terminés en *ayre*, se tirent, les uns de leurs correspondants latins en *arius* : — *carbonayre* (charbonnier) de *carbonarius* ; — *liberayre*, *librayre* (libraire) de *librarius* ; les autres sont calqués, pour la terminaison, sur ceux-là : — *arresegayre* (scieur), *briulounayre*, *tambourinayre* (ménétriers qui jouent du violon, du tambourin). On trouve en français et la même dérivation et la même imitation : — *Statuaire* de *statuarius*, *mousquetaire* (celui dont le métier est de porter le mousquet).

Donc, quelque spécieuse que soit l'argumentation, tirée de la persistance de l'accent, dont se sert M. Couture pour établir que *cantayre* vient de *cantator*, et *cantadou* de *cantatorem*, il me semble qu'il se trompe, qu'il me permette de le lui dire : *amicus Plato, magis amica veritas*.

C'est dans ces sentiments pour lui et pour vous, Monsieur le directeur, que j'ai l'honneur d'être

Votre reconnaissant et tout dévoué collaborateur.

V. LESPY.

Digitized by Google

ANTIQUI JURIS AMOENITATES.

Le 21 janvier 1790, l'Assemblée nationale, sur la proposition du docteur Guillotin, député de Paris, rendit un décret dont voici l'article 1er :

« Les délits du même genre seront punis par le même genre de » peines, quels que soient le rang et l'état des coupables. »

Deux ans après, la même Assemblée rendait un nouveau décret sur l'exécution *prompte et uniforme* des condamnations capitales. C'est de la séance du 25 mars 1792 que date l'adoption de la fatale machine construite d'après les plans combinés du mécanicien Antoine Schmidt et du docteur Louis, secrétaire perpétuel de l'Académie de chirurgie.

La législation nouvelle eut pour effet immédiat l'anéantissement d'une foule de pénalités étranges, bizarres, souvent cruelles, qui subsistaient encore de nom ou de fait, et dont le nombre, d'après certains criminalistes du temps, s'élevait à près de cinquante dans le ressort des Parlements du Midi. Ces pénalités avaient été par eux symétriquement groupées en six classes, en suivant l'ordre ascendant, depuis la simple amende jusqu'à l'écartèlement. Certains auteurs, d'ailleurs graves et respectables, ont même renchéri et poussé leurs développements jusqu'à la partie *technique* de l'exécution des sentences corporelles ou capitales. Le frisson prend les moins nerveux à ces descriptions exactes comme un procès-verbal, froides et tranchantes comme l'acier. C'est dans ces documents épars que nous sommes allés chercher l'histoire abrégée de ces supplices atroces ou de ces parades ridicules, imaginés pour les tempéraments ou les esprits d'une autre époque, et dont les générations contemporaines conservent à peine, par tradition, un vague et horrible souvenir.

LE BOURREAU.

Voici la clé de voûte de ce lugubre édifice, l'acteur indispensable et terrible de ces drames où tout est vrai, où la certitude et la violence de l'émotion n'empruntent rien qu'à la poignante réalité. Que cet homme passe dans la rue, chacun s'écarte à son approche, comme si son contact donnait la peste. Il n'a point d'amis, et tout le monde le connaît; personne ne lui parle, et chacun s'inquiète de lui et voudrait sonder

Digitized by Google

jusqu'aux moindres replis de son cœur. L'horreur et la curiosité, voilà les deux seuls sentiments qu'il excitera jamais. Son nom même, ce nom qui résonne comme un bruit de mort, on s'est demandé longtemps d'où il venait. Guy-Patin et Huet le font venir de BURRUS, *rouge*, à cause de la couleur de son costume, où le sang ne doit pas paraître. *Burrus*, c'est encore l'homme rouge de poil, le *rousseau*, tempérament cruel et lâche, dans les croyances du moyen-âge, et qui donnera froidement la mort à qui ne peut se défendre. Pour le P. Labbe, il dérive de *bouchereau*; pour Cazeneuve, de βορος, *dévorant;* pour d'autres, de *bourrée*, faisceau de verges, l'instrument de sa profession. Le docte Ménage hésite entre tant d'avis et n'ose conclure (1), et l'anglais Skinner s'écrie, dans le latin de son temps : « *Menagius de etym.* TOU » BOURREAU *desperat et ignorantiam fatetur. Quid misello speran-* » *dum restat* (2)?

La vérité est que ce mot est d'origine celtique (3), et que les générations se le sont transmis d'âge en âge dans toute sa pureté originelle et toujours entouré de cette funeste auréole de réprobation.

Que ce nom vienne d'où il voudra, peu importe d'ailleurs au criminaliste; l'essentiel pour lui, c'est que le bourreau sache son métier et tue bien. C'est par ses fonctions qu'on le définit. Il est chargé de l'exécution des jugements portant peine afflictive (4). Voilà son affaire. Plus tard, et par euphémisme, on l'appellera *Exécuteur des hautes-œuvres*, *Exécuteur de haute-justice*, parce que les seigneurs Hauts-justiciers ont seuls droit de glaive et le *merum imperium*; mais le vrai nom subsistera dans la langue du peuple et dans celle de la loi (5). L'utilité sociale du métier n'en écarte pas l'infamie, et le législateur lui-même la reconnaît et la consacre. Vienne le moment de sceller ses lettres de provision, les commis de la chancellerie et des greffes les jetteront sous leurs pieds, en signe de mépris, et c'est là qu'il sera tenu d'aller les prendre. L'office de bourreau est contre nature, dit Loiseau, aussi, aucun honneur n'y est-il attaché. On lui compte son argent au bout d'une cuiller, comme pour se garer de son contact. Sur les marchés, il peut désigner les objets à sa convenance, mais qu'il se garde d'y

(1) MÉNAGE, *Dictionn. étymologique*. Voir *Bourreau*.
(2) SKINNER, *Orig. ling. angl.*
(3) *Dict.* de Trévoux.
(4) Ferrière, *Dict. de pratique*. V. *Bourreau*.
(5) Ferrière, loc. cit. La jurisprudence moderne n'a point accepté ce nom et le considère comme une injure. Arrêt de Cass.

Digitized by Google

porter la main (1). Cela ferait émeute à la halle. Les parlements essaient en vain de l'égaler au commun des acheteurs. L'opinion résiste; il faut se rétracter et donner une indemnité comme fiche de consolation (2). Sa demeure est loin des villes, silencieuse et isolée, à moins que, par faveur spéciale, il n'obtienne d'habiter quelque masure maudite, la maison du Pilori (3), ou quelque vieille tour ruinée, la *Tour du Bourreau*.

Cet odieux métier a eu pourtant son âge héroïque. Remontez jusqu'aux époques reculées de l'invasion germanique, fouillez les vieilles chroniques de l'Espagne, de l'Allemagne et de la France. Vous y rencontrez le juge armé, le baron qui siége, l'épée d'une main, le livre de la loi de l'autre, l'homme de tête et de bras qui exécute lui-même ses sentences à ses risques et périls (4). Avec le temps, la société s'assied, la force publique se crée, le danger disparaît, et le soldat-justicier se retire et fait place au mercenaire, car ceci n'est plus un combat. Encore faut-il longtemps attendre avant de rencontrer celui qui frappera ainsi sans grief et sans péril. En Pologne, on n'en trouve pas, et le duc Withole n'a d'autre ressource que de contraindre les condamnés au suicide. En Franconie, c'est le plus jeune des hommes de la commune qui expédiera le coupable. Mais, enfin, cela n'a qu'un temps. Un échevin de Gand, plus avisé, condamne un meurtrier à exécuter son propre père (5), et son exemple est suivi bientôt après par les juges de tous pays (6).

Cependant on n'a pas toujours un condamné sous la main pour servir de bourreau. Il se présente des cas imprévus. Que faire alors? On entreprend d'y contraindre, ici le syndic des bouchers ou corroyeurs, là, le dernier huissier ou sergent pourvu de sa charge. Vaines prétentions; le Parlement proclame qu'on ne peut forcer personne (7). Force fut donc, dès le principe, de s'en tenir aux condamnés; encore n'en trouvait-on pas toujours, et plus d'un sacripant refusa sa grâce à de pa-

(1) Mercier, *Tableau de Paris*.

(2) Ces tentatives infructueuses des Parlements eurent lieu dans la seconde partie du siècle dernier. Le bourreau de Paris reçut une indemnité de *deux mille livres*, ce qui porta son *traitement* à dix-huit mille.

(3) Arrêt du Parlem. de Paris, 1709.

(4) Adrien Beyer, *Journal des Savants*, 1703.

(5) Le souvenir de cette atrocité fut consacré par deux statues en fonte que l'on voyait encore au siècle dernier.

(6) Voy. La Peyrère, lettre E.

(7) En 1312, Pierre de Hangest, bailli de Rouen, condamna le plus jeune de la communauté des sergents à servir d'exécuteur. Sa sentence fut infirmée par l'évêque d'Auxerre.

Digitized by Google

reilles conditions. En 1684, une jeune fille avait été condamnée à être pendue, par sentence des juges d'Angers, pour suppression de part ou infanticide. Elle était fort belle et comptait dix-sept ans à peine. Le bourreau de la ville la demanda en mariage aux magistrats criminels, qui lui firent grâce à cette condition. Mais la malheureuse refusa, et l'arrêt fut exécuté (1).

Les choses changèrent par longueur de temps, et les priviléges attachés à cet office furent cause qu'on le brigua dans plus d'un endroit. Des femmes même en furent revêtues, vers le milieu du XIIIe siècle, et obtinrent le singulier monopole de porter seules les mains sur les personnes de leur sexe. Ainsi, doivent être torturés : «*Li hommes par hommes, et la femme par seules femmes, sans présence d'hommes* (2).»

Je viens de parler de priviléges attachés à l'office de bourreau. Ceci n'est pas une plaisanterie, et le métier était parfois fort lucratif, surtout dans les villes de parlement. Les exécuteurs de ces résidences formaient une véritable *aristocratie*, s'alliant entre eux et prenant, dans les derniers temps, le nom de la ville où ils *exerçaient* : M. de Paris, M. de Toulouse, M. de Pau, etc... (3). Ils avaient obtenu ou usurpé des droits de toute nature, droit de *prise*, *havage* ou *havée*, droit sur les effets des suppliciés, malgré les prétentions rivales des sergents (4), droit sur les fruits, verjus, noix, noisettes, poisson d'eau douce, malades de St-Ladre (5), etc., etc. Certains levaient également un tribut de 5 sols par tête de porc, un gâteau sur dix, le jour de l'Epiphanie, et 5 sols par étal ou *pilorié* sur les marchands de la place, halle ou marcadieu. D'autres tranchaient du seigneur féodal, tenant des ponts en péage, levant des contributions sur les monastères et abbayes. Les religieux de St-Martin paient annuellement cinq pains et cinq bouteilles de vin à l'exécuteur de Paris. Ceux de St-Antoine n'osent laisser divaguer leurs porcs. Autant le bourreau en trouve, autant il en conduit à l'Hôtel-de-Ville, où il leur coupe la tête qu'il fait sienne, à moins qu'on n'arrive à temps pour la racheter moyennant cinq sols (6).

Le droit de *prise* est un droit *éminent*; le maître des hautes-œuvres

(1) Ferrière, *Dict. de prat.*
(2) Ord. de St-Louis contre les blasphémateurs, 1264.
(3) Mercier, *Tableau de Paris.*
(4) Ordonn. de Lyon, 1304.
(5) Ordonn et style du Châtelet, impr. gothique, 1530.
(6) Sauval, *Antiq de Paris*, t. II.

Digitized by Google

le partage avec le roi et le seigneur haut-justicier. Si l'un de ces trois personnages passe quelque part, il peut prendre ce qui lui plaît, et il lui est accordé, pour le paiement, un délai déterminé par la législation du temps. Les chartes et immunités aux communes font toujours mention du bourreau (1). *Havage* vient de *havagium* ou *havadium*. C'est la faculté de prendre une pleine poignée de grains par sac exposé sur le marché. Seulement, *à cause de l'infamie de son métier*, le bourreau n'y touche pas de son corps et les prend au bout d'une cuiller. Ses préposés marchent derrière et marquent à la craie ceux qui ont payé. De là des collisions et des rixes. Ce droit aboli d'abord à Paris est ensuite supprimé dans toute la France (2). Dans certains pays d'Allemagne ses prérogatives sont plus grandes encore; il porte le titre de *dernier juge*, et après un certain nombre de têtes coupées, il a droit à la noblesse.

Ajoutez à cela bien des petits profits occultes, les habits qu'il brocante au fripier, les corps qu'il porte de nuit au chirurgien, la graisse de pendu souveraine contre l'épilepsie. Etes-vous malade et condamné par les médecins? Tâchez de rencontrer le bourreau lorsqu'il revien d'une exécution. Il vous touchera de sa main sanglante et vous guérirez sur le champ (3). C'est lui qui vend la *mandragore* aux avares et la *main de-gloire* aux voleurs. La mandragore pousse ses étranges racines à minuit, sous le gibet des pendus. Elle ressemble à un petit nain difforme, et celui qui la cueille meurt sur le champ; mais il y a moyen de tourner la difficulté. Le malheur tombe sur un chien que l'on attache à la plante par une corde. Une fois arrachée elle enrichit l'heureux possesseur et le met à l'abri de tout maléfice (4). La main-de-gloire est un chandelier fait d'une main de pendu, séchée dans un suaire, au soleil, avec du sel, du zimat, du salpêtre et du poivre long. Le flambeau se fait avec du sésame de Laponie, de la cire vierge et de la graisse de pendu. Muni de ce merveilleux talisman, pénétrez sans crainte dans les habitations les mieux gardées; à son aspect les gens de la maison tomberont aussitôt dans un magique sommeil (5). En dehors de ce commerce, qui sent le fagot, le bourreau professe ouvertement la botanique et la chirurgie : il a la spécialité des potions ressuscitatives, des

(1) Lettres de Charles VI aux habit. de Chailly, 5 mars 1396.
(2) Arrêt du Conseil, 3 juin 1775.
(3) Thiers, *Traité des superst.*, t. II.
(4) Delancre, *Arrêts notables.*
(5) *Delrio, Disquisitiones magicæ.*—Petit Albert, p. 172

Digitized by Google

côtes enfoncées et des membres rompus ou disloqués. Tout cela ne l'empêche pas, dans l'imagination populaire, d'être un homme pieux et bienfaisant. Il tient table ouverte pour les pauvres chevaliers de Saint-Louis (1), et communie le matin des jours néfastes. Le marquis de Lacaze, premier président au parlement de Béarn, était un type de janséniste, partageant son temps entre la prière, l'étude du droit et les devoirs de sa profession. Un jour qu'il s'agenouillait à la Sainte-Table il se trouva côte à côte avec le bourreau. Celui-ci fit mine de se retirer. « Restez, mon ami, lui dit le marquis en le retenant par le bras, » ici nous sommes tous égaux. »

J.-F. BLADÉ.

(*La suite au prochain numéro.*)

De l'introduction du Buffle dans les Landes.

La France si fertile est pourtant affligée de régions arides, comme la Champagne pouilleuse, la Sologne et les Landes. Le progrès agricole est toujours parallèle à la multiplication des bestiaux. Le bœuf ne peut prospérer que sur un sol plantureux, car il dégénère quand il vit sur des prairies marécageuses ou qu'il est nourri avec leurs produits. De là, cette chétivité de la race bovine de nos landes qui ne peut trouver son emploi que dans les courses tauromachiques.

Pour satisfaire aux besoins de ces contrées déshéritées, des économistes ont mis à l'étude la naturalisation du buffle. Ce mammifère, beaucoup plus vigoureux que nos bêtes de labour, développe une force extraordinaire dans la traction des chariots et des charrues. Il offre, en outre, le grand avantage de se contenter des foins les plus grossiers.

Son introduction dans le clos aquitain n'est pas nouvelle, car, en 1807, l'empereur Napoléon Ier, traversant

(1) Mercier, *Tableau de Paris.*

Digitized by Google

les Landes pour se rendre à Bayonne, fut tellement frappé de l'aspect misérable du territoire et du bétail que, pour y remédier, il conçut le projet d'acclimater ce ruminant, sobre et robuste comme un chameau. Malheureusement, les préoccupations politiques l'empêchèrent de surveiller l'exécution de son projet. Un troupeau de buffles arriva à Mont-de-Marsan quelque temps après, le préfet le confia à un des grands propriétaires des environs qui les réserva comme objets de curiosité, jusqu'à ce qu'enfin, ne sachant plus qu'en faire, il leur donna la clé des champs. Dès lors, ils errèrent à l'aventure; les paysans leur donnèrent la chasse et les firent disparaître complètement.

Le troupeau qui existait, il y a peu de temps, à Rambouillet, et qui y existe peut-être encore, a permis d'observer les mœurs de cet animal et de l'apprécier à sa juste valeur. Pour le diriger à volonté, on n'a qu'à lui passer un anneau dans la cloison nasale. Dans l'Italie méridionale et la Valachie, il est appliqué à tous les travaux champêtres. Il serait possible et avantageux de l'utiliser pour la culture de nos landes. Nous faisons donc des vœux pour que l'espèce buffaline y soit implantée au plus tôt.

Les sociétés chorales. — Les méthodes d'enseignement. — Pierre Galin.

(*Suite*) (1).

La vogue dont parle M. Fétis ne suffisait point à Galin. C'est beaucoup que d'avoir un auditoire bienveillant auquel on puisse exposer ses idées, et dans une ville comme Paris on trouve facilement un assez grand nombre de personnes tolérantes qui se font un plaisir d'encourager par leurs applaudissements sympathiques les chercheurs d'idées nouvelles; mais l'inventeur ne se contente pas de ces adhésions sponta-

(1) Voir, *suprà*, p. 259, 318 et 343.

Digitized by Google

nées, toutes de sentiment, presque toujours étrangères aux notions qu'il développe; il lui faut aussi l'examen loyal des hommes compétents, de ceux-là même dont il vient modifier la science. C'est d'eux que dépend, au moins pendant une assez longue période de temps, la vulgarisation de sa découverte. Ils ont la clientelle, un nom connu, les positions officielles, par suite beaucoup d'influence; tant qu'ils sont opposés à une idée, le public peut avec quelque raison la regarder comme erronée. Précisément ce sont ceux-là qui font presque toujours défaut à l'inventeur. D'habitude, ils n'accueillent qu'avec indifférence et dédain l'invention qui vient contrarier leur manière de voir. Mieux vaudrait la critique rude, sévère, passionnée. Trop heureux celui auquel on ne vole pas sa découverte: comme à Sauvage l'hélice; à Philippe de Girard, la machine à filer; à Colomb, l'Amérique. A ce point de vue, Galin ne fut pas favorisé. Les hommes compétents ne l'appuyèrent pas; l'académie ne fit aucune attention à un mémoire qu'il avait envoyé dès 1818. Mais certainement la déception la plus grande qu'il éprouva fut celle-ci : En 1817, tandis qu'il travaillait à Bordeaux à l'expérimentation de ses idées, Galin avait transmis le manuscrit contenant l'exposition de sa méthode à la Société d'instruction élémentaire, à Paris, et proposé de l'introduire dans ses écoles comme étant un moyen économique et presque infaillible de rendre populaire en France la connaissance de la musique. Tout en refusant les offres de Galin, parce qu'elle s'était interdit, jusqu'à nouvel ordre, d'adjoindre aucune autre branche d'études à celles déjà admises, la Société avait répondu par des lettres flatteuses. En 1820, Galin faisait alors des cours publics à Paris, la Société d'instruction élémentaire songea à la musique. Galin s'était offert; un rival plus heureux, Wilhem, fut accepté. A coup sûr, celui-ci n'était point un novateur.

Quand on est seul pour répandre et pour soutenir une idée, on est obligé de s'astreindre à un travail incessant. Galin n'y put suffire. Il avait un tempérament très délicat, ses forces physiques ne répondaient pas du tout à l'activité de son esprit. Sa santé s'altéra, ses efforts l'affaiblirent, la poitrine lui manqua, il mourut. C'était le 31 août 1821; il n'était âgé que de 35 ans.

« Il mourut abreuvé des dégoûts que lui suscita sa découverte, et ne trouvant que l'indifférence, l'ingratitude et le vol où il avait rêvé une couronne civique (1). »

(1) E. Chevé.

Digitized by Google

N'est-ce pas un spectacle navrant que de voir lutter seul, contre la routine de tout le monde, un homme de bonne foi, imbu d'une idée qu'il croit utile, vraie, capable de donner au plus bel art connu une extension prodigieuse d'où résultera un grand progrès intellectuel et moral? La discussion calme ferait à l'inventeur une vie heureuse; le silence, l'inertie des adversaires ou l'acrimonie de leurs disputes brisent son existence. On ne réfléchit pas assez à ceci : c'est que ce sont les inventeurs qui donnent le mouvement à l'humanité; sans eux, elle demeurerait stationnaire. L'homme qui découvre une loi physique ou morale élargit les horizons de la pensée humaine, il fait un pas vers l'infini. Au lieu de le laisser passer incompris au milieu de ses contemporains, et mourir à la peine dans l'abandon et la misère, ne devrait-on pas le rechercher, l'aider, le soutenir? Le bruit que l'on fait autour de son nom après sa mort est une tardive et bien faible compensation. C'est l'expiation d'une injustice; il vaudrait mieux ne la point commettre. C'était impossible autrefois, cela serait facile aujourd'hui.

Galin était un homme de cœur, un homme de bien, remarquable à tous égards, soit par la douceur, la bonté, la loyauté de son caractère, soit par l'étendue de ses connaissances et la grandeur de son intelligence; c'était un philanthrope pratique; il mérite d'être mis au rang des hommes utiles au progrès, car il a rendu possible la vulgarisation de la musique en introduisant dans cette science la logique dont elle manquait. Il en a créé la philosophie. Que le lecteur veuille bien prendre connaissance du traité de Galin, il reconnaîtra qu'il remplit le but que celui-ci s'était proposé : faire « un livre tel qu'un homme de sens pût y apprendre la musique tout seul s'il y était condamné, et que tous nos musiciens venant à se perdre dans une nuit leur art ne fût pas néanmoins perdu pour le genre humain. »

Après 37 ans, depuis la mort de l'inventeur, la lutte dure encore contre sa méthode qui contient la vérité, et l'on n'a pas rendu à Galin la justice qui lui est due; mais « l'avenir, » — un avenir prochain, — « fera pour lui ce qu'il fait pour tous les inventeurs de haut titre, il le déclarera bienfaiteur de l'humanité (1). »

(1) E. Chevé.

Digitized by Google

V.

Je ne puis passer sous silence la méthode Wilhem qui fut choisie de préférence à celle de Galin pour les écoles mutuelles de la ville de Paris. Elle est généralement connue sous le nom de méthode de l'Orphéon. Cette dénomination est devenue synonyme de Chœur, et a été adoptée par un grand nombre de sociétés chorales de France. Il ne faudrait pas croire cependant que tous les orphéons étudient la musique au moyen de la méthode Wilhem; quelques-uns ne la connaissent que de nom, et, chez le plus grand nombre, chaque professeur enseigne à sa manière en prenant pour guide un solfége quelconque. J'ai été témoin de quelques tentatives d'enseignement par la méthode Wilhem : les professeurs l'abandonnaient avant la 10e leçon. Si elle est beaucoup plus complète qu'aucune autre, elle est en revanche bien plus compliquée, en ce qu'il y règne un désordre inouï dans la classification des faits musicaux. Cependant on lit dans la préface ce qui suit : « la méthode Wilhem est rigoureusement didactique. Telle est la liaison des parties, la fermeté des déductions, la précision des énoncés, qu'elle rappelle les bons traités de mathématiques. » Cet éloge est-il justifié?.... Dans les premières pages, on croirait lire l'ouvrage de Galin. Wilhem reconnaît la nécessité de séparer l'étude de l'Intonation de celle de la Mesure. Ses intentions sont, en effet, parfaitement didactiques, mais malheureusement pour lui, il ne sait point faire l'application de ce principe fondamental, et l'abandonne tout d'abord. Il n'est préoccupé que des notes, de leur nom, de leur position, etc... Désormais, il marchera en aveugle; l'intonation, étant liée à la lecture, ne perdra pas de son ancienne difficulté. Non content de la *Portée* ordinaire pour placer les notes, Wilhem invente un escalier ascendant et descendant pour figurer la gamme; mais il trouve sans doute que deux manières de lire ce n'est pas assez, il y joint la lecture sur la main. Il écrit la naïveté suivante : « les signes manuels consistent à représenter ostensiblement l'intervalle de ton par le mouvement élevé ou abaissé de la main droite entièrement ouverte (la paume de la main étant tournée vers la terre); le demi-ton se marque par la main à demi-fermée. » Trois manières de lire! Mais l'Intonation ! un peu de patience; il faut savoir d'abord ce que c'est qu'une ronde, une blanche, une noire, etc., une pause, une demi-pause, un soupir, etc., la clé d'ut, la clé de sol et la clé de fa, le rapport de

Digitized by Google

ces clés; que les cinq doigts de la main droite désigneront la clé de sol, et les cinq doigts de la main gauche la clé de fa. Puis il vous faut apprendre à battre la mesure avec la main ou avec le pied (la mesure de quoi) ? Faire une étude comparée des valeurs respectives des signes, des barres de mesure, des barres de séparation qui terminent un morceau (morceau de quoi) ? Pourquoi donc, puisque Wilhem était en verve, ne plaçait-il pas à la suite une étude de la coupe des airs, des duos, des trios, de la chanson, de la romance, de la barcarolle, de la cavatine, du final, de l'ouverture, de la symphonie, du grand opéra.... Et l'Intonation ! Vous plaisantez ! où iriez-vous si vous ne connaissiez ce que veulent dire les mots : piano, pianissimo, forte, fortissimo, crescendo, decrescendo, ce que c'est qu'un guidon, un renvoi, un da capo, un point d'orgue, ce qu'on entend par filer un son (il y a donc des sons?), par une mise de voix. Enfin, nous voici arrivés à l'Intonation; Wilhem donne la gamme ut, ré, mi, fa, sol, la, si, ut, qu'il indique aussi de la manière suivante : I. 2, 3, IV, V, 6, 7, VIII, mélange puéril des chiffres romains et arabes, sans doute pour indiquer que les notes I, IV, V sont les notes tonales. Il accompagne cette désignation de la remarque suivante : « la notation en chiffres, proposée par J.-J. Rousseau, reproduite avec des améliorations par P. Galin, et rappelée par divers professeurs ou amateurs de mérite, n'est pourtant pas présentée dans un système assez uniforme, » Est-elle bonne ? Est-elle logique? Galin a-t-il raison de l'employer? C'est tout ce qu'il s'agit de savoir. «ni surtout assez généralement consentie. » De sorte qu'il ne faut accepter que les choses consenties; mais il faut donc arrêter le mouvement de la société! il ne faut produire aucune idée nouvelle! car ce n'est pas avant qu'elle soit répandue qu'elle peut être *généralement consentie*. Doctrine de l'immobilisme !.... Quand une idée est bonne, c'est un devoir, pour celui qui la connaît, de l'enseigner, de la propager le plus possible. Mais ceci est toujours la même question; Wilhem ne voit dans Galin que les chiffres, la méthode lui échappe complètement. Comme M. Fétis, il a confondu le signe avec l'idée, ou bien il a mieux aimé suivre l'ornière *généralement consentie;* alors, à quoi bon sa méthode qui ne simplifie rien du tout et n'enseigne rien de nouveau! A peine Wilhem a-t-il donné la gamme, qu'il indique la manière d'attaquer, de se tenir, puis il étudie la signification des mouvements largo, lento, adagio, andante, allegro, presto, la prononciation, la grammaire, le graissaiement, l'articulation. Le tout, entremêlé d'études de rhythme et d'intonation, sans aucune logi-

Digitized by Google

que. Rien de satisfaisant sur la génération des tons, sur le dièse et le bémol, sur le mode mineur. En un mot, l'écriture y est tellement présentée comme l'élément prépondérant, qu'il est impossible que l'enseignement de la musique marche autrement qu'à reculons. Quant à la *durée*, aucun éclaircissement, aucune donnée raisonnable, pas de principe. On demeure vraiment étonné de trouver autant de non sens dans un livre qui dénote pourtant chez l'auteur de grandes connaissances. Très certainement ce traité ne mérite pas la qualification de didactique, quoi qu'en dise la préface, où l'on se complaît dans l'admiration des progrès accomplis : « Parmi les causes les plus efficaces d'un si admirable progrès, y est-il dit, il faut citer particulièrement les encouragements honorables de MM. Guizot et de Salvandy, de M. le comte de Rambuteau, qui, depuis l'origine, ont eu foi dans l'œuvre de Wilhem. » C'est là, en effet, le secret de la célébrité de Wilhem; sa méthode fut officiellement acceptée et *généralement consentie* par les hommes compétents, preuve évidente qu'elle ne changeait pas grand chose aux méthodes précédentes. Ainsi va le monde.

Après la mort de Galin, M. Edouard Jue et M. Lemoine, ses élèves, essayèrent de continuer la propagation de ses idées; ils échouèrent. Pendant quelques années, tandis que l'Orphéon grandissait et menaçait d'envahir toute la France, le Méloplaste alla se traînant, languissant; son nom même paraissait complètement oublié, lorsqu'en 1828 un lutteur intrépide releva le drapeau de Galin, vint prendre carrière contre les défenseurs du ton absolu, et troubler les bruyants triomphes de la méthode Wilhem.

EDMOND SANCET.

(La fin au prochain numéro.)

LETTRE

A M. LE DIRECTEUR DE LA *Revue d'Aquitaine*

sur le rétablissement de quelques faits relatifs aux Aquitains postérieurement à leur première soumission à P. Crassus, lieutenant de César.

MONSIEUR,

C'est avec tout fondement et toute raison historique que vous avez, dans vos *Miscellanées* du numéro de la *Revue*

Digitized by Google

d'Aquitaine du 24 présent mois, nié l'entier contenu de l'assertion relative à la prétendue défaite de *Valerius* (sans doute le consul *Valerius Messala Corvinus*), par les Aquitains, aux lieux aujourd'hui occupés par la ville de Foix, lequel vainquit au contraire ces peuples et en triompha à Rome, expédition postérieure de plusieurs années à celle du jeune Crassus, lieutenant de César en Aquitaine : elle doit être d'autant moins confondue avec elle qu'entre la première et celle-ci, l'histoire a consacré le souvenir de deux autres, l'une de César lui-même, et l'autre de Marcus Vipsanius Agrippa, lieutenant d'Auguste.

En effet, Hirtius, le continuateur de l'auteur des *Commentaires*, nous apprend que ce grand homme, voulant connaître par lui-même l'Aquitaine, s'y rendit dans la huitième année de son gouvernement. « César, dit-il, voyant que tout lui avait réussi dans les Gaules, et les jugeant définitivement assujéties par ses précédentes victoires, voulut visiter l'Aquitaine, qu'il n'avait pas encore vue, *mais dont Publius Crassus lui avait soumis quelques peuples.* Il partit donc avec deux légions (1) pour y passer la fin de l'été, ce qu'il exécuta avec autant de promptitude et de bonheur que le reste, car toutes les cités lui envoyèrent des députés et lui donnèrent des otages (2). »

Quoique Crassus, après la défaite des *Sotiates*, des *Vocates* et des *Tarusates*, et César, à leur entrée dans cette province, n'eussent pris d'autre précaution pour assurer la conquête de l'Aquitaine que celle d'exiger des otages de ses cités, leurs habitants ne cherchèrent point à secouer le joug des Romains durant la vie de ce dernier. La tranquillité y régna même encore quelques années après la mort de cet illustre capitaine, et cette contrée obéit tour à tour,

(1) Du pays du Quercy, où il était occupé au siége d'*Uxellodunum*.
(2) Hirtius. *De Bello gallico*, lib. VIII.

Digitized by Google

comme le reste des Gaules, à Décimus Brutus, à Antoine, à Lépide et à Octave, surnommé plus tard Auguste.

Cependant, quelques peuples de cette même province s'étant armés contre les Romains et en faveur des Cantabres soulevés, l'héritier du vainqueur des Gaules envoya contre les insurgés, pour les soumettre, son plus habile général, Agrippa, qui les fit rentrer dans le devoir. Mais cette expédition ne parut pas assez importante à l'illustre guerrier qui la commandait pour demander à cette occasion les honneurs du triomphe.

Mais, enfin, le temps vint où les Aquitains et les peuples de la Celtique, comme d'un commun accord, levèrent l'étendard de la révolte. Le cas était pressant, et il fallait opposer à ces nouveaux ennemis une force imposante et qui suffit à les réduire sans retard. Or, Octave, qui se préparait à combattre son compétiteur et son rival, M. Antoine, ne pouvant s'éloigner de Rome dans cette circonstance ni se priver d'*Agrippa*, confia le soin de réprimer la révolte des Gaulois à *Valerius Messala Corvinus*, son collègue dans le consulat (1). Celui-ci s'acquitta de sa mission avec tant d'intelligence et de célérité que, dans une seule et même campagne, il fit rentrer dans le devoir tous les peuples dont le Rhône, la Saône, la Garonne, la Loire, la Charente, l'Adour arrosent les campagnes; c'est ce que Tibulle, qui l'accompagna dans cette expédition, a très bien exprimé dans ces beaux vers où il dit, en parlant du triomphe de Messala (2) :

Hunc cecinêre diem Parcæ fatalia nentes
Stamina non ulli dissoluenda Deo;
Hunc fore, aquitanas possetque fundere gentes
Quem tremeret forti milite victus Atur

(1) L'an de Rome 723.
(2) Tib., lib. II, éleg. 8.

Digitized by Google

Evenère. Novos pubes romana triumphos
Vidit et evinctos brachia capta duces.
Altè victrices lauros, Messala, gerentem,
Portabat niveis currus eburnus equis.
Non sine me est tibi partus honos : tarbella pyrene
Testis et Oceani littora Santonici;
Testis Arar, Rhodanusque celer, magnusque Garumna,
Carnuti et flavi cœrula lympha Liger (1).

Sans le poète romain que nous venons de citer, et sans l'historien Appien-Alexandrin (2), qui nous ont fait connaître cette victoire de Messala, on ignorerait le chef de cette expédition contre tant de peuples, et particulièrement ceux de l'Aquitaine-Novempopulaine, qui furent traités dans cette dernière guerre comme un pays nouvellement conquis désormais à toutes les rigueurs d'une sujétion qui ne leur avaient pas encore été imposées par leurs vainqueurs.

Suétone ne fait qu'indiquer en termes généraux cette expédition lorsqu'il dit, en parlant d'Auguste : « *Domuit autem, partim ductu, partim auspiciis suis, Cantabriam, Aquitaniam, Pannoniam, etc.* (3)», c'est-à-dire qu'il vainquit par lui-même les Cantabres, et, par ses lieutenants, les Aquitains et les Pannoniens. Ce qui est ici attribué aux lieutenants du successeur de J. César, relativement aux Aquitains et aux Pannoniens, doit donc l'être particulièrement à l'illustre guerrier, l'ami et le protecteur de Tibulle,

(1) C'est-à-dire : « Les Parques qui filent la fatale trame qu'aucun des Dieux ne saurait défaire avaient annoncé le jour où la puissance des Aquitains serait totalement abattue, où le Tarbellien, saisi de frayeur, serait vaincu par nos vaillants soldats. Le jour est enfin arrivé, la jeunesse romaine a joui du spectacle d'un nouveau triomphe; elle a vu des généraux captifs marcher les mains liées derrière le dos; elle vous a vu, Messala, la tête couronnée de glorieux lauriers, porté sur un char d'ivoire que traînaient des chevaux blancs. Moi-même, compagnon de vos exploits guerriers, j'ai pris part à votre gloire. J'en atteste le Tarbellien, voisin des Pyrénées, le Santon, qui habite le rivage de l'Océan; j'en atteste les nations qui bordent la Saône, le Rhône rapide, le grand fleuve de Garonne et la Loire qui fait couler ses eaux azurées le long des terres du blond Chartrain. »

(2) *Appius-Marcell.*, lib. IV.

(3) *Sueton, in Augusto.*

Digitized by Google

qui, dans le panégyrique qu'il lui adresse, ne laisse point de doute à cet égard :

At non per dubias errant mea carmina laudes;
Nam bellis experta cano; testis victæ
Fortis Japidiæ miles, testis quoque fallax Pannonius (1).

Est-il maintenant besoin de dire, Monsieur, en terminant cet article, qu'il ne peut exister aucun rapport, aucune analogie entre l'inscription votée en l'honneur de MINERVA BELISANA (*la reine du ciel*), par un Gaulois ou Gallo-Romain, QVINTVS VALERIVS MONTANVS, et rapportée ci-après, d'après un marbre découvert dans le pays des anciens *Consoranni* d'Aquitaine, et publié depuis longtemps par Sirmond, Gruter (2), Oïhenart (3), le président d'Orbessan (4), et l'expédition de *Valerius Messala Corvinus*, il serait donc hors de toute vraisemblance d'y voir un monument élevé par le général romain à l'une des principales divinités des Aquitains, à la suite de ses victoires contre ces peuples.

Voici le texte de cette inscription, fidèlement et figurativement reproduite :

MINERVÆ BELISANÆ
SACRUM
Q. VALERIVS
MONTANUS (5)

(1) Je ne cherche point dans mes vers à vous donner des louanges dont vous ne soyez pas digne; je célèbre vos exploits guerriers, avoués de tout le monde, témoins le vaillant Japide et le trompeur Pannonien, que vous avez vaincus.
TIBULLE, lib. II, éleg. 8.

Peut-être n'a-t-il manqué au plus célèbre des généraux d'Auguste, Agrippa, qu'un poète pour immortaliser également dans ses chants la victoire remportée par le héros d'*Actium* contre les Aquitains, et que nous venons de mentionner.

(2) GRUT., MLXVII, 2.

(3) *Notitia utriusque Vasconiæ*, etc.

(4) Variétés littéraires.

(5) Nous suivons ici la leçon d'Oïhenart, qui avait été à portée d'étudier les monuments de l'Aquitaine, plutôt que celle de Gruter, qui composait en Hollande son trésor des inscriptions romaines et qui n'a fait que copier le Père Sirmond (Notice des provinces et des cités des Gaules), et qui écrit MINERVAE BELISAMAE.

Digitized by Google

Une cinquième ligne, aujourd'hui disparue, devait contenir la formule ordinaire V. S. L. M : *Votum solvit libens* ou *lubens merito*.

Tout ce qu'on peut dire de plus rationnel au sujet du nom de *Valerius*, qui figure sur notre autel votif à *Belisane*, c'est qu'il est probable qu'un certain nombre d'habitants de la Novempopulanie durent, par flatterie ou par politique, le prendre et le donner à leurs enfants, ainsi que la chose avait lieu précédemment pour les noms de *Pompeius*, de *Julius*, et même d'*Antonius* et de *Lepidus*, et dans un même but (1). Aussi, les archéologues et les paléographes, qui, à diverses époques, se sont occupés à rechercher et à recueillir les marbres épigraphiques de l'Aquitaine-Novempopulaine, et, en ces derniers temps encore, MM. Millin, Léon Renier, Du Mège, Barry, et l'auteur de cette notice, ont-ils trouvé cette appellation (*Valerius*), souvent reproduite sur les monuments.

Le nom de MONTANVS s'est retrouvé aussi plusieurs fois sur les marbres épigraphiques de l'Aquitaine-Pyrénéenne.

Nous croyons, à cette heure, Monsieur, *la question sotiate et aquitaine*, et d'autres qui s'y rattachent, entièrement épuisées dans la *Revue d'Aquitaine*, où il leur a été fait une assez large part.

Veuillez agréer la nouvelle assurance de mon entier dévoûment à votre œuvre et de mon affectueuse coopération.

LE BARON CHAUDRUC DE CRAZANNES,

De l'Institut de France, etc., etc.

(1) Et également à l'exemple des affranchis et des clients qui, à Rome et dans les provinces, prenaient les noms de leurs anciens maîtres et de leurs patrons.

Digitized by Google

LE BERCEAU D'HENRI IV.

Lorsque le parlement de Navarre fut réintégré, en 1776, on publia un compte-rendu des fêtes qui précédèrent et suivirent cette réintégration.

Entre les divers détails dont était chargé ce compte-rendu, l'anecdote du berceau d'Henri IV est NEUVE et PRÉCIEUSE..... M. le baron de Capdeville, qui commandait au château de Pau, permit aux officiers de police d'emporter la relique du bon roi, à condition que plusieurs citoyens notables demeureraient au château pour otages. On l'éleva sur un arc de triomphe, par où l'on fit passer les commissaires du roi, et on leur adressa le discours suivant :

« Messeigneurs, suspendez ici votre marche ; voyez, admirez parmi ces lauriers cet objet inanimé, digne de notre vénération, comme le temple le plus auguste. C'est le berceau de notre Henri : c'est là que les Destins filèrent les premiers jours de ce monarque, qu'ils donnèrent à l'univers pour le modèle des rois et la félicité des nations. »

Quelle éloquence ! Si de tels discours eussent *retenti* aux oreilles du Béarnais, à ces mots, les *Destins filèrent*, il n'aurait pas manqué de dire à l'orateur : — *Filons nous-même...*

On se rappelle qu'un jour, le magistrat d'une petite ville l'arrêta pour le complimenter. Son discours commençait par ces mots : — Sire, Alexandre-le-Grand..... — *Ventre saint-gris !* mon ami, interrompit gaîment notre bon roi, Alexandre-le-Grand avait sans doute dîné : moi, je vais en faire autant.....

Digitized by Google

Question littéraire.

De qui est la chanson que Molière a immortalisée en la plaçant dans son chef-d'œuvre, le *Misanthrope?*

Si le roi m'avait donné
Paris, sa grand ville...

On lit dans le t. IX des *Mémoires secrets*, — Londres, 1778 : — « *Le roi berger* (pièce de théâtre) n'est autre chose que le commentaire de la *fameuse chanson de Henri IV* qui préférait sa mie *(s'amie)* à Paris, sa grand ville. »

M. Léon Feugère, dans une édition classique, — Paris, Jules Delalain, 1853, s'exprime ainsi : « On ignore quel est l'auteur de ce couplet naïf ; c'est en quelque sorte une production anonyme de l'esprit populaire. »

Enfin, l'auteur du *Château de Pau*, — Paris, Didier, 1854, affirme « qu'Antoine de Bourbon composa la chanson que l'Alceste de Molière mettait au-dessus de la poésie à la mode parmi les beaux esprits de son temps. »

Un couplet vanté par Molière ! — Que nous serions heureux de pouvoir revendiquer cet honneur pour Antoine de Bourbon ou pour Henri IV, poètes !

V. L.

POÉSIE.

Dans les quelques vers de notre dernier numéro, éclos sous un regard, et débutant par cette hémistiche : *Vous avez des yeux noirs*, une faute mythologique passa inaperçue. *Hébé* avait usurpé les droits de *Phébé* (1). C'était

(1) On peut encore écrire : *Phœbé* au lieu de *Phébé*.

Digitized by Google

ce dernier nom qui, en perdant son initiale, avait aussi perdu son sens symbolique. Nonobstant cette erreur, ce petit morceau de poésie nous a valu ce gracieux envoi d'une filleule des muses : J. N.

Bien souvent j'entendis murmurer dans les saules,
Les fraîches nuits d'été, de sonores paroles
Que personne ne sait...
Mystérieuses voix d'une magique lyre,
Qu'une invisible main touche, et que l'on admire
Sans demander qui c'est...

Saurais-tu le secret de ce divin murmure
Que l'on entend, le soir, au bord de l'onde pure?
Ta voix a soupiré :
Vous avez des yeux noirs.... Et cette enchanteresse
A modulé des vers, doux comme une caresse,
O poète inspiré !

ELISA DE S***

ORTHOGRAPHE ROMANE.

A M. LE DIRECTEUR DE LA *Revue d'Aquitaine*.

Pau, 15 janvier 1859.

Monsieur,

Vous travaillez, avez-vous dit un jour, à la *restauration* de la langue romane (1). Je viens très humblement vous demander de me laisser prendre un peu de part à votre œuvre.

Les TROUBADOURS et GOUDELIN		PEYROTTES et JASMIN
écrivent :		écrivent :
Autar	*Auta*	Aouta

(1) *Revue d'Aquitaine*, t. III, p. 104.

Digitized by Google

*Au*tre	*Au*tre	Aoutre
*Au*zel	*Au*zel	Aouzel
C*au*sà	C*au*so	Caouso
D*au*rar	D*au*ra	Daoura
P*au*re	P*au*re	Paoure
B*eu*re	B*eu*re	Beoure
B*eu*tat	B*eu*tat	Beoutat
L*eu*	L*eu*	Leou
R*iu*	R*iu*	Riou
V*iu*	B*iu*	Biou
V*iu*re (1)	B*iu*re (2)	Bioure

Inutile de multiplier de tels exemples. Ce sont, dans les chants des Troubadours et de Goudelin, comme dans ceux de Peyrottes et de Jasmin, les *mêmes mots* d'une *même langue;* mais, vous le voyez, Monsieur, partout où les Troubadours et Goudelin mettent *au, eu, iu,* Peyrottes et Jasmin écrivent AOU, EOU, IOU.

Sur quelle AUTORITÉ, meilleure que celle des *Troubadours* et de *Goudelin*, ont pu s'appuyer *Jasmin* et *Peyrottes* pour *changer*, dans leur partie *essentielle*, l'orthographe, *invariable* autrefois, de ces mots et de leurs analogues qui sont très nombreux?

Sur AUCUNE.

C'est de l'*écriture romane,* et non de la prononciation française, que nous viennent, vous le savez, Monsieur le Directeur, les noms de votre chef-lieu et du nôtre : *Auch, Pau.* Les manuscrits officiels, les registres, les sceaux des communes nous les ont transmis avec cette orthographe invariable, bien qu'*au temps* de ces manuscrits officiels, de ces registres, de ces sceaux, on prononçât, comme de nos

(1) *Poésies des Troubadours,* publiées par Raynouard; — *Parnasse occitanien,* par Rochegude.
(2) *Le Ramelet moundi;* Toulouse, 1774.

Digitized by Google

jours, *Aouch, Paou*. Faut-il donc, lorsque nous reproduisons aujourd'hui ces mots dans la langue où on les écrivait *invariablement* AUCH et PAU, faut-il en *changer* l'écriture? Il ne serait pas logique de le soutenir.

A ceux qui prétendraient qu'il faut bien *noter* la prononciation dans l'ÉCRITURE pour les lecteurs qui ne sont point familiarisés avec nos idiomes,

Répondons :

En France, en Espagne, en Angleterre, écrit-on pour les étrangers : *fère, boueno,* R. *Pil,* au lieu de *faire, bueno,* R. *Peel?*

Eh bien, qu'on fasse pour la langue *romane* ce que l'on fait pour les langues *française, espagnole, anglaise*... Qu'on *écrive* les mots ainsi qu'ils doivent l'être, et qu'on indique par des règles de quelle manière il faut les *prononcer*.

Votre *Revue*, Monsieur le Directeur, aura fait *bonne* œuvre de *restauration* pour la langue romane, si elle réussit à la débarrasser de ces AOU, EOU, IOU, lourd bagage dont on l'a surchargée *sans raison*... bagage inutile, qu'ont jeté bas de nos jours les provençaux *Roumanille* (1) et *Brunet*, et qui doit tomber dans la Gascogne et le Béarn devant cette *règle* bien simple : — *au, eu, iu* se prononcent *aou, eou, iou;* la voix s'élève sur *a, e, i*, et va s'affaiblissant sur *ou*.

Jasmin ne m'en voudra pas, je l'espère, de l'avoir pris à partie dans ce débat *grammatical*... *Genus irritabile vatum!* Il excusera ma hardiesse au nom de

La *Grammaire* qui sait régenter jusqu'aux rois.

MOLIÈRE.

(1) M. Roumanille me fit l'honneur de m'écrire, le 20 décembre dernier :

« J'ai vu avec plaisir que vous êtes revenu, pour bien des choses, au vieux *roman*. On a beau dire, on a beau faire, il faut en venir là : — *au, eu, ou* sont des formes orthographiques excellentes...

» Je ne me suis occupé de grammaire que pour justifier mes *prétendues innovations*, dont nos poètes provençaux riaient beaucoup. J'ai mis les rieurs de mon côté; et, à cette heure, ceux qui riaient le plus écrivent comme moi. »

Ainsi soit-il, en Gascogne et en Béarn!

Digitized by Google

Et vous, Monsieur le Directeur, vous me pardonnerez aussi d'être venu vous offrir le secours de ma *pioche*, dont vous n'avez que faire, pour un travail de *restauration* que vous poursuivez avec succès à l'aide d'*instruments* bien meilleurs que le mien. Si vous m'acceptez comme *manœuvre*, laissez-moi vous assurer que je serai le plus zélé de vos serviteurs.

V. LESPY.

ORIGINE DE CONDOM.(1)

Si nous avions la même foi que Dachery aux légendes merveilleuses, nous croirions, comme il l'a dit dans son spicilége, que le diacre Théodore envoyé par le patriarche de Jérusalem vint sous l'inspiration divine, du fond de l'Orient, pour fonder sur la rive droite de la Baïse la ville qu'on appelle aujourd'hui Condom. Mais, par malheur, à mesure que l'humanité vieillit, elle devient plus incrédule, et cette pieuse fable si rudement démentie par les historiens du XVIe siècle ne serait guère de nature à trouver créance maintenant. Il n'est pas plus possible d'admettre la version de la *Gallia christiana* qui attribue la fondation de cette ville à un duc d'Aquitaine, nommé Agalcius, car il n'a jamais existé de duc portant ce nom. Tout ce qu'on sait positivement, c'est que si le monastère de *Condomum*, *Condomium* ou *Condominium*, autour duquel s'élevèrent plus tard les toits et les murs d'une ville, eût été bâti en 817, il en aurait été question au concile d'Aix-la-Chapelle. Son existence, due probablement à quelque famille noble qui voulait *racheter ses péchés* et *sauver ses membres* en donnant ce lieu au *Dieu-Sauveur* dans la personne des

(1) Extrait de la Monographie de cette ville, par notre collaborateur Mary-Lafon.

Digitized by Google

moines, est donc postérieure à 817. Il n'y avait pas vingt ans qu'il était bâti, au pied de la montagne, quand les Normands arrivèrent en Vasconie à la suite d'Hastings et le brûlèrent en passant. Pendant un demi-siècle, les ruines de ce pauvre monastère de Condomium n'offrirent que le tableau de désolation et de mort, si souvent tracé par la main tremblante du doyen de St-Quentin. Les pentes de ces coteaux, si richement parées naguère de moissons et de vignes, apparaissaient nues et désertes. Nulle part on n'eût trouvé une charrue, nulle part des bœufs attelés au joug. On ne labourait plus, on ne semait plus; les buissons croissaient de tous côtés, et comme ni serfs, ni marchands, ni pèlerins n'osaient s'aventurer sur les routes, les hurlements des loups troublaient seuls la solitude sinistre et le lugubre silence des campagnes.

Touchée de cet état de choses, la sainte Honoreta, femme de Sanche le Courbé, duc de Gascogne, mit tous ses soins à rétablir le monastère. L'église, grâce à sa piété, sortit de ses ruines, et après l'avoir fait placer par plusieurs évêques solennellement réunis pour cette dédicace sous l'invocation de Jésus-Christ et de St-Pierre, elle pourvut au temporel des religieux par le don d'un riche domaine. Puis, aussi prévoyante que libérale, pour qu'une autre invasion ne vînt pas détruire son œuvre, elle voulut qu'une forte enceinte s'élevât autour du couvent et des chaumières qui allaient l'entourer. Sous la protection de ces murailles, les habitations se multiplièrent bientôt au point de former un bourg, mais malgré les bénédictions prodiguées par l'église sur l'emplacement de Condom, une sorte de fatalité semblait s'y attacher encore. A peine bâti, le bourg fut consumé par un incendie qui n'épargna que le mur d'enceinte dont les pierres noires et à moitié calcinées attestaient encore, cinq cents ans plus tard, le vio-

Digitized by Google

lence des flammes. Cette fois, Hugo, évêque d'Agen et l'un des fils de Gombald, duc de Gascogne, se chargea de la restauration de Condom : mais ne se contentant pas de tirer le bourg de ses cendres, il le donna avec le monastère aux religieux de St-Benoît et dota, en outre, la mense abbatiale de tout ce qui lui était échu après la mort du comte son père, dans le Bazadais et l'Agenais. Cette donation, qui date de 1011, eut pour témoins et souscripteurs le comte Sanche, l'évêque Arnaud et six vicomtes.

MARY-LAFON.

EAUX-DE-VIE D'ARMAGNAC.

Le *Moniteur* a publié tout récemment un entrefilet historique et géographique sur les eaux-de-vie d'Armagnac. Les renseignements qu'il donne, quoique vulgaires pour nous, méritent néanmoins d'être consignés ici pour l'initiation des lecteurs étrangers à notre région. Nous allons donc les résumer : Après avoir rappelé que la capitale des anciens feudataires d'Armagnac fut la ville d'Eauze, et que cette cité fut successivement rasée par le fer et le feu des Goths, des Sarrasins et des Normands, *l'organe officiel* constate que les produits de l'Armagnac sont immédiatement classés après ceux de Cognac. Il établit ensuite les nuances et les distinctions des divers crus, et remarque, avec vérité, que les vins les moins estimés pour la consommation en nature sont les meilleurs et les plus avantageux pour la distillation. Il divise nos eaux-de-vie en trois qualités, et le territoire qui les fournit en trois parties : Au premier rang se présentent celles du Bas-Armagnac, lesquelles émanent du canton de Nogaro et de Cazaubon (Gers), et de quelques communes de celui de Gabarret (Landes). Les

Digitized by Google

limites de ces vignobles sont, au sud-est, les coteaux qui partent de Mielhan et qui intervallent Ladouze et la Gelize; la couche géologique supérieure est sablonneuse et la couche inférieure calcaire. Ce qui caractérise ces alcools, c'est un arôme analogue à celui du noyau de prune ou à la saveur du coing. Les eaux-de-vie de la Ténarèze viennent après. Le sol dont elles proviennent comprend le canton d'Eauze, Gondrin, la partie occidentale du canton de Montréal, et plusieurs communes limitrophes du Lot-et-Garonne. La petite rivière de l'Auzoue longe la Ténarèze à l'est; ce terrain est plus argileux et plus compacte que celui du Bas-Armagnac.

Les confins du Haut-Armagnac sont plus vagues et plus indéterminés que ceux des zones précédentes. Selon quelques-uns, ce pays s'étend entre les deux rivières de l'Auzoue et de la Baïse; selon d'autres, il s'élargit au point d'enclaver les cantons de Valence, de Condom, de Vic-Fezensac, de Jegun, et la moitié du canton de Montesquiou. Le *Moniteur* a raison d'ajouter que d'autres crus précieux existent encore dans le département du Gers, soit pour les eaux-de-vie, soit pour les vins. Parmi ces derniers, ceux qui sont les plus renommés sont ceux de Mazères. Ceux de Leberon sont aussi très recherchés.

MISCELLANÉES.

M. Filhol, le savant professeur de chimie de la Faculté des sciences de Toulouse, a mis sous les yeux de l'Académie de cette ville un fragment de l'aérolithe tombé aux environs de Montréjeau au commencement de décembre dernier. Le poids de ce morceau est de 815 grammes, et revêtu de la couche noire qui particularise les pierres célestes. D'après quelques expériences d'analyse tentées par MM. Filhol et Lemeyrie, cette pierre ne peut être rangée dans le groupe des alumineu-

Digitized by Google

ses; elle se compose presque entièrement d'un mélange de fer et de nickel. Elle paraît aussi renfermer de la pyrite magnétique.

Le *Conseil du sceau des titres* qui existait sous le premier empire, et qui devait être le complément de la nouvelle loi sur les distinctions nobiliaires, a été rétabli. Il sera chargé de la vérification des qualifications contestées, de la confirmation de celles qui seront authentiques, enfin de l'examen de toutes les difficultés généalogiques. Trois sénateurs et deux conseillers d'Etat, deux magistrats de la Cour de cassation seront appelés, comme en 1808, à le composer. Le décret des nominations porte en tête de la liste des membres du nouveau conseil deux noms connus parmi nous : M. le baron Dombidau de Crouseilhes, ancien ministre, qui présidera en l'absence du garde des sceaux, et M. le marquis de Lagrange, tous deux sénateurs. On sait que le premier est d'Oloron (Basses-Pyrénées), et le second de la Gironde.

Le crapaud, l'être le plus repoussant de la création, a son utilité, surtout dans l'Armagnac et dans toutes les contrées vinicoles. Les vignes sont habituellement ravagées par des insectes de la tribu de charençonites. Ces coléoptères dévorent les bourgeons et vont ensuite se loger au pied des souches sous terre, à deux centimètres de profondeur. Le crapaud est leur destructeur. Le soir, il se tient au guet, happe avec la langue tous ceux qui passent dans son voisinage. M. Rouget a ouvert un de ces reptiles trapus, et il a trouvé dans son estomac une trentaine de ces insectes capturés après une heure de chasse. Il est donc essentiel de ne point empaler, comme on le fait, dans nos campagnes, toutes les fois qu'on les rencontre, ces vigilants gardiens de nos fruits.

Le 17 janvier, l'Académie de Bordeaux a tenu sa séance annuelle pour la distribution de ses palmes. La solennité littéraire et scientifique a été ouverte par un discours de M. Cirot de La Ville, qui a roulé sur les deux principes fondamentaux de la société : la *nation* et la *province*. L'orateur a démontré l'efficace et réciproque influence de la partie sur le tout et du tout sur la partie. M. Costes, secrétaire général, a ensuite déroulé les travaux du corps savant pendant l'année 1858, déploré les vides opérés par la mort, et congratulé ceux qui les avaient comblés. M. Gouts Des Martres, rapporteur de la section de poésie, a fait une analyse critique des morceaux lyriques. Aucun n'a été jugé digne d'éloges complets. Enfin, la séance a été couronnée par la proclamation des noms des lauréats.

M. Léonce de Lavergne, membre de l'Académie des sciences morales et physiques, a communiqué à cette docte assemblée une note sur la longueur des chemins vicinaux de France à l'état d'entretien en 1857. Les pays montagneux, comme les Hautes et les Basses-Pyrénées, en

Digitized by Google

sont relativement dépourvus. Les départements de notre région les plus favorisés sous le rapport de la viabilité sont : la *Gironde* qui a 1,468 kilomètres de voies de grande communication ou d'intérêt communal, le *Gers*, sillonné par 1,163, et, enfin, le *Lot-et-Garonne* qui l'est par 1,061. Au nombre des contrées qui en ont le moins, se trouvent les *Basses-Pyrénées* qui n'ont que 761 kilomètres de chemins vicinaux, les *Hautes* n'en possèdent que 613, les *Landes* 514; enfin, le *Tarn-et-Garonne* n'est traversé que par 328.

Dans une statistique de désastres maritimes advenus en 1858, il est établi que l'année qui vient de finir a été terriblement néfaste. Depuis 1836, les naufrages n'avaient jamais été aussi nombreux. Quelques-uns des ports les plus éprouvés appartiennent à l'Aquitaine. Ce sont : Agde, Bayonne, Bordeaux.

L'église militante pleure un de ses soldats, et la ville de Manciet, en Armagnac, un de ses enfants. Le P. de Lustrac, des Oblats de Marie, est mort au Texas où l'avait conduit son zèle apostolique. Jaloux de semer le froment de l'Evangile dans les forêts du Nouveau-Monde, il avait, laissant une famille honorable et honorée, suivi Mgr Odin à travers l'Océan et les peuplades indigènes de l'Amérique septentrionale Il conquit, au prix de sa vie, des disciples à Jésus-Christ. Nous serions ingrats si nous ne déposions sur sa tombe des regrets et un souvenir.

M. le Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics vient d'accorder un crédit de 135,500 fr. pour les travaux de dérivation des eaux de la Neste. Cette allocation sera ainsi répartie :

Prise d'eau.....	3,500 fr.
Travaux entre la prise d'eau et Hèches.	78,500
De Hèches à la Save.....	30,000
De la Save à la Baïse-Darré.....	24,000
Maisons de gardes et passerelles.....	4,500
Total.....	135,500

M. Gounon, membre du conseil général du Gers, pour le canton d'Eauze, projeta, il y a peu d'années, l'application du système Loubat, c'est-à-dire d'une voie ferrée avec traction de chevaux sur la ligne d'Agen à Mont-de-Marsan, ayant pour stations naturelles Condom et Eauze. L'Armagnac, pays de production par excellence, se trouvait ainsi relié aux chemins servis par la vapeur qui descendent vers les Pyrénées et remontent vers le nord. Ce projet, ajourné lors de sa conception, a été repris sérieusement, et marcherait, dit-on, vers la réussite. Nous faisons des vœux pour qu'il se réalise.

Digitized by Google

HISTOIRE

littéraire, philologique et bibliographique des patois et de l'utilité de leur étude, par M. Pierquin de Gembloux (1).

Plus d'un lecteur pourrait être trompé, comme je l'ai été moi-même, par ce titre prétentieux auquel l'ouvrage ne répond en aucune façon. L'auteur, il est vrai, nous prévient, à la fin d'une trop longue préface, que le titre de son livre est *l'œuvre industrielle des libraires;* mais un livre devrait être l'œuvre de son auteur, depuis la première ligne jusqu'à la dernière, et un écrivain ne saurait être quitte envers le public, obligé souvent de prendre la marchandise sur la foi de l'étiquette, en déclarant, à la quarantième page, la fraude des éditeurs.

Si le livre de M. Pierquin n'est pas une histoire des patois, qu'est-il donc? Une lettre adressée en 1841 aux membres des comités historiques près le ministère de l'instruction publique sur l'utilité de l'étude des patois. Il y avait vingt ans que le laborieux auteur s'appliquait à l'étude qu'il nous recommande encore dans sa nouvelle édition, que je crois être identique avec l'ancienne, sauf les deux feuillets du titre et un opuscule ajouté à la fin. Mais cette innocente supercherie est toujours, sans doute, *l'œuvre industrielle des libraires.* Je ne veux pas contester l'importance des travaux que l'auteur recommande; je crois, avec M. Pierquin de Gembloux, quoique ce ne soit pas toujours exactement pour les mêmes raisons, que les patois, ou du moins certains patois, sont des idiomes de

(1) Paris, Aug. Aubry, 1858, in-8° de xl-340-50 pages.

Digitized by Google

bonne souche, qui renferment de nombreux trésors, exploités jusqu'ici d'une manière fort imparfaite, pour l'ethnographie, la philologie, la littérature, la numismatique, l'histoire, et même la morale et la philosophie. J'applaudis de bon cœur à plusieurs des observations par lesquelles il a tâché de remplir ces divers côtés de son cadre; mais sa thèse aurait gagné à se présenter comme un ensemble; ses fragments auraient dû se coordonner au lieu de se juxtaposer.

Après une préface confuse et diffuse, pleine d'érudition perdue et d'allusions obscures, la *lettre* se développe avec un abus de digressions et un dédain de tout plan que le genre épistolaire ne saurait supporter à un tel degré, mais que le genre didactique repousse absolument. On me dispensera d'analyser ce fouillis de discussions historiques, de réformes académiques et scolaires, d'étymologies souvent étranges, de redressements dont on ne voit pas l'utilité, de critiques parfois amères et presque toujours déplacées. Une table prétendue *analytique* essaie d'établir un certain ordre en rapprochant les membres épars de la démonstration; mais, sous prétexte d'inventorier ces petits papiers qu'elle bouleverse, elle n'arrive qu'à produire un nouveau désordre qui n'est pas plus que le premier *un effet de l'art.* Il faudrait pourtant un certain art, même dans un ouvrage de pure érudition. La science de l'auteur est réelle, mais elle est perdue faute de vraie mise en œuvre. Ces pages renferment des faits utiles et quelques bonnes observations; mais il fallait leur faire une place. Ce n'est pas un livre; ce ne sont peut-être pas même les matériaux d'un livre; c'est un lourd portefeuille renversé.

Cela suffit pour que certains curieux recherchent l'ouvrage; en regrettant que l'auteur n'ait rien coordonné et presque rien éclairci, ils lui sauront gré de quelques rensci-

Digitized by Google

gnements bibliographiques, de quelques anecdotes linguistiques qu'ils n'ont pas trouvés ailleurs. Par exemple, j'avais lu avec charme dans M. Sainte-Beuve un morceau d'une grâce anacréontique, traduit du patois, dont l'original me serait peut-être encore inconnu sans M. Pierquin. Voici la traduction du critique français :

« Petit coquin de papillon, vole, vole, je te prendrai bien! De poudre d'or sur ses ailettes, de mille couleurs bigarré, un papillon sur la violette, et puis sur la marguerite, voltigeait dans un pré. Un enfant joli comme un ange, joue ronde comme une orange, demi-nu, volait après lui. Et pan ! Il le manquait, et puis la bise qui soufflait dans sa chemise faisait voir son petit dos.— Petit coquin de papillon, vole, vole, je te prendrai bien ! — Enfin, le papillon s'arrête sur un bouton d'or printanier, et le bel enfant par derrière vient doucement, et puis, leste! dans sa main il le fait prisonnier. Vite alors, vite à sa cabanette il le porte avec mille baisers; et puis, quand il rouvre sa prison, ne trouve plus dans sa menote que la poudre d'or de ses ailes..., petit coquin de papillon ! »

On reconnaît sous cette prose souple et harmonieuse « une des plus jolies chansons de ce gai patois du Midi, et qui montre combien vraiment l'esprit poétique court le monde et sait éclore sous le soleil partout où il y a des abeilles, des cigales et des papillons (1). » Mais voici le vrai texte dont M. Pierquin donne une copie déplorablement incorrecte, que je tâche d'arranger :

Picho couquin de parpayoun,
Vole, vole, te prendrai proun !

(1) Sainte-Beuve, *Anacréon au* XVIe *siècle*, dans le *Tableau de la poésie fr. au* XVIe *siècle*, éd. de 1843, p. 446.

Digitized by Google

De poudre d'or sur seïs alete
De mille coulour bigarra,
Un parpayoun su la viòulete
E pièï su la margaridete
Voulestrejave dins un pra.
Un enfan, pouli coume un ange,
Gaute rounde comme un arange,
Mita-nus, voulave après éu.
Et pan ! manquave; e pièï la bise
Que bouffave dins sa camise
Fasiè veïre son picho quiéu.

Picho couquin de parpayoun,
Vole, vole, te prendraï proun !

Anfin lou parpayoun s'arrèste
Sus un bouton d'or printaniè;
E lou bel enfan per darniè
Vèn d'aïse, ben d'aïse...; e pièï, leste !
Din seï man lou faï presouniè.
Alors vite à sa cabanete
Lou porte ame mille poutoun.
Maï las ! quand drube la presoun,
Trove plu dedin seï manete
Que poudre d'or de seïs alete !...
Picho couquin de parpayoun ! (1)

Je n'ai pas lu sans curiosité, dans un autre endroit de l'histoire des patois, une pièce improvisée par une jeune fille de la vallée d'Aspe sur la tombe de sa mère. Enfin, dans la multitude des citations où l'auteur se perd, il est bien difficile qu'on n'ait rien à prendre pour son profit. Toute compilation philologique offre ce genre d'intérêt. Dans ces champs, dont les moissons ont quelque chose de morne et d'aride, mais qui plaisent à quelques-uns par

(1) Il est juste de nommer l'auteur de cette bluette gracieuse : c'est M. Dupuy, de Carpentras, qui a d'autres *poésies contadines* en portefeuille.

Digitized by Google

cela même qui rebute le plus grand nombre, il n'y a guère de gerbe si mal composée qu'on n'ait plaisir à remuer, épi par épi, pour rencontrer, après des heures perdues, la plante qu'on n'avait pas encore. Ce n'est guère qu'à ce titre, il faut l'avouer, que l'*Histoire des patois* se recommande.

Quant aux idées systématiques de l'auteur en linguistique, elles renverseraient les résultats les plus universellement acceptés des beaux travaux de notre siècle en ce genre, si elles avaient autant de solidité que de hardiesse. Mais la plupart des assertions de M. Pierquin de Gembloux, malgré son assurance et son érudition, n'ébranleront pas, je crois, des opinions qui reposent sur un ensemble de preuves vulgarisées aujourd'hui par l'enseignement. C'est une espèce de refrain cher à l'auteur, que nos patois sont celtiques; mais la Celtomanie, bien compromise déjà, sinon radicalement détruite, par l'action simultanée du ridicule et de la science, ne peut prendre pied sur ce terrain. Le bas-breton est le seul de nos patois qui mérite le nom de celtique. Les patois du nord de la France sont des dialectes français étudiés déjà avec fruit par MM. Fallot, Jaubert, Grandgagnage, Littré, etc. Ceux du midi sont des variétés un peu usées de la langue romane, qui fut la langue latine elle-même modifiée extérieurement par les invasions et par l'ignorance, et intérieurement par les besoins nouveaux et par les nouvelles tendances de l'esprit humain. Les éléments fournis par les autres langues, pour la formation du *roman*, sont comparativement fort peu de chose. L'auteur pouvait s'en rapporter là-dessus à Raynouard qui n'a pas tout vu sans doute, mais qui, malgré une erreur considérable sur l'étendue primitive de la langue des troubadours, n'en a pas moins retrouvé et refait de toutes pièces cet idiome si intéressant. Avec une étude même superficielle des auteurs dont il a révélé la gram-

Digitized by Google

maire et la poétique, on réduira à leur juste valeur les assertions de M. Pierquin de Gembloux, et les arguments de M. Granier de Cassagnac sur l'antériorité des idiomes vulgaires du midi relativement au latin. Ce n'est pas ici le lieu de discuter les raisonnements de ce dernier écrivain : franchement, ils ne sont pas de force à démolir le *Lexique roman*. M. Granier de Cassagnac est un prosateur incisif, un publiciste redoutable, peut-être même un critique sagace et un grammairien érudit, mais il n'est pas encore passé maître en linguistique : *non omnia possumus omnes*. Au reste, il arrive à M. Pierquin d'alléguer des autorités moins considérables : il va jusqu'à citer « une petite fille âgée de dix ans, qui s'occupe beaucoup de philologie, » et s'inquiète sérieusement d'une lettre de ce pauvre M. Bouzeran, « professeur d'unité linguistique. »

Au sujet de la langue basque, il y a bien des questions à débattre sur l'authenticité de ses monuments poétiques, sur son alphabet, sur l'ancienne étendue qu'on lui suppose; mais aucun philologue probablement ne se rangera à l'opinion singulière de M. Pierquin, qui fait du basque un mauvais patois d'origine néo-latine, formé vers le XIe siècle. Je continue à croire, sans m'attribuer, il est vrai, la moindre compétence personnelle dans la matière, que le basque est un reste de l'ancienne langue ibérienne; c'est ce que mettent dans un nouveau jour, après les études capitales de M. de Humboldt, les consciencieux travaux numismatiques de M. Boudard, de Béziers.

Partageant intimement les convictions religieuses de l'auteur, je louerai volontiers le soin pieux avec lequel il poursuit jusque dans les langues exclues du cadre des études ordinaires les manifestations de l'esprit chrétien. Mais, ici même, j'aurai le déplaisir de ne pas tomber d'accord avec lui sur tel ou tel détail, même important : par exem-

Digitized by Google

ple, il me paraît bien hasardé d'attribuer à l'influence du christianisme le caractère analytique des langues néo-latines. Malgré le *Ver rongeur*, malgré un système qui a fait quelque bruit sur l'opposition de la syntaxe ecclésiastique et de la syntaxe classique, je ne puis voir, dans ce passage de la synthèse à l'analyse, qui accompagne la lente dissolution de l'idiome latin, qu'un accident naturel dans l'histoire des langues.

On le voit assez, M. Pierquin de Gembloux, avec l'inquiète activité de son esprit et l'abondance des matériaux accumulés dans sa mémoire, n'a pu se résoudre à ces froides discussions intérieures où la raison seule est appelée à prononcer. Il connaît les travaux qui détruisent ses opinions, mais il aime à les regarder comme non avenus. La même fâcheuse précipitation se fait sentir dans la riche *Bibliographie patoise* qui termine le volume (pp. 219-335.) Il aurait fallu séparer les patois qui n'ont rien ou presque rien de commun. Pourquoi confondre dans une même série alphabétique le breton et le basque, le gascon et le bourguignon, le vaudois et le picard? Il ne fallait pas inscrire des noms propres (Darrigol, Puyot [*sic*]...) sans la moindre indication bibliographique. Enfin, si le manque d'espace interdisait à l'auteur les remarques biographiques et critiques qui font le principal agrément de ces sortes de travaux, il ne devait pas laisser subsister des indications inutiles, accompagnées de critiques peu mesurées : est-il permis d'appeler les *Récits des temps mérovingiens* d'Augustin Thierry, *Articles de journal pleins d'adulation lucrative, et marqueterie incohérente; contes historiques imaginés par Mme de Genlis et Walter Scott?* Il y a quelques réserves à faire touchant les récits de l'illustre aveugle; mais il y faudrait, sans parler d'un français suffisant, plus de politesse et moins d'injustice.

Digitized by Google

La *Bibliographie Basque*, cousue en février 1858 à la suite de la lettre de 1841, est faite avec plus de soin et imprimée d'une manière plus correcte et plus agréable à l'œil. On n'y trouvera guère qu'une nomenclature chronologique, ornée assez mal à propos de remarques épigrammatiques contre M. Francisque Michel, qui n'a pas su se concilier les bonnes grâces de M. Pierquin de Gembloux. Ce n'en est pas moins, dans l'espèce (je parle de la *Bibliographie Basque*, non du reste), un travail sérieux et utile.

LÉONCE COUTURE.

BEAUX-ARTS.

La société libre des beaux-arts de Paris, dans une de ses dernières réunions, a reçu communication du rapport de M. Horsin-Déon sur l'exposition de Toulouse. La première partie de ce document signale le mouvement artistique qui s'opère depuis quelque temps dans le Midi, et constate que la cité palladienne est, après la capitale, la ville de France qui produit et retient le plus d'artistes. Le rapporteur distribue ensuite des éloges aux lauréats, et cite entre les plus méritants MM. Villemsens, Latour, Bida, Laeger et Gabriel Durand, le Jasmin de la peinture, qui laissa naguère le peigne pour prendre la palette. Des mentions flatteuses ont été également accordées aux paysages de MM. Richard et Arsène Pelery, aux portraits et tableaux de MM. Quinsac et Rocamir. M. Horsin-Déon a aussi approuvé les bonnes tendances de l'école bordelaise si sérieusement représentée par MM. Charvet, Léo Drouyn, Gernon, Gibert, Vojave, Belloc. Enfin, MM. l'abbé Cartier et les deux Gelibert de Bagnères-de-Bigorre; Romain Caze, de Luchon; Sabathier, d'Agen; des Clauzennes, du Lot; Leygues, de Villeneuve; Sancet, d'Auch, ont été recommandés à la sympathie de l'assemblée.

Pendant que la société artistique de Paris s'efforce de seconder la renaissance provinciale, celle de Bordeaux poursuit activement sa tâche. Déjà, elle prépare son exposition de 1859 dont l'ouverture est

Digitized by Google

fixée au 1er mars. Grâce à son dévoûment et à la salutaire impulsion qu'elle a donnée, l'opulent chef-lieu de la Gironde s'est enrichi de plusieurs chefs-d'œuvre. Ainsi, cette année, la municipalité a acquis, pour la décoration de l'Hôtel-de-Ville, les *Baigneuses*, grand paysage de Corot, qui avait été remarqué à l'exposition universelle de Paris, et un bronze d'un animalier distingué, de M. Isidore Bonheur. La chambre de commerce a choisi et réservé pour sa part le *Chistophe Colomb* découvrant l'Amérique, belle toile de Hamman. La Société a, en outre, consacré 20,572 fr. à l'achat de quarante-cinq œuvres d'art.

ENCORE LES SOTIATES.

Quand M. le baron Chaudruc de Crazannes déclare la *question sotiate et aquitaine*, et d'autres qui s'y rattachent, entièrement épuisées, il ne m'appartient pas de protester contre son arrêt. Aussi, en reparlant des *sotiates* après cette décision supérieure, n'ai-je pour but que de faire consigner dans la *Revue d'Aquitaine* une pièce importante sur laquelle on a gardé le silence.

La couronne dont M. Adolphe Garrigou, persistant dans l'opinion de Lancelot, avait si laborieusement doté la ville de Foix, étant vigoureusement enlevée par M. Chaudruc de Crazannes, restent les prétentions élevées par Aire (Landes) au titre de cité des *sotiates*, prétentions non encore mises hors de cause, bien que M. Em. Andréoli, de l'avis de nos grandes autorités spéciales, condamne Marca.

Le nom d'une localité n'offre pas toujours de suffisantes garanties pour affirmer que ce soit le lieu que l'on cherche. Dans l'espèce, s'en rapportant à cette seule indication, plusieurs *sos* peuvent revendiquer l'honneur d'avoir, un jour, combattu pour l'Aquitaine entière. Walckenaer, pour

Digitized by Google

ne citer qu'une sommité, assure que « Sos, dans le Gabaret, nommé *sotium* dans le moyen-âge, nous représente évidemment le nom et la position des *sotiates* de César. » Il renvoie, pour preuve justificative, à son *Analyse des Itinéraires*, laquelle, si l'on devait en juger par les données qu'il applique à la route de Pampelune à Bordeaux, n° 234, n'est pas tout à fait exempte d'erreurs. Mais quand il appuie ses dires de ce que M. Chaudruc de Crazannes aurait trouvé à Sos des vestiges de constructions antiques, il a fallu, pour rendre possible une simple observation, qu'un document sérieux et authentique, la première des quatre chartes de Mont-de-Marsan, portât qu'en l'année 778, Charlemagne établit, en Aquitaine et en Vasconie, des consulies et des proconsulies, entre autres celle d'Aire, ayant Saint-Sever pour capitale, formulée en ces termes :

« Chum la ciutat antiq de Sotia, ob adurenses, tempo » amotto, fosse lo capdulh de la comtat de Vascoegna, mas » in tal maneyra per achels sarrasons diruict esto, che » no mas impendiamens de goerra ne de segurtat, no thie; » perche la capdulh de la comtat de la Vascoegna, de si » in fore, lexet in lo castel de la Palestro, alt do corren » de Alphea, ab aturus, per so la mananeia dos coms de » Vasconegna et cort comtavu (1). »

« On a été, est-il dit dans à la note 12 de cette charte, extrêmement divisé sur la question de savoir où se trouvait l'ancienne *Sotia*, dont parle César. Vigenaire la place dans la vallée de Lavedan, en Bigorre ; le Père Monnet, dans celle d'Ossau, en Béarn ; Dupleix, à Soz, dans le

(1) Comme la cité antique de Sotia ou Adurenses (Aire), au temps passé, avait été la capitale de la comté de Vasconie, mais avait été détruite par les Sarrasins, de telle manière qu'elle n'avait plus d'ouvrages de guerre ni de sûreté ; pour cette raison, il laissa, dès ce moment, la capitale de la comté de Vasconie dans le château de la Palestre (Palestrion), sur le bord élevé de l'Alphéa, ou Aturus (Adour), devenue ainsi la capitale des comtes de Vasconie et de la cour comtale. — Traduction de M Haloutes.

Digitized by Google

Condoumois ; Marca, à Aire, dans les Landes ; enfin, Samson d'Abbeville, dans ses *Remarques sur la carte de l'ancienne Gaule*, la place à Lectoure et combat principalement les raisons alléguées par Marca. Notre charte lève le doute et fait voir que le judicieux historien de Béarn avait seul raison. »

Conséquemment, Tartas, ainsi que le pensent plusieurs auteurs, était la capitale des *Tarusates*, peuple ibérien des bords de l'Adour, l'un des deux points sur lesquels se dirigea Crassus après la défaite et la soumission des Sotiates.

ROGER-GAILLART.

ANTIQUI JURIS AMOENITATES.

LE BOURREAU. (*Suite.*) (1)

A côté de ces récits populaires, les attributions du maître des hautes-œuvres sont nettement tracées par la loi. « Il doit mettre la main, dit » Cayron, à tous les excès qui sont capitalement punissables, comme » à mort, fustigation et privation de membres, géhennes, amendes ho » norables et bannissement en forme, la hart au cou, car ce sont morts » civiles (1). » Un autre criminaliste, juge que cette énumération est incomplète. Il faut y joindre l'exécution en effigie, le bannissement du royaume ou de la province quand il est précédé du fouet. Le bourreau conduit alors le banni à la porte de la ville, et lui applique *un coup de pied au cul* en signe d'expulsion. Du reste, il n'est pas tenu des exécutions *sous la custode* ou dans l'intérieur de la prison. C'est l'affaire des guichetiers ou des questionnaires, à moins d'ordre spécial de Sa Majesté. Mais il est tenu d'exécuter les jugements à mort rendus par les prévôts de l'armée lorsqu'ils ne portent pas la mention spéciale que le condamné sera passé par les armes. Il doit surtout prendre garde à

(1) Voir, *suprà*, p. 377.
(2) Cayron, *Style du Parlement de Toulouse.*

Digitized by Google

ne mettre la main sur personne sans une sentence préalablement rendue par les juges compétents. Les chefs de la Ligue, Le Clerc, Arnoux, Louchard et Ameline avaient, de leur autorité privée, condamné à mort le savant et vertueux président Brisson. L'exécution eut lieu au Petit-Châtelet, avec les cordes sur lesquelles le concierge étendait son linge. Après le rétablissement de l'ordre, on fit le procès à l'exécuteur. Il allégua vainement qu'il n'avait pas été libre, qu'on l'avait violenté. Tout cela fut inutile, et il fut étranglé sans miséricorde (1).

Bien au-dessous de l'aristocratie des bourreaux des villes de Parlement, végétait obscurément la plèbe des bourreaux des sénéchaussées et des bailliages. Ceux-là sont les pauvres et les déshérités de leur caste. Leur salaire en argent ne va pas quelquefois au-delà de vingt-quatre livres (2). Ils cumulent leur profession principale avec celle de balayeur public, d'équarrisseur, de maître des basses-œuvres, plus connu dans le Midi sons le nom énergique de *Caillet*. Pour ceux-là point de valets, ils pendent en famille, et leurs femmes tirent (3) le patient par les pieds.

A côté de l'exécuteur nous trouvons le *Questionnaire*, ou tourmenteur-juré qui donne la question ordinaire ou extraordinaire selon la gravité du cas et d'après les termes de l'arrêt.

Je ne sache pas avoir vu, ailleurs que dans les mélodrames, que les bourreaux de l'ancien régime se distinguassent du commun des martyrs par un costume ou des insignes quelconque, si ce n'est peut-être par l'obligation de ceindre l'épée du côté droit. Mercier déplore amèrement, l'on peut ainsi parler, cette absence de mise en scène qui doublerait l'effet de l'exemple sur l'esprit des masses, par l'effrayante singularité d'un costume tout spécial. L'exécuteur se met comme il veut. Il est parfois frisé, poudré, galonné, en bas de soie blancs et en escarpins (4).

L'esprit philosophique du siècle dernier devait naturellement trouver dans la condition odieuse et infâme du bourreau un thème à d'éloquentes déclamations. Cette horreur est un préjugé qui ne saurait soutenir un instant les regards de la raison. Qu'est-ce donc que l'exécuteur? Un être passif, presque automatique. Il fait ce qu'on lui commande et voilà tout; comme l'huissier qui exécute un jugement, comme le

(1) *Journal de Lestoile.*
(2) Le maître des hautes-œuvres de Lectoure n'était pas payé davantage au XVIe siècle. Comptes Mss de la commune de Lectoure.
(3) Le fait m'a été certifié *de visu* par un vieillard presque centenaire qui vient de mourir il y a un mois.
(4) Mercier, *Tableau de Paris.*

Digitized by Google

soldat qui fusille son camarade, etc., etc. Aristote lui donne un rang élevé dans sa Politique, le sage Orient le place au pied du trône des kalifes et des sultans. Rousseau fut le coryphée de ces rhapsodes de la philanthropie. C'est lui qui veut que le monarque d'un grand empire donne sans hésiter la fille du bourreau en mariage à son héritier présomptif, si la demoiselle est bien élevée et a *beaucoup de convenance* avec ce jeune prince (1). Il fait beau entendre Voltaire s'égayer sur de tels propos. Il veut que l'on fixe la dot de la fille et les honneurs à rendre au beau-père le jour des noces. Par *convenance*, Rousseau sera le garçon d'honneur, il fera l'épithalame de la mariée où il ne manquera pas de célébrer les *hautes-œuvres* du beau-père, etc., etc. (2).

Il est curieux de voir un des apôtres de la philosophie révolutionnaire tomber si complètement d'accord avec le patriarche de l'école ultramontaine, avec le comte Joseph de Maistre, qui a consacré presque tout un livre à la réhabilitation du bourreau (3). De respectables auteurs contemporains ont suivi la route tracée il y a soixante ans, et j'en sais un qui cite comme une preuve de l'affaiblissement du préjugé le grand nombre de *candidats* qui se présente de nos jours lorsqu'un emploi d'exécuteur est vacant. Ne serait-il pas aussi vrai de dire que c'est un indice navrant de ce que peut la soif d'un bien-être relatif contre l'horreur instinctive du meurtre même légal, de ce meurtre nécessaire si l'on veut, du droit des gens et non du droit de nature, et dont le législateur moderne s'attache incessamment à réduire les tristes cas? Ici les gens sensés sont pour Voltaire, contre de Maistre et Rousseau. L'infamie légale a disparu. Tant mieux, c'était là une barbarie gratuite, une rigueur imméritée. Mais, pour Dieu, restons en là; gardons-nous des rigueurs comme des préjugés contraires, et ne divinisons personne de parti pris et par pur esprit de réaction :

Est modus in rebus, sunt certi denique fines,
Quos ultra citraque nescit consistere rectum.

J.-F. BLADÉ.

(*La suite au prochain numéro.*)

(1) Rousseau, *Emile*, t. IV.
(2) Voltaire, *Dictionnaire philosophique*.
(3) Soirées de St-Pétersbourg.

Digitized by Google

A M. le Directeur de la *Revue d'Aquitaine.*

Monsieur,

J'ai lu avec intérêt, dans le numéro de la *Revue d'Aquitaine* du 12 janvier courant, l'ingénieuse restitution faite par M. Edw. Barry au texte de l'inscription tronquée du dieu pyrénéen *Leheren*, gravé sur un autel votif du Musée de Toulouse et que l'habile épigraphiste complète de la manière suivante :

Marti Lehere
NNIDANNONIA
HARSPIFILIA
V. S. L. M. (1)

C'est-à-dire : « A Mars Leherennis, Dannonia, fille de Harspus, a acquitté volontairement le vœu qu'elle avait fait. »

Seulement, Monsieur, je me permettrai de proposer à mon savant confrère d'Académies la légère modification que j'indique ci-après, à la seconde ligne de ce petit monument paléographique si heureusement rétabli par lui :

*Marti. Lehere*NNI. *Deo.* ANNONIA. HARSPI. FILIA.
V. S. L. M.

que je traduis ainsi : « *Au dieu Mars* Leherennis, Annonia, etc. »

Le graveur de lettres aura négligé de figurer ici le *point* qui, dans les inscriptions antiques, suit ordinairement cha-

(1) *Votum solvit lubens, ou libens, merito.*

Digitized by Google

que mot, et dont l'absence laisse le lecteur dans le doute si le D de la seconde ligne est le sigle de *Deo*, ou la lettre initiale du nom de la femme qui accomplit sur notre *ex voto* le vœu qu'elle avait fait au dieu gaulois, local ou *topique*, *Leherenn* ou *Leheren*, duquel, en lui donnant une terminaison latine, on fit, sous la domination romaine, *Leherennis* et *Leherennus* (1), tel qu'on le trouve écrit dans plusieurs recueils épigraphiques, et, entre autres, dans les *monuments religieux des Volces-Tectosages, des Garumni et des Convenæ* de mon érudit correspondant et vieil ami, M. du Mège de la Haye (2).

Cette restitution, qui n'est pas la première que nous devions à M. Barry, du texte de nos marbres pyrénéens, et, pour me servir de votre expression, de plusieurs *noms appartenant à d'obscures personnalités du Panthéon aquitain*, ces DEI IGNOTI d'une théogonie toute particulière aux habitants de nos montagnes et étrangère au reste des Gaulois, est un des titres qui recommande le plus le docte professeur de la Faculté des lettres de Toulouse à la reconnaissance des archéologues, et, spécialement, de ceux de nos contrées méridionales, dont il a bien mérité.

Veuillez recevoir, Monsieur, la nouvelle assurance de mon entier dévoûment et de toutes mes sympathies à votre œuvre à laquelle je me plais à concourir.

LE BARON CHAUDRUC DE CRAZANNES,
De l'Institut de France, etc., etc.

Castel-Sarrazin, 16 janvier 1859.

(1) C'est par erreur que feu M. Millin (*Voyage dans les départements du Midi de la France*, t. IV, p. 308), a confondu cette divinité pyrénéenne avec la déesse LAHE, appartenant à la même théogonie, et dont il donne un marbre épigraphique existant à Toulouse.
(2) *Loco citato suprà*, p. 350-352.

Digitized by Google

ESSAI ÉTYMOLOGIQUE

sur les Noms de lieux du département du Gers

(*Anciens Comtés d'Astarac, de Pardiac, d'Armagnac, de Gaure, vicomtés de Fezensaguet, de Lomagne et partie du Comminges*).

(11e ARTICLE) (1).

CASTEX. Châteaux.

CASTELJALOUX. Château jaloux; mot français d'application récente.

CASTELNAU-D'ANGLES. *Naou*, neuf; d'*angles*, d'Anglais. Château neuf des Anglais.

CASTELNAU-D'AUZAN. (Gasc.) *Castelnaou-d'Aouzan*. Château neuf... *Aouzan*, mot douteux.

CASTELNAU-RIVIÈRE-BASSE... La Rivière-Basse formait la partie septentrionale du Bigorre. Ce château en était la place forte.

BRIVE CASTETS. Origine douteuse.

CASTELNAVET. (Gasc.) *Castelnaouet*. Château nouveau.

CASTELNAU-BARBARENS. Château neuf des Barbares. Ce village est situé sur l'*Arrats* dont le nom basque *arrats* signifie clair, pur, eau limpide.

CASTELFRANC. Château libre. Peut-être était-il gardé par les communes comme certains châteaux des Pyrénées pour la défense du pays.

TOURENS. TOURENQUES. (Gasc.) *Tourencos*. Tour; *en cos*, en coteau; tour sur les coteaux.

TOURNAN. *Tour ne an*, tour ils en ont.

TOURNEMIRE. (Gasc.) *Tournomiro*. *Tour*, la tour, *ne miro*, regarde, surveille.

TURON. (Gasc.) *Turoun*, mot emprunté aux campements que les Béarnais opposaient aux Maures, et qui rappelaient par leur forme les anciens camps romains. On les nomme encore *Turoun dous Mourous*.

MONTIRON. *De Monturon*, mont du camp.

(1) Voir, *Revue d'Aquitaine*, 2e année, p. 457, 488, 542, et, plus haut, p. 62, 95, 122, 174, 222, 274 et 342.

Digitized by Google

Dufort. Nom français de date récente.

Blanquefort. Blanc et fort. Nom de date assez récente.

Roques. (Gasc.) *Roco*. La roche.

Laroque. (Gasc.) *La roco*. La roche.

Roquebrune. (Gasc.) *Rocobruno*. La roche...; *bruno*, du mot brun, noirâtre.

Roquefort. (Gasc.) *Rocofort*. Roche forte, redoutable.

Roquetaillade. (Gasc.) *Rocotaillado*. Roche taillée, disposée de main d'homme.

Roquelaure. (Gasc.) *Rocolaoure*. Roche du laurier.

Lagarde. (Gasc.) *La gardo*. Mot français; la garde, la sentinelle.

Lagardère. Mot français avec la terminaison gasconne; la garderie, la surveillance.

Bellegarde. (Gasc.) *Berogardo*. La belle, la bonne garde.

Lagardère Bétous, Lagardère Semon. Bétous et Semon, noms des officiers qui construisirent ou commandèrent ces châteaux.

Lagarde racane. Lagarde primitive qui fut construite ou commandée par Racane. *Racane*, de *raca*, bidet en espagnol; *racane*, conducteur de mulets.

Lagarde noble... Celle qui fut plus tard anoblie.

Betrèze. Bel à voir, belle vue.

Lagarde Fimarçon... *Fi*, fin, rusé; *marco siou*, en toulousain rusé matois.

Magnau. (Gasc.) *Magnaou*. De *magnus altus*, grand et haut.

Mauvezin. (Gasc) *Maoubesin*. Mauvais voisin.

Mauléon. (Gasc.) *Maoulioun*. Mauvais lion.

Désigner cette série de noms de lieux sous le titre de localités féodales, c'est dire que leur fondation ne remonte pas au-delà du IXe siècle, époque où la féodalité commença à s'établir. Ces noms de châteaux peuvent, d'ailleurs, se diviser en quatre catégories : 1° les *monts*; 2° les *mottes*; 3° *castera* et les *castels*, noms empruntés aux castra et aux castella des Romains; 4° les *gardes*, guardia, c'est-à-dire les postes ou châteaux destinés à surveiller, à défendre le pays où le seigneur n'habitait pas, mais dans lesquels il plaçait des commandants.

CÉNAC-MONCAUT.

(*La suite prochainement.*)

Digitized by Google

NÉCROLOGIE.

Nous venions de fermer le nécrologe de 1858, et le premier soin de l'année nouvelle a été de le rouvrir. Parée de jeunesse et de vertus, Madame de Rivière vient de descendre dans la tombe. C'est à Nice, où elle était venue chercher la vie, qu'elle a trouvé la mort. A son dernier soupir ont répondu les gémissements de la cité de Vic, où, durant son éphémère séjour, elle fut la Providence des orphelins et des vieillards déshérités. Digne épouse d'un époux dont l'habituelle occupation est la bienfaisance, elle partageait avec lui le bénéfice moral de la charité, c'est-à-dire les bénédictions des malheureux. Naguère encore, absente mais non oublieuse, de la plage lointaine où son corps languissait, elle tendit un bras secourable à sa famille infortunée, et ceux qui avaient faim et froid eurent du pain et du feu. S'il est vrai que les félicités du riche là-haut soient proportionnelles aux remerciments du pauvre ici-bas, large sera le lot de son âme dans la béatitude des Cieux.

Le jour du départ pour son volontaire exil d'Italie, l'âme espérante et tournée vers l'avenir, elle souriait peut-être à ce retour que la fatalité a changé en une longue marche funèbre. Comme elle a dû souffrir en disant adieu à tous ses rêves, à ses parents qui sanglotaient près d'elle, à celui qu'elle aimait jusqu'à l'orgueil !

Le printemps dernier, nous saluâmes de nos vœux l'union de ces deux âmes généreuses. Nous étions loin de prévoir alors que l'angoisse de la séparation était proche, car une existence radieuse comme une idylle semblait réservée aux

Digitized by Google

époux. A leur arrivée de Paris dans la petite ville de Vic-Fezensac, ils furent accueillis par la joie publique. Tout était vert au-dessus de leurs têtes et sous leurs pas. Neuf mois après cette entrée triomphale, tout est en deuil; la douce bienfaitrice a été ramenée sous une noire draperie. Avant-hier, les regrets populaires l'ont accompagnée à son dernier pèlerinage.

Devant sa tombe, la consternation particulière du plus éprouvé a doublé la tristesse unanime. Aussi tous les cœurs, bien qu'abîmés dans leur propre affliction, *dolore alterius mœrebant.*

Le jour où nous apprîmes cette barbarie du destin envers cette pure victime, dans l'impuissance de contenir notre profonde émotion, nous laissâmes couler sur le papier ces strophes amères :

O mort! pourquoi choisir une si jeune tête?
Ne valait-il pas mieux immoler un poète,
Un artiste réduit au pain de la douleur?
Ta faulx, quand l'univers de désespoirs fourmille,
Passe sur l'arbre vert d'une heureuse famille
Et taille le rameau constellé d'une fleur.

Pour éviter tes coups, terrible niveleuse,
Celle que nous pleurons, languissante et frileuse,
S'envola dans un port, serre chaude d'hiver.
Là-bas, elle attendait la saison printanière :
Mais tu vins la trouver à sa halte dernière,
Et tu la moissonnas de ton croissant de fer.

Elle vint parmi nous, après son hyménée :
Nous la vîmes alors de bonheur couronnée
Et fière, dans son cœur, du cœur de son époux.
Le peuple aimait déjà cette noble inconnue,
Car des bienfaits avaient annoncé sa venue ;
Aussi de la fêter se montra-t-il jaloux.

Digitized by Google

Ce peuple, dans son culte, accourut sur sa route
Et la reconduisit sous une longue voûte
De rameaux enlacés et cintrés tout exprès;
Des guirlandes de fleurs ourlaient chaque toiture...
Son front qui saluait, sous les arcs de verdure,
Dort sur un froid chevet abrité d'un cyprès.

Au loin, quand le simounn, de sa puissante haleine,
Déracine un dattier, bienfaiteur de la plaine,
Les douars sont en deuil : dans l'oraison de nuit,
Ils maudissent sept fois le vent dont la colère
A couché sur le sol le géant tutélaire
Qui donnait aux passants et son ombre et son fruit.

De même, en la cité qui la reçut naguère,
Les pauvres ont pleuré cette mère des mères
Qui les réchauffait tous de sa maternité;
Ils regrettent la main où reluisait l'obole,
Le conseil qui rend fort, le souris qui console,
L'espérance donnée avec la charité.

J. NOULENS.

Etat primitif du pays de Comminges.

Il existe de savantes dissertations qui établissent l'existence d'une race indigène, noëmique, que les premières migrations portèrent aux sources de la Garonne peu de temps après cette tourmente convulsive où la terre en se déchirant souleva ce magnifique mur de granit que l'on appelle Pyrénées. Mais nous resterons dans les faits autour desquels se rassemblent quelques preuves positives. Deux siècles environ avant l'ère chrétienne, le pays de Comminges était habité par une race mixte de Celtes et d'Ibériens.

Digitized by Google

Les inscriptions des monuments découverts dans des fouilles très nombreuses qui ont eu lieu depuis Muret jusqu'à St-Béat autorisent cette assertion. Elle est confirmée par l'idiome encore en usage dans l'extrémité méridionale de la Haute-Garonne qui se distingue de tous les patois par une rudesse particulière et par une foule de mots dont les racines sont évidemment de la langue celtique. Strabon, après avoir parlé de plus de vingt tribus qui composent l'Aquitaine, nomme les *Tarbelli*, les *Ausci*, les *Convenæ*. Pline cite aussi les *Onobriates*, ou selon une autre leçon *Onobruzates*, d'où serait né le *Nebouzan*.

Il serait impossible de fixer avec quelque précision les limites de ces peuplades errantes ainsi dans les gorges de ces montagnes; mais ce que tous les historiens démontrent, c'est la résistance que les généraux romains éprouvèrent en mettant le pied dans ce pays. Les Celtibériens qui l'habitaient prirent parti pour Sertorius, et les armées de Pompée furent vivement inquiétées par eux; mais lorsque Pompée eut détruit son ennemi, il s'arrêta, avant de retourner à Rome, dans ces contrées où il avait rencontré une si vaillante population. Et comme elle vivait dispersée, ce qui pouvait rendre à l'avenir les passages vers l'Espagne plus difficiles, Pompée réunit ces peuples, et fonda une ville autour de laquelle ils se rassemblèrent. C'est de là que vient le nom de *Convenæ* (1). *Convenæ à conveniendo.*

Dix ans après eux, au temps où Crassus, lieutenant de César, occupait le pays, plus d'une ville s'était déjà créée à côté de celle que les Romains avaient bâtie et qui s'appelait *Lugdunum convenarum*. Et ce qu'il faut ajouter, c'est qu'en se réunissant ainsi en corporation, les *Convenæ* vaincus conservèrent cependant leurs usages, leur culte et leur

(1) St-Bertrand.

Digitized by Google

langue. « Ce sont ces *Convenæ*, dit Duchène, que Strabon dit être entretenus et traités non comme subjugués, mais comme citoyens romains. » Les statues trouvées à Martres, les débris de temples qu'on a retrouvés dans le canton d'Aspet, les ruines si curieuses de Valcabrère, attestent que la religion druidique modifiée suivant les mœurs locales, et le grand spectacle d'une nature si riche, si accidentée survivait même dans les derniers temps de la domination romaine. La langue latine, loin de devenir populaire, n'a nullement pénétré dans l'idiome du pays, et tandis que les conquérants élevaient des statues aux dieux de leur olympe, les *Convenæ* conquis s'assemblaient autour du chêne révéré. Ils entretenaient le culte de ces génies bienfaisants ou malfaisants, esprits du soir qui descendaient de la crête des monts, entraient dans les profondeurs des forêts ou couraient le long des torrents, et puis montaient jusqu'aux régions éthérées où voyagent silencieusement les étoiles que l'œil de l'homme n'aperçoit plus.

Nous devons reconnaître comme un trait de physionomie que l'éclat des idées modernes n'a point complètement fait disparaître le l'ancien Commingeois les croyances non plus que la foi en la nécromancie. Quant une Théogonie est près de mourir, elle confie son héritage aux nourrices, et le temps fait bien des pas dans le monde avant d'effacer les vieilles légendes devenues les traditions du berceau.

ARMAND MARRAST.

MISCELLANÉES.

Dans les premiers numéros de cette *Revue*, nous avons traité un sujet en apparence poradoxal, sous ce titre : *De l'Influence du vin sur le Moral des individus et des sociétés*. Dans cette question, Cabanis

Digitized by Google

nous prêtait l'appui de ses preuves philosophiques et physiologiques. Exagérant cette même pensée, un Bordelais, M. Arthaud, dans une brochure œnophile, proclame que la dégénérescence humaine provient de l'insuffisante consommation du sang de la vigne. Le sophistique girondin va beaucoup plus loin : il affirme que les grands esprits du XVIIe siècle allaient chercher leurs meilleures inspirations dans l'hippocrène du cabaret. Il remarque encore que les athées, les coquins, les faux chevaliers hantaient les cafés du temps. Acculé par ces arguments, le *Charivari* s'exclame : *O romanciers dramaturges, poètes, historiens, prenez note de la théorie de M. Arthaud, et grisez-vous comme des Polonais.* L'idée première de cet opuscule, développée avec réserve et circonspection, pouvait avoir de la justesse; outrée dans ses conséquences, elle ne pouvait aboutir qu'à l'absurde. Plaignons les auteurs qui, comme M. Arthaud, se contentent de ce résultat.

La muse gasconne, sœur de la foi et de la charité, concourt à toutes les œuvres monumentales et philanthropiques. Nous l'applaudissons cordialement quand elle se montre les mains pleines de bienfaisance et le cœur vide de vanité. Que n'en est-il ainsi toujours ! Nous n'aurions pas la pénible tâche de l'abaisser si elle ne s'exaltait quelquefois elle-même.

Paix et concorde aujourd'hui.

Jasmin vient de répondre gracieusement au double appel de Mgr Pavy, évêque d'Alger, et à celui de l'Institution de Notre-Dame des Arts. Il a envoyé au prélat un touchant poème sur la Mère de Dieu, la *Biergès*, dont le produit est destiné à l'érection du monument en l'honneur de Marie. Il a promis à M. Gudin, commissaire délegué du St-Denis-Civil, sa participation poétique pour venir au secours de cette fondation utile. Ce n'est pas tout : la ville de Lyon, où il est venu pour tenir son petit-fils sur les fonts baptismaux, l'a retenu pour elle. Les séances doivent être ouvertes vers le 20 courant, et fermées vers le 15 mars. Déjà toutes les places sont réservées. Cette série d'ovations sera un universel hommage rendu par la langue d'oil à la langue d'oc.

D'après une statistique récente, le nombre des maisons ducales en France serait de 68, et la plus ancienne, celle de La Trémouille, ne daterait que de 1469. Ce document n'est pas sérieux, car il nous serait très facile d'établir historiquement l'antériorité de plusieurs familles

Digitized by Google

revêtues du titre princier. Nous nous bornerons à en citer une qui nous appartient d'une façon particulière, celle des ducs de Fezensac. Puisqu'il est ici question d'études généalogiques, annonçons que dans notre prochain numéro nous commencerons la publication d'une liste de la noblesse landaise, laquelle s'arrêtera au début du XVIIIe siècle.

M. Achille Jubinal a soumis à l'Académie des inscriptions et belles-lettres (séance du 10 décembre) cinq inscriptions en lettres runiques ou scandinaves qu'il a photographiées. Elles sont gravées sur les faces d'un masse d'armes hexagone ou pentagone provenant d'une vente de débris faite au ministère de la marine au retour de l'expédition de la Baltique.

Dans l'assemblée du 24, même section et même mois, la brochure de notre savant collaborateur, M. le baron Chaudruc de Crazannes, sur la *Numismatique mérovingienne des monnaies de Metz et de Saintes*, a été agréée pour le concours des antiquités de France.

Un ancien maire de Foix, M. Emile de Latheulade, a fait éditer chez Lévy un ouvrage philosophique : *De la Dignité humaine*. Le cadre de ce livre, comme on le devine, peut se contracter et se dilater à volonté parce que l'idée qui doit le remplir est susceptible d'englober plusieurs choses ou de se réduire à une seule. Les questions spéculatives, dogmatiques, économiques s'y meuvent ensemble, et de cette gravitation simultanée, de cet amalgame, dérive la confusion. Ce qu'il y a de plus remarquable dans ce volume, ce sont les textes empruntés qui révèlent beaucoup de discernement. Les citations font la lumière autour d'elles, et bien des points obscurs se trouvent ainsi élucidés. M. de Latheulade termine son livre par cette réflexion à l'adresse de Mirabeau : *Malgré son éloquence, il échoua*. Notre jugement sur l'auteur qui nous occupe est identique à celui qu'il a prononcé lui-même sur le Démosthènes français.

L'étude des monastères au moyen-âge est une des plus intéressantes de ce temps relativement barbare. C'est ce qu'a compris M. Cassassoles en édifiant péniblement, à l'aide de veilles et de recherches, la *Monographie du Couvent de Boulauc*, dans le canton de Saramon. Nous donnerons une analyse de ce consciencieux travail historique immédiatement après son apparition.

Digitized by Google

ANTIQUI JURIS AMOENITATES.

DÉFINITIONS. (*Suite.*) (1)

« Comme il est rare, dit un ancien auteur, qu'un accusé vienne » lui-même se mettre en prison, à moins qu'il ne soit très sûr de prou- » ver son innocence ou d'avoir sa grâce, il faut presque toujours l'y » conduire malgré lui; ce qui se fait de plusieurs manières, afin qu'il » ne puisse s'échapper quand il est une fois saisi. La plus simple est » la suivante. »

Ici vient une description très complète du procédé le plus usité. On lie les mains du prisonnier derrière son dos, et l'on tient le bout de la corde. Les menottes sont en fer ou en chanvre. Ces dernières sont des nœuds coulants qui prennent isolément chaque poignet et *les doigts*. On attache un morceau de bois à chaque extrémité, et deux archers contiennent ainsi le captif qui ne peut tenter un mouvement sans risquer de se briser les phalanges. Les menottes en fer se serrent avec une vis. Les accusés amenés de loin ont les fers aux pieds et aux mains, et quelquefois des chaînes au col. On les conduit ainsi à pied, en charrette, ou même en carrosse.

Une fois à destination, on indique au geôlier, qui répond du prisonnier, le degré de liberté ou de gêne qu'il lui donnera. Il y a la *prison* simple qui n'est qu'une chambre, et pour les grands criminels le *cachot*, lieu souterrain *où l'on ne voit goutte*, où l'on couche sur la paille nourri de pain noir, abreuvé d'eau claire. Le *cul-de-basse-fosse* ressemble beaucoup au cachot; c'est une espèce de puits ou silos, fermé par le haut, où l'on descend le prisonnier. Pour les récalcitrants il y a *les ceps*, poutrelles entaillées que l'on rapproche avec des vis, après avoir passé par les trous les bras et les jambes du reclus, qui le maintiennent dans une immobilité presqu'absolue. On cite l'exemple de malheureux ainsi garrottés, et *entamés* par les rats sans pouvoir les mettre en fuite.

LA QUESTION.

La question ou torture n'est point un supplice proprement dit. C'est un moyen d'investigation, une forme telle quelle de la procédure du

(1) Voir, *suprà*, p. 377 et 415.

Digitized by Google

temps passé. On distingue la question *simple* ou *ordinaire*, et la question *extraordinaire* ou *préalable*. Cette dernière expression n'a rien de commun avec la *question préalable* de nos Assemblées délibérantes. Elle ne semploie que contre les criminels condamnés à mort, et *préalablement* à leur exécution pour les forcer à révéler leurs complices. La question simple ou *préparatoire* ne peut être elle-même appliquée que dans le cas où il existe au moins une *semi-preuve* contre un accusé prévenu d'un crime qui mérite la mort, « sans quoi, dit un ancien » auteur (1), la peine seroit plus grande que celle que mériteroit le » crime dont l'accusé seroit prévenu. » Dans la plupart des villes de Parlement il y a un *questionnaire* ou *tourmenteur-juré* distinct de l'exécuteur de justice ou bourreau. La question n'est jamais publique. Elle a lieu sous la custode, c'est-à-dire dans la prison, dans une chambre spéciale, en présence du juge-rapporteur et d'un autre juge du procès (2).

Nous n'avons pas à faire ici l'histoire de la question. Elle est d'existence immémoriale, nous la trouvons à Athènes, à Rome, et dans tous les tribunaux du moyen-âge. On a eu tort de prétendre que c'est l'Inquisition qui l'a ressuscitée. L'Inquisition n'a fait que partager l'erreur générale du temps, et n'a point créé de rigueurs spéciales. Le but de la question est de contraindre le coupable ou l'accusé, par les douleurs et les tourments, à confesser la vérité sur les faits qu'on leur reproche ou dont ils sont convaincus. Voici ce que nous lisons dans un auteur contemporain (3) : « Ce n'est pas que la torture soit une institution » aussi déraisonnable qu'elle est cruelle. On peut remarquer, en effet, » qu'elle a promené ses chevalets et sa robe ensanglantée chez presque tous les peuples anciens ou modernes, et, comme la lumière de » la raison éclaire depuis longtemps les hommes, on peut affirmer avec » certitude qu'une institution aussi générale ne peut pas être complètement destituée de raison.

» La torture, en effet, si hideuse qu'elle nous paraisse aujourd'hui, » repose sur une idée parfaitement belle; c'est que l'homme, quand il » ne suit que la pente de sa nature, dit toujours la vérité, et que, pour » la déguiser, il a besoin de faire sur lui un effort. Or, la torture avait » précisément pour but de rendre l'accusé incapable de cette contention

(1) Ferrière, *Dict. de Prat.*
(2) Ord. du 18 janvier 1697.
(3) *Eléments de procédure criminelle*, par M. A. Rodière, professeur à la Faculté de droit de Toulouse, p. 7 et 8, édit. 1844.

Digitized by Google

» d'esprit, et le législateur cherchait à obtenir la manifestation de la » vérité par la douleur, comme on essaie encore quelquefois de sur- » prendre un secret en plongeant celui qui en est dépositaire dans » l'ivresse ou dans un sommeil magnétique (1). »

Voilà le résumé le plus fidèle et le plus exact des motifs invoqués à l'appui de la torture. Confessons néanmoins que ce moyen de preuve n'était accepté qu'avec une grande défiance par le législateur ancien ou moderne. Dès le XVIIe siècle, nous le voyons s'attacher à réduire, dans ses ordonnances, le pouvoir *discrétionnaire* des juges. Les formes de la question ordinaire et extrordinaire y sont déterminées d'une manière rigoureuse et dont il n'est plus permis de s'écarter. Il est triste de confesser aujourd'hui que c'était là un progrès relatif, puisqu'on y limitait le genre de tortures, et qu'on excluait la *suspension, l'estrapade*, etc., etc.

C'est dans l'ordonnance de 1697 que nous irons chercher la description des moyens de *faciliter l'expression de la vérité*.

Le législateur reconnaît deux sortes de questions : la question ordinaire, la question extraordinaire. Les modes de torture sont réduits à deux : la question à *eau* et les *brodequins*; encore les brodequins se donnent-ils rarement comme question préparatoire, à cause du danger qu'il y a de rompre quelque membre au patient.

La question sera donnée dans une chambre spéciale, en présence du rapporteur et de l'un des juges du procès. Il y aura une sellette pour faire asseoir l'accusé pendant son interrogatoire, un bureau pour le greffier et un petit tableau de l'Evangile sur lequel le patient jurera de dire la vérité. Deux chirurgiens et un médecin seront préalablement consultés, et donneront leur avis sur l'état de l'accusé, afin de savoir si ses forces lui permettent de supporter la torture sans danger pour sa

(1) M. Rodière, *loc. cit.*, cite comme exemple à l'appui de cette théorie (qu'il ne semble adopter qu'avec restriction), l'exemple d'un bandit italien qui subit la torture sans rien confesser, et qui s'écriait au plus fort de la douleur : « *io ti vedo*, je te vois. » Renvoyé, faute de preuves, il avoua plus tard que, pour avoir la force de cacher la vérité, il pensait toujours au gibet, et que c'était lui qu'il désignait par ces mots : « *io ti vedo.* » *Cela prouve combien il est difficile de mentir dans la souffrance*, dit l'auteur. J'avoue ne pas être de son avis, et l'exemple qu'il cite prouve contre sa proposition, puisqu'il établit la possibilité de cette *contention d'esprit* de la part d'un scélérat. En revanche, plus d'un innocent s'est confessé coupable de crimes imaginaires. Charondas, lib. 9, Resp. I, cite le cas d'un mari qui avoua, dans les tortures, être le meurtrier de sa femme et l'avoir brûlée dans un four. Appel de la sentence. La femme se représente. Elle sortait de chez son amant. Le mari fut relaxé. Voy. également Papon, liv. 24, tit. 8, et St-Jérôme, ép. 345.

J.-F. B.

Digitized by Google

vie. Il est sévèrement interdit de suivre la pratique de quelques Siéges, et de débiliter le patient par un jeûne anticipé. Toutes ces précautions prises, on arrive à la *question*.

1° Question à eau ou par *extension*. On allume un grand feu dans la cheminée devant laquelle on étend un matelas sur lequel on place le patient à la fin de la torture ou plus tôt s'il demande à faire des révélations. Pour la question ordinaire ou préparatoire, on dresse un petit tréteau de deux pieds de haut sur lequel on étend le *questionné*, les membres tendus par des cordes à des anneaux scellés dans le mur. Le questionnaire lui soulève la tête, lui serre le nez, et, au moment où il ouvre la bouche pour respirer, introduit le bout d'une corne sciée par sa plus petite extrémité. Par l'extrémité opposée, il verse, *lentement et de haut*, quatre coquars d'eau, mesure de Paris, de deux pintes et chopine chacun. L'hiver on fait un peu chauffer l'eau. Une chaudière est placée sous la tête de l'accusé pour recueillir ce qui pourrait tomber du liquide, afin que rien ne soit perdu, et qu'il n'y ait ni faveur, ni supercherie.

Pour la question extraordinaire mêmes précautions. Ici le tréteau a trois pieds quatre pouces de hauteur. Le condamné (ce n'est qu'à lui que s'applique la question préalable) est lié par les poignets à deux anneaux de fer à deux pieds quatre pouces l'un de l'autre, et à trois pieds au moins du sol. Au moyen de deux autres anneaux, scellés à terre, auxquels on attache les pieds, le malheureux est *bandé à force d'hommes* le plus fortement possible. Puis le questionnaire reprend sa corne et verse quatre nouveaux coquars d'eau.

Les questions ordinaires et préalables, une fois subies, ne peuvent être renouvelées pour le même fait.

2° Les *brodequins*. Le patient est déchaussé jusqu'au genou. On le fait asseoir, on lui lie les bras, et on lui fait tenir les jambes d'aplomb. De chaque côté des deux jambes, on lie deux planches, l'une en dedans, l'autre en dehors, fixées par des courroies sous le genou et au-dessus de la cheville. Les deux jambes sont ensuite assemblées au moyen d'autres courroies bien serrées. Alors, entre les deux planches placées dans l'intérieur des jambes on fait entrer des coins à grands coups de maillet par en haut et par en bas. La question ordinaire est de quatre coins, l'extraordinaire de huit. Si les forces du malheureux viennent à défaillir, on lui donne un peu de vin.

Remarquons en passant que la question ordinaire par les brodequins était fort peu usitée à cause de ses dangers. Un homme reconnu inno-

Digitized by Google

cent, de par sa constance à souffrir, pouvait en sortir estropié pour le reste de sa vie. On ne se faisait faute d'en user à l'extraordinaire, car le patient était alors inévitablement voué à une mort prochaine.

Bien des juges ne pouvaient tenir à ce triste spectacle et s'en faisaient dispenser par leur compagnies. Exemple : l'illustre Pothier, conseiller au présidial d'Orléans. D'autres y prenaient goût, au contraire, et en auraient volontiers, par galanterie, offert le spectacle aux dames, comme Perrin-Dandin à Isabelle.

Ah ! Monsieur, peut-on voir souffrir des malheureux ?
— Bon ! Cela fait toujours passer une heure ou deux.

Les plaidoyers éloquents de Beccaria, popularisés par Voltaire, ruinèrent définitivement dans l'opinion publique l'usage de la question. Louis XVI abolit la torture préparatoire, et l'Assemblée nationale la question extraordinaire.

J.-F. BLADÉ.

(*La suite au prochain numéro.*)

Les Noëls et la Poésie patoise en Provence.

ARMANA PROUVENÇAU PÈR LOU BÈL AN DE DIÉU 1859. EN AVIGNOUN, ENCO DE ROUMANILLE.

Voilà cinq ans que cet almanach se publie, et, chaque année, il obtient un succès plus éclatant, un succès plus mérité. Nouvelle preuve de cet esprit de famille qui règne parmi les modernes troubadours de la Provence et du Comtat. Dans ce volume périodique, agréable rendez-vous, se groupent et se pressent leurs noms aimés du public. Ils accourent tous, modestes quand il s'agit de leurs œuvres respectives, débordant de sympathie et d'admiration pour celles de leurs confrères. Tel y rit, tel y pleure; mais, sous la diversité de l'accent, la foi, les affections, les aspirations sont les mêmes. Tous les chantres populaires du Midi sont

Digitized by Google

à leur aise dans les pages de l'*Armana prouvençau*, comme au foyer de M. Roumanille, le plus connu d'entre eux. Or, écoutez, au sujet de ce dernier, M. T. Aubanel, son confrère en poésie, et, je crois, même en librairie. Ne croyez pas que je tire ceci de l'almanach; M. Roumanille se ferait conscience de publier son propre éloge. Après avoir vanté les ouvrages de son ami, M. Aubanel ajoute, toujours dans son patois que je traduis bien mal :

« Ce qu'il y a de plus beau, voulez-vous que je vous le dise, moi qui ai vu de près Roumanille et qui connais tous les siens, car cette année j'ai séjourné quelque temps sous les pommiers du premier jardin, avec son père, Jean-Denis, vieux soldat de Bonaparte, qui a pendu au clou son sabre de Waterloo pour aligner ses plates-bandes; avec sa femme, une femme de cœur, Pierrette de Piquet; avec ses deux braves sœurs, Zine et Toinette, à qui Roumanille adressait de la cime du Ventoux ces deux belles lettres; avec Caco, son frère, si joyeux en compagnie, et qui dit le *Martengau* encore mieux que celui qui l'a fait (et celui-ci pourtant ne le dit pas tant mal), — ce qu'il y a de plus beau, je vais vous le dire : c'est que Roumanille aime plus sa langue que sa gloire, car, s'il voulait, il chanterait en français comme il y en a peu qui le sachent faire; ce qu'il y a de plus beau, c'est qu'il est plus amoureux de la gloire de ses amis que de la sienne; je l'ai vu, à grand travail, arranger les vers d'un autre, ou bien lui dire : Efface cela, ça te ferait tort. Il faut savoir pourtant que la gloire ne manque pas à Roumanille et que, dans sa chambrette de la rue des Amoureux, elle vient le chercher de bien loin et de bien haut. »

Voilà bien l'homme qui devait grouper autour de sa musette tous les chantres de sa langue; son almanach est devenu un périodique important où brillent des noms glorieux

Digitized by Google

à d'autres titres. Cependant, c'est, avant tout, un véritable calendrier, rendons-lui cette justice. Chaque mois a sa page, indiquant avec une précision et une sûreté exemplaires les foires et fêtes locales (quelquefois *courso de bidu*), les proverbes agricoles et météorologiques, et le saint de chaque jour, non sans une préférence marquée pour les bienheureux provençaux. Même cette dévotion locale, toute louable qu'elle est dans son principe, va trop loin, au moins une fois. Ce n'est pas le fait de l'almanach provençal d'usurper les droits du Saint-Siége en canonisant les gens. J'ai vu avec quelque surprise, au 15 mars, S. César de Bus; le vénérable fondateur des Pères de la Doctrine chrétienne n'a jamais été béatifié, que je sache. Monsieur Roumanille, si vous ne le décanonisez, l'année prochaine, je vous mets à l'index !

Après cela, comment analyser ce recueil où tout à dessein est mêlé, prose et vers, sérieux et comique, odes et anecdotes, élégies et bon mots, comptes-rendus de fêtes et notices nécrologiques? Puisque ma phrase tombe sur ce mot funèbre, j'ai hâte de m'associer aux regrets exprimés sur la tombe de plusieurs poètes enlevés dans l'année écoulée. Brizeux, le barde d'Armorique, est venu mourir sous notre soleil, à Montpellier, le 3 mai 1858. Il gardait dans ses vers français quelque chose du rude accent de sa Bretagne; il aimait par-dessus tout à chanter son pays natal; enfin, il avait salué par de si beaux vers les poètes du Midi :

Le rameau d'olivier couronnera vos têtes;
Moi, je n'ai que la lande en fleurs;
L'un, symbole riant de la paix et des fêtes,
L'autre, symbole des douleurs.

Unissons-les, amis ! — Les fils qui vont nous suivre
De ces fleurs n'ornent plus leurs fronts;
Aucun ne redira le son qui nous enivre,
Quand nous, fidèles, nous mourrons.....

Digitized by Google

Mères, tout en filant, apprenez à vos filles,
Les mots antiques du pays;
Dans les champs, sur les flots, prudents chefs de familles,
A ce miel nourrissez vos fils.

La Provence perdit, à la fin de 1857, l'un de ses fils les plus illustres et les plus aimés, le vieux Castil-Blaze, connu comme musicien et comme poète français. Ce que l'on sait moins, c'est qu'il eut la gloire de rendre ses libres et naïves allures à la muse provençale, qui était depuis plus d'un siècle « vestido e gansado emé de riban rouge coume li pastoureleto d'opera. » L'almanach consacre à la mémoire de cet homme de bien une très vive et très fraîche poésie de M. Adolphe Dumas, et un adieu non moins profond de M. T. Poussel.

Roumanille a dignement payé son tribut de regrets à la mémoire de Peirottes, le potier de Clermont (Hérault). « Nul ne chanta mieux, dit-il, dans le doux parler de Montpellier. Quand nous l'entendîmes, nous en fûmes tous ravis, et nous l'appelâmes pour qu'il chantât avec nous. Et il vint aussitôt, bon confrère et bon ami... que Notre-Seigneur conserve sa veuve et ses enfants! »

La Provence a perdu encore deux de ses trouvères : Pierre Bonnet, ancien sergent-major de l'Empire, cafetier de Beaucaire, qui versifiait avec plus de verve que de correction; et un tout jeune homme, Albert Gautier, noble cœur, esprit d'élite, connu par de jolies fables : mort à 28 ans, il laisse, après cinquante jours de mariage, une veuve de 19 ans.

Des écrivains français figurent parmi les *felibres* de ce recueil, mais ils y parlent la langue de l'endroit. Ainsi, M. Adolphe Dumas, qui nous certifie qu'il ne s'est pas fait chartreux, sans se fâcher beaucoup de cette nouvelle controuvée; et M. Amédée Pichot, le directeur bien connu d'un

Digitized by Google

recueil européen : la *Revue britannique*. Parmi les poètes encore novices dans leur poésie provençale figurent cette Reinegarde à qui Lamartine un beau matin a dédié sa *Geneviève*, et Ch. Poncy, un ouvrier maçon, à qui les chansons natales siéeront mieux peut-être que la lyre des poètes français.

Je ne veux pas dire, au reste, qu'il n'y ait que des chefs-d'œuvre dans cet amusant volume. J'y ai trouvé de bons mots d'un goût équivoque, et des anecdotes dont la nouveauté date de plusieurs printemps. *Verum ubi plura nitent...*, et les morceaux charmants y sont en nombre. Il y a une ode sur la crinoline qui tourne au sévère, je vous en préviens; et puis des romances, des noëls, des notices en prose d'un ton excellent, et surtout cette ballade qui est, je crois, la perle du livre : la Communion des Saints, par Fréd. Mistral.

Puisque je l'ai nommé, voici la grande nouvelle, et l'explication d'une énigme de mon dernier article. M. Adolphe Dumas écrivait à la *Gazette de France*, il y a quelques mois :

« ... Qu'est-ce que Mistral? On n'en sait rien. On me le demande, et je crains de répondre des paroles qu'on ne croira pas, tant elles sont inattendues, dans ce moment de poésie d'imitation qui fait croire à la mort de la poésie et des poètes. — L'Académie française viendra dans dix ans, selon son habitude, consacrer une gloire de plus, quand tout le monde l'aura faite. L'horloge de l'Institut a souvent de ces retards d'une heure avec les siècles, mais je veux être le premier à Paris qui aura découvert ce qu'on peut appeler dès aujourd'hui le Virgile de la Provence, le pâtre de Mantoue arrivant à Rome avec des chants dignes de Gallus et des Scipions. — On a souvent demandé pour notre beau pays du Midi, deux fois romain, romain latin et ro-

Digitized by Google

main catholique, le poème de sa langue éternelle, de ses croyances saintes et de ses mœurs pures. J'ai le poème dans les mains, il y a douze chants, il est signé de Frédéric Mistral, du village de Maillane, et je le contre-signe de ma parole d'honneur que je n'ai jamais engagée à faux, et de ma responsabilité qui n'a que l'ambition d'être juste. »

Cette réclame, dont la sincérité est évidente, me tenait le bec dans l'eau, quand l'almanach est venu redoubler mon impatience. M. Roumanille s'écrie : « Bonne, bonne nouvelle! Je suis tout heureux, pour qu'elle se répande de la ville au village, du village au hameau, du mont Ventoux jusqu'au fin fond de la Camargue, je suis heureux de la dire à la Provence, au Comtat et au Languedoc : le livre national de la Provence vient de paraître; la reine de la Crau, la belle *Mircio* vient de mettre la dernière épingle à sa toilette; elle arrive à la ville pour la première fois. Qu'ils se mettent sur leur porte pour la voir passer, ceux qui aiment la grande poésie, les moissons, les olivaisons, les fêtes et les veillées, l'ombre des pins et le soleil, la mer, le Rhône et la Durance! Ceux qui ont la foi, ceux qui ont l'amour peuvent venir boire à la fontaine. »

A l'heure qu'il est, *Mircio* a peut-être paru déjà. J'espère en reparler. En tout cas, lorsqu'on annonce, avec quelque chance de vérité, une épopée romane éclose si heureusement au soleil du Midi, dans des jours où la poésie s'efface de plus en plus, il est de notre devoir de répandre la bonne nouvelle!

LÉONCE COUTURE.

Digitized by Google

Les sociétés chorales. — Les méthodes d'enseignement. — Pierre Galin.

(*Suite.*) (1)

VI.

Ici se présente l'histoire vraiment triste et décourageante d'un déni de justice inqualifiable, dont les conséquences seraient fatales à la civilisation, si les propagateurs d'idées nouvelles n'avaient pas d'habitude l'obstination, le dévoûment et le courage nécessaires pour triompher de la routine aveugle ou intéressée; je la raconterai brièvement.

Pendant les deux dernières années de la vie de Galin, M. Aimé Paris fut son élève et son ami. Dévoué au progrès, homme de cœur et d'intelligence, il s'était fait l'apôtre de l'instruction parmi les masses; il allait de ville en ville, faisant des cours publics. La mnémotechnie lui doit des travaux immenses. M. Paris mettait en pratique la maxime philosophique d'Auguste Comte : Tout homme doit donner à ses semblables la science que sa fortune ou des circonstances favorables l'ont mis à même d'acquérir. Vrai axiome philanthropique, qu'un philosophe chinois énonçait ainsi, il y a deux mille cinq cents ans : «Je sens enfin que je dois le peu que le ciel m'a donné ou qu'il m'a permis d'acquérir à tous les hommes, *puisque tous les hommes sont également mes frères et que la patrie de l'humanité n'a pas de frontières* (2).» Après la mort de Galin, la pensée ne vint pas tout d'abord à M. Paris de propager la méthode nouvelle; il croyait que cet honneur appartenait de droit à un musicien de profession. Cependant, il avait l'habitude, à la fin de ses cours de mnémotechnie, de parler de Galin et de ses travaux; c'est ainsi qu'il fit, de 1823 à 1828, dans les villes de Lyon, Anvers, Rouen, Nantes, Bruxelles, Gand, Louvain, La Haye, Amsterdam, Lausanne, Genève, Bordeaux, Lille, Douai, cinq leçons, à titre d'essai, pour donner un aperçu de la doctrine. Enfin, voyant qu'aucun musicien ne se présentait pour recueillir le riche héritage de Pierre Galin, sollicité, du reste, par quelques amis du progrès, M. Aimé Paris se décida, en 1828, à consacrer son temps et son intelligence à la propagande musicale. Fallait-il laisser disparaître une belle invention? « Les révolutions des âges, dit Milton, souvent ne retrouvent pas

(1) Voir, *suprà*, p. 259, 318, 343 et 383.
(2) Confucius, cité par M. de Lamartine.

Digitized by Google

une vérité rejetée et faute de laquelle des nations entières souffrent éternellement (1).» On peut se passer de musique, dira-t-on; c'est possible, je ne sais. Sans la musique, que deviendrait le peuple Allemand? Quelle serait la consolation de l'Italie? Jusqu'à preuve du contraire, je croirai que la musique est un des éléments indispensables de la perfectibilité humaine. Parce que nous avons, en France, une prédilection pour le tambour qui nous met au pas, ne dédaignons pas la sublime harmonie des sons. M. Paris ne voulait pas monopoliser à son profit la méthode Galin. Pendant plusieurs cours consécutifs, il invita les professeurs de musique à suivre gratuitement ses lecons. « Il lui semblait que les musiciens devaient accueillir avec empressement le moyen qui leur serait offert de réformer leur mode d'enseignement, surtout si l'initiation ne les grevait pas d'un impôt (2).» Il ne réussit point à les attirer; rarement un seul d'entre eux se présentait.

Confucius, bien qu'il fût l'homme le plus instruit de son époque, ne dédaignait pas de suivre les leçons des autres philosophes et de se faire leur disciple, afin de se rendre plus digne d'enseigner lui-même. Messieurs les professeurs de musique n'avaient sans doute pas médité sur cette loyale et modeste conduite du grand lettré de la Chine. Il est bon de noter que M. Aimé Paris était fort désintéressé dans la question. Avocat du barreau de Paris, rédacteur au *Constitutionnel* et au *Courrier Français*, il pouvait choisir aisément une carrière plus lucrative que celle que lui promettait la musique, pour laquelle il avoue lui-même n'avoir pas une organisation des plus heureuses. Evidemment, le dévoûment était le seul mobile qui le poussât à répandre la théorie neuve et féconde de Galin. Mais il ne trouva partout qu'inertie. Pour la vaincre, il se vit obligé de traiter le professorat en adversaire, de critiquer ses doctrines, son enseignement, de dévoiler la nullité des résultats obtenus à l'aide des vieilles méthodes, et de demander l'expérimentation parallèle des deux manières d'enseigner. Ici encore refus obstiné. Vainement il fit appel aux champions du vieux solfége, aux croyants du ton absolu, il ne put trouver, ni à Lyon, ni à Rouen, ni à Marseille, ni à Bordeaux, ni à Strasbourg, un professeur qui eût le courage d'accepter la comparaison proposée. Il fit plus encore; il offrit à son compétiteur une indemnité qui devait lui appartenir, quel que fût le résultat de l'expérience. Offre inutile. En 1836 et 1837, l'infatigable

(1) Châteaubriand, notice sur Milton.
(2) Aimé Paris.

Digitized by Google

propagateur fit la même tentative à Paris auprès de divers musiciens qui s'étaient posés en chefs d'école : Massimino, Mainzer, Stœpfel, Wilhem; tous refusèrent. Il demanda à M. de Gasparin, ministre de l'intérieur, un concours général pour l'examen des méthodes de musique, y compris celle du conservatoire; nouveau refus. Je ne puis donner tous les détails de cette odyssée; passons rapidement. Pendant trois ans, en Belgique, à partir de 1840, M. Paris fit de vains efforts auprès de M. Fétis, directeur du conservatoire de Bruxelles (1), du ministre des travaux publics et du ministre de l'intérieur pour obtenir un concours comparatif; il ne put vaincre l'obstination officielle pas plus que celle des conservatoires de Gand et de Liége. Enfin, cinquante fois au moins, le disciple de Galin a reçu une réponse négative à sa demande si simple d'examen sévère, consciencieux. L'expérience était d'autant plus facile qu'elle pouvait toujours avoir lieu dans les trois mois, à dater du jour de la demande, M. Paris ne prenant jamais que le temps de donner 80 leçons à ses élèves (2).

Pour la troisième fois, il fallut changer de tactique. Aucun professeur ne voulant prendre la responsabilité d'une épreuve publique, M. Paris se contenta de faire constater par un jury compétent, dans toutes les villes où il donnait ses cours, les résultats obtenus par sa méthode. Après les 80 leçons de rigueur, il donnait une séance publique, où les élèves étaient examinés suivant un programme arrêté d'avance. Procès-verbal était rédigé et signé par les membres du jury. De cette façon, les efforts du professeur n'ont pas été perdus, et la propagande a marché, lentement il est vrai, mais d'une façon très sérieuse. Dans cette lutte, qui dure depuis plus de 30 ans, « M. Aimé Paris n'a été soutenu que par sa foi inébranlable, son amour du bien, et les chaleureuses sympathies de ses élèves. » — (E. C.)

Depuis longtemps, cependant, M. Paris n'est pas seul à répandre les idées de Galin. Sa sœur, madame Cheyé (Nanine Paris), a, comme lui, appliqué ses facultés et son temps à la divulgation de la méthode. Dès 1830, elle fit l'essai d'une série d'exercices qu'elle avait inventés, exer-

(1) A la fin de décembre 1849, *la classe spéciale de chant d'ensemble*, du conservatoire de Bruxelles, *ne produisant pas les résultats qu'on s'en était promis, sa suppression fut décrétée* .... C'était pourtant M. Fétis qui dirigeait ce conservatoire. J'ai compris qu'il s'était mis à la recherche de la meilleure méthode de musique. Qu'a-t-il trouvé? Je parierais que le souvenir de Galin a plus d'une fois troublé son sommeil.

(2) Il n'est pas sans utilité de dire au lecteur qu'à la fin d'un cours de trois mois, les élèves de l'école Galin-Paris-Chevé savent plus de chœurs qu'on n'en apprend en deux ans dans les autres écoles, et de plus on leur a enseigné la musique.

Digitized by Google

cices rationnels, logiques, qui sont devenus la base de l'enseignement de l'école nouvelle.

En 1841, M. Emile Chevé, beau-frère et cousin germain de M. Aimé Paris, et son élève, commença à aider Mme Chevé, qui s'était fixée à Paris. M. Chevé était médecin (chirurgien en retraite de la marine), professeur d'anatomie, de mathématiques; comme son beau-frère partisan et propagateur des méthodes déductionnelles, comme lui aussi homme de cœur et de dévoûment, pouvait-il résister au désir de répandre une idée utile au dévoloppement intellectuel et moral de ses semblables? Un excellent musicien de mes amis, un Galiniste, me racontait un jour comment l'idée lui vint d'aller à Paris pour se livrer à la propagande de la méthode Galin. Comme déjà M. Chevé enseignait suivant les mêmes principes, il voulut d'abord se présenter chez lui pour le sonder et s'assurer par lui-même s'il était à la hauteur de sa mission. « Je vis bien vite, me disait cet artiste, que j'avais affaire à un homme convaincu, à un homme de bien, à un vrai apôtre; la méthode nouvelle était en bonnes mains, je me retirai sans même songer à me faire connaître. »

Jusqu'à ce jour, M. Emile Chevé a été tout aussi peu favorisé que M. Aimé Paris; vainement il a essayé par toutes les voies possibles d'obtenir un concours comparatif, les ministres, les préfets de la Seine, les commissions musicales, les conservatoires, les orphéons, n'ont répondu à ses demandes, plus de vingt fois renouvelées, que par l'indifférence ou par l'opposition la plus vive et la plus injuste. En vain il a produit des procès-verbaux constatant des résultats de beaucoup supérieurs à ceux obtenus jusqu'à ce jour par les méthodes des conservatoires, on n'a pas voulu se convaincre par l'expérience, si facile cependant. Mais M. Chevé ne s'est pas laissé abattre, son enseignement ne s'est pas un seul instant ralenti, car il a ouvert, il y a quelques jours, son 122e cours public.

M. E. Chevé et M. A. Paris sont nés dans le département du Finistère; bien leur en a valu d'être armés de la tenacité bretonne pour renverser les obstacles que leur a opposés depuis trente ans la routine. Il y a contre eux un tel parti pris dans le monde officiel que la commission chargée, en 1855, lors de l'exposition universelle, d'examiner les produits de l'industrie musicale, refusa obstinément de jeter les yeux dans la vitrine où étaient exposés les ouvrages de M. Paris, de Mme et de M. Chevé.

Mais l'épisode le plus curieux de cette histoire incroyable est celui

Digitized by Google

du tournoi musical de 1853. Sur la proposition de M. E. Chevé, qui offrait pour prix une médaille d'or de 500 fr., un jury choisi parmi les compositeurs et professeurs de musique dont la célébrité est européenne, et *tous appartenant à l'ancienne école*, convoqua les sociétés chorales de France et de l'étranger pour un concours artistique et scientifique qui devait avoir lieu le 12 juin dans la salle Ste-Cécile. Au jour indiqué, la société chorale de M. Chevé se trouva SEULE au rendez-vous. C'est que l'épreuve devait être sérieuse cette fois; il ne s'agissait pas seulement de *réciter*, il fallait encore *lire et écrire*. Voici du reste ce programme qui prouve combien l'école Galin est dans la voie du progrès :

1re *épreuve*. — Exécution de trois chœurs appris à loisir, dont un morceau religieux, un morceau léger, et le troisième d'un caractère quelconque. Chaque société choisit ses trois chœurs.

2e *épreuve*.—Exécution d'un chœur inédit, composé exprès pour la circonstance, le même pour tous les concurrents et qui ne leur sera délivré pour l'étude que vingt-quatre heures avant l'exécution publique. Ce chœur sera fourni par le jury.

3e *épreuve*.—Lecture *à première vue*, en solfiant, d'un chœur inédit, composé exprès pour la circonstance, le même pour tous les concurrents et qui leur sera délivré séance tenante. Ce chœur sera fourni par le jury.

4e *épreuve*.—Ecrire un air sous la dictée. Chacun des membres de chaque société sera tenu de livrer au jury sa copie écrite sur celle des huit clés et dans celui des quinze tons qui lui seront imposés par le jury.

Donc, aucun orphéon ne se présenta pour concourir. M. E. Chevé perdait une fois de plus l'espoir d'une comparaison, le concours se réduisait à un examen. Sa société chorale aborda ce programme périlleux et en triompha aux applaudissements de six mille auditeurs et du jury lui-même qui décerna la médaille d'or à M. E. Chevé. Parmi les membres du jury figuraient MM. Henri Réber, Félicien David, Delsarte, A. Elward, L. Kreutzer, L. Lacombe, Lefébure-Wely, Aimé Maillard, E. Membrée, J. Offenbach, Thys, Rosenhain, Hector Berlioz, etc... Presque tous les journaux de Paris donnèrent de cette séance un compte-rendu très élogieux; ils la regardèrent comme le point de départ d'une amélioration dans les concours de musique et félicitèrent hautement M. Emile Chevé d'en avoir pris l'initiative.

EDMOND SANCET.

(*La fin au prochain numéro.*)

Digitized by Google

GÉOGRAPHIE.

Il a été question plus haut de l'histoire primitive du Comminges et du Nébouzan. C'est ici le cas de donner quelques détails géographiques sur ces deux territoires.

Si nous voulions fixer avec une parfaite précision le dessin topographique du pays de Comminges, nous éprouverions l'embarras qu'on a toujours lorsqu'on parle d'une contrée dont les chances de fortune ont été diverses et qui était d'ailleurs bien moins un tout compacte et protégé par une force certaine qu'une agrégation de localités gouvernées par des constitutions analogues sous une suzeraineté plutôt nominale que réelle. Il a été une époque où le comté de Comminges s'étendait vers le nord de manière à enclaver les villes de Lombez, de Samatan, de l'Isle-en-Dodon, l'Isle-en-Jourdain, c'est-à-dire une partie considérable du pays d'Auch. Au midi il avait sa borne naturelle à la vallée d'Aran et à l'Espagne. A l'ouest il remontait bien au-dessus de Lannemezan jusqu'à deux lieues environ de Tarbes. A l'est il allait au-delà de Muret, et embrassait le Volvestre, le Doumazan, St-Girons et le Castillonnais. Alors les comtes de Comminges par leurs alliances et leur activité étendaient leur puissance féodale bien au-delà de ce qu'étaient primitivement les *Convenæ*, mais les mêmes flots qui les avaient portés les reportèrent. Après avoir inquiété leurs voisins ils furent inquiétés à leur tour. Par le mouvement des armes et par les mariages, les comtes de Toulouse, d'Armagnac, de Foix, trois ennemis des comtes de Comminges, s'agrandirent à leurs dépens.

Le Comminges proprement dit était divisé en plusieurs châtellenies qui furent la base de ce qu'on appela sous la

Digitized by Google

monarchie l'élection de Comminges. Les principales de ces châtellenies étaient : Muret, Aurignac, Aspet, Salies, Samatan, St-Girons. Le Nébouzan, qui avait fait autrefois partie du Comminges, mais qui avait été apporté plus tard à la maison de Foix, avait de son côté cinq châtellenies : St-Gaudens, St-Blancard, Cassagnabère, Sauveterre, Mauvezin. St-Bertrand était le siége de l'évêché, et la ville la plus ancienne comme la plus illustre du Comminges. Plus tard, Muret en fut la capitale. St-Gaudens a depuis sa fondation occupé le premier rang dans le Nébouzan.

A. M.

VOYAGE A PIED SUR LES BORDS DE LA GARONNE.

Les bords de la Garonne
Sont des pays charmants.

(*Suite*) (1).

En quittant Rions pour nous rendre à Paillet, ne suivons pas la grande route, mais descendons sur le bord de l'eau et suivons le bras de rivière qui nous conduit jusqu'au port de Paillet; nous avons à y voir de beaux arbres et de charmantes habitations; mais n'oublions pas avant de partir de jeter un coup d'œil sur la belle fontaine recouverte d'une arcade ogivale du XIVe siècle au-dessous de la tour du château. Elle forme le premier plan d'un charmant paysage.

L'église de Paillet a malheureusement été retouchée à plusieurs époques et a perdu une grande partie de son caractère. Les fenêtres de l'abside sont fort curieuses, et semblent nous prouver que si quelques imagiers du XIIe siècle avaient beaucoup de foi, ils n'avaient certainement pas beaucoup de pudeur.

A deux kilomètres environ de l'église de Paillet, nous rencontrons celle de Lestiac dont les nefs sont restaurées et refaites dans le goût de celles de St-Pierre d'Aurillac. Heureusement que l'abside, une des plus curieuses des bords de la Garonne, a été respectée, mais badigeonnée à l'intérieur; elle se compose de neuf pans verticaux à sec-

(1) Voir, *suprà*, pages 91, 133, 195, 247, 333 et 363.

Digitized by Google

tions droites, quatre pour le chœur et cinq pour le sanctuaire. A l'intérieur comme à l'extérieur, chaque section est ornée d'une arcade en plein-cintre servant d'archivolte aux neuf arcs qui recouvrent les cinq fenêtres et les quatre niches plates ou fenêtres aveugles de l'abside.

Extérieurement, les sections sont séparées de leurs voisines par une colonne qui, du sol, monte jusqu'à la corniche. L'arc triomphal qui sépare la nef de l'abside est en plein-cintre et repose sur des colonnes dont les chapiteaux sont ornés de magnifiques feuillages. Tous les chapiteaux des colonnes de l'arcature intérieure sont couverts d'hommes, d'animaux et de feuillages profondément fouillés et d'un très beau style. Un des chapiteaux à personnages représente une sirène portée par deux hommes; sur un autre, nous voyons un démon qui tourmente deux hommes qu'il a garrottés avec des cordes. A l'extérieur, les chapiteaux et les modillons offrent le même intérêt et sont plus variés peut-être : ici sont des personnages jouant de divers instruments, là un homme portant une houe, un autre un poisson aussi gros que lui, un troisième une barrique; un serpent dévore un crapaud, deux autres les flancs d'un personnage; un homme fait la cabriole; des animaux se battent; des lièvres se sauvent; au milieu de tout cela, des moulures, des feuillages, des entrelacs de toute sorte qu'on peut dessiner mais non décrire.

Cependant cette jolie abside est surpassée en beauté par celle de l'église de Langoiran que nous rejoignons en montant par de petits sentiers qui traversent les vignes.

L'aspect de cette dernière église, vue depuis le bateau à vapeur et le chemin de fer, ne donne pas envie de la visiter. Le clocher, du XVIe siècle, est laid, et tout le flanc sud, le seul qu'on peut voir de loin, ne vaut pas mieux que le clocher. La côte pour y arriver est rapide; mais bravons la fatigue, et, pour sûr, nous en serons amplement récompensés, car l'abside de Langoiran est, avec celle de St-Viviens en Médoc, la plus riche de la Gironde. Le reste de l'église assez curieux, d'ailleurs, n'offre qu'un intérêt secondaire; c'est une nef romane à laquelle on a accolé au sud, au XVIe siècle, un bas-côté et un clocher; puis, plus tard, un porche devant la façade, et deux chambres, au nord, servant de débarras et de sacristie.

La porte à l'ouest s'ouvre sous trois arcs peu ornés en retrait et en plein-cintre. Elle est surmontée d'une corniche soutenue par des modillons, parmi lesquels nous remarquons des oiseaux enlacés, une si-

Digitized by Google

rène, et un homme buvant dans une barrique. Les murs latéraux et les fenêtres sans colonnettes paraissent du XIe siècle.

L'abside est du XIIe siècle; elle se compose d'un chœur et d'un sanctuaire semi-circulaire formé de neuf sections verticales séparées par un groupe de trois colonnes et de trois sections ou étages horizontaux : 1° un soubassement sans ornements; 2° un premier étage percé de cinq fenêtres séparées par des fenêtres feintes; 3° un second étage couronné d'une belle corniche, et enrichi d'une arcature composée de deux arcs dans chaque section. Ces étages sont séparés par des bandeaux couverts de palmettes enroulées; un troisième bandeau en fait le tour à la hauteur des tailloirs des chapiteaux qui reçoivent les retombées des archivoltes des fenêtres du premier étage. Des bandeaux verticaux, ornés d'entrelacs de diverses formes, de cercles et de chaînages, remplissent les angles qui séparent les grandes colonnes de l'abside. Les archivoltes des fenêtres sont ornées d'entrelacs. Les chapiteaux des colonnettes des fenêtres, de celles des arcatures, des grandes colonnes offrent une grande variété d'ornements. Nous y remarquons des feuillages fort bien dessinés, des oiseaux entrelacés, des combats d'hommes, des serpents se battant avec un lion, etc., etc.

A l'intérieur, même richesse. L'arc triomphal, légèrement ogival, repose sur un groupe de trois colonnes séparées par des bandeaux verticaux ornés de palmettes. Les chapiteaux de ces colonnes sont fort beaux. Remarquons la riche et peu commune arcature qui entoure le chœur et le sanctuaire. Ordinairement, ces arcatures se composent d'une suite d'arcs égaux en hauteur et en largeur. Ici, au contraire, les fenêtres, très évasées en dedans, sont recouvertes d'une grande archivolte en plein-cintre retombant sur deux consoles communes à deux arcs qui accompagnent l'archivolte à droite et à gauche. La retombée opposée de ces petits arcs se fait sur un chapiteau commun à deux colonnettes, et qui sert aussi de support à un arc plus petit que l'archivolte des fenêtres, mais plus grand que le petit arc. Cet arc moyen est suivi d'un autre arc semblable dont la retombée se fait du premier côté sur une colonne commune, et de l'autre sur deux colonnettes; puis vient un petit arc suivi d'une grande archivolte, et ainsi de suite comme ce qui vient d'être décrit. De sorte que l'arcature se compose d'une suite de groupes de trois arcades inégales séparées par deux arcs égaux et disposés de façon à ce que les deux arcs égaux correspondent aux fenêtres feintes de l'extérieur, et les trois autres aux fenêtres véritables.

Digitized by Google

Les fenêtres à l'intérieur sont, en outre, accostées de deux colonnettes. Tous les chapiteaux et les consoles sont chargés de sculptures. Un grand et laid retable, qu'il serait bien à désirer de voir enlever, cache les trois quarts de cette belle ordonnance architecturale.

C'est en émettant ce vœu que nous laissons l'église de Langoiran pour descendre au château, une des plus intéressantes forteresses féodales de la Gironde. Elle est aussi une des plus connues. Tous les auteurs qui ont écrit sur les monuments du Bordelais, tous les artistes qui ont publié des gravures ou des lithographies représentant ces mêmes monuments n'ont pas oublié le château de Langoiran, dont le beau donjon cylindrique, bâti, dit-on, par le pape Clément V, domine la vallée de la Garonne. Mais quelque bonnes et méthodiques que soient les descriptions, quelque fidèles que soient les gravures, elles ne donnent qu'une idée imparfaite d'un monument; d'ailleurs, on ne se lasse pas de visiter de belles ruines. Franchissons donc les quatre terrasses superposées qui mènent au pied de la maîtresse-tour. Regardons en passant une élégante petite tour d'angle fondée sur un rocher; dans le roc, on a creusé une basse-fosse; dans les combles, on a établi un colombier. Si nous n'étions persuadés que cette affreuse prison n'a servi qu'à renfermer des provisions, et que le colombier ne date que de cinquante à soixante ans, nous ne manquerions certainement pas de maudire la férocité calculée et railleuse du seigneur de Langoiran qui aurait logé l'oiseau, emblème de la douceur, de l'amour et presque de la liberté, sous le même toit que le malheureux prisonnier sur lequel il assouvissait sa haine tyrannique.

Deux portes actuellement détruites défendaient autrefois l'accès du pied de cette tour et des deux premières terrasses; deux autres portes établies dans des passages étroits nous permettent de monter sur la troisième terrasse où l'on pénétrait également par une grande porte à l'est lorsqu'on pouvait passer par le haut du coteau. Pour parvenir à la terrasse qui sert de base au donjon, il faut monter un escalier contournant, une tour flanquant l'angle de cette terrasse qui est un cube de terre protégé par des murs élevés et par un fossé large de 18 à 20 mètres, dans lequel le donjon fait une saillie considérable.

Cette belle tour ronde, haute de 20 mètres, large de 16, et dont les murs ont quatre mètres d'épaisseur, se compose de trois étages octogones recouverts de voûtes, d'arètes ogivales. Le troisième paraît n'avoir pas été voûté. On entre ou plutôt on descend dans le rez-de-chaussée par une porte ogivale dont le couloir, long de quatre mètres, est formé

Digitized by Google

par une suite d'arcs ogivaux en retrait. Des décombres empêchent de voir si on descendait par des marches ou une pente douce. Un escalier à vis percé dans l'épaisseur des murs monte aux étages supérieurs. Sous le badigeon, dont on a recouvert le premier étage, apparaissent des restes de peintures anciennes; c'est un fragment du pèsement des âmes. Le second étage était éclairé par une large fenêtre ogivale formée de deux arcs subtrilobés surmontés d'un trèfle. C'était la seule chambre habitable du donjon; de cette fenêtre, on jouit d'une magnifique vue.

LÉO DROUYN.

(*La fin au prochain numéro.*)

DICTIONNAIRE DU MOBILIER FRANÇAIS

par Violet le Duc.

Les Sociétés éteintes ont laissé sur leurs mobiliers l'empreinte de leurs mœurs domestiques. Le *Dictionnaire* de M. Violet le Duc est donc une histoire intime des peuples en même temps que celle de l'art et de l'industrie. Dans cet ouvrage sont décrits tous les meubles utilisés au moyen-âge, et les types les plus beaux y sont dessinés. Le mot initial est *armoire* et le mot final, *voile*. L'ordre alphabétique est un puissant auxiliaire pour les fabricants contemporains désireux de connaître ce que firent leurs prédécesseurs. La plupart des meubles en usage de nos jours furent primitivement de provenance orientale. Les Francs et tous les autres Barbares, après avoir ruiné la civilisation romaine, tentèrent de la restaurer et devinrent tributaires de Byzance qui était alors l'entrepôt de tout le luxe continental. Venise, au moyen-âge, succéda à la reine du Bosphore et monopolisa ces sortes de produits. Ce qui constituait la valeur des œuvres de cette époque, c'était leur perfection artistique attribuable sans doute à l'absence de cette distinction qui existe aujourd'hui entre l'artiste et l'artisan. Ils ne formaient alors

Digitized by Google

qu'une seule famille, et ils collaboraient ensemble, chacun dans leur spécialité, pour la création du beau. Aujourd'hui, les statuaires sont en général dédaigneux des commandes commerciales. Notre époque a vu cependant des exceptions telles que Pradier et Barye, qui, suivant l'exemple de Benvenuto-Cellini, ont modelé des figurines pour des bronziers et des horlogers. Si cette tendance était acceptée, elle pourrait universaliser le goût. A l'origine, les lits furent métalliques. Les pliants, en forme X, étaient les siéges ordinaires des chefs des tribus germaniques et des rois mérovingiens. Un banquet carlovingien, qui figure dans la publication qui nous occupe, nous donne une petite idée de la symétrie et du raffinement gastronomique de cette ère impériale. La table est décorée d'un ossuaire, et le manque de coupe nous autorise à penser que les commensaux se désaltéraient à goulot de bouteille.

La 2e partie de ce livre nous introduit dans les demeures seigneuriales où l'on se sert de hanaps; ce luxe de vaisselle fut une importation des croisades. L'exposition archéologique de Toulouse a exhibé cette année de curieux spécimens de la somptuosité féodale. Nous passerons en revue, dans un prochain numéro, toutes les raretés artistiques de ce genre qui existent encore dans notre région.

POÉSIE.

Je ne l'avais pas vu..., depuis dix ans peut-être;
Je frémis de bonheur quand on me l'annonça.
Et puis, j'aurais voulu pouvoir le méconnaître :
Son accent m'irritait; son baiser me glaça.

Dès le premier instant, je n'eus rien à lui dire.
Je l'écoutais parler de poésie et d'art;
Mais, quand il souriait, je craignais son sourire;
Quand il me regardait, j'évitais son regard.

Digitized by Google

Depuis, je m'informai. Je compris le mystère :
Il était fin causeur, beau, riche, répandu
Dans les cercles mondains : un heureux de la terre !
— Mais le serpent du vice au cœur l'avait mordu.

LÉONCE COUTURE.

MISCELLANÉES.

Notre dernier numéro annonçait le départ du P. Cabos, de Bassoues, pour l'Inde anglaise. Il paraît que cet apostolat n'est point sans péril, car la ville de Maduré, lieu de destination de notre missionnaire, vient d'être le théâtre d'un douloureux événement produit par les susceptibilités religieuses des indigènes. Des funérailles chrétiennes avaient lieu dans la cité que nous venons de nommer, et le cortége défilait devant la grande pagode de Tinnevelly. Les brahmes ont considéré cet itinéraire du convoi comme une profanation et ont lancé des pierres sur les chrétiens. Trois compagnies de cipayes, pour faire rentrer dans l'ordre les séditieux, ont fait une décharge et frappé mortellement trente-sept hindous.

Les R. P. jésuites font édifier un superbe monument religieux à Toulouse. C'est M. Bach, architecte de cette ville, qui a tracé le plan et dirigé les constructions. Il a appliqué le style ogival le plus noble, celui du XIIIe siècle. Cette époque, en effet, éleva des masses à la fois colossales et légères avec un goût parfait, une science profonde des mathématiques, et une stéréotomie surprenante. Les sculptures de cette église sont dues au ciseau de M. Monnerat qui les fouille et les anime depuis deux ans. La forme de l'édifice est celle d'un vaisseau allongé. La maçonnerie est en briques, lesquelles ont été taillées sur place. La façon de celles qui constituent les pilliers coûtent jusqu'à 80 centimes chaque.

Le R. P. Bach, frère de l'architecte, s'est réservé la décoration murale. Ses peintures seront, dit le COURRIER DES ARTISTES, *un modèle de patience et d'érudition.*

Le *Journal des Landes* veut que l'on puise dans les *commentaires de Montluc* un projet de fête historique combiné avec la levée d'un

Digitized by Google

impôt extraordinaire sur tous les curieux attirés par le cortége carnavalesque. Nous applaudissons du cœur et des mains à cette idée d'une mascarade bienfaisante. Il serait original, ajoute la même feuille, de faire arriver de Grenade, en locomotive, le farouche guerrier qui eut, il y a près de trois siècles, beaucoup de peine à franchir sur son cheval la distance de cette dernière ville à Mont-de-Marsan.

Le musée de Cluny, grâce à la libéralité de Son Exc. le ministre d'Etat, vient de s'enrichir de huit couronnes d'or exhumées à la *fuente de Guarrazar*, près de Tolède, ancienne capitale des rois Goths.

Ces couronnes sont rehaussées de saphirs et de perles splendides. Sur la plus grande, dont le bandeau a une hauteur de 10 centimètres, on lit le nom du roi Reccesvinthus, qui gouverna l'Espagne depuis 649 jusqu'en 672. La seconde, plus petite, mais très riche d'ornements, appartenait sans doute à la reine. Les cinq autres, d'une dimension moindre encore, devaient être destinées aux enfants royaux. Tous ces diadèmes sont suspendus par de belles chaînes d'or et laissent flotter au centre une croix. Cette opulente collection, trouvée dans la terre par des paysans qui défrichaient une lande, sera sans doute étudiée avidement par les artistes et les antiquaires.

Dans la liste des maisons ducales mentionnée en notre dernier numéro figurent plusieurs noms qui se rattachent à notre région directement ou par leurs alliances; ce sont : Montesquiou, duc de Fezensac; Preissac, duc d'Esclignac et de Fimarcon; Lannes, duc de Montebello; Durfort, duc de Duras, de Lorge et de Civrac; le duc de Gramont, de Guiche et de Lesparre; Gramont, duc de Caderousse; le duc de Montmorency, de Luxembourg et de Beaumont; Champagny, duc de Cadore; duc de Noailles; La Tour d'Auvergne Bouillon. Quelques généalogistes admettent encore dans ce groupe les Gontaut-Biron St-Blancart.

En lisant dans les *Amœnitates* que les bourreaux de bas étage cumulaient leur profession principale avec celle de *balayeur public*, et qu'ils portaient dans le Midi le nom énergique de *Caillet*, on se demande si ce nom ne serait pas celui qui sert, en espagnol, à désigner la rue, *calle*. Ainsi, le balayeur des *rues* aurait emprunté précisément le nom de la *rue*. Pourquoi pas : le garde de nuit, *sereno*, a bien emprunté aussi le nom du ciel dont il proclame la température, *sereno*.....

Digitized by Google

THÉOPHILE DE VIAU.

(Sa Vie et son Œuvre.)

Ier article.

Chaque pays est jaloux de ses gloires; on fait revivre tous les jours les philosophes, les savants, les artistes, les poètes trop longtemps oubliés. Dans les villes qui les ont vus naître, partout s'élèvent les statues des glorieux ancêtres. Seul, notre département, méconnaissant ce pieux mouvement de réhabilitation, n'a encore rien fait pour honorer dignement la mémoire de son plus illustre enfant. Il n'a rien fait pour relever le nom si haineusement calomnié de ce grand poète, de cet audacieux penseur, de ce martyr de génie, qui s'appela Théophile de Viau.

Dans une remarquable étude qui vient d'être publiée sur le maréchal d'Estrades, le savant auteur, M. Labat, parle d'une salle d'illustres qu'un ami des arts, notre compatriote, a consacrée dans sa maison de campagne aux gloires de l'Agenais

Un homme privé a donc fait ce qu'un pays tout entier eût dû faire. Théophile de Viau a sa statue à côté de celles de Scaliger, de Montluc et de Palissy. Quoi qu'on puisse dire de cet étrange assemblage où Scaliger, le syllogisme incarné, découpe son sec profil de pédant auprès de la tête sereine et douce du profond artiste Palissy, où le capitaine du fanatisme, Montluc, menace de pourfendre de sa terrible épée le poète-philosophe Théophile; quoiqu'on puisse affirmer qu'il ne soit même pas bon de faire se coudoyer dans la mort ceux que des abîmes eussent séparés dans la vie, l'intention du fondateur de cette salle d'illustres est

Digitized by Google

respectable. A tout prendre, Joseph-Juste Scaliger peut faire concorder son intolérance scolastique avec les convictions aveuglés du matamore catholique, Blaise de Montluc. Le panthéiste Théophile de Viau peut fraterniser avec l'âme éprise de nature du puissant chercheur Bernard Palissy. Ils sont là, deux contre deux, un dialecticien et un capitaine contre un artiste et un libre penseur; la féodalité scientifique et militaire vis-à-vis du progrès pressenti et de l'émancipation révélée. C'est le passé qui regarde l'avenir.

Trois de ces statues ont leur histoire. Scaliger, Montluc, Palissy, dans leurs inquiétudes d'immortalité, ont laissé des biographies toutes faites. Une seule de ces statues s'enveloppe d'un impénétrable mystère. La lumière ne s'est jamais faite autour du nom de Théophile; les haines qui l'ont tué se sont acharnées sur sa mémoire et l'ont ensevelie sous la calomnie. Sa vie est une énigme historique. Aussi n'est-ce que dans l'histoire du commencement du XVIIe siècle qu'on doit chercher la solution du problème. On ne connaît l'homme que par un procès scandaleux; on ne connaît le poète que par quelques vers cloués comme des épouvantails à la porte des classes de rhétorique. Eh bien! je le dis bien haut, malgré le parlement qui a condamné l'homme, malgré Boileau qui a condamné le poète, la réputation de Théophile est aussi injuste qu'odieuse. Qu'on fasse la part du temps et du mauvais goût inhérent à l'époque, qu'on écarte les ressentiments implacables que souleva le hardi novateur, qu'on cherche sans partialité l'homme et le poète dans l'histoire de son siècle et dans les œuvres de son génie, l'homme et le poète apparaîtront glorieux et réhabilités.

Qui suis-je? pour oser tenter cette réhabilitation. Rien, sans doute. Mais tout ce que peut une admiration sincère,

Digitized by Google

tout ce que commande une conviction fervente, je promets de le faire. Je voue donc cette étude à la gloire du compatriote trop mal connu; il n'y a qu'un nom sur le socle de sa statue; j'écris humblement au-dessous de ce nom une note explicative.

Si le XVIe siècle se leva comme un soleil sur un monde de ténèbres, son éclat fut, hélas! de courte durée; l'aurore était éblouissante, le crépuscule fut triste et sombre. Comme autrefois Josué, les rois commandèrent au soleil de s'arrêter, et des nuées sanglantes s'amassèrent autour de son orbe; l'astre s'éteignit, et l'obscurité se fit profonde et favorable aux noires intrigues, aux menées souterraines. L'essor de la renaissance païenne se brisa devant un fanatisme qui ne se servait de Dieu que comme d'un moyen politique, qui ne se couvrait de la religion que comme d'un prétexte à excuser ses crimes. La pensée fut comprimée, l'âme et le cœur brisés dans leurs élans, et devant les bûchers allumés sous ce souffle d'intolérance, l'esprit humain ne créa plus que des esclaves ou des martyrs.

La France est un sol essentiellement littéraire. Aussi, en France, tous les temps ont-ils eu dans la littérature leurs échos. Pour ausculter le cœur de cette mère-patrie en ses époques de fortune comme en ses époques de désastres, il faut étudier sa littérature. Comme la nature qui les inspire, les belles-lettres rient aux beaux jours et s'attristent sous un ciel d'orage. Marot, Rabelais, Montaigne, sont peut-être les seuls esprits patriotes de ce XVIe siècle. Ils osent fronder, ils osent rire. Mais combien ne les sent-on pas retenus, gênés, bridés dans leurs allures. Marot n'a que la liberté sans importance d'un familier salarié; ses vers se ressentent des cancans de l'antichambre; ils sonnent un peu comme les grelots de la marotte d'un

Digitized by Google

fou. Rabelais, pour faire la satire de son temps, est contraint à prendre un masque de bouffon; il cache ses vérités sous des haillons de carnaval. Que de fumier il faut soulever pour trouver les perles enfouies! Son livre est une immense priapée hérissée d'énigmes. Labruyère n'y comprenait rien; il l'avouait. Aujourd'hui, sommes-nous bien sûrs de le comprendre? C'est à dessein que l'immortel cynique s'est enveloppé de mystère : dans cette sublime parade, le roi ne devait pas se reconnaître; dans Pantagruel, le cardinal d'Amboise ne devait pas soupçonner sa ressemblance avec Panurge. Montaigne, lui, s'enveloppe de son indifférence. Libre penseur, il traverse son siècle avec ce grand : que sais-je? qui jette le trouble dans tous les esprits. Il ne nie rien, il n'affirme rien, il se complaît dans son égoïsme philosophique, et semble vouloir se faire pardonner son doute à force de tolérance. Mais dans ces terribles jours, l'indécision était un tort, la tiédeur était un crime. L'apôtre du doute en fut souvent victime. « Pelandé à toutes mains, au Gibelin il était guelfe, au guelfe Gibelin. » — « Cecy est un livre de bonne foy » écrit-il en tête de ses essais. Les enseignes ont une mauvaise réputation, et Montaigne ne les réhabilite pas. Non, non, cecy n'est pas un livre de bonne foy. — Montaigne en savait plus long qu'il n'en disait; mais le moyen de le dire : il a fait ce qu'il a pu probablement, et nous devons lui tenir compte de sa bonne foi relative. Mais s'il avait pu davantage, quel livre il aurait fait! Ses essais en donnent la mesure.

Ainsi, tous les écrivains du XVIe siècle qui ne voulurent pas se déposséder absolument de leur libre arbitre, tous ceux qui restèrent Français quand même, firent des concessions à l'esprit du temps. Les autres se drapent de cet esprit comme d'un manteau; ils s'en parent et marchent

Digitized by Google

avec sécurité à l'ombre des protecteurs royaux et des puissants politiques. Après Marot, Rabelais, Montaigne, ces éclaireurs incertains hésitant sur la voie, vient la séquelle des littérateurs courtisans, des poètes complaisants, qui se font tour à tour Italiens avec les Médicis, et Espagnols avec la Ligue. Il n'y avait rien de français en France depuis Henri II; aussi la nationalité disparaît-elle des œuvres littéraires. Nourris de grec et de latin, les poètes de la pléïade tentent une révolution impossible; il n'y avait plus de français que la langue. Eh bien! cette belle langue de Villon et de Froissart, ils la répudient, et créent, pour les besoins de leur poésie énervante, une langue d'érudition et de pédantisme. Ils latinisent et hellénisent tout. Ne pouvant plus s'inquiéter d'idées, ils s'inquiètent de mots, ces poètes frivoles. Ce système grammatical si péniblement inventé, ils le mettent au service d'une sentimentalité fausse, d'une galanterie aussi ridicule qu'exagérée. Apollon se consacre à l'amour, non plus à cet amour créateur, à cet amour des sympathies fascinantes et des entraînements irrésistibles, mais à cet amour guindé, bizarre, équivoque, importé d'Italie par les Médicis; à cet amour tout confit en préciosité et en poésie melliflue qui commence à Ronsard et se résume dans le Cavalier Marini. C'était un merveilleux génie pourtant que ce Ronsard dont le cœur éclate parfois sous ces oripeaux étrangers; il y a dans ses sonnets à Cassandre ou à Marie comme de chauds rayons qui révèlent l'homme et le vrai poète... « On y sent l'aiguillon du mâle, » a dit un sévère historien. Oui, mais que faire quand on est l'ami de Charles IX, un poète aussi, qui dit en comparant sa couronne à celle de son confrère en poésie :

Roy moi je la reçoy — Poète tu la donne,

Digitized by Google

Il faut hurler avec les loups et faire des vers pour les rois qui savent si bien les payer. Les monarques italiens aimaient les vers comme les parures, et pour eux, Ronsard, Baif des Portes, ces habiles orfèvres, taillaient des Phœbus et ciselaient des concetti qu'ils enchâssaient dans l'or de leurs rhythmes.

Ces poètes de la pléïade appartiennent à cette décadence littéraire qui suit toujours les décadences politiques; tout se meurt à la fin du XVIe siècle sous l'étreinte du despotisme, et le sens moral, et la vieille gaîté dont Villon avait porté si haut la bannière toute nationale.

La déchéance avait commencé sous Henri II : elle continua sous François II, empira sous Charles IX, et ce fut ainsi sous Henri III, ainsi jusqu'à la ligue, sinistre époque de notre histoire, où pour être du parti de la France il faut se résoudre à être du parti de ce piètre et cauteleux monarque Henri III : contre les Guises, la reine-mère et Philippe II. Avec Henri IV, la patrie semble se réveiller de sa léthargie; l'esprit s'émancipe, on sent renaître l'antique belle humeur gauloise; et le rire, le bon rire comprimé par les Valois éclate bruyamment au nez du Bourbon vert-galant « *qui tant se complaisait aux gaillardises.* » La littérature eût certes répondu à cet appel d'un roi-philosophe, mais seize ans ne refont pas une littérature abâtardie. Le grand-livre du règne du roi Henri fut l'*Astrée*, poème languissant, faible manifestation littéraire qui cependant passionna les cœurs. L'auteur, Honoré d'Urfé, y réhabilitait l'amour vrai, et cette réaction de l'amour contre les sentimentalités affadissantes suffit au succès du livre. Henri IV mourut trop tôt. Les germes seuls d'une révolution intellectuelle furent jetés par lui. Ces germes, couvés à la chaleur de l'indépendance, n'éclatèrent qu'aux premiers jours d'un autre règne qui se hâta d'en étouffer

Digitized by Google

l'éclosion. Mathurin Régnier, dont les satires sont si fortement imprégnées de cette saveur de terroir si longtemps désapprise, fit bien de mourir trois ans après le roi dont il faisait les vers. Il riait trop à la française pour Louis XIII et sa sinistre mère, il était trop hardi et trop franc pour ces tartufes politiques, d'Epernon et Concini. Il prit bien son temps pour mourir, les ténèbres s'épaississaient à nouveau; et un an après Mathurin, la même année, presque le même jour, deux grands génies, Cervantes et Schakespeare, quittant cette terre, purent laisser croire au monde que c'en était fait à jamais de l'esprit humain.

FAUGÈRE-DUBOURG.

(*La suite prochainement.*)

ANTIQUI JURIS AMOENITATES.

(*Suite.*) (1)

ADMONESTATION.

C'était la moindre des peines, une simple réprimande du juge, qu ne notait pas d'infamie. On l'appliquait d'ordinaire aux personnes coupables de retard ou de négligence. L'accusé était amené dans la chambre d'audience, où on le faisait tenir debout derrière le barreau. Le principal juge (audience tenant) prenait alors la parole et disait à haute voix : « *La cour vous admoneste et vous fait grâce. Soyez plus circonspect à l'avenir. Retirez-vous, vous entendrez le reste de votre arrêt.* »

BLAME.

C'était déjà une punition plus grave. Les huissiers amenaient le coupable dans le barreau. On le faisait agenouiller dans un coin, tête nue, sans épée ni canne, et le juge lui adressait ces paroles : « *La*

(1) Voir, *supra*, p, 377, 415 et 429.

Digitized by Google

» *cour vous blâme et vous rend infâme. Soyez plus circonspect à* » *l'avenir, ou vous serez plus sévèrement puni. Retirez-vous, vous* » *entendrez le reste de votre arrêt.* »

BANNISSEMENT.

Le bannissement était souvent précédé du *carcan* ou du *pilori*, et même du fouet; d'autres fois, au contraire, il était infligé seul. C'était un ordre intimé par le juge de vider, dans les vingt-quatre heures, le territoire d'une ville, d'une prévôté, d'un bailliage, d'une province, ou même du royaume. Dans les circonstances graves, on conduisait les bannis aux îles Sainte-Marguerite. Le bannissement emportait infamie. Il était perpétuel ou temporaire. Si le banni ne *tenait* pas son ban et était retrouvé avant l'expiration de la peine sur le territoire d'où il avait été chassé, il encourait une peine plus sévère. L'ordonnance de 1667 porte les galères perpétuelles pour les hommes, et, pour les femmes, la réclusion à vie dans l'intérieur d'un hôpital.

Le banni rentre dans tous ses droits au moyen de lettres de rappel émanées du souverain, sauf les droits du fisc ou du seigneur haut-justicier.

BONNET VERT.

Les lois du moyen-âge sont pleines de rigueurs étranges contre les débiteurs insolvables. Ils n'échappent à la prison, même lorsqu'ils sont malheureux et de bonne foi, qu'en faisant *cession*, c'est-à-dire abandon de tous leurs biens. Encore cette cession est-elle accompagnée d'une symbolique grotesque dont le but est de vouer les pauvres diables à la risée publique, comme des fous incapables de gérer leurs propres affaires. Les docteurs d'Italie disent que, en leur pays, celui qui fait abandonnement de biens est tenu de frapper trois fois *du cul* sur une pierre, ce qui est une demi-amende honorable. A Lucques, on l'oblige de plus à coiffer le bonnet orangé. En France, l'abandonnement se fait par la ceinture ou le chaperon, signes de la richesse et de l'honneur. L'arrêt du conseil du 25 mai 1453 contre Jacques Cœur porte qu'il fera amende honorable sans chaperon ni ceinture (1). La veuve de Philippe Ier, duc de Bourgogne, *craignant les dettes*, veut renoncer à sa succession mobilière. Elle dépose sur son catafalque sa ceinture, sa

(1) PASQUIER, *Recherches historiques sur la France*, livre IV.

Digitized by Google

bourse et ses clés, et un notaire retient acte de cette formalité (1). La duchesse féodale fait banqueroute.

Le bonnet vert nous vient d'Italie. Son usage en France ne remonte pas au-delà du commencement du XVIe siècle. L'arrêt de règlement du 26 juin 1582 condamne les cédants, même non coupables de fraude, à coiffer le bonnet vert, sous peine d'être réintégrés en prison par leurs créanciers. Le progrès des mœurs dispense quelquefois le banqueroutier d'arborer sur sa tête ce signe d'infamie; il suffit qu'il le porte avec lui. Mais Bordeaux, la cité mercantile, n'entend pas raison sur ce chapitre, et les anciennes ordonnances persistent dans toute leur rigueur (2). A Lyon, la ville italienne, le débiteur ira s'asseoir *cul nud* sur la pierre, et on le promènera par les rues sur un tombereau. Malheur à lui si l'on soupçonne la fraude. Alors, pas de grâce; on l'exposera, comme une bête fauve, dans une cage de fer (3).

LE CARCAN.

Le condamné est à pied, les mains liées devant et attachées à la charrette de l'exécuteur, et conduit par ce dernier jusqu'à un poteau planté sur la place publique. A ce poteau est attachée une chaîne au bout de laquelle pend un collier de trois doigts de large, ayant une charnière pour l'ouvrir. On fait entrer le col nu du patient dans ce collier qu'on referme avec un cadenas. Quelquefois, on place un écriteau devant et derrière, où est écrit son délit : BANQUEROUTIER, USURIER, etc. Il reste plus ou moins en cet état, selon l'arrêt, deux, trois, quatre heures, un jour et *même plus*. Comme le bannissement s'ensuit d'ordinaire, on met à côté de lui son chapeau renversé sur une chaise de paille. C'est là que les bonnes âmes déposent leurs aumônes pour aider le malheureux à faire son voyage.

LE PILORI.

Rarement le pilori est en usage dans nos parlements du Midi. On lui préfère le carcan, auquel il est assimilé comme peine. Le pilori est un bâtiment carré, muré jusqu'à la moitié de sa hauteur. Le reste est à jour, au moyen de piliers de charpente qui soutiennent le toit. Au

(1) MONSTRELET, ch. 18.
(2) LAPEYRÈRE, lettre C. Arrêt du Parl. de Bordeaux du 15 mars 1706.
(3) Le fait eut encore lieu au mois de mars 1745.

Digitized by Google

centre du bâtiment est une poutrelle debout, qui tourne sur son pivot. Elle soutient un plancher rond, entouré d'une sorte de balcon, où il y a trois trous. Le patient passe sa tête dans le trou du milieu et ses mains dans les deux autres. De temps en temps, les polissons de la ville font tourner le pivot afin qu'on voie de tous côtés.

Les carcans et les piloris sont des signes de haute-justice.

LE FOUET.

Peine infâmante lorsqu'elle est infligée publiquement et par les mains du bourreau. Le patient marche nu jusqu'à la ceinture attaché derrière la charrette du bourreau. Ce dernier suit portant une poignée de verges de bouleau, et, à chaque place publique indiquée, il applique au condamné le nombre de coups fixé par l'arrêt.

Les juges de Bordeaux et de Toulouse faisaient grand usage du fouet. Cela divertissait la canaille, surtout en temps de carnaval.

FLÉTRISSURE OU MARQUE.

Autrefois, on flétrissait sur le visage, afin que le condamné ne pût cacher la preuve de son infamie. Cette rigueur parut trop grande et l'on ne marqua plus que sur les épaules. L'exécuteur dépouille le patient jusqu'à la ceinture et le marque, selon l'arrêt, sur un côté ou sur les deux, en posant sur la chair nue une fleur de lys en fer, rougie au feu dont la trace est ineffaçable.

J.-F. BLADÉ.

(*La suite au prochain numéro.*)

MONOGRAPHIE DE MIRANDE.

TROISIÈME ARTICLE (1).

La colonie fut turbulente dès le berceau. Le comte de Pardiac et Othon de Las, damoiseau, réclamèrent contre les empiètements de leurs récents voisins. On guerroya : le conflit se dénoua par un arbitrage, et Odon de Betpouy et Pierre d'Orbessan furent délégués pour conclure des

(1) Voir la *Revue d'Aquitaine*, 2e année, p. 409 et 433. — Cette notice qui a si longtemps chômé sera maintenant poursuivie jusqu'à la fin sans solution.

Digitized by Google

arrangements. Ils reconnurent le droit d'excursion et de dépaissance dans tout le comté et condamnèrent le feudataire à une amende de 500 sols morlas pour indemniser les habitants de Mirande des dévastations commises par lui. Le comte ratifia cette sentence. Deux ans après, les dissensions éteintes se rallumèrent. Les consuls furent accusés d'exercer la justice au-delà de leur rayon. Ces débats apaisés recommencèrent encore et se terminèrent à l'avantage des fonctionnaires municipaux qui, par leur énergie, libérèrent les Mirandais de tout cens et de toute quête et obtinrent pour eux la plénitude de la justice civile et criminelle.

« L'abbaye de Berdoues pesait, par son voisinage, dit » M. Cénac Moncaut, sur les destinées de la nouvelle » ville; les comtes voulurent peser, à leur tour, sur les » bourgeois par la construction d'un château comtal, et » celui de St-Jean s'éleva sur la rive escarpée de la » Baïse, à une portée d'arquebuse, en aval de Mirande.

» Ce n'était pas d'ailleurs le premier établissement féo- » dal fondé sur ce point. On remarque au nord du con- » fluent du ruisseau et de la rivière une motte d'assez » petite dimension qui dut supporter une tour de bois » comme celle de Barcugnan. Il est probable que les d'As- » tarac eurent là, dès l'origine, un poste avancé où ils » entretenaient une garnison pour la surveillance du pays.

» Quoi qu'il en soit, le nouveau manoir, protégé au sud- » est par la rivière, au nord par le ruisseau de l'Estangue, » conserve encore son enceinte carrée et les caractères » les plus intéressants des transformations successives » que lui firent subir les révolutions architecturales et » politiques. Deux tours carrées à trois étages, dressées » en saillie aux deux angles de l'ouest, seul côté par le- » quel le plateau fût abordable, le garantissait contre les

Digitized by Google

» assaillants; elles étaient reliées par un rempart de cin-
» quante centimètres d'épaisseur, et devaient être précédées
» d'un large fossé garni d'un pont-levis. Mais ces ouvra-
» ges avancés ont disparu dès le dernier siècle (1). »

A cette époque de force, la maison abbatiale, qui tenait le centre de la colonie, avait un aspect militaire, c'est-à-dire un donjon. C'était un moyen de conserver la prépondérance spirituelle, le monopole des sépultures et les avantages matériels qui s'y rattachaient, tels que de lit et les vêtements du mort. Les consuls protestèrent contre ce droit exhorbitant et ils obtinrent, sous l'abbé de Lutzor, le dégrèvement de cet impôt en nature, la gratuité de l'inhumation pour les pauvres, et, de plus, la concession d'un cimetière particulier pour les habitants (1292). Les magistrats du midi, comme ceux du nord, seront toujours les défenseurs des libertés populaires, les promoteurs de l'affranchissement. Cette fois, cependant, ils ne firent que déplacer la contribution au lieu de la détruire, car les droits du curé et les obligations des paroissiens furent réglés, ainsi qu'il suit, par un acte daté de 1295. Ces derniers étaient tenus d'inviter le premier à tous les banquets de noces ou de lui payer douze sols toulousains, plus les arrhes du mariage. Sans sa participation, et en son absence, les malades pouvaient faire des dispositions testamentaires, des legs, des aumônes, etc. Chaque propriétaire d'un âneau ou d'un veau devait lui fournir deux deniers par tête et quatre pour un poulain ou un mulet. Le taux d'un denier pour une truie et ses pourceaux était aussi celui d'une brebis avec ses agneaux, d'une chèvre avec son chevreau.

Les consuls mirandais étaient au nombre de six. Ils portaient une toge noire et écarlate et avaient droit à qua-

(1) *Voyage Archéologique dans l'ancien Comté d'Astarac et de Pardiac*, p. 32 et 33.

Digitized by Google

tre serviteurs. Après leur élection, ils étaient obligés de prêter serment aux pieds de l'abbé et du comte. Une des attributions consulaires était d'affermer le taulage et le droit de souquet qui était l'octroi de ce temps, c'est-à-dire la contribution prélevée sur les marchands de vin; elle représentait un treizième de la vente. La sollicitude des consuls s'étendait à toutes choses : ils se préoccupaient de salubrité à une époque où l'hygiène était ignorée, où les épidémies étaient en permanence dans certains quartiers, bien que leur prévoyance eût relégué les cagots et les lépreux *extra muros*. La fabrication des étoffes, ayant pris une très grande extension, amena des plaintes de la part des habitants dont les rues étaient empuanties par l'eau du lavage et de la teinture. Les édiles mirandais rendirent une ordonnance qui créait un contrôle de trois syndics pour ces métiers, et qui tarifait les prix des produits et de la préparation. Le salaire de la peigneuse de laine, celui de la cardeuse, du tisserand, des tondeurs y étaient fixés. Pour prévenir les incendies, un article du règlement prohibait le travail à la chandelle. Ces mesures, d'une grande sagesse, étaient des bienfaits du gouvernement local. C'est grâce à l'initiative consulaire que Mirande obtint toutes ses immunités et l'élargissement de ses coutumes en 1303. Bernard V, fils de Centulle, et Marthe de Foix, sa mère, s'engagèrent à les confirmer et les confirmèrent. La ville s'était rapidement développée, son agrandissement avait nécessité l'acquisition du bois de Cotis, qu'elle acheta pour mille sols toulousains, et celle du bois de Minalet, qu'elle s'appropria moyennant une redevance.

Le sceau de la justice appartenait aux deux seigneurs paréagiers et aux consuls. Le représentant du roi de France, Guillaume de Bernabal, établi au château d'Ours ou d'Uzer, protégeait la commune contre ses ennemis. Ce patronage

Digitized by Google

rapportait au souverain un denier par feu, et lui valait le dévoûment de la bourgeoisie. Aussi, le 14 décembre 1294, les bayles assemblés demandèrent que les fleurs de lis, symbole de leur indépendance, fussent replacées sur la tour de la citadelle St-Michel, où ils tenaient leurs séances.

Malgré cette entente cordiale entre le tiers-état et le monarque, en 1321, la ville, pour des motifs inconnus aujourd'hui, fut obligée d'aliéner la forêt de Mimalet et celle du Commort. Le produit de cette vente servit à acquitter une amende de 20,000 livres que leur infligea Philippe III. Cette peine pécuniaire fut pourtant réduite à moitié.

L'année précédente, une misère excessive, conséquence d'une terrible mortalité qui avait moissonné le tiers de la population du nord, et conséquence aussi de la guerre des Flandres, avait produit un mouvement populaire, analogue à celui des Bagaudes pendant la période gallo-romaine. Les pastoureaux qui s'étaient déjà montrés sous Saint-Louis reparaissaient, entraînés par des *truffeurs* (trompeurs), un prêtre avili et un bénédictin déserteur de son ordre. Les vilains, les bergers, les pauvres gens abandonnaient les campagnes, les enfants le logis paternel pour aller grossir les bandes indisciplinées qui firent irruption dans le midi, rasant les synagogues, massacrant les *Hébreux* et prenant leurs biens comme un héritage légitime. C'était, selon eux, commencer la croisade, car leur but était un pèlerinage belliqueux en Terre-Sainte. Après avoir égorgé les circoncis auscitains, ces paysans insurgés passèrent sous les murs de Mirande et vinrent se faire exterminer et pendre aux environs de Carcassonne.

(*La suite au prochain numéro*).

Digitized by Google

Les sociétés chorales. — Les méthodes d'enseignement. — Pierre Galin.

(*Suite et fin.*) (1)

VII.

On peut dire que le jour où les sociétés chorales, — tout au moins celles de Paris, — refusèrent de se rendre à l'appel qui leur était fait par un jury composé des sommités musicales, elles avouèrent leur impuissance à répondre au programme sérieux qui devait faire le sujet du concours. Pour tout homme consciencieux, ce jour-là Galin a remporté une victoire décisive.

Longtemps avant cette époque, des adhésions nombreuses s'étaient présentées soit isolément, soit collectivement. Ainsi, le 8 mars 1848, quatorze répétiteurs de la méthode Wilhem, dans les écoles de la ville de Paris, approuvèrent publiquement la méthode Galin-Paris-Chevé après avoir suivi pendant trois mois les cours de M. Chevé. Le 25 juillet de la même année, cinquante compositeurs et professeurs de musique, — desquels Meifred, Edward, Duvernoi, *du Conservatoire*, Emile Prudent, Félicien David, etc., — constatèrent par écrit l'immense supériorité de l'enseignement nouveau sur l'ancien.

Les perfectionnements apportés à la méthode Galin par MM. Paris et Chevé, et par Mme Chevé, ont rendu son application facile et ses résultats infaillibles. Galin avait à peine eu le temps de donner la partie théorique de son idée, il n'avait rien laissé pour la pratique. Cette lacune a été comblée par ses successeurs. Les chiffres ont été définitivement adoptés par eux pour l'étude de l'*Intonation* (musique vocale); pour l'étude de la *Mesure*, M. Paris a inventé une langue particulière qui s'adapte au chronoméristé de Galin, *la langue des durées;* et Mme Chevé a composé des *exercices pratiques* qui s'enchaînent en ne présentant les difficultés que une à une et graduellement. Pour l'enseignement, le mode simultané a été préféré au mode mutuel (2). L'école nouvelle s'est constituée sous le nom d'Ecole Galin-Paris-Chevé, associant justement au nom de l'inventeur celui des propagateurs. Les travaux accomplis par ceux-ci sont très considérables; depuis le commen-

(1) Voir, *suprà*, p. 259, 318, 343, 383 et 439.
(2) Dans mon premier article, voulant parler du mode simultané, par opposition au mode individuel, je l'ai confondu avec le mode mutuel usité pour la méthode Wilhem.

Digitized by Google

cement de leur apostolat, ils ont fait des cours par milliers et un grand nombre de livres fort importants; ils ont en outre soutenu par des articles de journaux et des brochures une polémique incessante. Je citerai parmi les ouvrages de M. Paris : Mémorandum du cours de Bordeaux (œuvre très remarquable), Manuel musical; 2,437 airs gradués; Nouvelles formules rhythmiques, etc., de M. et de Mme Emile Chevé; Méthode élémentaire de Musique vocale (parfaitement raisonnée, présentée avec clarté et précision); Méthode d'Harmonie (tout à fait neuve, complètement différente des méthodes connues, et beaucoup plus facile à comprendre); 800 duos gradués, etc... M. Paris a découvert, en outre, une foule de procédés, d'appareils ou mécanismes extrêmement ingénieux, tels que : le Chronoméristo mobile, OEdipe musical, Protée claviculaire, Pantographe musical, Révélateur tonal, Multiplicateur rhythmique, etc. Quant à la polémique, qui est très volumineuse, les auteurs y font preuve de beaucoup d'esprit, d'une grande énergie, et surtout d'une bonne foi et d'une probité à toute épreuve. L'Ecole publie un journal intitulé *La Réforme musicale*.

Qu'est devenue la méthode Wilhem? Elle est toujours la méthode officielle, bien que les résultats qu'elle a produits jusqu'à ce jour n'aient pas été très satisfaisants. Elle menace de tomber malgré les efforts que l'on fait pour la soutenir, un peu *per fas et nefas*. Le mode mutuel a été à peu près abandonné, les exercices de Wilhem aussi; on les a remplacés en partie (sans l'avouer) par ceux de Mme Chevé; le Conservatoire et les commissions musicales aux abois ont fait grand éloge de tous les livres publiés pour soutenir la routine, même de ceux qui mettaient les ouvrages de MM. Paris et Chevé au pillage; celui de M. Mercadier, par exemple. Enfin, aucune digue ne pouvant arrêter les progrès envahisseurs de l'Ecole nouvelle, un grand compositeur, adversaire opiniâtre des Galinistes, M. Halévy, a été prié de faire un livre élémentaire chargé d'étayer la méthode Wilhem considérablement lézardée. L'œuvre de M. Halévy ne corrige rien à celle de Wilhem, et lui est plutôt inférieure que supérieure; elle n'est pas digne de l'éclatante renommée de l'auteur. L'analyser serait trop long; je renvoie le lecteur à une brochure que M. E. Chevé a publiée sous ce titre : *Le Dernier mot de la Science officielle, Examen des Leçons de Lecture musicale de M. F. Halévy*, membre de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts. C'est une critique rude, incisive et juste. Je crois bien faire en transcrivant ici la conclusion.

Digitized by Google

« En résumé,

» — Chez nous — *Théorie scientifique* de l'*intonation* et de la *durée, éclairant* toujours et partout *la pratique*, et *rendant compte de tous les faits,* sans aucune exception : Le jugement sans cesse en activité.

» — Chez vous — *Absence complète de théorie* pour l'*intonation* comme pour la *durée; pratique marchant continuellement à l'aveugle;* la majorité des faits restant inexpliqués : La mémoire seule en activité.

» — Chez nous — *Exercices pratiques d'intonation et de mesure* conduisant sûrement et promptement l'immense majorité des élèves à lire et à écrire la musique comme ils lisent et écrivent leur propre langue; exercices que les écoles officielles prennent chaque jour de plus en plus (à la sourdine) alors qu'elles les repoussent publiquement.

» — Chez vous — *Absence d'exercices pratiques d'intonation et de mesure* capables de conduire sûrement et vite la majorité des élèves à lire et à écrire la musique comme ils lisent et écrivent leur propre langue. Une très petite minorité arrive seule à ce résultat; et, encore, n'y arrive-t-elle qu'à l'aide d'une organisation exceptionnelle et d'un travail exorbitant.

» — Chez nous — *Une langue parlée* qui n'a *qu'un nom pour chaque chose* et dans laquelle *le même nom désigne toujours la même chose* : Confusion impossible.

» — Chez vous — *Une langue parlée* qui désigne *la même chose par une foule de mots* et qui permet au *même mot de désigner une foule de choses!* — Confusion perpétuelle.

» — Chez nous — *Une langue des durées* qui donne à chacun le moyen certain de *mesurer la durée* avec une *rigueur* et une *facilité* vraiment merveilleuses.

» — Chez vous — *Une langue des durées* absurde et complètement nulle au point de vue de l'utilité pratique : L'élève est à chaque instant arrêté court par une difficulté de mesure qu'il ne sait pas rendre.

» — Chez nous — *Une écriture*, chef-d'œuvre de *simplicité* et de *clarté*, qui n'a *qu'un signe pour chaque idée*, et *qui supprime du même coup les trois grands obstacles à la lecture musicale* : les *clés*, les *armures* et les *mesures multiformes* : Trois choses qui n'ont aucune raison d'être.

» — Chez vous — *Une écriture*, chef-d'œuvre de *complication* et d'*obscurité*, dont les trois rouages principaux — les *clés*, les *armures*

Digitized by Google

et les *mesures multiformes* — n'ont aucune raison d'être, en dehors du caprice et de l'ignorance, et *qui atteint ce degré fabuleux de sottise* d'avoir 840 *manières d'écrire un mot* : tonique et dominante, en deux temps! *Notre écriture* SE LIT, *la vôtre* SE DEVINE... quand on peut...

» Sera-t-on étonné que nous ajoutions :

» — CHEZ NOUS — *Succès assuré à l'immense majorité des élèves*, par une *étude rationnelle, courte, facile, attrayante* : qui *enthousiasme à la fois élèves et professeurs;* qui *satisfait le savant* et se trouve cependant *à la portée de l'ignorant;* qui *conduit* — du même pas au but — *le vieillard et l'enfant!*

» Si ce n'est pas là le cachet de la *vraie méthode*, quel est-il donc?

» — CHEZ VOUS — *Succès refusé à l'immense majorité des élèves* par une *étude irrationnelle, interminable, difficile, repoussante*, qui *dégoûte à la fois élèves et professeurs;* qui *repousse le savant;* qui est *hors de la portée de l'ignorant*, et qui est absolument inabordable en dehors de l'enfance.

» Si ce n'est pas là le cachet de *la fausse méthode*, quel est-il donc?

» En un mot :

» — CHEZ NOUS — *La science et la lecture musicales mises à la portée de toutes les intelligences, et les livres de musique mis à la portée de toutes les bourses.*

» Tel est le double problème qu'a complètement résolu l'Ecole nouvelle.

» — CHEZ VOUS — *La science et la lecture musicales inaccessibles à la majorité des intelligences, et les magasins de musique interdits à la bourse du pauvre.*

» Tel est le double résultat produit jusqu'ici par l'Ecole ancienne. »

Voilà une conclusion nette et sans détours; elle est amenée par une logique serrée, vigoureuse. L'ancienne école ne peut plus éviter de se mesurer avec la nouvelle sous peine de se couvrir de ridicule. Sous ses auspices, un grand festival se prépare pour le mois prochain, je crois; qu'elle adopte le programme dont la Société Galin-Paris-Chevé a triomphé avec éclat en 1853; qu'elle prouve, enfin, que ses Orphéons savent faire autre chose que réciter des morceaux de musique appris plusieurs mois à l'avance.

Au reste, la conscience publique commence à donner raison à la nouvelle école; le dévoûment, la volonté, la haute intelligence des propagateurs de la théorie de Galin n'auront pas été infructueusement

Digitized by Google

prodigués. Pendant plus de trente ans, ils ont sacrifié leur intérêt personnel et dédaigné de prendre dans la hiérarchie sociale la position que leur talent et leur savoir pouvait leur permettre d'occuper. Et qu'ont ils demandé en échange de leur travail et de leurs peines? Absolument rien. Ils ont toujours déclaré ne vouloir prendre ni accepter la place de personne, et s'engager, si leur méthode était proclamée la meilleure, à mettre gratuitement tous les professeurs et répétiteurs de musique en état de l'enseigner. Ils se trouveraient assez récompensés par l'acceptation de leur instrument de progrès. Ils ont vu avec indifférence la foule se précipiter vers les honneurs et la fortune, et ils ne se sont pas laissé détourner du but qu'ils s'étaient proposé d'atteindre. Qu'il me soit permis d'applaudir à leur désintéressement et à leur persévérance, et de faire des vœux pour leur triomphe dans la lutte engagée depuis Galin.

Un mot encore, et je termine. Je n'ai pas l'honneur de connaître M. Paris ni M. Chevé; je n'ai pas été leur élève; jamais — je le regrette — je n'ai eu l'occasion d'assister à leurs expériences pratiques, et ce n'est pas au moyen de la méthode Galin que j'ai appris la musique. Je l'avais beaucoup étudiée lorsque je lus le livre élémentaire de M. et Mme E. Chevé; convaincu qu'il contenait la vérité, je n'hésitai pas à me déclarer Galiniste, car il est évident pour moi que la vérité théorique d'une idée ne peut être démentie par la pratique. La lecture attentive des livres de Galin, de M. Paris et de M. Chevé, ainsi que de leurs brochures, m'a confirmé dans la pensée que leur méthode est la seule au moyen de laquelle on puisse apprendre la musique aux masses, et développer le goût et le sentiment qui sont encore à l'état latent chez les Français. A l'appui de ce que j'avance, je citerai de nouveau la ville de Bordeaux, où j'ai dit que l'on pouvait constater des progrès artistiques très sensibles; j'ajoute que la méthode nouvelle a beaucoup contribué à cette élévation du sens musical. C'est à Bordeaux que Galin a inventé sa théorie et en a fait la première application; M. Aimé Paris a donné des cours dans la même ville, et, pendant plus de quinze ans, un musicien ingénieux, érudit, dévoué, M. Ferroud, y a professé les mêmes doctrines et la même méthode. Sans compter d'autres professeurs que je ne connais pas. Peut-on admettre que les leçons de MM. Galin, Paris et Ferroud n'aient eu aucune action sur le développement de l'art musical à Bordeaux? J'y ai senti leur influence, je n'en puis douter. Il serait donc à désirer que l'enseignement de la méthode Galin-Paris-Chevé se répandît dans toute la France.

Ai-je réussi, dans mon analyse incomplète, à convaincre les lecteurs

Digitized by Google

de la *Revue d'Aquitaine* de l'importance de la question musicale? Je n'ai pas eu d'autre but. Si je leur ai parlé de Pierre Galin, ce n'est pas seulement parce que celui-ci est né dans le département du Gers, mais encore — et surtout — parce que je trouvais dans ce sujet l'occasion d'exciter à l'adoption d'une invention féconde en résultats civilisateurs, de m'élever contre une injustice, de manifester hautement ma sympathie pour les pionniers de l'avenir, et de défendre une cause à laquelle je suis profondément dévoué, la cause du Progrès.

EDMOND SANCET.

LE MYOSOTIS.

Ne m'oubliez pas!

On le voit épanouir
Sous les ombres retirées
Ses corolles azurées;
C'est la fleur du souvenir...

Loin des bois et du zéphir
Ses tigelles séparées,
D'une onde fraîche entourées,
Aiment encore à fleurir.

Telle est l'amitié céleste:
Quand l'ami part, elle reste,
Entr'ouvrant toutes ses fleurs,

Si la Foi, dans l'âme veuve,
Fait couler, aux jours d'épreuve,
L'espoir, baume des douleurs.

LÉONCE COUTURE.

VOYAGE A PIED SUR LES BORDS DE LA GARONNE.

Les bords de la Garonne
Sont des pays charmants.

(*Suite et fin*) (1).

Les seigneurs de Langoiran étaient déjà de puissants personnages au XIe siècle; à la fin du XIIIe, cette seigneurie était possédée, d'après Villani, par le pape Clément V; au XVe, elle était dans la puissante maison

(1) Voir, *supra*, p. 91, 133, 195, 247, 333, 363 et 445.

Digitized by Google

de Monferrand; au XVIe, elle appartenait au président Daffis; à la fin de ce siècle, Catherine de Médicis, à la tête de soixante demoiselles d'honneur, eut, dans le château de Langoiran, une entrevue avec Henri, roi de Navarre, suivi de six cents gentilshommes; au XVIIIe, elle était au pouvoir du marquis de Jumilhac. Ce château appartient maintenant à un marchand de farines, homme de goût, numismatiste distingué, qui comprend et aime les vénérables ruines qu'il a prises sous sa protection. Tous les vieux monuments n'ont pas un pareil bonheur (1).

C'est en causant de tous les événements qui se sont passés dans cette forteresse que nous arrivons au port de Langoiran, où M. Abadie construit une charmante église en style de transition. Si nous remontions de quelques centaines de mètres le ruisseau qui se jette en cet endroit dans la Garonne, nous pourrions visiter l'humble maison de Berquin, l'ami des enfants (2); mais n'abandonnons pas le bord de l'eau, car nous nous laisserions entraîner, tant le vallon est pittoresque, jusqu'à l'église de Haux pour voir son beau portail, de là, à celle de St-Genès de Lombaud pour admirer sa façade et la mosaïque que recouvre son pavé, puis à La Sauve, à Rausan, à St-Emilion et plus loin.

Le port de Langoiran est un des plus fréquentés de la rivière; des bateaux à vapeur, commodes et spacieux, y abordent plusieurs fois par jour; des voyageurs nombreux se pressent sur le débarcadère. Suivons-les et laissons-nous emporter par la vapeur, aidée du courant, jusqu'à Bordeaux, terme de notre voyage.

Cependant, voyons de loin, perchée sur le coteau, en face de Langoiran, la petite église du Tourne et sa charmante fenêtre absidale; l'église de Tabanac, dont le cimetière renferme des tombeaux gallo-romains. Si nous pouvions entrer, nous verrions une curieuse et intéressante église, dont une moitié date du XIe siècle, et justement cette moitié, la plus solide et la plus belle, est menacée d'une destruction prochaine.

Le courant nous entraîne avec violence et nous laisse à peine le temps d'apercevoir Beaurech et sa laide tour du XVe siècle, Cambes et son charmant clocher bâti par M. Lassolles, et sa corniche imitée de celle de Ste-Croix de Bordeaux.

Si nous débarquions un moment, nous visiterions le charmant vallon qui conduit à St-Caprais-de-Haux, nous passerions par de pittoresques

(1) Types..... une vue générale du château.
(2) *Magasin pittoresque.*

Digitized by Google

chemins creux pour nous rendre au château de l'Ardit, afin d'y voir des peintures du XVIIe siècle; de là, nous monterions à Quinsac, pour étudier le charmant clocher roman de l'église de ce bourg. Nous passerions à côté de Camblannes et de la laide église moderne de Latrerne, en style dit roman-italien.

Le seul monument qui mérite d'être étudié, depuis Tabanac et Quinsac, est l'église romane de Bouillac, où le bienheureux Pey Berland a été curé, avant d'être archevêque de Bordeaux, au XVe siècle. Elle se compose d'une nef terminée par une abside semi-circulaire et précédée d'un porche fortifié appelé, dans le pays, la barbacane.

La porte est fort belle; trois arcs en plein-cintre et en retrait retombent sur des colonnes en spirales, chevronnées et annelées, couronnées de chapiteaux à personnages. Sur l'un, on voit le portement de croix; un autre représente Tobie accompagné d'un ange et portant un poisson; sur le troisième, on a sculpté l'adoration des Mages; sur le quatrième, un ange tenant un dragon. Le cinquième représente le baptême de Notre-Seigneur; le sixième est difficile à expliquer.

Même richesse dans le chœur, où se voient des chapiteaux aussi intéressants que ceux de la porte (1) et un reliquaire de la renaissance incrusté dans la muraille. A l'extérieur s'avancent des modillons fort curieux et s'ouvrent de jolies fenêtres; celle de l'orient surtout est très belle.

Espérons que, dans les projets d'agrandissement qu'on veut faire subir à cette église, on ne détruira aucune de ses parties intéressantes.

Nous sommes arrivé au terme de notre voyage, et, si je ne me trompe, je crois vous avoir démontré, cher compagnon de route, qu'il n'était pas un imposteur celui qui autrefois a chanté :

Les bords de la Garonne
Sont des pays charmants.

LÉO DROUYN.

Au Directeur de la REVUE D'AQUITAINE.

CHER MONSIEUR,

Sans de trop nombreuses occupations, j'aurais remercié depuis longtemps déjà M. Chaudruc de Crazannes de l'assentiment qu'il a bien

(1) Types..... quatre chapiteaux du chœur.

Digitized by Google

voulu donner à l'essai de restitution que vous avez publié dans votre numéro du 12 janvier dernier. Tout ce qui vient d'un juge aussi compétent et aussi expérimenté doit être pesé avec attention et accueilli avec déférence. Et cependant, me permettra-t-il de dire que j'ai hésité et que j'hésite encore devant la légère modification qu'il propose à son tour à la lecture et à l'interprétation que j'ai données. (*Marti Leherenni D(eo) Annonia*, au lieu de *Marti Leherenni Dannonia*...)

Je remarque, en effet, en feuilletant le recueil, très riche aujourd'hui, des inscriptions relatives à ce culte local que le nom de Dieu y est quelquefois suivi du qualificatif *Deus*, lorsqu'il est écrit sous la forme absolue de *Leherennus* ou *Leherennis* (je le trouve six fois sur douze inscriptions conçues de cette manière); mais qu'il ne l'est plus jamais lorsque le nom divin se présente sous la forme aquitaine et latine de *Mars Leherennis*, par la raison sans doute que le mot *Deus* était implicitement compris, pour tout homme habitué au latin, dans le nom divin de *Mars* (1). Quant au nom propre qui suit le nom du Dieu, j'avoue de très bonne foi n'y trouver encore aucun motif plausible de le décomposer, puisque le vocable *Annonia* que préfère M. de Crazannes est tout aussi barbare que le nom de *Dannonia* auquel je me suis arrêté.

Dans les questions de ce genre (si le mot de question n'est pas trop prétentieux ici), c'est sur des analogies, sur les habitudes et les usages épigraphiques du pays qu'il faut se diriger pour arriver à la vraisemblance sinon à la certitude; et j'ose espérer qu'en parcourant mon travail que je compte lui adresser bientôt, M. de Crazannes sera, sur ce point, tout à fait de mon avis.

Veuillez agréer, etc.

EDW. BARRY,

Professeur d'histoire à la Faculté de Toulouse.

Toulouse, 18 février 1859.

(1) MARTI || LEHERENNI || INGENVS..... — LEHERENI || MARTI || BANBIX..... — LEHERENNI || MARTI TITVLLVS.....— LEHEREN || NO MAR || SERANVS..... Une cinquième inscription, dédiée aussi à *Leherennis Mars*, est trop altérée pour que l'on puisse invoquer sérieusement son témoignage.

Digitized by Google

MISCELLANÉES.

Il y a quelques jours, trois hommes dont les idées sont habituellement contraires les avaient exceptionnellement rapprochées pour former un triangle d'harmonie et célébrer en chœur la mémoire de M. de Salvandy. Ils n'avaient qu'une voix et qu'un sentiment pour rendre hommage à ses vertus privées et publiques :

Il a bien mérité de la Société des gens de lettres, disait un bohême provincial, millionnaire en métaphores et en antithèses, il donnait des bottes vernies aux poètes les plus crottés, et veillait paternellement sur les pauvres enfants-trouvés de l'art.

Il a mieux mérité de la nation, grommela un vieux grognard, médaillé de Ste-Hélène : après le désastre de Waterloo, durant les jours néfastes de l'invasion, il releva le cœur et la dignité de la patrie affligés en jetant un solitaire et héroïque cartel aux bayonnettes étrangères.

Il a bien mieux mérité du genre humain, poursuivit un troisième interlocuteur dans un sublime élan philanthropique, alors qu'il proposa, à la chambre des députés, la suppression des pourvoyeurs de la mort, c'est-à-dire des *officiers de santé* sans diplôme.

Le mobilier du moyen-âge a été, dans notre dernier numéro, l'objet d'une étude succincte. Un grand seigneur, M. le marquis de Custine, qui était dans ce genre un connaisseur raffiné, est mort il y a quelques temps léguant mille raretés antiques à des héritiers qui vont les vendre. Cette collection est un véritable musée de vieilles porcelaines et faïences, de bronzes, de cristaux, de tentures, de tableaux. Entre tous ces meubles, l'un des plus précieux est un buffet en marqueterie, lequel appartint, dit-on, à Marion Delorme.

Au nombre des publications nouvelles se rangent les *Légendes* de Siméon Pecontal, le chantre de Biarritz. Le poète possède toutes les qualités qui doivent caractériser ces récits populaires, c'est-à-dire la naïveté, la simplicité et la fantaisie. Le jeune inspiré a glané ses sujets merveilleux dans la Bretagne et dans le Languedoc. Nous retrouvons dans son livre les vieilles croyances de nos pères. M. Siméon Pecontal a donc, en poésie, fait quelque chose d'utile pour l'enseignement historique.

Digitized by Google

THÉOPHILE DE VIAU.

(Sa Vie et son Œuvre.)

2e article (1).

Et cependant deux poètes survivent à cet ensevelissement de la pensée; l'un déjà vieux, pliant sous la gloire; l'autre jeune, inconnu, plein de fougue et d'audace, doublant sa plume de poète d'une épée de soldat. Le premier, Malherbe, né en 1555 sous Henri II, avait déjà vu se succéder au milieu des guerres civiles cinq rois dont deux étaient tombés sous le couteau. Il traîne sa caducité sous un sixième gouvernement et rien n'entame sa morgue hautaine, rien ne trouble son orgueilleuse sérénité. Gentilhomme portant d'argent semé d'hermine à six roses de gueule, ce poète grand seigneur, pensionné par tous les gouvernements, continue sous chacun d'eux, sans se préoccuper de leur changement, son grave métier d'éplucheur de syllabes. Il cache le vide de son cerveau sous un air d'importance acquise, et semble prophétiser l'arrêt futur de son continuateur littéraire :

Enfin Malherbe vint et le premier en France
Fit régner dans les vers une juste cadence,
D'un mot mis en sa place enseigna le pouvoir,
Et réduisit la muse aux règles du devoir.

Malherbe que Nodier appelait le Harsès du Parnasse, et que Michelet flétrit du nom de la muse au pain sec, Malherbe seul pouvait vivre et bien vivre dans ces temps de passions et de tumultes. Il n'était ni philosophe ni libre penseur, il ràtissait des mots, grattait la grammaire, et prenait la langue aux cheveux, en tirait et tuait sans pitié

(1) Voir, *suprà*, p. 453.

Digitized by Google

les parasites dont les poètes de la pléïade l'avaient affligée. D'idée point ! A quoi bon ? Demandez à Boileau lui-même, cet admirateur intéressé :

> Par ce sage écrivain la langue réparée
> N'offrit plus rien de rude à la langue épurée.

Voilà tout ! La cadence même, la juste cadence est de trop. Bien avant lui, Ronsard avait assoupli la prosodie et trouvé des formes métriques plus harmonieuses et plus justes de cadence. Seul, Malherbe avait pu et pouvait encore vivre à l'aise en ces jours troublés ; quelle inquiétude eût pu inspirer cette figure maussade et revêche ? Sans amis, sans ennemis il restait seul à l'écart, régentant sa maison comme sa poésie, et mesurant à la même aune ses vers et les épaules de sa maîtresse, la pauvre vicomtesse d'Auchy, « la tant battue » disait Maynard. Il n'était rien moins qu'austère ce terrible rabat-joie; on l'appelait dans l'intimité le père Luxure. Son grand art fut de paraître sérieux et de savoir poser pour l'austérité devant la postérité moutonnière qui continue à l'admirer de confiance, mais qui ne le lit plus depuis longtemps.

Oui, Malherbe était bien le seul poète qui pût convenir à Marie de Médicis et à sa cour. La reine-mère ne tolérait la couleur qu'en peinture, et son peintre ordinaire, Rubens, l'en avait aveuglée. En poésie on ne voulait que des grisailles. Malherbe accapara les commandes et suffit à tout, aidé de son compère, le marquis de Racan, individualité plus sympathique que celle de Malherbe, mais élève effacé par le maître et voué au gris comme lui.

Tout au commencement de ce nouveau règne et seulement pendant quelques jours, l'impopularité de ce gouvernement, si brutalement imposé à la France, laissera quelque répit aux penseurs échauffés par la tolérance du

Digitized by Google

feu roi, mais à la mort de Concini se réveiller l'esprit de la ligue, et alors, malheur au novateur qui, s'inspirant des toiles du grand artiste flamand, fera de la poésie audacieuse, luxuriante et chaude — à Malherbe les honneurs, la gloire, les pensions — à Théophile la misère, l'exil, le bûcher. — Ce Théophile, c'est ce poète qui survivait avec Malherbe au roi Henri. C'est lui qui sera l'objet de cette étude. Huguenot et philosophe, savant et poète, gentilhomme et soldat, il avait vingt ans à la mort du monarque populaire, qu'il a regretté dans ces beaux vers :

Je croyais l'univers perdu dans cette perte,
Que la terre après luy demeurerait déserte,
Que l'air serait tousjours de tempeste allumé,
Que le ciel dans l'enfer se verrait abismé,
Et que les éléments, sans ordre et sans lumière,
Reviendraient en l'horreur de la masse première.
Sa gloire allait de pair avec les immortels,
Et pour luy tous nos cœurs n'étaient que des autels.

Pauvre grand poète, accouplé au Tasse sous le carcan de ces deux vers de Nicolas Boileau :

A Malherbe à Racan préférer Théophile
Et le clinquant du Tasse à tout l'or de Virgile.

Au moins n'est-il pas là en mauvaise compagnie.

Théophile avait été célèbre en son temps. On le reconnaissait pour le parangon des poètes. Sa réputation fut même ce qui le perdit. *Mon malheur vient d'avoir esté trop congneu,* » dit-il lui-même. Son nom grandit encore après sa mort. Corneille honorait sa mémoire et n'en parlait qu'avec respect. Molière s'inspira de sa prose et ne dédaigna pas de lui prendre une de ses plus heureuses scènes du mariage forcé. Saint-Evremont parle des grâces heureuses de son génie et de sa belle imagination. Labruyère, qui dit de Malherbe : « Il fit l'histoire

Digitized by Google

de la nature » ajoute « Théophile en fit le roman. » Mayret, Bois-Robert, Scudéry, St-Amant s'inclinaient devant sa supériorité et le traitent même de divin esprit, de poète incomparable. Eh bien! toutes ces autorités disparaissent et s'anéantissent devant la sentence d'un critique bilieux, qui condamna le poète à l'oubli. Depuis Voltaire, qui, en un jour de polémique, ressuscita Théophile pour s'en faire une arme contre sa bête noire, les jésuites, jusqu'aux premières années de ce siècle, nul n'a prononcé son nom.

Depuis dix ou quinze ans seulement, quelques bonnes âmes se sont éprises de cet esprit indépendant, de ce magicien de style. Un poète qui se fait gloire de procéder de sa manière, monsieur Gautier, a réhabilité sa mémoire dans une étude où le style s'allie à la fantaisie. C'est une belle œuvre et une bonne action cette étude, elle relève l'homme calomnié et nous révèle le grand poète exposé au pilori de l'art poétique. Certes, le tableau de monsieur Gautier est d'une justesse de tons parfaite; seulement peut-être n'est-il pas à sa place dans une galerie de grotesques. Le portrait historique, à la touche magistrale, grimace malgré lui entre les deux portraits de genre de Scalion, de Virbluneau, sieur d'Ofayel, qui lui tire la langue d'un côté, et du père Pierre de Saint-Louis, qui lui fait un pied de nez de l'autre. C'est un Vandyck qui coudoie des Flamands, et puis, monsieur Théophile Gautier, qui n'était pas encore critique, alors qu'il écrivait cette biographie, n'a-t-il pas trop librement exploité son héros au bénéfice d'un romantisme chevelu, dont il était le fervent adepte. Le Jeune France de la rue du Doyenné ne plaide-t-il pas trop pour sa propre cause et ne sacrifie-t-il pas son homonyme au parti pris et au système d'école? — Je lui soumets humblement ces observations.

Digitized by Google

Un éditeur qui rivalise les Elzévirs, M. Jannet, vient de faire à Théophile les honneurs d'une splendide édition. — Deux volumes ont paru contenant les œuvres complètes du poète, enrichis d'une savante notice, scrupuleusement faite par un archiviste paléographe, monsieur Alleaume. Elle est rédigée comme un procès-verbal, cette notice. Ce n'est pas affaire de passion pour le fouilleur de bibliothèque. C'est affaire de recherches patientes, de trouvailles bibliographiques seulement. Il multiplie les citations, exhume les pièces authentiques, retrouve de précieux documents, et président d'assises dans le procès de réhabilitation du poète, il résume les débats avec cette impartialité relative qui penche toujours un peu du côté de l'accusation. Eh bien! la défense n'a pas encore dit son dernier mot; elle veut plaider encore..... On a trop cherché l'homme dans les mémoires du temps. On l'a trop jugé sur les caquetages des faiseurs d'historiettes. Nous, nous chercherons l'homme dans sa vie et dans ses œuvres. Nous voulons tenter d'expliquer le poète par ses poésies, et les poésies par leur poète.

Théophile de Viau naquit en 1590. Ses historiens le font naître les uns à Clairac, les autres à Boussères, Ste-Radegonde, à Agen, d'autres enfin à Bordeaux. Le poète ne donne lui-même d'autre indication que cette phrase dans sa pièce de Théophilus in carcere : quam nos colimus paternam hereditatem dimidia demum leuca distat ab urbecula quam portum vocant. Cui cognomen est a diva Maria Virgine. Ce patrimoine avait nom Boussères. Nous l'apprenons par un ami qui, dans une pièce de vers à la louange du poète, lui dit :

Tes muses sous un ciel plus doux
Vindrent se loger à Boussères.

Ces renseignements sont assez vagues. Il y a de plus

Digitized by Google

quelques détails de paysage, semés dans une remarquable épître de Théophile à son frère. Le nom de Boussères s'y retrouve encore.

Encore n'ay-je pas perdu
L'espérance de voir Boussères.

Il fallait retrouver ce Boussères, pensant que peut-être je pourrais éclaircir mes doutes et mettre d'accord les commentateurs. Me trouvant tout près du port Ste-Marie un beau jour d'octobre, j'en pris la route. Arrivé dans la petite ville citée par le poète, je pris des informations. On ne me comprenait pas tout d'abord. J'avais beau indiquer la distance, parler d'un grand coteau, décrire le paysage, les oseraies.

. . . . . Les bois verdissans
Et les isles ou l'herbe fresche
Servent aux troupeaux mugissans
Et de promenoir et de creche.

Quand je demandais Boussères, on me répondait Roger. — Mais à qui appartient Roger ? m'écriai-je impatienté. — A monsieur de Bellegarde. Ce nom me fit dresser l'oreille, et mes lèvres se mirent à murmurer la strophe :

Là d'un esprit laborieux
L'infatigable Bellegarde
De la voix, des mains et des yeux
A tout le revenu prend garde.....
. . . . . .

Je me crus sur la voie. J'avais envie de hennir comme un cheval qui trouve une source dans un désert. Tout aussitôt, je courus chez un ami dévoué que j'ai par là. — Connais-tu monsieur de Bellegarde ? lui dis-je en entrant chez lui. — Oui. — Assez pour me présenter à lui ? — Cer-

Digitized by Google

tainement. — Je n'en entendis pas davantage, et l'installant de force dans un cabriolet qui m'avait amené à sa porte, je fouettai le cheval, et nous partîmes pour Roger. Vingt minutes après, nous arrêtions notre cheval sous un arceau du chemin de fer du Midi. Nous étions arrivés. Nous avions une humble église de village sous les yeux. Un rectangle de pierre écrasé avec son clocher fait de deux pierres pointues et sa ceinture d'herbes grasses et longues qui revêtent les morts; à gauche, sous de grands arbres, s'ouvre une porte charretière, et, la porte passée, nous traversâmes une grande cour de ferme, où, sous les auvents, les plants de tabac desséchés se doraient au soleil. Une charrette renversée, quelques futailles démantelées, quelques cercles en pilotis pour radouber les vaisseaux vinaires, quelques poules picorant par-ci par-là autour de quelques dahlias ou massifs, tout annonçait la paresseuse activité des champs. C'était la vie de la campagne dans sa quiétude.

FAUGÈRE-DUBOURG.

(*La suite au prochain numéro.*)

ANTIQUI JURIS AMOENITATES.

(*Suite.*) (1)

LA CYNOPHORIE.

Nous ne parlons que pour mémoire de cette peine empruntée au droit germanique par la France du moyen-âge, et qui n'a d'ailleurs été que très rarement appliquée par nos juges du Midi. Le patient était condamné à porter un chien mort ou une selle sur son dos pendant un

(1) Voir, *suprà*, p. 377, 415, 429 et 459.

Digitized by Google

certain nombre de lieues. Quelquefois, à la place de la selle ou du chien, on substituait un juif.

Un des enfants de Charles d'Anjou se révolta contre son père. Le farouche conquérant de Naples le condamna à ramper une lieue, la selle sur le dos. Comme le fils se relevait, le père mit son pied sur la selle. — « Te voilà donc vaincu, dit-il. » — Je suis vaincu, parce que tu es mon père.» — Et Charles d'Anjou lui rendit ses bonnes grâces.

LES GALÈRES.

Les criminels sont condamnés à ramer et à servir de forçats sur les galères du roi pendant un certain temps ou pour toujours. Dans ce dernier cas, la condamnation emporte mort civile.

Les condamnés sont transférés dans une maison particulière jusqu'à ce qu'il s'en trouve assez pour former la chaîne, c'est-à-dire pour partir tous ensemble. Chacun a un anneau de fer passé au col, où vient s'attacher une chaîne qui porte un autre anneau à sa seconde extrémité et qui vient se fixer au pied. Une seconde chaîne vient s'adapter au milieu de la première, terminée par un anneau qui se fixe au poignet opposé, de manière, cependant, à laisser au bras sa liberté. Une chaîne commune attache à cette dernière tous les galériens qui s'acheminent à pied, conduits par les gardes jusqu'au lieu de leur supplice. Là, chacun est derechef enchaîné sur les bancs de sa galère, pour y ramer lorsqu'elle va en mer.

Les femmes ne sont jamais condamnées à ce supplice.

AMENDE HONORABLE SÈCHE.

Réparation à laquelle est condamnée une personne qui a porté atteinte, par actions ou par paroles, à l'honneur et la réputation d'autrui. Le coupable, conduit par le geôlier et non par le bourreau, est amené dans la chambre de la juridiction et tenu de confesser debout et tête nue : « *Que faussement, et contre la vérité, il a fait ou dit* » *quelque chose contre l'autorité du roi ou contre l'honneur de* » *quelqu'un, dont il demande pardon à Dieu, au Roi et à la Jus-* » *tice.* »

AMENDE HONORABLE PROPREMENT DITE.

L'amende honorable proprement dite emporte infamie ou privation d'honneur. Elle est quelquefois appliquée seule, quelquefois conjointement avec quelque autre peine plus forte. Voici la formule du jugement, lorsqu'elle n'est point accompagnée de pénalités plus graves :

Digitized by Google

« *Nous avons déclaré ledit N... dûment atteint et convaincu de...*
» *pour réparation de quoi le condamnons à faire amende honora-*
» *ble, nud et en chemise, la corde au col, tenant en ses mains une*
» *torche de cire ardente, du poids de deux livres, l'audience te-*
» *nant; et là étant nue-tête et à genoux, dire et déclarer à haute*
» *et intelligible voix, que méchamment, et comme mal avisé, il*
» *a..... dont il se repent, et dont il demande pardon à Dieu, au*
» *Roi et à la Justice.* »

L'amende honorable faisait perdre la qualité de gentilhomme à celui qui y était condamné. Cependant, les bénéfices ecclésiastiques ne vaquaient pas par la seule condamnation du titulaire à cette peine.

PENDU SOUS LES AISSELLES.

On élève une potence, comme pour pendre réellement. Le patient monte à l'échelle, on lui passe une sangle sous chaque aisselle, et on attache les bouts au bras de la potence. Deux cordes, aussi fixées à ces bras, s'adaptent aux extrémités d'une planchette que l'on pose à plat sous les pieds du condamné, qui reste ainsi suspendu plus ou moins d'heures, suivant l'arrêt. On n'en meurt pas.

Le frère cadet de Cartouche y mourut, parce qu'on supprima la planchette des pieds. Il y a apparence, dit l'auteur contemporain, *qu'en suivant la loi*, on voulut, néanmoins, se débarrasser d'un mauvais sujet.

LETTRE DE CACHET.

La lettre de cachet n'est point une peine : c'est un ordre du roi, contresigné par un secrétaire d'Etat, de faire telle chose déterminée ou de s'en abstenir. On la nomme lettre de cachet ou lettre close, parce qu'elle est cachetée, et par opposition aux *lettres-patentes* qui sont ouvertes. Cette lettre était portée à sa destination par un officier de police, qui dressait procès-verbal de son exécution. Elle avait pour but, en général, d'envoyer quelqu'un en exil ou de l'enfermer dans une prison d'Etat. Quelquefois, cependant, elle ne commandait point de rigueurs. Exemple : lettre de cachet portant convocation des parlements, Etats provinciaux, etc., etc..... Les détracteurs de la lettre de cachet n'ont jamais dit que l'ordonnance d'Orléans (1560) donnait droit à des dommages-intérêts à celui qui avait souffert injustement de manœuvres ténébreuses et d'ordres subreptices.

J'ai sous les yeux une lettre de cachet que je copie textuellement.

Digitized by Google

« Versailles, ce 16 may 1767.

» Monsieur Bertrand de Lacaze lieutenant au régiment de Royal-Lan-
» guedoc maintenant en congé à Auch. Je vous fais cettre lettre pour
» vous dire que ma volonté est que vous vous rendiez au château de
» Lourdes et y demeuriez prisonnier jusqu'à nouveaux ordres. Si n'y
» faites faute. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne
» garde. »

Signé LOUIS.

Et plus bas :

MAUREPAS.

Je n'ai jamais connu ce brave lieutenant dont j'ai pourtant l'honneur d'être quelque peu parent. Il passa six mois sous les verrous, à réfléchir aux vicissitudes humaines et aux moyens de payer ses créanciers. A sa sortie, il prit un parti héroïque et se maria.

POING COUPÉ. — LANGUE PERCÉE.

Ces mutilations avaient lieu sur la porte de l'église, après l'amende honorable, ou sur le lieu même du supplice, si elles ne formaient pas à elles seules la peine principale.

Poing coupé. Le patient est à genoux et pose à plat, sur un billot haut d'un pied, son poignet que le bourreau fait aussitôt sauter d'un coup de hachette. Le moignon est immédiatement lié dans un sac rempli de son.

Langue percée à chaud ou à froid. C'est la peine des blasphémateurs, de ceux qui, par paroles ou par écrit, renient Dieu, la Sainte-Vierge ou les Saints, ou tiennent des propos contre leur honneur. Pareil châtiment attend aussi les propagateurs de l'athéisme, les impies, les détracteurs de la foi catholique, les libertins (1), sans préjudice des galères. Voici la formule du jugement :

« *Le condamnons à faire amende honorable, etc... Ce fait, aura*
» *la langue percée d'un fer chaud (ou froid) par l'exécuteur de*
» *la Haute-Justice, en la place de N..., et ensuite sera conduit à la*
» *chaîne pour y être attaché, et servir comme un forçat dans les*
» *galères du Roi, à perpétuité.* »

SUPPLICES.

Les peines que nous venons de décrire n'emportaient pas mort d'homme. Nous arrivons maintenant à la partie sombre et triste de ce

(1) Edit de 1681.

Digitized by Google

travail. Le condamné sort de la prison, mais pour ne plus y rentrer. L'échafaud est là qui l'attend, puis les fourches patibulaires où son corps demeurera exposé, comme un objet d'épouvante, en proie aux vautours et aux corbeaux.

Tout est prévu lorsque le malheureux quitte la geôle après avoir entendu son arrêt de la bouche du greffier. De songer à résister, impossible. Une corde à nœuds coulants serre les deux avant-bras en passant sur le dos en double et en triple. Une autre joint les mains par devant; les jambes seules sont libres. Ces engins nous viennent d'Italie, la terre classique des supplices. Dans la langue triviale on les nomme les *Italiennes*, mais dans le style noble on appelle cela « saisissement du condamné.

PENDU.

J'étais tout enfant quand on démolit vers 1835 les vieilles prisons de la Sénéchaussée de L.... C'était un vieux bâtiment du xve siècle, aux murailles épaisses, aux lourdes portes doublées de plaques de fer assujéties par des mâcles en losange, et qui ne manquaient guère que de serrures. C'est là, en revanche, que j'ai vu les verrous les plus formidables. Je m'étais perdu dans ce dédale, et depuis plus d'une heure je cherchais mon chemin dans des corridors bas et voûtés, obscurs comme un système de philosophie allemande, et compliqués comme les paraphes d'un professeur d'écriture. Tout à coup le pied me manque, je sens que le sol se dérobe, et je tombe la tête en avant. Quand je repris connaissance j'étais dans un lieu qui m'était parfaitement inconnu, englué dans une boue épaisse, et qui, fort heureusement, avait amorti ma chute. Ce fut avec un vif sentiment de satisfaction que je constatai que je n'avais rien de cassé. Puis je me mis à réfléchir aux moyens de revoir la douce lumière des cieux. De pousser une reconnaissance nouvelle il n'en fallait pas parler; j'en avais trop bien appris le péril. Attendre pouvait être long, d'autant que l'étrangeté de ma position et l'émotion de ma chute ne m'empêchaient pas de sentir certains tiraillements d'estomac qui m'annonçaient que l'heure du dîner était passée. Je pris le parti de crier de tous mes poumons ; personne ne vint. Je commençais à m'enrouer lorsqu'une petite lueur brilla dans le lointain. Un bruit de voix et de pas se fit entendre, c'étaient les charpentiers et les maçons qui venaient à mon secours.

Le lieu où je me trouvais était une salle voûtée, encombrée de pièces de bois, de planches, et de cordes pourries. Un vieillard était parmi les

Digitized by Google

ouvriers : il s'arrêta tout pensif devant ces poutrelles vermoulues : « Ici, dit-il, était la chambre de la question, mais Messieurs les juges » criminels ne l'ordonnaient presque jamais, même contre les condam- » nés à mort. Voilà *les ceps;* voici le carcan, voilà *ma* potence. Tout » y est, *le poteau*, *la traverse* et la *jambe de force*. Je ne vois pas » *mon* échelle; le geôlier *me* l'aura prise pour se chauffer. » Ces pronoms possessifs *ma*, *mon*, nous donnaient la chair de poule, car ce vieux bonhomme caduc avait été maître des Hautes-Œuvres sous l'ancien régime. Il avait vu le couperet révolutionnaire succéder à la hart de la vieille monarchie, et touchait une petite pension pour laquelle il venait à la maison chercher son certificat de vie que mon père lui faisait délivrer sans rétribution. Il frappait discrètement, demeurait dans la rue et attendait.

Le souvenir de cette scène m'a poursuivi bien longtemps. Quatre ans après j'étais venu du collége d'Auch passer les vacances de Pâques dans ma famille. Un matin que je vaguais le long des remparts je reconnus le vieil exécuteur qui se chauffait au soleil. Je pris mon courage à deux mains et je tirai droit vers cet être inerte et marqué pour une mort prochaine. « J...., lui dis-je, pourriez-vous m'expli- » quer comme on pendait autrefois ? » Le vieillard arrêta sur moi ses yeux fixes, un nuage de colère fugitive passa sur son visage ridé. « Passez votre chemin, fit-il, et n'insultez pas *les anciens*. — Je ne » vous insulte pas, repris-je, ceci est sérieux et je tiens à le savoir. » Tenez, voilà pour acheter un *piché* de vin. » Il tourna et retourna la petite pièce blanche comme pour bien s'assurer de son aloi, tira de sa poche une tabatière ronde en buis, et aspira lentement une prise, comme pour se rafraîchir la mémoire et préciser ses souvenirs.

« Je vois, dit-il, que vous n'êtes pas méchant. D'ailleurs je vous » reconnais, vous m'avez bien des fois donné mon certificat *à la main*. » *Je* fais monter le condamné sur mon tombereau, son confesseur à » côté. Autrefois c'était un capucin ou un cordelier. Il a le dos tourné » au cheval, et *moi*, je suis derrière. Il a trois cordes au cou, deux » *tortousses* de chanvre, grosses comme le petit doigt, chacune avec un « coulant, et le *jet* qui sert à *le* jeter hors de l'échelle qui est appuyée » et liée contre la potence. Quand *nous* sommes arrivés au pied de la » potence, je demande *au peuple* un *Pater* et un *Ave* pour le pauvre » patient. Quand il est dit, *je* monte le premier l'échelle à reculons et » je l'aide à monter lui-même au moyen des cordes. Il monte ainsi à « reculons; le confesseur monte aussi, mais dans le bon sens, pour

Digitized by Google

» l'exhorter à bien mourir. Quand *je* vois que le confesseur commence
» à descendre..... Ah !... »

Il hésitait et semblait vouloir en rester là.

— Eh bien ! lui dis-je.

— Vous le voulez ?

— Je le veux.

« Alors, d'un coup de genou, et à l'aide du *jet*, *on* fait quitter l'é-
» chelle au patient qui se trouve suspendu en l'air, le cou serré dans
» les deux *tortousses*. Alors *on* se prend avec les mains à la traverse
» de la potence, et on monte sur les épaules du pauvre *patient* et sur
» ses bras qui sont liés ensemble. Quelques secousses, quelques coups de
» genou dans l'estomac, et c'est fini. Si le *maître* a un fils ou un
» valet il tire d'en bas par les pieds. »

Je vivrais cent ans que jamais je n'oublierai ce que me dit ce vieillard.

J.-F. BLADÉ.

(*La suite au prochain numéro.*)

MONOGRAPHIE DE MIRANDE.

QUATRIÈME ARTICLE (1).

Les comtes d'Astarac furent, dans les temps les plus difficiles, dévoués à la France. En 1284, Pédro III, roi d'Aragon, allié de Raymond de Toulouse et des Albigeois, envoya une adresse rhythmée aux Gascons et aux Agenais pour les inviter à ne pas laisser franchir la Loire aux fleurs de lis. Centulle Ier lui fit cette fière réponse : *Les Français sont sans pareils pour la vaillance, la force et l'esprit; de concert avec les Bourguignons, ils livreront au pape tous les hérétiques, et ceux qui se mettront sous la sauvegarde du prince aragonais,*

Et tout brulas seran
Et las cendres getates au ven (2).

(1) Voir la *Revue d'Aquitaine*, 2e année, p. 409 et 433, et, *suprà*, 462.
(2) Manuscrits du roi, n° 7225, fol. 150.

Digitized by Google

Soixante ans après, ils viennent encore se ranger sous la bannière des Valois, toujours hostiles à l'usurpation britannique. Aussi, en 1345, quand la querelle entre Londres et Paris fut réouverte, le seigneur de Mirande et le comte de l'Isle, lieutenant-général du roi de France, ayant appris que le duc de Lancastre, comte de Derby, avait débarqué à Bayonne, avec une armée qu'il dirigeait sur le Périgord, se mirent aux champs pour venir lui barrer le passage de la Dordogne, et Derby se replia alors sur Bergerac. Ce fut, sans doute, pour châtier cette fidélité à la France que le prince Noir entreprit un peu plus tard sa chevauchée à travers la Gascogne, promenant partout le fer et la flamme. Il traversa l'Astarac et incendia cinq cents métairies, que l'historien Lingard appelle improprement des villes. Il s'arrêta à Samatan, qu'il désigne comme une *auœi graunt ville comme Norwiche*. Les Mirandais participèrent à toutes les luttes acharnées des deux nations qui se disputaient la terre privilégiée de Gascogne. Sous le règne de l'infortuné Charles VI, ils furent forcés d'arborer la rose blanche; mais, en 1422, ils devinrent les auxiliaires du triste roi de Bourges. Ce furent deux de leurs enfants, Lahire et Poton de Xaintrailles, qui furent les libérateurs de la patrie, qui brisèrent le joug de l'étranger (1) Les habitants de Mirande contribuèrent aussi à chasser le léopard d'Albion de Tartas et de Castillon, en 1453. Dans cette mémorable journée, le seigneur d'Astarac porta les premiers coups avec ses soixante-dix hommes d'armes. Les comtes qui se signalèrent dans cette guerre séculaire furent

(1) Quelques traditions font de Mirande le berceau des deux compagnons d'armes de Jeanne d'Arc, de Xaintrailles dit Pothon, et de Vignolles dit Lahire. Certains biographes, au contraire, pensent que le premier avait vu le jour au château de Xaintrailles. Le second, selon M. de Villeneuve Bargemont, serait né aux environs de Francescas. Ce qui le prouverait, d'après lui, c'est le nom de Vignolles que porte encore un petit hameau du canton. Ce nom, du reste, est essentiellement gascon.

Digitized by Google

Bernard III, Bernard IV, qui épousa la fille du comte de Comminges, Centulle IV, qui eut pour régente pendant sa minorité sa mère Cécilia; Jean, son fils, époux de Mascarosie de La Barthe, et Jean II, qui eut pour gendre Lautrec de Foix.

Durant la terrible lutte des Foix et des Armagnacs qui revendiquaient réciproquement le Béarn au nom de la descendance féminine, les seigneurs d'Astarac se rallièrent sous le drapeau des premiers et les barons de Montesquiou sous la bannière des seconds. Les Mirandais, entraînés par leur comte, coururent sus a Arzieu, sire de Montesquiou, prirent la forteresse de l'un de ses vassaux et massacrèrent les soldats de la garnison; ils ouvrirent ensuite leurs portes aux gens d'armes du comte de Foix, abritèrent leur butin et acceptèrent la garde de leurs prisonniers.

Arzieu résolut de tirer de cette agression une éclatante vengeance. Secondé par son frère Genses, Arnaud de Giquin et Girauteau de Cos, il fondit sur Mirande et la saccagea. Les bourgs de Lamazère et de Ste-Dode, qui avaient participé à l'irruption de ses terres, eurent le même sort : les hommes furent passés au fil de l'épée ou emmenés captifs au château de Lamothe.

Ces représailles furent si terribles que le sénéchal de Toulouse crut son intervention nécessaire. Elle fut impuissante. Cités devant le parlement, la justice la plus redoutée de l'époque, le baron de Montesquiou et ses complices s'humilièrent, implorèrent et obtinrent la grâce royale.

La fidélité des Mirandais envers leurs souverains dura jusqu'à l'avènement de Mathe. Celle-ci, fille et héritière de Jean IV, avait réuni le maison d'Astarac à celle de Candalle par son mariage avec Gaston II de Foix Grailly, captal de Buch. Jalouse de conserver intacts les droits de ses sept fils, elle voulut entraver le progrès consulaire. Elle

Digitized by Google

intenta une action judiciaire aux habitants de Castelnau-Barbarens dans le but d'amoindir leur franchises. Elle n'aboutit qu'à se faire condamner par le parlement de Toulouse. Les parlements à cette époque étendaient une main tutélaire sur toutes les libertés urbaines. Mathe, indignée de cette sentence, persista dans ses projets contre le tiers-état et résolut de combattre par l'arbitraire et la violence le développement communal, et de se faire justice sans le concours du tribunal suprême de Languedoc. En conséquence, après avoir fait une vaine tentative pour assaillir le chef-lieu de l'Astarac, elle se retrancha dans le couvent des cordeliers qu'elle avait construit pour observer le mouvement populaire. Le clocher fut fortifié et armé d'une batterie, puis elle fit mitrailler les bourgeois et les magistrats de la ville indépendante. Plusieurs furent mortellement atteints; le nom et le nombre des morts nous ont été conservés dans le *Livre Rouge de Mirande*; ce sont Jean de Coderc, Guillaume Senac, Jean Peyroulier, Jean Rolland, etc. Ces actes de cruauté n'assouvirent point sa colère. Par des sorties fréquentes, elle portait la dévastation et le deuil dans les campagnes environnantes en faisant incendier les maisons et raser les moulins. Les habitants, après avoir inutilement essayé leurs forces pour repousser ces attaques, se mirent sous la protection du parlement qui manda la comtesse à sa barre. Elle ne comparut point. La cour souveraine prononça la bannissement de la comtesse, de ses fils et de plusieurs de ses coadjuteurs (1), la saisie de tous ses domaines, moins deux mille cinq cents livres qui devaient être converties en indemnités pour les familles des victimes, en reconstructions de moulins et réparations de dommages.

(1) Tels que Castelper, le bailli de Lassejan, Seraux de St-Maur, Antoine Domenge, de Bonassies, capitaine de Montcassin, et Jean Burgan (*Livre Rouge de Mirande.*)

Digitized by Google

Guillaume de Tornoer, président du parlement, et le conseiller Raymond de Morlane furent délégués pour l'exécution de cet arrêt. Mathe avait espéré que ses poursuites pourraient être neutralisées par sa puissance. L'arrivée des commissaires l'exaspéra; elle refusa d'obéir et ne céda que plus tard à la force. Dans l'impossibilité d'éluder, elle porta le litige devant le roi de France qui renvoya les débats devant le parlement de Bordeaux. Or, comme la maison de Candalle était la plus influente de la Guienne, les Mirandais craignirent une pression sur la justice et firent annuler cette décision par François Ier. Le procès se dénoua devant le grand conseil qui confirma le jugement de Toulouse. Quatre ans plus tard, l'affaire était encore en suspens, mais après la mort de Mathe, Frédéric, son petit-fils, fut réintégré dans le comté de ses pères. Les habitants protestèrent et la solution fut encore ajournée. Pourtant, Henri, successeur du précédent, aplanit toutes les difficultés en passant avec les Mirandais une transaction qui étendait leurs priviléges. Et par lettres données à Gallon, le 27 septembre 1562, le monarque légitima la restitution. Jusqu'ici, dans tous les différends entre le pouvoir consulaire et le pouvoir féodal, le premier a toujours triomphé.

Après la disparition de l'énergique dynastie des Armagnacs, le comté d'Astarac incomba à la maison de Foix qui la fit passer dans celle d'Albret, laquelle l'incorpora à la Navarre. Les guerres religieuses eurent pour premier et principal théâtre la Gascogne, et les bandes fanatiques n'épargnèrent point Mirande. En 1562, l'implacable Monluc traversa son territoire comme un fléau. Sept ans après, aidé du comte d'Astarac, qui commandait une compagnie sous ses ordres, il extermina quatre cents huguenots dans les vignes de Masseube.

Digitized by Google

C'est ici le lieu de raconter un épisode du siége de Mirande rapporté dans les *Mémoires de Sully*. Pendant que le roi de Navarre était à Eauze, St-Cricq, un de ses lieutenants, était entré dans le chef-lieu de l'Astarac. Cet officier n'avait pu garder sa conquête à cause de l'insuffisance de ses troupes; il avait même été obligé de se réfugier dans le château comtal de St-Jean où il avait été brûlé avec ses compagnons d'armes. Henri IV connaissait le succès, c'est-à-dire la prise de la ville, mais il ignorait la fin tragique des siens. Il savait seulement qu'ils étaient cernés, aussi vola-t-il à leur secours. Quand il apparut sous les remparts de Mirande, les habitants voulurent l'attirer dans un piége. Ils sonnèrent des fanfares comme si St-Criq se réjouissait de la venue des renforts. Le prince béarnais, trompé par ces démonstrations, s'avançait témérairement sur une mine prête à faire explosion lorsqu'un des défenseurs catholiques, né à Nérac, lui cria du haut des murs : *moulié de Barbaste pren gardo à la gato que ba gatoua* (1). Henri IV, seigneur des tours de Barbaste, comprit l'avertissement allégorique, battit en retraite et vint camper au pied de Jegun. Le conseil du gascon n'est point mentionné dans Sully, mais dans une brochure qui a pour titre : *Une saison de bains au Castéra*. *Le Livre rouge de Mirande*, *la Chronique d'Auch* et *d'Aubigné* rapportent les faits qui précèdent, moins l'intervention du soldat néraquais, les uns avec plus, les autres avec moins de détails, mais tous avec des nuances sans portée (2).

M. Cénac-Moncaut nous permettra de signaler une erreur chronologique et historique dans son *Voyage en Astarac*.

(1) M. Monlezun applique cette anecdote au siége de La Fère en 1595.

(2) M. Samazeuilh a tort de prétendre, dans son *Itinéraire de Bordeaux à Tarbes*, que la *Chronique d'Auch* ne mentionne pas la prise de Mirande par Henri IV. Nous le renvoyons à la page 457, 3e partie, du livre de dom Brugèles.

Digitized by Google

D'après lui, deux lettres, consignées pages 44 et 45 de son livre, seraient des certificats de fidélité donnés par Henri IV aux Mirandais. La date (1615) et la provenance (Bordeaux) prouvent que ces titres émanent de Louis XIII que le duc d'Epernon avait attiré, ainsi que le régent, dans la capitale de la Guienne. Le monarque béarnais, qui avait expiré, le 10 mai 1610, sous le poignard de Ravaillac, n'avait pu, cinq ans plus tard, congratuler les consuls sur leur dévoûment et leur annoncer la nomination de Gondrin Montespan au commandement militaire de leur ville, laquelle fut en effet maintenue dans l'obéissance royale par le duc d'Epernon, devenu comte d'Astarac par son alliance avec une fille naturelle d'Henri IV.

H. De RIVIÈRE,

Membre du Conseil général du Gers.

LA MUSE DES COUSTOUS (1)

Elle viendra bientôt, de son regard suprême,
Sur les Coustous,
Accueillir nos saluts, car tout le monde l'aime;
Moi plus que tous!
Non loin d'elle j'irai, sur un banc de l'allée,
Là-bas m'asseoir :
Devant son galbe grec, mon âme agenouillée
S'extasiera le soir.

Admirez! Admirez sa grâce non pareille,
Car la voici!
Ses bandeaux ont le ton des ailes de corneille,
Le lustre aussi.

(1) Promenade de Bagnères-de-Bigorre.

Digitized by Google

Bien qu'elle soit toujours, lorsque mon sein soupire,
Sourde à mes vœux,
Mon être tressaillit ! La brise que j'aspire
A baisé ses cheveux.

Son œil met en danger : plus luisant qu'une lame
Est son regard !
Immolés sont tous ceux que ce glaive de flamme
Touche au hasard.
J'ai reçu la blessure, et depuis j'ai la fièvre !
Si j'effleurais
Le bord de l'éventail effleuré par sa lèvre,
Mon mal j'adoucirais.

Elle approche, et soudain ma tristesse déserte :
La joie accourt
Quand je vois onduler sa longue robe verte....
Pétrarque, un jour,
Sous sa tunique glauque ayant entrevu Laure
Fut ébloui !
J'ai, pour cette couleur et celle qui l'arbore,
Même culte que lui !

J'ai vainement tenté d'effacer de ma tête
Son souvenir;
S'il se ferme une fois, c'est comme une fossette,
Pour se rouvrir,
Et pour sourire encor à sa suave image,
A son profil !
S'il est vrai que l'amour de l'amour dédommage,
J'espère : ainsi soit-il !

J. NOULENS.

Digitized by Google

PROJET DE TRAVAUX CONDOMOIS

Préservatifs de l'Inondation.

Nous allons consacrer quelques lignes à un projet qui confine au domaine administratif, mais sur lequel nous avons le droit d'examen, parce qu'il adhère aussi à l'art et à la science.

Dans sa sollicitude pour les populations riveraines des fleuves et des cours d'eau qu'affligèrent d'une façon si terrible les débordements de 1855, le gouvernement résolut de prévenir le retour de pareils fléaux. Des mesures préservatrices furent arrêtées, et la loi du 17 mai 1858 vint réglementer les travaux tutélaires des inondations. Un crédit de vingt millions vint compléter cette libérale pensée. Cette allocation a été répartie entre les villes antérieurement sinistrées. Une part des largesses de l'État est réservée à Condom à cause des sorties fréquentes de la Baïse dans le faubourg de la Bouquerie. Ces irruptions nous semblent attribuables à deux causes principales. Depuis la maison des bains et le pont des Carmes jusqu'au pont de Barlet, les masses fortes et résistantes sont toutes établies sur le côté droit. Il suit de là que les eaux contenues de ce côté sont renvoyées à la rive gauche, laquelle est vouée sans partage aux périls de l'inondation. Sur le bord opposé, depuis le pont de Barlet jusqu'au pied de la colline de Pietat, d'autres barrières exerçant leur action en sens inverse repoussent les flots vers le boulevard de Barlet et les rues basses qui lui sont parallèles. Ici, cependant, les obstacles n'offrent pas la même force, les effets sont moins désastreux. Aussi, dans le projet, le génie s'est surtout préoccupé de la rive gauche.

Il a proposé comme moyens défensifs la construction d'une digue insubmersible raccordant les coteaux de Teste et de Pietat, perpendiculairement à la route impériale n° 131, avec continuité sur toute la ligne. Or, la levée se poursuivant sur la câle réduirait sa surface, laquelle est à peine proportionnelle aux besoins commerciaux actuels. Le mouvement du négoce local est très sérieux, puisqu'il atteint annuellement le chiffre de 28,000 tonnes. Il serait aussi déraisonnable de rétrécir notre petit port qu'il est rationnel d'agrandir le lit de la rivière, d'ouvrir entièrement les arches obstruées, et de découper la rive gauche en légers méandres.

Digitized by Google

Le conseil municipal, présidé par M. Péraldi, a consacré plusieurs séances à l'étude des ouvrages projetés et ne les a pas pleinement agréés. Après un attentif examen topographique, et par l'organe de son rapporteur, M. Estradère, il a présenté et motivé les modifications suivantes :

Le grand relief qui doit être opposé à la crue des eaux devra dépasser de près d'un mètre celle de 1855. La circonvallation aura la même origine que dans le projet; seulement, elle aura son point d'arrêt en amont sur le pont des Carmes. La municipalité croit que cette partie supérieure des travaux aura la puissance nécessaire pour maîtriser l'ascension des eaux et diriger les courants de façon qu'ils n'aient point d'influence désastreuse. La cale resterait ainsi complètement dégagée. Bien mieux, M. Estradère, soucieux de l'avenir, demande de réserver au développement de cette cale et à celui de la route impériale les terrains enclavés par les deux ponts. Il a encore réclamé la conversion en pleins-cintres des arches qui ont une forme ogivale, et la construction d'une nouvelle au pont des Carmes. Le reste du projet en ce qui concerne l'élargissement du bassin, les arches a dévider, etc., a été confirmé.

A ces conditions, le conseil municipal a consenti à participer, dans la proportion de ses facultés financières, à ces améliorations, et fixé sa part contributive à 40,000 fr. Espérons que ces amendements, tous profitables aux intérêts urbains, seront pris en considération, et que le gouvernement n'hésitera pas à les concilier avec les mesures de salut public.

MISCELLANÉES.

Dans le grand festival des Orphéons célébré à Paris, ceux du Midi ont mérité presque toutes les palmes. Au nombre des sociétés qui se sont le plus distinguées nous citerons celles d'Agen, de La Réole, de St-Macaire (Gironde), et enfin celle de Clémence-Isaure, qui a noblement soutenu l'honneur de Toulouse, la cité lyrique. Cette dernière est la seule qui ait obtenu un prix hors ligne. Ce succès est tellement incontestable qu'il a été consacré même par les bravos des sociétés rivales. Cependant, dans tous les concours antérieurs elle avait été vaincue par Ste-Cécile, de Bordeaux. Les choristes de Toulouse ont pris leur re-

Digitized by Google

vanche. Ce triomphe a inspiré à M. Emile Negrin, rédacteur du *Courrier des Artistes*, les cinq vers ci-après :

Les Bordelais sont très forts sur la danse,
On ne le leur conteste pas;
Mais lorsque aux chanteurs de *Clémence*
Ils veulent faire concurrence,
Les Bordelais font un faux pas.

Dans le *Réveil* du 12 mars 1859, M. Granier de Cassagnac, notre député, a publié un article philologique sous ce titre : *Antériorité du patois sur le latin*. Nos idées en linguistique n'étant point parallèles à celles du docte publiciste, nous attendrons qu'il ait déployé toute sa doctrine pour lui opposer nos scrupules et nos réserves.

Nous tenterons de démontrer que, depuis la période génésiaque, l'Orient a toujours envahi l'Occident, que les hommes et partant les langues suivirent primitivement le soleil. Nous tâcherons de démontrer encore que si l'idiome roman est loin d'être une langue néo-latine, le latin est bien moins encore une langue néo-patoise.

Sous l'inspiration d'une pensée patriotique, M. Niel, archiviste de notre département, a groupé les documents épars de la correspondance d'un bienfaiteur de l'ancienne généralité d'Auch, de l'intendant d'Etigny. Cette publication, qui est un acte de gratitude et de justice, recevra, parmi nous, lors de sa prochaine apparition, sympathique accueil.

Nous avons naguère consacré un petit entrefilet de notre chronique à la construction de l'église édifiée, à Toulouse, par les soins des R. P. jésuites. Dans notre département surgissent aussi de gracieuses chapelles. Nous avons déjà salué l'érection de celle de Fondelin, et nous lui réservons une visite et un examen après l'achèvement de ses sculptures fouillées par l'habile ciseau de M. Zeppenfeld. Un autre oratoire, dans le style de la grande époque ogivale du XIIIe siècle, s'élève au centre du cimetière auscitain, et s'harmonise par son caractère avec la solennité des lieux. Deux tourelles octogonales, chaperonnées de flèches, flanquent les angles de la façade. Les détails intérieurs paraissent avoir été inspirés par ceux de la Ste-Chapelle. Nous augu-

Digitized by Google

rons bien de cette œuvre architecturale pour l'avenir de son auteur, M. Francou.

Dans la séance du 15 février, M. Fons a donné lecture à la Société impériale archéologique du Midi d'un mémoire sur l'ancienne abbaye de *Gojo*, plus connue sous le nom de *Goujon*. L'histoire de ce monastère, à peine signalé dans la *Gallia Christiana*, a été, par ce travail, complètement restaurée. Les revenus de ce cloître furent, en 1432, ajoutés à ceux du prieuré de Gimont.

L'exposition mensuelle de la Société d'horticulture de Toulouse a été recommandable par les produits exposés, au nombre desquels figuraient deux magnifiques ananas cultivés en serre, une collection en 78 variétés de *primula alatior* (auricules), on y remarquait aussi un groupe de jacinthes, des fritillaires, des anémones, des tulipes. L'éclat de cette exhibition était enfin rehaussé par des pelargorniums, des kennedyas, des verveines, des cinéraires, des camélias, des hindigoféra australis, etc.

Le talent d'un jeune violoncelliste de Tarbes, M. Lasserre, 1er prix du Conservatoire, vient d'enthousiasmer la cour d'Espagne. La reine a congratulé de la façon la plus flatteuse l'artiste tarbéen.

Le directeur de la *Revue agricole*, M. l'abbé Dupuy, va publier un *Traité de la Greffe et spécialement de la Greffe de Boutons à fruits*, dans le but de vulgariser cet utile enseignement. Ce livre sera illustré de planches qui faciliteront la pratique.

Diverses formalités sont nécessaires pour faire admettre les requêtes généalogiques par le conseil du sceau des titres. La *Revue d'Aquitaine* offre son intervention à tous ceux qui, ayant besoin de renseignements, voudront bien recourir à elle.

Sous le titre modeste et gracieux de *Roitelet*, un volume de poésie, éclos dans l'imagination de M. Jules de Gères, le poète girondin, vient de prendre son vol.

La mélodie des chants fait deviner qu'un rossignol a pris le déguisement du pygmée ornithologique.

Digitized by Google

THÉOPHILE DE VIAU.

(Sa Vie et son Œuvre.)

3e article (1).

Un corps de logis tout moderne présente gaîment à la cour sa façade toute blanche, les contrevents gris clairs s'ouvrent sur la plaine de la Garonne, mais la vue est brutalement coupée par la ligne inflexible du chemin de fer du Midi, qui semble servir de mur à la cour. On dirait que la maison n'a été bâtie là que pour voir passer les locomotives. On pénètre dans le corps de logis par une porte à gauche donnant sur un escalier de pierre haut et large, un escalier d'antique manoir. Il semble trop austère, cet escalier, pour ne desservir que cette habitation riante; les marches en sont humides et polies. A qui veut les entendre, ces dalles de pierre racontent par leur usure l'histoire des temps passés. De petites portes cintrées s'ouvrent sur de vastes paliers. Le plafond, lambrissé, s'arrondit en voûte irrégulière; il est peint en bleu, comme dans quelques églises du XVIIe siècle. Non, cet escalier ne fut pas fait pour cette maison. Je le sentis bien quand, arrivé au premier étage, j'entrai sans transition dans un élégant salon Louis XV, tout blanc, avec son plafond à gorge, ses frises courantes s'enroulant aux coquilles des angles, ses panneaux encadrés de folles moulures se tordant l'une à l'autre et se terminant au couronnement par des volutes empanachées. Sur la cheminée à consoles pansues se prélassaient, dans des attitudes langoureuses et dans leurs habits gorge de pigeon, les bergers de trumeau inventés par Lancret et par Boucher.

(1) Voir, *suprà*, p. 453 et 477.

Digitized by Google

Autour de l'âtre, où flambait un feu vif de pieds de vigne, devisait une société nombreuse de jeunes dames en robes à paniers modernes. L'harmonie du tableau était parfaite, et le salon encadrait adorablement ce groupe de femmes élégantes.

Cet aspect inattendu m'interdit tout d'abord. L'escalier m'avait fait ressouvenir des temps passés. J'avais pensé aux siècles passés, aux morts oubliés, et, brusquement, je me retrouvai en pleine vie au milieu de femmes charmantes qui accueillaient d'un sourire mes airs ébahis. Présenté par mon ami aux maîtres de la maison et accueilli par eux de la façon la plus cordiale, j'expliquai le but de ma visite, et tout aussitôt on me donna tous les renseignements que je pouvais désirer. Je n'avais pas cru si bien réussir. J'étais chez les descendants directs de la famille du poète Théophile, qui s'appellent encore de Viau comme lui. Deux de ces jeunes dames étaient ses arrières-petites-filles. Aussi, avec quel attendrissement elles m'écoutaient racontant la gloire et les misères de l'illustre aïeul. J'étais dans la maison même qui le vit naître, dans ce Boussères qu'il a chanté. Le nom de Boussères ne désigne plus spécialement la propriété qui s'appelle aujourd'hui Rogé (nous dirons pourquoi). Mais la petite église qui est à cent pas de la porte de l'habitation garde encore ce nom de Boussères, et les vieux paysans confondent sous cette commune appellation et l'église et la propriété. On causa longtemps du glorieux ancêtre dans cette maison qu'il avait habitée. La famille remit entre mes mains tous les papiers de famille qui le concernaient, et maintenant je puis en remontrer aux biographes et aux commentateurs. Dans l'histoire de la famille de Théophile, ils ont toujours fait fausse route. Avec ces titres en main, je vais essayer de rétablir cette généalogie toute fondée sur des pièces authentiques.

Digitized by Google

Les villes de Clairac, Agen, Bordeaux, Ste-Radegonde ne peuvent en rien revendiquer l'honneur du berceau de Théophile; il est né à Boussères, à demi-lieue à peu près du port Ste-Marie, comme il l'indique lui-même; la famille du poète était originaire de Clairac, mais le père Jeanus de Viau, avocat au parlement de Bordeaux, s'était retiré dans ses terres à la suite des guerres civiles. C'est en 1587 ou 1588, deux ou trois ans avant la naissance de Théophile, que le père rentra dans ses foyers; il se consacra à l'agriculture et vint à Boussères cultiver la terre que son père lui avait laissée en héritage; il dirigeait de là une autre propriété qui porte encore le nom patronymique de Viau; de la mère on ne sait rien. J'ai cherché, je n'ai rien trouvé sur elle, elle n'était cependant pas morte en 1616. Une lettre inédite de son fils que m'a confiée la famille parle d'elle pour la première fois. La famille suppose que c'était une Montpezat, peut-être une descendante de cet Antoine de Montpezat-Lettres qui fut maréchal de France et qui, gentilhomme, tint à honneur de servir comme valet de chambre le roi François Ier dans sa captivité. Le grand-père de Théophile était-il paternel ou maternel? Avait-il été secrétaire de la reine de Navarre; à part ce grand-père dont la branche n'est pas indiquée par le poète, on ne connaît bien que sa famille paternelle. L'oncle paternel (*patruus*), l'aîné de la famille, fut nommé par Henri IV gouverneur de Tournon. La noblesse de cette famille est déjà bien établie, et les accusations qui traitaient Théophile de fils de cabaretier n'ont aucune portée. Cette famille était protestante et se composait de cinq enfants; l'aîné, Pol, un huguenot enragé, prit les armes pour soutenir sa cause. Nous le retrouverons partout où il y aura des horions à donner ou à recevoir. Au sac de Clairac et au siége de la Rochelle, il commandait une compagnie franche dans le

Digitized by Google

pays, et n'était connu, de ses amis comme de ses parents, que sous le nom du capitaine. Après lui venaient par rang d'âge Daniel, Suzanne, Théophile et Marie; tandis que Pol guerroyait et que Théophile se pavanait à la cour de Louis XIII, Daniel faisait valoir le bien paternel. Dans une lettre latine à son frère Pol, Théophile écrit : « *Quid quæso tellurem colat rusticus noster Daniel volo etiam percontari.* » Ce Daniel a trompé tout le monde; les biographes qui ne soupçonnaient pas ce troisième frère ont cru que le rusticus Daniel n'était autre que le laboureur aux gages de la famille, et pourtant l'existence de ce Daniel est irrévocable. Maître Jeanus de Viau, dans son testament « institue ses héritiers universels et généraux Pol, » Daniel et Théophile, ses enfants, et lègue à Marie, sa fille » à marier, la somme de trois mille livres en argent et » trois cents livres pour ses habits et. meubles, et à Su- » zanne, son autre fille mariée, la somme de cinq sous. »

Monsieur Théophile Gautier, pour appuyer les prétentions à la noblesse du poète, nous assure qu'il avait un intendant et que cet intendant s'appelait Bellegarde. « Il n'y » a rien là-dedans qui sente son cabaret; une maison assez » considérable pour qu'il y ait un intendant ne sert pas ha- » bituellement d'hôtellerie; ce qui trompe l'éminent cri- » tique, c'est encore cette même strophe qui m'avait donné » l'éveil au nom de Bellegarde :

Là, d'un esprit laborieux
L'infatigable Bellegarde
De la voix, des mains et des yeux
A tout le revenu prend garde.
Il cognoit d'un exacte soin
Ce que les prez rendent de foin
Ce que nos troupeaux ont de laine
Et scayt mieux que les vieux paysans
Ce que la montagne et la plaine
Nous peuvent donner tous les ans.

Digitized by Google

En effet, on comprend que ces vers aient pu donner le change. Eh bien, le rusticus Daniel et l'infatigable Bellegarde ne sont qu'une même personne, c'est toujours le frère cultivateur. Le nom de Bellegarde appartenait au cadet de la famille; l'alliance de ce nom de Bellegarde au nom patronymique de Viau est constatée par tous les actes publics et privés de la famille. Le frère aîné s'appelait Pol de Viau, le cadet Daniel Bellegarde de Viau, ou tout simplement de Bellegarde. Dans un acte de transaction passé quelque temps après la mort du poète, une sœur, Marie de Viau, femme de Bouchet, sieur de Rouget, réclame des droits sur les biens de son feu père et de son feu frère Théophile « comme estant icelluy Théophile décédé *ab intestat.* » « Ycelle Marie de Viau aurait donné » requeste en la cour et requiz par ycelle que tant la dite » damoizelle de Basset en les qualitéz qu'elle procède que » le dict *Daniel de Viau, sieur de Bellegarde, son frère,* » fussent condamnez au payement des susdicts droits ma- » ternels et légitimes dudit feu Théophile. » La demoiselle de Basset est la veuve de Pol de Viau, mort un an après son frère, mais non *ab intestat.* La belle-sœur héritière du mari et le frère cadet Daniel sont en procès commun avec Marie de Viau, mariée au sieur Rouget. Le nom de Rouget changé en Rogé suffit pour expliquer le changement de nom de la propriété de Boussères. Dans ce procès de famille, les défendeurs prouvent que « le dict Théophile avait » pris et payé avant son décès pour ses affaires particu- » lières beaucoup au-delà de ce qu'il pouvoit prétendre » sur l'hérédité de ses dicts feus père et mère. » Hélas ! cela n'étonnera personne quand j'aurai raconté la vie, les souffrances et la mort de ce poète martyr.

Ce nom de Bellegarde, porté par Daniel, est de tout temps resté à la famille; dans tous les actes publics ou privés, dans

Digitized by Google

toutes les lettres particulières, on retrouve ce nom précédant ou suivant le nom de Viau. En 1739, les droits de banc dans l'église de Boussères pour un devant d'autel et une chasuble avec sa suite d'un damas cramoisi d'un grand prix sont accordés au sieur de Bellegarde de Viau ; plus tard, dans un extrait de naissance de la municipalité de Clairac, à la date de l'an II de la république, on retrouve le nom de Suzanne, fille du citoyen Paul Bellegarde de Viau. A cette époque, la famille conserve encore pieusement les noms de Suzanne et de Paul, la sœur et le frère de Théophile. Ce nom de Bellegarde est donc bien acquis à la famille. Ce n'est qu'aux derniers temps de la révolution qu'on négligea de le faire suivre du nom patronymique. Mais aujourd'hui, comme toujours, le chef de famille a le droit de signer de Bellegarde de Viau. Il ne le fait pas, et c'est ce qui est cause que M. Gauthier lui attribue un intendant pour ancêtre, en place d'un grand poète, dont il est fier de descendre.

En 1616, la maison de Boussères était pleine. Pol le capitaine était déjà marié à Marguerite Basset. Suzanne était mariée au sieur Duffort, et tous les deux avaient des enfants. Il y avait une autre sœur, Marie, qui, déjà, songeait au mariage. Si l'on en croit le poète, il y avait Daniel le cultivateur ; il y avait une belle-mère acrimonienne. C'est Théophile qui l'affirme. Il fallait être à l'aise pour nourrir et entretenir une si nombreuse famille. On y vivait doucement.

> Là mes frères et moi pouvions joyeusement
> Sans seigneur ni vassal vivre assez doucement.

Après les cruelles épreuves de sa vie, Théophile, revenant à des idées de calme, de foyer, de vie de famille, écrit à son frère et s'inquiète de tout et de tous. — « *Quid segetes proventus, quæ futuræ vendemiæ spes emi-*

Digitized by Google

cet, quid soror valeat, quam pruriat, quam de nubio cogitet, quam noverca tussiat, quam sœviat quid ancilla tandem paritura sit ad me scribito. » — L'union la plus intime régnait dans cette famille, les biens étaient indivis, on vivait en commun. Ecoutons le poète :

Nous cueillerons tout à moitié
Comme nous l'avons fait encore.
Ignorants de l'inimitié,
Dont une race se dévore
Et frères et sœurs et neveux.
De mêmes soins, de mêmes vœux
Flattant une si douce terre,
Nous y trouverons trop de quoy
Y deust l'orage de la guerre
Ramener le canon du roy.

FAUGÈRE-DUBOURG.

(*La suite au prochain numéro.*)

ANTIQUI JURIS AMOENITATES.

(*Suite.*) (1)

DÉCAPITÉ.

La décapitation est le supplice des gentilshommes. On leur coupe la tête avec une hache ou un coutelas au lieu de les pendre. Si l'on conduit un noble à la potence, ce ne sera qu'après dégradation de noblesse. Ainsi la décapitation ne fait pas déroger; bien plus, elle est une preuve que le supplicié est gentilhomme, et dans des cas où l'on disputait la noblesse à certaines familles, les Cours des Aides et de Parlement s'en sont contentées. Voici la formule de condamnation :

« *Nous avons déclaré ledit... dûment atteint et convaincu de...* » *(haute trahison, duel, rébellion, etc...) mentionné au procès, en* » *réparation de quoi le condamnons à avoir la tête tranchée sur un* » *échaffaud qui pour cet effet sera dressé en la place de... Décla-*

(1) Voir, *suprà*, p. 377, 415, 429, 459 et 483.

Digitized by Google

» *rons tous et chacun ses biens situés en pays de confiscation ac-*
» *quis et confisqués.* »

L'échafaud est quelquefois drapé de noir. Il a douze pieds carrés environ, et six pieds de haut. Au milieu se trouve un *billot* haut de huit pouces et d'un pied en carré. Arrivé sur la plate-forme, on ôte l'habit au patient, on lui lie les mains sur le devant, on le fait mettre à genoux et on lui coupe les cheveux où on les lui relève. On lui fait ensuite baisser la tête *pour voir le joint;* le confesseur se retire, l'exécuteur saisit son sabre et abat la tête d'un coup de revers. S'il la manque, il achève de la couper sur le billot à coups de hache.

Sous Richelieu, les bourreaux excellaient dans cet exercice; leurs coutelas étaient magnifiquement ornés, comme celui qu'on peut voir au Capitole de Toulouse, et qui servit pour le duc de Montmorency. Un terrible dicton populaire avait cours en ce temps-là. Je ne sais quel grand seigneur attendait le coup fatal. *C'est fait, Monsieur, secouez-vous.* La tête tomba. Chalais et de Thou sont les seuls de cette époque sur lesquels on n'ait point *travaillé* proprement.

Sous les successeurs de Louis XIII, bourreaux et coutelas se rouillèrent. Le supplice de l'innocent Lally-Tollendal fut une scène d'abattoir.

ROUÉ OU ROMPU.

Tous les arrêts qui condamnent les criminels à cette peine, disent qu'ils qu'ils seront rompus vifs. Mais le plus souvent, les juges ajoutent un *retentum* dont le maître des hautes-œuvres a seul connaissance. C'est une disposition destinée à concilier la terreur de l'exemple avec une humanité très relative. Elle porte que le condamné endurera un ou deux coups vivant, à un intervalle réglé, une, deux heures, qu'il sera ensuite étranglé, et que l'on continuera comme si le patient était vivant. Ce supplice nous vient d'Allemagne. Il a été introduit en France au XVIe siècle contre les brigands et voleurs de grand chemin (1). Voici la formule de l'arrêt :

« *Condamnons N... d'avoir les bras, jambes, cuisses et reins*
» *rompus vif sur un échafaud qui, pour cet effet, sera dressé sur la*
» *place de... et mis ensuite sur une roue, la face tournée vers le*
» *ciel pour y finir ses jours, tant qu'il plaira à Dieu de le laisser*
» *vivre; ce fait, son corps mort, porté par l'Exécuteur de la*

(1) Edit de François Ier, 1534

Digitized by Google

» *Haute-justice sur le chemin de... ses biens acquis et confisqués...*
» *Retentum. Et a été arrêté que ledit... sera étranglé après avoir*
» *reçu les coups...* ou bien *après en avoir reçu le nombre de...* ou
» bien *une heure après qu'il aura été mis sur la roue.* »

Une croix de St-André, c'est-à-dire en X, est posée à plat sur l'échafaud. Deux entailles ou hoches sont pratiquées sur chacune des quatre branches, à un pied l'une de l'autre. Le criminel, nu-bras et nu-jambes, est étendu sur la croix, la face vers le ciel, et l'on fixe chacun de ses membres le long d'une des quatre branches; la tête repose sur une pierre. L'exécuteur, armé d'une barre de fer carrée, large d'un pouce, frappe un premier coup violent sur un membre, juste au-dessus de l'entaille. Le coup portant à faux, le membre est brisé. On attend l'intervalle marqué par l'arrêt. Un second coup est asséné, et ainsi de suite jusqu'aux deux ou trois coups de barre sur la poitrine qui terminent l'exécution. Quand le *retentum* porte que le patient sera étranglé, cela s'exécute à l'insu du public, au moyen d'une corde passée au cou du patient et qui s'adapte sous l'échafaud à un tourniquet à levier, semblable à celui qu'on voit sur le derrière des charrettes de nos pays.

Sur un coin de l'échafaud est placée horizontalement, sur un pivôt, une petite roue de chariot dont le moyeu de dehors est scié. Le corps du supplicié détaché de la croix, on lui plie les cuisses de façon à ce que *les talons touchent la tête*. En cet état, on le pose sur la roue et on le lie fortement aux jantes; puis, on l'expose sur un grand chemin sans s'en occuper davantage.

BRULÉ.

Le bûcher est la peine des athées, des sacriléges, etc... Le coupable est tantôt brûlé vif, tantôt après avoir été étranglé. On commence par planter un poteau de 7 à 8 pieds de haut autour duquel on construit un bûcher carré en laissant la place d'un homme, et un intervalle pour aboutir au poteau. Cet amas de paille, de fagots et de bûches superposés, s'élève jusqu'à la hauteur de la tête du patient qui arrive revêtu d'une chemise soufrée, et qui est attaché solidement au poteau avec des chaînes en fer. On entasse ensuite de nouveaux fagots jusqu'à ce que le malheureux disparaisse, et on allume.

Il y a un moyen pour sauver au condamné la douleur du feu sans que le public sans doute. Le bourreau, pour construire le bûcher, fait usage d'un croc de batelier à deux pointes, l'une droite, l'autre crochue. Ce

Digitized by Google

croc est ajusté d'avance dans le bûcher de manière à ce qu'il se trouve vis-à-vis du cœur du patient. Aussitôt le feu mis, on pousse le manche du croc, comme pour attiser, et l'homme meurt sur le champ.

Dès qu'on peut approcher du foyer, le maître des hautes-œuvres, si l'arrêt le porte, prend quelques pelletées de cendre et les jette au vent.

ÉCARTELÉ.

Nous ne parlons que pour mémoire de ce supplice réservé pour les assassins des rois. Il fut rarement appliqué en France, et je ne sache pas qu'il ait été jamais ordonné par nos parlements du Midi. Nos anciennes annales judiciaires n'offrent que trois exemples d'un homme tiré à quatre chevaux : le comte de Montecuculli qui empoisonna le dauphin, fils de François Ier (1), Ravaillac, sous Louis XIII, et Damiens, sous Louis XV. Le récit de ces horribles cruautés se trouve partout, et je ne pense pas, d'ailleurs, qu'il entre dans mon sujet.

Je m'aperçois que j'ai fait une omission, je n'ai pas parlé des peines que la loi réservait aux bigames, et aux proxénètes que l'ancienne langue française qualifie d'un nom plus énergique.

Les bigames mâles sont exposés au carcan pendant trois jours de marché, ayant autant de quenouilles attachées au bras qu'ils sont convaincus d'avoir de femmes. Si c'est une femme, les quenouilles sont remplacées par un écriteau qui porte ces mots : *Femme qui a plusieurs maris.*

Le bannissement suit toujours ces expositions.

Les proxénètes obstinées sont promenées sur un âne, un chapeau de paille sur la tête et un écriteau sur la poitrine : « *M..... publique.* » Le bourreau les fouette à tous les carrefours, les marque de la fleur de lys et les chasse de la ville.

PEINES MILITAIRES.

Terminons par un aperçu rapide sur la justice militaire. Pour les simples infractions à la discipline, les gens de guerre sont châtiés par ordre de leurs officiers ; pour des faits plus graves, ils comparaissent devant les prévôts des maréchaux.

(1) François, quand la Castille inégale à ses armes
Lui vola son dauphin....
Semblait d'un si grand coup devoir jeter des larmes
Qui n'eussent jamais fin.

MALHERBE.

Digitized by Google

L'étendard. C'était une peine disciplinaire usitée seulement dans la cavalerie. Le soldat est débotté d'un pied qu'il place tout nu sur la pointe d'un pieu fiché en terre de 14 pouces de hauteur. De la main opposée, il tient le bâton de l'étendard qui est aussi planté dans le sol, et il demeure ainsi plus ou moins longtemps dans cette position gênante.

Le piquet est usité dans l'infanterie. Le soldat est attaché par une main à un poteau de sept à huit pieds. Ainsi élevé en l'air, on le déchausse d'un soulier, en sorte que le malheureux n'a que la pénible alternative de rester pendu par le bras ou de s'appuyer de son pied nu sur un petit piquet pointu fixé au bas du grand poteau.

Le comte de Saint-Germain, esprit inventif s'il en fut jamais, avait imaginé de placer les soldats punis en sentinelle sur une terrasse au midi, au grand coup de soleil d'août. Ils étaient tenus de rester immobiles et de coucher en joue pendant deux heures l'astre éclatant de l'univers dans toute sa majesté. Plusieurs moururent de congestion cérébrale.

Le *cheval de bois* a bien aussi son mérite, mais la postérité qui n'est pas toujours reconnaissante a oublié de nous transmettre le nom de l'inventeur. Sur un tréteau élevé on place une poutrelle taillée en biseau assez aigu et terminé par une tête de cheval grossièrement façonnée. C'est sur cet affreux biseau que l'on met à califourchon les individus des deux sexes qui sont bien forcés de demeurer ainsi plus ou moins d'heures dans un équilibre gênant, sous peine de se rompre le cou sur le pavé. Parfois aussi on leur leste chaque pied d'un ou deux petits boulets. Cette peine n'est appliquée que dans les villes de garnison.

Passé aux verges. C'est la punition des maraudeurs et des coureuses d'armée. Cent soldats forment la haie, cinquante de chaque côté, les sergents et les caporaux à chaque bout. Tous sont armés d'une gaule, et le patient, nu jusqu'à la ceinture, est obligé de passer plus ou moins de fois devant ses camarades qui sont tenus de le cingler à son passage.

Les autres peines militaires ne diffèrent pas sensiblement de celles qui sont en usage de nos jours.

Dieu merci, ma triste tâche est à sa fin. Plusieurs fois le dégoût m'a pris en écrivant ces lignes; j'étais tenté de briser ma plume et de jeter ces feuillets dans mon foyer. En vain j'essayais de sourire, je me disais cela n'est plus, c'est un cauchemar, un mauvais rêve qui ne reviendra jamais pour notre pays. Tous ces vieux livres que j'ai compulsés sont là comme des témoins des jours anciens qui semblent dire : cela a été.

Digitized by Google

Soixante-huit années à peine nous séparent de l'ancien ordre de choses, les barbaries stériles ont cessé, le sang et les larmes ne coulent plus que rarement à la voix de la justice, pour le salut social et pour des crimes énormes. La loi est sans cruauté comme sans colère, et l'adoucissement des mœurs fait espérer de nouveaux progrès dans un prochain avenir.

Mais que les générations contemporaines sont oublieuses. En perdant la terreur des choses passées, elle ont aussi perdu la mémoire des grands hommes qui ont tout fait pour l'adoucissement de nos vieilles lois criminelles, gens de tête et de cœur sortis de tous rangs, venus de tous pays, ralliés de toute croyance pour la cause de la modération et de l'humanité. Ce sont les canonistes du moyen-âge qui crient dans leur latin éloquent et barbare que l'Eglise a horreur du sang; c'est Grotius, c'est Fénelon, c'est Montesquieu, c'est Beccaria dont la voix passe les monts et trouve de généreux échos au cœur de Voltaire; c'est l'infortuné Louis XVI qui abolit la torture, c'est l'Assemblée nationale de 1790 qui fait passer dans nos codes un esprit de modération et de justice qui devait recevoir bientôt après un si terrible démenti.

Que la face de la terre se renouvelle, que les sciences enfantent de nouveaux miracles, que le génie recule les limites du possible, et que dans cette orgie de leur puissance, dans l'enivrement des voluptés de la matière, d'autres oublient le nom des aïeux du droit et de la justice. Il en restera toujours assez pour en conserver le dépôt et le transmettre aux races futures, et il y aura toujours, de par le monde, des cœurs où leur mémoire ne périra pas.

J.-F. BLADÉ.

NOTICE

sur trois poids monétiformes du moyen-âge, d'Auch, de Lectoure et de Condom.

La pondérographie ou la stathmographie, dans son application à la description et à l'histoire des poids des villes du Midi de la France, durant le moyen-âge et les temps postérieurs, a pour base la livre et ses divisions. Elle peut être considérée comme une étude, et l'on peut même dire

Digitized by Google

une science toute nouvelle, de laquelle M. Edw. Barry, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Toulouse, et nous, nous sommes à peu près seuls occupés en ces derniers temps, au moins avec suite et persévérance. M. Jules Soulages, de Toulouse, intelligent et zélé collectionneur, dont la perte encore récente est si regrettable dans l'intérêt des arts, avait recueilli un grand nombre de ces petits monuments pondéristiques et se proposait de les publier; mais la mort ne lui a pas permis de réaliser ses intentions.

M. Barry, notre savant confrère à l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, et à la société archéologique du Midi de la France, ayant acquis cette riche partie des précieuses collections de M. Soulages, après le décès de ce dernier, a annoncé l'intention de donner suite à ce projet. Dans un prospectus que nous a fait connaître la *Revue de l'Académie universitaire de Toulouse*, diverses communications de notre confrère aux sociétés sus-mentionnées ont déjà eu lieu dans ce but, qu'on ne saurait trop encourager pour que son exécution soit assurée et prochaine.

Nous-même, avant d'être informé de l'intention du docte académicien toulousain à cet égard, nous avions, à dater de 1849, inséré dans la *Revue archéologique* dirigée par M. Leleux, celle de la numismatique belge publiée à Bruxelles, et dans un journal de département plusieurs de ces poids de nos villes méridionales, et particulièrement de l'*Aquitaine*.

Une place dans la *Revue* de cette province semblant appartenir d'une manière toute spéciale à ces derniers, nous décrirons dans cet article celles de ces livres et fractions de livres attribuées aux villes d'Auch, de Lectoure et de Condom, et dont notre confrère n'a point révélé avant nous l'existence aux archéologues. Nous en devons la con-

Digitized by Google

naissance à feu notre excellent et bien regrettable ami, M. Pierre Sentetz, de Duran, et à M. Filhol, d'Auch, qui nous communiqua dans le temps le *livral* de Condom (1).

I. — Demi livral ou livre d'Auch.

Droit. — ✝ MEIA. LIVRA. D'AVX. *une demi-livre d'Auch.* Le mot AVX est ici la traduction d'AVXIA (2), donné à la ville d'Auch, dans un tiers de sol d'or mérovingien que nous avons publié dans la *Revue Numismatique* de MM. de La Saussaye et Cartier (3).

Dans le champ figure une crosse, marque de l'autorité que l'archevêque d'Auch exerçait dans cette ville, à titre de *co-seigneur*, conjointement et en partage ou *paréage* avec le comte d'Armagnac, et, plus tard, avec le roi de France, à ce dernier titre.

Revers. — ✝ ANNO. M. CCC VIIII, l'an, sous-entendu, *du Seigneur* (DOMINI), *mil trois cent neuf.*

Dans le champ, le léopard d'Armagnac, blason des comtes.

L'archevêque, primat de la Novempopulanie et des deux Navarres, qui occupait en 1309 le siége d'Auch, était Amanieu II. Il le remplit de 1261 à 1318.

Le comte régnant d'Armagnac était Bernard IV, de 1285 à 1319.

On voit que ces poids *monétiformes* (4) offrent, comme les monnaies et les médailles, un *droit* et *un revers*, des

(1) Nom donné en général dans nos villes du Midi à ceux de leurs poids représentant la livre.

(2) Premier nom connu d'Auch est CLIMBERRIS, CLIBERRE, CLIMBERTVM. Cette ville reçut celui d'AVGVSTA AVSCORVM ou ASCIORVM de l'empereur Auguste, et successivement elle porta ceux d'AVSCIVS, AVSCIS, AVXIA, CIVITAS AVSCIORVM, et, enfin, d'*Aux*, *Ausche*, Auch, où l'on retrouve les noms, toujours plus ou moins altérés d'AVSCIVS, AVXIA, etc.

(3) Tome 6, an. 1841.

(4) Ce nom leur a été donné le premier par M. Reinier-Chalon, directeur de la *Revue de la Numismatique belge*, qui lui-même a publié quelques-uns de ces poids.

Digitized by Google

légendes circulaires, et, dans l'*aire* ou le *champ*, des symboles, des attributs, des signes héraldiques, etc., tels qu'on les voit aussi figurés sur les sceaux du même temps et des mêmes villes, souvent mi-partie des marques distinctives de la juridiction et puissance seigneuriales, laïques et ecclésiastiques.

II. — Livral de Lectoure.

Droit. — ✝ I. LIVRA. DE. LEITOSA, ou, plutôt, DE LEITORA. *Une livre de Leitoure* (1) pour *Lectoure*. Dans ce mot LEITORA, la lettre R est liée à la lettre O qui précède, ce qui donne à la première l'air ou la forme d'un S retourné de droite à gauche.

Dans le champ, on a représenté, comme seigneur ou coseigneur de cette ville, avec le vicomte de Lomagne, le comte d'Armagnac, et, plus tard, le roi de France, l'évêque de Lectoure en pied, crossé, mitré et revêtu de ses habits pontificaux.

Revers. — ✝ ANNO. D. NI. M. CCC. VII. (lisez *Domi*NI), *l'an du Seigneur mil trois cent sept.*

On a figuré dans le Champ un *taureau*, qui sont les armes de Lectoure, dont elle doit l'origine et le motif aux nombreux monuments commémoratifs (les autels votifs et les inscriptions dédiés à Cybèle et à Atys), qu'elle a conservés jusqu'à ce jour, et aux tauroboles qui eurent lieu dans ses murs sous le règne de Marc-Aurèle et de son collègue *Lucius Verus* (2), et sous celui de Gordien III, dit le *Jeune* ou le *Pieux* (3), soit pour la conservation des jours (PRO SALUTE) de ce dernier empereur, de *Sabina Tran-*

(1) Dans le moyen-âge, on écrivait *Leitora*, *Leitoure*, *Leytoure*, au lieu du *Lactora* des marbres romains et de *Lectoure*, et dans l'idiome gascon, enfant du *roman*, la prononciation *Leytoure* a prévalu jusqu'à nos jours.

(2) L'an 175 de l'ère chrétienne et la 929 de la fondation de Rome, pendant les deuxièmes consulats de *T. Vitrasus Pollio et de M. Flavius Aper*.

(3) L'an 241 de J.-C., et de Rome 994, sous le second consulat de Gordien III et sous celui de *C. Pompeianus*.

Digitized by Google

quillina, son épouse, et des autres membres de la famille impériale (DOMUS DIVINA), par ordre des décurions du municipe (DECRETO DECVRIONVM), soit pour la santé d'un grand nombre de *Lactorates* des deux sexes, monuments où l'animal offert en sacrifice, souvent sculpté, et où le mot TAVROBOLIVM et TAVROPOLIVM, sans cesse répétés, expliquent l'erreur où sont tombés Claude Fauchet et les autres historiens (1) qui ont cru que le premier nom de Lectoure ou *Lactora* avait été *Tauropolium* (2).

L'évêque de Lectoure, en 1307, était Géraud de Montlézun, qui occupa ce siége de 1263 à 1308.

Le vicomte de Lomagne était Bertrand de Gout ou de Got, neveu du pape Clément V. A sa mort, en 1321, la vicomté de Lomagne passa sous la domination du comte d'Armagnac, Bernard VI, et de ses successeurs. On connaît la fin funeste de cette maison souveraine dans la personne de l'infortuné *Jean V* (3).

III. — Livral de Condom.

Droit. — ✝ I. LIVRA. DE. CONDOM. Dans le champ, deux clés (celles de Saint-Pierre), attributs ou signes de la juridiction seigneuriale de l'abbé de St-Pierre et de son

(1) Comme Belleforest, André Du Chesne, etc.

(2) En 1591, en démolissant un vieux bastion qui faisait partie des fortifications de Lectoure, on trouva, parmi beaucoup d'autres débris antiques employés dans cette construction, les marbres votifs et les inscriptions tauroboliques dont nous venons de parler et dont on dut la conservation à Joseph-Juste Scaliger, qui habitait Agen lors de cette découverte. Dans le voisinage se trouvait Pierson, à qui il la fit connaître, et l'un et l'autre la communiquèrent à Gruter, en Hollande. Ce dernier inséra plusieurs de ces inscriptions dans son recueil intitulé : *Inscriptiones antiquæ totius orbis romani*. Mais nous avons le premier recueilli et publié la totalité de ces monuments paléographiques dont nous avons aussi donné les dessins figuratifs dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, tome XIII.

(3) Déclaré coupable de lèse-majesté pour avoir pris le parti de Charles, frère de Louis XI, il fut condamné à mort et ses biens confisqués par arrêt du Parlement de Paris du 7 septembre 1470. Le comte s'étant réfugié dans sa ville de Lectoure, l'armée du roi, commandée par Jofredi, cardinal d'Arras, l'assiégea et la prit, le 5 mars 1472. Jean V y fut massacré le même jour dans son château par les soldats de l'armée victorieuse.

Digitized by Google

monastère, de l'ordre de Saint-Benoît, sur cette ville, abbaye dont l'érection en évêché eut lieu par le pape Jean XXII, qui le démembra du diocèse d'Agen, en 1329.

Revers. — † ANNO. DOMINI. M. CCC. LXIII, *l'an du Seigneur mil trois cent soixante-trois.*

Dans le champ, le portail et les tours de l'église de St-Pierre, devenue cathédrale par la création de l'évêché de Condom.

L'évêque de ce diocèse, en 1368, était Pierre de Galard, qui le gouverna de 1329 à 1373. Il était seul seigneur de Condom.

Le grand Bossuet fut évêque de Condom, et il y composa une partie de ses ouvrages avant de passer au siége de Meaux.

La demi-livre d'Auch, que nous venons de décrire, est du poids de 200 grammes, et les livres de Lectoure et de Condom, qui la suivent, pèsent 400 grammes.

LE BARON CHAUDRUC DE CRAZANNES,
de l'Institut de France, inspecteur des monuments historiques, etc

COMME ON ÉCRIT L'HISTOIRE

On fait de la Statistique.

Histoire du Béarn, par M. A. Mazure. — Pau; Vignancour, 1839. — *Statistique générale des Basses-Pyrénées*, par Ch. de Picamilh. — Pau; Vignancourt, 1858.

Que le titre de cet article ne suggère aucune mauvaise pensée; nous tenons ces deux ouvrages pour excellents dans leur ensemble; et ce qui peut faire présumer qu'ils le sont, en effet, c'est que le conseil général des Basses-Pyrénées décerna un prix à l'un, et qu'il a très libéralement souscrit pour la publication de l'autre.

Mais il est un point d'histoire et de statistique *littéraires* sur lequel nous avons quelques bonnes raisons de croire que MM. Mazure et

Digitized by Google

Picamilh se sont trompés. Nous allons montrer que l'*historien* a eu le tort de transcrire comme un *chant béarnais, original*, un chant qui n'est rien moins que cela, et que le *statisticien* a commis la faute de reproduire cette grosse erreur.

On lit dans l'*Histoire du Béarn*, de M. Mazure, p. 474, 75 : « Les chansons idylliques ne sont pas ce qu'il y a de plus intéressant dans les chants d'Ossau. Vous y trouverez des chants nationaux, des chants historiques tels qu'en possèdent la plupart des nations qui n'ont pas attendu le plein jour de leur civilisation pour éclore à la vie de l'imagination et de la poésie. » Depuis que M. Fauriel a publié les chants populaires des Helvétiens, beaucoup de chants analogues de divers peuples d'Orient et d'Occident ont été recueillis et mis au jour. Ceux que nous trouvons ici appartiennent à cette même classe de production. Il est beau de voir comme les événements de l'histoire de France ont retenti dans les montagnes d'Ossau, comment le souvenir s'est perpétué parmi cette race ossaloise, race énergique et fidèle qui est pour ainsi dire le cœur et le point central de la nation béarnaise. Voici un chant relatif à la captivité de François Ier. Un tel souvenir, conservé par les paysans d'Ossau, se rattache sans doute au roi Henri II d'Albret, compagnon et beau-frère du roi de France, captif comme lui à Pavie.... Des chants se seront composés pour cette double captivité; celui qui regardait le roi de France a surnagé comme une feuille encore verdoyante. L'imperfection mélodique de cette poésie, la simple allitération suppléant à la rime, son caractère d'originalité font assez connaître en elle un charme populaire primitif dans le sens propre de ce mot :

Captivité de François Ier.

Quan lou rey parti de France Counquéri d'autes pays, A l'entrade de *Pavi*, Lous Espagnols bé l'an *pris*.	Quand le roi partit de France Pour conquérir d'autres pays, A l'entrée de Pavie, Il fut pris par les Espagnols.
Renté, renté, rey de France, Qué si nou, qu'es mourt ou *pris*. —Quin seri lou rey de France, Que jamey you nou l'ey bist.	Rends-toi, rends-toi, roi de France, Sinon tu es mort ou pris. — Comment serais-je le roi de Jamais je ne l'ai vu. [France],
Queoü lheban l'ale *deoü* mantou	Les Espagnols lèvent le pan de son [manteau]
Trouban l'y la *flou* de lys. *Quoü* ne prenen et quoü liguen, Dens la *prisou* que l'an *mis*.	Et ils trouvent la fleur de lys. Ils le prennent, ils l'enchaînent, Ils le tiennent en prison.

Digitized by Google

Dehens üe tour escure,	Dans une tour obscure
Jamey sou ni lue s'y a bist	Où jamais soleil ni lune ne se mon- [tra]
Si nou per üe frinestote...	Autrement que par une petite fenê-
U postillou bet *beni*.	Un postillon il voit venir. [tre...]
—Postillou que lettres portes,	—Postillon qui portes les lettres,
Que si counte tà Paris?	Que raconte-t-on à Paris?
—La nouvelle que you porti,	—La nouvelle que je porte,
Lou rey qu'ere mort ou *pris*.	C'est que le roi est mort ou pris.
—Tourne-t-en poustillou en poste,	—Retourne vite, postillon,
Tourne-t-en entà Paris;	Et va-t-en vers Paris.
Arrécoumandem à ma *femme*,	Recommande-moi à ma femme
Tabé mous infants petits.	Et à mes petits enfants.
Que hassen batte la mounede	Qu'ils fassent battre la monnaie,
La qui sie dens Paris;	Toute celle qui est dans Paris;
Que m'en embien üe cargue	Qu'ils m'en envoient une charge
Por rachetam aü pays.	Pour me ramener au pays.

« J'ai cité ce texte, ajoute M. Mazure, malgré sa pauvreté d'expression, comme exemple et pour garantir son authenticité en qualité de chant historique. »

M. Picamilh s'exprime ainsi (*Statistique générale des Basses-Pyrénées*, p. 324) :

« Dans le Béarn, où l'exaltation de la pensée ne fut jamais vive, la poésie est marquée au sceau du génie bucolique. A part quelques rares morceaux religieux, hymnes à la Vierge ou Noëls, remarquables par l'esprit de ferveur dont ils sont l'expression, à part aussi quelques odes héroïques plus rares encore, elle demeure circonscrite dans le genre pastoral, affectant indifféremment l'églogue, l'idylle ou l'élégie.....

» Parmi ces derniers éléments (odes héroïques) de notre poésie, il en est quelques-uns, datés d'une lointaine époque, que la tradition a seule conservés et qu'il serait regrettable de voir tomber dans l'oubli.»

Suit le chant sur la *Captivité de François Ier*, cité par M. Mazure; même texte, même traduction, à peu de chose près.

M. Picamilh a moins péché que M. Mazure : au lieu du *Pavi* de celui-ci, il met *Pavie;* il écrit *sinou, qu'oü, per*, au lieu de *si nou, quoü, por* (*passim*), et dans le dernier vers, il traduit *rachetam* par *me racheter;* M. Mazure avait mis : *me ramener*.

Il faut remarquer d'abord qu'il y a dans ce texte, à part un grand nombre de mots que la mauvaise *écriture* de l'historien a défigurés, plusieurs termes qui n'appartiennent point à l'idiome béarnais, par exemple : — *pris, prison, mis, racheta*. Le mot *femme* — il faudrait l'écrire *femne*, pour *hemne*, qui se dit aujourd'hui — appartient à cause

Digitized by Google

de l'*f* à une époque où le verbe n'était point précédé de ce *que* sempiternel, presque inexplicable, dont le béarnais embarrasse sa conjugaison; dans les textes béarnais de la bonne époque où l'on trouvera *femne*, on ne verra jamais une proposition telle que la suivante, extraite de la chanson sur la *captivité de François Ier : — Lou rey qu'ère mort ou pris;* on aurait mis : — *Lo rey ère mort ou pres.* Si l'on veut mettre *femne*, pour donner à la chanson un air d'antiquité, que l'on efface les *que* devant les verbes; que l'on mette aussi *flor* au lieu de *flou*; — *flor* est du même temps que *femne*. Mais si l'on maintient les *que* devant les verbes, il faut écrire *hemne* au lieu de *femne*; il y a des *synchronismes* en orthographe comme en histoire.

A vrai dire, tout cela paraît bien n'être que le résultat des altérations que le temps et l'ignorance ont fait subir au texte qui a dû passer par toute espèce de bouches. Aussi, n'est-ce point là ce qui nous porte à dire que MM. Mazure et Picamilh sont dans l'erreur, lorsqu'ils affirment que le chant sur la *captivité de François* Ier est un *chant béarnais, original*.

Voici sur quoi nous nous fondons pour soutenir que *l'historien* et le *statisticien* se sont trompés :

On trouve dans le *Recueil de chants historiques Français* (1), publiés par M. Le Roux de Lincy, plusieurs chansons sur la bataille de Pavie; l'une d'elles (chansonnier Maurepas, manuscrit, t. 1, p. 13) se compose de vingt couplets.

Nous ne citerons que les suivants :

Quant le roy partit de France,
A la malheur il partit;
Il en partit le dimanche,
Et le lundy il fut pris.

Il en partit, etc.
Rens, rens toy, roy de France,
Rens toy donc, car tu es pris.

Rens, etc.
Je ne suis point roy de France,
Vous ne savez qui je suis.

Je ne suis, etc.
Regardèrent à sa casaque,
Avisèrent trois fleurs de lys.

Regardèrent, etc.
Ils le prirent et le menèrent
Droit au château de Madrid.

Ils le prirent, etc.
Et le mirent dans une chambre
Qu'on ne voiroit jour ne nuit.

Et le mirent, etc.
Que par une petite fenestre
Qu'estoit au chevet du lit.

Que par, etc.
Regardant par la fenestre,
Un courrier par là passit,

Regardant, etc.
Courrier qui porte lettre,
Que dit-on du roy à Paris?

Courrier, etc.
Par ma foy, mon gentilhomme,
On ne sait s'il est mort ou vif.

(1) Paris, Adolphe de Lahays, libraire. — 1847.

Digitized by Google

Par ma foy, etc.
Courrier qui porte lettre,
Retourne-t'en à Paris.

Courrier, etc.
Et va-t'en dire à ma mère,
Va dire à Montmorency.

Et va-t'en, etc.
Qu'on fasse battre monnoie
Aux quatre coins de Paris.

Qu'on fasse, etc.
Et à mon cousin de Guise
Qu'il vienne icy me requery.

Il y a entre le chant *français* du manuscrit Maurepas et le chant *béarnais* transcrit par MM. Mazure et Picamilh une ressemblance évidente, incontestable; du rapprochement que nous venons d'en faire, il faut donc conclure que l'un est la traduction, un peu libre sans doute, de l'autre.

Mais à quel des deux accorder la *priorité*? Poser la question, n'est-ce pas la résoudre? François Ier, roi de France, est fait prisonnier à Pavie. Est-ce le Béarn, souveraineté indépendante de la France, qui va, le premier, chanter sur la captivité du roi? Evidemment, non. C'est aux rimeurs français qu'il appartient d'exprimer en couplets l'infortune du prince qui, à Pavie, *perdit tout fors l'honneur*. Ils n'y firent faute, et leurs couplets, devenus populaires en France, se répandirent en Béarn où ils furent *traduits*.

Telle est, nous le croyons, la vérité sur ce chant que MM. Mazure et Picamilh nous ont donné comme un *specimen* de la vieille poésie historique en Béarn.

V. LESPY.

MONOGRAPHIE DE MIRANDE.

CINQUIÈME ET DERNIER ARTICLE (1).

Jetons un coup d'œil rapide sur l'organisation civile de Mirande. Les prudhommes des tisserands étaient toujours les vigilants gardiens de l'ordonnance de 1300. La fonction de guichetier, une des plus importantes au moyen-âge, était placée sous la surveillance immédiate du maire. Casaux, dans son Annuaire de l'an XI, parle de l'enceinte du chef-lieu de l'Astarac : comme la ville est, dit-il, solidement mûrée, on ne pourrait entrer et sortir qu'avec

(1) Voir la *Revue d'Aquitaine*, 2e année, p. 409 et 433, et, *suprà*, 462 et 489.

Digitized by Google

l'assentiment des magistrats. Le sort de la ville comme celui de la plupart des places fortes était un peu à la merci des satellites des portes. Lorsque Mirande se trouvait sur l'itinéraire d'un régiment qui devait y séjourner, la municipalité envoyait des parlementaires au commandant pour obtenir l'éloignement des troupes et racheter le droit de passage et de halte moyennant une contribution fournie par les habitants jaloux de leur fortune et de leurs femmes.

Dans l'ordre administratif, les consuls étaient les premiers entre les citoyens. Ils étaient cependant obligés, dans les cérémonies, de céder le pas au juge en vertu d'un arrêt du parlement de Toulouse, rendu le 20 juillet 1509. Les dépenses communales étaient couvertes par un budget que M. Cénac-Moncaut porte, d'après certains documents, à 1,965 livres. Ce revenu était produit par le fermage des terres, des prairies, des boucheries, par les droits de cabarets, d'entrée de liquides, de mesurage, etc.

L'archiprêtré de Mirande, dit dom Brugèles, était du *patronage des abbés et religieux de Berdoues et collateur de Mgr l'archevêque.*

Le cardinal de Lavalette avait rêvé l'établissement d'un collége à Mirande. Son frère puîné, Bernard de Nogaret, voulut reprendre ce projet et le réaliser; mais ses bonnes intentions furent neutralisées par l'ignorance des habitants qui refusèrent la concession du local. Le vieux couvent des claristes est aujourd'hui consacré à l'enseignement.

Mirande avait une certaine importance politique et religieuse comme centre de l'élection d'Astarac, de laquelle dépendaient quatre abbayes célèbres : Berdoues, St-Sever, Simorre, Saramon et une dizaine de villages, tels que : Bassoues, Masseube, Tournay, etc. Cette ville était encore

Digitized by Google

un siége de justice royale. Le comté de Pardiac jouissait de la même institution. Quant à la justice seigneuriale, elle était exercée par les ducs de Roquelaure, comme descendants des comtes d'Astarac par les Candalle et les d'Epernon.

L'intrépide maréchal de Thermes, qui détermina la victoire de Cerisoles, s'empara du marquisat de Saluces et subjugua la Corse, était un de ses enfants. Nous trouvons, à son sujet, dans un bouquin anonyme qui a pour titre : ANTIQUITÉS ET RECHERCHES DES VILLES ET CITEZ QUI RESPONDENT AU PARLEMENT DE THOULOUSE (1) les lignes suivantes : *La seigneurie de Thermes est encore digne de recommandation, en ce pays, pour avoir produit entre plusieurs personnages le grand Paul de Thermes, mareschal de France, plus cogneu encore par ses vertus que par son château.*

A deux lieues de la capitale d'Astarac (2) naquit le savant évêque de Lescar, grand sermonnaire et grand helléniste, qui ajouta aux lauriers militaires de la famille de Noé les palmes des lettres.

Si je ne m'étais interdit d'entrer dans l'histoire contemporaine, j'aurais à rappeler, ici, le nom d'un homme qui sera, lui aussi, l'un des plus illustres enfants de Mirande; je veux parler de M. Lacave-Laplagne, ministre des finances sous Louis-Philippe.

Mais je m'arrête à 1789. Aussi bien, que dire, après cette date, qui offre quelqu'intérêt aux curieux de nos vieilles chroniques? Les priviléges vont se perdre dans la nuit du 4 août, les distinctions de castes, les coutumes locales, vont s'effacer devant le grand principe de l'égalité civile, et quand l'Assemblée Nationale, sur le rapport de Siéyès, aura donné à la France l'unité politique, Mirande

(1) Chapitre xx, p. 728.
(2) Dans l'île d'Arbechand, aujourd'hui de Noé.

Digitized by Google

deviendra un district, et le 21 vendémiaire an VIII une sous-préfecture.

Un seul souvenir de son passé est debout encore : c'est une belle église édifiée, en 1499, par la générosité du comte d'Astarac et du prieur de Berdoues.

H. De RIVIÈRE,
Membre du Conseil général du Gers.

ARCHÉOLOGIE.

Malgré les pertes irréparables que la France éprouva en 1793, elle n'en reste pas moins une des nations les plus riches en monuments gothiques. Elle peut même s'enrichir encore à cet égard, car des faits récents ont révélé l'existence de morceaux de sculpture qui restaient cachés depuis un ou deux siècles, et que d'heureux hasards sont venus rendre à la lumière. Si nous appelons l'attention publique sur les circonstances qui les ont arrachés à l'oubli, à la profanation, dont ils étaient l'objet, c'est dans le but d'indiquer aux amis des arts un moyen assuré de mettre à découvert d'autres œuvres gothiques, d'un intérêt incontestable, enfouies dans plusieurs de nos églises.

Lorsque la Renaissance eut mis le style greco-romain en vogue et propagé le mépris de tout ce qui n'était pas ordre dorique ou corinthien, les architectes, les maçons de village, ne pouvant démolir les églises ogivales qu'on leur avaient appris à dédaigner, s'efforcèrent du moins de gratter ou de cacher les œuvres d'art qui les ornaient à l'intérieur. Retables sculptés, tombeaux, niches, colonnettes, furent empâtés sous des couches de plâtre grossièrement disposées en forme d'architrave ou de portique toscan. Les sculptures du plus merveilleux travail, les statuettes les plus

Digitized by Google

naïves, disparurent aussi derrière des lambris et des panneaux d'autel.

Les réparations récentes entreprises dans plusieurs églises, en détruisant ces placages d'un style criard, ont déjà mis à découvert un assez grand nombre d'œuvres gothiques d'un intérêt majeur. En 1855, M. l'abbé Canéto, explorant la crypte de la cathédrale d'Auch, fit éloigner du mur une boiserie vermoulue et découvrit un tombeau roman d'un grand mérite, celui de saint Léothade, archevêque du septième siècle.

L'année suivante, M. le curé de Saint-Bertrand, voulant faire restaurer le retable d'un autel de son église, retrouva également le tombeau d'un évêque, celui de Bertrand de Miramont, qui occupait le siége de Comminges, à la fin du treizième siècle; la statue du défunt, accompagnée de la crosse et tenant les mains jointes, est couchée sur la dalle; une inscription gravée à l'angle de la pierre énumère les titres et les vertus du prélat. Par une profanation qu'on a peine à comprendre de la part des évêques successeurs de Miramont, la statue avait été fortement endommagée et mutilée pour faciliter le placement des ignobles panneaux sous lesquels on l'avait fait disparaître.

En visitant il y a trois ans la cathédrale de Saint-Lizier, nous retrouvâmes dans un angle du cloître, sous des tas de bois, de paille et de matériaux, la statue tombale de l'évêque Montfaucon, mort en 1303; elle avait dû séjourner longtemps sous quelque construction, car le mortier avait pénétré dans les lettres de l'inscription, et nous dûmes l'enlever avec soin pour lire les noms, les titres et la date de la mort du serviteur de Dieu. Dernièrement enfin, les réparations entreprises dans le cloître de Bayonne ont nécessité l'enlèvement d'anciennes boiseries d'autel plaquées au fond de chaque petite travée, et cette opération a remis

Digitized by Google

au jour plusieurs tombeaux d'évêques et de religieux ornés de statues couchées, conformément à l'usage qui ne cessa de régner du treizième au seizième siècle.

C'est dans le but de favoriser de nouvelles découvertes du même genre que nous appelons l'attention des architectes sur ces faits. Nous sommes convaincus qu'en sondant les boiseries du dix-septième et du dix-huitième siècles, placées contre les murs des chapelles et sur les autels, en dégageant les niches et les angles des plâtres qui les encombrent, on peut enrichir la plupart de nos églises d'œuvres d'art bien supérieures aux retables, toujours disparates et souvent affreux, dont le mauvais goût de nos ancêtres les surchargea.

Les églises des plus simples villages peuvent avoir leur part dans ces découvertes; les dignitaires ecclésiastiques ne furent pas toujours ensevelis dans les cloîtres de leurs cathédrales ou de leurs communautés; l'amour du pays natal les engagea souvent à recommander qu'on portât leurs cendres dans le bourg où reposaient celles de leurs pères, comme le prouve le tombeau de l'évêque Courty, placé dans l'église de Belpech, dans le département de l'Ariége.

Que les prêtres et les architectes veuillent bien réfléchir à ces nombreux exemples. Qu'ils se livrent aux recherches que nous leur indiquons, nous avons la certitude que d'intéressantes et nombreuses découvertes couronneront leurs efforts et augmenteront la collection d'œuvres gothiques et romanes que la France possède.

CÉNAC-MONCAUT.

MISCELLANÉES.

Les préoccupations de la guerre n'ont point distrait la France de son amour pour les belles-lettres. Aussi, malgré sa sollicitude pour le grand

Digitized by Google

drame qui se prépare sur le théâtre transalpin, elle a été attentive à la réception académique d'un poète qui venait humblement occuper le fauteuil d'Alfred de Musset. La presse de Paris et des départements a fait foisonner les hommages et les éloges sur le récipiendaire. Or, ce nom, que tous les échos littéraires ont répété durant la dernière quinzaine, nous pourrions, selon quelques vieillards, le revendiquer pour notre pays. Nous avons entendu affirmer que la famille de M. de Laprade était originaire de Vic-Fezensac, où se trouvent encore les terres de *Brouquens* et de *La Prade*. Le père de l'auteur des *Idylles héroïques*, qui portait le nom de la première, l'échangea, en partant pour l'émigration, contre celui de la seconde. A son retour en France, il vint s'établir à Lyon, où il obtint par son habileté médicale une grande popularité. Il fit élever soigneusement son fils, l'académicien actuel, qui devint et qui est encore professeur de littérature française dans le chef-lieu du Rhône. Comme il serait téméraire de garantir l'authenticité de ces faits, nous nous contentons de les recueillir, laissant à d'autres le soin de les vérifier.

La puissante canonnière qui vient d'être exécutée dans les chantiers de M. Arman, à Bordeaux, a dû quitter, ces jours derniers, la rade de cette ville. A l'avant de ce vaisseau, et à une hauteur de deux mètres au-dessus du niveau de la flottaison, s'élève un rempart dont l'épaisseur et celle de la cuirasse de tôle approchent de 60 centimètres. C'est par cette muraille seulement que le bâtiment est invulnérable; aussi doit-il toujours la présenter à l'ennemi. Ce bastion mobile est défendu par une pièce de canon rayé, d'invention nouvelle. La partie du bâtiment comprise entre l'avant et la muraille est indépendante du reste, et peut être isolée sans que le navire risque un naufrage. Ce qu'il y a d'anormal dans ces constructions, c'est qu'elles sont armées d'un gouvernail à l'*avant* et d'un autre à l'*arrière*.

Le pont n'a qu'un seul mât, que l'on replie et que l'on enlève au moment du combat.

Notre compatriote, M. Dupouy, de Lectoure, dont nous annoncions, dans notre dernier numéro, la nomination à la contre-amirauté, est l'inventeur de ce système de siége naval. C'est d'après son idée et sous sa surveillance que la canonnière dont il est ici question a été construite.

Digitized by Google

Rivarol n'a pas emporté dans la tombe le secret des causeries limpides et étincelantes. La France possède encore des conteurs pleins de verve, de charme et de solidité. Entre ceux qui doivent leur verve chaleureuse et colorée au soleil méridional, nous citerons : Méry, Gozlan, Augier, Thiers, le comte de Rességuier, le duc et le comte de Gramont, le duc de Caumont-Laforce, Granier de Cassagnac; nous pouvons encore ranger ici le nom de M. Edmond Bezian, de regrettable mémoire.

Un monstre humain, n'ayant qu'un œil, naquit récemment à Toulouse. L'Académie des sciences de cette ville, dans sa séance du 24 mars, a pris connaissance d'une note du docteur Laforgue relative à ce cyclope rhinocéphale. Cette communication était accompagnée d'un dessin du corps de l'enfant et de sa tête préparée pour l'étude des étrangetés anatomiques que présentent ces phénomènes.

Dans la même réunion, M. Filhol a fait part au corps savant de ses expériences pour la conservation de la forme et du coloris des fleurs. Plusieurs corolles retenues depuis un an dans des tubes de verre fermés à la lampe n'avaient point subi la moindre altération. Cette découverte est précieuse pour les voyageurs qui pourront rapporter des contrées lointaines des fleurs exotiques, et pour les professeurs de botanique qui pourront, pendant l'hiver, faire des descriptions pratiques sur des sujets d'une autre saison.

Les fifres, primitivement adoptés par l'armée française et supprimés sous la restauration, viennent d'être rétablis dans quelques régiments de la garde pour accompagner les tambours. Les notes aiguës de ces instruments produisent des impressions vives et profondes. Aussi nos pères avaient-ils trouvé le moyen de les combiner merveilleusement avec le rhythme sonore de la caisse. L'un des meilleurs morceaux en ce genre était la romance *Jeunes amants, cueillez des fleurs*, de Daleyrac, qui représente avec Galin la gloire musicale de l'Aquitaine.

Voici une preuve de l'influence pénétrante des sons du fifre et des batteries. Un de nos compatriotes se trouvait sur le tillac d'un navire prêt à quitter le port de l'une de nos colonies. Tout à coup, à la chute du crépuscule, à l'heure du départ, le vent lui apporte les échos harmonieux de la retraite, les échos de l'air de Daleyrac qui venait se mêler en mourant au chant monotone de l'équipage. Jamais, dit-il, plus douce émotion mélancolique ne troubla l'âme humaine.

Digitized by Google

THÉOPHILE DE VIAU.

(Sa Vie et son Œuvre.)

4e article (1).

Théophile avait pourtant des préférences marquées pour sa sœur Marie, la dernière née, et pour son frère aîné Pol, qu'il aimait par dessus tout. La fin de la lettre latine affirmant cette affection est vraiment touchante. Qu'on me pardonne de la traduire en mauvais français. — « Sache bien » que cette amitié, qui fit autrefois notre joie, dure encore » et qu'elle durera toujours si tu le veux bien. Il importe » peu que tu te serves des débris de ma fortune. Tu me » donneras d'autant plus de satisfaction que tu me pren- » dras plus d'argent. Tu possèderas toujours ton frère » Théophile tout entier. Porte-toi bien, et aime-moi. »

C'était toute une nichée de rossignols, cette famille. Le poète nous apprend que son frère Pol faisait des vers gascons. « Si quelques-uns de nos amis sont morts, » dit Théophile à son frère dans cette même lettre latine, dont nous avons cité quelques fragments, « pour que la douleur n'arrive pas sans soulagement, écris-le-moi en vers gascons. » — « *Ne luctus accedat sine solatio, vasconicis versibus conscribito.* » — Une sœur, Marie sans doute, rimait aussi; sans doute ces aspirations au mariage que lui reproche son frère. Dans une lettre qu'un éditeur de Tulle écrit en 1660 à la famille, on demande des renseignements généalogiques et des poésies inédites pour publier une édition nouvelle des œuvres complètes du poète. — « Je vous supplye de » vouloir faire effort d'en recouvrer, comme aussi la poësie » gasconne de monsieur de Viau le capitaine et les meilleurs

(1) Voir, *suprà*, p. 453, 477 et 501.

Digitized by Google

» vers de madamoizelle sa sœur. » —Cette lettre réclame ce qu'avait autrefois réclamé Mayret, dans la préface de l'édition qu'il publia des œuvres de son ami après sa mort. Mayret avait fait alors tout comme l'éditeur de Tulle un appel aux détenteurs des vers inédits de Théophile. — « C'est pourquoy » je conjure icy les honnêtes gens entre les mains de qui » elles pourraient estre tombées de contribuer avec moy à la » réputation de celuy qui les a produyctes, en me donnant » avis ou moyen de les réclamer. J'employe la prière pour » tous et l'espoir d'une récompense pour ceulx qui vouldront » autre chose que des compliments. » Supplications et promesses sont restées vaines. Il est pourtant bien sûr qu'une grande partie des vers du poète se sont perdus, jetés au vent de son humeur insouciante. M. Alleaume, dans la notice qui précède l'édition qui vient d'être publiée, refait encore la même prière. Mais cette fois, il y sera répondu. Je publierai à la fin de cette étude deux pièces inédites : l'une m'a été donnée par la famille, l'autre je l'ai exhumée d'un vieux recueil oublié. Ici même, pour affriander mes lecteurs, je veux transcrire une lettre inédite du poète, lettre tout à fait inconnue, qui fera comprendre mieux que moi tout l'esprit d'intimité de cette gaie famille d'oiseaux chanteurs, perdus dans les oseraies de la Garonne. Monsieur de Bellegarde ne m'a confié qu'à regret cet autographe précieux, ce joyau de famille que je ne touche qu'avec recueillement. Pauvre petite lettre aux angles usés, à l'encre pâlie ; elle a encore son double cachet rouge avec son scel de soie verte comme l'espérance. Elle est adressée à sa sœur et a pour suscription :

A Madamoizelle ma sœur, Madamoizelle de Viau,
à Boussères.

« Madamoiselle ma sœur, ce que je vous escris n'est que » pour vous faire entendre le souvenir que j'ay de vous

Digitized by Google

» et pour vous reprocher la paresse que vous avez à me
» tesmoigner le vostre. Cela ne diminue point de mon
» affection que toutes les choses du monde ne sçauroient
» altérer; ay-je oublié ce que je vous avois promis,
» faictes m'en ressouvenir encore, et vous ne me deman-
» derez rien que je ne vous accorde. Je ne suis pas encore
» fort riche et vous désire à tous plus de fortune qu'à
» moy. La paouvreté qui m'a si longtemps poursuivy se
» lassera bientôt, comme j'espère. Alors, tous se res-
» sentiront de mes commodités et vous particulièrement
» que j'ayme de tout mon cœur. Adieu ma sœur. Je
» seray toute ma vie

» Votre très humble frère et serviteur,

» THÉOPHILE DE VIAU. »

A Paris, ce 24 décembre 1616.

« Encore me suis-je ravisé de vous envoyer quelques
» douzaines d'aiguilles et d'esplingues, pour montre. Si
» elles sont bonnes, vous en aurez davantage et n'avez
» qu'à m'écrire combien de milliers il vous en faut — et
» vous partagerez avec ma mère et ma sœur Duffort. »

Maintenant que la généalogie du poète est un peu établie, voyons la maison où il est né. A part l'escalier dont j'ai parlé, rien ne subsiste du manoir, ainsi décrit :

Là se voyt un petit château
Joignant le pied d'un grand costeau.

Le manoir devait être bâti un peu en arrière du corps de logis actuel. Quant à la position, elle est toujours la même. Une montagne calcaire surplombe la maison; des vignes aux bras longs et maigres, tranchant en vert sur le blanc des rochers qui s'effritent donnent quelque apparence de vie à ces terres stériles.

Digitized by Google

Le vin n'y est pas abondant sans doute, mais il doit être bon et chanter gaîment dans les verres comme au temps du poète :

J'aurois eu le plaisir de boire à petits traicts
D'un vin clair petillant et délicat et frais;
Qu'un terroir assez maigre et tout coupé de roches
Produict heureusement sur les montagnes proches.

Ce paysage est encore admirablement vrai, et je l'ai vu comme dut le voir Théophile.—D'un côté, rien n'a changé; la mère-nature a opposé les flancs abruptes et rugueux de ses montagnes au progrès envahisseur, mais de l'autre, la voie ferrée et la culture du tabac, deux civilisations qui se regardent, le XVIIe siècle, immuable sur le coteau, domine féodalement le XIXe, labourant la plaine de son industrie.— Près de la porte d'entrée de la maison, il y a encore un groupe d'ormeaux centenaires que le poète a peut-être plantés. Contre un mur rampe un jasmin géant qui descend peut-être de ce

..... touffu jasmin
Fesant ombre à tout le chemin
D'une spacieuse allée.

J'en ai cueilli une fleur comme souvenir pieux de mon pèlerinage à cette maison qui n'a pas oublié ses traditions d'hospitalité.

« Cette maison que tu appelles un cabaret, « *quam tu cauponam vocas*, » dit Théophile dans son apostrophe à Garaye, qui le traitait de fils d'aubergiste, « de nobles » courtisans ont daigné la visiter, et traités frugalement » selon notre modeste revenu, ils en sont partis sans » payer leur écot. »

Je traduis en mauvais français de l'excellent latin; mais qu'on m'excuse en faveur de l'intention que j'ai de re-

Digitized by Google

mercier les descendants actuels de n'avoir pas désappris ces grandes leçons de bon accueil professées par le poète leur ancêtre. Ils traitent chez eux, aujourd'hui, les pauvres gens de lettres comme on y traitait autrefois le courtisans. (*Aulici non minimæ nobilitatis*).

Qu'ils reçoivent ici l'hommage de mes remercîments. En sortant de la maison, je repassais devant cette petite église de campagne où reposent sans doute le père, la mère et tous les parents de Théophile. Mon cœur se serra, et je me mis à murmurer ces vers mélancoliques :

Je n'ay plus de regret au Louvre
Ayant vécu dans les douleurs.
Que la même terre me couvre
Qui couvre mes predecesseurs.

Ce sont les droicts que mon pays,
A meritez de ma naissance
Et mon sort les auroit trahiz,
Si la mort m'arrivoit en France.

Non, non, quelque cruel complot
Qui de la Garonne et du Lot
Veuille esloigner ma sepulture,
Je ne doibz poinct en autre lieu
Rendre mon ame à la nature
Ny résigner mon ame à Dieu.

Maître Jeanus de Viau qui, dès sa jeunesse, s'était adonné aux belles-lettres (*patrem à teneris annis, quibus decuit, sumptibus litteris humanioribus incubuisse*), fut le premier maître de Théophile. C'est à la chaleur de cette douce influence paternelle que se développa l'intelligente précoce de l'enfant; il était le dernier des garçons : l'aîné était soldat, le cadet cultivateur, on résolut de consacrer le puiné à l'honneur de la famille. C'était l'idole des grands parents, le petit prodige qu'on montrait aux voisins; le père voyait revivre en lui, ces gouts littéraires que méprisait l'hu-

Digitized by Google

meur belliqueuse du capitaine Pol et qu'admirait, sans trop le comprendre, l'esprit naïf du laboureur Daniel. Toute la famille se complut à gâter l'enfant, on lui fit achever ses études chez les régents écossais de Saumur, puis on l'envoya à Paris pensant qu'aidé de sa belle éducation, protégé par les relations du grand-père secrétaire de Marguerite, et soutenu par le crédit militaire du capitaine qui avait combattu pour le roi Henri, il lui serait facile de faire figure à la cour.

Ici, je dois relever une erreur de M. Alleaume qui croit que La Flèche fut le premier collége de Théophile. C'est ce qu'indique, assure-t-il, un passage de l'Apologie au roi relatif au témoin Sajot qui accusait le poète dans son procès. Le savant commentateur a pris le change. Théophile parle du témoin Sajot et non de lui-même. Incriminant la moralité d'un témoin à charge, il dit : « *Ses desbordements qu'il continuoit au scandale du collége luy firent interdire la conversation de quelques escholiers de Lafleche qu'il avoit essayé de corrompre.* » Notre poète pouvait très bien connaître le fait sans avoir été lui-même condisciple du témoin. M. Alleaume n'aura lu qu'une phrase isolée et il aura confondu la défense avec l'accusation. D'ailleurs le biographe y a-t-il bien pensé? La Flèche était un collége de Jésuites, et certes maître Jeanus de Viau, chef d'une famille de zélés huguenots, n'eut jamais choisi pour son fils une éducation aussi contraire à ses principes. Le père Garasse, l'ennemi acharné du poète, assure d'autre part l'avoir connu autrefois pauvre *scholaris* à Saumur. Nous aurons occasion de citer dans le cours de cette étude le texte du révérend père.

Ainsi, c'est bien de Saumur que partit le jeune homme pour arriver à Paris. Son éducation était parachevée en 1610, on l'avait bourré de grec et de latin, et il entrait à

Digitized by Google

vingt ans dans la vie, homme savant savantissime *per omnes modos et casus*, comme dit Molière, mais encore, inexpérimenté et mal assoupli aux choses du monde. Ici doit naturellement se placer son portrait, mais je n'oserai le faire après Monsieur Théophile Gautier qui seul sait peindre en écrivant. Je le copie d'après ce maître :

« S'il faut s'en rapporter à un portrait qui illustre ses » œuvres, il n'était rien moins que beau garçon. Il est » représenté avec un pallium antique sur l'épaule, une » couronne de laurier sur le chef, ce qui produit un sin- » gulier contraste avec ses moustaches troussées en l'air » et sa barbe taillée à la manière des raffinés; c'est une » figure osseuse et sèche, profondément labourée en tous » sens. Les protubérances frontales fortement accusées; » l'œil mal fendu, mais plein de feu; le nez assez gros, » quoique de forme aquiline; la lèvre inférieure bouffie » et dédaigneusement saillante; la figure de quelqu'un » qui a aimé et qui a souffert, qui a pensé et qui a agi, » qui a manqué de tout et qui a abusé de tout; la figure » d'un poète qui a vécu enfin, chose trop rare parmi les » poètes. »

J'ai devant les yeux ce portrait d'un poète si bien décrit par un autre poète, il est entouré de cette devise latine : THEOPHILUS DE VIAU FAMA SUPER ÆTHERA NOTUS. Au-dessous dans un cartouche, ce distique :

Hic mortalis habet vultum, non carmina vatis
Carmina quippe Dei sunt, at imago viri.

Maintenant enlevez à ce portrait les stigmates des passions qui ravagèrent le visage; effacez ces sillons creusés par la souffrance, sur ce front de penseur; ce n'est que plus tard que la douleur macéra ces joues, gonfla ces lèvres de haine et de dégoût, façonna à l'épigramme cette bouche rose qui à vingt ans chantait de si beaux refrains

Digitized by Google

d'amour, il nous reste un assez beau jeune homme avec ce front bombé, cet œil rayonnant, ce nez d'aigle et ces grandes moustaches retroussées. Maintenant mettez un petit manteau de velours bordé d'or à la place de ce pallium ridicule, enlevez ces lauriers qui déparent une tête d'adolescent; remplacez-les par le haut feutre empanaché et fièrement relevé sur le devant selon la mode du roi Henri IV; enroulez autour de ce cou que le graveur nous montre si décharné une fraise empesée qui fondra en contours les lignes raides du menton et les saillies des maxillaires, et vous verrez que le jeune homme dut être remarqué à Paris quoiqu'il dise modestement de lui-même : « La fortune et la nature ne m'ont pas donné beaucoup de parties à plaire. »

En arrivant à la cour, il se posa comme protestant ami des Rohan et des Duplessis-Mornaix, se modelant sur les courtisans, il apprit bien vite cette science du monde que les régents écossais n'avaient pu lui enseigner. L'air de la cour allait à son tempérament, il l'aspira à pleins poumons... Ainsi, mêlé à la coterie réformée qui tenait de si près au cœur du roi, le poète fût sans doute bien vite entré en faveur; mais, hélas! le 14 mai arriva, et le couteau de Ravaillac anéantit du même coup l'avenir de la France et les espérances de Théophile.

FAUGÈRE-DUBOURG.

A mon ami Léonce Couture.

LE DERNIER DES HERMÉTIQUES.

Tous les soirs, sur le dernier coup de sept heures, il entrait à la bibliothèque et venait s'asseoir silencieusement à mon côté. C'était un homme de haute taille, enveloppé d'une vaste houppelande de couleur

Digitized by Google

sombre, chaussé de pantoufles de feutre noir, et portant sous son bras un portefeuille cadenassé, couvert de figures bizarres et de caractères inconnus. Je me sentais attiré vers lui par une irrésistible fascination, et je le regardais à la dérobée pendant que, courbé sur son livre, il semblait s'abîmer en lui-même et se perdre dans le monde de ses pensées. Tout au plus s'il pouvait avoir trente ans, et déjà l'étude avait semé ses longs cheveux de fils d'argent, et marqué son visage du sceau des nobles fatigues. L'enthousiasme calme et profond hantait ce front large et puissant comme celui des sages de Memphis, ses grands yeux s'illuminaient des fauves éclairs du bronze poli, sa bouche, tendue par le dédain, semblait prête à décocher, comme un arc, toutes les flèches de l'ironie. D'où venait-il ? Qui pouvait-il être ? Nul n'avait su me le dire. Tout ce qu'on avait pu m'apprendre, c'est qu'il se nommait Samuel Ibarzabal, qu'il était à Toulouse depuis six mois, et qu'il avait loué, dans le quartier solitaire de l'Arsenal, une maison où personne n'entrait que lui. Cette maison isolée était surmontée d'une terrasse, où les voisins prétendaient l'avoir aperçu, dans les nuits sereines, observant le cours des étoiles. Ce n'était peut-être là qu'un mauvais bruit. J'avais rôdé plusieurs fois autour de sa demeure à des heures très avancées, et jamais je n'avais aperçu sa vague silhouette se dessiner sur les hauteurs de l'observatoire. Ce que je puis affirmer, c'est que j'avais vu ses fenêtres s'illuminer des rouges éclats d'une forge, c'est que j'avais entendu des bruits étranges, des détonations fréquentes, et respiré les vapeurs du soufre et de l'antimoine.

Evidemment, cet homme roulait dans sa tête quelqu'un de ces étranges problèmes du magisme oriental, de la théurgie égyptienne ou de la kabbale juive, une de ces conceptions formidables, dont les souffleurs et les astrologues du moyen-âge se transmettaient l'héritage mystérieux, et dont le secret est perdu pour nous. Il voyageait dans ces régions invisibles où s'agitent les avatars des religions indiennes, les fées du pays d'Iran, les djinns de l'Arabie, les vampires et les broucolaques du Danube et les populations horribles des sabbats de l'Occident. Peut-être avait-il appris de quelque maître inconnu ces invocations puissantes qui changent les lois du monde, et forcent les esprits de la nature ou le génie de l'enfer de paraître au premier appel. Sans doute aussi, l'initiation n'avait pas été complète, et le disciple cherchait encore, dans les anciens écrits des sages, le secret de la parole perdue. C'était alors que je le voyais venir se courber sur tous ces livres poudreux, grecs, hébreux, arabes, syriaques, inscriptions hiéroglyphiques

Digitized by Google

ou cunéiformes, mur d'airain pour ma curiosité profane, faible barrière pour sa puissante volonté. Parfois, cependant, il descendait aux langues vulgaires, et du moins je pouvais lire le titre des ouvrages qu'il feuilletait de sa main longue et nerveuse. C'était l'*Ane d'Or*, d'Apulée, les *OEuvres* d'Albert-le-Grand, l'*Ars Magna*, de Raymond Lulle, le *Traité des Lavures*, de Nicolas Flamel, le *Rosarium philosophicum*, d'Arnaud de Villeneuve, les *Disquisitiones Magicæ*, de Delrio, la *Démonomanie*, de Bodin, les écrits de Paracelse, de Basile Valentin, de Leonard Thurneyser, de Van Helmont et de Domenico Manuel. Les fortes têtes de la bibliothèque, ceux-là qui pâlissaient sur la *Révolution française*, de M. Thiers, ou le *Dictionnaire de la Conversation* s'étaient fait sur son compte, dès les premiers jours, une opinion irrévocable. Cet homme était un fou qu'il eût été prudent de mettre à la porte, en attendant qu'il arrivât un ordre de l'enfermer dans une maison de santé. Tôt ou tard, il finirait, avec ses maudites expériences, par faire sauter la maison que le propriétaire avait eu l'imprudence de lui louer. La police devrait avoir l'œil sur de pareilles gens, c'était un mouchard, un faux monnayeur, etc..., etc... Le philosophe écoutait ce discours comme s'il se fût agi d'un autre. Un jour, cependant, la patience lui manqua. Il s'en alla trouver le commissaire central, auquel il exhiba un diplôme de docteur ès-sciences, délivré en bonne forme par la Sorbonne, et qui prouvait qu'il avait le droit de se livrer à ses travaux. Cela fit que les malins parlèrent un ton plus bas et que les badauds de son quartier commencèrent à le regarder avec un respect mêlé de frayeur. De vieilles femmes l'arrêtèrent au passage, comme une espèce de sorcier, pour le consulter sur la maladie d'un enfant. Maître Ibarzabal s'approcha du lit sans mot dire, rentra dans sa maison et revint un instant après avec une fiole d'une eau verdâtre qu'il fit avaler au petit moribond. Puis, il brisa le verre sur le carreau et s'en retourna chez lui. Deux jours après, l'enfant était guéri, et le médicastre qui le soignait déposait une plainte contre ce charlatan qui se mêlait d'exercer la médecine. Le guérisseur ne se troubla pas. Il se rendit au parquet, où il montra au substitut un diplôme fort en règle de docteur en médecine. La cure avait fait du bruit, les malades arrivaient en procession frapper à la porte de sa maison, mais cet homme bizarre ne vint ouvrir à personne et continua d'empester le voisinage des vapeurs de son fourneau. Il avait maté la critique et découragé la malveillance et la curiosité.

Deux ou trois fois j'avais pris son parti contre ses détracteurs; cela m'a-

Digitized by Google

vait fait quelques ennemis parmi ceux qui demandaient son expulsion. Le hasard le rendit témoin d'une de ces scènes. Il arrêta sur moi ce regard profond qui me faisait peur, mais pas un sourire, pas un mot de remercîment ne tombèrent de ses lèvres. Sa pensée fixe et implacable l'avait saisi tout entier, ses lectures devenaient chaque soir plus rapides et plus fiévreuses. Les éclairs de l'enthousiasme jaillissaient de son front brillant, comme dans un orage d'été; il m'était facile de juger que l'artiste touchait au terme, que le nuage se déchirait, et que derrière allait se montrer l'Unité sans voile. Ce fut la surveille de Noël qu'il vint pour la dernière fois. Je vivrais mille ans que je ne l'oublierais jamais. Ses pieds ne touchaient pas le sol, son visage était presque radieux. Il déroula sur la table un vaste planisphère sur lequel il se mit à étudier curieusement les cercles et les conjonctions des planètes. Ce fut l'affaire d'un instant, puis il conféra deux ou trois volumes, les *Mystères* de Jamblique, quelques lignes de Porphyre et le *Pimander* d'Hermès Trismégiste. Tout était fini et bien fini, son regard plongeait dans les mondes invisibles et l'extase semblait près de l'enlever à la terre. De grosses larmes tombaient sur sa barbe de prêtre d'Assyrie, des paroles de remercîment et de prière s'échappaient de sa bouche dans une langue inconnue.

Cette fois on le crut bien fou, les cris silence ! à la porte ! s'élevèrent de tous côtés et le ramenèrent au sentiment de la vie réelle. Le disciple des mages ramassa son porte-feuille et sortit de la bibliothèque comme un dieu de l'Olympe, les pieds sur la terre, la tête dans les nuées. Le lendemain il avait quitté Toulouse sans qu'on pût savoir ce qu'il était devenu. Sa maison demeura fermée, et l'on me dit qu'avant son départ, il avait payé sept années d'avance pour s'en assurer la possession exclusive.

Dites-moi que je suis fou, d'autres me l'ont dit avant vous. Mais, aussi vrai que je vous parle, ces choses se sont passées au commencement de l'hiver de cette terrible année 185., où j'ai souffert dans mon corps et dans mon âme tout ce qu'on peut souffrir en ce monde sans mourir. Je vous ai conté plus d'une fois l'histoire de ma jeunesse. A quinze ans j'avais conduit tous mes parents au cimetière, j'étais seul au monde, sans fortune, sans amis que Mme d'Etchéméras et la petite Claire sa fille qui vivaient bien pauvrement dans leur vieux château, au bord de la mer, tout près de St-Jean-de-Luz. Lorsque je quittai le pays pour m'en aller étudier à Toulouse j'allai leur faire mes adieux. La veuve me regarda tristement, sous son voile noir, et me baisa sur le

Digitized by Google

front. La jeune enfant me donna un petit bouquet de fleurs marines et me dit d'une voix grave : « Reviens, et travaille pour moi. » J'emportais dix mille francs, unique débris de l'avoir de ma famille. C'est avec cela que j'ai vécu pendant huit années, toujours courbé sur ma tâche, le cœur embaumé de souvenirs. Depuis longtemps j'avais conquis tous mes grades, et je m'agitais en vain pour obtenir un de ces emplois obscurs où l'on vit heureux et caché. Mes protecteurs m'avaient éconduit, ou payé de ces promesses banales dont j'avais appris la valeur, et qui sont la monnaie courante des heureux et des égoïstes. La misère frappait à ma porte, mes ressources s'épuisaient, l'abattement et le dégoût de toutes choses pesaient sur moi comme le marbre d'un tombeau. Un soir, après le départ de maître Ibarzabal, je suivais tristement les quais en regagnant ma maison. Quelqu'un me frappa sur l'épaule, c'était un roulier de St-Jean-de-Luz que je voyais quelquefois. Nous parlâmes du pays, et j'appris que Mmes d'Etchéméras étaient en proie à la plus affreuse misère, et que leurs créanciers poursuivaient l'expropriation de leur château.

J.-F. BLADÉ.

(*La suite au prochain numéro.*)

LA PUISSANCE CONSULAIRE A CONDOM.

3e ARTICLE (1).

Le monument important du XIVe siècle pour Condom est la Coutume. Ce n'est plus un contrat passé entre le roi et l'abbé, c'est une association entre le roi, l'abbé et les consuls. La Coutume est précédée d'une lettre d'Edouard II, roi d'Angleterre, seigneur d'Irlande et duc d'Aquitaine, qui indique à la suite de quelles circonstances fut passée cette transaction : *Les Consuls et l'Université de la ville de Condom assurant qu'ils avaient des coutumes écrites et conçues conformément aux lois, sur l'observation desquelles les seigneurs de Condom et leurs baillis les vexaient et les tracassaient, les seigneurs, d'un autre côté, disant que ces coutumes*

(1) Voir, *suprà*, p. 22 et 110.

Digitized by Google

n'avaient été par eux ni approuvées, ni même scellées, et niant que la ville de Condom eût jamais eu de coutumes spéciales, et que, par conséquent, ni eux, ni leurs baillis n'étaient tenus à les observer, si ce n'est quand elles s'accordaient avec le droit écrit ou avec la coutume d'Agen, etc.

Toute l'histoire des luttes de la municipalité avec l'abbaye est là en abrégé; ces quelques lignes disent énergiquement les prétentions du couvent et la résistance des habitants, fidèles à leur ancienne indépendance.

Cette lettre mentionne même la durée des contestations et des procès qu'avait soulevés le paréage de 1286 : *Per* XXV *annos et ampliùs ventilata fuerat lis in curiam Francorum*. Une deuxième lettre d'Edouard, relative à ce traité signé entre l'abbaye et les consuls, ne parle pas du tout de lui-même; il se regarde comme arbitre et médiateur. Sa désision est que, après un mûr examen, il a pris la résolution d'approuver les coutumes, et qu'il maintient la transaction.

La coutume est un monument qui atteste la grandeur passée du consulat; elle est loin d'être conçue dans une forme aussi despotique que le paréage. Le droit n'est jamais violent et impérieux comme l'arbitraire et l'injustice. Il y a un grand pas de fait, et une différence énorme sépare 1286 de la restauration des institutions populaires et démocratiques. Ces coutumes, ces usages, ces priviléges, réclamés par les Condomois à titre de propriété, ne sont-ils pas en effet les derniers débris des fors et priviléges introduits dans la Novempopulanie par les Gascons, et ne sont-ils pas d'autant plus précieux que ni Lectoure, ni Auch, ni Montréal, ni aucune des villes environnantes ne peut, à la gloire de ses ancêtres, montrer de pareils titres de noblesse?

La coutume se divise en chapitres qui sont subdivisés

Digitized by Google

en articles. Elle est écrite sur une longue et large feuille de parchemin, en lignes très serrées. Il y en a trois expéditions, l'une pour l'abbé, l'autre pour le roi, la troisième pour les consuls. C'est ce qu'on appelait cartes paricolas ou pariclas, c'est-à-dire copies d'un contrat synallagmatique destinées à chacune des parties. L'écriture en est fine et bien faite; c'est une gothique mixte.

La coutume traite des droits des seigneurs, des peines civiles, des fausses mesures, des faux témoins, etc. La longueur de ce document m'empêche de l'analyser en ce moment; le caractère des lois est à peu près le même que dans les territoires voisins ou de la même circonscription. Parfois elle est barbare; le duel judiciaire, la peine du talion, la mutilation, la mort appliquée pour des crimes qui ne seraient aujourd'hui punis que de la réclusion, nous apprennent suffisamment combien étaient dans l'enfance le droit et la civilisation.

Le premier article est conçu en ces termes :

El comensament volem e donam per costuma ma la dita viela de Condom, que tot senhor de la viela de Condom quant noverament sera senhor e personalement viera a la dita viela e volera usar cum asenhor, que el mande el cosselh e la universitat de la dita viela per devant si e deu lo far segrament, so es assaber nostre senhor lo rei e duc per si o per autruhi avent especial mendament de iurar en la amma de luei et per la mezissa manera se faissa per lo loctenent de labat e si ed estava au absens fora de la lengua doc e cant sere venguds labads que fes lo segrament que el bon senhor e leial los sera e dret fara a tots e a cada e els gardara e els emparera de tort e de forsa de si metis e dautruei en la viela de Condom e de foras a son poder e LORS COSTUMAS E LORS USATGES E LORS FRANQUESSAS ESCRIENTAS E NO ESCRIENTAS *los tendra els gardera e lo dit segrament feit aqui metis lo cosselh e la*

Digitized by Google

universitat devon iurar al senhor que els li seran bos homes e leials e sas doctrinas e son dampnage esquiveran ben e leialment a lor sen, lo cosseilharan, sa vita garderan contra totas personas que puscan vieure o morir a lor leial poder e a bona fe.

L'élection consulaire resta telle que nous l'avons vue en 1278. La présence des consuls était nécessaire dans les enquêtes; toutes celles auxquelles ils n'assistaient pas étaient nulles. Le mode de convocation des jurats et des prud'hommes en présence des seigneurs et des consuls nous rend spectateurs d'un jugement au moyen-âge et nous représente exactement nos assises et notre jury. Dès que les seigneurs et les consuls étaient arrivés, on exposait l'affaire, et les débats s'engageaient. Chacun ensuite était tenu de donner son opinion, à l'exception des comtes et des consuls, qui, après avoir entendu l'avis de chacun, se retiraient et discutaient à part, en examinant les diverses opinions des jurats et des prud'hommes. Lorsqu'ils en avaient adopté une, ils prononçaient la sentence. Le comte et les consuls, c'est la cour. L'assemblée des jurats et des prud'hommes, c'est le jury que la cour impartiale écoute, dont elle pèse tous les arguments, calcule toutes les hésitations, devine tous les doutes, et prend toute la responsabilité.

On dirait que l'institution moderne a été calquée sur celle de nos pères; tout y est, même le serment du juger sans haine et sans passion.

Les consuls ne se bornaient pas à s'occuper des affaires civiles et de celles qui touchaient à l'administration et à la police intérieure. Les matières criminelles étaient aussi de leur ressort. On doit cependant observer que les consuls ne sont pas justiciers; généralement ils ne sont pas regardés comme tels. Ils sont plutôt conseillers, conciliateurs, que

Digitized by Google

juges, et ils sont principalement appelés *pour que justice se fasse et que toute fraude soit évitée.*

EMILE ANDRÉOLI.

D'après un étymologiste basque, la pomme du Paradis terrestre était une poire.

Les Basques croient que leur langue est l'aînée de toutes celles du globe, et que le premier homme parlait le même idiome que l'*escualdunac*. Aussi n'avons-nous pas été étonnés de recevoir la communication de la note ci-après trouvée dans les papiers d'un philologue de la Biscaye espagnole. Voici la traduction littérale de ce singulier document écrit dans le dialecte *irrurac-bat* :

Les docteurs et les interprètes des livres saints ne s'accordent point sur l'espèce à laquelle appartenait l'arbre dont le fruit fut l'occasion ou le prétexte de la chute d'Adam et d'Eve. Selon les uns, c'était un figuier. Toutes ces opinions et bien d'autres ne se seraient pas produites si les commentateurs des écritures sacrées avaient connu le basque, c'est-à-dire la belle langue *escuara*, qui est incontestablemen la langue primitive.

Quand nos premiers parents eurent enfreint le commandement de Dieu et qu'ils eurent goûté du fruit défendu, ils se cachèrent. Mais Dieu ne tarda pas à venir, selon la coutume, se promener dans le Paradis terrestre, et, ne voyant ni homme ni femme, il appela Adam, disant: *où es-tu?* et Adam répondit : *Seigneur, je me suis caché, parce que j'étais nu.—Et qui t'a dit que tu étais nu? Si tu le sais, n'est-ce pas pour avoir mangé du fruit de l'arbre dont je t'avais défendu de manger?* Adam rejeta la faute sur Eve, et celle-ci sur le serpent.

Ce fut alors que Dieu fulmina les terribles malédictions qui pèsent à jamais sur l'humanité. Il dit au serpent : MADARICATUA, *tu seras maudit entre tous les animaux qui vivent sur la terre.* Il dit à Eve : MADARICATUA, *je multiplierai tes souffrances, et tu seras assujétie à la volonté de ton mari pour avoir cueilli le fruit de l'arbre.*

Digitized by Google

Puis se tournant vers Adam, il lui dit : MADARICATUA, *parce que tu a pris et mangé le fruit de l'arbre prohibé, la terre sera maudite, tu la cultiveras à force de travail, et tu mangeras ton pain à la sueur de ton front.*

On sait le reste. Toutes ces malédictions, Dieu les lança contre Adam et Eve, parce qu'ils avaient cueilli et savouré le fruit défendu. Or, il faut savoir que les Basques, quand ils veulent maudire quelqu'un, ne manquent jamais de lui dire : MADARICATUA, expression la plus énergique de la colère et de la vengeance. MADARICATUA est un mot exclusivement basque qui se décompose ainsi : MADARIA, poirier, poire et ATU ou ARTU, prendre, de sorte que les deux éléments réunis constituent un mot composé dont le sens est : *prendre la poire;* et l'on adresse ce mot à celui que l'on veut maudire, parce qu'il revient à ceci : *puisses-tu éprouver le sort de ceux qui cueillirent des poires malgré la volonté divine.* La langue *escuara* a religieusement conservé ces paroles de Dieu irrité pour manifester les sentiments qu'inspirent la fureur, la vengeance, cette expression rappelant la cause même de la malédiction que Dieu lança contre l'homme et le serpent.

MADEMOISELLE DE GENSAC.

Hôtel Rambouillet. — Précieuses.

Depuis que M. Cousin a fait revivre les femmes du XVIIe siècle, une curiosité bien naturelle s'est reportée vers cette société toujours si élevée et si polie. En descendant de ses donjons pour faire cortége à la royauté, la noblesse put perdre de sa puissance, mais elle gagna en grandeur en ce sens qu'elle concourut efficacement à l'unité de la monarchie française, et fit avec elle la carte de France. Je sais bien que la plupart de nos historiens, et même les plus recommandables, ont établi un système tout contraire : évoquant les sombres figures de Louis XI et de Richelieu, ils n'ont parlé de la prétendue déchéance de la noblesse que lorsque la royauté y jeta la hache du bourreau.

Digitized by Google

A mon avis, c'est le côté le moins important de la question. Du jour où la royauté évolua vers le tiers-Etat et reconnut l'affranchissement des villes, elle créa une puissance nouvelle à côté de la puissance féodale, où elle aurait toujours appui et concours. La noblesse résista sans doute d'abord, mais elle dut compter, et alors, l'intérêt parlant plus haut que l'orgueil, sa fidélité et son dévoûment envers le suzerain durent donner des gages plus certains que par le passé. La royauté profita de cette situation avec une profonde habileté, absorba peu à peu dans son sein les éléments principaux qui avaient servi à sa fondation, et n'employa la hache qu'avec regret et devant quelques résistances seulement.

Nous ne sommes pas si loin de notre sujet qu'on le pense. Cette société de Louis XIV renfermait encore et toutes les fidélités et toutes les oppositions. De là ces grandes figures toutes historiques que nous contemplons avec bonheur et dont nous sommes si fiers. De là ces passions qui eurent un cachet d'élévation inconnu à notre siècle. Le cœur fut toujours haut placé, et il n'y eut jamais que Dieu qui pût se substituer au monde.

Mais, quel que fût l'éclat qui entourât cette noblesse, il y avait encore parmi ses membres, même les plus considérables, une rudesse de mœurs, de langage et de forme qui contrastait avec le ton et l'élégance qui régnaient à la cour de France, surtout depuis l'intronisation des Médicis. Pour effacer ce disparate choquant, les femmes se posèrent en réformatrices enthousiastes, et, comme elles sentirent la nécessité de faire faisceau de toute leur puissance, elles fondèrent une académie dont l'hôtel Rambouillet fut le siége principal.

Quoiqu'un sobriquet ridicule leur ait été appliqué (les précieuses), notre histoire littéraire a déjà noté que la

Digitized by Google

souplesse et la grâce, sinon la force de notre langue, leur appartiennent en partie.

Le dernier ouvrage de M. Cousin, le *Cyrus mutilé de Mlle Scudéry*, en est une preuve frappante. Je doute que nos romanciers modernes, qui sacrifient tant à la forme, soient à sa hauteur. On est plus que frappé, on est ébloui, et le choix discret et plein de goût de notre philosophe éclectique prête beaucoup à cet éblouissement.

Toutes les femmes concoururent à cette œuvre de perfectionnement. Tous les rangs de la société donnèrent leur contingent, et, il faut le dire à la louange de la petite noblesse et du tiers, la supériorité du talent leur appartint.

Mlle de Gensac, dont nous avons à nous occuper aujourd'hui, se rattachait à la bonne noblesse de Province. Elle vint tard à Paris et après son mariage. Mais tous les auteurs qui se sont occupés de cette époque n'ont pu connaître le lieu de sa naissance. Somaise, si longuement indigeste mais si minutieux de détails, ne l'indique qu'en passant : Mademoiselle de Gensac, précieuse sous le nom de Gérianne.

On s'est ingénié pour savoir quelle était cette demoiselle de Gensac. Sans nul doute, elle appartient à l'Astarac, et elle est sortie de cette famille dont les descendants sont encore parmi nous (1). D'ailleurs, ce portrait de l'époque semble l'indiquer amplement :

« Gériane est une prétieuse âgée de vingt-cinq ans, plus » illustre par sa beauté que par ses autres qualitez, quoy » qu'elle en aient qui soient tout à fait aimables. Jamais » femme n'eust la taille mieux prise, les yeux plus beaux, » la peau plus blanche, le tein plus délicat, plus d'agré- » ment dans le visage, ny plus de charmes dans la voix.

(1) Le nom de *Gensac*, très répandu en Gascogne, sert à désigner plusieurs châteaux. Nous pouvons citer entr'autres celui qui avoisine Condom.

Digitized by Google

» La Bonne Deesse (la reine) estant à Lacedemone (Tou-
» louse) admira sa beauté, et dit qu'elle n'en connaissait
» point en Grèce (la France) qui la pût égaler. L'esprit de
» cette prétieuse a ses charmes aussi bien que son corps,
» et quoy qu'ils n'éclatent pas aux yeux de toutes sortes
» de personnes, ils ne laissent pas d'estre visibles à ceux
» qui ont assez de lumieres pour les connaistre. Toutes ses
» actions sont accompagnées de tant de bonté et de douceur
» qu'elle est aimée de tous ceux qui la connaissent. Cette
» illustre prétieuse, se trouvant plus riche des dons de la
» nature que des biens qu'elle pouvait esperer de ses pa-
» rens, quoy qu'elle fût d'une condition fort relevée, a
» esté obligée, par cette politique qui fait aujourd'huy
» presque tous les mariages, d'espouser un homme fort
» riche, mais extrêmement sourd et jaloux au dernier
» point. Elle se détermina à ce mal-heur parce que elle
» ne se l'imaginait pas si grand qu'il fut dans la suite;
» mais elle ne fut pas longtemps avecque luy, car sa sur-
» dité et les frequentes visites que l'on luy rendait por-
» tèrent sa jalousie à un tel point, qu'il l'enferma dans un
» temple de Vestalles (Religieuses); et comme s'il eut
» esté jaloux des filles qui habitaient cette maison, il l'en
» fit sortir bien-tost après pour l'enfermer dans une autre.
» Cependant comme l'on recherche avec beaucoup d'ardeur
» les choses qui sont deffendues, la difficulté de la voir
» redoubla la passion de ceux qui l'aimaient, et en donna
» mesme à ceux qui n'en avaient point, tellement que
» l'on peut dire qu'il ne luy arriva pas ce qui arrive sou-
» vent aux autres, qui ne conservent pas leur conquettes,
» puisque bien loin d'estre abandonnée d'aucun de ses
» amans, elle en fait toujours de nouveaux. »

D'après ce portrait et les données qu'il renferme, il ne peut plus exister de doute aujourd'hui. Nos relations soit

Digitized by Google

de juridiction, soit de coutumes, soit d'intérêts méridionaux avec Toulouse, devaient amener de nombreuses alliances entre les familles nobles du Languedoc et de la Gascogne, et personne n'ignore que la noblesse de Province ne formait presque toutes ses alliances que dans son sein. D'ailleurs, le beau nom de Mlle de Gensac, joint à son esprit et à sa beauté, n'était pas à dédaigner. Seulement, ils furent sacrifiés parce qu'un beau patrimoine ne les accompagnait pas. Ne nous en plaignons pas, toutefois, ce sacrifice nous a valu un portrait charmant et le plaisir de penser que notre Gascogne était gracieusement représentée dans cet aréopage de femmes illustres dont les noms vivront autant que notre langue.

Avant de finir cet article, je ne puis résister au désir de faire connaître la physiologie d'une précieuse par un homme de l'époque. Depuis quelques années, on nous inonde de petits livres de ce genre; comparez et prononcez ! Cette physiologie est de l'abbé de Pure, si outrageusement sifflé par Boileau, Boileau dont les arrêts sur beaucoup d'auteurs sont aujourd'hui sifflés à leur tour par qui sait lire et étudier :

« La prude est une femme entre deux âges qui a toute » l'ardeur de ses premières complexions, mais qui par le » temps et le bon usage des occasions s'est acquis l'art de » les si bien desguiser qu'elles ne paraissent point, ou » qu'elles paraissent correctes, de sorte qu'elle est tou- » jours la même dans l'apparence, mais néantmoins toute » différente dans la vérité et l'opinion.

» La coquette est une espèce amphibie, tantost fille et » tantost femme, qui a pour objet d'attraper la dupe ou » le galant, et faire enrager l'amant ou le mary....

» Pour la prétieuse, c'est un animal d'une espèce au- » tant bizarre qu'inconnue. Les naturalistes n'en disent

Digitized by Google

» rien et nos plus anciens historiens, ny mesme nos mo-
» dernes, n'en ont point encore fait de mention. Comme
» on découvre tous les jours des astres au ciel et des
» pays inhabitez sur la terre, la prétieuse fut introduite
» à peu près en vogue la mesme année qu'on eut déclaré
» permis de prendre la macreuse pour poisson et en
» manger tout le caresme. On fut surpris à l'abord d'une
» chose de si belle apparence, et on la receut avec toute
» l'estime que nostre nation a pour toutes les choses nou-
» velles. Chacun tacha de s'en fournir ou au moins d'en
» voir. On dit qu'elles ne se formaient que d'une vapeur
» toute spirituelle qui, se tenant par les douces agitations
» qui se font dans une docte ruelle, se forme enfin en
» corps et compose la prétieuse.... Je m'en vay vous dire
» comment je l'ai connu... La prétieuse n'est point la
» fille de son père ni de sa mère; elle n'a ni l'un ni l'au-
» tre, elle n'est pas non plus l'ouvrage de la nature sen-
» sible et matérielle, elle est ún précis de l'esprit, un
» résidu de raison.... Il est impossible de sçavoir comment
» la chose s'est rendue si commune. Il n'est plus de
» femme qui n'affecte d'avoir une prétieuse, ou pour se
» mettre en réputation, ou pour avoir le droit de censurer
» autruy et de se retirer de la juridiction des connaisseurs
» et des raisonnables. »

Je ne sais si je me trompe, mais vous ou moi voudrions avoir écrit de telles lignes. Elles peuvent être regardées comme un simple amusement de l'esprit, mais cet amusement porte si bien son charme qu'on se laisse séduire et entraîner. ALFRED B.

ARCHÉOLOGIE.

Notre savant collaborateur, M. Barry, a communiqué à l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse (séance du 7 avril),

Digitized by Google

quelques notes épigraphiques sur des pierres tumulaires retirées du lit de la Save, tout près de l'Isle-en-Dodon (Gers). La première, qui mesure onze centimètres de hauteur et sept de largeur, est enrichie de cette inscription votive :

DEO
HERC
A. TIVOC
IVS. VIC

La deuxième, dont les proportions sont supérieures, offre aux archéologues ces quelques lignes funéraires ci-après :

MEMORI
D. VITALIN
PAT. MILIT
NNOS XXX
LEGIONE
DM

M. Barry se propose de faire une étude approfondie de ces petits monuments lapidaires aussitôt qu'il pourra disposer d'une empreinte épigraphique présentant plus de netteté que celle qu'il possède aujourd'hui.

Cette découverte n'est pas la seule de la quinzaine : en creusant un aqueduc qui traverse la place St-Etienne, toujours dans la cité palladienne, des ouvriers ont exhumé un cercueil en marbre orné de bas-reliefs. C'est un beau spécimen de l'art sépulcral des premiers âges du christianisme. M. le chevalier du Mège, conservateur du musée de Toulouse, a été chargé de faire un rapport sur ce sujet à la Société archéologique du Midi. Nous détachons de son travail la partie descriptive :

« Le sarcophage, en marbre blanc des Pyrénées, est d'une longueur » de deux mètres sur soixante-douze centimètres de largeur et de hau- » teur. La paroi, qui forme la tête, présente une ligne oblique de de- » hors en dedans; les trois autres sont perpendiculaires. La face prin- » pale est divisée en deux parties égales, par une bande horizontale » ornée de feuilles de lierre. Au milieu du compartiment supérieur est » un culot en forme de vase, d'où sortent une feuille d'acanthe et deux » rinceaux courant en sens inverse, et se continuant sur les petits » côtés, quoiqu'en apparence interrompus par deux pilastres placés » aux angles. Il en est de même du compartiment intérieur, avec la » seule différence que le culot n'est formé que d'une feuille d'acanthe.

Digitized by Google

» La partie postérieure est unie, ainsi qu'on peut le remarquer dans » la plupart des monuments de ce genre qu'on avait l'habitude d'ados- » ser au mur.

» Le couvercle représente une toiture à quatre versants dont les » tuiles à demi-cercle ressemblent à des écailles de poisson. Cette dis- » position est interrompue au milieu du versant antérieur par un pan- » neau orné d'une feuille d'acanthe. Le style et le travail indiquent » une époque reculée, et nous croyons qu'il appartient au ve siècle de » notre ère. »

Les fouilles conseillées dans notre dernier numéro ont également abouti à la découverte, dans la cathédrale de Condom, des restes précieux de Marre, ancien évêque de cette ville.

Toutefois, au lieu du monument animé de sculptures, élevé par la piété de son successeur, on n'a trouvé qu'une fosse maçonnée emplie des débris du mausolée et des ossements du prélat. Quelques-uns attribuent cette destruction à Montgomméry, qui, comme on le sait, à la tête de ses compagnies iconoclastes, entra dans notre ville, en 1570, où, selon l'expression de Montluc, *il fist tous les diables, ruinant et saccageant les églises et pillant tout*. Nous croyons que le généralissime des huguenots ne fut point l'auteur de ce vandalisme, parce que d'autres bas-reliefs furent par lui respectés, mais que, lors de l'élévation du pavage de notre cathédrale, le tombeau, qui était en contre-bas du sol, dut être effacé entièrement parce que l'exhaussement du dallage nouveau, le couvrant en grande partie, aurait défiguré sa physionomie artistique.

Remarques sur quelques Dictons béarnais.

Il est curieux de retrouver dans la langue d'un peuple, dans les locutions qu'il emploie, le caractère, les mœurs, les coutumes, les habitudes, l'état des personnes. Pour ne parler que du *Béarn*, voyez comme dans les proverbes, dans les expressions qui suivent on reconnaît le peuple pasteur, honnête, amoureux...

A petites oülhes, petitz siuletz
A petites brebis, petits sifflets :

Digitized by Google

Pour peu de chose, ne faites que peu d'efforts; ou bien, à petite recette, petite dépense.

Praubes tant qui lou boun Diu boulhe, mes la baxère nete,

Pauvres tant que le bon Dieu voudra, mais la vaisselle propre : Soyons pauvres, mais honnêtes.

Qui peyrouteye, amoureye,

Qui lance de petites pierres, fait l'amour :

Ceci rappelle l'hémistiche de Virgile : *Malo me Galatea petit*... Le proverbe béarnais se dit de l'amant aussi bien que de l'amante.

Malheureusement, l'amour n'est qu'un *piége* souvent : c'est ce qu'indique cette locution dont on se sert quand le jeune homme sort *à l'heure du berger : Ha u tour a las sedades* (faire un tour aux lacets, aller visiter les *lacets*; *sedades* (les *lacs* de crin, du latin *seta*, crin de cheval).

Pour une rivalité, ou pour tout autre motif, on *se dispute*, on se prend aux cheveux, ou l'on *joue* du bâton :

Peleya-s signifie se disputer, littéralement se *prendre auxx cheveux*, de *peu*, en latin, *pilus*, cheveu. Une dispute se dit *u peley; au peu! au peu!* crie-t-on à ceux qui de vifs propos en viennent à des menaces (aux cheveux ! aux cheveux) !

On appelle *macou* un brutal, prompt à frapper avec le bâton; *maca* veut dire meurtrir, *macadure*, meurtrissure, du basque *makila* (bâton).

Les jours de grande fête, à Pâques notamment, les Béarnais se revêtent d'habits neufs : aussi les grandes fêtes sont-elles appelées *hèstes*-EN-NAU (fêtes-en-neuf), c'est-à-dire que l'on célèbrait EN habit NEUF.

Le Béarnais a de la vanité; en voici la preuve :

Qui a bist lou Castèt de Pau,
Jamey nou-n ha bist u tau!

Digitized by Google

Qui a vu le château de Pau
Jamais n'a vu le pareil !

Mais ils en ont beaucoup moins que ne le prétend ce bavard de Tallemaud des Reaux :

« Les Béarnais, dit-il, se ressentent un peu du voisinage des Espagnols (pourquoi n'a-t-il pas mis des Gascons?), et ils ont plusieurs proverbes qui font assez voir la bonne opinion qu'ils ont d'eux-mêmes :

Lous Biarnez sout sû l'autre gent	Les Béarnais sont aux autres peu-
Comme l'or es sù l'argent.	Comme l'or est à l'argent. [ples]
Qui a bist Pau	Qui a vu Pau
N'a may bis un tau.	N'a jamais vu (rien) de pareil.
Qui a bist Oleron	Qui a vu Oloron
A bist tout lou mond.	A vu le monde entier.
Ortes	Orthez
Grand cose es.	Grande merveille est.

Ni fond, ni forme, rien n'est béarnais dans ces proverbes.

Le béarnais est railleur; il ne faut pas l'en louer :

A cade pic l'estère,
A chaque entaille, le copeau :

C'est un railleur qui *emporte la pièce.*

On le dit spirituel; plus d'une fois, en effet, il a montré qu'il l'était :

Aci qu'ey l'arrehilh de nouste gran Henric,
Ici est le petit-fils de notre grand Henri.

Inscription gravée sur le piédestal de la statue de Louis XIV, qui décorait l'ancienne Place-Royale de Pau.

On lit dans la *Gazette Littéraire* de Grimm, 1788 : « Les habitants de Pau avaient fait demander à Louis XIV la permission d'ériger dans leur ville une statue à Henri IV; on leur répondit que les circonstances n'étaient guère pro-

Digitized by Google

pres à favoriser ce projet, que le roi leur permettrait plutôt de lui en ériger une à lui-même. Ils obéirent... Mais au bas de la statue de Louis XIV, ils mirent pour inscription deux vers béarnais, dont l'équivoque spirituelle ne peut être rendue en français, et qu'il faut traduire grossièrement ainsi :

« Au petit-fils
» De notre grand Henri. »

Grimm se trompe : les Béarnais n'érigèrent pas une statue à Louis XIV; ils la reçurent de lui, à la place de celle qu'ils lui avaient demandé la permission d'ériger. Ils firent graver sur le piédestal une inscription de six vers où se trouve l'*équivoque spirituelle* dont parle Grimm; on va voir que cette équivoque subsiste dans la *traduction* aussi bien que dans *le texte* :

Aci qu'ey l'arrehilh de nouste gran Henric :
Lou cèu qui l'habè dat per lou bee de la terre,
L'ha hèyt lou pay deus bous, deus mechantz l'enemic,
U Salomon en patz, u bray Cesar en goerre;
Plasie a Diu qu'a jamey lou marbre et lou metau
Hasien bibe sa glorie auta plaa coum a Pau!

Ici est le petit-fils de notre grand Henri :
Le ciel qui l'avait donné pour le bien de la terre,
L'a fait le père des bons, des méchants l'ennemi,
Un Salomon en paix, un vrai César en guerre;
Plaise à Dieu qu'à jamais le marbre et le métal
Fassent vivre sa gloire aussi bien qu'à Pau !

Les Béarnais se vengeaient du refus qu'ils avaient dû subir, en gravant au bas de la statue de l'orgueilleux monarque les mérites du *bon roi*, son grand-père.

V. LESPY.

Digitized by Google

MISCELLANÉE.

La première œuvre d'Ingres, lors de sa venue à Paris, fut le portrait au crayon d'un Condomois, de M. de G..... Naguère, dans une petite ville de Gascogne on s'entretenait de l'arduité des débuts de ce génie contemporain et des circonstances critiques qui lui avaient imposé l'exécution de ce dessin. Un artiste distingué, quoique provincial, raconta comment le grand maître, alors inconnu, s'était acheminé vers la capitale, le gousset sinon désert, tout au plus peuplé de quelques pièces de cinq francs. Quelques-unes restèrent en route, et quatre seulement et des fractions d'une cinquième étaient sauves lors de son entrée dans la *grand'ville*. La misère ne l'effraya point, car il avait pour parer ses coups une égide et une lame de bois; une palette et un archet. Durant les premiers jours, un de ses compatriotes, qui vivait dans l'intimité la plus parfaite avec M. de G....., hébergea celui qui devait un jour être le continuateur de Raphaël, et le conduisit dans une pension dont il était commensal, ainsi que son ami le Condomois.

La table de ces Messieurs n'avait point une clientelle de rapins, car la dépense mensuelle était de 80 francs. Grâce à ses relations, le peintre put néanmoins continuer à fréquenter ce restaurant. Son crédit expira au bout du mois. Pour le faire renaître, il fallait avoir ce qui lui manquait. Il fit part de sa perplexité métallique à son bôtellière, qui, mue par une charité un peu égoïste, lui procura quelques portraits, entre autres celui de M. de G..... Ingres, par dignité, n'avait pas osé solliciter lui-même. Il reçut, en échange de son travail, cinquante francs, lesquels, réunis aux vingt qu'il avait soigneusement réservés, furent consacrés, dit le conteur de l'historiette, à solder le premier mois de pension. Au nombre des auditeurs de cette anecdote authentique s'était glissé un Prudhomme; et pendant que tous les autres méditaient sur les difficultés de la vie artistique ou se montraient jaloux d'aller admirer les prémices d'un talent infini, le bourgeois s'exclama : *Ce n'est pas! ça ne peut pas être!* On crut d'abord que l'apostrophe était adressée au récit qu'on venait d'entendre. Aussi, lui demanda-t-on : pourquoi? — Parce que, répliqua-t-il victorieusement, ce *Monsieur* ne put, avec les vingt livres qui lui restaient et les cinquante qu'on lui donna, payer une note culinaire de 80 (sic).

L'intelligent interrupteur n'avait vu dans cette particularité biographique qu'une question de comptabilité.

Digitized by Google

ÉMILIUS MAGNUS ARBORIUS

ET LES RHÉTEURS AQUITAINS AU IVe SIÈCLE (1).

III. Arborius à Toulouse. L'enseignement dans cette ville : Exupère, Sédatus.

III.

Emilius Magnus Arborius (2), dont la naissance doit se placer peu avant l'année 290 (3), fut initié de bonne heure à tous les secrets de la grammaire et de la rhétorique, et dès l'adolescence laissa voir des marques non équivoques d'une invincible vocation à l'art oratoire. On ne peut dire cependant à quelle école il étudia. Son père, capable de tirer un horoscope plutôt que d'interpréter Cicéron, et qui d'ailleurs frisait la soixantaine, n'aurait pu qu'ébaucher l'institution oratoire de ce précieux rejeton. Mais, quoique moins nombreux que les astrologues, les maîtres ne manquaient pas. Arborius fit des études assurément très complètes et très brillantes, peut-être sans quitter la cité natale, Acqs; il dut passer sans intervalle du rang d'écolier à celui de grammairien ou de rhéteur, et il était nécessairement bien jeune encore quand il donna la première instruction littéraire à son neveu Ausone (4). Il eut bientôt des succès éclatants, une renommée solide, et une chaire lui fut offerte à Toulouse (5).

(1) Voyez le commencement de cette étude, *suprà*, p. 13. J'en avais tracé le plan avant d'étudier mon sujet un peu à fond, et en supposant à Arborius une vie beaucoup plus longue qu'elle ne le fut en réalité. Quand je me suis aperçu que mes grandes lignes étaient mal déterminées, et que l'unité, même apparente, de mon sujet, s'était évanouie, j'ai eu la pensée de renoncer à mon travail. Des réclamations bienveillantes m'engagent à le reprendre aujourd'hui malgré cet inconvénient. Je tâcherai de le mener à fin avant longtemps, et de racheter par la sûreté et l'intérêt historique des détails l'absence presque absolue d'ensemble.

(2) On sait que les Romains portaient trois ou quatre noms : le *prænomen* (Caïus, Marcus. Titus...), le nom de famille, le nom propre (*cognomen*), le surnom (*agnomen*). Le prénom de notre rhéteur est inconnu; Emilius est son *nomen gentilitium;* Arborius, son nom propre; Magnus, son surnom. A l'époque classique, le surnom était renvoyé à la fin; mais dans les bas temps on terminait par le nom propre, pour le mettre en évidence.

(3) Dom Rivet (Hist. litt. de la Fr., t. I, part. II, p. 97) fixe l'année 270; et il fait mourir Arborius en 335. Mais il s'est mis en contradiction avec Ausone, seule source historique de la vie d'Arborius. Nous verrons qu'au témoignage de son neveu, le rhéteur de Dax mourut beaucoup plus jeune. — Cependant je ne donne ma date qu'avec beaucoup d'hésitation et sous bénéfice d'inventaire.

(4) Aus. Parental. III, v. 9-10. — A la réflexion, il me semble pourtant que ces vers peuvent s'entendre des soins qu'Arborius aurait donnés à l'éducation de son neveu sans y avoir travaillé par lui-même.

(5) Aus. Parent. III; Profess. XVI.

Digitized by Google

La cité d'alors, telle qu'Ausone nous la dépeint, n'avait pas une physionomie de tout point différente de la ville moderne. Le rhéteur bordelais nous fait voir sa couleur de brique que quinze siècles n'ont pas effacée, ses hôtes nombreux, ses agrandissements successifs :

Je n'oublierai jamais Tolosa ma nourrice,
Dont la brique rougit le spacieux contour :
Nid cher à l'étranger, enceinte protectrice
Que l'onde garonnaise arrose avec amour.
Elle voit d'un côté les pins noirs des Cévennes,
Et vous, vers le Midi, neiges Pyrénéennes !
L'Ibère et l'aquitain y volent tour à tour.
Naguère elle engendrait sous nos yeux quatre villes :
Mais au lieu d'exiler hors de ses champs fertiles
Des essaims de colons, la féconde cité
Garde tous ses enfants dans son sein dilaté (1).

Dans cette cité populeuse, intelligente et hospitalière, l'enseignement avait pris de bonne heure une large place. Un temple de Minerve que les Romains y trouvèrent (2), et qui acquit une plus grande célébrité lorsque ces conquérants eurent fait de Toulouse leur alliée d'abord, et depuis une colonie romaine, lui avait valu le titre de cité Palladienne que les Toulousains justifièrent par leur zèle pour les lettres. Dès le premier siècle de notre ère, L. Statius Ursulus (ou Surculus) y enseigna la rhétorique avec des succès attestés par St-Jérôme (3); ce rhéteur finit même, à ce qu'il paraît, par professer à Rome, dont trois rhéteurs du midi de la Gaule, L. Plocius (4), Antonius Gniphon (5), et Valerius Caton (6) lui avaient montré la route. Après Ursulus, un autre rhéteur toulousain, M. Antonius Primus (7), surnommé Bec de

(1) Aus. Ordo nobilium urbium, XII. Tolosa :

Non unquam altricem nostri reticebo Tolosam,
Coctilibus muris quam circuit ambitus ingens, etc.

(2) D. Vic et D. Vaissète, Hist. du Languedoc, l. II, XVI, an de Rome 636.
(3) Hieron. Chronicon. — La vie de ce rhéteur par Suétone est perdue.
(4) Suéton. Cl. Rhetores, cap. II. — Quintilian. Inst. orat. II, 4.
(5) Suéton. Illustr. gramm. c. VII. — Quintil. inst. or. I, 6. Je voudrais savoir sur quelle autorité l'auteur des *Souvenirs hist. du château de Pau* fait naître ce rhéteur au pied des Pyrénées.
(6) Suéton. Illustr. gramm. c. 11. — Hist. litt. de la Fr., t. I, partie 1re, p. 88.
(7) Tacite Hist. III, 1, 20, 53; IV, 1, 5. — Martial, Epigr. l. IX, 101; X, 23, 32, 73.

Digitized by Google

Coq (1), arriva aux premiers honneurs de Rome, et se fit un nom illustre au sénat et dans l'armée; heureux si sa réputation n'eût pas été ternie par une condamnation pour crime de faux ! Plusieurs épigrammes de Martial ont immortalisé le souvenir de son talent, de son amour pour les lettres et de son amitié pour le poète espagnol. Il mourut en 70, disgracié par Vespasien qui lui devait la couronne, mais qui le soupçonnait, avec raison peut-être, d'y viser lui-même.

Parmi les professeurs, que deux siècles plus tard Arborius trouva à Toulouse ou qui lui succédèrent de bien près, nous connaissons Exupère et Sedatus.

Exupère, né à Bordeaux, se dessine dans les vers d'Ausone sous des traits que l'on est tenté d'appliquer à l'exubérance oratoire de tel ou tel girondin d'un autre âge :

..... Encor plus de faconde que d'art,
Un port majestueux, une phrase pompeuse,
Un visage agréable et des dehors charmants
Que relevait la grâce en tous ses mouvements.
Sa parole enchantait, vive, sonore et creuse :
Quand vous cessiez d'entendre, un coup d'œil plus profond
Vous révélait, hélas ! la nullité du fond (2).

C'est bien à tort que Joseph Scaliger a cru trouver ce rhéteur dans un passage de Sidoine Apollinaire concernant S. Exupère, évêque de Toulouse, qui vivait au commencement du cinquième siècle; et, comme une erreur en appelle une autre, le savant commentateur lui a donné pour collègue S. Saturnin lui-même, l'apôtre de Toulouse, dont il a fait

(1) Suéton. Cæs. Vitell. 18... Ab Antonio Primo, adversarum partium duce, oppressus est, cui, Tolosæ nato, cognomen in pueritia Becco fuerat; id valet gallinacei rostrum.— M. Hase signalait naguère à ses auditeurs en Sorbonne ce passage de Suétone, comme un des rares témoignages que les anciens nous ont transmis pour la lexicologie celtique. Mais, de ce que le mot Bec s'est conservé dans les divers dialectes français, comme quelques autres mots celtiques, l'illustre linguiste se gardait bien de conclure, avec le spirituel rédacteur en chef du *Réveil*, que ces dialectes sont les anciens idiomes gaulois; et je doute qu'il eût consenti à prendre au sérieux l'identité des deux noms *Bellovèse* et *Becquoir*. — Toutefois, si les lecteurs de la *Revue* souhaitaient une discussion un peu approfondie des deux articles philologiques de M. Granier de Cassagnac, j'essaierais de les satisfaire après l'achèvement de la présente étude.

(2) Aus. Profess XVII :

..... Facunde sine arte,
Incessu gravis, et verbis ingentibus, ore
Pulcher, et ad summam motuque habituque venusto :
Copia cui fandi longe pulcherrima; quam si
Auditu tenus acciperes, deflata placeret;
Discussam scires solidi nihil edere sensus.

Digitized by Google

sans façon le rhéteur Saturninus. « Il le dégrade tout à fait, s'écrie avec une indignation naïve le chroniqueur condomois Jean Bajole, et d'un evesque, voire d'un apostre, en fait un magister de rhétorique, métamorphosant la chaire épiscopale que Sidonius luy donne en une chaire d'eschole, pour laquelle impertinence il mériteroit que la ville de Tolose, voire tout le clergé du royaume, le fist condamner à faire réparation ou amende d'honneur par une retractation authentique (1). » Exupère serait-il l'évêque de Cahors qui porta ce nom? Les Bénédictins ne le pensent pas, et le texte d'Ausone ne permet guère de le croire (2). Quoi qu'il en soit, les Toulousains, qui lui avaient d'abord prodigué les faveurs, le négligèrent considérablement depuis. Il partit alors pour Narbonne, ville plus importante que Toulouse au point de vue politique, et qui ne lui cédait guère pour la culture des lettres et l'éclat de l'enseignement. Il eut la chance d'y devenir le professeur des fils de Fl. Cl. Delmatius le censeur (fils lui-même de Constance Chlore). Ces princes, devenus Césars, lui témoignèrent leur reconnaissance par de solides bienfaits, et lui procurèrent une présidence dans un tribunal espagnol. Comblé de richesses, et n'aspirant plus qu'au repos, il vint passer une vieillesse agréable et honorée à Cahors où il mourut longtemps après son rival, le rhéteur Arborius.

Sédatus (3) était né à Bordeaux comme Exupère, et pouvait être du même âge qu'Arborius. De bonne heure, des événements inconnus le forcèrent à s'établir à Toulouse où il se maria, et eut au moins deux fils qui brillèrent dans l'enseignement à Narbonne et à Rome. Le père lui-même s'acquit tant de renommée en professant la rhétorique à Toulouse qu'un jour sa patrie le réclama; ce fut en vain : un établissement avantageux, des amitiés honorables le retinrent jusqu'à sa mort dans sa patrie d'adoption, et il ne se hâta pas trop de mourir. Bordeaux aurait du moins possédé ses restes mortels s'il fallait en croire une interprétation fort contestable d'un vers obscur d'Ausone; ce qui est plus sûr, c'est que le patriotisme des bordelais consacra le souvenir de ce rhéteur en lui érigeant une statue que Vinet et Scaliger ont pu voir encore au milieu du seizième siècle. Elle présentait un homme à face vénérable, revêtu d'une longue robe, et pressant de la main droite un

(1) Hist. sacrée d'Aquitaine, l. II, ch. 1.
(2) Hist. litt de la Fr., t. I, part. IIe, p. 128.— Aus. Prof. XVII. Au vers 15, *sede cadurca* veut dire évidemment *demeure à Cahors*, et nullement *siége* épiscopal de cette ville.
(3) Aus. Profess. XIX.

Digitized by Google

livre contre sa poitrine. Le socle portait l'inscription : D. M. SEDATVS (1).

J'ai voulu faire connaître sommairement les rhéteurs de Toulouse qu'Arborius put voir, ou qu'il précéda ou suivit de bien près, et avec lesquels ses contemporains ne manquèrent pas de le comparer souvent. Mais, comme on voit, il ne m'a été possible ni de fixer des synchronismes bien exacts, ni d'abonder en détails biographiques, ni de multiplier les noms. Les rhéteurs toulousains furent nombreux sans doute; mais Toulouse n'eut pas, comme Bordeaux, un Ausone pour célébrer toutes ses gloires. D'ailleurs, les rivaux inconnus d'Arborius ne l'égalèrent pas, surtout s'il faut juger de son mérite par sa brillante fortune. Nous verrons bientôt quels importants personnages lui furent confiés et où le menèrent ces hautes relations. Mais il convient d'esquisser d'abord un tableau général des études et de la condition des rhéteurs d'alors.

LÉONCE COUTURE.

(*La suite au prochain numéro.*)

THÉOPHILE DE VIAU.

(Sa Vie et son Œuvre.)

5e article (2).

Et pourtant à la mort du roi, l'occasion fut belle aux aventuriers et aux ambitieux. Les passions endormies se réveillaient turbulentes. Un roi de neuf ans, une jeune veuve d'un esprit indolent et cruel dans son indolence, menée par ce démon vif, inquiet, infatigable, cette terrible mouche du coche royal qu'on appelait La Galigaï, d'Epernon au pouvoir donnant la main à Concini, le parlement délibérant sous les épées et se laissant arracher par intimidation l'arrêt qui déclarait Marie régente du royaume. Il y avait dans tout ce désordre de quoi tenter les chercheurs de

(1) Elias Vinetus in Aus. (Prof. 19), *Burdigalæ, Millangius*, 1580; id. 1590, in-4o. Les notes de Scaliger ne se trouvent que dans l'édition de 1590.

(2) Voir, *suprà*, p. 453, 477, 501 et 529.

Digitized by Google

fortune. Les ministres détestés faisaient de la popularité de commande, cherchant partout des créatures, ils descendaient pour en trouver aux dernières bassesses; aussi tout homme un peu distingué par sa naissance ou ses talents, qui eût voulu faire abnégation de sa conscience, était-il sûr de réussir auprès de ces parvenus. Il n'y avait qu'à se baisser pour ramasser la faveur; Théophile se redressa. Cet homme qu'on a tant calomnié ne voulut pas acheter la fortune au prix de sa dignité; il parle ainsi de Concini :

Un homme dont le nom est à peine cogneu,
D'un pays estranger nouvellement veneu,
Que la fortune aveugle en promenant sa roue,
Tira sans y penser d'une ornière de boue;
Malgré toute l'envie, au-dessus du malheur
D'un crédit insolent gourmande la valeur.
Et nous le permettons, et le Francois endure
Qu'a ses propres despens, ceste grandeur luy dure.

Et encore

Quoique tousjours très paouvre et tousjours desdaigné,
Sur mon esprit l'envye encor n'a rien gaigné.
Qu'un homme de trois jours de soye et d'or se couvre,
Du bruict de sa carrosse importune le louvre,
Qu'un estranger heureux se mocque des François,
Qu'il ayt mille suyvants, pourveu que je n'en sois.

C'est ainsi que le poète parlait du maréchal d'Ancre, de ce favori qui faisait trembler tout Paris. Certes ce n'est pas là le ton plaisant, caustique, agressif des pamphlets du temps dont on l'accusa d'être l'auteur.

C'était bel et bien de la satire politique. Ses vers sur Concini sont l'expression libre et sincère des sentiments patriotiques, c'est le seul cri national, c'est la seule protestation vraiment française de l'époque. On pourrait croire, d'après cet élan de noble indignation, que Théophile, dans la société des réformés, avait puisé des doctrines de franchise

Digitized by Google

et d'austérité. En biographe sincère, nous devons tout dire : l'exemple chez lui ne confirmait guère le précepte; ce n'était pas d'une vertu absolue que procédaient ses emportements poétiques. Le cœur du poète était un foyer de passions; son imagination, avide d'inconnu, s'éprenait de toutes les splendeurs; son tempérament tyrannisait sa volonté; philosophe et débauché, il avait à la fois les aspirations les plus idéales et les appétits les plus déréglés. Ecoutons-le parler lui-même dans cette grande prose, claire et concise dont il enseigna le secret à Pascal : « *J'ayme un beau jour, des fontaines claires, l'aspect des* » *montaignes, l'estendue d'une grande plaine, de belles fo-* » *rêts, l'Océan, ses vagues, son calme, ses rivages; j'ayme* » *encore tout ce qui touche particulièrement les sens; la mu-* » *sique, les fleurs, les beaux habits, la chasse, les beaux* » *chevaux, les bonnes odeurs, la bonne chère; mais à tout* » *cela mon désir ne s'attache que pour se plaire et non point* » *pour se travailler; lorsque l'un ou l'autre de ces plaisirs* » *occupent entièrement une âme, cela passe d'affection en* » *brutalité.* » N'est-ce pas là la profession de foi d'un épicurien qui joint à la philosophie des jouissances matérielles un sentiment exquis de l'art. En parlant de sa première jeunesse qui nous occupe, le poète s'exprime ainsi : « *La desbauche des femmes et du vin faillit à m'empiéter au* » *sortir des escholes, car mon esprit un peu précipité avait* » *franchi la subjection des précepteurs lorsque mes mœurs* » *avoient encore besoin de discipline. Mes compaignons* » *avoient plus d'age que moy, mais non pas tant de liberté;* » *ce fust un pas bien dangereux à mon âme que cette pre-* » *mière licence qu'elle trouva après les contrainctes de l'é-* » *tude. Là, je m'allois plonger dans le vice qui s'ouvroyt* » *assez facilement à mes jeunes fantaisies, mais les empes-* » *chements de ma fortune destournèrent mon inclination, et*

Digitized by Google

« *les traverses de ma vie ne donnèrent pas le loisir à la volupté de me perdre.* ».

Si nous acceptons tout le mal que notre héros veut bien dire de lui, on pourra comprendre quelle fascination Paris dut exercer sur cette imagination fervente. Entraîné par son tempérament il vécut ainsi deux ans, protégé dans ses excès par un gouvernement impopulaire qui ne pouvait s'affirmer par l'énergie. Certes, la famille du poète dut s'imposer pendant ces deux ans de grands sacrifices pour le faire vivre. Les subsides ne lui manquèrent qu'à la mort de maître Jeanus en 1612, et c'est de cette époque de 1612 que datent sans doute les empêchements de fortune dont parle le poète.

C'est en 1611 que Théophile rencontra pour la première fois une jeune homme qui devait avoir une grande influence sur sa vie, et dont rien ne faisait pressentir alors la grande réputation qu'il devait acquérir. C'était le fils d'un laquais enrichi, il arrivait d'Angoulême, et se faisait appeler Jean-Louis Guez de Balzac.

Jean-Louis Guez était de trois ans plus jeune que Théophile, Ce fut sans doute leur goût commun pour les belles-lettres grecques et latines qui les rassembla. (Ce n'est pas ce que disent les mémoires du temps.) Balzac avait dans ses jeunes années un esprit frondeur qu'il renia lâchement plus tard en se prosternant devant toutes les puissances reconnues, mais alors il n'acceptait qu'à contre cœur l'état des choses, s'indignait de la couardise des Parisiens, et faisait-il cause commune avec notre poète qui haïssait et d'Epernon et Concini... Ce n'était guère le moyen de réussir en littérature. Les deux écrivains étaient en butte aux tracasseries de la cour; aussi Balzac, méconnu, ne réussissant à rien, était-il bien loin de présumer que quelques années plus tard on lui adresserait ses lettres : à el

Digitized by Google

segnor Balzac, l'unico eloquente. Lassés d'une vie d'inquiétude et de déception, les deux amis résolurent d'aller tenter la fortune en Hollande, et ils partirent ensemble.

La Hollande était un pays libre. Guillaume de Nassau l'avait affranchi du joug de l'Espagne, et son fils Maurice, devenu prince d'Orange par la mort de son frère Philippe, portait haute et fière la bannière d'indépendance arborée par son père. Il avait achevé l'œuvre commencée et fondé définitivement la grande république des Pays-Bas. Les deux amis durent se trouver à l'aise sur cette terre de libres penseurs; eux qui se trouvaient à Paris gênés dans leurs manifestations intellectuelles, eux qui étouffaient dans cette atmosphère viciée d'espionnage et de délation, comme ils durent aspirer à pleine poitrine cet air vital de liberté dont la Hollande était comme enivrée. Théophile put approcher du prince d'Orange qui lui fit l'accueil le plus cordial, et voulut bien oublier sa gloire de conquérant pour causer d'égal à égal avec un poète. Aussi, comme on sent à l'inspiration expansive de l'ode que lui adresse le poète toute sa reconnaissance vis-à-vis de ce héros qui l'avait appelé son ami. Nous avons dit que nous chercherions à connaître l'homme par ses œuvres; nous l'avons vu orgueilleux et inflexible devant le favori tout-puissant, nous allons le montrer s'inclinant humblement devant le libérateur des Pays-Bas. C'est qu'en effet, Théophile est avant tout l'homme du premier mouvement et des entraînements irrésistibles; chez lui la parole devance la pensée, et son initiative n'attend jamais la confirmation de sa raison. Dans cette ode au prince Maurice, que nous voudrions citer tout entière, tout le ton en est élevé, le mouvement rapide, l'expression éloquente et colorée; il rappelle toutes les victoires du conquérant, rabaisse d'une strophe infamante l'orgueil de l'Espagne, et exalte l'enthousiasme des soldats de la liberté :

Digitized by Google

Les vôstres que mordit sa rage (*la rage de l'Espagne*).
Mouroient, disant en leur courage
O nos terres ! ô nos cités !
Si vous n'estes plus asservies,
Ayant gaigné nos libertés,
Nous voulons bien perdre nos vies.

Quelle héroïque simplicité dans ces deux derniers vers, Corneille les eût enviés. Et cette autre strophe où, parlant encore de la liberté, le poète dit au prince :

Tu l'arrachas du précipice
Faysant voir que tout est propice
A qui tu deignes secourir,
Et qu'ayant ton destin pour elle,
Parce que tu ne peux mourir,
La liberté n'est pas mortelle.

N'est-ce pas là une admirable antithèse. Le poète suit son héros, semant ses vers comme des palmes vertes sous ses pas, il le fait triompher à Hulst, à Nimègue, à Newport, à Ostende, et lui donne enfin place dans cet empirée où...

Les astres dont la bienveillance
Se sent forcer de ta vaillance,
Sont apprestés à t'accueillir.
Desja leur splendeur t'environne;
Dieu comme fleurs les vient cueillir,
Pour t'en donner une couronne,
Qui ne pourra jamais vieillir.

Ces vers ne sont pas irréprochables, ils ressemblent à ces feux de Bengale des apothéoses dont les lueurs s'obscurcissent de fumée.

De l'esprit de cette pièce ressort une admiration délirante pour la Hollande et ses principes; déjà l'influence de ces doctrines tolérantes qu'on traite de séditieuses à Paris, avaient envahi le cœur et le cerveau des deux voya-

Digitized by Google

geurs. Libres d'entraves, ils se croyaient foulant ce sol d'indépendance transporté dans un rêve réalisé.

FAUGÈRE-DUBOURG.

A mon ami Léonce Couture.

LE DERNIER DES HERMÉTIQUES.

(*Fin.*) (1)

Ce dernier coup brisa mes forces. Je rentrai chez moi la tête en feu. J'aurais voulu pleurer, je ne pouvais pas; les veines de mes tempes battaient, mon haleine embrasée brûlait mes lèvres comme une flamme. J'étais à peine couché que le délire m'avait fait perdre conscience de ce qui se passait autour de moi. Combien de temps dura cet état, c'est ce que je ne puis dire, perdu que j'étais dans un monde de rêves étranges et de visions fiévreuses.

Une vaste mer ténébreuse roulait ses flots d'ébène sous un ciel sans lune et sans étoiles. Pourtant, aucun bruit ne troublait l'horrible silence de l'étendue, les eaux se creusaient en ravins ou se dressaient en hautes montagnes par un mouvement convulsif, et comme si elles eussent été vivantes. Les vagues muettes se tordaient sous le souffle d'une invisible tempête, et dans ce désert sans voix s'agitaient éternellement.

Or, je me sentais emporté sur cette mer ténébreuse, où venait se perdre tout ce qui avait vécu et qui ne devait plus renaître, abominable sépulcre de toutes choses, où le souvenir et la pensée s'abîmaient à jamais dans un océan de pourriture. C'est pourquoi mon âme était triste et pleine de frayeur, et cherchait en vain, dans ce ciel sans lune et sans étoiles, quelque signe d'espérance.

Il y avait bien à l'horizon une petite flamme rouge qui vacillait au-dessus des eaux. Mais les esprits de mort qui passaient dans la nuit l'éteignirent avec leurs ailes : alors, je vis que tout était fini et que j'allais mourir pour toujours. Et les vagues muettes s'élevaient plus hautes sous le souffle de l'invisible tempête, et dans ce désert sans voix s'agitaient éternellement.

(1) Voir, *suprà*, p. 536.

Digitized by Google

Donc, je me perdis dans ces ondes noires et funestes, je m'anéantis dans la pensée que je n'étais plus compté parmi les choses vivantes, et que tout était devenu pour moi comme si je n'avais jamais été. Mais toujours la vaste mer ténébreuse roulait ses flots sous un ciel sans lune et sans étoiles, et pas un bruit ne troublait l'horrible silence de l'étendue.

Les siècles passèrent après les siècles sur cette agitation silencieuse, jusqu'à ce que je sentis une douleur très amère et je me dis : Tu es vivant. Alors, je vis que j'étais couché dans une barque qui voguait, loin de l'océan de mort, dans le crépuscule du matin. A la proue se tenait debout une noble dame vêtue d'une éclatante robe d'hyacinthe, qui regardait vers l'Orient, pendant que les astres de la nuit jetaient leur éclat pâlissant sous les premières blancheurs de l'aube.

Le soleil se levait joyeux et brillant parmi les rouges nuages, de grands oiseaux blancs passaient en criant dans l'air, pendant que la nef voguait doucement sur la mer calme et sereine, et que les flots ondulaient comme les herbes des prairies au souffle du vent de mai. Et pendant que nous voguions passaient autour de nous les dauphins bleuâtres, les syrènes et les nymphes océanides s'élevaient au-dessus des eaux, couronnées de fleurs marines; elles chantaient, en nageant autour de la barque, une chanson pleine d'espérance qui remplissait le cœur et donnait envie de vivre toujours.

La dame vêtue d'hyacinthe me montra devant nous une île verte, toute pleine de beaux jardins, de vignes et de palmiers. Au milieu de ces jardins s'élevait un splendide palais arabe, bâti de toutes sortes de marbres précieux, avec trois portes d'or très pur du côté du midi, et septante-sept fenêtres dont trente-trois regardaient au levant, vingt-quatre au septentrion et treize au ponant. Quand je descendis devant le palais, la porte du milieu s'ouvrit, et j'entrai dans une longue colonnade de jaspe qui se prolongeait à perte de vue. Sur chaque colonne se tenaient debout neuf génies ailés, prêts à partir aux quatre vents du ciel sur l'ordre d'un mage qui lisait à genoux devant un autel. Or, ce mage qui lisait ainsi, dans sa robe constellée, le front chargé de la mitre orientale, alla prendre sur l'autel une fiole d'émeraude, pleine d'un breuvage semblable à de l'or fondu qu'il approcha de mes lèvres en me disant : Ne crains rien. Et celui qui parlait ainsi, c'était l'homme de la bibliothèque, maître Samuel Ibarzabal, le souverain du palais et le seigneur des génies.

Ce fut alors que je revins à moi. J'étais dans ma chambre, couché dans mon lit au pied duquel se tenait debout, un flacon verdâtre à la

Digitized by Google

main, l'homme que j'avais vu dans mes rêves. Il demeura ainsi quelque temps, me regardant avec une tendresse infinie, et sortit sans faire de bruit en posant un doigt sur la bouche. Le lendemain il revint, à la même heure, et ainsi pendant une semaine, toujours sa fiole pleine de cet or potable qu'il me semblait avoir vu dans mon délire sur l'autel du palais arabe. Le septième jour, qui était le mardi après le dimanche des Rameaux, je fus entièrement rétabli, et je sortis, par un beau soleil d'avril, aussi jeune et aussi frais que je l'avais jamais été. Comme je passais le seuil de la porte, maître Samuel me tendit la main et me parla pour la première fois.

— Te voilà donc guéri, jeune homme. Que le grand Hagacestaur soit béni ! Viens, je veux te parler sans témoins.

Je le suivis passivement, sans même songer à lui demander où nous allions. Sa volonté avait absorbé la mienne, et je sentais que j'étais à lui. Nous marchâmes dans la campagne jusqu'au sommet d'une colline solitaire d'où l'œil plongeait au loin de tous côtés.

— Ecoute-moi, me dit-il, et aie confiance. Tu ne sais pas qui je suis, tu ne le sauras jamais, mais tu sens au fond de ton âme que je ne t'ai point conduit ici pour le mal. J'ai lu dans ton cœur comme dans un livre, et rien de ce que tu as fait depuis que tu es au monde ne m'est caché, car j'ai la clé de toutes choses, et ceux qu'on ne voit point m'ont reconnu pour seigneur. Les héritiers mystérieux des prêtres de la Chaldée et des sages d'Alexandrie m'ont bercé sur leurs genoux ; Don Mathias de Giraldo, mon maître, m'a conduit au tombeau d'Osymandias où sont l'anneau de Gygès, la flèche d'Abaris, les livres de Pythagore et la clavicule de Salomon. C'est par lui que je connais la préparation du mercure des philosophes, et les constellations favorables à l'œuvre du grand Magistère ou pierre philosophale. Or, c'est dans la nuit du Vendredi-Saint, sur la douzième heure, que les astres entrent en conjonction. Alors, j'aurai besoin de toi, sois exact, et d'ici-là baigne-toi deux fois le jour et ne mange rien qui ait eu vie.

Si vous continuez de rire, je vous préviens que je vais me taire, car ce que je vous dis est une chose très véritable, et dont je vous puis donner la preuve, comme vous verrez tout à l'heure. Donc, le soir du Vendredi-Saint, environ sur les neuf heures, je me rendis au quartier de l'Arsenal, et pour la première et dernière fois de ma vie je pénétrai dans la maison de maître Ibarzabal. Le laboratoire occupait le haut de la maison, juste au-dessous de la terrasse. C'était une vaste pièce encombrée d'alambics, de retortes, de cornues, de matras, d'ustensiles étranges

Digitized by Google

et de bocaux remplis de toutes sortes de liquides de couleurs diverses, étiquetés dans une langue inconnue. Au milieu se trouvait une forge portative chargée d'un combustible rougeâtre et prêt à brûler. Par dessus était placé un creuset en forme d'œuf, entièrement fermé, marqué aux signes des sept planètes, et le Soleil au sommet. L'alchimiste me laissa debout et resta longtemps penché sur son livre, puis il ouvrit la fenêtre et regarda vers le nord. Minuit sonnait à l'horloge de St-Sernin, les étoiles étaient brillantes, la lune montait au ciel dans tout son éclat.

— C'est le moment, me dit-il. Souffle, souffle jusqu'à la mort.

Déjà le brasier flambait sous l'haleine du soufflet avec une chaleur terrible et un éclat merveilleux. De blanches vapeurs remplissaient la salle, la sueur ruisselait le long de mes membres, et mes bras allaient et venaient poussés par une force invisible, pendant que l'alchimiste, les yeux fixés sur la flamme, récitait une ineffable prière sur un rhythme grave et sacerdolal. A la première heure, le creuset noirâtre commença à revêtir des teintes violettes, à la seconde, il prit une couleur d'indigo qui fit place au bleu céleste. Toutes les nuances du prisme se succédaient, le vert, le jaune, l'orangé, le rouge qui finit au soleil levant et se changea en un blanc brillant comme la neige des montagnes. Une odeur forte remplit le laboratoire, la fournaise s'éteignit et je tombai sur le carreau, anéanti d'émotion et de fatigue.....

.....

L'alchimiste priait à genoux. C'était le matin de Pâques, et les carillons des églises jetaient aux vents printaniers leurs joyeux alleluia. Il brisa le creuset froid qui contenait une matière brune qu'il lava dans une eau rouge comme du sang. Et quand il eut versé son lavage il demeura sur le philtre cent petites pierres semblables à l'escarboucle qui exhalaient une odeur suave comme le parfum des chênes. Maître Ibarzabal prit une de ces pierres et la projeta dans un bassin qui contenait deux cents livres de mercure commun, bien épuré à l'alambic. Alors je vis le métal blanc et liquide se changer en un instant en une masse solide d'un jaune brillant qu'il me donna pour mon salaire. Puis il partit sans que j'aie pu savoir ce qu'il était devenu.

Je détachai au ciseau froid un fragment de cette masse brillante, et je la portai chez un orfèvre qui l'éprouva à l'eau régale et à la pierre de touche. C'est de l'or ancien, me dit-il, de l'or jaune du Mexique. L'or rouge nous vient d'Australie ou des placers du Sacramento. Celui-ci est

Digitized by Google

fin à vingt-quatre carrats. Si vous en aviez un quintal, ajouta-t-il en riant, la Monnaie vous le prendrait à poids pour poids contre des pièces. Cela serait un peu plus de cent soixante-sept mille francs.

J'ai suivi le conseil de l'orfèvre, et j'ai porté mon or à la Monnaie. Maintenant, je pars pour St-Jean-de-Luz, et dans un mois j'épouse Claire d'Etchéméras.

J.-F. BLADÉ.

LA PUISSANCE CONSULAIRE A CONDOM.

4e ARTICLE (1).

La sentence devait être prononcée en leur présence; ils étaient indispensables dans toutes les affaires, mais il ne faut pas se méprendre et croire que toutes fussent de leur compétence. Nous trouvons, au contraire, à chaque instant une formule restrictive de leurs pouvoirs judiciaires, laquelle invariablement suit la peine prononcée contre certains délits, tels que ceux de viol, d'adultère, de faux témoignage, etc., et de ceux qui entraînent la peine de mort.

Observons toutefois que l'on a quelque raison de croire à la haute justice des consuls de Condom, seigneurs de Lialores et de Saint-Orens, car ils avaient droit à la troisième partie des frais de justice. Des lettres peuvent nous renseigner à cet égard. L'une d'elles, datée du 21 janvier 1340, et écrite par Pierre de Galard, évêque de Condom, admet les consuls *ad tertiam partem financiarum quæ fiunt aut fient.*

Un privilége de Guillaume de Flavacourt et de Pierre de Palude, capitaine du roi, veut que les consuls assistent aux arrêts, qu'ils aient droit sur les papiers des notaires, que les notaires créés par eux soient maintenus, qu'ils puissent

(1) Voir, *suprà*, p. 22, 110 et 540.

Digitized by Google

jouir de tous leurs priviléges et qu'ils aient une cloche (*campanam seu symbalum*) dans la maison commune pour rassembler les habitants. C'est là que nous retrouvons la mention d'un privilége semblable à celui que Clément V, dans une lettre datée de Lectoure (12 décembre 1309), concéda aux Condomois : *ut nec vos vel aliquis vestrûm extrà diocœsim agennensem trahi non possitis in causam, nisi eœdem litteræ* de indulto *hujus modi plenam et eœpressam fecerint mentionem.*

Pour récompenser les habitants de Condom de leur fidélité et de leur courage, les rois leur accordèrent de nombreux priviléges. Dans une lettre de Guillaume de Flavacourt, nous voyons que les Condomois ont l'exemption des aides aux quatre cas, des péages, des impôts du service militaire, et que, de plus, leurs consuls sont revêtus d'une grande puissance. Nous sommes bien loin déjà du paréage et de ses mesures arbitraires et despotiques. L'abbé a perdu sa puissance, ainsi que le démontre une charte de l'abbé (1327) qui abandonne une partie de ses droits aux consuls. Néanmoins, la précaution que l'on prit de prouver que la juridiction criminelle était du ressort du consulat nous donne le droit de penser que leurs prétentions étaient contestées. Dans cette même charte de Guillaume de Flavacourt sont citées deux lettres de Jean de Bohême, de 1338; enfin, les lettres de Philippe VI (8 octobre 1340), de Pierre de Galard et de Jean de Bohême disent formellement que la connaissance des affaires criminelles appartenait aux consuls.

L'importance de Condom était très grande à cause de sa position même : *considerantes itaque dictam civitatem in conspectu nostrorum hostium sitam fore nobis et regno, et subditis nostris propiciam et utilem ad securiorem statum adversùs hostes nostros et regni dictorumque subditorum*

Digitized by Google

nostrorumque affectionem laudabilem et fidelitates quas ad prædecessores et regni semper liberalitates habuerunt, etc.

Il ne faut donc pas s'étonner si la ville a reçu tant de marques d'affection de la part des rois. Le Condomois fut annexé à la couronne de France en 1343 et déclaré inaliénable.

Nous sommes arrivés à l'apogée de la puissance consulaire. Ce n'est qu'après de longues luttes que la ville est rentrée en possession de ses titres et des droits qu'elle tenait de ses ancêtres. En pleine vigueur, à l'époque de l'invasion et jusqu'à la fondation de l'abbaye par Hugues qui veut usurper la seigneurie, la municipalité décline et se relève à plusieurs reprises jusqu'au moment où le paréage l'anéantit complètement. Elle renaquit plus forte que jamais pendant que les autres villes obtenaient ou reconquéraient leurs coutumes. Celle de Condom (1314) annula toutes les transactions passées et rendit à la ville, à la commune, la seigneurie, la haute et basse justice. Une étude attentive et approfondie de la coutume de Condom peut nous montrer en elle un caractère particulier à Condom seul et qu'on ne retrouve dans aucune des autres coutumes de la Province. Plus tard, je l'espère, je pourrai mettre au jour les beautés de cette transaction et faire connaître combien les libertés communales étaient conservées avec soin.

La lutte était loin d'être finie; presque toujours, au sacre de chaque nouvel évêque, les droits épiscopaux étaient attaqués. L'évêque Marre est un de ceux qui se distinguèrent le plus par leur acharnement à refuser la coseigneurie aux consuls. Plus tard, au XVIIIe siècle, le prélat César d'Anteroches eut un procès célèbre. Deux mémoires, l'un de l'avocat Lecoq et l'autre de Martignac, défendirent courageusement et avec talent la ville de Condom, qui ce-

Digitized by Google

pendant perdit sa cause au parlement de Bordeaux. Cet arrêt devait être lui-même cassé quelque temps après par la révolution de 89.

Em. ANDRÉOLI.

SPIRITUALISME D'AMOUR.

Pourquoi jeter au vent une plainte rhythmée ?
Puisque son cœur est sourd, son oreille fermée,
Quand j'ose soupirer de tendres oraisons.
Laisse-moi, souvenir ! mémoire, sois muette !
Muse, ne redis plus, de ta lèvre discrète,
Des chants que l'on accueille ainsi que des chansons.

Mais non, ne te tais point : Muse, parle sans cesse
De sa grâce infinie et de sa morbidesse,
Sans décliner son nom, tant sacré, tant béni !
Souvenir, reste encor; à mon front sois fidèle :
Autour de lui volette, ainsi que l'hirondelle
Volette au bord du toit où se suspend son nid.

Si je murmure un peu, c'est que son œil n'égare
Aucun rayon sur moi; c'est qu'elle est trop avare
De ses sourires doux. A l'instar des Péris,
Souveraines de l'air et blondes sœurs des gnomes,
Que l'on dit se nourrir uniquement d'arômes,
Mon cœur se nourrirait volontiers de souris.

De tous les aliments le meilleur pour mon âme
Est l'admiration. Quand mon amour s'enflamme,
Ce n'est pas de désir, car je le bannirais,
Mais de fièvre idéale ou bien de poésie...
Au lourd enivrement du vin de Malvoisie,
Je préfère celui de ces bonheurs abstraits.

Je l'appelle, la nuit, lorsque la veille chôme :
En longue robe verte, elle entre dans mon somme
Sans se plaindre jamais d'un appel importun.

Digitized by Google

Je voudrais la saisir : mais son corps et sa grâce
Se transforment alors et deviennent sur place,
L'un vase d'émeraude et l'autre doux parfum.

Et moi, reconnaissant, je proclame sublime
Celle qui sait plonger, dans cette extase intime,
Mon esprit et mon cœur qui lui disent : merci...
Je peux la célébrer en ma métrique prose;
Car si le rossignol s'inspire de la rose,
L'insecte bourdonnant d'elle s'inspire aussi.

En un de ses sonnets qui vaut un long poème,
Michel-Ange amoureux, dans un élan suprême,
A dit à Colonna (1) : « rêve animé, permets
» Qu'un artiste fervent modèle ta figure
» Pour qu'elle sache aussi l'humanité future
» Et combien tu fus belle et combien je t'aimais. »

Pourquoi, chétif rimeur, en place de génie,
N'ai-je que le travers de la métromanie ?
Sur ses beaux cheveux noirs, que jalouse la nuit,
J'aurais voulu poser l'immortelle auréole,
Sur mon enthousiasme élever mon idole,
La montrer, dans mille ans, à l'Univers séduit!

J. NOULENS.

UN MOT DE M. DE SALVANDY ATTRIBUÉ A LOUIS XVIII.

Le *Sport* traite un peu cavalièrement la vérité. Dans sa chronique du 13 avril, ce journal a attribué à Louis XVIII un mot heureux qui appartient à M. de Salvandy, et que nous allons lui restituer.

Le retour de l'Ile-d'Elbe s'était effectué aux premiers

(1) *Vittoria* Colonna, de la famille patricienne qui a fourni tant de personnages célèbres, entre autres un évêque de Lombez, ami de Pétrarque. Celle dont il est ici question est la marquise de Pescaire, fille de Fabrice Colonna, grand connétable de Naples. Elle s'adonna à la poésie avec succès.

Digitized by Google

jours du printemps. En signe d'allégresse, les soldats avaient décoré l'extrémité de leurs fusils de lilas et de violettes. Ces fleurs avaient une signification, car elles symbolisaient la politique du grand homme que l'on appelait indistinctement ou le *Petit Caporal* ou le *Père la Violette*.

Après son départ pour Ste-Hélène, et cet intervalle épique que M. Lainé appela le siècle des Cent jours, Louis le Désiré ne tarda pas à quitter Gand pour rentrer aux Tuileries. Sa réintégration sur le trône fut l'occasion de fêtes splendides. Il était alors d'usage à la cour de faire circuler dans les salles des corbeilles de fleurs. La violette était particulièrement délaissée; sa modestie se refusait sans doute à l'éclat des illuminations. Les courtisans surtout, sachant de quelles antipathies elle était l'objet dans les affections du château, se détournaient d'elle.

M. de Salvandy était l'un des assidus de ces soirées royales. Une gerbe fleurie fut présentée dans le groupe où il se trouvait. Toutes les fleurs furent rapidement enlevées, à l'exception de la violette, dont chacun était soigneux de s'abstenir. L'auteur de : *La France et la Coalition* franchit la difficulté en s'excusant d'avance par un trait d'esprit qui fit fortune complète. *Je prends la violette*, dit-il, *sans scrupule et sans répugnance; elle a été comprise dans l'amnistie.*

Telle est l'histoire authentique de ce mot délicat et généreux dont le *Sport* a dépossédé son véritable auteur.

PHILOLOGIE.

A M. le directeur de la *Revue d'Aquitaine*.

Pau, 25 avril 1859.

MONSIEUR,

Vous avez bien voulu jusqu'à présent accueillir avec bonté dans votre *Revue* divers articles sur l'idiome béar-

Digitized by Google

nais. C'est ce qui m'encourage à vous demander la même bonne grâce pour celui que j'ai l'honneur de vous adresser aujourd'hui.

Des travaux de ce genre, entrepris sur chacun de nos dialectes méridionaux, pourraient très utilement servir à composer une étude d'ensemble, une *synthèse*, qui n'a pas encore été faite, que je sache, pour la langue parlée des Alpes à l'Océan, de la Loire aux Pyrénées.

PASSAGE DU LATIN AU BÉARNAIS.

PROCÉDÉS GÉNÉRAUX.

— Les noms et les adjectifs béarnais se sont, en général, formés des radicaux des noms et des adjectifs latins; *du nominatif*, lorsque ce cas donne le radical entier; *d'un cas oblique quelconque*, lorsque le radical entier ne se trouve pas au nominatif:

Document de *document um* (document); *caritat* de *caritat is*, *caritat i*, *caritat em*, *caritat e*; nomin. *caritas* (charité); *nud* de *nud us* (nu); *balent* de *valent is*, *valent i*, *valent em*, *valent e*; nomin. *valens* (vaillant.)

— L'*a* final des noms et des adjectifs du genre féminin s'est changé en *e*, qui se prononce comme un *o* très adouci :

Tel e de *tel a* (toile); *san e* de *san a* (saine).

L'*a* des primitifs se fait entendre encore dans quelques localités (vallée d'Aspe.)

— Les verbes béarnais n'ont conservé, au présent de l'infinitif, que la première voyelle des terminaisons latines *are*, *ere* (le premier *e* bref), *ire* :

Proub a de *prob are* (prouver); *prem e* de *prem ere* (presser); *part i* de *part iri* (partager.)

Anciennement ils avaient de plus la consonne *r* :

Prob ar, *prem er*, *part ir*.

— Le béarnais double à la fin des mots les voyelles *a*, *e*, *i*, qui, dans les primitifs latins, étaient suivies de la consonne *n* :

Paa de *panis* (pain); *mees* de *mensis* (mois); *fii* de *finis* (fin).

— Les diphthongues béarnaises *au*, *eu*, *iu*, *oü*, proviennent des syllabes latines, où les voyelles *a*, *e*, *i*, *o*, étaient suivies des consonnes *b*, *v*, *l* :

Digitized by Google

Clau de *clavis* (clé); *deu* de *debet* (doit); *liure* de *libra* (livre, une); *oülhe* de *ovicula* (brebis); *sau* de *sal* (sel); *mèu* de *mel* (miel); *hiu de filum* (fil); *doü* de *dolere* (éprouver de la douleur, deuil).

— Où les Latins mettaient un *i*, nous mettons souvent un *e* :

Besc de *viscum* (glu); *berd* de *viridis* (vert); *pescadou* de *piscator* (pêcheur).

— Dans certains radicaux, nous avons transformé la voyelle *o* en *au* :

Aucide de *occidere* (tuer), *saum* de *somnus* (sommeil).

— Il y a en béarnais des mots où l'on a substitué la voyelle *o* à l'*u* étymologique; d'autres noms présentent l'*u* à la place de l'*o* :

Nore de *nurus* (bru); *turment* de *tormentum* (tourment).

— Du *v* et du *b* que les Latins employaient l'un pour l'autre indifféremment, les Béarnais ont pris le *b* de préférence :

Bertat d'un cas oblique de *veritas* (vérité) ; *bibe* de *vivere* (vivre).

M. Cénac-Moncaut prétend qu'il faut attribuer la substitution du *b* au *v*, qui s'est faite aussi dans la Gascogne, à la *disposition rude et gutturale* des anciens habitants de cette contrée. (*Rev. d'Aquit.*, II, 289.)

Qu'il nous soit permis de le dire avec tout le respect que nous avons pour le profond savoir de M. Cénac-Moncaut, il nous semble qu'il se trompe sur la cause de cette substitution. Il oublie que le *b* est une labiale aussi douce (peut-être un peu plus douce) que le *v*. L'emploi d'une lettre *douce*, à la place d'une autre *douce*, ne peut donc être l'indice d'une *disposition* RUDE ET GUTTURALE. — Si l'observation de M. Cénac-Moncaut était juste, nous ne verrions pas, en Gascogne comme en Béarn, les *douces b*, *d*, *g*, employées *très souvent* dans les mots, à la place des *fortes p*, *t*, *c*, qui figurent dans les mots latins correspondants :

Cebe, *nebout*, *pebe*, viennent de *cepa*, *nepos*, *otis*, *piper* (oignon, neveu, poivre);

Cadière, *cadene*, *madu*, viennent de *cathedra*, *catena*, *maturus* (chaise, chaîne, mûr);

Prega, *segound*, *segu*, viennent de *precari*, *secundus*, *securus* (prier, second, sûr).

— Notre idiome a substitué la consonne *h* à la consonne *f* étymologique :

Hemne de *fœmina* (femme), *hort* de *fortis* (fort).

— En béarnais *lh* figurent dans les mots où l'on met en latin, *ula*, *ulum*.

Abelhe de *apicula* (abeille) ; *bencilh* de *vinculum* (lien).

Digitized by Google

— La consonne *r* prend souvent dans nos mots la place de *ll*, qui se trouvent dans les primitifs :

Apera de *appellare* (appeler) ; *sère* de *sella* (selle).

— Nous mettons ordinairement la syllabe *ar* devant les mots qui, en latin, commencent par *r* :

Arrame de *ramus* (branche); *arrauc* de *raucus* (rauque); *arride* de *ridere* (rire).

— La double liquide *ll* de quelques primitifs a été remplacée en béarnais par la forte *t* :

Castèt de *castellum* (château); *pèt* de *pellis* (peau).

— Dans nos mots la consonne initiale *s* des mots latins s'est changée en *es* :

Escale de *scala* (échelle); *estrangla* de *strangulare* (étrangler).

— Le béarnais met *x*, qui se prononce *ch*, à la place des consonnes étymologiques *sc* :

Crexe de *crescere* (croître); *naxe* de *nasci* (naître); *peix* de *piscis* (poisson).

— Nous écrivons avec un *j* ou avec un *y* les mots que les Latins écrivaient avec un *g* :

Anyèle de *anguilla* (anguille); *jou*, *you* de *ego* (je).

— La consonne *z* est souvent substituée au *d* étymologique :

Creze de *credere* (croire); *beuze* de *vidua* (veuve). Ce changement de *d* en *z* est imité des Latins. On voit dans leur langue un même mot prendre, selon ses divers emplois, le *d* ou l'*s*, qui, dans ce cas, se prononce doucement comme *z*. Exemple : — *Ridere* (rire), *risi* (j'ai ri); *videre*, *visum* (voir).

Les Grecs ont ῥοδον, et les Latins *rosa* (rose).

Tels sont les *principaux* changements qu'ont subis les mots en passant au béarnais de la bonne ou de la basse latinité.

V. LESPY.

MISCELLANÉES.

Les plans de la bouche à feu à laquelle la canonnière inventée par notre compatriote le contre-amiral Dupouy sert d'affût ont été conçus et fournis par S. M. l'Empereur. La pièce, qui est intérieurement rayée, lance des boulets de 24 kilos dont la forme est cylindro-ogivale. Sa force de projection est de 7,000 mètres. On la charge par la culasse au moyen d'un mécanisme facile et ingénieux. La petite machine à vapeur qui mène le petit bâtiment imprime à la roue un rapide mouvement circulaire que l'on évalue à 200 tours par minute. Ce système de canonnières a dû paraître très avantageux, puisqu'on travaille en ce

Digitized by Google

moment, dans les chantiers de Toulon, à la construction de dix autres sur le même modèle.

Le conseil municipal de Lectoure, désireux d'enrichir sa galerie militaire d'une gloire maritime, a voté 3,000 fr. réservés à l'exécution d'un portrait du contre-amiral Dupouy. Cet honneur ne sera néanmoins pas immédiat, mais la destination de la somme sera maintenue. Cet ajournement est fondé sur l'espérance que celui qui commande aujourd'hui le yacht de Sa Majesté l'Empereur commandera peut-être avant peu une flotte, et sur ce que ses épaulettes présentes ne pourraient lui servir plus tard.

Le congrès des délégués des sociétés savantes a ouvert le 25 avril sa séance annuelle sous la présidence de M. de Caumont. Cent quarante membres des académies départementales étaient présents.

Le programme de cette session de 1859, qui durera huit jours, renferme beaucoup de questions relatives à l'histoire, l'archéologie, les beaux-arts et l'organisation des corps savants.

Mercredi, le Congrès a traité le sujet suivant :

Quelles sont les causes de l'infériorité des imitations contemporaines de l'architecture du moyen-âge et en particulier de l'architecture religieuse, soit romane, soit ogivale ?

L'histoire des anciens palais épiscopaux est-elle faite ? Leur architecture a-t-elle été décrite partout ? D'instructives discussions ont roulé sur ces points intéressants; parmi ceux qui y ont pris part, nous pouvons citer M. Raymond, de Bordeaux.

Un des sympathiques écrivains de la *Revue d'Aquitaine*, M. H. de Rivière, nous a fait part de ses scrupules au sujet de l'origine gasconne de M. de Laprade. Notre honorable collaborateur, aujourd'hui propriétaire des terres de *Brouquens* et de la *Prade* (selon nous possédées antérieurement par les ascendants de l'académicien), ne croit pas que Vic-Fezensac puisse retenir l'honneur que nous lui avons fait. Il appuie sa négation de preuves généalogiques. Nous hésitons, néanmoins, encore à partager cet avis, parce que nous avons adressé à M. de Laprade le numéro qui le concernait, et comme aucune rectification ne nous a été envoyée en retour, nous osons penser que ce silence est approbatif.

Lorsque nous avons désigné Nogaro comme le berceau du général Magnan, nous avions de puissants motifs pour accréditer ce détail biographique. Cette croyance est aujourd'hui une certitude; nous avons reçu communication des titres authentiques qui confirment ce fait. Un autre souvenir se rattache à la même petite ville d'Armagnac : elle donna asile, lors de sa venue en France, à la famille exilée du général Bourbaki qui était grecque et non pas polonaise, comme on l'a prétendu. M. L...., de Nogaro, lui octroya une cordiale hospitalité. Le père du brave commandant d'une des divisions de l'armée actuelle d'Italie séjourna longtemps dans ce canton de notre arrondissement, et c'est de là qu'il vint à Paris accompagné de son hôte. Ce dernier, par ses relations, lui obtint le patronage du général comte de Rumigny, aide de camp du roi Louis-Philippe. Cette haute protection fut la cause première de la fortune militaire de celui qui devait plus tard sauver les Anglais à Inkermann.

Digitized by Google

ÉMILIUS MAGNUS ARBORIUS

ET LES RHÉTEURS AQUITAINS AU IVe SIÈCLE (1).

IV. Matière de l'enseignement à cette époque; condition matérielle et morale des rhéteurs.

IV.

L'enseignement littéraire de cette époque comprenait deux langues, le latin et le grec; et deux degrés, la grammaire et la rhétorique (2).

La langue celtique était déjà morte, ou à peu près morte, dans les villes importantes. Dès avant la conquête romaine, les peuples voisins de la Méditerranée parlaient avec une égale facilité le gaulois, le latin et le grec-massilien (3). L'assimilation si prompte et si profonde de l'idiome romain au génie gaulois ne doit pas trop surprendre. Il suffit de se rappeler que le trait distinctif de nos ancêtres fut une prodigieuse aptitude à toute sorte de perfectionnement, et cette insatiable curiosité qui les portait à faire partout et toujours enquête et propagande de nouvelles (4).

Ces deux langues se cultivaient à fond dans les études de grammaire (5), qui comprenaient en majeure partie ce que nous appelons *Humanités* et embrassaient, outre les exercices philologiques, toutes sortes de compositions littéraires; l'éloquence seule, c'est-à-dire le discours solennel, était réservée aux rhéteurs. Ainsi, la grammaire avait dans son domaine l'explication des poètes, la lecture des principaux prosateurs, la connaissance des histoires, quelques notions de géographie (on a trouvé des essais de cartes géographiques à Autun), des exercices prodigieux de mémoire, des tours de force métriques et prosodiques, l'étude minutieuse de Virgile, dont on faisait des extraits et des centons, et, enfin, la préparation à la rhétorique, qui consistait en

(1) Voir, *suprà*, p. 13 et 557.

(2) Je n'indiquerai pas toutes les sources de ce chapitre. Mais je puis renvoyer d'une manière générale à l'excellente thèse de M. Iung : *De scholis romanis in Gallia comata*. Paris, Treuttel et Wurtz, 1855, in-8o de 46 pages. J'avais fait ma tâche avant de connaître ce travail; mais c'est avec son secours que je l'ai complétée et même à peu près refaite.

(3) *Massilia trilinguis*, dit Varron.

(4) Strabon.

(5) Quintilian. Institut. orat., lib. I, c. 4.

Digitized by Google

problèmes, *paraphrases* ou amplifications, allocutions et *éthologies* ou portraits (1).

Des jeux futiles remplissaient une bonne partie du cours de grammaire, à en juger par les œuvres mêmes d'Ausone, vrai type du professeur; et les grammairiens appliquaient sans façon à leurs vaines prestidigitations poétiques le mot célèbre :

In tenui labor, at tenuis non gloria.....
Plus mince est le sujet, plus solide est la gloire.

Nul doute que la plupart des grammairiens ne se fissent un point d'honneur de s'approprier tout l'enseignement classique par des compositions pareilles à celles d'Ausone : épitaphes des héros de la mythologie, résumés d'histoire en vers, portraits des empereurs en quatrains, tableaux des villes célèbres, sommaires en vers et en prose des chants de l'Iliade et de l'Odyssée, revues des saisons et des mois, calendriers et chronologies poétiques. Mais tout cela peut passer encore. Que dire des exercices suivants ? Vers hexamètres commençant et finissant par des monosyllabes qui de la fin d'un vers passent au commencement du suivant; autres, comprenant chacun une demande et une réponse, et celle-ci consistant uniformément en un monosyllabe; autres terminés tous par des lettres monosyllabiques de l'alphabet grec ou latin : vraies tortures de grammairiens, *grammaticomastrix*, comme les intitule Ausone lui-même, tout fier de s'être si bien tiré de pareilles Thermopyles.

Les deux langues, le grec et le latin, marchaient à peu près de front dans le cours des études grammaticales, mais assez ordinairement elles s'apprenaient sous des maîtres différents. Les grammairiens grecs furent préférés, à l'origine; depuis, on eut plus d'estime pour les grammairiens latins. Les uns et les autres avaient une rude tâche. Un grammairien distingué, Ursulus, enseignait six heures par jour, au témoignage d'Ausone (2); c'était probablement la mesure ordinaire, et quiconque a été du métier avouera sans peine qu'elle était assez lourde.

(1) Voyez *Aphthonii*, *Progymnasmata*, un des livres le plus souvent réimprimés dans les trois derniers siècles.

(2) Auson. Epist. XVIII. Il lui envoie en étrennes autant de philippes,
Quot commissa viris romana, albanaque fata;
Quotque doces horis, quotque domi resides.
Ceux qui aiment les jeux d'esprit peuvent s'amuser à déchiffrer (ce n'est pas toujours facile) ces 15 ou 16 formules dont Ausone s'est servi pour ne pas dire, en trois lettres, *six*.

Digitized by Google

Leurs élèves étaient quelquefois très nombreux, leur discipline rigoureuse; ils ne connaissaient guère qu'un châtiment dont ils usaient et abusaient : c'étaient les verges.

Il était d'usage à Rome de commencer par les études grecques; mais, dans les Gaules, l'enseignement était à peu près simultané, comme je viens de le dire; souvent même, il paraît que le latin prenait les devants; enfin, il est probable que beaucoup se contentèrent d'une très légère teinture de grec ou même s'en passèrent absolument. Aussi, les grammairiens grecs devinrent plus rares, et la loi du code théodosien, qui assure douze annones (1) de revenu annuel à un grammairien grec pour la ville de Trèves, ajoute : *si l'on en peut trouver un qui soit capable* (2). Des cinq maîtres de grec qu'Ausone nous montre à Bordeaux, trois se recommandaient fort peu par la science et par le succès (3).

Les études de rhétorique offraient moins de variété. Le grec était à peu près abandonné; mais les minuties, les traditions et les routines les plus singulières, les pratiques les plus oiseuses étendaient leur empire sur ce nouveau domaine. On étudiait tout à fait séparément les trois genres d'éloquence et les trois parties de l'art oratoire. On faisait parler, par la bouche d'orateurs de seize ans, Enée et Didon, Marius et Sylla. On inventait, dans le genre judiciaire, des causes dont l'énoncé seul paraîtrait peu convenable dans ces pages, et où l'on se souciait moins de la vraisemblance et de l'utilité pratique que de la singularité des passions et des incidents. L'accusation et la défense étaient présentés avec un grand appareil, tantôt sans préparation, tantôt par un travail écrit. Les Gaulois excellèrent dans ces exercices qui avaient déjà occupé Juvénal à Rome, comme ils occupèrent S. Augustin à Carthage; c'est de la Gaule qu'ils se répandirent jusque dans la Bretagne.

Gallia causidicos docuit facunda Britannos.

La qualité comme le défaut le plus frappant de cette faconde gauloise était une intarissable abondance (4). Les Aquitains y portaient généralement plus de goût et de culture littéraire que tous les autres peuples de la Gaule; mais le nerf et la vigueur leur faisaient presque

(1) On appelait *annone* la paie d'un soldat romain.
(2) *Si quis dignus reperiri potuerit.....*
(3) Aus. Profess. VIII, XIII et XXI.
(4) S. Hieron. Epist. XCV.—Voyez ce que nous avons dit plus haut d'Exupère.

Digitized by Google

toujours défaut; c'est le jugement de deux juges irrécusables, Sulpice Sévère et Salvien (1).

Aux études de rhétorique succédaient pour quelques-uns celles de médecine et de droit. Nous aurons bientôt occasion de dire un mot de la médecine; quant au droit, les Bénédictins ont soutenu qu'il était enseigné dans toutes les cités, mais ils se sont trompés en ce point. Un grand nombre de témoignages démontrent qu'au IIIe et au IVe siècles, il n'y avait guère d'écoles de droit qu'à Rome. De là, le grand nombre de rhéteurs et d'avocats qui se rendaient dans la capitale de l'empire, et finissaient même par s'y établir; de là aussi la multitude de jeunes gens qui y affluaient, et dont la licence contraignit Valentinien à prohiber par une loi leur séjour dans la ville à partir de la vingtième année. C'était, de la part de Rome, une mesure politique dont l'importance saute aux yeux. Rien n'appartient en propre au peuple romain comme sa législation; rien n'était plus favorable que l'étude du droit dans les écoles romaines à rapprocher du centre toutes les nationalités confisquées par la conquête. Parmi les professeurs bordelais célébrés par Ausone, il y en a un, Victorius (2), qui négligea l'éloquence et la poésie pour étudier toutes les législations de l'antiquité; cela prouve qu'il y avait des Gaulois qui s'appliquaient par goût et solitairement à la jurisprudence, et non qu'il y avait des chaires de droit dans les cités gallo-romaines. En effet, Victorius lui-même mourut à Rome où ses études de prédilection l'avaient appelé (3).

Dans ce programme bien incomplet des études classiques au VIe siècle, on aura remarqué l'absence de la philosophie. Parmi les connaissances où brillait l'érudition des professeurs, Ausone mentionne pourtant à plusieurs reprises les écrits des philosophes, les maximes des sages : mais ce n'était là, dans l'enseignement, que matière à développements littéraires, lieux-communs oratoires, annexes de la grammaire et de la rhétorique. L'enseignement chrétien, devenu pour ainsi dire officiel, sans être pour cela du goût de tous les rhéteurs, aurait été un embarras pour beaucoup d'entre eux; et pourtant ce fut lui seul qui sauva la grande tradition philosophique et fit naître au Ve siècle, entre autres œuvres remarquables, le très beau, très curieux et très peu

(1) Sulpit. Sev. Dial. I. — Salviani De gubern. Dei, 7.

(2) Aus. Profess. XXII. Victorio subdoctori sive προσκολῳ.

(3) Longinquis posthac Romæ defunctis in oris.

Digitized by Google

connu *Traité de la nature de l'âme*, de Claudien Mamert (1). Mais ces nobles travaux n'étaient pas le fait des rhéteurs, et les jeunes gens qui fréquentaient leurs écoles n'aspiraient pas à ces connaissances désintéressées; il fallait les frotter au plus vite de latin et de grec, de bel esprit et de faconde oratoire pour leur ouvrir la porte de la fortune et des faveurs de César.

L'enseignement littéraire date dans les Gaules des premiers temps de l'occupation romaine; mais sauf quelques villes privilégiées, comme Toulouse, il eut parmi nous des progrès assez lents et une existence longtemps précaire. La prospérité des écoles gauloises date du règne de Constance Chlore et de l'année 292. A partir de son administration pacifique et civilisatrice, les écoles se multiplièrent sans cesse. En 376, il y a un édit de Gratien qui ordonne, dans toutes les métropoles, des élections de professeurs, vu que quelques-unes en manquaient encore : « Quoique les cités les plus populeuses jouissent de maîtres éminents et illustres (2). »

Cet édit nous montre que l'enseignement était constitué sur des bases très libérales. C'était, en effet, aux cités elles-mêmes qu'appartenaient le choix et la nomination des professeurs. Mais il faut dire que la théorie libérale fléchissait devant les pratiques serviles de l'administration impériale : les curiales, chargés des intérêts des cités, montraient presque toujours une complaisance aveugle pour les lieutenants impériaux. Souvent même, l'empereur intervenait directement; ces mesures exceptionnelles devinrent la loi sous Julien, qui s'attribua, on sait pour quelle raison, la nomination des professeurs. Heureusement, Valentinien rétablit le droit commun; seulement, l'enseignement privé fut soumis, comme l'enseignement public ou municipal, au contrôle des cités, tandis que dans les premiers temps les écoles privées paraissent avoir joui d'une complète indépendance.

L'approbation municipale était fondée probablement sur des épreuves écrites ou orales; il paraît que l'âge n'entrait pas en ligne de compte. Ausone nous fait connaître Alethius Minervius le Fils « pareil à l'herbe du Solstice, montré au monde et ravi aussitôt, disparaissant aux jours de sa puberté, abandonnant ses amis et leurs vœux stériles,

(1) Mamerti Claudiani, *presbyt. vienn.*, *De statu animæ libri* III, dans toutes les Bibliothèques des Pères.

(2) ... Frequentissimæ civitates pollent et eminent claritudine præceptorum. Cod. Theod. XIII, 3, 2.

Digitized by Google

et la rhétorique privée des fruits qu'elle attendait de cette jeunesse en sa fleur (1).»

Ce qu'il faut louer sans réserve, ce sont les soins des empereurs pour procurer aux rhéteurs une existence honorable. Vespasien, le premier, leur assura des appointements fixes et l'immunité. Adrien éleva le taux de leurs honoraires. Alexandre Sévère leur assigna des annones pour l'instruction des jeunes gens pauvres (2). Constance Chlore, pour rétablir les écoles de Trèves, ruinées par les Bagaudes, donna à Eumène six cents mille *nummi*, qui représentent 26,250 fr. (3) Constantin assura de nouveau aux rhéteurs et à leurs propriétés le privilége de l'immunité : « Si quelqu'un a exercé quelque vexation contre eux, ajoute l'empereur, qu'il porte à l'*ærarium* cent mille *nummi*; et que les magistrats qui ne prélèveront pas cette amende en soient eux-mêmes frappés. Si un esclave leur a fait injure, qu'il soit fouetté par son maître devant celui à qui l'injure a été faite; et si c'est du consentement du maître, il devra payer au fisc vingt mille *nummi* : auquel cas, l'esclave sera retenu comme caution jusqu'au paiement de la somme... Nous permettons qu'ils occupent des charges publiques à leur volonté; mais nous défendons qu'on les force à les accepter (4).» Gratien, par une loi de 382, les déclara libres de toute charge odieuse, conformément à l'ancien usage, ajoutant que ces priviléges étaient concédés non aux personnes mêmes, mais à la dignité du corps enseignant (5).

(1) Aus. Prof. VI :

Solstitialis
Velut herba solet,
Ostentatus
Raptusque simul,
Pubere in ævo
Deseruisti
Vota tuorum,
Et rhetoricam
Floris adulti
Fruge carentem...

Je profite, quand je ne traduis pas en vers, de la traduction de feu E. F. Corpet, dans la collection Panckoucke.

(2) Hist. August. Spartian. XVI. Lamprid. XLIV.

(3) Eumen. *Panegyr. Constantio Cæsari*

(4) Si quis eos vexaverit, CM nummorum ærario inferat a magistratibus exactus, ne ipsi hanc pænam sustineant. Servus iis si injuriam fecerit, flagellis debeat a suo domino verberari coram eo cui fecerit injuriam : vel si dominus consensit, viginti M nummorum fisco inferat, servo pro pignore, donec summa hæc exsolvitur, retinendo..... Fungi eos muneribus volentes permittimus, invitos non cogimus. *Cod. Theod.* XIII, 3, 1.

(5) ... Vetusto more durante... .. Ut non singulis indulta personis, sed in commune dignitati vel corpori ejusmodi beneficia doceantur fuisse concessa. *Ibid.*

Digitized by Google

Quant aux appointements fixes des professeurs dans les cités de la Gaule, nous n'avons d'autre renseignement que la loi de Gratien qui assure aux grammairiens latins et grecs douze annones, et aux rhéteurs vingt-quatre. Ceux de Trèves seuls avaient droit à un traitement plus élevé. L'empereur défendait en même temps aux cités de traiter de gré à gré avec les professeurs pour les avoir à meilleur marché. Mais il faut ajouter que ces lois paraissent n'avoir pas été bien observées. Les villes se refusaient très fréquemment à reconnaître les immunités des professeurs ; et leur position pécuniaire dépendait presque toujours du nombre des riches écoliers qu'ils attiraient autour de leur chaire. De là, les succès positifs de Marcellus et d'Exupère à Narbonne. Quand des professeurs renommés faisaient l'éducation totale de jeunes nobles gallo-romains, ce n'était pas à titre gratuit. Minervius le père acquit une grande fortune en préparant mille jeunes gens pour le barreau, deux mille pour la dignité sénatoriale (1). Mais les maîtres obscurs, les grammairiens surtout, se trouvaient presque toujours dans une situation très précaire, témoin l'épigramme d'Ausone :

Oncques professeur fortuné
Ne donna leçon de grammaire;
Oncques professeur de grammaire
Ne s'est appelé Fortuné.
Que si, par extraordinaire,
Chez vous messire Fortuné
Donne des leçons de grammaire,
Croyez que ce mortel, pour être fortuné,
A sauté par-dessus les règles de grammaire (2).

Telle était, telle a toujours été la condition des humbles éducateurs de l'enfance, souvent dignes d'un meilleur sort. Mais les rhéteurs renommés avaient d'autres ressources et jouissaient d'une autre considération. Aussi, des fils de famille sénatoriale ne croyaient pas dégénérer en embrassant le professorat; et d'autre part, les rhéteurs arrivaient par leur enseignement à la richesse, par la richesse à des alliances très

(1) Aus. Prof. I :
Mille foro dedit hæc (*cathedra*) juvenes; bis mille senatus
Adjecit numero purpureisque togis.

(2) Auson. Epigr. cxxxvi, *In* (Felicem) *grammaticum*.
Felix grammaticus non est; sed nec fuit unquam;
Nec quisquam est felix nomine grammaticus.
At si quis felix præter fatum extitit unquam,
Is demum excessit grammaticos canonas.

Digitized by Google

brillantes (1), et par leurs relations, par leurs services, souvent aussi par leur encens poétique et oratoire, à la faveur des grands et à tous les honneurs.

LÉONCE COUTURE.

(*La suite prochainement.*)

THÉOPHILE DE VIAU.

(Sa Vie et son Œuvre.)

6e article (2).

C'est que la Hollande, sortant à peine à cette époque de son laborieux enfantement, cherchait encore un appui politique dans l'unité religieuse. Les discussions théologiques avaient succédé aux guerres qui avaient ensanglanté le pays. On cherchait à ramener toutes les sectes et tous les fanatismes autour d'un culte de raison qui pût donner la concorde et la paix à la république naissante. Un ministre réformé d'Amsterdam, dont l'humanité doit à jamais consacrer le nom, Jacques Arminius, venait de mourir, mais sa mission était accomplie; il avait enfin résolu cette terrible question de la prédestination et de la grâce, posée par Luther et exagérée dans ses déductions fatalistes, par Calvin, Théodore Bèze et leurs disciples. — Arminius repoussa un dieu créateur du péché. En libre arbitre, il alla aussi loin que peut aller tout philosophe qui prend pour point de départ l'Ecriture Sainte, et s'incline devant l'autorité de la révélation. Il proclama la liberté de conscience, le libre examen individuel, la libre interprétation des textes, et

(1) Ceci me donne l'occasion de corriger une erreur inexcusable de mon premier article. J'ai dit qu'Emilia Corinthia Maura, mère de notre rhéteur, pouvait être d'origine servile; et j'avais sous les yeux, sans le voir, le texte formel d'Ausone qui déclare qu'elle était de famille noble, quoique pauvre.

(2) Voir, *suprà*, p. 453, 477, 501, 529 et 561.

Digitized by Google

l'incompétence de toute puissance humaine vis-à-vis de la conscience. Il alla, en un mot, aussi loin qu'alors on pouvait aller; le progrès, en protestantisme, n'a pas encore dépassé la doctrine de Jacques Arminius. — Telles étaient les idées religieuses qui préoccupaient la Hollande; — que durent penser nos deux amis en s'imprégnant de cette philosophie si peu conforme à l'intolérance du gouvernement de la reine régente Marie de Medicis.— En France, on eût brûlé Jacques Arminius; en Hollande on lui élevait des statues. — C'est alors que ces têtes de poètes s'exaltèrent et s'éprirent de ces enseignements dont les conséquences, plus tard, les firent accuser d'athéïsme. — Au reste, au XVIe siècle, comme au commencement du XVIIe, ce mot d'athéïsme ne doit jamais être pris au pied de la lettre; athéïsme n'est qu'un synonyme d'hérésie.

Dans leur voyage, les pèlerins de l'humanité réformée traversèrent Amsterdam, Bruges, et arrivèrent enfin à Leyde, ville académique qu'avait si longtemps illustrée notre savant compatriote Scaliger, mort en 1609. — Balzac et Théophile s'empressèrent de se mêler aux disciples ardents qui entouraient la chaire de philosophie, chaude encore du souffle du grand Arminius. Le docteur Baudius, qui tenait sa place, marchait dignement sur les traces du maître. Balzac prit un tel goût aux leçons du docteur, qu'il se lia avec lui, et de l'amphithéâtre le suivit dans sa maison. Que se passa-t-il dans cet intérieur flamand dont un Français venait ainsi troubler l'austère intimité? Balzac entama-t-il une polémique trop vive avec le professeur? marcha-t-il imprudemment sur quelque plate-bande de tulipes? outrepassa-t-il les lois de l'hospitalité par quelque déclaration indiscrète? Toujours est-il que Balzac sortit de la maison, poussé violemment à la porte par le gendre du docteur qui le crossait de coups de bâton; et, comme Balzac criait et geignait à fendre

Digitized by Google

l'âme, Théophile survint qui tira son épée et délivra son ami. — Cette aventure parut dégoûter Balzac des leçons de philosophie ; il évita les savants qui lui rappelaient des souvenirs douloureux et entraîna son ami dans d'autres sociétés, où, sous prétexte d'étudier les mœurs du pays, nos amis s'enivraient de telle façon que Théophile parle « *d'écuelles cassées, de muids de vin vomis ou renversés, de ronflements en musique, d'odeur de tabac, de chandelles allumées comme devant les morts*. Certes, ces détails soulèvent le cœur, et nous nous en indignerions si nous ne trouvions un peu plus loin l'expression du repentir du poète. Il a horreur de cette vie, il méprise ces orgies préméditées « *où tout se fait par formes et par cérémonies*. » Mais la faiblesse, mais l'entraînement ont une pente fatale. — Balzac prétendait qu'il y avait trop de canaux en Hollande, que cela faisait prendre l'eau en horreur, et il défiait et il provoquait son ami à boire. — Théophile tout d'abord n'écoutait qu'à demi ces invitations, « *mais le malheur est qu'éstant que* » *fois engagé à table, le vin pipe insensiblement, et les altérations du corps vous mettent l'esprit hors de gamme, si* » *bien, que les résolutions qu'on faysoit de se retenir de* » *boyre, s'oublient en beuvant, et chacun se picque d'abattre* » *son compaignon*. »

Comme cette dernière phrase nous révèle bien l'esprit gascon, qui ne veut reconnaître aucune supériorité, pas même une supériorité infamante. Cet accent de fanfaronnade qui tient aux vingt ans et au pays qui l'a vu naître, nous le retrouverons dans toute la vie du poète et nous aurons souvent l'occasion de le faire remarquer dans ses œuvres.

Il était bien temps que cette vie de désordre prît fin; les amis, à court d'argent, sans doute, durent revenir à Paris. Ils y rapportaient de leur voyage, une grande tolérance re-

Digitized by Google

ligieuse et l'usage du petun. A leur arrivée, Balzac se brouilla avec Théophile; notre héros ne s'est pas expliqué clairement sur cette séparation; peut-être d'un commun accord voulurent-ils ainsi faire cesser des calomnies; peut-être, et cela semble plus probable, Balzac provoqua-t-il la rupture pour se décharger de sa reconnaissance vis-à-vis de celui qui l'avait empêché de mourir sous le bâton. — Il est des gens qui ne pardonnent jamais une injure; Balzac, lui, ne sut jamais pardonner un bienfait.

FAUGÈRE-DUBOURG.

HENRI IV ET LES AVOCATS.

Pendant le séjour que fit à Paris le duc de Savoie (1600), le roi voulut régaler son hôte du spectacle d'une grande audience au parlement. Un bateau conduisit les princes « par la rivière jusque vers le jardin du premier président. Ils se mirent tous deux en la loge de la chambre dorée. »

Les plus célèbres orateurs du temps étalèrent aussi ce qu'il y avait de plus doré dans leur éloquence. L'un deux, Anne Robert, plaidant pour un boulanger, reconnu innocent après le supplice de la torture et demandant pour lui des dommages-intérêts, débuta ainsi :

« Messieurs, les poètes anciens ayant à plaisir discouru de plusieurs combats advenus au siége de Troie, récitent que Téléphus, fils d'Hercules, ayant en une rencontre été grièvement blessé d'un coup de lance par Achilles, et voyant que de plus en plus les douleurs de sa plaie croissaient sans trouver remède au mal, alla prendre avis de l'oracle d'Apollon, qui fit réponse que rien ne lui pouvait donner guérison ni allégement, sinon la même lance d'Achilles, de laquelle il avait été frappé : lance appelée Pélias, du mont Pélion, au haut et en la cime duquel Chiron l'avait prise et cueillie pour la donner à Achilles; de sorte qu'en l'accident de Téléphus, la guérison et le remède vint de la même lance qui avait fait le mal et la blessure. »

L'orateur applique ensuite cette fable à son client, frappé d'un arrêt et recourant à un arrêt. Le jugement qu'il sollicitait devait être d'autant mieux pour lui la lance d'*Achilles*, que le premier président, com-

Digitized by Google

me le fait observer finement l'avocat, s'appelait *Achille* de Harlay (1).

On raconte qu'Henri IV sortit de l'audience peu satisfait de ce *déploiement*, comme on disait alors, *des maîtresses voiles de l'éloquence*.

A quelques jours de là, le premier président Achille de Harlay, étant allé à la cour, remerciait le roi de l'honneur qu'il avait fait au parlement d'assister à une de ses audiences. — « Monsieur le président, lui dit Henri IV, j'ai pris plaisir au bien dire de vos avocats, ils ne m'ont point ennuyé par trop grande longueur; mais je voudrais qu'il en fût à Paris comme dans mon pays de Béarn, où, grâce aux prescriptions de notre bon aïeul, le vêtement aux plaidoieries répond toujours au corps. » Quelle fine plaisanterie ! quelle originale façon de dire que, dans les discours, le fond ne doit pas disparaître sous la forme !

Henri IV, dans cette circonstance, se rappelait un article des *Ordonnances de Henri II, roi de Navarre, sur la direction de la Justice*, article ainsi conçu :

— *Ordonam que los advocats dedusin los dretz de partides*, RESECADES TOTES SUPERFLUES PARAULES.....

Ordonnons que les avocats établissent le droit des parties, coupant court à toute parole superflue.

V. L.

PHILOLOGIE BASQUE

Hirur-ac-bat, madari catua.

QUELQUES OBSERVATIONS SUR CES MOTS EUSCARIENS CITÉS DANS UN ARTICLE DE LA *Revue d'Aquitaine*, p. 544.

Existe-t-il un dialecte connu sous le nom d'Hirur-ac-bat?

La langue euscarienne actuelle n'a que cinq dialectes :

(1) Extrait du *tableau de la Litt. fr. au* XVIIe *siècle avant Corneille et Descartes*, par JACQUES DEMOGEOT, prof d'éloq. fr. à la Faculté de Paris. — Paris, Hachette, 1859.

Digitized by Google

le zuberoan, le navarrais; le guipuscoan, le biscaïen, l'alavais.

Les mots hirur-ac-bat ne désignent point un dialecte, mais sont une noble devise euscarienne.

Au temps de sa grandeur, la république fédérative des trois provinces d'Alava, Guypuscoa, Biscaïa, portait sur son drapeau trois mains sanglantes unies par un serrement, avec ces mots au-dessous : hirur-ac-bat, les trois ne sont qu'une.

Ac, les, suffixe du nominatif et de l'accusatif pluriel; hirur, trois; bat, un, une, littéralement les trois une.

Madaricatua. — Quelques philologues basques croient leur langue tellement ancienne qu'elle aurait été la première du monde.

Le vieil Erro, le naïf philologue, n'affirme-t-il pas que l'escuara est encore la seule langue trouvée digne d'être parlée en Paradis. Le mot madaricatua veut-il dire prendre la poire? Ce mot est-il composé des mots madari, poire, et artu, prendre?

Entre madari catu-a et madari artu-a, la différence est grande. Ce composé ne serait pas grammaticalement euscarien; le suffixe *a*, qui indique le nominatif et l'accusatif au singulier, ne se place jamais après l'infinitif d'un verbe. Littéralement, madari veut dire poire, et catu, chat, sens absurde. Madaricatua n'est que le mot maldito euscarianisé d'une manière barbare. Pour équivalents de maudit, l'escuara a plusieurs mots : apaldiztu, burhotu, gaizcot, satu.

Ce mot serait-il euscarien? Comment se serait-il intercalé dans le texte hébreu, langue demi-syriaque tout à fait étrangère à l'escuara?

Les législateurs des peuples demi-enfants de l'Orient font intervenir quelquefois dans leurs livres génésiaques

Digitized by Google

les dieux; mais le langage qu'ils leur prêtent est toujours plein d'une mystérieuse grandeur. Qu'y a-t-il de plus grandiose que ce début du code de Manou : « Cet univers n'était » que ténèbres, incréé, informe, invisible, enseveli dans » un profond sommeil; alors, le Seigneur existant par lui- » même, impénétrable et pénétrant toutes choses, principe » suprême quoique incompréhensible, se révéla dans sa » splendeur. »

Quelle expression sublime dans le début de la Genèse! lomer Eloïm : iei ôr, ua iei ôr. Les Eloïm dirent : Que la lumière soit, et la lumière fut.

Si ce mot madaricatua est traduit par prendre la poire, quel style trivial! quel style indigne de la majesté divine! Traduire ce mot par prendre la poire est non-seulement une hérésie ethnogénique, mais encore une hérésie religieuse. D.

MISCELLANÉES.

Les lignes suivantes sur un feu de joie comme on n'en fait plus ont été trouvées dans les registres de la ville de Morlaas, patrie de Mgr de Salinis :

Année 1759. — Les sieurs de Largles, jurat, et Dastis, député, ont été nommés commissaires pour dresser un feu de joye la veille de la *fette* St-Jean, suivant l'usage.

Les sieurs de Nabos, St-Jamme et de Navailles, député, font rapport d'un état de dépenses à l'occasion du dernier feu de joye, montant à la somme de *nonante quatre livres, huit sols, six deniers.*

Au début de ce mois s'est opérée à l'hôtel Drouot la vente de la collection Failly. Un éperon que portait, dit-on, Henri IV le jour de son abjuration a été acheté au prix incroyable de 16,800 francs.

Digitized by Google

L'Académie des Jeux Floraux a tenu naguère sa 536e solennité. Au nombre des pièces envoyées au concours, aucune ne mérite un éloge sincère. Notre générosité peut tout au plus accorder une mention au *câble transatlantique* de M. Boulay-Paty, dont la composition lyrique ne vaut pas le plus humble sonnet du même auteur. Nous pouvons encore citer les stances de M. Valéry sur l'abandon du canal du Languedoc, et la *cueillette des olives*, de M. de Combaud. Le sujet du discours a été également maltraité par les prosateurs. La cause de cette indigence ne peut être attribuée qu'à la continuation superstitieuse par les mainteneurs actuels d'un programme cinq fois séculaire et, partant, suranné. Le souffle de l'esprit nouveau peut seul raviver l'institution de Clémence Isaure. Je n'honore la muse toulousaine de cette fondation que pour ceux qui croient qu'elle a existé.

M. Léo Drouyn vient de publier un *Guide du voyageur à St-Emilion*. L'auteur confesse, dans une modeste introduction, qu'il ne vient pas enrichir de faits nouveaux la partie historique; que Mabillon, Souffrain, de Laborde, Guadet, Guinodie lui ont épargné ce soin par leurs sérieux travaux; mais il croit qu'au point de vue monumental son étude peut être supplétive des précédentes. En effet, son petit volume, sous ce rapport, abonde d'appréciations architectoniques qui appartiennent à notre collaborateur. La critique est juste et savante; les chapitres descriptifs sont des photographies littéraires; le plan général se recommande par la méthode, les détails sont fouillés avec amour et scrupule; en un mot, l'archéologie aquitanique compte un bon livre de plus.

Notre compatriote, le général de Cassaignolles, commande une brigade de la garde impériale (chasseurs et guides) dans l'armée d'Italie.

Une grande illustration lyrique, l'Alboni, est à Toulouse. On espère l'entendre à Agen.

Les Croates, qui sont les meilleurs soldats de l'Autriche, rappellent par leur sauvagerie les hordes huniques. En 1849, après avoir saccagé les villes de la Lombardie vénitienne qui avaient fait des tentatives d'affranchissement, ils poursuivaient le pillage et la destruction sous

Digitized by Google

toutes les formes. Leur passe temps favori était de briser. Ils s'attaquaient de préférence aux porcelaines de Sèvres ou aux cristaux de Bohême. Ils mettaient en pièces les chefs-d'œuvre céramiques pour en détacher et réserver les parties dorées. Ainsi, ils cassaient un vase en opale et emportaient soigneusement les fragments enrichis d'une couche ou d'un filet d'or.

Les pères de ces bandits disciplinés furent longtemps mercenaires de la France. On les appelait *royal-cravate* peut-être par euphémisme, peut-être à cause de la lanière de drap qu'ils passaient autour de leur cou, ou bien encore parce que le roi nouait lui-même la cravate de leur drapeau. Le Midi les vit passer très souvent durant la guerre d'Espagne sous Louis XIV, et plus tard. On trouve dans les archives de Vic-Fezensac, à la date de 1719, deux lettres de l'intendant adressées aux consuls de cette ville. L'une est relative au campement d'un corps de *royal-cravate* sous les murs de Vic, et l'autre aux fournitures que les habitants sont tenus de faire à ce régiment.

Voici les nouvelles du sport qui nous concernent :

Le dernier jour des courses du printemps au bois de Boulogne a été magnifique. Tous les honneurs ont été mérités par *Tippler* et *Union-Jack*, à M. le comte de Lagrange. Le premier a gagné le grand handicap, qui s'élevait à 6,000 fr., et le second a été victorieux dans le grand prix de l'Empereur, qui atteignait 35,000 fr.

M. le comte de Noailles (de Buzet) est chargé de donner les départs dans les courses de Paris. Cette difficile mission avait été remplie pendant douze ans par M. de La Rochette.

Un accident de chemin de fer a causé la perte de *Coffre-Fort*, poulain, à M. de Sevin. Ce cheval se trouvait dans un convoi qui le portait à Bordeaux; un incendie s'est produit dans le wagon-écurie, et *Coffre-Fort* a été retiré couvert de brûlures qui ne sont guérissables que par l'intervention du *chourineur*. M. de Sevin intente une action judiciaire à la Compagnie et demande 50,000 fr. de dommages et intérêts, non-seulement pour la valeur intrinsèque du cheval, mais aussi pour les espérances qu'il donnait.

Le départ pour l'armée de M. le vicomte de Talon a empêché la réalisation de la course des *gentlemen* qui devait avoir lieu à Bordeaux.

Digitized by Google

TUMULUS DANS LA COMMUNE DE LASSALLES

(HAUTES-PYRÉNÉES).

On trouve sur le dos d'une colline dépendant de cette commune trois tumulus échelonnés en ligne droite, d'inégale grandeur et sur des points dont la hauteur va de l'un à l'autre en progression croissante. Ils sont connus sous les noms de *Tépoulet, Castéradou* et *Castéra*. La distance qui les sépare est différente et semble en rapport avec leurs dimensions et leur élévation. Ils sont, chacun, entourés d'un fossé à demi-comblé, mais dont les traces sont très apparentes. Au nord et au midi de chacun s'élèvent deux autres tumulus plus petits.

On a trouvé sur ces éminences quelques briques concassées et des fragments de vases, mais on n'y a jamais fait des fouilles; elles amèneraient probablement des découvertes analogues à celles faites par M. Lasserre, de Panassac, dans le département du Gers, qui a fait percer dans toute son épaisseur un tumulus qu'il possède près de sa maison, et qui y a trouvé des ossements, des briques, des fragments de vases, des pièces de bois taillées et des médailles.

Suivant la croyance populaire, ces monuments auraient autrefois servi d'habitation à des êtres de forme humaine, mais pourvus d'ailes, auxquels on donnait le nom de *Judious* ou *Saoubadgés;* ces *Judious* étaient réputés posséder d'immenses richesses. Il y a environ 80 ans qu'un habitant de la commune, nommé Gaye, profondément convaincu de l'existence de ces trésors, offrit une somme de seize pistoles à la condition qu'on lui permettrait de fouiller un de ces tumulus et de s'approprier les objets qu'il y trouverait.

D'après un autre récit, les Juifs (*Judious*, en patois du pays), fuyant la persécution des anciens roi de France, se

Digitized by Google

seraient réfugiés corps et biens dans ces tumulus, et auraient pratiqué de l'un à l'autre des voies souterraines pour communiquer entre eux.

(*Extrait du Rapport de M. Ch. Dupouey sur le résultat du* QUESTIONNAIRE ARCHÉOLOGIQUE *répandu en* 1858 *par la Société académique des Hautes-Pyrénées.*)

INCESSU PATUIT DEA.

Qui n'a point admiré la sœur de Polymnie,
La muse des Coustous qui s'avance là-bas;
Dans tous ses mouvements, quelle exquise harmonie!
Voyez : la majesté, sa fluidique amie,
Suit ses pas.

Les Grâces n'auraient pu lui faire concurrence
Pour le rhythme onduleux de sa robe en damas;
On pourrait le noter ainsi qu'une romance.
Qu'ils seraient doux mes vers s'ils avaient la cadence
De ses pas!

Les amours et les ris la prendraient pour marraine
S'ils pouvaient revenir ou renaître ici-bas;
Par sa mansuétude elle attire, elle entraîne;
Un cheveu retiendrait, aussi bien qu'une chaîne,
Sur ses pas.

La terre veut en vain garder, lorsqu'elle passe,
L'empreinte de son pied; le zéphir ne veut pas:
L'amoureux, le jaloux, de ses baisers efface,
Sur le sable mouvant, la linéaire trace
De ses pas.

J. NOULENS.

Le Droit Romain en Aquitaine jusqu'à l'Invasion des Goths.

I

ÉPOQUE ROMAINE.

DROIT PUBLIC.

Le nom primitif de l'Aquitaine fut Armorique, du radical gaulois *armor*, qui signifie indistinctement *mer* et *rive de*

Digitized by Google

mer ou littoral; expression vague et générale qui comprenait non-seulement les peuples de la Bretagne, mais tous ceux de la côte jusqu'aux Pyrénées, à une assez grande profondeur dans les terres. Les témoignages de cette antique dénomination sont nombreux. Pline s'en explique en termes formels : *Inde ad Pyrenæi montis excursum Aquitania, Aremorica ante dicta* (1). Longtemps après la nouvelle appellation officielle, l'ancien nom persistait encore, témoin ces deux vers de l'auteur de la *Vie de Saint-Germain :*

> Gens inter geminos notissima clauditur amnes
> *Armoricana* priùs veteri cognomine dicta.

Le mot Aquitaine, créé plus tard, ne paraît être que la traduction latine du premier, à moins que l'on n'adopte l'opinion d'Aymoin : *Aquitania dicta est, quod præ cæteris provinciis fontibus fluminibusque exuberet* (2). Quoi qu'il en soit, les limites de ce pays ont varié, même sous la domination romaine. Lors de la conquête de César, il ne comprenait que le triangle formé par l'Océan, la Garonne et les Pyrénées. C'est aussi la géographie de Pline et de Pomponius Méla (3). Sous Auguste, la division fut refaite et la Gaule répartie en quatre provinces : la Narbonnaise, la Lyonnaise, la Belgique et l'Aquitaine, qui s'accrut de tout le territoire compris entre l'Océan et le cours de la Loire (4). Ammien Marcellin, Paul Orose et les autres suivront cette dernière classification (5). Nous n'essaierons pas de dénombrer ici tous les petits peuples englobés dans cette vaste circonscription; il suffit, pour les connaître, de jeter les

(1) Plin. Lib. iv, cap. xvii.
(2) Aymonius. *Histor. Francor.* Lib. i, cap. iv.
(3) Vid. Cæsar de *Bello Gall.* Lib. i. Pompon. Mela, *De situ orbis.* Lib. iii, cap. ii. Plin. Lib. iv, cap. xvii.
(4) Vid. Strabo. Lib. iv.
(5) Vid. Ammian. Lib. xv. Orsius. Lib. i, cap. ii.

Digitized by Google

yeux sur la carte. Disons seulement que le même joug en pesa pas uniformément sur tous, et que si, prise en masse, l'Aquitaine était ce qu'était presque toute la Gaule, *tributaire,* on y rencontrait cependant quelques peuplades *stipendiaires*. Gaïus et les autres jurisconsultes de la grande époque ont nettement tracé la distinction entre les provinces stipendiaires et tributaires. Laissons-les parler : *In eâdem causâ sunt provincialia prædia, quorum alia stipendiaria, alia tributaria vocamus. Stipendiaria sunt ea quæ in his provinciis sunt quæ propriæ romani populi esse intelliguntur. Tributaria sunt quæ in his provinciis sunt, quæ propria Cæsaris esse creduntur* (1). Cette différence dans les fonds entraînait de graves conséquences politiques puisqu'il plaçait les provinces, selon qu'elles étaient stipendiaires ou tributaires, sous l'administration des délégués du sénat, ou des gouverneurs impériaux, *legati Cæsaris*. De plus, et à la différence des fonds italiques, les fonds provinciaux, quels qu'ils fussent, n'étaient point susceptibles de propriété *quiritaire* ou complète, n'étaient point *res mancipi* susceptibles de vente, de revendication ou de la *cessio in jure*. Les particuliers n'avaient sur eux qu'une sorte de possession ou d'usufruit, la propriété nominale demeurant toujours entre les mains de l'empereur ou du sénat, et payant au trésor public soit le *stipendium*, soit le *tributum* (2). Cette possession leur était maintenue soit par des actions prétoriennes, soit par des *interdits* spéciaux qui protégeaient également les transmissions de ce domaine boinitaire. Si la condition des fonds était à peu près la même dans les deux cas du *stipendium* ou du *tributum*, il n'en était pas de même de celle des personnes. Le tributaire, c'est le vaincu dans tout l'abaissement de sa condi-

(1) Vid. Gaï. Com. II, § 21.
(2) Bonjean. *Traité des Actions*. T. II.

Digitized by Google

tion, le *dedititius* qui n'existe que par grâce, imposable jusqu'à la mort. Le pays qu'il habite est administré militairement par un délégué de l'empereur. Autre est la condition du stipendiaire. Celui-ci tient ses droits d'un traité d'alliance, ou de la munificence impériale; sa ville participe tantôt au droit des *Latini colonarii*, tantôt au *jus italicum* si recherché jusqu'à la Constitution d'Antonin le Pieux (1). Le *jus italicum*, c'est le droit de Rome avec tous les avantages qui en découlent; la contion des Latins colonaires est une situation intermédiaire entre l'état de citoyen et celui de *dédititius;* elle est régie par les lois Julia Norbana et Ælia Sentia (2). Ces nuances sont parfaitement saisies par le géographe Strabon, d'accord avec tous les jurisconsultes. Voici la traduction latine : *Sunt et liberæ civitates, aliæ ab initio per amicitiam, aliæ honoris causa libertate donatæ* (3). Le *vectigal* payé par le stipendiaire est en général moins lourd, et celui qui le fournit jouit, en outre, de certaines franchises locales.

La Gaule et, par conséquent l'Aquitaine, fut d'abord en général tributaire. C'est ce qui résulte d'un passage de Cicéron plaidant pour Fonteius, préteur de la Narbonnaise, accusé de péculat. Après la conquête, la Gaule devint stipendiaire. La date est difficile à préciser, mais le fait est certain et résulte clairement de divers passages de Florus et de Sidoine Apollinaire (4).

Gallia continuis quamquam sit lassa tributis
Hoc *censu* placuisse cupit, nec pondera sentit.

(1) On sait que cette Constitution gratifia du titre de citoyen romain indistinctement tous les sujets de l'Empire. Vid. Ulpian, et les Inst. Lib. I, *de stat. homin.*
(2) Vid. Gaï. Inst. comm. I.
(3) Strabo. Lib. XVII.
(4) Vid. Flor. Epit. Lib. XXXIV.

Digitized by Google

En Aquitaine, le tribut était double : impôt foncier et capitation. L'impôt foncier se payait en nature (1), la capitation en argent. Ce dernier impôt surtout était impopulaire. Sidoine Apollinaire l'appelle *informe vectigal*.

Au milieu de ces peuplades stipendiaires s'élevaient cependant quelques cités libres. C'étaient les Pictones ou Poitevins.

Pictones immunes subigunt sua rura.

Les Bituriges-Cubes, leurs voisins, jouissaient du même avantage avec les habitants de la Saintonge et les Bituriges-Ubisques du Bordelais. Plus tard, les *Ausci*, les *Convenæ* et les *Lactorates* furent élevés au rang de Latins Juniens ou Colonaires. C'est ce qui résulte de divers passages de Strabon et de Ptolémée (2), et d'une inscription lapidaire relevée par Gruter, et conservée encore à Lectoure. Les concessions marchèrent ainsi croissant jusqu'à la célèbre Constitution d'Antonin qui fit du titre de citoyen romain le droit commun de l'Empire.

Voilà l'état des choses et des biens fixés. Quels étaient les titres des administrateurs de notre province? On sait, en effet, que les uns avaient le titre de proconsuls, les autres celui de présidents, selon l'importance plus ou moins grande de leur district. L'Aquitaine était administrée par un président. Le premier dont l'histoire fasse mention fut Vibius Avitus, qui vivait sous Néron, et dont parlent Dion Cassius et Pline. *Vibio Avito præsidente* (3). Sous son règne vint encore l'administration de Galba, puis celle d'Agricola, qui fut nommé par Vespasien (4), puis, sous Adrien, celle de Salvius Julianus, auquel est

(1) Ammian. Lib. xvii.
(2) Strab. Lib iv. Grut. corp. inscript.
(3) Vid. Plin. Lib. xxxiv, cap. 17.
(4) Vid. Tacit. in Agricola.

Digitized by Google

adressé un rescrit impérial inséré dans le Digeste. Il est inutile de pousser plus loin ce catalogue de noms propres.

Au-dessous des présidents, et dans chaque cité, se trouvait le collége des curiales ou décurions, espèce de conseil municipal sans autorité, sans considération, et dont les dignités obscures étaient si souvent à charge aux titulaires qu'on avait été obligé de les leur imposer de force. A la tête de ces curies se trouvaient soit des *duumvirs*, soit des consuls, soit des échevins *scabini*, soit même plus tard un maire *major*, comme le témoignent certains écrivains ecclésiastiques (1). Il paraît que l'on pouvait être à la fois membre de plusieurs curies, comme le fait savoir Ausonne, parlant d'un certain Epicidius, succombant sous le double honneur de membre du conseil municipal de Bordeaux et de celui de Bazas.

Vasates patria, sed lare Burdigalam.
Curia me duplex et uterque senatus habebat...

DROIT PRIVÉ.

A mesure que la conquête s'établit, la condition du vaincu s'améliore dans l'Aquitaine et dans la Gaule. De tributaires, les fonds passent à la classe de stipendiaires, et bientôt les titres de latin colonaire et de citoyen romain sont largement répartis entre les habitants, en attendant que tous deviennent citoyens et qu'il n'existe entre les hommes d'autres classes que celle d'homme libre et d'esclave.

La conséquence de cette communication universelle de la cité romaine fut l'extension du droit civil sur toutes

(1) V. Aug. Thierry. *Histoire du Tiers-Etat*, t. I, c. 1.

Digitized by Google

les parties de l'empire, l'uniformité des principes, l'égalité des fonds et des personnes, la disparition de toutes ces lois spéciales qui régissent les conditions particulières du *pérégrin*, du *déditice*, du latin colonaire; l'évanouissement de ces procédés ingénieux, mais artificiels, à l'aide desquels le droit prétorien maintenait ou faisait recouvrer la possession de biens dont jusqu'alors la propriété nominale reposait sur la tête de l'empereur ou du sénat.

Une grande révolution est accomplie. Un droit uniforme règne sur l'empire, et les principes en sont professés en même temps à Beryte en Orient, à Rome en Occident. Les Gaulois, les Aquitains partent pour l'Italie, mettant leur vivacité brillante au service de la science, et se frayant déjà, comme plus tard l'avocat Ruffin (1), un chemin aux honneurs, à la fortune. Ce n'est plus l'époque des jurisconsultes, c'est encore celle des avocats, de ces hommes qui croient que l'on est propre à tout avec une langue bien affilée, et dont l'ambition provinciale caresse, dans ses rêves, les grandeurs de la Préfecture du prétoire, comme elle devait briguer plus tard, après 1830, la simarre de chancelier. Pallade part pour Rome, c'est Rutilius Numantius qui nous l'apprend.

Facundus juvenis Gallorum nuper ab arvis
Missus romani discere jura fori.

Nous avons signalé les conséquences produites par la constitution d'Antonin. Désormais, le droit privé de l'Aquitaine se confond avec l'histoire générale du droit romain, dans laquelle on peut l'étudier.

J.-F. BLADÉ.

(1) Ce Ruffin était d'Eauze. Tout le monde sait qu'il devint préfet du prétoire sous Honorius et connaît ses démêlés avec Stilicon. Vid. Claud. Ad. Stil.

Digitized by Google

TABLE GÉNÉRALE

DES

Matières contenues dans le Volume de cette Année

1er JUIN 1858. — 15 MAI 1859.

Pages.

Le château de Mauvezin, en Bigorre, par J. Noulens..... 1
Chanson à l'adresse des Aquitains, composée par Richard Cœur de Lion, sur sa captivité, de 1192 à 1194, par J. Noulens... 10
Emilius Magnus Arborius et les rhéteurs aquitains au IVe siècle, par L. Couture..... 13,557,581
La puissance consulaire à Condom, par E. Andréoli. 22,110,540,571
Lettre à M. J. Noulens, par le docteur J.-B. Noulet..... 25
Les bains du Castéra-Verduzan..... 28
Oppida des Landes, par Roger-Gaillart..... 29
Abus d'autorité par un consul de Casteljaloux, par Samazeuilh.. 36
Les illustrations du Béarn, par V. Lespy..... 37
Glyptographie. — Intailles et camées, par J. Noulens..... 43
Lettre à M. J. Noulens, par M. Clausade..... 51
Un pèlerinage à Pouyloubrin, par F. Cassassoles..... 53
Exposition de Toulouse (Causerie artistique), par Dubosc de Pesquidoux..... 58,77,105,200,224
Essai étymologique sur les noms de lieux du département, par Cénac-Moncaut..... 62,95,123,174,222,274,342,420
Origines. — Anciens fors et règlements des Basques, traduction par J. J. Marquet..... 64
Nécrologie. — M. P. Sentetz, par Prosper Lafforgue..... 69
Sport, par M. D..... 71,124
L'Oïdium, par Maurice Lespiault..... 72,97,116
Lettre sur la musique à propos des concours de Toulouse, par Edmond Sancet..... 81,150
Bulletin bibliographique trimestriel, par Léonce Couture..... 86
Voyage à pied sur les bords de la Garonne, par Léo Drouyn. 95,133, 195,247,333,363,445,472
Nécrologie. — Peyrottes, par J. Noulens..... 103
Lettre de Henri III à Michel Montaigne, élu maire de Bordeaux. 109
Fête d'Eauze. — Lettre à M. J. Noulens, par A. B..... 114
Note météorologique..... 124
Philologie. — De l'orthographe et de l'étymologie de quelques noms de lieu en Gascogne, par Léonce Couture..... 129
Lettre du comte d'Armagnac à Louis XI, relative à la guerre du Bien public (16 mars 1465)..... 137
Quelques souvenirs de la Neste, par M..... 138
Coutumes de Moissac, Armagnac, Condom et Agen, par Laferrière..... 143
Exposition archéologique de Toulouse..... 145

Digitized by Google

Pages.

Hommage pieux. — Stances irrégulières, par J. Noulens..... 148
Du deuil dans les Landes, par Roger-Gaillart..... 155
Littérature gasconne.—Le La Fontaine de Bayonne, par Léonce Couture..... 157, 181, 205, 242
Mosaïque de Marcadis (Lot-et-Garonne), par J. Noulens..... 164
Milieux sacrés des Gaëls et des Kimris. — Chênes sacrés des Euscariens. — Mothes en Aquitaine, par Durrey 166, 188
Satire de l'abbé Bosquet, par V. Lespy..... 170
Lettre d'Henri IV à Monsieur le Cardinal d'Armaignac (1581.— 12 juillet, 11e)..... 173
Miscellanées, par J. Noulens. 176, 203, 231, 303, 351, 373, 402 426, 452, 476, 498, 526, 556, 579, 594
A Pétrarque. — Poésie, par J. Noulens..... 178
Une note détachée sur la grammaire de M. Lespy..... 179
Lettres de Jean-Sans-Terre, par laquelle il affranchit les bourgeois de Bordeaux de tout péage pour le transport de leurs vins 186
Généalogie des barons de Cauna, par C. C..... ..... 192, 214
Bigarrures historiques, par J. Noulens..... 198
Translation des reliques de St-Clair à Lectoure, par Léonce Couture. — Fête du 12 octobre..... 211
Le maréchal de Gassion amoureux, par V. Lespy..... 217
Numismatique, par F. Cassassoles..... 219
Nécrologie. — M. le marquis Rigaud de Vaudreuil..... 229
Histoire du temps passé. — Le faux Martin Guerre, par J.-F. Bladé..... 233, 264, 313
Lettres au bibliophile annotateur de la *Grammaire béarnaise*, par V. Lespy..... 239
Lettre de François de Tournon, cardinal d'Ostie, etc., à l'adresse du baron d'Alluye, le trésorier Florimond Robertet..... 250
Extraits du compte-rendu de la translation des reliques de St-Clair à Lectoure, par J. Noulens..... 251, 278
Ode ou épode sur l'ail..... 265
L'Empereur Joseph II à Bordeaux..... 257
Les sociétés chorales. — Les méthodes d'enseignement. — Pierre Galin, par Edmond Sancet. 259, 318, 343, 383, 439, 467
Rapport à S. Exc. M. le ministre de l'Instruction publique sur les fouilles de Pompogne (canton de Houeillés, arrondissement de Nérac), par Samazeuilh..... 267
Un chant d'Ossau (pièce inédite), par V. Lespy..... 272
Rêvé un matin d'été. — Poésie, par C..... 277
Grammaire béarnaise, par M. V. Lespy. — Examen de Léonce Couture..... 281, 309, 329
Jasmin à St-Astier, par J. N..... 285
Mazarin et Louis XIV à Vic-Fezensac..... 287
Les Sotiates, par M. Andréoli..... 289, 305
Numismatique du moyen-âge. — Lettre, par le baron Chaudruc de Crazannes..... 297
La grande demoiselle à St-Justin (Landes)..... 298
Examen du compte-rendu sur la fête de St-Clair, par Dubosc de Pesquidoux..... 299

Digitized by Google

Pages
Hélène Peyron, par J. Noulens..... 302
Question vinicole. — Lettre, par F. de Minvielle..... 325
Origine gasconne du maréchal Magnan, par J. Noulens..... 328
Nécrologie. — Louis Abadie..... 331
Biographie auscitaine.—L'abbé Despiau, par le baron Chaudruc de Crazannes..... 336
Chute d'aérolithes dans la Haute-Garonne..... 340
Vic-Fezensac durant la disette de 1752..... 348
Murs de Dax..... 350
Les noëls et la poésie patoise en Provence, par Léonce Couture. 353,433
Le dieu Leherenn, par Edw. Barry..... 366, 474
Livres..... 368
Congrès méridional, section Littéraire, par Pujol..... 369
Sur un regard. — Poésie, par J. Noulens..... 373
Impromptu du jour de l'an, par J. Noulens..... 374
Philologie, par V. Lespy..... 375, 576
Antiqui juris amænitates, par J.-F. Bladé. 377, 415, 429, 459 483, 507
De l'introduction du buffle dans les Landes..... 382
Lettre au directeur de la *Revue d'Aquitaine* sur le rétablissement de quelques faits relatifs aux Aquitains, etc., par M. le baron Chaudruc de Crazannes..... 388
Le berceau d'Henri IV. — Question littéraire, par V. L..... 394
Poésie, par Mlle Elisa de S***..... 395
De l'orthographe romane, par V. Lespy..... 396
Origine de Condom, par Mary-Lafon..... 399
Eaux-de-vie d'Armagnac..... 401
Histoire littéraire, philosophique des patois, par M. Pierquin de Gembloux. — Examen de Léonce Couture..... 405
Beaux-Arts..... 412
Encore les Sotiates, par Roger-Gaillart..... 413
Observations sur le dieu Leherenn, par le baron Chaudruc de Crazannes..... 418
Nécrologie. — Mme de Rivière, par J. Noulens..... 422
Etat primitif du pays de Comminges, par Armand Marrast.... 424
Géographie du Comminges et du Nébouzan, par A. M..... 444
Dictionnaire du mobilier français, par Violet le Duc..... 449
Poésie, par L. Couture..... 450
Théophile de Viau (sa vie et son œuvre), par Faugère-Dubourg..... 453, 477, 501, 529, 561, 588
Monographie de Mirande, par H. de Rivière (suite de la deuxième année)..... 462, 489, 521
Le Myosotis. — Poésie, par Léonce Couture..... 472
La muse des Coustous. — Poésie, par J. Noulens..... 495
Projet de travaux condomois préservatifs de l'inondation..... 497
Notice sur trois poids monétiformes du moyen-âge, par le baron Chaudruc de Crazannes..... 512
Comme on écrit l'histoire on fait de la statistique, par V. Lespy. 517
Archéologie, par Cénac Moncaut..... 524
Le dernier des hermétiques, par J.-F. Bladé..... 536,567

Digitized by Google

Pages.

D'après un étymologiste basque, la pomme du paradis terrestre était une poire. 544
Mlle de Gensac, par Alfred B. 545
Archéologie.. 550
Remarques sur quelques dictons béarnais, par V. Lespy..... 552
Spiritualisme d'amour. — Poésie, par J. Noulens..... 574
Un mot de M. de Salvandy attribué à Louis XVIII..... 575
Henri IV et les avocats, par V. L..... 591
Philologie basque, par D..... 592
Tumulus de la commune de Lassalles..... 597
Incessu patuit dea. — Poésie, par J. Noulens..... 598
Le Droit romain en Aquitaine jusqu'à l'invasion des Goths, par J.-F. Bladé..... id.

cv°104

FIN DE LA TABLE.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

257

Digitized by Google

Digitized by Google

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

Digitized by Google

Digitized by Google